



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

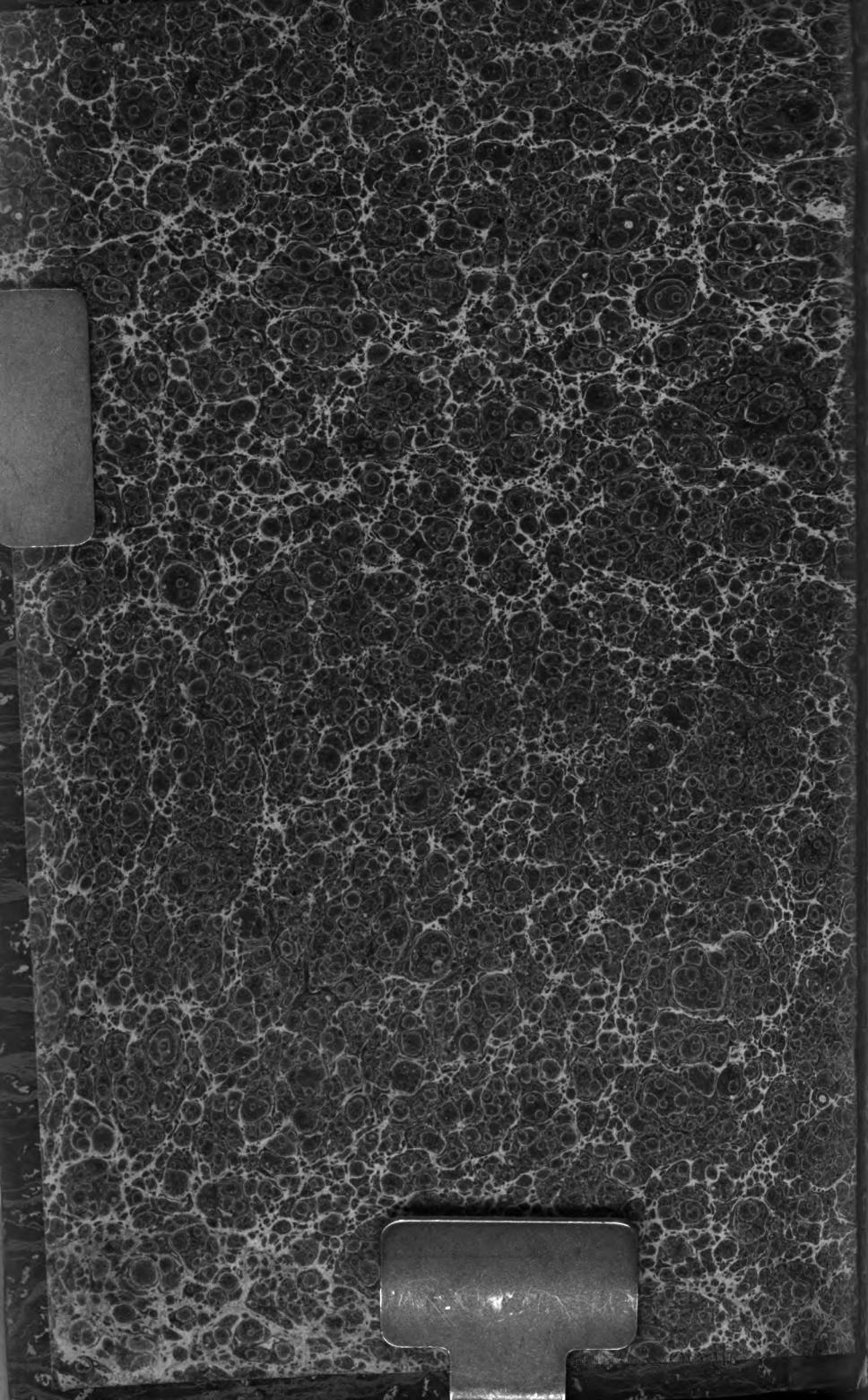
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIÉUSES.

IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

LETTRES

395842



ÉDIFIANTES

ET

CURIEUSES,

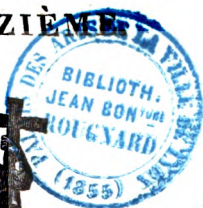
ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE CINQUANTE BELLES GRAVURES.

.....
MÉMOIRES DE LA CHINE.
.....

TOME DOUZIÈME.



A LYON.

CHEZ { J. VERNAREL, Libraire ;
Ét. CABIN et C.°, Libraires, rue St-Dominique, n° 19.

M. DCCC. XIX.



LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

*Du père de Goville , missionnaire de la Compagnie de Jésus , ancien missionnaire de la Chine , à M*** , contenant sa déclaration au sujet des faits calomnieux qui lui sont imputés par l'auteur des Anecdotes , sur l'état présent de la religion dans la Chine.*

J'ÉTOIS dans la pensée , Monsieur , qu'il n'étoit nullement nécessaire de m'expliquer au sujet de ce qui m'est imputé par l'auteur des Anecdotes sur l'état présent de la religion dans la Chine. Content du témoignage de ma conscience , et me rassurant sur l'équité des lecteurs , je méprisois la calomnie , et il me sembloit que j'avois raison. On ne croit point , disois-je , une partie sur sa seule parole contre la partie adverse : comment donc un anonyme qui avance sans preuve des faits crians , les plus dénués de vraisemblance , et qui montre en même temps la plus violente animosité contre ceux qu'il attaque ,

T. XII.

I

pourroit-il trouver la moindre créance auprès du public ?

Vous en jugez tout autrement que moi, Monsieur, et je délère à votre sentiment. Je comprends en effet, comme vous le dites, qu'il y a un public facile et crédule, qui reçoit toutes les impressions qu'on essaie de lui donner; qu'il y a un public prévenu, toujours disposé à croire le mal de ceux qu'on a su lui rendre odieux; qu'il y a même un public d'honnêtes gens, que leur probité rend susceptibles de la calomnie la plus énorme, parce que jugeant des autres par eux-mêmes, il ne croient pas les hommes assez méchans pour inventer rien de pareil; enfin qu'il y a un public qui, sans examen, tient pour dûment avoué ce qui n'est pas expressément contredit. Je suis heureusement en état de donner à l'anonyme le démenti le plus formel et le plus net sur tout ce qu'il avance contre moi.

Il dit à la page 412 du quatrième tome : « Le père de Goville étoit à Canton, gérant les affaires des Jésuites français à la Chine. Il fut consulté sur les cultes chinois qui venoient d'être proscrits par la bulle *Ex illa die*. Le Jésuite répondit par écrit, et sa réponse signée fut mise entre les mains de celui qui l'avoit demandée, et qui l'attendoit avec impatience, »

Jamais aucun Missionnaire, ni aucun autre ne m'a consulté sur les cultes chinois après la bulle *Ex illa die*, Jamais donc, j'en prends Dieu à témoin, je n'ai fait sur cela aucune réponse, ni de bouche, ni par écrit. C'est une pure fiction que cette réponse par écrit que l'anonyme suppose signée de moi, et mise entre les mains de celui qui l'avoit demandée.

« Selon l'anonyme (pag. 412), le père de Goville y déclara sans façon, que la pratique du père Ricci devoit être conservée; que la condamnation que Rome en avoit faite contre les règles, étoit sans

conséquence, et qu'on pouvoit continuer d'offrir devant les tablettes de Confucius et des ancêtres ; des présens, sans retrancher l'inscription ordinaire ; que le *Tien* et le *Chang-ti* des Chinois étoit le Dieu des Chrétiens, et qu'on ne devoit pas ôter des églises les tableaux où étoit écrit le *Kiang-tien* (adorez le Ciel). »

L'anonyme, après avoir avancé faussement que j'ai été consulté, me fait faire la réponse la plus contraire à mes sentimens. En effet, si j'avois été consulté, j'aurois certainement répondu dans les termes les plus clairs, et toujours conformément aux ordres du saint Siège.

« Il est à remarquer, ajoute le faiseur d'Anecdotes (pag. 413), que le père de Goville fit cette réponse long-temps après avoir signé le formulaire, et rendu le serment. Les preuves de sa soumission apparente avoient été portées à Rome : le saint Siège avoit donné des marques de son contentement ; tous les Jésuites étoient soumis avec la même apparence de sincérité ; mais ces belles démarches n'étoient qu'un jeu pour tromper le Pape, et pour se moquer de la religion. »

Il est vrai qu'en 1716 le décret de Clément XI fut publié à la Chine, et que je le signai avec serment. Mais je m'écrie à la calomnie, pour moi et au nom de mes confrères, contre l'anonyme, qui ose nous accuser de ne l'avoir signé qu'avec une *sincérité apparente*. J'y souscrivis avec une entière soumission de cœur et d'esprit, persuadé intimement que n'y adhérant pas de la sorte, et ne laissant pas d'y souscrire, je me serois rendu coupable devant Dieu d'un horrible parjure. Je ne me suis jamais départi de l'obéissance que j'ai promise au décret de Sa Sainteté. Je dis la même chose avec certitude des pères Lequesne, Cazier, Nyel, Casalès, du Baudory, Jean Baborier et Labbe, qui

ont demeuré plusieurs années avec moi dans notre maison de Canton.

Pour les autres Jésuites français ou non français, qui signèrent pareillement le décret en 1716 après sa publication, cent raisons me persuadent de la sincérité de leur signature, et je n'en ai aucune pour en former le moindre doute. Comment l'anonyme a-t-il pu se mettre dans la tête qu'il réussiroit à faire croire que les Missionnaires jésuites de la Chine sont tous de lâches prévaricateurs, des fourbes, des hypocrites, des hommes sans probité et sans religion? Pour calomnier avec succès, il faut ne le faire qu'avec une sorte de retenue: or notre auteur n'en montre aucune dans tout son ouvrage, qui n'est, à proprement parler, qu'un tissu de faussetés, d'outrages, de vagues et de violentes déclamations. Mais pour me borner à ce qui me regarde personnellement, écoutons - le dans ce long texte que je vais rapporter; il y dit faux d'un bout à l'autre.

« Dieu permit que pour le bien de l'Eglise (tom. 4, pag. 113) et de ceux qui la jouent si indignement, la réponse du père de Goville tombât entre les mains d'un Missionnaire qui en tira copie sur l'original, et l'envoya à la sainte Congrégation. Le Pape ordonna au Général Tambourin de rappeler son religieux de la Chine. Le père de Goville n'eut pas plutôt appris la teneur de la lettre qui le regardoit, qu'il se mit à crier à la calomnie, protestant devant Dieu et devant les hommes, que la réponse qu'on lui attribuoit n'étoit pas de lui; qu'il défioit ses adversaires de produire l'écrit signé de sa main, et que cette accusation étoit une imposture des ennemis de la Compagnie, désolés de la voir rentrer dans les bonnes grâces de Sa Sainteté. La conclusion fut, que le père de Goville demeureroit à la Chine, en attendant des ordres favorables qu'on espéroit tirer

du Pape , après qu'il auroit été informé de la réponse du Jésuite.

» Mais les Missionnaires de la Propagande qui étoient à Canton , indignés de la fourberie de ces pères , écrivant à Rome , y envoyèrent l'original écrit de la main du père de Goville , qui s'étoit imaginé que sa réponse avoit été brûlée , et qu'il n'en restoit que des copies incapables de faire foi. Les ordres de la sainte Congrégation furent conformes aux premiers. On ordonna au visiteur de faire repasser le religieux coupable , et qu'il s'embarquât sans délai sur les premiers vaisseaux ; mais on ne jugea pas à propos de rendre une obéissance si prompte. Les délais furent de quelques années , et le père de Goville ne passa en Europe qu'après des tergiversations qui durèrent long-temps. »

Or , sur tous ces faits rapportés dans le plus grand détail , sans doute pour mieux imposer aux lecteurs , je m'inscris en faux sans en excepter un seul , et je défie l'auteur des Anecdotes d'en pouvoir jamais prouver aucun. Il est donc faux qu'on ait *tiré* ou pu tirer *copie* de ma prétendue réponse qui n'exista jamais ; faux par conséquent que *la copie* et *l'original aient été* ou pu être *envoyés au Pape* ; faux encore que le Pape ait *ordonné au Général* des Jésuites *de me rappeler* en Europe ; faux que le Général ait *écrit* en conformité au visiteur des Jésuites à la Chine ; faux que le visiteur ait reçu du Général sur ce sujet , ou m'ait signifié aucun *ordre* de sa part ; faux que sur mes représentations il ait suspendu l'exécution de cet ordre prétendu ; faux que *la sainte Congrégation ait donné des ordres* pour me rappeler en France , *conformes à ceux du Pape* ; faux que j'aie jamais eu ordre de *m'embarquer sur les premiers vaisseaux* ; faux enfin que je n'aie passé de la Chine en France , qu'après *des délais de*

quelques années et des tergiversations qui durèrent long-temps.

On sait les vraies causes de mon retour en France , et qu'elles n'ont rien de commun avec les cultes chinois. En 1723, je fus député par mon supérieur, le révérend père Hervieu , et je m'embarquai au mois de janvier 1724 , pour des affaires de la mission, et en même temps pour offrir à Sa Majesté quelques curiosités de la Chine au nom de notre mission française , qui a l'honneur d'avoir Louis XIV de glorieuse mémoire pour son fondateur , et j'exécutai ma commission à Versailles le 2 de février 1725 , en présence de toute la cour.

Au reste si tout ce que j'ai dit jusqu'ici contradictoirement à l'auteur des Anecdotes est exactement vrai , et vrai dans toutes ses parties , comme je le soutiens à la face du ciel et de la terre , (oserois-je parler ainsi sans une conviction intime de la vérité ? d'ailleurs la sainte Congrégation a ses archives , qu'on les consulte , à coup sûr on n'y trouvera jamais ce qui n'a jamais été) ; si , dis-je , tout ce que j'ai dit jusqu'ici , est exactement vrai , il s'ensuit nécessairement que cet auteur est dûment convaincu d'être un calomniateur , et calomniateur en matière capitale , et dès-là indigne de toute créance dans tous les tribunaux du monde.

L'anonyme , loin de rougir de cet amas de faussetés qu'il accumule contre le cri de sa conscience , conclut son fabuleux récit avec un air d'assurance qui ne se comprend pas. « Ce fait , dit-il , dévoile le mystère de la plus honteuse supercherie qui se vit jamais dans l'Eglise. Les Jésuites donnent tous , avec le père de Goville , des preuves de leur soumission au saint Siège , et tous persévèrent dans leur rébellion. » C'est uniquement l'iniquité et l'insigne malice de l'auteur des Anecdotes , que tant de faits calomnieux , *honteusement* supposés , *dévoilent* avec la dernière évidence.

Les personnes judicieuses, en lisant ceci, ne manqueront pas de dire qu'il faut être bien aveuglé par sa passion, pour oser calomnier si grossièrement un homme sous ses propres yeux, et lorsqu'il est en état de confondre la calomnie. Cela est vrai; mais il n'est pas moins vrai que cette même passion l'aveugle encore à l'égard des autres Jésuites sans exception, dans tout le cours de son ouvrage. Sa haine outrée contr'eux lui a fait dire non-seulement cent faussetés notoires et évidentes à quiconque a connu sur les lieux les Missionnaires jésuites qu'il décrie, mais même des extravagances de plus d'une sorte. En voici des essais qui serviront à faire connaître le caractère de l'auteur, et le mépris que méritent ses Anecdotes.

« 1.^o La société, dit-il (dès l'avertissement du 4.^e tome, page 5), paroît une armée destinée à faire la guerre à l'Eglise de Jésus-Christ et à sa religion, dont le Général qui la commande, est le chef même de cette société; les officiers qui combattent sous ses ordres, chaque Jésuite envoyé par lui à la Chine; les troupes à leur solde, les idolâtres de la Chine, du Tonquin et de la Cochinchine; les victimes, quiconque a du zèle pour la religion, sans distinction d'âge, de dignités, ni de caractère. Et plutôt à Dieu que la Chine, et les Indes fussent le seul théâtre de la guerre de la société contre Dieu et contre ses Saints! »

Il faut convenir que ce discours est insensé, ou bien que le Pape et tous les Evêques du monde, hors cinq ou six prélats anti-constitutionnaires, ne savent ce qu'ils font en employant partout les Jésuites (tom. 4, pag. 66) comme des gens utiles à l'Eglise. M. l'Evêque d'Eleutheropolis cité par l'anonyme, et cité avec éloge, est bien éloigné de penser comme lui. « J'ai toujours cru, dit-il, dans la lettre que cet anonyme rapporte, (et qu'on se souvienne

qu'ayant été 43 ans Jésuite et 23 ans Missionnaire de la Chine, il doit sans doute les bien connoître) j'ai toujours cru que notre Compagnie s'étoit distinguée dès sa naissance, par son zèle à combattre, dans toutes les parties du monde, les erreurs dans la doctrine, les déréglemens dans les mœurs, et les cultes superstitieux qui déshonorent la religion. C'est, ce me semble, ce qu'elle a fait avec succès sous les ordres du Vicaire de Jésus-Christ, partout où il a jugé à propos de l'employer. » L'anonyme pardonnera-t-il à cet Evêque de le contredire si ouvertement? se pardonnera-t-il à lui-même d'avoir cité ces paroles du Prélat?

2.^o Le faiseur d'Anecdotes n'en demeure pas là (tom. 4, pag. 384); il affronte le bon sens jusqu'à soutenir que les Jésuites sont les plus grands ennemis de la Constitution, et que la chose est claire comme le jour. « La Constitution *Unigenitus*, dit-il, n'a point de plus grands ennemis ni d'adversaires qui la décrient avec plus de succès que les Jésuites, comme on est en état de le démontrer à tout le monde chrétien avec la clarté des rayons du soleil. » Avancer de tels paradoxes d'un air si fanfaron, et prétendre être cru, c'est la plus étrange hardiesse, et la plus folle prétention. Aussi dans la préface du 6.^e volume, pag. 10, oubliant ce qu'il a avancé dans le 4.^e tome, il tombe dans la plus grossière contradiction, en assurant que *les Jésuites, par leurs démarches fanatiques, se signalent tous les jours en faveur de la Constitution Unigenitus* (pag. 382 et suiv.)

3.^o Faisant les Jésuites anti-constitutionnaires et tels qu'il est lui-même (car il parle de la bulle en forcené), il n'est pas surprenant qu'il les fasse *Richeristes*. Il met dans la bouche des pères de Pekin, qu'il fait parler à l'Empereur *Cang-hi* dans une audience secrète, un discours de quatre pages, ridicule-

ment imaginé, où il leur prête le système impie du *Richerisme*, et tant d'autres erreurs monstrueuses que l'hérésie a enfantées de nos jours pour sa défense; erreurs que nous détestons tous tant que nous sommes, mais qu'il ne craint point, lui, d'adopter. Est-ce donc que l'anonyme étoit présent à cette audience prétendue? Non, et il n'a garde de le dire. Mais en faisant parler des Jésuites comme parlent les novateurs, il a espéré de faire couler plus aisément ses sentimens dans l'esprit des lecteurs crédules. Artifice grossier, dont nul ne peut être la dupe, que celui qui veut bien l'être.

4.^o A la fin du 5.^e tome des Anecdotes, il s'efforce très-sérieusement en 130 pages, de prouver que les Jésuites sont l'*Antechrist*, et il emploie pour cela une heureuse découverte d'une prophétie du XIV.^e siècle avec de continuelles et puérides déclamations. Où est le bon sens d'emprunter jusqu'à des rêveries pour décrier les Jésuites, et de joindre le fanatisme le plus complet avec les affaires de la religion dans la Chine? Je laisse bien d'autres traits non moins extravagans, que la brièveté d'une lettre ne comporte pas, et je reviens à mon sujet.

En vain l'anonyme, pour autoriser ses récits fabuleux, et donner du poids à ses calomnies, dit que M. le Légat Mezabarba *a vu*, corrigé et approuvé sa relation. S'il prétend que M. le Légat l'a vue, corrigée et approuvée telle que nous la voyons, pleine de fiel à chaque page, de remarques fausses et infamantes d'un prétendu Missionnaire, de noires calomnies sans preuves et sans nombre, je ne crains pas d'assurer qu'il calomnie en ce point cet illustre Prélat, que j'ai eu l'honneur de voir à la Chine, ayant de nous des sentimens d'estime et de bonté, tout opposés à ceux du faiseur d'Anecdotes. Si cette approbation est réelle, que ne la produit-il? Il se borne à dire qu'il l'a eue. Quel fond doit-on faire

sur la parole d'un calomniateur avéré ? Un homme qui a eu le front de m'imputer de faux écrits avec la dernière assurance , qui a inventé cent autres faussetés contre tant de Missionnaires jésuites , dont pendant plus de vingt ans j'ai connu par moi-même la science et respecté la vertu , n'est que trop capable de s'appuyer faussement d'un nom respectable , pour accréditer ses mensonges.

Il se donne , lui et son faiseur de relation , pour Missionnaire de la Chine. Peut-être en a-t-il porté le nom pendant un court séjour de quelques mois dans l'Empire , plutôt en voyageur qu'en Missionnaire. Du reste , j'ose le dire , il n'en soutint jamais les fatigues , jamais il n'en fit ni n'en put faire les fonctions. Personnage masqué , il se trahit lui-même sans y penser , tant il défigure les mots chinois qu'il s'est avisé de citer , tant il montre d'ignorance sur les lieux les plus connus des voyageurs et sur les usages de l'Empire , tant il estropie les noms des Missionnaires qu'il a dû voir à Canton , s'il est vrai qu'il y ait mis le pied. Sans connoissance des mœurs de la nation , sans science de la langue , sans expérience , l'anonyme décide néanmoins , et ceux qu'il attaque étant dans l'impuissance de se défendre , ou parce qu'ils sont morts pour la plupart , ou parce que , séparés de nous par des mers immenses , ils ne peuvent savoir ce qu'on leur impute ; il s'aplaudit dans les ténèbres où il se cache , et déjà , à l'en croire , la société entière , *cette superbe et orgueilleuse société* , va tomber sous ses coups. Vain triomphe ! Dieu a permis , pour l'intérêt de la vérité et de ses serviteurs outragés , que ce hardi calomniateur m'ait mis en droit et à portée de le faire connoître , et de le confondre par ce démenti et ce désaveu public.

En effet , me justifier pleinement , comme je fais , d'un tissu de calomnies atroces , c'est avoir désarmé ce faiseur d'Anecdotes , et tout à la fois justifier tous

ceux de mes confrères qu'il a également et injustement sacrifiés à sa malignité. Il m'attribue de faux crimes, et quels crimes ! Est-il plus vrai, et sera-t-il plus croyable en ce qu'il attribue aux autres Jésuites ? Ce sont des ennemis qu'il regarde d'un œil jaloux, et qu'il voudroit anéantir, s'il pouvoit. Il faut donc qu'à ses yeux ils soient coupables. Mais ils ne sauroient l'être aux yeux des personnes d'honneur et de probité, qui examinent les choses sans préjugés, et qui jugent sans passion.

Encore moins le sont-ils au jugement de celui qui sonde les cœurs et qui connoît leur innocence. *Le monde vous hait*, disoit Jésus-Christ à ses Apôtres, *j'en ai été hat avant vous ; on m'a persécuté, on vous persécutera.* (Joan. 15, 17 et 20.) Prédiction dont nous voyons l'accomplissement de nos jours par la haine implacable que nous portent, grâces au ciel, l'auteur des Anecdotes et tous les autres partisans de l'erreur. Mais aussi est-il dit, et c'est ce qui fait notre consolation : *Vous serez heureux, lorsqu'à mon sujet les hommes vous chargeront d'opprobres, qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront de vous toute sorte de mal contre la vérité ; réjouissez-vous, et faites éclater votre joie.* (Matth. 5. 11).

Le devoir des Missionnaires est de procurer la gloire de Dieu aux dépens même de leur réputation. *Per ignominiam et bonam famam, ut seductores et veraces.* (II. Cor. 6, 8). Et leur bonheur le plus solide en ce monde, est d'être jugés dignes, en la procurant, de souffrir pour Jésus-Christ et comme Jésus-Christ, la calomnie et la persécution. Je suis avec bien du respect, etc.

DEUXIÈME LETTRE

*Du père de Goville, missionnaire de la Compagnie de Jésus, ancien missionnaire de la Chine, à Monsieur ***, au sujet de la réponse qu'a faite à sa première lettre l'auteur des Anecdotes sur l'état de la religion à la Chine.*

MONSIEUR,

L'AUTEUR des Anecdotes (Avertiss. pag. 2), après y avoir pensé, a enfin pris le parti de répondre à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, au sujet des faits calomnieux qu'il m'avoit imputés; c'est-à-dire que dans un écrit de 105 pages, il renouvelle toutes les injures, les invectives, et les plus violentes déclamations répandues dans son premier ouvrage, et qu'il les entremêle de continuel écart, ménagés artificieusement, pour faire oublier aux lecteurs l'état de la question. Il intitule ce libelle : *Réponse à la lettre du père de Goville, ancien missionnaire de la Chine, adressée aux révérends pères Jésuites.*

Est-ce en effet une réponse qui prouve les faits contre lesquels je m'étois inscrit en faux (L. 1, p. 3)? Et ce qu'il promet dans ce titre, l'a-t-il véritablement exécuté? C'est ce que j'entreprends d'examiner dans cette seconde lettre, où je démontre deux choses : la première, que les calomnies dont il a voulu me noircir dans ses Anecdotes, subsistent en leur entier, et se manifestent invinciblement par sa réponse même. La deuxième, que dans cette réponse il invente contre moi de nouvelles calomnies, aussi odieuses et aussi insoutenables que les précédentes.

Quand j'aurai prouvé ces deux articles, on verra ce qu'on doit penser de la hardiesse de cet injuste agresseur, lequel ose dire dès l'avertissement qui est à la tête de sa réponse (p. 2) : *Nous répondons à tout, et les Jésuites doivent être contents* ; et dans le corps de cette prétendue réponse (L. 1 , pag. 6) , *nous répondons à tout, excepté aux injures*. Je vous en laisse le jugement, Monsieur, et à tous ceux qui, comme vous, ont le cœur naturellement droit et équitable.

L'auteur des Anecdotes convaincu de calomnie par sa réponse.

Il y a deux choses à examiner. 1.^o Ce que cet auteur avoit publié contre moi dans ses Anecdotes. 2.^o Comment, pour justifier ce qu'il avoit fausement avancé, il répond (pag. 2) au *démenti le plus net et le plus formel* que je lui ai donné dans ma première lettre. Allons par ordre.

1.^o *J'ai été consulté*, a-t-il dit d'abord (t. 4 , pag. 412 et 413) , *par un Missionnaire sur les cultes chinois*. 2.^o *J'ai répondu à ce Missionnaire par un écrit de ma main, signé de moi, en faveur des superstitions condamnées*, et cela, *après avoir signé le Formulaire, et rendu le serment*, c'est-à-dire, après la publication du décret de Clément XI, faite à la Chine en 1716, auquel j'ai souscrit. 3.^o *Ma réponse tomba entre les mains d'un autre Missionnaire, qui en tira copie, et l'envoya à la sainte Congrégation*. 4.^o Cette copie reçue à Rome, *le Pape ordonna au général des Jésuites de rappeler son religieux de la Chine*. 5.^o *Ayant appris la teneur de la lettre (du père Général), je crie à la calomnie, protestant devant Dieu et devant les hommes, que cette accusation est une imposture*. 6.^o L'ordre de repasser en France est suspendu pour quelque temps, *et je demeure à la Chine, en atten-*

dant des ordres favorables du Pape. 7.º Les Missionnaires de la Propagande, indignés de la fourberie des Jésuites, envoient à Rome l'original écrit de ma main. 8.º Les ordres de la sainte Congrégation sont conformes à ceux du Pape, et on ordonne, pour la deuxième fois, au visiteur, de faire repasser en Europe le religieux coupable, sans délai, sur les premiers vaisseaux. 9.º Je ne juge pas à propos de rendre une obéissance si prompte (t. 4. pag. 412 et 413). 10.º Je m'embarque enfin, mais après des délais de quelques années (ibid.), et je ne passe en Europe qu'après des tergiversations qui durèrent long-temps.

Pour peu que le faiseur d'Anecdotes eût été jaloux de son honneur et de sa réputation, il devoit faire les plus grands efforts pour prouver, *avec la clarté des rayons du soleil* (pag. 384), cette suite de faits que j'ai niés, et que je nie encore. Il y étoit d'autant plus obligé, que me supposant coupable, et concluant du particulier au général, il tomboit avec fureur sur tous les Missionnaires Jésuites, qui, selon lui, sont tous également *rebelles au saint Siège* (pag. 412), tous également *parjures*, tous également *jouant le Pape*, et se *moquant de la religion*. (Rép. pag. 21 et 97).

Accusation infiniment grave, et par la nature du crime, et par le nombre des complices. Pour prouver la vérité de cette accusation, que j'avois traitée de calomnie atroce, il y avoit une voie très-courte, mais décisive. C'étoit de publier l'original de ma réponse à la consultation écrite, disoit-il, *et signée de ma main* (Rép. pag. 16). On attendoit avec impatience cette pièce fameuse, laquelle devoit *me faire boire le calice de l'humiliation*.

Mais, bien loin de la rapporter, comme il le devoit faire, comment se tire-t-il du *démenti* que je lui ai donné, ou du *défi* que je lui ai fait de prouver.

aucun de ces faits rapportés dans le plus grand détail ? Il recule, il embrouille le fait essentiel qui sert de base à son système fabuleux ; il s'entortille dans ses raisonnemens ; et forcé au désaveu du fait principal, il substitue, par un second chef-d'œuvre de mauvaise foi, un écrit secret (pag. 15), aussi faux que ma prétendue réponse à la consultation, comme nous le verrons bientôt, écrit secret déterré, dit-il, par un ecclésiastique prisonnier, dans des archives, qu'on ne nomme point. Il en coûteroit trop à l'orgueil du faiseur d'Anecdotes, de reconnoître sa faute, et encore plus de la réparer.

Puisqu'il n'a pu donner au public, ni le prétendu original de ma réponse à la consultation, ni la copie, deux pièces (pag. 3) contre lesquelles je m'étois inscrit en faux, et que je l'avois défié de produire, n'est-ce pas déjà une preuve générale qui le convainc des calomnies dont il a tâché de me flétrir dans ses Anecdotes ? en voici de plus particulières, tirées des étranges variations et des contradictions manifestes de sa réponse.

PREMIÈRE VARIATION.

Selon ce qu'il avance dans ses Anecdotes (p. 412), c'étoit un Missionnaire qui m'avoit consulté sur les cultes chinois. Aujourd'hui, il avoue dans sa réponse, qu'aucun Missionnaire ne m'a consulté (pag. 20).

DEUXIÈME VARIATION.

J'avois répondu par écrit (pag. 412) à la consultation, et ma réponse signée et écrite de ma main, avoit été mise entre les mains de celui qui l'avoit demandée (pag. 20). Aujourd'hui il reconnoît que je n'ai répondu à aucune consultation, beaucoup moins répondu par un écrit de ma main.

TROISIÈME VARIATION.

A croire les Anecdotes (pag. 413), *ma réponse étoit tombée entre les mains d'un Missionnaire ; il en avoit tiré copie.* Aujourd'hui il n'est plus question d'un Missionnaire qui tire copie ; c'est, dit-il dans sa réponse (pag. 16), *un catéchiste qui ayant appliqué un papier chinois, que l'on sait être fin et transparent, sur l'original, en fit une copie très-ressemblante.* Contradiction visible, et de plus, second mensonge ajouté au premier, comme nous le dirons dans la suite.

QUATRIÈME VARIATION.

Dans un esprit de révolte et plein de mépris pour le saint Siège (pag. 412), *j'avois déclaré sans façon, disoit-il, que la pratique du père Ricci devoit être conservée ; que la condamnation que Rome en avoit faite contre les règles, étoit sans conséquence, et qu'on pouvoit continuer d'offrir, devant les tablettes de Confucius et des ancêtres, des présens, sans retrancher l'inscription ordinaire ; que le Tien et le Chang-ti étoient le Dieu des Chrétiens, et qu'on ne devoit pas ôter des églises, les tableaux où étoit écrit le King-tien (adorez le Ciel).*

Ce détail si circonstancié avoit en marge des guillemets, pour persuader aux lecteurs que c'étoient mes propres paroles mot pour mot, sans addition ni diminution. Aujourd'hui mes paroles ne sont plus mes paroles, et tout ce détail mis sur mon compte, est totalement supprimé dans sa réponse. Il se contente de dire (pag. 15) (et ce qu'il m'attribue est encore une fausseté) que *j'ai reconnu que le Tien et le Chang-ti sont le Dieu des Chrétiens.*

Il y a lieu au reste de s'étonner que cet auteur, qui se vante faussement (pag. 93) d'avoir *soutenu les fatigues de Missionnaire, et de porter les*
marques

marques de l'apostolat, soit si peu instruit du vrai sens du décret *Ex illa die*, qu'il lui fasse dire ce que ce décret ne dit pas. Le Pape, il est vrai, défend de se servir des mots *Tien* et *Chang-ti* pour exprimer le vrai Dieu, *ad significandum verum Deum nomina Tien (Cælum), et Chang-ti (supremus Imperator) penitus rejicienda*; mais il n'est pas moins vrai que le Pape ne va pas plus loin, et qu'en particulier il ne touche nullement à cette question, savoir, si les Chinois ont connu Dieu ou non, sous ces deux caractères de leur langue.

Pour le faiseur d'Anecdotes, sans doute plus éclairé que le saint Siège, il décide hardiment la question; afin de me rendre coupable, il ne craint point de mettre tous les Chinois au nombre des athées, sans s'apercevoir qu'il blasphème ce qu'il ignore, et que de son autorité il fait le procès, non-seulement à une nuée de Missionnaires de tous les ordres, tant anciens que modernes, très-habiles dans l'intelligence des livres chinois, mais encore à M. l'Evêque d'Eleutheropolis, qui, de nos jours, nonobstant le décret *Ex illa die*, sous les yeux du saint Siège, pense comme eux, et soutient avec eux que les Chinois ont connu Dieu, et l'ont exprimé par ces deux noms *Tien* et *Chang-ti*.

CINQUIÈME VARIATION.

Un Missionnaire, disoit l'anonyme (pag. 413), avoit envoyé à Rome la copie de ma réponse, et quelques années après les *Missionnaires de la Propagande* y envoyèrent l'original écrit de la main du père de Goville, et ces deux pièces avoient été reçues à Rome. Aujourd'hui elles n'y ont été ni reçues ni même envoyées; mais il lui plaît dans sa réponse d'imaginer un autre original et une autre copie faite par le pinceau chinois (ce sont encore là deux faussetés, comme on le verra). *La copie*, dit-il,

a été envoyée à Rome , et l'original remis au mandarin , et déposé dans des archives , qu'il a grand soin de ne pas nommer. Quelle preuve plus sensible de la calomnie de ces Anecdotes , et de l'impossibilité où est l'auteur d'apporter la moindre preuve des faits qu'il a inventés contre moi ?

SIXIÈME VARIATION.

Il avoit cité dans ses Anecdotes deux différens ordres donnés au Général des Jésuites (pag. 431). Le premier , disoit-il , donné par le Pape sur la seule copie de ma prétendue réponse à la consultation. Le second , sur l'original même , donné par la sainte Congrégation , dont les ordres furent conformes aux premiers (pag. 55). Aujourd'hui il n'y a plus deux ordres donnés en différens temps , mais un seul , et cet ordre imaginaire étoit , dit-il , suivant le bruit public de Canton , uniquement de la sainte Congrégation.

SEPTIÈME VARIATION.

Le Général des Jésuites pour obéir au Pape (p. 413), avoit ordonné au visiteur de faire repasser en France son religieux coupable , et je n'ai pas plutôt appris la teneur de la lettre (du Général) qui me regardoit , que je me suis mis à crier à la calomnie et à l'imposture. Aujourd'hui la réponse du faiseur d'Anecdotes ne met plus sur la scène , ni le Général des Jésuites , ni le visiteur ; et s'il me fait encore crier à la calomnie , ce n'est plus au sujet de la lettre du Général , mais à l'occasion d'un écrit secret , communiqué , dit-il , par un mandarin à un ecclésiastique prisonnier (pag. 55).

HUITIÈME VARIATION.

Pour étayer la calomnie d'un rappel flétrissant (pag. 413) , il s'étoit autorisé du témoignage des

Missionnaires de la Propagande , touchant la réalité d'une consultation sur les cultes chinois , et d'une réponse écrite et signée de ma main. Aujourd'hui , dit-il dans sa réponse (pag. 18), *ce que les Anecdotes ont rapporté sur la réalité d'une consultation et d'une réponse , c'est sur la bonne foi de quelques voyageurs. Vit-on jamais contradiction plus palpable ?*

NEUVIÈME VARIATION.

Le père de Goville ayant *crié à la calomnie* (p. 412), *la conclusion fut qu'il demeureroit à la Chine , en attendant des ordres favorables du Pape.* Par-là , on insinuoit qu'en vertu de mes représentations , l'ordre de repasser en France avoit été suspendu par le visiteur. Aujourd'hui il n'est plus parlé dans la réponse , ni de représentations de ma part , ni de l'exécution de l'ordre du Général suspendue par le visiteur : et quelles représentations aurois-je pu faire contre un ordre qui ne pouvoit pas m'être connu , puisqu'il n'a jamais existé , et qu'il n'a point été donné au Général des Jésuites , ni écrit de Rome par le Général , ni signifié à la Chine par le visiteur ?

DIXIÈME VARIATION.

L'ordre étoit de *m'embarquer* (p. 413) *sans délai sur les premiers vaisseaux* , et par une nouvelle *désobéissance* de ma part , les *délais avoient été de quelques années* , et il ne fut exécuté qu'*après des tergiversations qui durèrent long-temps.* Aujourd'hui , ni tergiversations pour obéir , ni délais pour partir.

Que de contradictions visibles ! Que de faits odieux avancés hardiment dans les Anecdotes , et que l'auteur , forcé intérieurement d'en reconnoître la fausseté , auroit dû rétracter , s'il avoit eu tant soit peu

de bonne foi ! Se joue-t-on ainsi de la crédulité du public ? Et ceux qui prêtent l'oreille à de semblables écrivains, lorsqu'ils se déchainent contre les Jésuites, sont-ils excusables devant Dieu et devant les hommes, s'ils ne se mettent pas en garde contre la malignité et les impostures de leurs libelles ?

Ce qui étonne, et ce qu'on a de la peine à comprendre, c'est qu'après tant de mensonges, dont le faiseur d'Anecdotes est convaincu, et qui auroient dû le couvrir de confusion, il parle encore d'un air triomphant, et que substituant un second écrit au premier, également rempli de faussetés, il a le front de dire : *La vérité des faits qui regardent le père de Goville (p. 54), a été rétablie et mieux expliquée par la déclaration du Missionnaire, qui a tout vu, tout su et tout entendu à Canton dans le temps de l'événement* ; c'est-à-dire, selon son langage, qu'il a le secret de rétablir *la vérité des faits*, en l'obscurcissant et en la défigurant de plus en plus par de nouvelles calomnies, ainsi que je le ferai voir ; mais peu lui importe. Dans les principes de sa morale, un Jésuite n'a nul droit à sa réputation. Lorsqu'on s'efforce de le décrier, c'est *pour le bien de l'Eglise (p. 5 et 96)*, c'est *pour l'édification des fidèles et le service de l'état*. Supposer des crimes énormes à un membre d'un *corps gangrené depuis les pieds jusqu'à la tête (p. 68)*, c'est le rendre *recommandable dans sa Communauté (p. 61)*, et *digne de la confiance du Général, aussi bien que de l'estime de la Société entière*. Puis ajoutant la raillerie à l'insulte : *c'est lui faire honneur (p. 62)*, poursuit-il, et rendre justice à sa fermeté à ne se point départir des sentimens de sa Compagnie. Peut-on pousser l'outrage plus loin ? Je laisse au lecteur équitable à juger de quel esprit est animé un écrivain capable de se livrer à de tels excès d'injustice et de fureur. Pour moi je les lui pardonne volontiers, et je

souhaite de tout mon cœur que Dieu , vengeur de l'innocence si indignement attaquée, daigne aussi les oublier. »

L'Auteur des Anecdotes convaincu de nouvelles calomnies dans sa réponse.

Ne perdons rien des paroles de cet auteur ; elles méritent d'être pesées attentivement. Voici comment il s'explique (p. 15).

Avant que de répondre en détail à ce que dit le père de Goville, recevez, mes Pères, une relation exacte du fait qui le regarde, dictée, écrite et confirmée de bouche par un Missionnaire, qui a tout vu et tout entendu, qui a déterré l'écrit secret du père et en a fait donner avis à Rome. Ce Missionnaire, principal acteur de la scène, mérite d'autant plus d'être cru, qu'il a été témoin oculaire de tout. Voici comme il s'exprime, et comme il s'est exprimé à Paris, à Rome et ailleurs. Si nous ne marquons pas son nom, c'est pour ne le pas exposer à la mauvaise humeur d'une Société, accoutumée à faire boire jusqu'à la lie le calice amer de sa colère à quiconque a le malheur de lui déplaire.

Beau début, et qui mérite d'abord quelques réflexions.

1.^o Il cite un Missionnaire, mais prisonnier, comme on le va voir. Un homme détenu en prison, et qui a perdu l'usage de sa liberté, comment peut-il tout voir et tout entendre ?

2.^o Ce prisonnier, témoin oculaire, mérite d'être cru, dit-il : mais s'il étoit visiblement partial, s'il étoit du camp ennemi, s'il étoit justement récusable, fût-il tout yeux et tout oreilles, mériteroit-il, je ne dis pas d'être cru, mais même d'être écouté ?

3.^o Ce prisonnier, témoin oculaire, n'est après tout qu'un témoin : or, ce seul témoin, surtout lorsque tant de raisons rendent son témoignage sus-

pect, ne peut certainement faire preuve que chez les amis du faiseur d'Anecdotes, lesquels, quand il s'agit des Jésuites, sont toujours disposés à prendre les plus légers soupçons pour des démonstrations, les accusations d'un ennemi pour des preuves, et de simples apparences pour la réalité. Accoutumés à saisir avec empressement, et à répandre dans le public les fables les plus absurdes, et jusqu'aux bruits incertains de quelques voyageurs ignorans ou peu instruits, ils se flattent de rendre tout croyable, à force de parler contre une Compagnie, qu'ils s'efforcent depuis tant d'années de rendre odieuse.

Mais sans nous arrêter à la forme, venons au fond. Quel est donc ce prisonnier *principal*, ou plutôt unique *acteur de la scène* ? L'homme aux Anecdotes ne veut pas *marquer son nom* ; mais il le fait assez connoître, ce qu'il en rapporte ne pouvant convenir qu'au seul M. Guigue (1). Cet ecclésiastique n'est plus membre du séminaire des Missions étrangères. Il l'étoit encore, lorsque par ordre de l'Empereur *Cang-hi*, il fut mis en prison d'abord à Peking, et ensuite à Canton. Il en sortit par l'amnistie qu'accorda à plusieurs prisonniers le nouvel Empereur *Yong-tching* ; mais rappelé de la Chine par des ordres réitérés, tant du séminaire des Missions étrangères, que de la sainte Congrégation, il est enfin revenu en France depuis quelques années. Les raisons qui l'ont fait mettre en prison à Canton et à Peking, celles qui ont causé son rappel en Europe, et sa sortie du séminaire des Missions étrangères depuis son retour en France, ne sont point de mon sujet, et je me fais un devoir de les supprimer.

(1) Du vivant de l'empereur *Cang-hi*, il n'y a eu d'ecclésiastiques prisonniers à Canton que M. Appiani et M. Guigue (M. Bourghesi n'étoit pas prêtre). Le premier est mort à Macao au mois d'août 1732. Le second est revenu en France, et est actuellement à Rome.

Après cet éclaircissement sur l'auteur de la relation qu'on va rapporter, si cependant elle est de M. Guigue; car ce faiseur d'Anecdotes m'ayant imputé de faux écrits, avec des guillemets en marge, pourroit bien avoir imputé pareillement à M Guigue une relation qui ne seroit pas de lui. Après, dis-je, cet éclaircissement, ne craignons point de paroître devant ce présomptueux Philistin, qui insulte à l'armée d'Israël, et qui, au lieu de la lance ou de l'épée, tient en main une *déclaration secrète*, avec laquelle il menace tout le corps des Jésuites d'une défaite entière et prochaine. Soutenu, aussi bien que David, de la protection du Seigneur, et couvert du seul bouclier de la vérité, il ne me sera pas difficile de triompher de sa haine et de sa fureur. Il ne faut pour cela qu'examiner cette *déclaration secrète*. La voici telle qu'elle est rapportée par l'anonyme dans sa réponse.

Monsieur N. (c'est-à-dire, M. Guigue), (p. 5 et suiv.), *étant détenu dans les prisons de Canton (il étoit, non dans les prisons de Canton, mais dans une vaste et belle bonzerie), un mandarin qui l'aimoit lui conseilla de reconnoître que le Tien et le Chang-ti étoient le Dieu des Chrétiens; qu'il le pouvoit faire par une déclaration secrète, comme avoit fait le père de Goville, et que par-là il obtiendrait sa liberté.* (Faire dire à un mandarin qu'un prisonnier, par ordre de l'Empereur, obtiendrait sa liberté à la faveur d'une déclaration secrète, c'est, dans le génie du gouvernement chinois, la plus haute extravagance qui puisse tomber dans l'esprit). *Monsieur N. répondit au mandarin qu'il avoit de la peine à croire que le père de Goville eût fait une telle déclaration; mais que quand le fait seroit véritable, il ne croyoit pas pouvoir en faire autant. Le Missionnaire ayant parlé à plusieurs Européens de la déclaration du père de Goville, ce père, qui*

en fut informé, l'accusa hautement d'être un calomniateur, et l'appela en réparation; mais Monsieur N. ayant informé le mandarin de ce qui se passoit, et de l'embarras où il se trouvoit, celui-ci trouva moyen de tirer la déclaration du lieu secret où elle étoit en dépôt, quoique cela ne fût pas permis, et il la communiqua à l'ecclésiastique prisonnier, qui, sans perdre de temps, la fit copier par un catéchiste qu'il avoit auprès de lui, lequel ayant appliqué un papier chinois, que l'on sait être fin et transparent, sur l'original, en fit une copie très-ressemblante. Monsieur N. ayant cette copie la fit voir à plusieurs personnes, et la nouvelle étant bientôt venue au père de Goville, que l'on avoit sa déclaration en original, et qu'on la montrait, ce père se croyant assuré qu'on ne pouvoit en donner de preuves, encore moins la montrer, parce qu'il étoit défendu de la tirer des archives où elle étoit déposée, intenta procès à Monsieur N. et l'accusa comme faussaire; mais le Missionnaire ayant eu la précaution de faire voir l'original de la déclaration du père de Goville à plusieurs Missionnaires de la Propagande, avant que de la remettre au mandarin, ceux-ci écrivirent à Rome, et y envoyèrent la copie que Monsieur N. avoit fait tirer, d'où, en conséquence, ordre fut donné au Général de faire repasser son religieux en France.

Voilà un long narré qui contient plusieurs chefs d'accusation. Quelle est ma réponse? Elle est courte; autant d'articles, autant de mensonges, et je défie le faiseur d'Anecdotes d'en prouver un seul. Cependant, il se sait si bon gré du récit qu'il vient de faire, qu'à la page 55, il reprend sommairement ce qu'il avoit déjà dit, de crainte apparemment qu'il n'échappe à la mémoire du lecteur. Écoutons-le.

Par ce récit, quoi qu'il en soit de la consultation et de la réponse à la consultation, il est vrai que

le père de Goville a donné un écrit secret ; vrai que cet écrit étoit favorable aux superstitions condamnées ; vrai que cet écrit avoit été donné pour n'être pas montré ; vrai que le secret fut éventé par un mandarin à l'ecclésiastique prisonnier ; vrai que le père de Goville l'ayant appris, cria à la calomnie, comme il fait aujourd'hui ; vrai que l'écrit fut produit en original, et en même temps copié ; vrai que les Missionnaires de la Propagande furent témoins de la conformité des deux écrits ; vrai qu'ils en écrivirent à Rome ; vrai que l'ordre y fut donné pour rappeler en Europe le père de Goville.

Récapitulation faite sans doute pour *me faire boire de plus en plus le calice de l'humiliation* (p. 18). Mais pourquoi y a-t-il omis un article, sur lequel il avoit tant appuyé à la page 16, et qui devoit lui paroître essentiel, parce qu'il confirmoit en quelque sorte tous les autres, savoir, que *j'accusai hautement l'ecclésiastique prisonnier* (p. 16) *d'être un calomniateur ; que je l'appelai en réparation ; que je lui intentai procès, et l'accusai comme faussaire ?*

Est-ce à dessein que le faiseur d'Anecdotes dissimule cet article si bien circonstancié ? Peut-être a-t-il entrevu qu'il pouvoit se tourner en preuve contre lui, comme en effet il est de nature à répandre un grand jour sur toutes les faussetés qui lui ont servi à fabriquer cette histoire.

Car enfin un *procès intenté* par un Missionnaire contre un Missionnaire dans un pays infidèle, tel que la Chine, a dû faire un grand éclat, non-seulement dans le pays même, mais dans l'Europe entière. Les Jésuites manquoient-ils alors d'ennemis à Canton ? Non certes. Et où en manquent-ils ? Combien d'émissaires, combien de surveillans, combien de pensionnaires du parti répandus partout, et jusqu'à Peking même ; je le répète, jusqu'à

Pekin même ! D'ailleurs combien de négocians de toutes les nations de l'Europe, faisant le commerce à Canton, lesquels n'auroient pu ignorer ce *procès intenté* !

Par quelle fatalité ne met-on donc sur la scène qu'en l'année 1736, et après un *démenti net et formel* (L. 1, p. 1.), un fait si public, si criant et si scandaleux, qui seroit arrivé à Canton quinze ou vingt ans auparavant ? S'il eût été véritable, je ne crains pas de le dire, cent bouches l'auroient fait retentir dans tous les coins de l'univers, et on l'auroit habillé de toutes les façons dans une infinité de libelles satiriques. Cependant jusqu'à cette année 1736, on a gardé en Europe un profond silence sur ce *procès intenté* ; on l'y a ignoré, et on l'ignore encore à Canton. Preuve certaine, non-seulement que le fait est faux, mais que la relation *dictée, écrite, et confirmée par un Missionnaire* (p. 15), est pareillement une fausse relation.

Procès intenté. Quand ? A quel tribunal ? Quel juge en a connu ? Est-ce le vice-roi de Canton ? Est-ce l'Evêque du lieu ? Qu'on nous dise donc des choses possibles, vraisemblables, sensées et prouvées, si l'on veut être cru. Quand on a tant de penchant à débiter des mensonges, du moins faudroit-il savoir leur donner quelque ressemblance avec la vérité.

Procès intenté. Pourquoi ? A titre de *faussaire*, dit-on, de *calomniateur*, et de *calomniateur appelé en réparation* (p. 16). La même réponse revient. Devant qui ai-je accusé l'ecclésiastique prisonnier ? Quel a été le juge ? Quel jugement a-t-il rendu ?

Si j'ai accusé *hautement* l'ecclésiastique d'être un calomniateur et un faussaire, il n'aura pas manqué de se défendre *hautement* de cette accusation, c'est-à-dire que, du moins, il s'en sera défendu pardevant

tous les Missionnaires qui étoient alors à Canton, au nombre de trente ou quarante. Mais quelle nouvelle espèce de prudence et de *précaution* dans cet accusé ! Il veut prouver *hautement*, qu'il n'est ni calomniateur, ni faussaire, et avant de remettre au mandarin *l'original de la déclaration secrète*, il ne le fait voir qu'aux seuls Missionnaires de la Propagande, car il n'est fait mention que d'eux seuls : c'est-à-dire, qu'il ne le fait voir qu'à M. Appiani, et aux révérends pères Joseph Ceru et Dominique Perroni. Qu'il fait beau voir après cela le faiseur d'Anecdotes dire avec emphase (p. 18), *l'inspection de l'original convainquit tout le monde ! A quoi se réduit tout ce monde ? A trois personnes seulement, et à rien de plus. Je soutiens donc, et sans crainte d'être démenti par tout ce monde qu'il cite, je soutiens que tout le détail de la relation dictée, écrite, et confirmée par un Missionnaire, est une pure fiction, aussi notoire que celle de la déclaration secrète, ou de l'écrit secret favorable aux superstitions condamnées, déposé chez un mandarin. Cet écrit secret n'exista jamais, et c'est encore une pièce fausse et supposée.*

D'où il résulte, 1.^o que cet *écrit secret* n'a pu être ni *déterré par l'ecclésiastique prisonnier* ; 2.^o ni *communiqué à l'ecclésiastique par un mandarin* ; 3.^o ni *copié par un catéchiste* ; 4.^o ni *la copie montrée aux Missionnaires de la Propagande* ; 5.^o ni *ladite copie envoyée par eux à Rome* ; 6.^o ni *l'original remis au mandarin* ; 7.^o ni *en conséquence l'ordre donné au Général des Jésuites de me faire passer en France*. Tous faits avancés avec autant de hardiesse que de fausseté ; et ces conséquences sont liées nécessairement avec le principe. Il s'agit de l'établir d'une manière convaincante, et qui ne laisse pas le moindre doute.

En premier lieu, si cet *écrit secret* est réel, et

que la *copie en ait été envoyée à Rome*, ainsi que l'assure le faiseur d'Anecdotes, et qu'elle y ait été reçue, elle doit être dans les archives de la Propagande. Pourquoi ne la produit-il pas, lui qui, à l'entendre, semble avoir la clef de ces archives, et en disposer à son gré? Après *le défi* que je lui ai donné, c'étoit une voie sûre de se justifier et de me confondre. Pourquoi ne s'en sert-il pas? Est-ce par ménagement pour ma personne? N'est-ce pas plutôt par l'impuissance où il est de produire ce qui n'a jamais existé?

Qu'il me réponde en second lieu, en quelle langue étoit cette *déclaration secrète*. Ce ne pouvoit être qu'en latin ou en français; car je ne sais ni écrire les caractères chinois, ni même manier le pinceau. On la suppose pourtant de ma main, puisqu'un *catéchiste ayant appliqué un papier fin et transparent sur l'original, en fit une copie très-ressemblante*. On avoit déjà dit nettement dans les Anecdotes, que *l'original étoit écrit de la main du père de Goville* (p. 413).

Or, à quel propos donner à des mandarins une déclaration *secrète*, en une langue qu'ils ne pouvoient ni lire ni entendre? Et la donner, sans que ni moi ni aucun Missionnaire de Canton en ayons été requis par aucun mandarin? Et la donner *en faveur des superstitions condamnées*, après avoir signé, en 1716, avec serment, le décret du saint Siège? Encore faut-il quelque apparence de raison, ou plutôt, quelque grand intérêt, pour violer un serment rendu publiquement et par écrit, et cela au hasard d'être infailliblement découvert: car enfin, je n'ignorois pas combien il y avoit alors à Canton d'yeux ennemis qui m'éclairoient de fort près, et qui étudioient toutes mes démarches. Est-on scélérat et parjure de gaieté de cœur? se fait-on

un jeu de trahir sans fruit sa conscience , précisément pour la trahir ?

Mais quel intérêt pouvois-je avoir , et qu'avois-je à espérer des mandarins de Canton pour leur donner une *déclaration secrète contre le saint Siège* ? Dès l'année 1707 j'avois reçu la patente de l'Empereur , et en vertu de cette patente il m'étoit permis de rester dans l'Empire. Au mois de janvier 1708 , je commençai à demeurer à Canton en toute liberté , gérant les affaires de notre Mission française , au vu et au su des mandarins , et avec l'expres consentement du vice-roi. J'ai beau y penser , je ne vois rien qui puisse soutenir le plus léger prétexte à une supposition si mal concertée.

Le faiseur d'Anecdotes , pour donner à ses calomnies quelque air de vérité , hasarde deux conjectures que j'ai honte de rapporter , tant elles sont frivoles.

La première , c'est , dit-il (p. 18) , que *j'ai été forcé de répondre* , par une déclaration secrète , conformément au sentiment de la Compagnie. Qui donc m'a forcé de répondre , et quand ai-je été interrogé ? car une réponse , surtout une *réponse forcée* , suppose une interrogation. Par qui ai-je été interrogé ? à quelle occasion ?

Avant les décrets de Clément XI , les Jésuites permettoient , il est vrai , et ils ont cru devoir permettre les cérémonies chinoises , telles qu'Alexandre VII les avoit permises , et ils les regardoient comme un culte civil et politique. Peut-on douter qu'ils n'aient agi de bonne foi , de même que tant de Missionnaires de differens ordres , qui ont tenu la même conduite ? C'est la justice que leur rend Clément XI lui-même dans le décret du 20 novembre 1704 , en excusant , comme il fait , la droiture de leurs intentions (1). Mais depuis la publication du décret *Ex*

(1) *Culpanas non esse illos Missionarios qui aliam pra-*

illa die, faite à la Chine en 1716, les Jésuites n'ont plus qu'un seul et même sentiment, qui est celui de la soumission. Les calomnies et les satires de leurs ennemis, n'ont servi qu'à la rendre plus authentique et plus solennelle. Le saint Siège a la signature de chaque Missionnaire jésuite. La vérité parle aux yeux. S'opiniâtrer, comme fait l'anonyme, malgré l'évidence des faits, à dire le contraire, c'est nier qu'il fait jour en plein midi.

Sa deuxième conjecture est aussi peu sensée et également insoutenable. Il prétend que *j'ai été obligé de me servir de ce moyen* (d'une déclaration secrète en faveur des superstitions condamnées) *pour me défendre des Portugais* (p. 18 et 19), *qui ne voyoient qu'avec des yeux mécontents, le commerce que je faisois des pains d'or des Chinois avec l'argent des Européens.*

Nouvelle calomnie sur laquelle j'aurai bientôt de quoi le confondre. En attendant, qu'il me dise ce que j'avois à craindre des marchands portugais. Je demourois à Canton avec la patente de l'Empereur, et la permission expresse du vice-roi. J'étois en possession, depuis l'année 1708, d'y exercer mon emploi sans contradiction. Que pouvois-je donc craindre des Portugais dans un port, qui d'ailleurs étoit libre et ouvert à toutes les nations? N'ayant rien à craindre de la part des Portugais, quel besoin pouvois-je avoir de me défendre d'eux? Ayant à me défendre d'eux, le plaisant moyen pour m'en défendre, que de mettre en dépôt chez les infidèles une déclaration secrète en faveur des superstitions condamnées?

sim.... sequi hactenus duxerunt, cum mirum videri non debeat, quod in ejusmodi materia per tot annos discussa, et in qua juxta diversas Apostolicæ sedi expositas circumstantias, diversa itidem antehac emanarunt ejusdem sedis responsa, concordés omnes non fuerint in eadem sententia.

Déclaration secrète, dit-on (p. 55), et *donnée pour n'être pas montrée*. Une pièce secrète, et donnée pour n'être pas montrée, fut-elle jamais faite pour servir de *défense* ?

Déclaration en faveur des superstitions condamnées. Et qu'importe à des marchands portugais, ce que pense ou ne pense pas un Missionnaire français, en matière de religion ?

Déclaration déposée chez les infidèles. Et cette pièce ensevelie dans l'oubli même des infidèles, dont le sort étoit de ne jamais voir le jour, on la donne sérieusement pour une arme offensive et *dé-fensive* contre les *Portugais* ! Non, le public n'est point assez dupe ni assez crédule, pour ajouter foi à des impostures si grossièrement imaginées.

Cependant, que l'auteur de ces impostures suppose des faits arrivés à la Chine, c'est-à-dire, à cinq ou six mille lieues de la France, et que sur ces faits tant de fois réfutés, il tâche d'en imposer au public, j'en suis moins surpris. Il sait qu'il n'est pas facile d'éclaircir la vérité dans des pays si éloignés. Mais ne faut-il pas qu'il ait perdu toute pudeur, pour supposer, comme étant arrivés en Europe, des faits qui se seroient, pour ainsi dire, passés sous nos yeux, s'ils étoient véritables, et dont il est si aisé de découvrir la fausseté ? C'est ce que fait le faiseur d'Anecdotes, qui, après un *démenti le plus formel*, a encore le front de soutenir, dans sa réponse, la même fausseté qu'il avoit avancée dans ses Anecdotes, savoir, *que le Général des Jésuites, en conséquence d'un ordre de la sainte Congrégation, m'a rappelé en France. La sainte Congrégation a ses archives*, lui ai-je dit avec l'assurance d'un homme qui ne craint rien, parce qu'en effet je n'ai rien à craindre. Je l'ai dit, et je le répète avec la même assurance. *La sainte Congrégation a ses archives ; qu'on les consulte*, tant sur

les ordres prétendus donnés au Général des Jésuites pour me rappeler en France , que sur la déclaration secrète , ou sur la réponse à la consultation : *à coup sûr , on n'y trouvera jamais ce qui n'a jamais été.* L'ordre de me rappeler de la Chine est donc évidemment une pure fiction. La *déclaration secrète* , qui l'a , dit-on , occasioné , est donc aussi malicieusement composée , que l'ordre même.

A tant de calomnies que l'anonyme a imaginées , et qu'il débite sans honte à la faveur des ténèbres où il se tient caché , il ajoute un *fait nouveau* , qui lui a échappé dans ses six tomes d'Anecdotes , et dont heureusement il s'est rappelé le souvenir dans sa réponse. Il me reproche d'avoir fait à Canton (L. 1. p. 19) *un des plus grands négoes de l'Orient.* Après quoi il me remet charitablement devant les yeux *les lois de Dieu et de l'Eglise , qui défendent le négoce si fortement aux ecclésiastiques et aux religieux* (p. 20). Je lui suis obligé de son zèle à me rappeler le souvenir de mes devoirs ; mais j'aurois voulu qu'il eût été plus attentif à ne se pas contredire lui-même. Dans la même page , où il parle de ce *fait* comme *nouveau* , on n'a qu'à lire cinq ou six lignes de suite , et l'on verra que tout à coup ce même *fait* cesse sous sa plume d'être *nouveau*. *C'est* , dit-il , *la coutume de la Compagnie , aussi déclarée pour le négoce dans ces pays d'Orient , que pour les cultes condamnés* (p. 19).

Mais que le fait soit nouveau ou non , l'accusation n'en est pas moins grave , et sans doute il en a des preuves d'une évidence incontestable , et auxquelles il n'y a point de réplique. Examinons-les. C'est ainsi qu'il s'exprime :

Quand le père de Goville devoit crier de toutes ses forces , on dira qu'il exercoit à Canton un des plus grands négoes de l'Orient , qui consiste à changer les pains d'or des Chinois , avec l'argent des étrangers.

étrangers. Les marchands français, ostendais, et surtout les Anglais qui abondent à Canton, sont autant de témoins de ce nouveau fait, auquel il pourra donner les couleurs qu'il voudra, mais qu'il ne sauroit nier, sans se décrier auprès de tant d'honnêtes gens, qui l'ont vu, et qui ont traité avec lui.

Loin de crier de toutes mes forces, je souscris avec plaisir aux éloges qu'il donne à ces Messieurs, surtout aux Français, avec lesquels il étoit naturel que j'eusse des liaisons plus particulières, et dont j'ai connu de près le mérite et la probité. Je m'en tiens volontiers à leur témoignage. Ils ont éprouvé plus d'une fois quelle étoit ma délicatesse à ne point entrer dans ce qui concernoit leur négoce.

Quelques-uns d'eux qui se défioient des marchands chinois, naturellement rusés et trompeurs, ont eu souvent recours à moi, soit par rapport aux mandarins de la douane et autres, soit par rapport aux marchands de Canton, pour savoir à qui ils pourroient s'adresser avec plus de sûreté, et je leur indiquois ceux de ces marchands qui étoient le plus en réputation de probité et de bonne foi. Ils savent qu'en leur rendant ce foible service, ni l'or des Chinois, ni l'argent des Européens n'ont jamais passé par mes mains, et je suis persuadé que, s'il étoit nécessaire, ils en donneroient le démenti à ce ténébreux auteur des Anecdotes.

Si ce fait *nouveau* eût été réel et public, comme il le prétend, il seroit venu infailliblement à la connoissance de M. Mezzabarba, légat apostolique, qui n'auroit pu se dispenser de m'en faire de justes réprimandes. En ai-je reçu de sa part? Ce prélat est encore plein de vie: il est aisé de s'en informer. Du moins mes supérieurs n'auroient pu l'ignorer, et le parti le plus modéré qu'ils auroient eu à prendre pour éviter l'éclat, c'étoit de me retirer de Canton;

pendant ils m'y ont laissé près de dix-sept ans sans interruption, toujours chargé des affaires de notre mission française; et lorsqu'il s'est agi d'une députation en France, leur choix a tombé sur moi préférablement à tout autre.

Il semble que cela devrait suffire pour confondre l'auteur anonyme qui a fabriqué cette nouvelle imposture; mais il cite MM. les marchands d'Europe, comme *témoins oculaires de ce fait nouveau*, qui *l'ont vu*, dit-il, et qui *ont traité avec moi*, et *je ne saurois le nier sans me décrier dans leur esprit*. C'est-là l'unique preuve sur laquelle il fonde son accusation calomnieuse. La preuve est forte, et le cas que j'ai toujours fait de la probité de ces Messieurs, ne me permet pas de récuser leur témoignage. Ainsi il n'avoit qu'à les rapporter, et j'étois convaincu d'avoir *fait à Canton le plus grand négoce de l'Orient*. Mais du moins, que ne nomme-t-il quelqu'un de ceux qu'il cite, *qui ont vu le fait nouveau de mon négoce, et qui ont traité avec moi!* A-t-il donc acquis le droit d'être cru sur sa parole? Je ne prétends pas, moi, qu'il me croie sur la mienne; et pour le satisfaire et achever de le confondre, je vais les rapporter ces témoignages, donnés non-seulement par ceux qu'il prend à témoin de ce *fait nouveau*, mais encore par le révérend père Joseph Ceru, procureur-général de la congrégation de la Propagande à Canton, où il a demeuré en cette qualité tout le temps qu'il a été Missionnaire de la Chine.

On trouvera ces témoignages déposés en original, chez M. Melin, notaire à Paris, rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul. Ils sont de personnes connues, de personnes en place, qui ont mérité par leur probité toute l'estime et toute la confiance, l'un des deux légats du saint Siège, M. le cardinal de Tournon, et M. Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, et les autres de la royale Compagnie des Indes, qui,

pendant plusieurs années, les a fait chefs et directeurs de son commerce à la Chine, abandonnant ses plus grands intérêts à leur droiture et à leur capacité.

Pour ce qui regarde la calomnie de la *déclaration secrète en faveur des superstitions condamnées*, si je ne cite que le seul père Joseph Ceru, protonotaire apostolique, et, depuis 1710 jusqu'à 1736, procureur-général de la sainte Congrégation, c'est que son témoignage est suffisant et sans réplique, et que d'ailleurs les trois autres Missionnaires de la Propagande, qui demeuroient avec lui à Canton, savoir, M. Amodei, le père Perroni et M. Appiani, sont morts; le premier, à Canton, le 24 juillet 1715; le second, à Canton, le 14 octobre 1729, et le dernier à Macao, au mois d'août 1732.

Témoignage du révérend père Joseph Ceru, protonotaire apostolique, et procureur-général de la sacrée Congrégation.

Je soussigné, requis de dire la vérité, atteste que, tout le temps que j'ai demeuré en Chine dans la ville de Canton, c'est-à-dire, depuis 1710 jusqu'à 1721 (*inclusivement*) en qualité de Missionnaire et de procureur-général de la sainte Congrégation de Propaganda fide, je n'ai jamais su ni oui dire que le révérend père Pierre de Goville, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, et procureur à Canton des révé-

Ego infra scriptus, requisitus pro veritate, attestor, me nunquam scivisse, aut audivisse toto tempore quo demoratus fui in Sinis, in civitate Cantoniensi, nimirum ab anno 1710 usque ad annum 1721, Missionarius et procurator generalis S. Congregationis de Propaganda fide, A. R. P. Petrum de Goville, S. J. Missionarium, et Cantone procuratorem RR. PP. Gallorum ejusdem Societatis in Sinis, fe-

rends pères Jésuites français, ait fait et donné à Canton, comme il est dit, un écrit favorable aux superstitions chinoises, prosrites et condamnées par le saint Siège apostolique; beaucoup moins ai-je jamais vu la copie ou l'original de cet écrit.

De plus, j'atteste que tout le temps susdit que j'ai passé à la Chine avec le père de Goville dans la ville de Canton, je n'ai jamais pensé; ni su d'ailleurs, ni ouï dire que ledit père de Goville ait exercé à Canton le commerce de l'or. En foi de quoi j'ai écrit de ma main et signé la présente attestation, et mis à icelle le sceau dont j'ai coutume de me servir. A Rome, dans la maison de saint Laurent *in Lucina*, le 3 avril 1736.

JOSEPH CERU de la Congrégation des Clercs mineurs, protonotaire apostolique, et procureur-général en cour de Rome, des Missions orientales de la sainte Congrégation de *Propaganda fide*.

cisse et dedisse Cantone, uti fertur, cuidam mandarino scriptum favorabile superstitionibus sinensibus, proscriptis et damnatis à S. Sede apostolica, et multò minùs me unquam vidisse ipsius copiam vel originale.

Insuper attestor toto temporis spatio, quo in Sinis mansi cum eodem R. P. de Goville in civitate Cantoniensi, me nunquam sensisse, aut ab aliis rescivisse, vel audivisse præfatum A. R. P. de Goville auri commercium exercuisse in prædicta civitate Cantoniensi cum mercatoribus Europæis. In quorum fidem hanc attestationem meâ manu scripsi et subscripsi, atque meo solito sigillo munivi. Romæ, in domo S. Laurentii in Lucina, die 3 aprilis 1736.

JOSEPH CERU C. R. M. protonotarius apostolicus, et in curia procurator generalis Missionum orientalium S. Congregationis de *Propaganda fide*.

Après tant de traits calomnieux lancés contre les Jésuites par l'auteur anonyme des Anecdotes, il a encore l'audace de prendre le ton haut, et de leur adresser ces paroles d'un air insultant: *Ecoutez, mes Pères, et soyez confondus* (L. 1. p. 72). J'aurois bien plus de raison d'emprunter ici son style, et de lui dire à mon tour: *Ecoutez, et soyez confondu.*

On eut, dites-vous, la précaution de faire voir l'original de la déclaration du P. de Goville à plusieurs Missionnaires..... et ceux-ci écrivirent à Rome, et y envoyèrent la copie très-ressemblante, confrontée avec l'original..... Ils furent témoins de la conformité des deux écrits. Voilà ce que vous avancez; et le procureur-général de la Propagande, son homme de confiance, et l'âme de tous ses Missionnaires, vous répond nettement: « Je n'ai jamais » vu ni la copie ni l'original de cet écrit favorable » aux superstitions condamnées. » *Attestor..... multò minus me unquam vidisse ipsius copiam vel originale.* Ce qu'il n'a jamais eu sous les yeux, comment l'a-t-il eu dans les mains pour l'envoyer à Rome? N'ayant vu ni l'original ni la copie, comment a-t-il pu confronter la copie avec l'original!

Ecoutez encore et soyez confondu. *Le commerce que je faisais des pains d'or des Chinois contre l'argent des Européens, étoit, dites-vous, de notoriété publique à Canton, et les marchands français, ostendais et anglais, en sont autant de témoins.* Et le même père Ceru qui a commencé à être procureur-général de la Propagande à Canton depuis 1710 jusqu'à 1721, inclusivement, et qui continue encore à Rome dans le même emploi, tant on a reconnu en lui de sagesse, de capacité et de vertu; ce même père, dis-je, atteste qu'il n'a jamais pensé, ni su d'ailleurs, ni ouï dire de moi rien de semblable. *Insuper attestor..... me nunquam sen-*

sisse, aut ab aliis rescivisse, vel audivisse præfatum R. P. auri commercium exercuisse. Écoutez donc, et soyez confondu.

Témoignage de M. de la Bretesche-Litoust, chef et directeur du commerce de la Compagnie des Indes à Canton.

Pour satisfaire à la justice que vous attendez de moi, mon très-révérénd père, je certifie par le présent, que pendant les années 1721, 1722, et 1723, que je suis resté à Canton pour la Compagnie des Indes, je n'ai vu pratiquer aucune espèce de commerce, ni à vous, mon révérend père, ni à aucun de votre société; en foi de quoi j'ai signé. A Nantes, le 6 mai 1736. DE LA BRETESCHE-LITOUST.

Témoignage de M. du Velaër, chef et directeur du commerce de la Compagnie des Indes à Canton.

Par l'extrait que vous m'envoyez, mon R. P., vous m'apprenez une nouvelle à laquelle je suis bien sensible, étant parfaitement convaincu de votre innocence, sur ce que vos ennemis s'avisent de vous imputer. J'ai passé douze ans de suite au service de la Compagnie à la Chine et dans tous les ports de l'Inde, et pendant les quatre dernières années j'ai été directeur de son commerce à Canton. Il seroit assez difficile que pendant un si long séjour, voyant tous les négocians, et chinois et étrangers, le commerce dont on vous accuse ne fût pas venu à ma connoissance. Je vous dois donc la justice, et je suis charmé de vous la rendre, que je n'ai jamais ouï dire sur les lieux qu'on vous ait en aucune façon soupçonné d'avoir traité avec des marchands d'Europe, d'avoir exercé le commerce de l'or, ni d'avoir changé les pains d'or des Chinois avec l'argent des étrangers.

Je prends, mon révérend père, toute la part possible à la peine qu'on vous fait injustement, et je souhaite que mon témoignage, rendu à la vérité, puisse vous servir dans le besoin, et en quelque sorte vous consoler. Je suis, etc. A Lorient, ce 20 mars 1736. DU VELAER.

P. S. J'oubliois de vous dire, mon révérend père, qu'après les différentes questions qu'on m'a faites à mon retour en France sur vos Missions de l'Orient, je dois être moins surpris qu'un autre, des traits qui échappent continuellement à vos adversaires. J'en ai été cependant quelquefois aussi scandalisé, qu'il est vrai que la conduite et le zèle de vos Missionnaires m'ont toujours édifié dans toutes les parties de l'Asie et de l'Amérique que j'ai parcourues. DU VELAER.

Témoignage de M. Gardin du Brassay, premier lieutenant sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes.

Je soussigné, requis par le révérend père de Genville, ancien Missionnaire de la Chine, de dire la plus exacte vérité, reconnois et déclare que pendant mon séjour d'environ quatre ans et demi aux Indes, étant arrivé à la Chine le 30 septembre 1720, et à Canton le 13 mai 1721, et de retour en France le 24 juillet 1724, je n'ai ni vu, ni su, ni ouï dire qu'il ait jamais fait le commerce de l'or, soit avec des marchands européens, soit avec d'autres étrangers, ni qu'il ait jamais fait aucun traité avec eux, en foi de quoi je rends le présent témoignage; et que dans trois voyages que j'ai faits depuis à Canton, je n'ai jamais entendu dire rien de semblable sur son compte, soit de la part des marchands européens, soit de celle des Chinois, ni des Missionnaires qui demeuroient alors à Canton. Fait à Rennes, le 16 mai 1736. GARDIN DU BROSSAY, premier lieutenant sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes.

P. S. J'entre véritablement dans vos peines, et je m'étonne comme vous, qu'il se trouve des gens assez méchants pour avancer des faits aussi calomnieux que ceux que l'on vous impute. Heureusement vous avez pour vous votre conscience, et le témoignage de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens qui vous ont connu : je n'en excepte ni Chinois, ni Anglais, ni Français; je vous envoie le mien, et je souhaite de tout mon cœur qu'on vous rende la même justice partout. GARDIN DU BROSSAY.

Témoignage de M. Arson.

En suivant les conseils du R. P. de Goville, jésuite, par rapport aux affaires de mon commerce particulier à Canton, à la Chine, j'ai trouvé en lui un parfait désintéressement. Je n'ai jamais su par moi-même, ni ouï dire sur les lieux, qu'il ait fait, ou qu'on l'ait soupçonné de faire aucun commerce, soit avec les Français, soit avec aucun autre Européen ou Chinois : j'atteste la vérité de ces faits par le présent témoignage. A Villiers sur Marne, ce 14 juillet 1736. ARSON.

Témoignage de M. de Lage.

Nous soussigné Gilles-René de Lage, Chevalier, Seigneur de Cueilly sur Marne, et autres lieux, Capitaine des vaisseaux de Sa Majesté Catholique, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de S. Louis.

Après avoir lu dans un livre intitulé : *Réponse à la lettre du père de Goville*, etc. page 19. *Le commerce que ce père faisoit*, etc. Certifions à tous qu'il appartiendra, qu'en l'année 1713 nous sommes partis de Cadix pour le voyage de la mer du Sud sur la frégate *Notre-Dame de Lorette*, dont nous étions capitaine et directeur; que de Lima au Pérou nous avons fait route pour les côtes de la Chine; qu'au mois de janvier 1716 nous sommes arrivés à Macao,

et de là à Canton, capitale de la province de Chine où nous sommes restés environ dix mois : que nous y avons connu le père de Goville, supérieur d'une Mission, qui à notre prière voulut bien nous assister de ses conseils, nous accompagner chez les mandarins de guerre et de douane; voir si nos interprètes disoient à ces officiers ce que nous leur disions, et vérifier si les traités de pains d'or et autres effets que nous acquérions des négocians chinois, par contrat double en langue française et caractères chinois, étoient conformes à nos intentions. Le père de Goville nous a rendu à ce sujet plusieurs services essentiels, et sans lui nous aurions été fort embarrassés; c'est en cela uniquement qu'ont consisté les relations que nous avons eues avec lui pendant notre séjour à Canton: ce que nous certifions véritable. A Paris ce 10 juillet 1736, et y avons apposé le cachet de nos armes.

DE LAGE DE CUEILLY.

L'anonyme ne s'avisera-t-il pas de dire que ces témoignages sont contre moi, et appuient la malignité de ses accusations? car, que sait-on? il n'y a rien à quoi on ne doive s'attendre d'un homme de son caractère, toujours déterminé, quand il pense aux Jésuites, à parler contre les lumières de sa conscience, et à combattre la vérité connue. Il a bien osé donner pour des faits avoués les mêmes faits que j'ai contredits si hautement, et sur lesquels je lui ai donné le démenti le plus formel et le plus authentique.

J'avois dit dans ma première lettre, que l'ouvrage des Anecdotes n'étoit, à proprement parler, qu'*un tissu de faussetés, d'injures, de vagues et de violentes déclamations*; et il répond que ma lettre en dit assez, pour faire juger de la vérité des faits rapportés. (Avert. p. 1).

J'avois dit que la relation d'un particulier attribuée

à M. Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, *telle que nous la voyons, pleine de fiel à chaque page, de remarques fausses et infamantes d'un prétendu Missionnaire, de noires calomnies sans preuves et sans nombre, calomnioit cet illustre prélat; et ma lettre, répond hardiment l'anonyme, fait juger de la sincérité du journal* (ibid).

J'avois rapporté ces paroles du père Fouquet, jésuite, maintenant évêque d'Eleutheropolis, tirées d'une de ses lettres, que l'anonyme a rendue publique. « J'ai toujours cru que notre Compagnie s'étoit distinguée dès sa naissance, par son zèle à combattre » dans toutes les parties du monde les erreurs dans » la doctrine, les déréglemens dans les mœurs, et » les cultes superstitieux qui déshonorent la religion : c'est, ce me semble, ce qu'elle a fait avec » succès sous les ordres du Vicaire de Jésus-Christ, » partout où il a jugé à propos de l'employer. » Paroles contradictoires à tant d'atroces calomnies, dont fourmille tout l'ouvrage des Anecdotes. Que fait cet auteur? Il ose dire (p. 70) que c'est *faussetment* que j'*attribue* au père Fouquet ce qu'il a écrit; est-ce donc que ce qu'il avoit écrit il l'a depuis rétracté? Qu'on nous montre cette rétractation. C'est un nouveau défi que je fais à l'anonyme, et dont il ne se tirera pas mieux que des précédens. Moi, au contraire, j'ose assurer que ce témoignage rendu à la vérité par le Jésuite, ne sera jamais contredit ni désavoué par l'Evêque.

Je souscris, disois-je, (p. 2) au décret de Clément XI, publié à la Chine en l'année 1716, avec une entière soumission de cœur et d'esprit... et je ne me suis jamais départi de l'obéissance que je promis. Je rendois encore la même justice à tous les Missionnaires jésuites, français et non français. Et l'anonyme, comme s'il avoit entrepris de justifier sa révolte contre les décisions dogmatiques de l'Eglise, en s'associant

malicieusement les Jésuites, s'acharne à leur prêter, en cent endroits de sa réponse, un *complot* insensé contre la bulle *Ex illa die*, un concert impie pour ne se soumettre jamais, une désobéissance ouverte et scandaleuse, une révolte enfin devenue aussi naturelle à la Société, que la nécessité de respirer pour vivre.

Il cite le décret d'Innocent XIII, donné le 13 septembre 1723, contre les Jésuites, qui n'avoient été ni appelés ni ouïs; mais il n'a pas la droiture d'ajouter dans sa réponse, que Benoît XIII son successeur, après avoir vu et examiné ce qu'ils alléguèrent pour leur défense, le révoqua, du moins verbalement, dès le mois de mars 1725. Preuve incontestable, et de la soumission des Missionnaires jésuites au décret *Ex illa die*, et de la persuasion où étoit ce saint Pape, de la sincérité de leur soumission.

Des actes publics, rapportés dans le recueil des Lettres édifiantes et curieuses, nous apprennent pour quelle raison tous les Missionnaires, sans exception, de quelque ordre qu'ils fussent, ont été exilés de Canton à Macao. Et par la plus insigne malignité, ou par un accès de folie qu'on ne peut comprendre, on vous a chassés, dit l'anonyme, (p. 105) pour avoir voulu détrôner un prince qui occupoit légitimement le trône; ne faisant point réflexion que les Jésuites de Peking, c'est-à-dire, ces prétendus ennemis du trône, non-seulement sont encore tous à Peking, comme auparavant, au nombre d'une vingtaine et plus, mais qu'ils y sont pour la plupart au service, et même dans les bonnes grâces de l'Empereur *Yong-tching*, et que ce prince, bien loin d'avoir chassé les anciens Missionnaires, vient encore tout récemment, et à leur prière, d'en appeler deux nouveaux à la Cour, les pères Boussel et Foureau.

Les deux Légats du saint Siège à la Chine étoient chargés d'une commission infiniment délicate, et dont l'exécution, suivant les règles de la prudence humaine, étoit très-difficile, pour ne pas dire impossible. S'ils ont eu le malheur de n'y pas réussir, c'est aux Jésuites qu'il faut s'en prendre, dit le faiseur d'Anecdotes; car il est déterminé à les rendre coupables de tout le mal qui arrive. Quoi de plus injuste? S'il venoit en France un légat du saint Siège pour y faire abroger la loi salique, tout le crédit des Jésuites, quelque grand qu'on le supposât, viendrait-il à bout de faire changer cette loi? Et où seroit alors l'équité et le bon sens de leur imputer le mauvais succès de la négociation?

L'application est aisée à faire. Les honneurs décernés dans l'empire de la Chine envers le philosophe Confucius, et les ancêtres jusqu'à la quatrième génération seulement et non au-delà, sont la base du gouvernement de la nation, et les Chinois tiennent à leurs usages, du moins autant que nous tenons à notre loi salique. Ce que le fils aîné de l'Eglise refuseroit à la Tiare, qu'il respecte et qu'il honore, est-il surprenant qu'un Empereur infidèle ne l'ait pas accordé aux légats du saint Siège?

Je crois avoir démontré, pour parler le langage de l'anonyme, *avec la clarté des rayons du soleil*, que les Anecdotes, cet ouvrage de ténèbres, auquel plusieurs mains ont travaillé, comme on le voit par les différences du style, n'est qu'un tissu de faussetés, de mensonges, d'invectives, d'impostures et de calomnies. C'est donc avec vérité que je puis appliquer aux auteurs inconnus de ce libelle, ce qu'ils disent si faussement des Jésuites, dans l'avertissement qui est à la tête de leur réponse. (p. 1.)

Compte désormais qui voudra sur la parole de ces écrivains sans nom, qui, dans l'obscurité où ils se cachent, inondent l'Europe de leurs libelles et

de leurs satires contre les Jésuites. *Le public n'en veut plus être la dupe. On sait depuis long-temps ce que ce nouveau genre d'hommes est capable de dire et d'écrire contre eux. Nier les vérités les plus sensibles , répéter sans cesse des faussetés cent fois réfutées , assurer avec une intrépidité qui déconcerte ce qu'ils savent n'être pas vrai , remplir leurs écrits de fables et d'impostures : ce sont les traits par lesquels ces écrivains ténébreux se font tous les jours connoître à l'univers. C'est en particulier le caractère des auteurs de ces prétendues Anecdotes, qui ne sont que des rapsodies usées, et un chef-d'œuvre de malignité et de mauvaise foi.*

Ils promettent, dans la réponse à ma lettre, de nouveaux mémoires contre les Jésuites, c'est-à-dire, de nouvelles contraventions aux ordres du saint Siège, de nouvelles impostures et de nouveaux scandales. Pour moi, s'ils m'attaquent encore, je me condamne dès à présent au silence. Par-là, selon l'expression de l'Apôtre, *j'entasserai des charbons ardens sur leur tête* (Rom. 12, 20), et j'aurai du moins la consolation de leur donner un exemple de patience et de charité, qui s'élèvera un jour contr'eux.

Quoi qu'il en soit de la conduite qu'ils tiendront à mon égard, je leur pardonne d'avance et leurs injures et leurs calomnies, tant celles qu'ils pourroient inventer dans la suite, que celles qu'ils ont déjà répandues partout, qu'ils ont soutenues opiniâtrément contre le témoignage de leur conscience, et qu'ils ont tâché inutilement d'accréditer et de justifier. *In hoc cognoscent omnes quia Discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* (Joan. 13, 35.) J'ai l'honneur d'être, etc.

L E T T R E

Du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Dortous de Mairan, directeur de l'Académie des Sciences.

A Pekin, ce 11 août 1730.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

Il ne m'est pas possible de vous exprimer tout ce que j'ai senti de plaisir et de reconnoissance, en lisant l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 d'octobre de l'année 1728. Vous me marquez d'abord beaucoup plus de satisfaction que n'en méritent les bagatelles que j'ai pris la liberté de faire offrir à l'Académie royale des Sciences; vous me parlez ensuite des grâces qu'elle a bien voulu me faire: car je ne puis ni ne dois regarder autrement la commission qu'elle a donnée à M. de Fontenelle de m'en remercier en son nom, et le magnifique présent (1), dont elle a daigné l'accompagner. Confus de tant de politesse et d'honnêtetés dont je me crois si peu digne, tout ce que j'ai pu faire, c'est de m'adresser à M. de Fontenelle lui-même, en le suppliant d'employer ce merveilleux talent qu'il a de persuader et de bien dire tout ce qu'il veut, pour faire connoître aux illustres membres de votre Compagnie, les sentimens de ma parfaite estime et de ma vive reconnoissance.

Les doutes que vous me proposez ensuite, Mon-

(1) Les Mémoires de l'Académie des Sciences.

sieur , me font voir que vous avez lu avec beaucoup de réflexion tout ce que les différens auteurs ont écrit différemment de la Chine et de ses habitans ; en supposant la vérité des faits qu'ils ont rapportés , vous en tirez les plus justes conséquences sur la morale et sur le gouvernement de ces peuples. Je vous avoue même que j'ai été surpris de voir avec quelle finesse de discernement vous saisissez le point de vue sous lequel on doit considérer les Chinois ; ce n'est qu'après avoir approfondi les mœurs et le génie de cette nation , que vous *flottez entre l'admiration et le doute.*

Ce que vous admirez dans les Chinois , c'est , Monsieur , ce qui nous frappe nous-mêmes , qui sommes témoins de la sagesse avec laquelle ce vaste Empire se gouverne. Permettez-moi de vous rappeler vos propres paroles , je les relis toujours avec un nouveau plaisir.

Mon admiration , dites - vous , tombe sur l'ancienneté de la monarchie , la constitution du gouvernement , la sagesse et la justice de ses rois , l'amour du travail et la docilité de ses peuples , et en général sur l'esprit d'ordre et sur la constance inébranlable de la nation dans son attachement aux lois et aux anciennes coutumes. Je ne sais si ce dernier trait du caractère chinois , l'attachement inviolable aux anciennes coutumes , joint au respect pour les pères et pour les vieillards , et aux honneurs presque divins qu'on leur rend pendant leur vie et après leur mort , n'est pas la source de tout le reste. Je serois assez tenté de le croire , et quand j'en envisage les suites , j'en pardonne volontiers les excès. Si le commun des hommes étoit raisonnable à un certain point , il faudroit toujours consulter la raison , et renfermer tout ce qu'on exige d'eux dans les limites qu'elle prescrit ; mais les hommes étant tels qu'ils sont , il faut le plus

souvent les mener par delà la raison , et les engager même à ne la pas trop écouter dans certaines rencontres , parce qu'ils ne seront jamais en état d'y apporter le tempérament et les distinctions nécessaires. J'avoue qu'une semblable disposition d'esprit dans un peuple , et une telle politique dans ceux qui le gouvernent , sont bien contraires à l'établissement du christianisme , et nous ne le voyons que trop par les dernières nouvelles de la Chine. Mais telle est cependant la nature des choses , et je ne puis en cela que louer et plaindre ceux qui sont les victimes d'un premier et mauvais choix.

Voilà , Monsieur , ce que vous louez dans les Chinois ; mais l'idée avantageuse dont vous êtes prévenu en faveur de cette nation , est mêlée de doutes qu'une critique judicieuse a fait naître , et sur lesquels vous demandez des éclaircissemens. Ces doutes regardent la certitude de leurs *observations astronomiques , l'authenticité de leurs anciennes histoires , la perfection de leurs arts et de leurs sciences , et d'autres choses dont il vous semble qu'on leur fait honneur sur des preuves qui ne sont pas toujours bien solides. C'est pourquoi , ajoutez-vous , je serois très-curieux de voir quelque chose de l'astronomie des Chinois , de leur système du monde , et des observations du pays par une traduction toute simple.*

Il semble , Monsieur , que le père Gaubil ait prévu la demande que vous deviez me faire. Dès l'année 1727 il envoya au père Souciet à Paris , un recueil d'observations astronomiques , géographiques , chronologiques et physiques , tirées des anciens livres chinois , ou faites nouvellement à la Chine. Elles ont été données au public , et sans doute vous les aurez déjà vues quand vous recevrez ma lettre. Les observations astronomiques faites anciennement par les Chinois , se trouvent dans leurs histoires , dans leurs traités d'astronomie , ou dans d'autres livres d'une
antiquité

antiquité incontestable. Elles consistent en vingt-six éclipses du soleil, que le père Gaubil a calculées, et qu'il a trouvées par le calcul tomber juste à l'an, au mois et au jour marqué dans les auteurs chinois; ainsi, je crois, Monsieur, que vous aurez été satisfait sur cet article.

De mon côté je vous envoie une traduction littérale des premiers temps de la monarchie chinoise, de ces temps douteux et sujets à la critique, qui se sont écoulés depuis *Fo-hi*, fondateur de cette monarchie, jusqu'à l'empereur *Yao*. Vous y verrez ce que les Chinois pensent et débitent sur l'origine de leur empire, de leurs sciences et de leurs arts. Voilà, Monsieur, une partie de ce que vous souhaitiez de moi, et il ne me reste plus que de vous répondre sur les autres difficultés que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer.

Il vous paroît surprenant que le génie des Chinois, d'ailleurs très-estimable, nous soit si inférieur sur ce qu'on appelle sciences spéculatives. Ils ont eu, dites-vous, assez d'esprit et de bon sens pour favoriser ces sciences plus qu'aucun peuple du monde : ils les cultivent, si on les en croit, depuis plus de quatre mille ans sans interruption, et avec cela, je ne sache pas qu'il se soit trouvé parmi eux un seul homme qui les ait médiocrement approfondies..... Vous n'ignorez pas, ajoutez-vous, comment ils ont été redressés par les PP. Ricci, Adam Schall, Verbiest, et plusieurs autres, au sujet de leur calendrier, qui a toujours fait néanmoins une de leurs plus importantes affaires d'état. Au contraire, les sciences mathématiques et physiques, à compter depuis les Egyptiens et les Grecs, n'ont été cultivées chez nous que par reprises, et ces reprises ont été même très-courtes en comparaison des intervalles de barbarie et d'ignorance qui en ont interrompu les progrès, ou tout à fait

éteint la mémoire ; souvent dans l'obscurité , plus souvent dans l'indigence , et presque toujours errantes , nos sciences l'emportent encore sur celles de la Chine , qui sont depuis tant de siècles sur le trône. Je vois bien que le même tour d'esprit qui fait des Chinois un peuple propre au gouvernement , si jaloux de la gloire et du bonheur de l'état , et si capable lui-même d'être heureux par sa docilité et sa tranquillité naturelle , l'éloigne d'autant plus de cette sagacité , de cette ardeur , et de cette inquiétude qu'on nomme curiosité , et qui fait avancer à si grands pas dans les sciences. Mais toujours est-il encore bien étonnant que le hasard , la variété de la nature , et les récompenses , n'aient pas fait naitre chez eux quelqu'une de ces têtes extraordinaires qui frayent le chemin à toute une postérité.

Vous vous étendez ensuite , Monsieur , sur l'ignorance profonde où ils étoient de la géographie , lorsque le père Ricci arriva chez eux , c'est-à-dire , vers le commencement du siècle passé ; sur quoi vous faites la réflexion suivante. *Cette ignorance crasse dans les premiers élémens de la géographie et de la cosmographie presque inséparable de l'astronomie , peut-elle s'accorder avec les lumières de cette science , avec la théorie et le calcul des éclipses ? Un peuple puissant et nombreux s'applique de temps immémorial à une science ; il en fait une de ses affaires les plus importantes ; les honneurs , les richesses et la faveur des princes accompagnent les découvertes qu'on y peut faire , et cette science demeure dans le berceau , sans progrès , et l'on n'en connott pas encore la partie la plus intéressante ! Voilà ce qui me paroit inconcevable.*

D'où vous concluez , Monsieur , avec cette justesse d'esprit qui vous est si naturelle : *Il semble donc que , tout bien considéré , les arts et les sciences ne doivent pas être de si ancienne date à la Chine ,*

ou que les Chinois sont de tous les peuples les moins heureusement nés pour les arts et pour les sciences ; aussi incapables de perfectionner que d'inventer , ils ont de la poudre à canon depuis un temps immémorial , et ils n'ont pas su imaginer le canon ; ils ont l'art des estampes , sans avoir celui de l'imprimerie , qui le suivit chez nous de si près. Ils ont donc bien peu de talens à tous ces égards. Paradoxe étrange , je l'avoue , mais qui n'est pas indigne d'être approfondi et discuté avec soin.

Il est vrai , Monsieur , que les Chinois se sont appliqués de tout temps à l'astronomie ; mais il n'est pas aisé de dire quel étoit le degré de capacité de leurs premiers mathématiciens. Si l'on consulte leur histoire , on voit les premiers empereurs ordonner à l'un de régler ou de réformer le cycle , à l'autre de faire des instrumens , des sphères , et d'observer le ciel. Celui-ci est chargé de travailler sur les nombres , et celui-là sur la musique. On donne à un autre la commission de faire un calendrier ; les empereurs eux-mêmes s'en mêlent , et les princes de leur sang sont employés à l'exécution. Il est hors de doute que ceux qu'on appliquoit à cette sorte de science préféralement aux autres , en savoient du moins les principes , et qu'avec un peu d'application ils pouvoient y réussir : aussi ne les voit-on pas s'excuser sur leur peu de capacité ; au contraire , ils mettent incontinent la main à l'œuvre. Mais où avoient-ils puisé ces connoissances ? Il y a de l'apparence qu'en ces temps si reculés , certaines familles étoient les dépositaires des arts et des sciences , que les pères transmettoient à leurs enfans : une des raisons qu'on apporte de la longue vie que Dieu accordoit aux patriarches , c'est afin qu'ils eussent le temps de perfectionner et d'enseigner à leurs descendans l'astronomie et la géométrie dont ils étoient les inventeurs. Cela supposé , il est vraisemblable que la colonie qui vint d'abord à

la Chine n'étoit pas tout à fait dépourvue de gens capables d'observer les astres, de connoître leurs mouvemens, et d'expliquer les phénomènes du ciel.

A l'égard des instrumens qu'on leur ordonnoit de faire, étoient-ils de leur invention, ou les faisoient-ils sur le modèle de ceux qu'ils avoient vus, ou dont ils avoient entendu parler? C'est ce que j'ignore, et tout ce que j'en pourrois dire n'iroit pas au-delà de la conjecture. Il est bien certain que ces premiers instrumens, dont il est parlé au commencement de l'histoire chinoise, étoient bien éloignés de la perfection de ceux dont on se sert en Europe. Ils suffisoient néanmoins à ces anciens astronomes pour la fin qu'ils se proposoient, c'est-à-dire, pour régler les saisons par rapport au gouvernement du peuple et à la culture des terres, pour déterminer les lunaisons de chaque année solaire, et intercaler à propos, et pour faire un calendrier à leurs usages. Ils n'avoient pas besoin pour cela de voir les satellites de Jupiter et les anses de Saturne, ni d'être au fait du raffinement et de la précision de nos instrumens : ils n'avoient point de télescopes, et ils ne se servoient que de longs tuyaux qui pouvoient bien aider la vue, mais non pas leur découvrir tout ce qu'on voit aujourd'hui dans le ciel.

C'est cela même, Monsieur, qui vous paroît étrange, que les Chinois *ayant cultivé depuis si long-temps ce qu'on appelle sciences spéculatives, il ne se soit pas trouvé un homme qui les ait médiocrement approfondies*. Cela me paroît comme à vous presque incroyable; cependant je n'en accuse pas le fond d'esprit des Chinois, comme s'ils manquoient de lumières et de cette vivacité qui approfondit les matières, puisqu'on les voit réussir en d'autres choses qui ne demandent pas moins de génie et de pénétration que l'astronomie et la géométrie. Plusieurs causes qui concourent ensemble,

ont arrêté jusqu'ici les progrès qu'ils pouvoient faire dans ces sciences, et l'arrêteront toujours tant qu'elles subsisteront.

La première est que ceux qui pourtoient s'y distinguer n'ont point de récompense à attendre. On voit dans l'histoire la négligence des mathématiciens punie sévèrement; mais on n'en voit point dont le travail ait été récompensé, ni que leur application à observer le ciel ait mis à couvert de l'indigence. Tout ce que peuvent espérer ceux qui passent leur vie dans le tribunal des mathématiques, c'est de parvenir aux premiers emplois de ce tribunal; mais le revenu de ces emplois suffit à peine pour un entretien assez modique: car ce tribunal n'est pas souverain; il est subordonné à celui des cérémonies duquel il dépend. Il n'est pas du nombre des neuf qui sont nommés *Kieou-King*, dont on assemble tous les présidens pour délibérer des affaires importantes de l'Empire. En un mot, comme il n'a rien à voir sur la terre, il n'a presque rien à y prétendre.

Si le président du tribunal, étant riche et amateur de ces sciences, s'étudioit à les perfectionner; s'il vouloit raffiner ou enchérir sur ses prédécesseurs, multiplier les observations ou réformer la manière de les faire, il s'exciteroit aussitôt un soulèvement général parmi les membres du tribunal, et tous s'obstineroient à s'en tenir à la pratique ordinaire. *A quoi bon, diroient-ils, se jeter dans de nouveaux embarras, qui nous exposent à faire des fautes, qu'on ne manque jamais de punir par le retranchement d'une ou de deux années de nos appointemens? n'est-ce pas chercher à mourir de faim, pour se rendre utile aux autres?*

C'est là sans doute ce qui a empêché que dans l'observatoire de Pekin on ne se servît de lunettes pour découvrir ce qui échappe à la vue, et de pendules

pour la précision du temps. Le palais de l'Empereur en est bien fourni, et elles sont de la main des plus habiles ouvriers d'Europe : cependant l'empereur Cang-hi qui a fait réformer les tables, et placer dans l'observatoire tant de beaux instrumens; qui savoit d'ailleurs mieux que personne combien les lunettes et les pendules sont nécessaires pour faire des observations exactes, n'en a point ordonné l'usage à ses mathématiciens. Sans doute que ceux-ci se sont fortement opposés à cette invention, et qu'ils ont fait valoir l'attachement de la nation pour les anciens usages, tandis qu'ils n'étoient guidés que par leur propre intérêt : il est même à craindre que dans un changement de dynastie, les vieux instrumens chinois mis au billon par l'ordre de ce grand prince, ne reparoissent avec honneur, et que ceux qui occupent aujourd'hui si utilement leur place, ne soient envoyés à la fonderie pour en éteindre jusqu'au souvenir.

Le moyen de faire fleurir ces sciences à la Chine, ce seroit que non-seulement un empereur, mais que plusieurs empereurs de suite favorisassent ceux qui par leur étude et par leur application parviennent à faire de nouvelles découvertes; qu'ils établissent des fonds solides pour récompenser le mérite, et pour fournir aux frais des voyages et des instrumens nécessaires; qu'ils délivrassent les mathématiciens de la crainte de tomber dans l'indigence, ou de se voir condamnés par des gens peu versés dans ces sortes de connoissances, et qui ne savent pas démêler si une erreur vient ou de négligence, ou d'ignorance, ou du défaut des tables et des principes qu'on leur assigne pour calculer.

On a dit, et il est vrai que les empereurs font de grandes dépenses pour le tribunal des mathématiques; mais ces dépenses n'aboutissent qu'à suivre le train ordinaire, et le mérite n'en est pas mieux

récompensé. Le feu empereur Cang-hi en a plus fait lui seul que plusieurs de ceux qui l'ont précédé : il faudroit continuer ce qu'il a si bien commencé ; mais on suppose qu'il n'y a plus rien à faire , et qu'on est arrivé à la perfection. Le corps d'astronomie fait par les ordres de ce grand prince a paru par les soins d'Yong-tching son successeur ; il est imprimé et distribué , voilà la règle immuable : si dans la suite des temps les astres ne s'y conforment pas , ce sera leur faute , et non pas celle des calculateurs. Enfin on n'y touchera jamais selon les apparences , à moins qu'il n'arrive du dérangement dans les saisons.

La seconde cause qui arrête le progrès de ces sciences , c'est qu'il n'y a rien ni au-dehors ni au-dedans qui pique et entretienne l'émulation. Si la Chine avoit dans son voisinage un royaume indépendant qui cultivât les sciences , et dont les écrivains fussent capables de relever les erreurs des Chinois en fait d'astronomie , peut-être qu'ils se réveilleroient de leur assoupissement , et que les empereurs deviendroient plus attentifs à avancer le progrès de cette science ; encore ne sais-je si l'on ne prendroit pas plutôt le parti d'aller subjuguier ce royaume pour lui imposer silence , et le forcer à recevoir humblement le calendrier : ce ne seroit pas la première fois qu'on auroit vu les Chinois faire la guerre pour un almanach.

Il n'y a pas plus d'émulation au-dedans , ou elle est si légère qu'on ne s'en aperçoit pas ; cela vient de ce que j'ai déjà dit , que l'étude de l'astronomie n'est nullement la voie qui conduise aux richesses et aux honneurs. La grande route pour parvenir aux emplois , c'est l'étude des *King* , de l'histoire , des lois et de la morale ; c'est d'apprendre à faire ce qu'ils appellent le *Ouen-tchang* , c'est-à-dire à écrire poliment , en termes choisis et propres , du sujet qu'on

traite. C'est par cette voie qu'on parvient au degré de docteur, et dès-là qu'on a obtenu ce grade, on est dans un honneur et dans un crédit que les commodités de la vie suivent de près, parce qu'alors on ne tarde pas à être mandarin. Ceux mêmes qui en attendant ce poste, lequel ne peut guère leur manquer, sont obligés de retourner dans leurs provinces, y sont fort considérés des mandarins du lieu; ils mettent leur famille à couvert de toute vexation, et ils y jouissent de plusieurs privilèges.

Au reste il ne faut pas croire, comme quelques-uns se le sont imaginé, que pour obtenir ce degré, on doive pâler toute sa vie sur des livres. Dans les examens qui se font à Peking tous les trois ans, ceux qui parviennent au degré de docteur, dont le nombre est fixé à cent cinquante, ne sont âgés pour l'ordinaire que de vingt-quatre à trente ans. J'en ai vu plusieurs qui n'ayant pas encore vingt ans, étoient non-seulement docteurs, mais encore *Hanlin*.

Les hanlins sont choisis parmi les plus habiles docteurs. On en a composé un tribunal particulier, qui est dans le palais; leurs fonctions sont les plus honorables. Ils sont chargés d'écrire l'histoire, et l'Empereur les consulte dans les affaires importantes: c'est de leur corps que se tirent ceux qu'on envoie dans les provinces, afin d'y être examinateurs des compositions que font les lettrés, pour parvenir aux degrés de bacheliers ou de licenciés.

Il est à remarquer que sous la dynastie précédente, entre tous les licenciés qui venoient de trois en trois ans à la cour pour y être examinés, on en élevoit trois cents au degré de docteur. Les Tartares Mantcheoux, après avoir conquis la Chine, réduisirent ce nombre à la moitié: l'Empereur en a reçu quatre cents cette année, sans que cette augmentation puisse tirer à conséquence pour la suite. On les a fait passer par un second examen pour leur choisir un chef qui

se nomme *Tchouang-yuen*, auquel l'Empereur rend ce jour-là de grands honneurs : celui qui l'emporta par le mérite et sur qui le choix tomba, n'avoit pas encore trente ans. Les deux qui en approchèrent de plus près n'étoient guère plus âgés : on donne au premier le nom de *Pang-yuen*, et le deuxième s'appelle *Tan-hoa*.

Voilà, Monsieur, ce qui soutient les Chinois dans leurs études; voilà ce qui les fait passer les jours et les nuits à mettre dans leur tête leurs anciens livres qu'ils appellent *King*, à apprendre par cœur diverses sentences choisies, et quantité d'excellentes compositions qu'ils imitent, et que quelquefois ils s'approprient dans un examen critique et décisif.

Ce n'est pas au reste par la seule force du génie et par l'avantage d'une heureuse mémoire, que ceux dont j'ai parlé parvinrent au doctorat avant l'âge de vingt ans : ils en étoient en partie redevables aux soins et aux dépenses qu'avoient faites leurs parens pour les rendre habiles. Je sais que le père d'un de ces jeunes docteurs, qui étoit docteur lui-même, avoit toujours à sa table trois autres docteurs, auxquels il donnoit de bons appointemens pour prendre soin de son fils. L'un d'eux lui apprenoit à composer en prose et en vers; l'autre, à former des caractères qui fussent au-dessus du commun; le troisième lui enseignoit les principaux points de l'histoire, les causes de la décadence de certaines dynasties, et de l'élévation de celles qui ont pris leur place. C'étoit par manière d'entretien qu'on faisoit couler dans son esprit et dans son cœur la connoissance des lois, les principes de la morale, les vertus des grands empereurs, et les exemples d'une rare fidélité envers le prince, qui ont rendu certaines familles illustres; et comme ce jeune homme avoit l'esprit vif et facile, il devint bientôt aussi savant que ses maîtres.

S'il eût été établi dès le commencement de la monarchie qu'il y auroit des docteurs astronomes et d'autres géomètres, qu'ils ne seroient admis dans le tribunal qu'après avoir passé par de rigoureux examens, mais que dans la suite, quand ils auroient donné des preuves de leur application et de leur mérite, ils seroient faits gouverneurs de province, ou présidens des grands tribunaux de la cour, les mathématiques et les mathématiciens seroient bien plus en honneur : nous aurions aujourd'hui une longue suite d'observations qui seroient d'un grand usage, et qui nous épargneroient bien du chemin.

Mais, comme je l'ai dit plus haut, les Chinois n'ont travaillé que pour eux seuls ; et quoiqu'ils aient cultivé l'astronomie avant toutes les autres nations, ils ne s'y sont appliqués qu'autant qu'elle étoit nécessaire à la fin qu'ils se proposoient. Ils continuent comme ils ont commencé ; ils iront toujours terre à terre, et il n'y a pas à espérer qu'ils prennent jamais leur vol plus haut, non - seulement parce qu'ils n'ont pas, comme vous l'avez fort bien remarqué, cette *sagacité, cette inquiétude qui sert à avancer dans les sciences*, mais encore parce qu'ils se bornent à ce qui est purement nécessaire ; et que, selon l'idée qu'ils se sont formée du bonheur personnel et de la tranquillité de l'état, ils ne croient pas qu'il faille se morfondre, ni gêner son esprit pour des choses de pure spéculation, qui ne peuvent nous rendre ni plus heureux ni plus tranquilles.

Cette disposition assez générale a eu cependant ses exceptions ; et quand vous dites, Monsieur, qu'*il est étonnant que le hasard, la variété de la nature, et les récompenses n'aient pas fait naitre chez les Chinois quelqu'une de ces têtes extraordinaires qui fraient le chemin à toute une postérité* ; on peut vous répondre qu'il y en a eu de ces hommes rares, mais qu'ils n'ont été ni soutenus ni suivis. On voit

d'anciens historiens parler du triangle rectangle comme d'une chose commune et expliquée par le célèbre *Tcheou - Kong*, qui vivoit onze cents ans avant Jésus - Christ. J'ai ouï dire au feu Empereur que c'étoit une des plus anciennes connoissances de la Chine, et il y en a qui prétendent que le fameux *Yu* s'en servit. Si cela est, Pythagore n'est pas le premier qui ait eu la gloire de cette découverte. Ce qu'ils disent de la période de dix-neuf ans, et d'autres points que le père Gaubil a rapportés dans son histoire de l'astronomie, prouve assez que dès les commencemens il y a eu à la Chine des esprits inventifs, et que leurs successeurs ont négligé d'entrer dans le chemin qui leur étoit frayé.

Quoi qu'il en soit des premières connoissances qu'ont eues les Chinois en matière d'astronomie et de géométrie, il est certain qu'ils ne les ont pas poussées fort loin, et qu'aujourd'hui ils n'en sont guère plus avancés. Le malheur est qu'ils s'en mettent peu en peine; les sciences de pure spéculation, qui ne nourrissent que l'esprit, ne sont pas fort de leur goût.

L'astrologie leur plaît davantage. Qu'on dise à un Chinois qu'il sera bientôt mandarin, l'astrologue est payé sur le champ. Ce qu'il y a de singulier à la Chine, c'est qu'il n'y a que des aveugles qui se mêlent de l'astrologie judiciaire, et qui prédisent la bonne ou la mauvaise fortune. Quand on reproche cette foiblesse aux Chinois tant soit peu éclairés, ils répondent qu'à la vérité ils entendent volontiers ce qui flatte leur amour propre et le désir qu'ils ont de s'agrandir, mais qu'ils ne sont pas assez simples pour croire que ces aveugles aient une connoissance certaine de l'avenir; qu'il n'y a que le peuple crédule qui ajoute foi à leurs prédictions, et qui en est toujours la dupe; que pour eux, s'ils font venir ces sortes de gens dans leurs maisons, c'est par manière

de passe-temps , parce qu'ils savent jouer des instrumens , qu'ils chantent bien , et qu'ils racontent agréablement une histoire.

Mais , ajoutez-vous , ne seroit-ce pas la langue chinoise qui par sa prodigieuse difficulté seroit d'un grand préjudice aux lettrés qui voudroient s'appliquer aux sciences de raisonnement ? Ils sont obligés de passer la meilleure partie de leur vie à étudier des signes et des tons. Ce que vous dites de celle des Tartares Mant - cheoux dans le détail ingénieux que vous nous en donnez , me fait croire qu'elle pourroit lever cet obstacle , si elle prenoit le dessus.

Non , Monsieur , la langue chinoise n'est point un obstacle au progrès des sciences spéculatives. Si toute l'autorité de la dynastie présente venoit à bout , ce que je ne crois pas possible , d'introduire la langue tartare et de la substituer à la langue chinoise , les sciences n'en seroient pas plus avancées , par les raisons que j'ai apportées , et qui subsisteront toujours. Il est vrai que tout étranger donnera , comme vous faites , la préférence à la langue tartare ; mais les Chinois penseront toujours autrement : je ne parle pas seulement des Chinois qui ne savent que leur langue , et qui ne peuvent pas porter un jugement de comparaison , je parle de ceux qui possèdent l'une et l'autre langue. J'ai questionné sur cela des docteurs chinois , qui savoient toutes les finesses et les délicatesses de la langue des Mant - cheoux , et qu'on a mis dans le tribunal des versions , pour traduire des livres chinois en tartare. Comme ils donnoient tout l'avantage à la langue chinoise , je crus qu'ils décidoient ou par vanité ou par prévention pour leur langue maternelle ; c'est pourquoi je m'adressai à des Mant-cheoux fort habiles dans la langue chinoise. Ils commencèrent d'abord par faire l'éloge de leur langue et de leurs caractères ; mais ensuite ils avouèrent qu'il y avoit dans la langue

chinoise des tours fins , des expressions délicates , et un laconisme auquel la langue mant-cheou ne peut atteindre ; qu'un petit nombre de caractères chinois forme dans l'esprit des idées vastes , nobles et difficiles à rendre dans une autre langue ; et que si dans le discours elle est susceptible d'équivoque , il ne s'en trouve jamais dans les livres.

Vous voyez , Monsieur , que je conviens avec vous de ce qui vous a frappé sur le peu de progrès que les Chinois ont fait dans les sciences spéculatives. Vous avez découvert justement leur foible ; mais comme si vous appréhendiez d'avoir offensé une nation que vous estimez par bien des endroits , il semble que vous vouliez vous réconcilier avec elle , en louant ce qu'elle a de véritablement estimable. C'est la réflexion que j'ai faite en lisant les paroles suivantes de votre lettre : *Du reste , ne pensez pas que les Chinois deviennent par-là bien méprisables à mes yeux. Peu s'en faut au contraire , que , tout bien compté , je ne les estime davantage. Ce qui est bien certain , c'est que la vanité des Chinois auroit de quoi se consoler du peu de progrès qu'ils ont fait dans les sciences , et qu'ils peuvent prendre leur revanche sur nous en des choses bien plus importantes. Ils peuvent reprocher à l'Europe et à ses habitans en général , qu'ils ne sont pas plus avancés dans les qualités qui produisent un gouvernement constant et une vie tranquille , et que bien que depuis Platon et Aristote on ne cesse de parler ici morale et politique , il ne paroît pas cependant qu'on y soit plus sage ni moins étourdi sur ses véritables intérêts , qu'on l'étoit il y a deux mille ans.*

Je suis ravi de voir , Monsieur , que vous rendez ainsi justice à tout le monde sans préoccupation ni partialité ; mais revenons aux doutes que vous m'avez fait l'honneur de me proposer. Vous dites que la

certitude qui résulte des observations astronomiques ne tombe que sur les époques, et non sur le détail ou la nature des faits historiques, etc. Il est vrai, l'observation bien faite fixe un temps, et ne touche pas à la vérité ou à la fausseté des choses qu'on dit s'être passées dans ce temps-là. Mais cette difficulté est commune à toutes les anciennes histoires profanes. Quelle sûreté avons-nous des faits historiques des Egyptiens, des Grecs, des Romains? je ne dis pas des temps les plus reculés, qu'on regarde comme fabuleux, mais de ceux mêmes qui n'ont précédé l'ère chrétienne que de quelques siècles. Combien de disputes parmi les savans, qui ne pouvant tout à fait se fier à la bonne foi des anciens écrivains, ont été obligés d'établir des règles de critique pour distinguer le vrai du faux, ou plutôt pour approcher du vraisemblable autant qu'il étoit possible.

On ne voit point que les Chinois, comme d'autres nations, aient eu des raisons prises ou de l'intérêt ou de la jalousie des peuples voisins, pour altérer ou falsifier leur histoire; elle consiste dans une exposition fort simple des principaux faits qui peuvent servir de modèle et d'instruction à la postérité. Leurs historiens paroissent sincères et ne cherchent que la vérité : ils n'affirment point ce qu'ils croient douteux; et lorsqu'ils ne s'accordent point ensemble sur la durée plus ou moins longue d'un règne particulier ou d'une dynastie entière, ou de quelque autre fait, ils apportent leurs raisons, et laissent à chacun la liberté d'en croire ce qu'il voudra.

On ne remarque pas que leurs historiens aillent chercher l'origine de leur nation dans les temps les plus reculés; il ne paroît pas même qu'ils soient persuadés que venir de loin, ce soit venir de bon lieu, ni que la gloire d'une nation consiste dans son ancienneté. Si cela étoit, on ne verroit pas les Chinois révoquer en doute les temps avant *Fo-hi*, beau-

coup moins ceux de Fo-hi jusqu'à *Hoang-ti* : ils ne diroient pas que depuis Fo-hi jusqu'à *Yao* il y a des règnes incertains ; qu'on ne convient pas que les empereurs placés entre *Ching-nong* et *Hoang-ti* se soient succédé les uns aux autres ; et qu'il se peut faire que ce ne fussent que des princes tributaires , ou de grands officiers contemporains. Enfin ils s'accorderoient parfaitement sur le temps qui s'est écoulé depuis *Yao* jusqu'à nous , sans disputer ensemble pour quelques années de plus ou de moins.

On m'objectera peut-être que quelques Chinois ont fait commencer leur empire un nombre prodigieux d'années avant Fo-hi. Mais on sait assez à la Chine que cette supputation est l'effet de leur ignorance plutôt que de leur malice , et qu'ils ont été trompés par les époques feintes de quelques astronomes. La grande histoire de la Chine n'a garde de rien dire de semblable ; et sans faire attention à ces temps fabuleux qui ont précédé Fo-hi , elle fixe le commencement de l'Empire au règne de ce prince.

Je ne prétends pas néanmoins que pour les faits particuliers on doive ajouter plus de foi à l'histoire chinoise qu'elle n'en mérite , et que n'en ajoutent les Chinois eux-mêmes. Je dis seulement , qu'à considérer cette histoire en général , surtout depuis *Yao* jusqu'au temps présent , il y a peu de chose à redire pour la durée totale , pour la distribution des règnes , et pour les faits qui sont de quelque importance. Il ne faut pas croire que l'incendie qui se fit des livres fût semblable à celui d'une bibliothèque , laquelle en peu d'heures est réduite en cendres. Tous les livres ne furent pas proscrits : il y en eut d'exceptés , et entre autres les livres de médecine. Dans le triage qu'il en fallut faire , on trouva le moyen d'en mettre des exemplaires en sûreté. Le zèle des lettrés en sauva un bon nombre ; les autres , les tombeaux , les murailles , devinrent un asile contre la tyrannie.

Peu à peu furent déterrés ces précieux monumens de l'antiquité; ils commencèrent à reparoître sans aucun risque sous l'empereur Venti, c'est-à-dire, environ cinquante-quatre ans après l'incendie. Sous son successeur *Hiao-king*, on trouva les cinq *King* ou les ouvrages philosophiques de *Kong-tse* (Confucius) et de *Men-tse* (Mencius), que *Hia-ou* fit donner au public la cinquième année de son règne, soixante et quinze ans après qu'ils avoient disparu.

Le fameux vieillard *Ouao-Seng*, qui vivoit encore du temps de Venti, se vantoit de savoir le *Chi-king* par cœur : on le lui fit décrire tout entier, et l'on se fioit également à sa mémoire et à sa bonne foi. Quand on eut retrouvé l'original, on le confronta avec l'écrit de *Ouao-Seng*; l'on trouva que ce bon vieillard ne s'étoit point trompé, et que la conformité étoit entière, à la réserve de quelques mots qui ne mettoient point de différence pour le sens. *Leou-hiang* vint ensuite qui déterra et qui fit lui-même quantité de livres. Il a rendu par-là sa mémoire précieuse à sa nation. Cependant les Chinois déplorent encore aujourd'hui la perte des livres en général, sans savoir précisément ce qu'ils ont perdu. Je suis persuadé que plusieurs mauvais livres périrent avec les bons, et cet avantage devoit les consoler de cette perte, d'autant plus que leurs *King* n'en ont point souffert, et qu'ils ont été conservés dans leur entier.

Je ne sais, Monsieur, dans quel auteur vous aurez lu, *qu'il a été inséré plusieurs méchantes pièces dans leur Chi-king, le second de leurs cinq fameux livres; et que n'aura-t-on pas pu faire, ajoutez-vous, sous prétexte de rétablissement après l'incendie universel des livres chinois, ordonné et exécuté sous l'empereur Chi-hoang-ti, environ trois cents ans après Confucius!* Toute la réponse que j'ai à vous faire sur cela, Monsieur, c'est que j'ai bien oui dire que Confucius en arrangeant les *King*,
avoit

avoit retranché quelques articles du *Chi-King* ; mais jamais il n'est venu à ma connoissance qu'on eût inséré de nouvelles pièces dans ce livre. Je m'en suis informé des plus habiles lettrés ; ils m'ont tous répondu qu'on n'a jamais cru à la Chine qu'il y ait eu des additions faites au *Chi-King* ; qu'au contraire, des écrivains postérieurs avoient avancé sans preuves que Confucius en avoit retranché plusieurs articles, mais qu'on ne voyoit nulle part ces prétendus retranchemens. Si Confucius les eût faits, disoient-ils, il n'auroit pas manqué d'en avertir et d'en apporter la raison.

Ce qui peut avoir donné lieu à des Européens de penser et de dire que des pièces ont été insérées dans le *Chi-King*, c'est qu'il y a des chansons qui paroissent peu chastes, et qu'on ne voit pas à quoi elles font allusion. Confucius lui-même s'aperçut qu'on en pourroit abuser, et pour prévenir cet abus, c'est ainsi qu'il s'exprime : *Le Chi-King est composé de trois cents articles, qui peuvent tous se réduire à une seule parole, qui est la droiture ; gardez-vous bien de penser qu'il conduise à des actions peu honnêtes.*

L'empereur *Chun-tchi*, aïeul de l'Empereur régnant, ayant fait traduire le *Chi-King*, y mit une courte préface, dont voici la traduction :

« En considérant le *Chi-King*, on voit que ce n'est autre chose qu'une direction de l'esprit. Il fait une exposition du cœur de l'homme, et il insiste sur la raison et l'équité ; ce qu'il approuve, nous porte à devenir meilleur et à avancer dans la vertu ; ce qu'il condamne, nous engage à réprimer l'esprit de superbe. Ce qu'il y a de plus profond et de plus relevé dans ce livre, est pour l'usage des empereurs et de la salle des ancêtres ; ce qu'il y a de plus simple et de plus commun, est pour l'usage du peuple ; et quoique les modèles et les expressions soient différens, le but en est le même, et conduit à la droi-

ture. C'est aussi à quoi Confucius réduit les trois cents articles, en disant qu'il n'y a rien de travers, d'impur ni de mauvais. En effet, c'est ce *King* qu'il faut lire pour régler la doctrine et les mœurs; c'est lui qui nous apprend quelles sont les choses qui affermissent l'esprit et le cœur de l'homme, ou qui l'entraînent hors du droit chemin. »

Cet empereur et tous les savans qu'il employa à cette traduction étoient bien éloignés de croire qu'il y eût des pièces falsifiées dans ce livre; ils n'eussent pas manqué de l'en purger, ou de les mettre à part en petits caractères, comme c'est assez l'usage. D'ailleurs, quel intérêt les princes et les lettrés avoient-ils de corrompre ou d'altérer les *King* retrouvés? Les bouzes ou *ho-chang* que vous soupçonnez, Monsieur, n'étoient pas encore au monde. Les taosse y étoient, mais leur secte ne s'embarassoit guère des faits historiques ni des autres connoissances réservées aux lettrés: c'étoient des charlatans qui trompoient le public par l'amour naturel de la vie, et qui vendoient bien cher des drogues capables, à ce qu'ils disoient, de rendre immortels ceux qui s'en servoient. C'est ce qu'ils font encore aujourd'hui.

Vous regardez, Monsieur, comme un nouvel *obstacle à la conservation des anciens livres le peu de consistance du papier chinois. J'ai lu quelque part, dites-vous, qu'il étoit de si peu de durée, et que la poussière et les vers le détruisoient si vite, qu'on étoit obligé continuellement de renouveler les bibliothèques.*

Cela seroit vrai, Monsieur, si du temps de Chi-oang-ti on eût écrit sur du papier. Tout s'écrivoit alors sur des feuilles d'écorce, ou sur de petites planches de bambou qui se conservent aisément. Le papier ne fut inventé qu'environ soixante ans après, sous le règne de Venti, de la dynastie des *Han*: et il y en a de tant de différentes sortes, qu'on ne peut

pas dire, généralement parlant, que tout le papier chinois soit mince, fragile et de peu de durée. Il y en a, à la vérité, de cette espèce, mais on ne s'en sert pas pour écrire : il y en a d'autre auquel on ne peut pas attribuer ces mauvaises qualités. Il faut avouer néanmoins que le meilleur papier chinois ne peut guère se conserver long-temps dans les provinces du sud ; et même nos livres d'Europe ne tiennent guère à Canton contre la pourriture, les vers et les fourmis blanches, qui dans une nuit en dévorent jusqu'aux couvertures ; mais dans les parties du nord, surtout dans cette province, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, le papier assez mince se conserve très-long-temps.

Je ne sais pas précisément quand les Coréens commencèrent leur fabrique de papier ; il est vraisemblable que cette invention passa vite chez eux, mais ils le firent d'une manière plus solide et plus durable. Il est fait de coton ; il est aussi fort que la toile, et on écrit dessus avec le pinceau chinois. Si l'on vouloit y écrire avec nos plumes, il faudroit y passer de l'eau d'alun, sans quoi l'écriture seroit baveuse.

C'est en partie de ce papier que les Coréens payent leur tribut à l'Empereur ; ils en fournissent chaque année le palais. Ils en apportent en même temps une grande quantité qu'ils vendent aux Chinois. Ceux-ci ne l'achètent pas pour écrire, mais pour faire les chassis de leurs fenêtres, parce qu'il résiste mieux au vent et à la pluie que le leur ; ils huilent ce papier, et en font de grosses enveloppes. Il est aussi d'usage pour les tailleurs d'habits : ils le manient et le froissent entre leurs mains jusqu'à ce qu'il soit aussi doux et aussi maniable que la toile la plus fine, et ils s'en servent en guise de coton pour fourrer les habits. Il est même meilleur que le coton, lequel, lorsqu'il n'est pas bien piqué, se ramasse et se met en espèce de peloton. Ce que ce papier a de

singulier, c'est que s'il se trouve trop épais pour l'usage qu'on en veut faire, on peut aisément le diviser en deux ou trois feuilles, et ces feuilles sont encore plus fortes et plus difficiles à rompre que le meilleur papier de la Chine.

Vous poursuivez, Monsieur, et vous dites avec raison, *que comme vous croyez les Chinois plus volontiers astrologues qu'astronomes, vous les croyez aussi plutôt superstitieux que religieux ou philosophes; mais, ajoutez-vous, je ne suis pas pour cela plus disposé à les croire athées à la manière dont on nous le raconte de la plupart de leurs lettrés et de leurs mandarins: n'y auroit-il point là du mal entendu? Pour moi je ne vois rien de plus opposé au caractère dominant de la nation; et bien que l'athéisme soit le renversement de toute bonne philosophie, il est certain néanmoins que pour en venir à un tel égarement d'esprit d'une façon bien décidée, et avec autant de raffinement que quelques auteurs leur en attribuent, il faut une sorte de métaphysique, qui ne me paroît point du tout être celle des docteurs chinois.*

Je suis de votre sentiment, Monsieur, et il m'a toujours paru que ceux qui ont accusé les lettrés chinois d'athéisme, n'ont eu d'autre raison de l'assurer dans le public, que l'intérêt de la cause qu'ils avoient entrepris de soutenir: car la doctrine des *King* chinois est tout à fait opposée et contraire à cette idée. Ils ont apporté pour preuve, des passages de quelques lettrés du temps des *Song*, et entre autres de *Tsou-ven-kong*, qui favorisoient leur dessein, tandis qu'ils ont mis à quartier les passages du même auteur qui prouvent le contraire. Tout ce qu'ils devoient conclure, c'est que cet écrivain est tombé en contradiction avec lui-même, et que par conséquent il ne doit être cru ni pour ni contre.

Je vous dirai franchement, Monsieur, que je n'ai

point encore vu de Chinois qui fût athée dans la pratique. On en trouve quelquefois qui veulent le paroître dans la dispute, quand on les presse un peu vivement ; mais leur conduite dément bientôt leurs paroles, et dans un péril imprévu, dans un renversement de fortune, on voit les uns soupirer vers le *Lao-tien-ye* (le Seigneur du ciel), et les autres invoquer les esprits et implorer leur assistance. En un mot, leur cœur s'accorde mal avec leurs discours. Je puis même ajouter, que le nombre est très-petit de ceux qui ont voulu paroître athées ; et si quelques-uns d'eux ont tâché dans leurs livres d'expliquer tout physiquement jusqu'aux apparences des morts et des esprits, sans avoir recours à un Etre suprême auteur de toutes choses, ils se plaignent de ce que leurs sentimens, loin d'être suivis, sont abandonnés des lettrés.

Vous citez, Monsieur, un endroit d'une de mes lettres, où j'ai dit que les Chinois ont connu de tout temps la circulation du sang et de la lymphe : mais qu'ils ne savent pas comment elle se fait, et que leurs livres n'en disent pas plus que les médecins qui vivent aujourd'hui. Et vous demandez *sur quoi donc on juge qu'ils ont eu connoissance de la circulation, au sens qu'il faut entendre ce mot : car si ce n'étoit qu'un certain mouvement du sang et des humeurs vaguement conçu, on prouveroit aisément que nos anciens médecins l'ont connu de même.*

Il est certain, Monsieur, et les médecins d'aujourd'hui l'assurent, que leurs anciens maîtres ont connu que le sang circule par tout le corps, et que cette circulation se fait par le moyen des vaisseaux nommés *Kinh-lo*, ce sont les artères et les veines. Ils disent qu'ils la supposent sur la foi de ces grands maîtres, et que d'ailleurs le battement du pouls la démontre ; mais qu'ils ne savent pas bien de quelle

manière le sang se distribue au sortir du poumon, ni comment il y revient. Ils ont, disent-ils, un vieux livre intitulé *Kan-tchou-king* qui en donne l'explication ; mais il est difficile à entendre, et les commentaires qu'on en a faits, ne le rendent guère plus intelligible. Ils ajoutent que ce livre étant rare et ne se trouvant que dans les bibliothèques complètes, que d'ailleurs cette connoissance n'étant pas absolument nécessaire pour guérir les malades, ils ne veulent pas perdre leur temps à l'étudier. Je ferai chercher ce livre, et si je puis en tirer quelque connoissance, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

Quand j'entends parler les médecins chinois sur les principes des maladies, je ne trouve pas beaucoup de justesse ni de solidité dans leurs raisonnemens ; mais quand ils font l'application de leurs recettes aux maladies qu'ils ont connues par le battement du pouls, et par les indications qu'ils tirent des différentes parties de la tête, je vois que leurs remèdes ont presque toujours un effet salutaire. C'est ce qui me feroit croire que ceux qui ont laissé à la postérité ces recettes, joignoient la théorie à la pratique, et avoient une connoissance particulière du mouvement du sang et des humeurs dans le corps humain, et que leurs neveux n'ont conservé que la mécanique.

Vous me permettez, Monsieur, de vous rapporter, pendant que j'en ai la mémoire fraîche, un fait qui me paroît des plus extraordinaires, et qui passe ici pour constant.

Il y a environ quarante ans que l'Impératrice, grand'mère de l'empereur Cang-hi, eut un mal d'yeux rebelle à tous les remèdes ophtalmiques, dont se servirent les médecins chinois. Ils étoient pressés par l'Empereur, et ne sachant comment se tirer d'intrigue, l'un d'eux se ressouvint d'avoir ouï dire

que le fiel de l'éléphant étoit très-propre à guérir les maladies des yeux. Ses confrères approuvèrent aussitôt le remède, ou plutôt la présence d'esprit de celui qui avoit trouvé cette défaite : car ils étoient persuadés que l'Empereur ne voudroit pas en faire l'épreuve. Ils se trompèrent ; l'Empereur ordonna à l'instant qu'on tuât un éléphant de son écurie, et qu'on lui apportât la vésicule du fiel. Cet ordre fut promptement exécuté en présence des médecins, des chirurgiens, des officiers, et d'une foule de gens oisifs ; mais on fut bien surpris, lorsqu'après avoir tiré le foie, ce que l'on cherchoit ne se trouva point ; on mit les lobes du foie en pièces pour en découvrir quelques vestiges ; on fouilla dans les parties voisines, et il n'y parut rien qui eût la moindre ressemblance avec le fiel. Celui qui avoit donné la recette pâlit de frayeur, et suoit de toutes les parties de son corps, se croyant perdu sans ressource, pour avoir été inutilement la cause de la mort de ce grand animal, qu'on avoit tiré de l'équipage impérial.

Il fallut rendre compte à l'Empereur de ce qui s'étoit passé. Ce prince répondit que les médecins n'avoient pas fait assez de diligence, ou qu'ils étoient des ignorans : sur quoi il fit venir les han-lins, les docteurs, et ceux qui dans les neuf tribunaux passoient pour des savans du premier ordre. Ils s'assemblèrent ; mais, soit ignorance, soit crainte de s'engager mal à propos, ils ne répondirent rien de positif, et ne firent que des raisonnemens en l'air qui ne concluoient rien. Enfin parut un bachelier nommé *Tcheou-tsing-yuen*, qui assura sans hésiter que l'éléphant avoit du fiel, mais qu'on l'avoit cherché inutilement dans le foie où il n'étoit pas, que le fiel de cet animal étoit ambulante par tout le corps, selon les différentes saisons ; que pour lors il devoit être dans telle jambe, et il cita un livre dont il avoit tiré cette connoissance, et dont il nomma l'auteur.

La surprise fut générale. On en fit l'épreuve en présence du bachelier et d'une foule bien plus grande de monde qu'auparavant. On y trouva effectivement le fiel, et il fut porté en triomphe à l'Empereur. Ce prince en le voyant, s'écria transporté de joie : *Qui appellera-t-on un habile homme, si ce bachelier ne l'est pas ?* et au même instant, sans aucun examen, il le fit *han-lin* ; peu de temps après il l'envoya dans la province de Tche-kiang pour y être *hio-yuen*, c'est-à-dire, chef, examinateur et juge des lettrés. Trois ans après il le rappela à la cour, et le fit président d'un tribunal.

Si j'eusse eu connoissance de ce fait du vivant de l'empereur Cang-hi, je lui aurois fait plaisir de lui en demander le détail ; mais ce n'est que par occasion que je l'ai appris cette année de deux lettrés fort âgés qui se mêlent de médecine, dont l'un étoit à Pekin quand l'éléphant fut tué, et l'autre étoit à Hang-tcheou sa patrie, lorsque ce bachelier y fut envoyé avec la qualité de *hio-yuen*.

J'exposai mes doutes à ces deux lettrés ; je leur demandai d'abord si le fiel qu'on trouva dans la jambe de l'éléphant étoit dans une vésicule, comme il est dans presque tous les autres animaux, ou dans quelqu'autre réservoir ; si dans les parties voisines de ce réservoir il y avoit des canaux excrétoires, des glandes, ou autres choses semblables, propres à faire la séparation du sang et de la bile ; si l'on n'auroit point pris quelque glande ou autre chose pleine de lymphes pour du fiel ; enfin par quelle voie ce fiel et le reste pouvoit passer d'une jambe à l'autre, ou s'il faut croire que les quatre jambes de l'animal soient tellement disposées par la nature, que le fiel y soit reçu successivement et s'y conserve.

Ils me répondirent qu'on tuoit tant d'animaux domestiques et sauvages à la Chine, que rien n'y étoit mieux connu que le fiel, qui y sert à différens

usages, et qu'il n'y avoit pas le moindre lieu à soupçonner que tant d'habiles gens eussent pris la lymphe pour du fiel; qu'au reste ils ignoroient comment il passoit d'un membre à l'autre; mais que le fait étoit constant.

Mais, repris-je, avez-vous lu ce livre que cita le bachelier? Je l'ai lu autrefois, me dit l'un d'eux; je ne l'ai pas, mais si vous êtes curieux de le voir, je le chercherai chez mes amis. J'acceptai l'offre, et peu de jours après on m'apporta ce livre. Je vis que c'étoit le quinzième tome de l'histoire générale des plantes et des animaux. C'est un recueil de tout ce que différens auteurs ont écrit. Dans l'article où se trouve la description de l'éléphant, on cite un auteur nommé *Su-huien*, qui s'exprime ainsi : *Le fiel de l'éléphant ne réside pas dans le foie; il suit les quatre saisons : au printemps, il est dans la jambe gauche de devant; l'été, dans la droite; l'automne, dans la gauche de derrière, et l'hiver, dans la droite.* L'histoire ajoute ensuite que sous le second empereur de la dynastie des *Song*, il mourut un éléphant au printemps, que ce prince ordonna qu'on en tirât le fiel, que ne l'ayant pas pu trouver, on s'adressa à *Huien*, qui le fit chercher dans la jambe gauche de devant, et qu'en effet il s'y trouva.

Il faut remarquer que le caractère *tsou* qu'il emploie, signifie proprement le pied; mais que dans le livre en question il signifie le pied et la jambe jusqu'à la jointure, et même jusqu'au corps de l'animal. Il dit que le *tsou* ressemble à une colonne, ce qui est très-vrai; cependant ce peu d'exactitude fait qu'on ne voit pas précisément en quel endroit est cette vésicule du fiel. Si le fait valoit la peine d'être approfondi, il seroit facile à la compagnie des Indes de le faire examiner par les chirurgiens qu'elle a en différens endroits de l'Afrique, où l'on tue assez souvent des éléphans.

Je ne continuerai pas de rapporter tout ce qui est dit dans ce livre de l'éléphant ; cette digression n'est déjà que trop longue. Je reviens donc , Monsieur , à cet endroit de votre lettre où vous dites , que *le scrupule des Chinois touchant la dissection des cadavres , vous paroît encore un des préjugés qu'il est bon de déraciner peu à peu , mais qui tient à un excellent principe qu'il faut respecter , et qui a peut-être conservé chez eux plus de vies que l'anatomie n'en auroit sauvé.*

Il seroit à souhaiter , je l'avoue , qu'on pût accoutumer les Chinois , du moins les médecins et les chirurgiens , à étudier par la dissection des cadavres les parties du corps humain , et l'art de guérir les maladies ; mais c'est ce que je ne crois pas qu'on puisse jamais leur persuader. Il seroit inutile de vous en apporter les raisons , puisque vous les avez pénétrées ; les unes sont tirées de la piété filiale , et les autres de l'horreur naturelle qu'ils ont d'ouvrir et de disséquer le corps d'un homme de la même manière qu'on met en pièces le corps d'une bête ,

Mais comment , ajoutez-vous , accorder la délicatesse des Chinois sur cette matière , avec la coutume qu'ils ont de suffoquer les enfans qui leur viennent de trop , ou de les exposer aux chiens et aux bêtes féroces ? Nos Grecs des temps fabuleux en faisoient autant , selon toute apparence ; mais nos anciens Grecs étoient bien éloignés de l'esprit d'humanité et de sagesse dont on dit que les Chinois se sont toujours piqués.

Cette objection est naturelle , tout Européen la fera , et n'y verra pas de réponse. Je l'ai faite moi-même très-souvent aux Chinois. Plusieurs baissoient les yeux et soupiroient sans répondre , de peur sans doute de n'apporter que de mauvaises raisons , par rapport à une action qui ne peut être justifiée en aucune manière : d'autres condamnoient la pratique où

l'on est d'exposer les enfans ; et usant de représailles , ils disoient que les Européens , dans l'usage où ils sont de disséquer les cadavres , sont du moins aussi cruels et aussi barbares que ceux qui parmi les Chinois exposent leurs enfans. Voici leur raisonnement.

« Les pauvres , les esclaves , les mères malades , ou dépourvues de lait et des autres moyens d'élever leurs enfans , les exposent par la nécessité extrême où ils sont réduits. Avez-vous jamais vu des Chinois tant soit peu à leur aise en venir à cette extrémité ? or quelle nécessité si pressante y a-t-il d'ouvrir des corps , de fouiller dans leurs entrailles comme dans une mine , pour en tirer des connoissances plus curieuses qu'utiles ? La terre , la mer , les montagnes , les plaines , les cavernes , les mines , les animaux terrestres et aquatiques ne fournissent-ils pas aux médecins toutes les drogues nécessaires pour la guérison des maladies qui peuvent se guérir ? et puisque par la dissection des cadavres , on n'en trouve point qui rendent l'homme immortel , pourquoi respecter si peu la nature humaine , qu'on en vienne jusqu'à déchirer par lambeaux la chair de ceux qui ne vous ont point offensé ? Nous voyons à la Chine déterrer des scélérats dont les crimes n'ont été découverts qu'après leur mort : on ne les coupe point en pièces , parce que leurs chairs sont pourries ; mais on jette leurs ossemens dans les grands chemins , hors des villes , pour y être foulés par les bêtes de charge , et moulus par les charrettes : juste punition de leurs crimes , ordonnée par la loi. Vous dites que chez vous ce sont les cadavres des criminels qu'on dissèque ; excuse frivole ; car puisque les tribunaux n'ont pas jugé le criminel digne de ce châtiment , pourquoi le lui faire souffrir après sa mort ? Il n'a plus de sentiment , dites-vous , cela est vrai ; mais quel est l'homme qui ne frémit , s'il savoit qu'après sa mort on dût l'écorcher , couper , diviser ses

chairs, et disséquer jusqu'aux moindres parties de son corps? Est-on maître sur cela de son imagination? ce n'est pas précisément la mort qu'on appréhende, c'est la manière de mourir. On étrangle ici les criminels, quand leurs crimes n'ont mérité que la mort; il n'y a point effusion de sang. Si les crimes sont plus griefs, on leur tranche la tête; mais quand les crimes sont atroces, on les coupe en dix mille pièces. Ceux qu'une dure nécessité contraint d'exposer leurs enfans, pour n'être pas témoins de leur mort, ne manquent pas de les envelopper et de les porter dans des lieux publics, d'où ils espèrent qu'on les emportera pour les faire élever, ainsi qu'il arrive souvent. Ils savent que des gens sont chargés de les ramasser et de les porter à l'hôpital, où il y a des nourrices gagées pour les allaiter. Enfin s'ils meurent avant que d'arriver à cet hôpital, on les enterre dans un lieu qui leur est destiné, et les parens n'ont pas le déplaisir de les voir périr sans secours et privés de la sépulture. Vous direz que quelquefois on les expose sans prendre ces précautions, que même pendant la nuit on les jette par-dessus les murailles, ou dans des lieux écartés. Il est vrai; mais ces enfans qu'on jette ainsi, sont d'ordinaire venus au monde par des voies criminelles, et leur naissance, si elle étoit connue, déshonoreroit la famille: c'est un crime qui en attire un autre; c'est un grand désordre, mais où n'y en a-t-il pas?

» On ne voit point ailleurs de pareils crimes, leur répliquai-je, qui ne soient pas défendus par les lois, et dont il ne se fasse nulle recherche, comme il arrive ici; c'est ce qui me paroît criant. Cette recherche est presque impossible, me répondirent-ils; à quoi peut-on connoître les parens de ces enfans exposés? l'endroit où on les trouve ne prouve pas qu'ils soient du voisinage: ils viennent souvent de loin; du reste cette action est défendue par la loi, en gé-

néral, qui défend l'homicide sous peine de mort. Il est vrai, répondis-je, que chez toutes les nations polies l'homicide est puni de mort; il est encore vrai qu'il n'y a point d'endroit au monde où l'on fasse plus de fracas pour la mort d'un homme que dans votre honorable royaume. Que quelque malheureux, pour se venger de son ennemi, aille se tuer lui-même à sa porte, le tribunal se saisit de l'affaire, et elle ne se termine presque jamais que par la ruine du maître de la maison, et quelquefois des voisins, de sorte que sous prétexte de rendre la justice, on commet de véritables injustices, que l'on colore en disant : *gin-min-yao-king* (la vie de l'homme est de conséquence) : on a opprimé ce malheureux, on l'a mis au désespoir, on l'a forcé de se donner la mort. Excusons, si vous voulez, les excès de cette recherche en faveur de la bonté du principe : je demande pourquoi vous n'avez pas le même zèle pour ces enfans infortunés, dont la perte ne semble pas même vous émouvoir ? on les voit exposés au coin des rues, aux portes des villes et des pagodes, presque toujours, à la vérité, avec les précautions que vous dites ; mais ces précautions n'empêchent pas que plusieurs ne meurent : pourquoi ne recherche-t-on pas les auteurs du crime ? pourquoi ne fait-on pas d'informations chez les voisins ? Me répondrez-vous, ce que j'ai entendu dire à quelques-uns de vos compatriotes, qu'il ne s'agit que d'une petite vie, et que ce ne sont que de petits êtres ? on diroit, à les entendre, que ce sont de petits arbrisseaux qui ne font que sortir de terre, et qu'on peut arracher sans conséquence, tandis qu'on n'oseroit toucher à des arbres qui ont pris leur accroissement. Nous l'avons déjà dit, me répondirent les Chinois d'un ton plus humble et plus modeste, c'est un vrai désordre, mais on n'a pas de moyens pour y remédier. »

Je ne vous ennuyeraï pas davantage, Monsieur,

en vous entretenant d'un plus long détail : vous savez que dans la dispute on ne s'en tient pas toujours à l'exacte vérité ; j'exagérois le mal, et eux le diminuoient et le pallioient le mieux qu'il leur étoit possible. Si j'avois su pour lors ce que vous me citez de la relation de deux Arabes, traduite par feu M. l'abbé Renaudot, et à quoi je vois bien que vous n'ajoutez pas beaucoup de foi, savoir, *qu'autrefois pendant les guerres civiles qui suivirent le règne d'un des rois de la Chine, le vainqueur mangeoit tous les sujets de son ennemi qui lui tomboient entre les mains, et que de leur temps, c'est-à-dire vers le huit ou neuvième siècle après Jésus-Christ, on y vendoit familièrement la chair humaine dans les places publiques, cette cruauté leur étant permise par les lois de leur religion.* Si, dis-je, j'avois su un fait si curieux, et qu'il m'eût paru tant soit peu probable, j'aurois eu de quoi bien battre mes Chinois, et ma victoire eût été complète, sans qu'ils eussent osé entreprendre de diminuer l'horreur d'une pareille action. *J'aurois tiré, avec ceux qui, moins éclairés que vous, adoptent sans hésiter de pareilles chimères, j'aurois tiré, dis-je, de furieuses conséquences contre l'ancien gouvernement chinois, parce qu'effectivement un tel degré de grossièreté et de barbarie ne paroît pas pouvoir se trouver dans une nation par voie d'accident ou de rechute, ou bien la rechute a été si complète, qu'elle ne permet plus de compter sur tout ce qu'on nous dit avoir été conservé des temps plus heureux.*

Mais la fausseté de ce fait étant claire et notoire, comment aurois-je osé l'objecter aux Chinois ? et que puis-je répondre à ceux qui m'interrogent sur le même fait, sinon qu'il est faux, et plus faux encore que bien d'autres qui sont rapportés par les mêmes Arabes ? Par exemple, que les Chinois n'ont point de sciences, que toutes leurs lois viennent des

Indes , que l'empereur de la Chine reconnoît que le roi de l'*Irack* est le premier roi du monde, que lui n'est que le deuxième, et que celui des Turcs est le troisième; que les Chinois ont aversion des éléphants, et qu'ils n'en souffrent pas dans le pays; qu'ils ne boivent point de vin, surtout les empereurs; qu'à peine peut-on trouver un borgne ou un aveugle à la Chine; que les Chinois n'enterrent leurs morts qu'après l'année révolue, et au jour de leur décès; que leur vernis est une colle faite de graine de chanvre; qu'ils sont les plus adroits de tous les peuples du monde en toute sorte d'arts, et particulièrement dans la peinture; qu'ils mettent le péché abominable au nombre des choses indifférentes qu'ils font en l'honneur de leurs idoles, et le reste : car je ne finis pas si j'entreprendois de parcourir tout ce qu'il y a de faux dans cet ouvrage.

La fausseté de tous ces articles saute aux yeux de ceux qui ont la plus médiocre connoissance de la Chine, et ce seroit un temps perdu que de vouloir les réfuter. L'article dont il est ici question, mérite encore moins qu'on s'y arrête, ou bien il faut dire que les Juifs mangeoient la chair humaine, qu'elle se vendoit dans les places publiques, et que cette cruauté étoit permise par les lois de leur religion. La preuve seroit qu'au siège de Samarie fait par les Syriens, et à celui de Jérusalem par Titus, il y eut des mères qui mangèrent leurs enfans. Si d'un fait particulier, l'on peut tirer une conclusion générale, les deux Arabes de M. l'abbé Renaudot eussent pu apprendre dans quelques ports d'Europe, qu'autrefois les cabaretiers régaloient les passans de petits pâtés faits de chair humaine; ils n'auroient eu qu'à ajouter que cette cruauté étoit permise par les lois du pays.

Comment ces Arabes pouvoient-ils dire que la Chine étoit plus peuplée que les Indes? elle devoit l'être beaucoup moins de leur temps, puisque selon

eux on ne mangeoit pas les hommes aux Indes comme à la Chine. Ils disent à la vérité que ce sont les criminels condamnés à la mort qu'on mange ; mais si cela étoit, on passeroit bientôt des criminels aux innocens , et les mandarins de bon appétit trouveroient aisément des crimes à ceux dont la chair leur paroît la plus appétissante ; les pauvres qui n'ont pas le moyen d'élever leurs enfans , n'auroient garde de les exposer au profit d'autrui , si , sans transgresser la loi , ils pouvoient s'en régaler et en faire bonne chère.

Enfin, si l'on ne distingue pas les temps de calamité des temps ordinaires, on pourra dire de presque toutes les nations, et de celles qui sont les mieux policées, ce que ces Arabes ont dit des Chinois; car on ne nie pas ici que des hommes réduits à la dernière extrémité, n'aient quelquefois mangé de la chair humaine, mais on ne parle aujourd'hui qu'avec horreur de ces malheureux temps, auxquels, disent les Chinois, le Ciel irrité contre la malice des hommes, les punissoit par le fléau de la famine, qui les portoit aux plus grands excès.

Je n'ai pas trouvé néanmoins que ces horreurs soient arrivées sous la dynastie des *Tang*, qui est le temps auquel ces Arabes assurent qu'ils sont venus à la Chine, mais à la fin de la dynastie des *Han*, au second siècle après Jésus-Christ. Il y en a eu des exemples durant des sièges soutenus avec trop d'opiniâtreté sous les trois dynasties des *Song*, des *Yven* et des *Ming*, qui ont précédé celle-ci, et que certainement on ne peut soupçonner de barbarie. Entr'autres il y eut sur la fin du seizième siècle, une famine si horrible dans la province de *Honan*, qu'avant que les secours envoyés par l'empereur Van-lie fussent arrivés et distribués, il y eut des endroits où les hommes commençoient à se dévorer les uns les autres; mais, comme je l'ai déjà dit, on ne doit pas conclure

conclure de ces cas extraordinaires, que ces marchands arabes aient parlé juste dans leur relation.

Cette relation, que je n'eusse peut-être jamais lue, si vous ne me l'aviez citée, m'a fait souvenir de relations à peu près semblables, que firent nos marins du vaisseau l'*Amphitrite*, qui me porta à la Chine, où j'arrivai le 1.^{er} de novembre de l'année 1698. La saison se trouvant trop avancée, il fallut hiverner : la Chine parut un sujet assez neuf pour occuper plus d'une plume. Plusieurs de ceux qui étoient sur ce vaisseau, n'ayant pas de quoi acheter des curiosités pour porter à leurs amis d'Europe, voulurent suppléer à ce défaut, en leur rendant compte de ce qu'ils avoient appris de la Chine : officiers, pilotes, chacun fit sa relation, et y mit tout ce qu'il avoit vu et entendu dire ; et parce que tout cela n'alloit pas fort loin, il fallut y suppléer de son fonds, et dire des choses extraordinaires et capables d'amuser agréablement les lecteurs.

Je vis quelques-unes de ces relations, où rien ne me parut remarquable que les impertinences qui y étoient mêlées ; aussi je ne sache pas qu'on se soit avisé de les imprimer, car elles sont trop récentes. Mais si une ou deux de ces rares pièces peuvent échapper aux injures du temps, et se trouver au bout de mille ans parmi les papiers inutiles de quelque fameuse bibliothèque, peut-être qu'alors une main charitable les tirera de la poussière ; un éditeur croira rendre service au public, en lui apprenant quel étoit le véritable état de la Chine à la fin du XVII^e. siècle ; mais parce qu'il n'y aura rien qui s'accorde avec ce qui aura été écrit par les bons auteurs qui auront précédé ou suivi, on en sera quitte pour dire que les temps ont changé. Les noms de villes, de province, et de grands mandarins, qui seront mal écrits, deviendront un sujet de dissertation pour l'éditeur, qui étalera son érudition géographique, comme a fait

M. l'abbé R***. En parlant de la ville impériale, que ces Arabes ont nommée *Cumdan*, il s'est efforcé de prouver en forme que c'étoit la ville de *Nankin* d'aujourd'hui. J'aimerois autant que quelqu'un voulût sérieusement me prouver que Naples et Lisbonne sont la même ville. Après tout, ces deux villes existent réellement, au lieu qu'il n'y eut jamais à la Chine de ville nommée *Cumdan*, et qu'il n'y en peut avoir, puisque les Chinois n'ont pas la lettre D.

Il faut que ces deux Arabes fussent bien grossiers, si pendant tout le temps qu'ils demeurèrent à Canton, ils ne purent retenir ces deux mots *Tchang-ngan*, qu'ils durent entendre prononcer plusieurs fois, puisque c'étoit la dynastie des *Tang* qui régnoit au VII.^e, VIII.^e et IX.^e siècle. Ce parent de Mahomet *Abn-wahab*, qu'on fait aller de *Kan-fu* à la cour, parler, raisonner, disputer avec l'Empereur, et en revenir chargé de présents, devoit au moins s'être ressouvenu de la ville impériale où il demeura longtemps, laquelle certainement se nommoit pour lors *Tchang-ngan*, comme on le voit par l'histoire, et qui se nomme aujourd'hui *Si-ngan*, capitale de la province de *Chen-si*, et non pas *Cumdan*, comme on le lui fait dire.

Si M. l'abbé R*** eût fait réflexion à ce qu'il traduisoit dans la première relation arabe (page 52), où il est dit : *Il (le rebelle) s'avança jusqu'auprès de la capitale appelée Cumdan : l'Empereur de la Chine abandonna sa ville impériale, et se retira en désordre jusqu'à la ville de Ham-dou, qui est sur la frontière, du côté du Thibet.* Si, dis-je, il y eût fait quelque attention, il eût d'abord reconnu que le prétendu *Cumdan* ne pouvoit pas être *Nankin*, et qu'un Empereur près d'y être assiégé par un rebelle, ne pouvoit pas se retirer en traversant toute la Chine d'orient en occident jusque sur les frontières du Thibet, et revenir peu de temps après à la cour. Cela

seul eût suffi pour lui épargner la peine de faire une dissertation, quand même on ne sauroit pas d'ailleurs d'une manière démonstrative, c'est-à-dire, par les observations faites sous la dynastie des *Tang* dans la ville impériale, que c'étoit *Si-ngan*, et non pas *Nankin*, ce qu'un aussi habile homme que M. l'abbé R***, ne devoit pas ignorer; mais il étoit de mauvaise humeur contre la nation chinoise, ou plutôt contre ceux qui en ont parlé avantageusement. Il ne peut pardonner à Isaac Vossius, de s'être laissé trop prévenir par les pères Martini et Couplet en faveur de ces peuples, et d'avoir par sa réputation entraîné l'Europe dans l'erreur. Pour remédier à un si grand désordre, il s'est cru obligé de ravalier les Chinois autant que Vossius et quelques autres auteurs modernes les avoient élevés, et dans cette vue il les place au-dessous des Américains, et même des Iroquois, qu'il n'ex-
cepte pas.

Il faut avouer que si Vossius a dit trop de bien de la nation chinoise, M. l'abbé R*** en a dit trop de mal; il n'a pas su garder ce juste milieu, qui est si fort en recommandation chez tous les peuples, et surtout chez les Chinois. C'est ce qui me fait croire que ce livre, sans faire beaucoup de tort aux Chinois, qui seront toujours estimés par leurs bons endroits de ceux qui les connoîtront, ne fera pas beaucoup d'honneur à son auteur, parce que tout y fourmille de bévues et de faussetés. Si quelqu'un, par un zèle contraire, mais plus raisonnable que le sien, vouloit venger les Chinois, il lui seroit aisé de faire voir, ou que M. l'abbé R*** a très-mal connu la Chine et ses habitans, ou qu'il n'a parlé que par passion et contre ses propres lumières. Je dis, par un zèle plus raisonnable que le sien : car quelle bonne fin peut-on se proposer, en étalant avec exagération les défauts d'une nation, en lui attribuant d'autres défauts qu'elle n'a pas, et en faisant disparaître tous les avan-

tages et les bonnes qualités qu'on ne peut absolument lui refuser , et cela dans le temps que d'autres travaillent de toutes leurs forces à les gagner à Jésus-Christ par une conduite bien opposée , mais qui est conforme aux règles et aux maximes de l'Évangile ?

On dira peut-être que M. l'abbé R*** est excusable , en ce qu'il a écrit dans une langue que les Chinois n'entendent pas , et que tout ce qu'il a débité sur leur compte , ne viendra jamais à leur connoissance : à quoi je réponds , qu'à Canton il y a plus d'un Chinois qui entend la langue française , et entre les mains de qui ce livre peut aisément tomber ; qu'il y en a plusieurs en Italie qu'on dispose à la prêtrise , et qui retourneront bientôt à la Chine , pour travailler à la conversion de leurs compatriotes. Si quelqu'un par inadvertance leur montrait ce livre , ou leur demandoit si telle et telle chose qu'on dit de leur nation est véritable , ne seroient-ils pas étrangement surpris , ou plutôt scandalisés , qu'un ecclésiastique se soit fait une occupation de la décrier par toute l'Europe , en lui attribuant plus de défauts qu'elle n'en a réellement , et en cherchant à anéantir jusqu'à ses moindres vertus morales , sans lui laisser d'autre mérite que son habileté dans quelque art mécanique , ni d'autre gloire que celle d'être un peuple nombreux , mais sans sciences , sans religion , sans humanité , plein cependant de cérémonies ridicules , instituées par Confucius , qui ne méritoit pas le nom de philosophe.

En voilà bien assez sur cet article , Monsieur , et mon dessein n'étoit pas de m'étendre si fort sur un ouvrage que je n'ai pas entrepris de réfuter : il mériteroit néanmoins de l'être , d'autant plus que les éditeurs ou continuateurs du dictionnaire de Moréri , qu'on acheva d'imprimer en 1725 , s'y sont laissé tromper , et ont puisé dans cette mauvaise source de quoi alonger et grossir l'article de la Chine : un

peu plus de discernement ne leur auroit pas permis d'adopter tant de faussetés.

Il ne me reste plus, Monsieur, pour répondre à tous les articles de votre lettre, que l'aurore boréale, dont je ne vous ai point encore parlé; ce phénomène dont vous avez bien voulu m'envoyer une description, qui étoit si rare autrefois, et que vous dites être devenu si fréquent depuis quelques années.

Je n'ai que peu de chose à vous répondre sur cet article; j'ai néanmoins dans l'idée qu'il en est fait mention en quelques endroits de l'histoire chinoise, mais d'une manière vague, nullement précise, et peu capable d'éclaircir la matière. Encore ne sais-je sous quelle dynastie a paru ce phénomène, et il faudroit plus de temps que je n'en ai, pour parcourir et feuilleter tant de volumes, qui n'ont point de table des matières que l'on y traite.

Je ne voudrois pas donner le nom de lumières boréales aux globes de feu qui parurent ici il y a trois ou quatre ans, ni à ce que nous vîmes trois jours avant et trois jours après l'équinoxe d'automne de cette année. Le ciel, au nord-ouest, sur les sept heures et demie du soir, étoit embrasé comme une fournaise; et le matin l'aurore étoit précédée d'un semblable phénomène, mais bien différent de ce que vous observâtes près de Paris: il n'y avoit nul fracas, point de nuances, ni de changement subit: tout étoit tranquille et duroit peu.

Dans les années 1718, 1719 et 1722, il parut au ciel, en trois différentes provinces, des croix lumineuses environnées d'étoiles brillantes. Ce spectacle, qui attira tous les regards, dura dans l'air un temps assez considérable pour qu'on pût l'examiner à loisir: on en grava une planche dans la ville de *Hang-tcheou*, capitale de la province de *Tche-kiang*, et les estampes qu'on en tira furent répandues dans tout l'Empire. On y marque le lieu et le jour où chaque

croix a paru, de combien de temps a été sa durée, et la multitude des personnes qui l'ont considérée avec la plus grande attention. Comme vous trouverez ces phénomènes fidèlement représentés dans un des tomes précédens de ces *Lettres édifiantes et curieuses*, vous jugerez mieux que personne, Monsieur, s'ils appartiennent à l'aurore boréale dont vous avez fait une description si ingénieuse et si bien détaillée.

Du reste, depuis trente-deux ans que je suis à la Chine, non-seulement je n'ai rien vu, mais même à l'observatoire on n'a rien observé qui mérite le nom d'aurore boréale. Si quelque phénomène semblable a paru par les 47, 48.^e degrés de latitude boréale dans la Tartarie dépendante de l'Empereur, les habitans de ce pays-là ne s'en sont pas mis en peine, et quand même ils en auroient averti le tribunal des mathématiques, je doute qu'il eût voulu se charger d'en faire le rapport à l'Empereur, parce que ces sortes d'apparitions célestes se prennent presque toujours en mauvaise part.

Les parélies sont de ce nombre, parce que le peuple s' imagine qu'ils présagent deux Empereurs. Cependant le tsong-tou de la province de Yun-nan, où il en parut un l'année dernière, eut l'adresse de le tourner à la gloire de l'Empereur. Dans un mémorial qu'il envoya à la cour, il fit à ce prince un compliment qui fut applaudi. Aussitôt les grands mandarins des autres provinces prétendirent tous avoir aperçu quelque chose de singulier dans le ciel, et en particulier des nuages de cinq couleurs, *king-yun*. D'autres firent paroître le *fong-hoang*, qui est un oiseau de bon augure, et le phénix des Chinois : ils l'approchèrent le plus près qu'ils purent de Pekin, sans néanmoins l'y faire entrer; on disoit seulement qu'il avoit été vu à Fang-chan-hien, à sept lieues au sud-ouest de Pekin, et quelques jours après à l'orient. Aussitôt les mémoriaux et les complimens vinrent en foule,

et ceux qui les avoient présentés reçurent des réponses assez obligeantes de la part de l'Empereur. Ce prince ajoutoit néanmoins, par modestie sans doute, qu'à l'égard du *fong-hoang*, il ne croyoit pas avoir les vertus propres à attirer cet oiseau de bénédiction, qui n'avoit paru que du temps des plus grands empereurs. Enfin peu à peu il fit entrevoir qu'il commençoit à se lasser de cette foule de complimens, et ils cessèrent tout à fait.

Je finis, Monsieur, cette longue et ennuyeuse lettre, en vous avouant avec sincérité que c'eût été dommage que le magnifique phénomène de 1726 eût paru à Pekin sans paroître à Breuillepont, où vous étiez alors; le public en auroit peu profité : car ici il n'eût pas été possible de l'observer avec la commodité, l'attention, la précision et les précautions que vous prîtes; beaucoup moins eût-on pu en faire une description si exacte et si belle, qu'elle nous fait regretter de n'avoir pas été témoins de cet intéressant spectacle. En cas que le ciel nous présente ici dans la suite quelque semblable phénomène, votre description nous servira de modèle pour vous en rendre un fidèle compte. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, etc.

L E T T R E

Du père de Mailla , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au R. P. Hervieu , supérieur-général de la Mission française , de la même Compagnie.

A Pekin, ce 10 octobre 1731.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Je dois vous rendre compte d'un trait singulier et tout récent de la Providence à l'égard d'un seigneur tartare fort connu par les services importans qu'il a rendus à la religion , surtout dans le temps des deux légations apostoliques. Je parle de *Tchao-tchang* ou *Tchao-laoye* , qui fut régénéré dans les eaux du baptême la veille de la fête de la très-sainte Trinité. Il y avoit long-temps qu'il étoit Chrétien dans le cœur ; mais des considérations humaines avoient toujours reculé le temps de sa conversion , et dans la triste situation où il se trouve maintenant , nous avons tout lieu de craindre que par ses délais il ne se fût rendu indigne d'obtenir une si grande grâce. Le moyen extraordinaire qui a été heureusement employé pour le faire entrer dans le chemin du ciel , me fait croire que Dieu , usant de ses grandes miséricordes , a voulu récompenser l'affection avec laquelle il se porta toujours à tout ce qui pouvoit favoriser la religion et les Missionnaires.

Tchao-laoye est fils d'un des grands du premier ordre qui étoient à la suite de Chun-tchi , père du feu empereur Cang-hi. Comme dans un âge encore

tendre , il étoit un des mieux faits de la cour , et qu'il se distinguoit de tous les jeunes seigneurs par la beauté de son naturel , par la vivacité de son esprit , par la politesse de ses manières , et par la sagesse de sa conduite ; il fut un de ceux qu'on choisit d'abord pour être élevé avec le jeune Empereur. Ce prince conçut tant d'estime pour ce jeune seigneur , que durant le cours d'un long règne il ne voulut jamais qu'il s'éloignât de sa personne ; il lui donna toute sa confiance , le regardant comme celui de tous ses courtisans qui lui étoit le plus attaché , et en même temps le plus capable de réussir dans les affaires embarrassantes et épineuses du gouvernement.

A la mort de l'empereur Cang-hi , Youg-tching , son quatrième fils et son successeur , se vit à peine placé sur le trône et reconnu de tout l'Empire , que sans attendre la fin des cérémonies de son deuil , il fit arrêter Tchao-laoye pour des raisons qu'on ignore encore , et le condamna à porter la cangue à la porte de *Tong-tchi-men* (porte orientale), qui est éloignée de près d'une lieue de notre église.

La triste destinée de ce seigneur , à laquelle nous n'avions nul lieu de nous attendre , affligea sensiblement les Missionnaires , dont il étoit l'ami et le protecteur : toute notre attention fut d'imaginer par quel moyen nous pourrions le mettre dans la voie du salut , en lui procurant , s'il étoit possible , la grâce du baptême. Les Jésuites portugais qui lui avoient de grandes obligations , lui envoyèrent plusieurs livres qui traitoient des vérités chrétiennes. Quelques-uns de ces livres lui furent remis par les soins de ses parens ou de ses domestiques , qui , durant les six premières années de sa dure prison , avoient la liberté de l'aller voir ; mais la scène changea peu après , et un mot échappé à l'Empereur , devint pour le prisonnier la source des plus acca-

blantes disgrâces. Ce prince demanda par hasard si Tchao-laoye vivoit encore ; cette demande fit croire au gouverneur de Pekin que l'Empereur souhaitoit d'apprendre la mort du prisonnier ; et dans la vue de lui faire sa cour en se conformant à ses intentions , il défendit de laisser approcher personne de la prison , il redoubla la garde , et il ne permit qu'à celui des quatre capitaines de la porte qui seroit de quartier , de lui porter le peu de vivres qu'il ordonna , et qui suffisoient à peine pour un seul repas très - léger , en sorte qu'on est surpris qu'il ne soit pas mort de faim. Nous avons perdu toute espérance qu'on pût jamais lui administrer le baptême , tandis que Dieu dispoit de longue main les moyens de lui procurer cette grâce.

Joseph Tcheou , parent d'un de ces capitaines de la porte , étoit du nombre de quelques zélés congréganistes qui nous aident à prêcher la foi aux infidèles : il le faisoit avec force et d'une manière pathétique. Le fils du capitaine nommé *Siu* , se trouva un jour parmi ses auditeurs ; son cœur , que la grâce pressoit intérieurement , fut si vivement touché , qu'au moment même il prit la résolution de se faire instruire des vérités de la foi par celui qui étoit l'instrument dont Dieu se servoit pour opérer sa conversion ; mais comme l'emploi de l'un et de l'autre ne leur permit pas d'y donner tout le temps qu'ils auroient souhaité , je ne pus le baptiser qu'un an après , qui étoit la deuxième année du règne de l'empereur *Yong-tching* , et je lui donnai le nom de *Joachim*.

Le père du néophyte qui étoit , comme je l'ai dit , l'un des quatre capitaines de la porte de *Tong-tchi-men* , conservoit depuis long-temps une extrême aversion pour la religion chrétienne. Aussitôt qu'il eut appris que son fils l'avoit embrassée , il se livra aux plus grands transports de fureur , et non content

de le chasser de sa maison, lui, sa femme et ses enfans, il jura que son fils, et Tcheou qui étoit l'auteur de sa conversion, ne périroient que par ses mains. En effet, il portoit toujours sur lui une es-pèce de poignard, et déclaroit hautement l'usage qu'il en vouloit faire.

Joachim Siu, effrayé de la violence de son père, en avertit aussitôt Joseph Tcheou, en le priant de se tenir sur ses gardes. Celui-ci qui est un vieux guerrier, loin de se laisser intimider à une pareille menace, n'en fit que rire. « Croyez-vous, lui dit-il, que ces discours menaçans me fassent peur? peut-il m'arriver un plus grand honneur que de perdre la vie pour une si bonne cause? mais rassurez-vous, votre père n'oseroit même me faire la moindre insulte; n'ayez nulle inquiétude de ce côté-là, et ne pensez plus qu'à remplir fidèlement vos devoirs de Chrétien, à prier le Seigneur qu'il daigne changer son cœur, et qu'il lui fasse la grâce de revenir de ses égaremens, et d'embrasser une religion qu'il déteste sans la connoître. »

Trois ans s'écoulèrent sans que l'esprit irrité du capitaine Siu se radoucît tant soit peu, ni qu'il voulût permettre à son fils de le voir. Ce néophyte supportant cette dureté avec courage, demandoit sans cesse à Dieu la conversion de son père, communioit souvent, et ne cessoit de me prier d'offrir le saint sacrifice à cette intention.

Sur la fin de la sixième année du règne de Yongtching, Dieu parut exaucer nos vœux. Le capitaine Siu, qui étoit toujours inexorable envers son fils, commença à s'humaniser à l'égard de Joseph Tcheou; ils se voyoient de temps en temps, s'entretenoient familièrement, et prenoient même quelquefois des repas ensemble. Peu après, nous apprîmes les ordres rigoureux donnés par le gouverneur de Peking pour resserrer plus étroitement Tchao-laoye; j'en fus sen-

siblement affligé, parce qu'il me paroissoit moralement impossible de lui procurer la grâce de la régénération. Il me vint alors une forte pensée, que je regardai comme une inspiration divine; c'étoit de mettre tout en œuvre pour convertir le capitaine Siu, afin d'employer ensuite son ministère, pour conférer le baptême à cet illustre ami.

Le dimanche suivant, après les services ordinaires de piété qui se pratiquent dans la congrégation, je conduisis à ma chambre Joseph Tcheou et Xavier Pan, deux des plus fervens congréganistes. Je les exhortai à travailler de concert, et avec tout le zèle dont ils étoient capables, à la conversion du capitaine Siu, en leur ajoutant que j'avois je ne sais quel pressentiment que Dieu vouloit se servir de lui pour sa gloire. Joseph Tcheou y trouva des difficultés insurmontables, fondées sur la haine implacable qu'il avoit pour le nom chrétien; sur quoi il me fit le détail de la conduite dénaturée qu'il tenoit depuis cinq ans à l'égard de son fils, par la seule raison qu'il avoit embrassé le christianisme; il m'ajouta que rien jusqu'ici n'avoit pu fléchir sa dureté, et qu'au premier mot qu'on lui diroit de la loi chrétienne, il entreroit tout à coup en fureur. « La conversion des pécheurs, lui répondis-je, n'est pas l'ouvrage des hommes, qui ne sont que de foibles instrumens dont Dieu se sert pour changer leur cœur; ayez confiance dans les mérites infinis de Jésus-Christ, et ne vous laissez pas vaincre par des difficultés qu'il lui est aisé d'applanir. Du reste agissez avec prudence; tâchez de gagner son amitié et ensuite sa confiance; n'entrez en matière avec lui que dans un moment favorable; enfin employez tous les moyens qu'un zèle sage et discret vous inspirera. »

L'un et l'autre entreprirent cette œuvre de zèle avec une grande prudence; ils rendoient de fréquentes visites au capitaine; ils alloient au-devant de tout

ce qui lui faisoit plaisir ; ils l'invitoient chacun à son tour à des repas où tout se passoit avec une grande cordialité , et dans l'espace de trois mois que cela dura , ils ne lui parloient que de choses qui l'intéressoient , ou qui lui étoient agréables. Enfin , quand ils le virent assez bien disposé à leur égard , ils se hasardèrent à l'entretenir du peu de fond qu'il y a à faire sur les prospérités mondaines , de la fragilité de la vie , de l'incertitude de la mort , et de l'état qui doit la suivre. Le capitaine paroissoit attentif à ces discours , et entroit assez dans leurs sentimens ; mais quand ils vinrent à lui parler plus en détail des principes de la religion chrétienne , ses préjugés prenant le dessus dans son esprit , on se mit à disputer vivement de part et d'autre. Ces disputes durèrent plusieurs mois ; comme le cœur avoit plus de part que l'esprit à son obstination dans l'infidélité , et que ses deux amis , par la force de leurs raisonnemens , le réduisoient presque toujours au silence , il prit le parti de les éviter , sans pourtant vouloir rompre avec eux. Mais ces entretiens produisirent un bon effet , en ce qu'ils jetèrent dans son âme une inquiétude salutaire , qui troubla la fausse tranquillité où il vivoit. Enfin Dieu qui l'avoit choisi pour être l'instrument de la renaissance spirituelle de Tchao-laoye , se servit de Tchao-laoye même pour lui dessiller les yeux , et les ouvrir à la lumière de la foi.

Dans la même prison où est Tchao-laoye , se trouvoit un mandarin des tribunaux , tartare comme lui , et condamné comme lui à porter la cangue , dont il ne devoit être délivré que quand il auroit payé une somme d'argent qu'il devoit à l'Empereur. Les deux prisonniers s'entretenoient ensemble de la religion chrétienne en présence du capitaine Siu. Tchao-laoye qui en est parfaitement instruit , et qui a une éloquence naturelle et persuasive , s'exprima en

termes si nobles et si élevés sur la sainteté des maximes de cette religion ; il exposa d'une manière si touchante le regret sincère qu'il avoit de ne l'avoir pas encore embrassée ; il exhorta si pathétiquement le mandarin son confrère à se rendre , dès qu'il seroit libre , à une des trois églises , pour se faire instruire , que le capitaine se vit tout à coup changé en un autre homme. Il sort à l'instant de la prison , et court chez Joseph Tcheou , pour lui dire combien il étoit touché de tout ce qu'il venoit d'entendre. *Je ne connoissois pas la religion chrétienne* , lui dit-il , *et j'ignorois que la doctrine qu'elle enseigne fût si parfaite.* Tcheou profita de ces favorables dispositions pour l'instruire plus en détail des vérités de la foi.

Cependant mon inquiétude au sujet de Tchaolaoye augmentoit de plus en plus ; son grand âge et les rigueurs de sa prison me faisoient craindre qu'il ne mourût sans recevoir le baptême. Je pressois continuellement Joseph Tcheou , et les plus fervens de mes congréganistes , de tenter quelques moyens d'entrer dans sa prison , et de le baptiser. Mais leur réponse ne servoit qu'à me faire mieux comprendre que la chose étoit impossible. « Il n'y a que le capitaine de la porte , me dirent-ils , qui pourroit le faire s'il étoit Chrétien : et c'est pourquoi , leur répondois-je , je vous ai si fort pressé de travailler à sa conversion. Tchaolaoye est âgé de soixante-treize ans ; la manière infiniment dure dont on le traite , ne peut manquer d'avancer sa mort ; il est à craindre qu'elle n'arrive avant que le capitaine soit en état de recevoir le baptême. Mais , repris-je , ne pourroit-on pas , sous quelque prétexte , substituer pour un jour le fils à la place du père ? C'est ce que je ne crois pas , répondit Tcheou ; mais quand cela se pourroit faire , je doute fort que le capitaine Siu voulût y consentir : je m'en informerai , et je vous en rendrai compte. »

Peu de jours après , Tcheou vint me rendre sa ré-

ponse, qui étoit que le capitaine de la porte en quartier ne pouvoit être remplacé que par un autre des capitaines : *mais*, ajouta-t-il, *le capitaine Siu est maintenant dans des dispositions de cœur et d'esprit qui me font croire qu'on pourroit le charger de cette œuvre de zèle.* Il me raconta alors combien celui-ci avoit été frappé de la conversation qu'avoient eue les deux mandarins prisonniers, sur la sainteté de la loi chrétienne, et l'effet qu'elle avoit produit sur son esprit.

Comme nonobstant les favorables dispositions de Siu, son baptême étoit encore éloigné, et que le salut de Tchao-laoye couroit un risque continuel, vu les circonstances de son grand âge et de sa prison, je chargeai Joseph Tcheou de profiter des bons sentimens où étoit ce capitaine, de lui apprendre la manière de conférer le baptême, et de l'avertir d'informer Tchao-laoye du jour auquel il lui administreroit ce sacrement, afin de lui donner le temps de se préparer à le recevoir avec les sentimens de piété et de componction qu'il demande.

Joseph Tcheou alla trouver le capitaine Siu, qui étoit toujours dans la même disposition d'embrasser la foi, et de se faire instruire pour recevoir le baptême. « Vous ne pouvez mieux vous y disposer, lui dit Tcheou, qu'en travaillant comme vous le pouvez aisément, à la sanctification d'une personne que vous estimez. Tchao-laoye est dans vos prisons; vous avez été charmé de son entretien sur la religion chrétienne : il est instruit depuis bien des années de tout ce que cette religion oblige de croire et de pratiquer : cependant il n'est pas Chrétien, et il ne tient qu'à vous de lui procurer ce bonheur, en lui conférant le baptême. J'y consens de tout mon cœur, répondit le capitaine, mais il faut que vous m'appreniez ce que je dois faire. »

Transporté de joie de la facilité avec laquelle le

capitaine se prêtoit à cette bonne œuvre, Tcheou se mit aussitôt à l'instruire de ce qu'il devoit faire. « Il faut, lui dit-il, que vous entriez dans la prison, que vous tiriez à part Tchao-laoye, et que vous lui disiez : L'entretien que vous eûtes ces jours passés sur la religion chrétienne, et dont je fus témoin, m'a fait juger que vous regardiez cette religion comme la seule véritable; mais vous n'avez pas reçu le baptême, ainsi vous n'êtes pas Chrétien. Si vous voulez l'être, on m'a assuré que, bien que je ne sois pas Chrétien moi-même, je pouvois vous administrer ce sacrement. S'il vous répond qu'il le souhaite, comme je n'en doute pas, vous l'exhorterez à avoir devant Dieu un regret sincère de toutes ses offenses envers la divine Majesté, et vous le baptiserez. J'exécuterai tout ce que vous vous me dites, répondit le capitaine, mais comment faut-il s'y prendre pour le baptiser? La chose est aisée, reprit Tcheou, portez de l'eau dans un petit vase, et versez cette eau sur la tête de Tchao-laoye, en prononçant distinctement ces paroles : *Joseph, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*; et de crainte que vous ne vous trompiez (car ces paroles sont essentielles), je vais les écrire sur un papier que vous tiendrez à la main, et que vous lirez dans le temps que vous verserez l'eau sur sa tête. Cela suffit, dit le capitaine, mais cela ne se pourra faire qu'après demain, que je serai de quartier, et qu'il me sera permis d'entrer dans la prison. Je vous verrai encore avant ce temps-là. »

Le samedi matin, veille de la fête de la très-sainte Trinité, Joseph Tcheou m'envoya Laurent son fils, pour me dire que ce jour-là Tchao-laoye devoit recevoir le baptême, et que l'après-midi il viendrait lui-même m'instruire en détail de la manière dont cette action se seroit passée. Il vint me voir en effet sur les trois heures, et versant des larmes de joie

en

en abondance, il se jeta à genoux au pied de mon oratoire, en me disant : *Remercions Dieu*, mon père, *Tchao-laoye est chrétien, il a reçu ce matin le baptême, et s'appelle Joseph.* Notre prière étant achevée, il se leva, et me fit le récit suivant :

« A peine vous eus-je quitté mercredi dernier, que je me rendis chez le capitaine Siu, pour lui faire la proposition dont vous m'aviez chargé; et contre mon espérance, il me promit à l'instant même de faire ce que je souhaitois avec tant d'ardeur. Vendredi au soir il entra dans la prison, et ayant fait venir Tchao-laoye dans la cour : Je sais, lui dit-il, combien vous êtes affectionné à la loi chrétienne; vos discours m'ont appris que cette loi est la seule qui soit véritable, et qui puisse nous rendre heureux après la mort; mais vous ne l'avez pas encore embrassée, car vous n'avez pas été baptisé, et sans le baptême on n'est pas Chrétien. A ces paroles Tchao-laoye jeta un profond soupir, et levant les yeux au ciel, il s'écria : Ah ! c'est ma faute : il y a dix ans que j'aurois dû recevoir cette grâce : sept ou huit concubines que j'avois, et diverses considérations mondaines m'ont fait différer de jour en jour ma conversion, et c'est ce qui sera la cause de ma perte : car je n'ose espérer que Dieu ait égard au vif repentir que j'ai d'avoir fermé si long-temps les yeux à la lumière qui m'éclairoit, ni qu'il veuille me faire une grâce dont je me suis rendu indigne.

» Ne désespérez de rien, lui dit Siu : si c'est véritablement que vous vouliez recevoir le baptême, et que vous ayez un repentir sincère de tous les péchés de votre vie, quoique je ne sois pas encore Chrétien, un de mes amis qui l'est depuis long-temps, et qui est très-instruit, m'a assuré que je pouvois vous baptiser. Mais, demanda Tchao-laoye, savez-vous les paroles qu'il est nécessaire de prononcer ? Le capitaine pour toute réponse, les lui fit lire sur

un papier qu'il tenoit à la main. Aussitôt Tchao-laoye se prosternant à terre, le remercia de la grâce qu'il vouloit bien lui procurer ; et après avoir demeuré quelque temps sans rien dire : Une faveur si grande et si peu espérée, dit-il, demande que je prenne quelque temps pour m'y disposer. Faites-moi l'amitié de revenir demain de grand matin ; mais n'y manquez pas, je vous en conjure. Le capitaine le lui promit et se retira.

» Il tint parole. Le lendemain matin, tous les prisonniers étant encore endormis, il se rendit à la prison. Tchao-laoye l'attendoit dans la cour. Il se mit aussitôt à genoux et demanda pardon à Dieu de ses péchés : les larmes qui couloient abondamment de ses yeux, marquoient assez la douleur intérieure dont il étoit pénétré. Il pria ensuite le capitaine de lui conférer le baptême : celui-ci lui versa peu à peu sur la tête l'eau qu'il avoit dans une porcelaine, en lisant en même temps la formule du baptême, et il ne cessa d'en verser que lorsqu'il eut dit cette dernière parole, *Ya-mong*, qui signifie *amen*, ainsi soit-il. Tchao-laoye demeura encore quelque temps à genoux pour remercier Dieu de la grâce qu'il venoit de recevoir ; ensuite frappant la terre du front devant le capitaine, il lui dit qu'il n'oublieroit jamais que c'étoit à lui et à son ami qu'il étoit redevable d'un si grand bonheur : qu'au reste, quoiqu'il ne doutât point qu'il ne fût devenu véritablement enfant de Dieu par ces eaux salutaires, il ne laisseroit pas, s'il sortoit de prison, de venir aussitôt à l'église pour *pou-ly*, c'est-à-dire, pour se faire suppléer les cérémonies du baptême. Le capitaine ne comprit point ce qu'il vouloit dire par ces mots *pou-ly* : il lui répondit néanmoins *che-te*, que cela se pouvoit, et étant venu me rendre compte de ce qui s'étoit passé, il m'en demanda l'explication ; je la lui donnai avec plaisir. »

Tel est le récit que me fit Tcheou. A peine l'eut-il achevé que je le congédiai, le remettant au lendemain, pour avoir avec lui un plus long entretien. J'étois dans l'impatience d'apprendre cette agréable nouvelle aux autres Missionnaires. Ils savoient bien en général qu'on s'efforçoit de procurer le baptême à Tchao-laoye, mais ils ignoroient les mesures qu'on prenoit pour y réussir. Leur surprise et leur joie ne purent s'exprimer : ils les témoignèrent par leur empressement à remercier le Dieu des miséricordes, et le lendemain ils offrirent le saint sacrifice en action de grâces.

Quelques jours après, Joseph Tcheou me demanda une médaille pour notre ami nouvellement baptisé : je n'avois pas de quoi le satisfaire ; mais le père Parnnin, supérieur de cette maison, m'en donna une de saint Joseph, patron du néophyte : j'y joignis une croix de Caravaca. Le capitaine remit ce petit présent à Tchao-laoye, et selon les instructions que lui avoit données Tcheou, il lui dit que la croix et la médaille venoient de moi, qu'il y avoit une indulgence plénière attachée à la médaille, et qu'il pouvoit la gagner à l'heure de la mort, pourvu qu'il eût une contrition sincère de ses péchés, et qu'il prononçât de cœur et de bouche, s'il le pouvoit, ces paroles : *Jesus, Maria, Joseph, Kolien-ngo, Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de moi.* Tchao-laoye reçut ce présent avec de grands sentimens de piété ; il le baisa plusieurs fois avec respect, et pria le capitaine de me faire dire que si jamais la liberté lui étoit rendue, il viendrait au moment même se jeter à mes pieds pour me marquer sa reconnaissance.

Je ne doute point, mon révérend père, que vous n'entriez dans les mêmes sentimens où nous sommes, et que vous ne soyez également attendri de la conversion d'un ami si illustre par sa naissance et par



son mérite, et dont le crédit, sous le règne précédent, a été si utile à la religion, et aux ouvriers évangéliques. Demandez avec nous au Seigneur qu'il lui fasse la grâce de bien connoître le prix de sa disgrâce, et de faire un saint usage de ses souffrances. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

L E T T R E

Du père Porquet, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de Goville, de la même Compagnie.

A Macao, ce 11 décembre 1732.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

VOUS êtes accoutumé depuis si long-temps à recevoir chaque année d'affligeantes nouvelles d'une mission que vous avez vue autrefois si florissante (1), que sans doute vous êtes déjà préparé au triste événement dont je vais vous entretenir. Vous n'avez pas oublié que l'Empereur, au commencement de son règne, fit chasser tous les Missionnaires des églises qu'ils avoient dans les différentes provinces de l'Empire, et leur assigna la ville de Macao pour terme de leur exil, afin qu'ils fussent plus à portée de retourner dans leur patrie s'ils le vouloient. Cette vue étoit excusable dans un empereur chinois, qui

(1) Le père de Goville a été pendant vingt-quatre ans Missionnaire à la Chine. Ayant été député en France, sa santé se trouva si affoiblie, que ses supérieurs ne jugèrent pas à propos qu'il retournât à la Chine comme il le souhaitoit ardemment.

n'étoit pas obligé d'en prévoir les inconvéniens. Nos pères, qui demeurent à Peking, obtinrent avec beaucoup de peine une audience de ce prince, dans laquelle ils lui représentèrent qu'il n'y avoit point à Macao de vaisseaux qui partissent pour l'Europe; que le grand âge et les incommodités qui en sont la suite ordinaire, ne permettoient pas à plusieurs d'entr'eux d'entreprendre un si long et si pénible voyage, et qu'il leur seroit bien dur de passer le reste de leurs jours avec des gens d'une langue et d'une nation différente; qu'ils supplioient donc Sa Majesté de vouloir bien fixer leur demeure à Canton plutôt qu'à Macao.

L'Empereur, après avoir pris les avis des mandarins-généraux de cette province, qui alors ne nous étoient pas contraires, accorda la grâce qui lui étoit demandée, mais sans préjudice des ordres antérieurs, qui défendoient l'exercice de la religion chrétienne. Tout ce que nous sommes de Missionnaires français, espagnols, italiens, nous vivions tranquillement dans nos maisons, sans qu'on eût pensé jusqu'ici à nous accuser de donner atteinte aux ordres de l'Empereur. Les mandarins qui gouvernent maintenant cette province, sont entrés dans des défiances qu'il n'étoit guère possible ni de prévoir ni de prévenir. Ils viennent de porter un ordre de nous faire tous passer à Macao: l'exécution en a été prompte, et accompagnée de circonstances bien dures et bien douloureuses pour nous, ainsi que vous le verrez par le détail dans lequel je vais entrer.

Le 18 août dernier, les deux *tchi-hien* (gouverneurs de Canton), firent venir un ou deux Missionnaires de chacune des églises de leur département, et leur déclarèrent que les mandarins-généraux de la province vouloient que nous nous retirassions tous à Macao. Les raisons qu'ils apportèrent ne se trouvèrent pas les mêmes; aussi n'étoient-elles que d'hon-

nêtes prétextes dont ils couvroient les véritables motifs de la résolution qu'on avoit prise. Celui de Nanhai dit aux Missionnaires de son district, qu'on craignoit qu'il ne survînt quelques troubles dans la province, et qu'il étoit bon de nous mettre à couvert de toute insulte par cette retraite. Celui de Poan-yu, qui est le département où nous demeurons, nous donna pour raison le prétendu mécontentement qu'un *tsong-ping* (lieutenant-général des troupes) avoit de notre conduite, et la crainte où l'on étoit qu'il ne fît passer ses plaintes directement à l'Empereur; qu'il étoit de leur intérêt et du nôtre que nous nous retirassions pour quelques mois à Macao. Le père Hervieu, notre supérieur, n'avoit garde de goûter cette raison: il prit la parole pour ceux qui étoient avec lui; c'étoient, le père Miralta, procureur des missions de la sacrée Congrégation, et le père Rocha, franciscain espagnol, qui avoit soin d'une autre église, et il représenta fortement au *tchi-hien* que nous étions à Canton en vertu d'un *tchi* ou ordre de l'Empereur; qu'il osoit espérer que les mandarins, en considération de cet ordre, voudroient bien nous laisser dans nos églises, et qu'il le supplioit de faire passer jusqu'à eux nos très-humbles supplications. Le *tchi-hien* le promit pour se défaire d'eux plus honnêtement: les Missionnaires, qui ne s'en aperçurent que trop, crurent qu'il ne leur restoit plus que la foible ressource de s'adresser directement aux mandarins supérieurs, et de leur présenter une requête dans les formes.

Lorsque les pères, qui avoient été appelés aux deux tribunaux, eurent fait part de cette nouvelle aux autres Missionnaires, elle les jeta dans un abattement et une consternation qu'il ne seroit pas aisé de vous exprimer. A peine commencions-nous à revenir tant soit peu de l'accablement de tristesse dont nous fûmes saisis, qu'on vint afficher à la porte de

toutes nos maisons le *cao-chi* (ordonnance des mandarins-généraux), ce qui fait assez voir qu'il étoit déjà dressé lorsque nos Missionnaires furent appelés chez les deux *tchi-hien*, et en effet il étoit daté de la veille. C'est ainsi qu'il étoit conçu :

« Nous, *Ngao*, généralissime de cette province; *Yang*, vice-roi; *Tsiao*, lieutenant-général pour la police et la réformation des mœurs, donnons cette présente déclaration.

» C'est une chose connue, non-seulement dans cet Empire, mais encore dans tous les autres royaumes, qu'il ne faut point permettre de mauvaise doctrine. Vous autres Européens étant venus à la Chine pour y répandre votre loi, et séduire notre peuple, *Moan*, généralissime des provinces de Fo-kien et de Tche-kiang, représenta il y a quelques années à l'Empereur qu'il falloit vous renvoyer tous dans vos royaumes. Sa Majesté, par un excès de bonté et de condescendance, se contenta de défendre l'exercice de votre religion, en vous permettant de demeurer dans son Empire. En considération de ces ordres et de cette indulgence, vous auriez dû vous renfermer chez vous, et n'y vaquer qu'à votre perfection particulière, d'autant plus que le *Li-pou*, par son arrêt, vous défendoit d'aller çà et là, et de tenir des assemblées; auquel cas il y avoit ordre aux mandarins des lieux de vous punir et de vous chasser. Comment donc se peut-il faire que *Ngan-to-ni* (c'est le nom du frère Antoine de la Conception, franciscain espagnol), sous prétexte d'exercer la médecine, tienne des assemblées avec trouble et tumulte, de même que *Ngai*, etc. (il nomme en tout quatorze personnes de trente que nous étions à Canton) lesquels s'occupent pareillement à répandre votre loi ? Ce mal augmente de jour en jour : le peuple grossier, attiré par vos adresses, se laisse tromper, et les hommes s'assemblent pêle - mêle avec les femmes.

Certes une telle conduite est absolument contraire aux lois, et ne peut être tolérée. Ainsi voici ce que nous signifions à Ngan-to-ni, et aux autres Européens. Macao, situé dans le territoire de Hiang-chan-hien, est un lieu destiné depuis long-temps à la demeure des Européens; nous vous donnons trois jours, savoir, demain 18 d'août et les deux jours suivans, pour ramasser vos effets, et vous y retirer, sans qu'il vous soit permis de revenir jamais à Canton. Que si vous manquez d'obéir au terme préfix, nous ordonnons aux mandarins immédiats de se saisir de vos personnes et de vous traiter en criminels. C'est à vous de vous épargner ce chagrin. Cet ordre est invariable, et doit être exécuté à la lettre. Telle est la déclaration que nous avons prétendu faire ce 27.^o de la 6.^e lune de l'année dixième d'Yong-tching. »

Peu de temps après que ce *cao-chi* eut été porté dans toutes les églises, un ou deux Missionnaires de chacune vînrent comme de concert se rendre à la nôtre, pour délibérer sur le parti qu'il y avoit à prendre, et sur les moyens de détourner, s'il étoit possible, un coup si funeste. On proposa de demander un assez long délai pour avoir le temps d'informer nos pères de Pekin de cet ordre, afin qu'ils pussent en obtenir la révocation, avant qu'il s'exécutât; ou bien, si les mandarins nous refusoient cette grâce, comme il y avoit toute apparence (car il auroit fallu un délai de trois mois pour avoir réponse de Pekin), de leur demander le temps suffisant pour donner ordre à nos affaires; qu'enfin, s'ils étoient inflexibles, de nous permettre de laisser un Missionnaire dans chacune des trois églises, pour gouverner les affaires des pères qui sont à la cour. Notre père supérieur fut chargé de dresser la requête, et quand elle fut prête il la communiqua aux supérieurs des autres églises qui l'approuvèrent.

Le jour suivant, un Missionnaire de chaque église

se rendit à la porte du *tsong-tou*, et des autres mandarins ; mais ils y furent très-mal reçus : ni leur requête, ni même le *tie-tse* (billet de visite) ne put pénétrer, et ils furent contraints de se retirer. Il n'y eut que le père Cordez qui ne perdit point courage. Il alla voir le *tsiang-kun*, ou général tartare, et le *tsing-cheou*, ou commandant de la ville, avec lesquels il étoit en quelque liaison, et il les pria de faire passer notre requête aux mandarins : mais comme l'un et l'autre ne sont que mandarins de guerre, et que ces sortes d'affaires ne les regardent pas, il en reçut un refus assaisonné de manières obligeantes et de beaucoup d'honnêtetés chinoises. Il ne se rebuta point : il alla trouver le *tchi-hien*, dans le département duquel étoit son église, dont il avoit eu sujet de se louer, et qui, dans le cours de cette affaire, a exécuté les ordres dont on l'avoit chargé avec beaucoup de modération. Ce mandarin, pour ne pas chagriner les Missionnaires, reçut la requête ; mais il n'en fit aucun usage, et sa réponse fut une nouvelle assurance qu'il ne falloit plus songer qu'à partir.

Après tant de démarches inutiles, on ne songea plus en effet qu'au départ. Cependant un nouveau *cao-chi* qu'on apporta, et qui devoit s'afficher à notre porte, et à tous les divers endroits de la ville, quoique plus injurieux et plus infamant que le premier, nous donna une petite lueur d'espérance, parce qu'il sembloit restreindre le nombre des exilés aux quatorze qui avoient été nommés dans le *cao-chi* précédent ; du moins n'y eut-il aucun de nous qui ne crût y trouver ce sens ; et en conséquence il n'y eut que les quatorze nommés qui se préparèrent à partir. Mais cette légère consolation ne dura guère : deux petits mandarins qu'on nous avoit envoyés pour presser notre départ, furent surpris de nous voir dans cette opinion, convenant néanmoins du fondement qu'y donnoit l'expression du *cao-chi*. Ils

allèrent consulter les grands mandarins, et reçurent ordre de nous détromper. Ainsi il n'y eut plus de doute, et il fallut penser sérieusement à la retraite. Voici les propres termes de ce *cao-chi*.

« Nous, *Ngao, tsong-tou*, c'est-à-dire, vice-roi général; *Yang, fou-yuen*, c'est-à-dire, vice-roi; *Tsiao, quang-fong-tchin-sou*, c'est-à-dire, lieutenant-général de la police et de la réformation des mœurs, faisons la déclaration qui suit :

» Le peuple chinois se porte de lui-même à trouver dans son travail de quoi vivre, et à garder les lois de l'Empire, savoir l'observance des rites, de la tempérance et de la pudeur. Mais il se trouve aujourd'hui que les Européens veulent introduire une loi toute contraire. Le feu empereur, par un effet de sa grande bonté, leur avoit permis de s'établir dans son Empire : pouvoit-on s'imaginer qu'ils fussent si méchans et si pervers ? Il y a quelques années que le *tsong-tou Moan* ayant découvert qu'ils séduisoient le peuple de Fo-kien par leur mauvaise doctrine, représenta à Sa Majesté qu'il falloit les chasser tous de la Chine, et les renvoyer à Macao, afin que de là ils retournassent dans leurs royaumes. Mais Sa Majesté, par une grande indulgence, se contenta de les exiler dans cette ville de Canton, et de leur permettre d'y demeurer jusqu'à ce qu'ils eussent donné quelque nouveau sujet de mécontentement. Un si grand bienfait méritoit que par reconnaissance ils se continssent dans le devoir : mais nous voyons que, contre notre attente, ils continuent leurs pratiques ordinaires sans nul amendement : ils emploient leur argent à gagner les peuples et à leur faire embrasser leur loi : les jours de fêtes, les Chrétiens et les Chrétiennes courent comme des insensés à leurs assemblées : le bas peuple par stupidité, ou par l'espoir d'un argent dont il se laisse amorcer, n'a pas honte de se prosterner devant eux.

Les femmes , également séduites , s'assemblent dans des maisons , et parmi cette multitude , combien de crimes se commettent ! La séduction et la corruption ne font que croître de jour en jour ; nos coutumes sont renversées , les mœurs se corrompent , la probité naturelle s'éteint : peut-on penser à de si grands désordres sans douleur et sans indignation ? Sans doute il seroit convenable de châtier sévèrement ceux qui parmi le peuple sont coupables de ces excès ; mais nous aimons mieux leur donner le temps de se corriger ; nous nous contentons d'envoyer à Macao *Ngan-to-ni* et les quatorze qui ont été désignés. Ainsi nous ne ferons point d'autres recherches de ces désordres. Tel est le but de cette déclaration que nous adressons au peuple et aux soldats.

» Vous donc , Chinois , qui que vous soyez , qui avez du sang dans les veines , soit que vous vaguiez à l'étude des lettres ou à la culture de la terre , soit que vous soyez ouvriers ou marchands , honorez et respectez vos parens , et occupez-vous de votre travail. Ne pouvez-vous pas , vous , chefs de famille , trouver par ce travail de quoi sustenter vos enfans ? Pourquoi avez-vous la bassesse de recourir à de vils Européens ? Et vous , femmes , qui avez été élevées dans l'intérieur de vos maisons , ne devez-vous pas y avoir appris à conserver la pudeur , qui est l'ornement de votre sexe ? Comment donc vous livrez-vous aux artifices de ces misérables étrangers ? Il faut que dorénavant vous vous repentiez de vos fautes passées , que vous rentriez dans l'observance des devoirs attachés à votre état , que les pères instruisent leurs enfans , les maris leurs femmes , et que renonçant à ces désordres , vous repreniez le vrai chemin de la vertu. Si vous vous corrigez , vous mériterez que nous vous regardions comme un digne peuple de ce glorieux règne , et nous oublierons le

passé. Ne soyez point si opiniâtres que de vouloir demeurer dans votre aveuglement. Puisque vous vivez parmi les hommes, vivez en hommes et non pas en bêtes, à la honte de vos ancêtres et de votre postérité. Nous vous y exhortons, et nous l'espérons ainsi. Telle est la fin de cette déclaration. »

Les calomnies et les injures grossières répandues dans cette ordonnance ne nous touchèrent que faiblement. Le peuple chinois est accoutumé aux invectives et aux mensonges de ses mandarins, et cette ordonnance ne fera pas changer d'idée à ceux qui connoissent les Chrétiens : mais ce qui nous affligeoit infiniment, c'est la violence de notre expulsion, et le peu de temps qui nous étoit donné pour nous y disposer ; car du moment où nous fûmes assurés qu'il falloit sortir de Canton, jus-à celui où nous devions nous embarquer, il ne restoit plus guère que vingt-quatre heures ; comment pouvoir en si peu de temps emballer nos livres, les meubles de notre église et de notre maison, et le petit bagage que tous nos Missionnaires, chassés de leurs églises, avoient apporté des provinces à Canton ? C'est ce qui fut impossible, surtout dans notre maison, où il se trouvoit un plus grand nombre de Missionnaires exilés. Ainsi quelque diligence que nous pussons faire, il fallut se résoudre à en abandonner une partie à la garde de quelques domestiques, qu'on nous permit de laisser dans nos maisons ; et le peu que nous emportâmes avec nous, ne put, malgré nos soins, échapper à l'avidité des Chinois, qui, dans le court trajet qu'il y a de notre maison à la rivière, firent disparaître beaucoup de choses. Mais dans un si grand désastre, c'est de quoi nous fûmes peu touchés. A quoi nous fûmes bien plus sensibles, c'est de nous voir forcés de laisser le *quant-sai* ou cercueil du père du Baudory, auquel nous étions sur le point de rendre les devoirs funèbres. Ce zélé

Missionnaire étoit mort depuis peu de jours de la manière dont vous savez qu'il avoit vécu , c'est-à-dire , dans une union continuelle avec Dieu. Ce fut le jour de l'Assomption que nous fîmes cette perte ; circonstance remarquable , parce que c'étoit comme un dernier trait de pinceau ajouté à la ressemblance de sa vie avec celle de saint Stanislas. Comme lui , il étoit allé à pied à Rome pour demander au révérend père Général la grâce d'entrer dans la Compagnie ; comme lui , il avoit toujours vécu dans le continuel exercice de la présence de Dieu ; et enfin ce fut le jour de la glorieuse assumption de la Sainte-Vierge , qu'il alla comme lui recevoir la récompense de ses vertus. On nous obligea de partir , et il fallut laisser son cercueil dans notre maison , que les mandarins firent transporter depuis dans je ne sais quel *miao* ou temple situé hors de la porte orientale de la ville.

Les Missionnaires des autres églises se trouvèrent à proportion dans les mêmes peines que nous. Ce qu'il y eut de particulier pour l'église de la sacrée Congrégation , c'est que M. Appiani , de la Congrégation de Saint-Lazare , y étoit malade d'une dyssenterie , maladie toujours dangereuse , surtout dans un homme âgé de soixante-dix ans. On espéroit que les mandarins auroient compassion de son état , et qu'ils n'auroient pas de peine à permettre qu'on le laissât dans la maison , ou qu'on le transportât à la factorerie de nos marchands français. Cette grâce lui fut refusée d'une manière injurieuse et insultante. Tout moribond qu'il étoit , il lui fallut faire le voyage de Macao , où il mourut quatre ou cinq jours après son arrivée.

Trois ecclésiastiques français du séminaire de Paris , qui redoutoient le séjour de Macao , demandèrent qu'il leur fût permis de se retirer sur le vaisseau français arrivé cette année à la Chine , dans le dessein de passer sur quelque vaisseau de Madras ,

d'où ils se rendroient à Pondichery. Le *tchi-hien*, dans le département duquel ils étoient, y avoit donné son agrément, moyennant une caution sûre de leur sortie de la Chine. Tandis qu'ils cherchoient cette caution, l'affaire fut portée aux mandarins supérieurs qui ne voulurent jamais y consentir. La raison principale de leur refus étoit, que leur *per* ou dépêche par laquelle ils informoient l'Empereur de notre départ pour Macao, étoit déjà prête, et ils ne jugèrent pas à propos d'y faire aucun changement. Ainsi le sort de trente Missionnaires qui étoient pour lors à Canton fut le même. Voici les termes dont les mandarins s'expriment dans leur dépêche à l'Empereur :

« Tous les royaumes se font un devoir de se conformer aux lois et au gouvernement de cette dynastie. C'est par cette raison que le prédécesseur de Votre Majesté, plein de clémence et de bonté pour les étrangers, permit aux Européens de s'établir dans nos provinces. Sa vue étoit qu'en vivant selon nos lois ils participassent au bonheur du gouvernement d'un prince, qui, par ce caractère de bonté, a égalé et même surpassé nos plus grands empereurs *Yao* et *Chun*. Auroit-on pu croire que les Européens abusant de ses bienfaits, et au mépris de nos lois, dussent travailler à séduire nos peuples par la prédication de leur loi, à renverser toutes nos coutumes, et à porter le trouble dans nos provinces ? Il y a quelques années que *Moan*, tsong-tou de celles de Fo-kien et de Tche-kiang, ayant découvert ce désordre, représenta à Votre Majesté qu'il falloit les renvoyer dans leurs royaumes, employer leurs maisons à des usages utiles au public, et qu'il n'y avoit que ce moyen-là pour remettre les choses dans l'ordre. Votre Majesté usant de sa clémence ordinaire, et faisant réflexion que ces étrangers étoient éloignés de leur patrie et de leurs

différens royaumes , eut la bonté de leur permettre de demeurer pour quelque temps à Canton , afin de pouvoir s'embarquer plus aisément sur quelque vaisseau européen. Cette faveur étoit grande , et les Européens après l'avoir obtenue , au lieu d'abuser , comme ils ont fait , de l'indulgence de Votre Majesté à leur égard , ne devoient penser qu'à vivre en paix dans leurs maisons , y travailler à leur propre perfection , et y observer les lois de l'Empire ; d'autant plus que l'arrêt du *Li-pou* leur défendoit de courir de côté et d'autre , et de faire des assemblées de leur religion , à peine d'être châtiés et chassés par les mandarins immédiats.

» Cependant il se trouve aujourd'hui un *Nganto-ni* , qui , sous prétexte d'exercer la médecine , excite des troubles ; un *Ngai-se* , etc. qui ouvrent des églises , qu'ils appellent *les églises de la sainte Mère* , qui attirent les peuples à leur religion , et qui se comportent d'une manière licencieuse. Ce mal croît de plus en plus. Les jours de fêtes , les Chrétiens s'excitent les uns les autres , et courent à ces églises comme des insensés ; les femmes s'y trouvent confusément avec les hommes ; les hommes par l'espoir du gain ne rougissent pas de se prosterner devant ces Européens , ni les femmes de s'entretenir secrètement avec eux : c'est ce qu'on ne peut entendre sans douleur , ni souffrir en patience. C'est pourquoi , nous , les esclaves de Votre Majesté , après nous être assurés de toutes choses avec un mûr examen , le 28 de la 6.^e lune nous avons fait une déclaration publique contre ces désordres , et le 2.^e de la lune suivante nous avons fait conduire tous ces Européens à Macao , afin d'empêcher qu'ils ne continuent d'attirer à eux notre peuple , et de le corrompre. Les huit maisons qu'ils ont ici sont encore à la garde de leurs domestiques ; mais comme nous craignons qu'il ne leur prenne envie de ren-

trer dans l'Empire, afin de couper le mal jusqu'à la racine, il nous paroît convenable d'exécuter à leur égard les ordres de l'an deuxième d'*Yong-tching*, et d'employer ces maisons à des usages utiles au public. Nous croyons devoir attendre sur cela de nouveaux ordres, et nous nous bornons à supplier Votre Majesté d'en décider selon son admirable sagesse. »

Ce fut le 20 d'août au soir, que selon l'ordre des mandarins, nous nous embarquâmes tous sur quatorze ou quinze petites barques. Nous avions envoyé dès le matin un exprès à Pekin, pour informer nos pères de ce triste événement. Il promit d'y arriver en trente-sept ou trente-huit jours : s'il a tenu sa parole, nos lettres y seront arrivées quelques jours avant la dépêche des mandarins; mais depuis trois mois qu'il est parti, nous n'avons reçu aucune nouvelle.

Le lendemain 21 d'août, nos barques s'étant réunies et la marée étant venue, nous partîmes tous sous l'escorte de quatre galères et de deux petits mandarins de chaque *hien*. Messieurs nos Français vinrent nous dire adieu, et nous témoigner la part qu'ils prenoient à notre malheur, ou plutôt, au malheur de la religion : on vit de part et d'autre couler bien des larmes, quand il fallut s'embrasser et se séparer. Nous mîmes donc à la voile le 21, et la nuit du 23 au 24 nous arrivâmes à Macao. Comme il y a deux maisons de Jésuites et trois monastères de religieux, nous n'eûmes pas de peine à y trouver un asile, et nous fûmes reçus avec beaucoup de charité.

Si cette affaire paroissoit terminée de la part des mandarins en ce qui concerne nos personnes, nous nous aperçûmes bientôt qu'elle étoit à peine commencée par rapport aux Chrétiens et à la religion. Le tchi-hien de Hiang-chan, qui a dans son département le territoire de Macao, y arriva en même temps

temps que nous, et conformément aux ordres qu'il avoit reçus des mandarins supérieurs, il fit descendre à terre les domestiques et les Chrétiens qui nous avoient suivis, et les fit garder à vue par ses gens. Peu après il les cita en sa présence, et par son ordre leurs noms furent écrits sur un registre; après quoi on les envoya sur des barques pour les conduire à Canton. Les chaînes qu'on leur mit au cou, furent comme le prélude des mauvais traitemens qui les attendoient à leur arrivée à Canton; et en effet, dès qu'ils furent à terre au nombre d'environ cinquante, on les traîna à divers tribunaux, sous l'escorte d'un nombre de soldats et de satellites des mandarins, dont l'intention étoit de les donner en spectacle à toute la ville. Ils furent menés ensuite à la place publique destinée à l'exécution des criminels. Le *tchi-fou* s'y rendit accompagné des deux *Tchi-hien* de Nan-hai et de Poan-yu, et du *tchi-hien* de Hiang-chan. La scène commença par la plus injurieuse déclamation qui se puisse imaginer contre la religion chrétienne; après quoi douze de cette troupe de Chrétiens pris des huit églises, furent condamnés à vingt coups de bastonnade. Cette exécution, qui est plus ou moins sévère, selon les bâtons qu'on y emploie et les bras qui les mettent en mouvement, se fit avec une extrême cruauté.

Lorsque ces nouvelles vinrent à Macao, quelle fut notre douleur! La manière dont on nous enleva nos domestiques et nos catéchistes, nous faisoit bien appréhender quelque dénouement fâcheux lorsqu'ils seroient à Canton; mais aucun de nous n'avoit porté si loin ses conjectures et ses craintes. La seule consolation que nous eûmes, fut d'apprendre avec quelle constance ces fervens Chrétiens ou avoient déjà souffert, ou s'attendoient à souffrir toutes sortes de peines pour une si bonne cause. Aucun d'eux n'a hésité à avouer qu'il étoit Chrétien, ou du moins il n'y en a

qu'un ou deux qui aient donné lieu à quelque soupçon. Mais ce qui nous afflige sensiblement, c'est l'impression que fera cette persécution sur l'esprit des mandarins des autres provinces, qui ne manqueront pas, à l'exemple de ceux de Canton, de faire des recherches des Chrétiens répandus dans tout l'Empire.

Les autres Chrétiens qui ne reçurent point la bastonnade, furent jetés dans les prisons; et quelques jours après parut un arrêt qui portoit que ceux qui étoient d'une autre province, y fussent conduits en qualité de criminels, c'est-à-dire, chargés de chaînes, pour être livrés au mandarin du lieu, et que pendant la route ils seroient renfermés dans les prisons de chaque ville par où ils passeroient. A l'égard des domestiques et catéchistes qui étoient de Canton ou des environs, il y en eut qui furent condamnés à la bastonnade, et d'autres à porter la cangue un ou deux mois. Quelques-uns furent renvoyés sans châtiement, soit parce qu'ils étoient ou fort jeunes, ou d'un âge très-avancé. Il s'en trouva de ce nombre qui étoient d'autres provinces, et deux entre autres auxquels nous prenions un intérêt particulier. L'un deux étoit de Pekin; il a été reçu dans notre Compagnie et est prêtre depuis deux ans; nous lui apprenions la langue latine, le père Hervieu et moi. Ils répondirent, selon les instructions qu'on leur avoit données, qu'ils appartenoient aux pères de Pekin. Cette réponse embarrassa apparemment les mandarins qui avoient dessein de les punir comme les autres; mais ces magistrats se tirèrent d'embarras en bons Chinois, à qui les mensonges ne coûtent guère, et dans le compte qu'ils rendirent aux mandarins supérieurs, ils avancèrent que ces deux-là n'étoient pas Chrétiens. Le tsong-tou envoya demander juridiquement au père Hervieu, notre supérieur, et au père Miralta, procureur de la sacrée Congrégation,

si en effet ils appartenoient aux Missionnaires de Pekin ; c'est ce qui nous fit juger qu'on leur rendroit bientôt la liberté : cependant ils sont encore détenus dans les prisons.

Nous eûmes soin de procurer à ces confesseurs de Jésus-Christ tous les secours dont ils avoient besoin au milieu de leurs souffrances, et comme, à la Chine plus qu'ailleurs, l'argent a grand pouvoir dans les tribunaux, nous eûmes la consolation d'avoir soulagé une partie de leurs peines. Je ne dois pas omettre que M. du Velaer le cadet, qui reste seul à la factorerie française, s'est prêté avec beaucoup de zèle à cette bonne œuvre, et que nos Chrétiens ont ressenti les effets de ses pieuses libéralités. Il a été bien secondé par M. Morelez, capitaine de vaisseau, et par tous les autres officiers français. Les lettres que nous avons écrites à ces chers néophytes, pour soutenir leur courage et animer leur fermeté dans la foi, leur ont été fidèlement rendues. L'un d'eux, qui a près de quatre-vingts ans, et que son grand âge a préservé de la bastonnade, nous a témoigné la douleur qu'il ressentoit, de n'avoir pas été jugé digne de souffrir comme les autres pour la cause de Jésus-Christ. Ce sentiment a paru très-sincère à tous ceux qui le connoissent.

Tandis que l'affaire des prisonniers étoit sur le bureau des tribunaux, de petits mandarins des deux *hien* entrèrent dans nos maisons, suivis d'une multitude infinie, tant de *yayu*, ou gens du tribunal, que de la canaille ou de la populace, lesquels se prévalant de leur nombre et de la timidité de nos gens, enlevèrent tout ce qu'ils voulurent. Ce que nous regrettons le plus, ce sont les livres d'Europe, que nous croyions devoir être le moins exposés à ce malheur, parce qu'ils ne sont de nul usage pour les Chinois. Mais dans l'espérance sans doute, ou de tirer de nous quelque argent pour les racheter, ou de

les vendre à des marchands d'Europe, ils n'ont pas manqué l'occasion de s'en saisir. Pour ce qui est des gardes de nos églises, on s'est contenté de cautions qui promissent de les représenter aux grands mandarins quand ils l'ordonneroient. Cependant ils ne laissent pas d'avoir à souffrir beaucoup des perquisitions que font les mandarins, sur la manière dont nous administrons aux femmes les sacremens du baptême, de la pénitence et de l'extrême-onction. Nos Chrétiennes, qui nous servoient de catéchistes pour les personnes de leur sexe, ont eu à subir plusieurs interrogatoires; ils les ont menacées de la question; ils l'ont même fait souffrir à quelques-unes; ils en ont traité d'autres d'une manière encore plus cruelle, parce qu'ils ne trouvoient pas dans leur témoignage de quoi appuyer les infamies qu'ils nous avoient attribuées dans des écrits publics. Nous ne doutons point qu'après tant de perquisitions et d'examens, ils ne soient encore plus convaincus qu'ils ne l'étoient auparavant, de la vie pure et innocente des Missionnaires.

On ne peut pas dire au vrai ce qui a donné lieu à une persécution si subite et si violente. Il y a sur cela parmi les Missionnaires deux opinions, ou plutôt deux sortes de conjectures. Les uns l'attribuent au différend survenu entre les Mahométans et les Chrétiens, au sujet de l'enterrement d'un Chrétien qui avoit été de leur secte. Le fils du défunt qui étoit aussi Chrétien, avoit invité, selon la coutume, d'autres Chrétiens pour réciter les prières ordinaires, et conduire le corps à la sépulture. Les Mahométans qui survinrent, chassèrent les Chrétiens, et accusèrent le fils du défunt auprès des mandarins, d'avoir embrassé une loi proscrite à la Chine. L'accusé soutint généreusement sa cause devant le mandarin, en opposant la sainteté de la religion chrétienne aux rêveries et à la corruption

du mahométisme. Le mandarin, gagné par l'argent des Mahométans, se déclara contre le Chrétien, et lui fit donner la bastonnade. Les Mahométans se sentant ainsi appuyés en devinrent encore plus furieux ; et comme le Chrétien en question, de même que sa famille, avoient été convertis et baptisés par un franciscain, et que le frère Antoine étoit le plus connu dans la ville à cause de la médecine qu'il y exerçoit, son nom se trouva dans toutes les requêtes qu'ils présentèrent aux mandarins, et c'est pourquoi le nom de ce même frère a été à la tête des Missionnaires dans toutes les ordonnances qui nous ont exilés à Macao. Voilà ce qui fait soupçonner les Mahométans d'avoir excité cette tempête. Ce qui appuie encore cette conjecture, c'est qu'un Chinois élevé à Siam par les ecclésiastiques du séminaire de Paris, et prêtre depuis quelques années, écrit de Canton où il se tient caché, que c'est là le bruit de toute la ville, qu'on sait le nom du riche Mahométan qui a conduit cette intrigue, et la somme d'argent qu'il a donnée, et plusieurs autres circonstances. D'autres prétendent que le mal vient de plus loin, et que c'est l'Empereur lui-même, qui, par aversion pour la religion chrétienne, a fait donner un ordre secret à ses mandarins de nous susciter cette affaire. Chacune de ces conjectures a ses partisans ; il me suffit de vous les avoir rapportées.

Nous espérons qu'il viendrait de la cour quelque adoucissement à la sentence des mandarins, mais nous n'avons pas même reçu aucune lettre de nos pères de Pékin. Cependant les mandarins, non contents de nous avoir chassés de Canton, viennent de faire signifier un nouvel ordre de leur part à la maison de ville de Macao, dans la personne de son *procurador*, par lequel ils lui enjoignent de nous renvoyer dans nos royaumes comme des gens qui pourroient infecter la Chine par leur mauvaise doc-

trine. Quatre ou cinq évêques que nous avons ici sont actuellement occupés à délibérer avec les principaux habitans de Macao , sur la réponse qui se doit faire aux Chinois ; je vous en ferai part si elle paroît avant que je sois obligé d'envoyer cette lettre à notre vaisseau français ; en attendant voici la traduction du nouvel arrêt de nos mandarins.

« Nous , *tchi-hien* de Hiang-Chan , en exécution des ordres de mes supérieurs.

» Le 30 de la 9.^e lune de cette 10.^e année d'*Yong-Tching* , j'ai reçu du tsong-tou de Canton , mon supérieur , un ordre qui avoit été envoyé le 20 par les trois mandarins généraux , dont voici la teneur : Ayant reconnu que Ngan-To-Ni et les autres Européens de cette province se comportoient mal , qu'ils ouvroient des églises , et attiroient le peuple à leur loi , nous avons fait et publié sur cela nos déclarations , ordonnant au lieutenant criminel de la province de les faire tous conduire à Macao sous bonne escorte , pour y fixer leur demeure : mais faisant ensuite réflexion que c'étoient des gens pervers , qui ne songeoient qu'à répandre leur méchante doctrine et à séduire le peuple , et qu'en les laissant dans cette province ; ce seroit y laisser une entrée à tout le mal qu'on en doit craindre : par une nouvelle délibération nous avons jugé qu'il étoit plus à propos de les obliger à s'embarquer tous après l'automne , et à s'en retourner dans leurs royaumes ; et ayant proposé nos vues à l'Empereur , Sa Majesté les a approuvées , ainsi que notre greffe en fait foi ; en conséquence de quoi nous envoyons ce présent ordre au lieutenant criminel , afin qu'il le fasse passer au *tchi-hien* de Hiang-Chan , lequel aura soin de l'intimer au mandarin européen de Macao , et de faire en sorte qu'il le mette en exécution , c'est-à-dire que ledit Ngan-To-Ni et les autres Européens qui en différens temps ont été

conduits à Macao pour y demeurer , aussitôt qu'il y aura des vaisseaux prêts à partir pour l'Europe , soient menés sous bonne escorte auxdits vaisseaux pour y être embarqués , selon le rôle ci-joint , et qu'il ait soin d'en donner avis dans un écrit juridique qui puisse être examiné avec soin. Que s'il arrivoit qu'on n'obéit pas à cet ordre , nous voulons aussitôt en être avertis par une voie juridique sur laquelle nous puissions nous fonder pour casser , arrêter , informer et punir : que chacun prenne donc garde à ne se pas attirer nos châtimens par une négligence criminelle.

» Nous , lieutenant criminel , ayant reçu cet ordre selon les formalités requises , je le transmets par le tchi-fou au tchi-hien de Hiang-Chan , et le lui intime , afin que s'y conformant comme il le doit , il le signifie au mandarin européen de Macao , et que celui-ci ait soin de faire embarquer sur les vaisseaux qui doivent retourner en Europe , Ngan-To-Ni et les autres qui , en différens temps , ont été conduits à Macao , et qu'il ait pareillement soin de donner avis du jour de leur départ d'une manière juridique. Nous voulons de plus que si cet ordre trouvoit quelque résistance dans l'exécution , il en soit aussitôt donné avis par un écrit juridique sur lequel nous puissions compter pour casser , arrêter , informer et punir. Qu'on prenne garde à ne se pas attirer nos châtimens par une indulgence criminelle.

» Nous , tchi-hien de Hiang-Chan , en exécution de ces ordres , je les intime et signifie au mandarin européen de Macao , afin qu'il s'y conforme sans retardement , et que quand il y aura des vaisseaux prêts à partir pour l'Europe , il y fasse embarquer Ngan-To-Ni et les autres qui lui ont été délivrés en divers temps , selon le rôle ci-joint , et qu'il ait soin de donner avis du jour de leur départ par un acte juridique : que s'il arrivoit que les susdits

ordres trouvassent quelque résistance, nous voulons en être informé d'une manière pareillement juridique sur laquelle nous puissions nous fonder pour casser, arrêter, informer et punir; qu'il ait soin surtout de nous faire savoir au plutôt qu'il a reçu cette présente signification, et qu'il s'y conformera au plus vite; cet ordre est de grande importance. Le 3.^e de la 10.^e lune de l'année dixième d'*Yong-Tching.* »

Ceux qui gouvernent la ville de Macao demandèrent aux quatre évêques portugais et aux supérieurs des quatre ordres religieux qui sont ici, quel étoit leur sentiment sur cet ordre des mandarins. L'Evêque de Macao m'a dit depuis peu de jours que son avis étoit, 1.^o qu'il falloit insérer dans la réponse une réfutation abrégée de ce que les Chinois ont dit contre la religion chrétienne; 2.^o qu'en déclarant qu'ils sont de cette religion, ils devoient ajouter qu'ils regardoient les Missionnaires comme leurs pères, et que la religion ne leur permettoit pas d'être les exécuteurs d'une sentence portée contre eux pour l'avoir prêchée. Il y a lieu de croire que les autres évêques et les supérieurs des ordres religieux seront du même sentiment. Il est, comme vous voyez, très-chrétien, mais en même temps sujet à de grands inconvéniens: car les Chinois, ou se chargeront eux-mêmes du soin de nous faire partir, et comment se tirer de leurs poursuites? ou bien ils menaceront la ville si elle persiste dans son refus; et alors les habitans de Macao ayant tout à craindre des Chinois, nous prieront avec instance d'avoir compassion d'eux, et de nous retirer nous-mêmes, ce que nous ne pourrons pas leur refuser. Ce qui me donne quelque espérance pour cette année, c'est qu'on ne se presse pas de répondre, et qu'on est résolu d'attendre une seconde sommation. Avant que cette réponse arrive jusqu'aux man-

darins , et que de nouveaux ordres viennent de leur part , les vaisseaux pour l'Europe seront partis.

Au moment que je vous écris , nous apprenons ce qui a été déterminé sur nos maisons et sur nos églises. Les mandarins en ont fait tirer tout ce qui y restoit , et en ont fait charger plusieurs barques que nous attendons à chaque instant. Ils ont fixé pareillement le prix de nos maisons , et leur dessein est de nous en faire tenir l'argent. Quelques-uns opinent à le recevoir , d'autres à le refuser. Les raisons que ceux-ci apportent sont , 1.^o que ce prix sera beaucoup au-dessous de leur juste valeur ; 2.^o qu'il faudroit livrer les contrats , et nous priver du moyen que nous aurions d'en demander la restitution , si nous venions à rentrer dans la Chine. Je ne puis vous dire lequel de ces deux avis prévaudra , ni si tous prendront le même parti.

Quant aux domestiques , qui jusqu'ici ont gardé ces maisons , il ne paroît pas que les mandarins leur destinent aucun mauvais traitement : il y a apparence que ceux qui ne sont pas de Canton , seront renvoyés dans leurs provinces. Mais il est certain que huit ou dix Chrétiens sont exilés dans l'île de Hai-nan ; ce sont , tous ou la plupart , ceux-là mêmes qui ont eu à subir plusieurs interrogatoires sur la conduite des Missionnaires.

Nous ne cessons de déplorer les fâcheuses suites que cette persécution aura infailliblement par rapport à la religion. Dès que la nouvelle s'en répandra dans les provinces , quelle terreur dans toutes les chrétientés ! Quand même les mandarins ne recevraient aucun ordre de la cour , combien en verra-t-on qui se porteront d'eux-mêmes à faire les recherches les plus exactes des Chrétiens ! Combien peu de Chinois oseront embrasser une religion qu'on met au rang des sectes , et qui est en butte au gouvernement ! Les Missionnaires répandus secrètement

dans diverses provinces , pourront-ils y demeurer long - temps sans être découverts ? Comment leur faire tenir les secours nécessaires , si nous sommes chassés même de Macao ? Voilà , mon révérend père , une ample matière aux réflexions et aux gémissemens.

Vous me demanderez peut-être s'il n'y a point à espérer quelque remède à de si grands maux. Les uns , et c'est le plus grand nombre , ne croient pas que du vivant de cet Empereur on puisse raisonnablement se promettre un meilleur sort , et fondent leurs espérances sur un nouveau règne : d'autres croient qu'on devrait dresser une apologie capable de faire impression sur l'esprit des Chinois , et où l'on feroit connoître la sainteté de la loi chrétienne. Ce fut le sentiment d'un de nos Evêques lorsque nous arrivâmes à Macao , on parloit même de faire afficher pendant la nuit cette apologie à Canton ; mais outre que l'exécution est impossible , plusieurs autres inconvéniens qu'on y a trouvés ont fait tomber cet avis : quelques-uns croient que les pères de Peking pourroient peut-être dans la suite trouver jour à la faire paroître. Il n'y a qu'eux qui puissent juger si la chose doit ou peut se faire , et l'on peut se reposer sur leur zèle et sur leur prudence. Cependant plusieurs y voient de grandes difficultés qui font craindre qu'une pareille démarche n'ait d'autre fruit que d'arracher jusqu'à la racine de la mission , en faisant chasser les pères mêmes qui sont à Peking. Il ne nous reste donc presque plus d'espérance humaine , et nous ne tirons ce qui nous en reste que du soin de la Providence et de la miséricorde de Dieu pour cette nation.

Tandis qu'on attendoit à Macao une deuxième sommation du tchi-hien , il est venu un nouvel ordre du tsong-ping , ou lieutenant général des troupes , qui porte qu'ayant appris qu'il y avoit dans ce port , un vaisseau prêt à partir pour le Si - yang , il or-

donnoit qu'on l'avertît du temps de son départ , afin qu'il pût nous y faire tous embarquer. Le *Si-yang* , comme vous savez , se divise en deux parties ; en *siao* ou petit , c'est-à-dire les Indes , et en *ta* ou grand , c'est-à-dire l'Europe ; de telle sorte néanmoins que les deux caractères *Si-Yang* , sans autre explication , signifient toujours l'Europe dans l'usage ordinaire. Le *tsong-ping* se trompe manifestement s'il le prend en ce sens : car le vaisseau dont il parle ne va qu'à Goa , et les autres ne vont qu'à quelques ports des Indes. Mais comme la géographie des Chinois n'est pas fort juste ; qu'ils paroissent vouloir absolument nous chasser , et qu'ils ont la force en main , nous craignons fort que cet ordre ne soit suivi de l'exécution , et que la résolution des habitans de Macao , quoique prise en secret , n'ait transpiré par quelque endroit , et ne soit venue à la connoissance des mandarins.

Je finis cette lettre dans un si grand accablement de tristesse , que quand je ne serois pas pressé de l'envoyer au vaisseau français prêt à partir de Canton , je ne sais si j'aurois la force de vous rien mander davantage. Je recommande cette mission désolée à vos saints sacrifices , et suis avec beaucoup de respect , etc.

L E T T R E

Du père de Mailla, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père..... de la même Compagnie.

A Pekin, le 18 octobre 1733.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

VOUS apprîtes l'année dernière par une de mes lettres, que tout ce qu'il y avoit de Missionnaires à Canton, ecclésiastiques, dominicains, franciscains et jésuites, avoient été chassés de cette capitale, et relégués à Macao. Vous jugerez assez de l'accablement de douleur où nous jeta une nouvelle si triste et si imprévue. Quelque persuadés que nous fussions que les mandarins de Canton ne s'étoient pas portés à cet excès de rigueur sans un ordre de la cour, nous ne laissâmes pas d'avoir recours à l'Empereur, pour le supplier de permettre, du moins à trois ou quatre Missionnaires, de demeurer dans la ville de Canton, afin d'y recevoir les lettres et autres choses qui nous sont envoyées d'Europe, pour nous les faire tenir sûrement à Pekin.

L'Empereur ayant admis en sa présence cinq Missionnaires de Pekin, commença d'abord par justifier la conduite que ses mandarins avoient tenue à Canton : il dit ensuite qu'il n'avoit consenti à l'expulsion des Missionnaires, qu'après de vives instances réitérées jusqu'à trois fois par ces mandarins; que les accusations étoient si atroces, qu'il n'avoit pu s'empêcher d'acquiescer à leur jugement; que du reste cela ne nous importoit guère à nous autres

qui restions à Peking , parce que les vaisseaux Européens devant faire désormais leur commerce à Macao , il nous seroit plus avantageux que ceux qui prennent soin de nos affaires , demeuraient là qu'à Canton , où ces vaisseaux ne devoient plus revenir.

Nous lui répondîmes qu'il n'y avoit guère que les vaisseaux portugais qui pussent aborder à Macao ; que les gros vaisseaux , tels que sont ceux d'Europe ; ne pourroient pas entrer dans le port , parce qu'il n'y avoit pas de l'eau suffisamment ; que quand même ils pourroient y entrer , le port étoit de trop peu d'étendue pour y recevoir les vaisseaux de Portugal et ceux des autres royaumes ; qu'enfin Macao n'étoit pas une ville de commerce , et que même elle étoit hors d'état de fournir les vivres nécessaires aux vaisseaux européens.

Cette réponse qui fut prononcée d'un ton modeste , mais assuré , surprit fort l'Empereur. *Si cela est vrai* , nous dit-il , *on peut permettre à trois ou quatre de vos gens de revenir à Canton , pour y être correspondans.* Il ordonna ensuite aux ministres d'état de nous interroger encore sur le même fait , pour plus grand éclaircissement , et d'envoyer ses ordres au gouverneur général et au vice-roi de la province de Canton. Ceux-ci ayant reçu les ordres de l'Empereur , firent de nouvelles représentations par un placet encore plus violent que les autres , où ils se déchaînoient avec fureur contre les Missionnaires de Peking , et surtout contre ceux qu'ils avoient exilés à Macao. Ils y joignirent une carte du port de Macao , qu'ils avoient fait dresser selon leurs vues , afin de détruire ce que nous avions avancé à l'Empereur.

Lorsque l'Empereur eut reçu ce placet , il le remit à ses ministres pour nous le communiquer , et nous demander ce que nous avions à y répondre.

Nous en fûmes saisis d'horreur , tant il étoit rempli de fausses accusations et de calomnies grossières. Nous demandâmes qu'il nous fût permis d'en tirer une copie , afin d'y pouvoir répondre d'une manière dont Sa Majesté pût être satisfaite. Quelques-uns d'eux s'y opposèrent , sur ce que l'ordre du prince portoit simplement qu'on nous en fit la lecture , et non pas qu'on nous en donnât copie. Cependant Hortai , ministre d'état tartare , trouva qu'il n'y avoit nul inconvénient à nous le laisser transcrire , et il nous le mit entre les mains. Il seroit inutile de vous l'envoyer , parce que vous jugerez assez de ce qu'il contient , par la réponse que nous fîmes : la voici fidèlement traduite du chinois.

« Le 16 de la 12.^e lune de la dixième année de Yong-Tching (31 janvier 1733) : Tai-tsin-hien (le père Ignace Kegler , président du tribunal des mathématiques) et autres Européens , à l'occasion d'un placet adressé à l'Empereur par le gouverneur général et le vice-roi de la province de Canton , en réponse aux difficultés que nous avons proposées sur l'ancre des vaisseaux étrangers au port de Macao ; placet que vous , grands de l'Empire , nous avez communiqué par ordre de l'Empereur.

» Lorsque nous avons lu ce placet , nous avons été étrangement surpris de voir qu'il tendoit à nous accuser des crimes les plus noirs. Que Sa Majesté , par un bienfait singulier , vous l'ait remis pour nous le communiquer , c'est une faveur insigne dont il n'y a point d'exemple. Nous voyons par-là , que le grand cœur de Sa Majesté ne fait acception de personne ; il ne nous est pas possible de reconnoître une preuve si touchante de ses bontés à notre égard.

» Mais comme nous sommes des étrangers , peu versés dans les bienséances de cette cour , et qu'en

répondant à ce placet, il pourroit nous échapper quelque expression peu conforme au profond respect que nous avons pour Sa Majesté, nous osons vous supplier, grands de l'Empire, de prendre la peine d'examiner les réponses que nous allons donner aux différens articles du placet de ces deux grands mandarins, et de nous aider de vos conseils, afin de ne pas tomber dans quelque méprise, dont nous serions inconsolables.

» 1.^o Lorsque nous Tai-tsin-hien et autres Européens, avons avancé que les grands vaisseaux des royaumes étrangers ne pouvoient ancrer à Macao, nous n'avons point parlé à l'étourdie et sans réflexion, comme le prétend le placet; nous ne l'avons dit, que parce que nous savons certainement que l'eau a peu de profondeur, et que le port est fort étroit. Il n'y a eu jusqu'ici que les vaisseaux des Portugais qui y soient entrés : depuis qu'on a permis aux vaisseaux des autres royaumes de venir faire leur commerce à la Chine, ils ont tous jeté l'ancre à Hoan-pou : c'est ce qui s'est pratiqué exactement depuis plus de quarante ans.

» Les vaisseaux qui tirent plus de vingt pieds d'eau, ne sauroient entrer dans le port de Macao, et quand ils pourroient y entrer, il est trop petit pour en contenir un grand nombre. D'ailleurs Macao n'est point une ville de commerce, et ne pourroit jamais fournir aux vaisseaux la quantité de vivres dont ils ont besoin.

» La trente-septième année de Cang-hi, un grand vaisseau de France ne pouvant entrer dans le port de Macao, fut obligé de jeter l'ancre hors du port. Pendant la nuit il essuya un coup de vent qui le mit dans un danger prochain de périr. La quatrième année de Yong-Tching, *May-to-lo* (M. Metello) ambassadeur du roi de Portugal auprès de l'Empereur, arriva sur un grand vaisseau,

qui toucha deux fois en voulant entrer dans ce port, et il ne put y entrer qu'après avoir déchargé son vaisseau dans plusieurs barques. *Tchan-ngan-to* (le père Antoine de Magalhaens) et *Tchin-chen-se* (le père Dominique Pignero), qui sont actuellement à Peking, étoient alors sur ce vaisseau. Ce sont ces raisons qui nous ont fait dire que les grands vaisseaux ne pourroient que difficilement entrer dans le port de Macao. Maintenant le tsong-tou et le vice-roi de Canton assurent le contraire. Seroit-ce qu'ils auroient trouvé le secret d'aplanir ces difficultés ? C'est ce que nous ignorons.

» 2.^o Nous, Tai-tsin-hien et autres Européens, nous avons embrassé l'état religieux, nous avons quitté nos familles, notre patrie et nos amis, et nous tâchons de mener une vie exempte de tout reproche : notre occupation est d'apprendre à honorer le Maître souverain, et à aimer le prochain. Les vaisseaux qui abordent à la Chine, ne viennent pas d'un seul royaume ni d'un seul port ; les marchands qui les montent ne professent pas une même religion ; ils sont aussi différens de nous que la glace l'est des charbons ardens. Ce que nous attendons de ces vaisseaux, c'est que parmi ceux qui les montent, il y en ait un ou deux, qui nous apportent les lettres qui nous viennent d'Europe, et les autres choses dont nous avons besoin pour notre subsistance : on ne peut les confier qu'à des gens avec qui nous soyons en relation ; c'est le seul objet de nos instances auprès de l'Empereur. Les affaires qui attirent ces marchands à la Chine, ne nous regardent point, et nous n'avons aucun intérêt à leur commerce.

» 3.^o Le tsong-tou et le vice-roi de la province de Canton condamnent la conduite des grands mandarins qui les ont précédés, et principalement de Kong-yo-Sun, ci-devant tsong-tou de la même province. *Ils n'ont fait*, est-il dit dans le placet ; *nulle diligence*

diligence pour éclairer les actions des Missionnaires et pour observer la manière dont ils se comportoient : loin de veiller sur leurs démarches, ils agissoient de concert, pour leur permettre de demeurer dans la capitale de cette province, où ces Européens ont renversé et entièrement détruit nos bonnes coutumes.

» Ce sont-là autant de faussetés manifestes et malignement inventées pour nous perdre : nous ne pouvons les entendre sans vous faire connoître la juste indignation que nous en avons. La deuxième année du règne de Yong-Tching, le tsong-tou, le vice-roi, les généraux soit tartares soit chinois, après un ordre exprès qu'ils avoient reçu de l'Empereur, examinèrent avec grand soin si les Missionnaires européens avoient donné quelque lieu de se plaindre de leur conduite. La réponse que ces grands mandarins firent à Sa Majesté fut unanime : ils assurèrent tous que depuis que les Missionnaires avoient élevé des temples au souverain Seigneur du ciel dans la ville de Canton, ils n'avoient jamais rien fait qui pût être tant soit peu nuisible au peuple.

» *S'ils avoient renversé et détruit les bonnes coutumes de la Chine, est-ce que ces grands mandarins auroient osé en imposer à l'Empereur ? et pour soutenir un petit nombre de pauvres étrangers, sans défense et sans appui, qui auroient perverti des mille et dix mille personnes, auroient-ils manqué à ce qu'ils devoient à leur devoir, à leur réputation, et à leur fortune ? Non sans doute, ils étoient trop honnêtes gens, et ces religieux dont ils rendoient un favorable témoignage à Sa Majesté, étoient également irréprochables. Ils assurent que depuis plusieurs dizaines d'années ils n'ont jamais rien fait qui pût être nuisible au peuple, et aujourd'hui, tout courbés qu'ils sont sous le poids des*

années, l'on veut qu'en un moment ils soient venus à bout *de renverser et de détruire entièrement les bonnes mœurs de la Chine par les crimes les plus infâmes*. A qui le persuadera-t-on ?

» Ils ont perverti, dit le placet, *des mille et dix mille personnes*. Est-il possible que parmi ces *mille et dix mille personnes* il ne s'en soit pas trouvé une seule, qui, par amour de l'honnêteté publique et du bon ordre, en ait porté ses plaintes aux magistrats, pour les faire punir et les remettre dans le devoir ? Si ce qui est avancé dans le placet étoit véritable, peut-on croire que les mandarins de lettres et les mandarins d'armes, si attentifs aux moindres obligations de leurs charges, n'eussent pas fait arrêter *ces barques pleines de femmes et de filles, dont les cris, dit-on, faisoient trembler la terre*.

» Nous savons qu'à la 7.^e lune de cette même année, et aussitôt que les Missionnaires furent renvoyés à Macao, outre les perquisitions secrètes qu'on a faites de leur conduite, on a saisi plusieurs personnes, on les a mises à la torture ; et à force de tourmens, on s'est flatté de trouver dans leurs réponses, de quoi justifier la dureté des mauvais traitemens qu'on exerçoit à leur égard ; mais quel qu'effort qu'on ait fait, on n'a jamais pu découvrir la moindre apparence des crimes qui leur étoient faussement imputés. C'est un proverbe vulgaire, que *quand on veut perdre quelqu'un, on n'épargne point sa peine*. Le tsong-tou et le vice-roi de Canton n'ont pas vu par eux-mêmes ce qu'ils énoncent dans le placet : ils s'en sont rapportés à ce qui leur a été dit. Les gages que les Missionnaires donnent à leurs domestiques, ont été regardés comme des prêts, des avances, ou des appointemens : on a donné des noms de mandarinats aux offices que ces mêmes domestiques remplissent de

portiers de la maison , de pourvoyeurs , etc. Nous n'osons nous expliquer sur une pareille conduite , nous nous contentons de l'exposer aux grandes lumières de Sa Majesté.

» 4.^o Le tsong-tou et le vice-roi s'expliquent encore ainsi. *A la 7.^e lune de cette présente année , nous avons nommé des mandarins pour accompagner ces Européens jusqu'à Macao , où ils les ont établis commodément , sans manquer à rien à leur égard : nous leur avons fait rendre le prix de leurs maisons et de leurs églises , sans en rien retrancher , etc.*

» *Ngan-to-ni* (le frère Antoine de la Conception , franciscain) , et les autres Européens sont certainement dignes de compassion. Ils ont demeuré plusieurs années à Canton , sans qu'on ait eu aucun reproche à leur faire , et tout à coup. on les en chasse ignominieusement , comme des gens qui ont tout renversé. Premier manquement à leur égard.

» Dans le temps qu'on les fit monter sur les barques pour les conduire à Macao , ils supplièrent plusieurs fois , avec larmes , d'accorder quelques jours de délai à deux de ces Missionnaires qui étoient grièvement malades : cette légère grâce est durement refusée. A peine furent-ils arrivés à Macao qu'ils expirèrent. Second manquement à leur égard.

» Avant qu'ils arrivassent au port de Macao , on les priva du secours qu'ils attendoient de leurs domestiques , qui furent chargés de chaînes et conduits à Canton , où les uns furent maltraités de coups de bâton , les autres furent mis à la cangue , afin de déshonorer dans leurs personnes les Missionnaires qu'ils servoient. Troisième manquement à leur égard.

» On ne leur donne que trois jours pour se préparer à leur sortie de Canton , et ces trois jours se réduisent proprement à un seul. Frappés comme

d'un coup de foudre des ordres qu'on leur signifioit, et auxquels ils devoient si peu s'attendre, pouvoient-ils revenir sitôt de leur étonnement, et appliquer leurs soins au transport de leurs livres, de leurs meubles, et de leurs autres effets? Quatrième manquement à leur égard.

» En un mot, on les fait escorter comme des criminels par des soldats qui les jettent sur le rivage avec leur bagage: traiteroit-on autrement les gens les plus indignes de vivre? Le fait est certain, et l'on ne sauroit en disconvenir: il y a long-temps que nous Tai-tsin-hien et autres Européens, en sommes informés, sans oser nous en plaindre; et ce n'est qu'à l'occasion du placet présenté à l'Empereur, que nous avons la hardiesse d'en parler.

» Le placet rappelle encore l'ancienne calomnie, par laquelle on attribue faussement aux Missionnaires d'assembler les hommes et les femmes pêle-mêle dans un même lieu; d'où l'on tire les conclusions les plus infamantes. *Ngan-to-ni*, religieux, d'un naturel doux et aimable, âgé de plus de soixantedix ans, dont il en a passé plus de quarante à donner des remèdes aux malades, sans nul intérêt et par pure charité; tous les autres Missionnaires également chargés d'années et accablés d'infirmités, qui, dès leur tendre jeunesse, ont mené la vie la plus pure, qui ont renoncé à tous les plaisirs des sens et à tous les honneurs du siècle: voilà ceux qu'on accuse des plus grandes infamies.

» Nous sommes des étrangers éloignés de notre patrie, exposés à la vue de tout le monde; nos actions peuvent-elles être long-temps cachées? Si quelqu'un de nous étoit coupable d'un seul des crimes qu'on nous impute, ceux qui sont de la même société que lui, le renverroient aussitôt dans leur royaume, où ces sortes de crimes sont punis très-sévèrement. Il se peut faire que quelques-uns des

marchands qui viennent à Canton pour leur commerce, aient donné lieu à de semblables plaintes : mais il y a bien de la différence entr'eux et nous ; et pour peu qu'on eût voulu s'en éclaircir , comme il étoit très-aisé de le faire , on n'auroit point confondu les bons avec les mauvais.

» Du reste , dans tout ce que nous venons de dire , nous ne prétendons point manquer au respect qui est dû aux deux grandes dignités dont le tsong-tou , et le vice-roi de Canton sont revêtus : mais quand nous nous voyons accusés des crimes les plus noirs , de trahison , de révolte , du renversement des bonnes mœurs , et cela dans un placet dressé avec artifice et avec une modération apparente , qui pourroit en imposer à ceux qui ne nous connoissent point ; notre réputation nous est trop chère pour demeurer dans le silence , et c'est ce qui nous oblige de justifier notre innocence par la réponse que nous faisons au placet , et que nous vous remettons , grands de l'Empire et ministres d'état. »

Ces premiers ministres à qui nous donnâmes notre réponse , la reçurent , et nous ordonnèrent de venir les trouver le lendemain. On étoit sur la fin de l'année chinoise. C'est un temps où ils sont fort occupés à régler les offices de tous les tribunaux qui vaquent alors. Ces vacations durent vingt et quelques jours , et pendant ce temps-là les affaires du gouvernement sont comme suspendues. Le lendemain et les deux suivans , nous allâmes au palais pour demander une audience aux ministres , et apprendre d'eux quel avoit été le succès de notre réponse. Ils nous firent dire de ne pas prendre la peine de revenir , et qu'ils auroient soin de nous faire avertir quand il en seroit temps. Nous vîmes bien que nous ne pourrions point avoir d'audience avant la fin des vacations.

Cependant , sur la fin de l'année , l'Empereur

nous envoya les présens ordinaires de la nouvelle année, qui consistent en des cerfs, des faisans, des poissons gelés, des fruits, etc.

Le premier jour de l'an, qui étoit le 14 février, nous nous rendîmes au palais pour nous acquitter des cérémonies ordinaires en ce jour-là. L'Empereur, par une distinction singulière, voulut que nous les fissions en sa présence; après quoi il nous fit donner à chacun deux de ces bourses qui se portent aux deux côtés de la ceinture, dans chacune desquelles il y avoit une demi-once d'argent. Il nous fit servir ensuite une table garnie de viande, de poissons et de laitage. Un accueil si gracieux de la part de ce prince, fit juger qu'il avoit lu notre réponse, et qu'il vouloit, par ces marques d'honneur, adoucir le chagrin que nous avoient causé les fausses et injustes accusations des mandarins de Canton.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au commencement du mois de mars, que l'Empereur nous fit donner ordre d'aller au palais pour être admis en sa présence. Nous nous y rendîmes plusieurs jours de suite, mais toujours inutilement. Ce prince et ses ministres étoient occupés d'affaires trop importantes pour penser à nous. Le temps se passa de la sorte jusqu'au jour que ce prince avoit déterminé, pour aller faire les cérémonies du printemps à la sépulture de l'empereur Cang-hi son père, laquelle est à trois journées de Pekin. Il partit sans qu'il nous fût permis de le voir.

Au retour de Sa Majesté, quelques-uns des Missionnaires allèrent au palais, pour s'informer de l'état de sa santé. L'Empereur leur fit dire qu'il se portoit bien, et qu'il ordonnoit à ceux des Européens qui entendent le mieux la langue chinoise, et qui sont le plus instruits des coutumes de l'Empire, de se rendre au palais le lendemain, ou le jour suivant. On ajouta que Sa Majesté vouloit que

Se-li-ke (M. Pedrini , missionnaire de la Propagande) fût du nombre.

Nous y allâmes le lendemain 18 de mars , ne doutant point qu'après les bons traitemens que nous avons reçus de l'Empereur au commencement de l'année chinoise , il n'accordât à quelques-uns des Missionnaires exilés à Macao, la permission de revenir à Canton , pour y demeurer et prendre le soin de nos affaires. Nous étions dans l'erreur , et nous ne fûmes pas long-temps sans en être désabusés.

En arrivant près de la salle où étoit l'Empereur , nous y vîmes entrer deux des principaux ministres d'état. Jusque-là , ce prince ne nous avoit jamais donné audience en présence de ses ministres , ce qui nous fit juger qu'il avoit à leur donner des ordres qui nous concernoient , et qui paroisoient ne devoir pas nous être favorables. En effet , à peine fûmes-nous entrés , que nous aperçûmes qu'il ne s'agissoit de rien moins que de nous chasser absolument de la Chine. Tout ce que dit l'Empereur rouloit principalement , sur ce que la religion chrétienne défendoit à ceux qui l'embrassent d'honorer leurs ancêtres après leur mort. Tout le temps que l'Empereur parla , il eut constamment les yeux attachés sur M. Pedrini , et l'on eût dit que c'étoit principalement à lui qu'il adressoit la parole. C'est ce que nous lui fîmes remarquer au sortir de l'audience , et il nous répondit , qu'en effet du vivant de l'empereur Canghi , et avant qu'Yong-Tching son fils montât sur le trône , il avoit souvent disputé avec lui sur cette matière.

Nous fûmes tous d'avis , qu'il falloit dresser un acte de ce qui s'étoit passé dans cette audience , et que pour le rendre authentique , il seroit signé de tous ceux qui y assistèrent ; qu'on l'enverroit ensuite à Rome , et à M. notre évêque , afin qu'il jugeât si dans ce danger extrême où étoit la mission , il n'étoit

pas à propos d'ordonner aux Missionnaires de se conformer aux permissions accordées par le saint Siège, et que son Légat apostolique, M. Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, leur avoit laissées avant son départ de la Chine pour l'Europe. C'est ce que le prélat jugea absolument nécessaire, en publiant une lettre pastorale par laquelle il enjoignoit à tous les Missionnaires de se conduire selon ces permissions, sous peine de suspense, *ipso facto*, de tout exercice de leurs fonctions.

Tel est l'acte que nous dressâmes. « Le 18 de mars de l'année 1733, 3.^e jour de la 2.^{me} lune, nous fûmes appelés au palais. Comme il ne nous étoit point encore venu de réponse à la requête que nous avions présentée au sujet des Missionnaires exilés de Canton à Macao, nous augurâmes favorablement de cette audience qui nous étoit accordée; mais l'espérance qui nous flattoit ne dura guère, puisque bien loin de permettre le retour des Missionnaires à Canton, il s'agissoit de nous chasser nous-mêmes de Pekin et de tout l'Empire.

» Ce fut vers le midi que nous parûmes devant l'Empereur, en présence de deux principaux ministres, qu'il avoit fait venir exprès pour être témoins de ce qu'il avoit à nous dire, et pour exécuter ses ordres. Après nous avoir parlé de la loi chrétienne, qu'il disoit n'avoir encore ni défendue ni permise, il en vint à un autre article, sur lequel il insista principalement: *Vous ne rendez aucun honneur à vos parens et à vos ancêtres défunts*, nous dit-il, *vous n'allez jamais à leur sépulture, ce qui est une impiété très-grande; vous ne faites pas plus de cas de vos parens que d'une tuile qui se trouve à vos pieds: témoin cet Ourtchen, qui est de la famille impériale (le prince Joseph, confesseur de Jésus-Christ). Il n'eut pas plutôt embrassé votre loi, qu'il perdit tout respect pour ses ancêtres, sans qu'on*

ait jamais pu vaincre son opiniâtreté ; c'est ce qui ne peut se souffrir. Ainsi je suis obligé de proscrire votre loi, et de la défendre dans tout mon Empire ; après cette défense, y aura-t-il quelqu'un qui ose l'embrasser ? Vous serez donc ici sans occupation, et par conséquent sans honneur. C'est pourquoi il faut vous retirer. L'Empereur ajouta plusieurs autres choses peu importantes, mais il revenoit toujours à dire que nous étions des impies, qui refusions d'honorer nos parens, et qui inspirions le même mépris à nos disciples. Il parloit fort rapidement, et d'un ton d'assurance qui ne prouvoit que trop qu'il étoit convaincu de la vérité des reproches qu'il nous faisoit, et que nous n'aurions rien à répliquer.

» Lorsque ce prince nous eut laissé la liberté de parler, nous lui répondîmes d'un air modeste, mais avec toute la force que l'innocence et la vérité inspirent, qu'on l'avoit mal informé ; que tout ce qu'on lui avoit rapporté étoit de pures calomnies et de malignes inventions d'ennemis secrets, qui cherchoient à nous rendre odieux, et à nous perdre dans l'esprit de Sa Majesté ; que l'obligation d'honorer ses parens nous est prescrite par la loi chrétienne, et qu'elle en est le quatrième commandement ; que nous ne pouvons pas prêcher une loi si sainte, sans apprendre à nos disciples à s'acquitter de ce devoir indispensable de piété. *Quoi !* nous dit l'Empereur, *vous visitez la sépulture de vos ancêtres ?* *Oui sans doute,* répondîmes-nous, *mais nous ne leur demandons rien, et nous n'attendons rien d'eux. Vous avez donc des tablettes,* reprit le prince ? *Non-seulement des tablettes,* dîmes-nous, *mais encore leurs portraits, qui nous rappellent bien mieux leur souvenir.*

» L'Empereur parut fort étonné de ce que nous lui disions : après nous avoir fait deux ou trois fois les mêmes questions, qui furent suivies des mêmes

réponses, il nous dit: *Je ne connois pas votre loi, je n'ai jamais lu vos livres: s'il est vrai, comme vous le dites, que vous n'êtes point contraires aux honneurs que la piété filiale prescrit à l'égard des parens, vous pouvez demeurer ici.* Puis se tournant vers ses ministres: *Voilà des faits que je croyois constans, leur dit-il, et cependant ils les nient fortement. Examinez avec soin cette affaire, informez-vous exactement de la vérité, vous me ferez ensuite votre rapport, et je donnerai mes ordres.»*

Alors les ministres se retirèrent: nous les suivîmes jusqu'au vestibule, et là ils voulurent nous interroger tout debout et à la hâte. Nous leur représentâmes que cette affaire ne pouvoit pas s'éclaircir en si peu de temps; que nous leur donnerions des livres qui contiennent les articles de la loi chrétienne, et qu'on y trouveroit de quoi contenter pleinement l'Empereur sur tous les doutes qu'il nous avoit exposés. Ils y consentirent, et nous nous retirâmes.

Le lendemain, qui étoit la fête de saint Joseph, patron de cette mission, nous portâmes aux ministres d'état les livres dont il s'agissoit. Nous y avions joint un placet, par lequel nous rendions de très-humbles grâces à l'Empereur d'avoir eu la bonté de nous admettre en sa présence et de nous communiquer les accusations calomnieuses dont on s'étoit efforcé de nous noircir, et qu'il verroit détruites par la simple lecture des livres, qui expliquoient les devoirs de la religion chrétienne. Nous finissions le placet par une très-humble prière que nous faisons à Sa Majesté, de nous continuer une semblable faveur, en cas que nos ennemis portassent contre nous jusqu'à son trône de nouvelles calomnies, afin que nous pussions les détruire de la même manière, et prouver notre innocence. Les ministres reçurent nos livres en nous disant qu'il falloit du temps pour les lire, et ils nous congédièrent.

Nous n'avons pu savoir au vrai quel est le jugement qu'ont porté ces ministres en examinant les livres que nous leur avons remis, ni quel est le rapport qu'ils en ont fait à l'Empereur. Tout ce que nous en avons pu apprendre, c'est qu'ils les ont donnés à lire à quelques-uns des docteurs qui sont dans leur tribunal, et que l'un d'eux, après la lecture qu'il en avoit faite, avoit dit assez hautement : *Fci ching gin, tso pou hai*, c'est-à-dire, *si l'on n'est pas, ou si l'on n'a pas une grande envie d'être saint, difficilement peut-on observer cette loi.*

L'Empereur ne s'est pas contenté de faire examiner nos livres dans le tribunal de ses ministres, nous avons su qu'il les avoit fait remettre entre les mains de quelques *Hochang* et de quelques *Tao-ssée* (ministres des deux sectes idolâtres), du premier président du tribunal de rites, et du premier président du tribunal des censeurs de l'Empire, afin de pouvoir y trouver quelque prétexte plausible de condamner notre sainte religion, et de nous chasser tous de son Empire.

C'est apparemment dans la même vue qu'il a donné ordre à quatre censeurs de l'Empire d'être attentifs à la conduite des Chrétiens, de les interroger sur les pratiques de leur religion, et en particulier sur les cérémonies établies à la Chine à l'égard des parens défunts. C'est ce que nous avons appris de quelques-uns de nos Chrétiens qui ont subi ces interrogatoires, et qui se rappelant les permissions accordées par le saint Siège, ont répondu d'une manière dont les censeurs ont paru satisfaits.

Enfin, après plus de cinq mois, les ministres auxquels nous avons remis quelques-uns des livres qui traitent de la religion, nous les renvoyèrent, sans nous faire dire un seul mot de ce qu'ils en pensoient, ni des dispositions où étoit l'Empereur à notre égard. Ainsi nous sommes toujours dans le

même état d'incertitude sur le sort d'une mission autrefois si florissante , qui se trouve maintenant sur le penchant de sa ruine , et près de périr. Notre unique ressource est dans la miséricorde du grand Maître que nous serçons. Aussitôt que s'éleva cette tempête , nous fîmes une neuvaine au sacré cœur de Jésus , et une à la très-sainte Vierge , la priant d'être auprès de lui notre avocate. Les effets sensibles que nous avons si souvent éprouvés de sa protection , nous entretiennent dans la douce confiance qu'elle ne nous abandonnera pas dans notre extrême douleur. Il seroit inutile de vous demander le secours de vos prières ; il suffit de vous avoir fait connoître le besoin que nous en avons.

Quelque tristes que soient les circonstances où nous sommes , nous ne laissons pas de recueillir de temps en temps de solides fruits de nos travaux. Sans parler des autres Missionnaires , j'ai eu la consolation moi seul , dans le fort même de cet orage , de baptiser plus de cinquante adultes , et un nombre d'enfans encore plus considérable ; que n'auroit-on pas lieu d'espérer , si nous étions plus tranquilles !

Je suis avec respect, etc.

L E T T R E

Du père d'Entrecolles , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au père Duhalde , de la même Compagnie.

A Pekin , ce 4 novembre 1754.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

La paix de N. S.

J'AI hésité quelque temps à vous faire part de quelques secrets et d'autres observations assez curieuses que j'ai trouvées dans les livres chinois , parce que je n'ai eu ni le loisir ni la commodité d'en faire des épreuves qui pussent en certifier la vérité ; mais j'ai été rassuré par la réflexion ingénieuse que fait un célèbre académicien dans une occasion pareille. Voici comme il s'en explique dans le tome de l'histoire de l'Académie de l'année 1722.

Les physiciens qui doivent naturellement être les plus incrédules sur ces sortes de merveilles , sont cependant ceux qui les rejettent avec le moins de mépris , et qui apportent le plus de dispositions favorables à les examiner. Ils savent mieux que le reste des hommes quelle est l'étendue de ce qui nous est inconnu dans la nature.

C'est ce qui m'encourage à hasarder , sur le seul témoignage des auteurs chinois , quelques-unes de leurs découvertes , dont je vais vous entretenir. Quand elles ne serviroient qu'à exercer la sagacité de nos savans artistes , elles ne seroient pas tout à fait inutiles. Au reste , comme ces découvertes ont pour objet diverses choses qui ne peuvent s'assortir en-

semble, vous voudrez bien m'en permettre de ne garder nul ordre en les rapportant.

Les Chinois prétendent avoir trouvé l'art de faire des perles, qui sont en un sens presque naturelles. Les dames de qualité à la Chine font grand cas des véritables perles, qu'elles emploient d'ordinaire à leurs parures : les rivières de la Tartarie orientale leur en fournissent, mais qui sont moins belles que celles qu'on leur apporte des Indes. Les artificielles ne laissent pas d'avoir leur prix, à proportion de la ressemblance qu'elles ont avec les naturelles.

Le peu d'estime que font les Chinois des perles contrefaites en Europe, fait assez voir qu'ils les jugent beaucoup inférieures à celles qu'ils contrefont eux-mêmes. L'avantage qu'ils y trouvent, c'est que ces perles naissent, se forment, croissent et se perfectionnent sous leurs yeux, et qu'ils les pêchent dans le sein même du poisson, où cette merveille s'opère de la même manière que dans une vraie nacre de perles. Voici en quoi consiste leur secret.

Prenez, disent-ils, une des plus grandes huîtres que vous trouverez dans de l'eau pure ; mettez-la dans un bassin à demi plein d'une belle eau ; placez ce bassin dans un lieu retiré, de telle sorte néanmoins qu'il puisse recevoir aisément la rosée du ciel ; ayez soin que nulle femme n'en approche, et qu'on n'y entende ni l'aboiement des chiens, ni le chant du coq et des poules : prenez ensuite de la semence de perles (*Yo-Tchu*) dont on fait usage dans la médecine ; réduisez-la en une poudre si fine et si déliée qu'elle soit impalpable ; puis après avoir cueilli des feuilles de l'arbuste nommé *che ta-kong lao* (c'est une espèce de houx), lavez proprement ces feuilles, et exprimez-en le suc, dont vous vous servirez pour délayer la poudre des semences de perles ; faites de cela de petites boules de la grosseur d'un pois, que vous couvrirez entièrement d'une poudre fine tirée de la

pellicule brillante qui est dans l'intérieur de la nacre de perles. Enfin, pour donner à ces pois une parfaite rondeur, roulez-les sur une planche de vernis, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus la moindre inégalité, et qu'ils soient assez secs pour ne pas s'attacher à la main qui les façonne; après quoi faites-les sécher tout à fait à un soleil modéré. Lorsque votre matière sera ainsi préparée, ouvrez la bouche de l'huître, et faites-y glisser la perle nouvellement ébauchée; nourrissez cette mère-huître durant cent jours de la manière que je vais le marquer: mais soyez exact à lui donner chaque jour sa pâture, sans l'avancer, ni la reculer, ne fût-ce que de quelques minutes. Les cent jours expirés, vous trouverez une perle de belle eau, et il ne s'agira plus que de la percer.

Notre auteur n'oublie point de marquer de quelles drogues on doit composer cette pâture, et il nomme le *gin seng*, le *china* ou l'esquine blanc, le *peki*, qui est une racine plus glutineuse que la colle de poisson, et le *pe cho*, autre racine médicinale. Il faut, selon lui, prendre de chaque espèce le poids d'une drachme, et les réduire en une poudre très-fine, dont on forme avec du miel purifié sur le feu, des pastilles longues à peu près comme un grain de riz mondé, après quoi on partage le tout en cent portions pour les cent jours marqués.

Cet exposé n'est pas, ce me semble, exempt de difficultés, lesquelles auroient besoin d'être éclaircies par l'auteur s'il pouvoit être consulté. Car enfin comment ouvrir l'huître et l'ouvrir sans l'endommager? ou bien faut-il attendre que l'huître s'ouvre d'elle-même? Comment desserrer la bouche de l'huître pour y mettre la perle préparée? ou seroit-ce qu'il suffit de l'insinuer dans l'enceinte du coquillage? De même, pour la distribution de la nourriture qu'on lui fournit chaque jour, se contentera-t-on de la jeter sur l'eau, d'où l'huître ne manquera

pas de l'attirer, ou bien veut-il qu'on la lui fasse avaler ? il me paroît que tout cela demande des éclaircissemens.

Ce qui est certain, c'est qu'il y a des gens à la Chine occupés à travailler ces sortes de perles, qui certainement n'y emploieroient pas la semence de perles si fort estimée dans la médecine, s'ils n'étoient pas sûrs d'y trouver un profit considérable. Peut-être aussi les Chinois ont-ils éprouvé que par la nourriture qu'ils fournissent à l'huître, il se forme sur la nacre plusieurs petites perles, qui les dédommagent de celles qu'ils ont mises en œuvre pour former la grande.

Quoi qu'il en soit, il me paroît que les Chinois ont eu bien des connoissances sur l'origine des véritables perles. Le choix qu'ils font d'une nacre de perles, d'un lieu retiré et éloigné du grand bruit et des sons aigus et perçans ; l'air pur, la rosée, le long terme qu'ils exigent jusqu'à ce que la perle soit formée ; les alimens qu'ils fournissent, et par lesquels ils suppléent aux sucS tirés des plantes, que les pluies, après avoir grossi les rivières, entraînent dans les pêcheries de perles, et qui, à ce qu'on assure, les rendent fécondes : toutes ces circonstances font voir que par le secours de l'art, ils ont cherché à imiter la nature dans ses opérations.

Au secret de former des perles en quelque façon naturelles, mon auteur ajoute quelques autres secrets pour leur rendre leur première beauté quand elles l'ont perdue.

Si les perles viennent à perdre leur netteté, il y a un moyen d'en ôter les impuretés adhérentes, et de les rétablir dans leur premier éclat. Pour cela, laissez-les tremper pendant une nuit dans du lait de femme ; ensuite prenez de l'herbe *y-mou-tsao*, que vous réduirez en cendres ; faites-en une lessive, en recevant dans un bassin l'eau qui en dégouttera à
travers

travers un gros linge , joignez-y un peu de belle farine de froment ; mettez vos perles dans un sachet d'étoffe de soie un peu serrée , et après avoir plongé ce sachet dans la liqueur , frottez doucement les perles avec la main.

Si les perles ont été ternies ou gâtées par quelque matière onctueuse , prenez de la fiente d'oie et de canard séchée au soleil , que vous réduirez en cendres ; faites-en une décoction , et lorsque l'eau sera rassise , mettez les perles dans un sachet de soie , et lavez-les comme j'ai dit ci-dessus.

L'approche du feu ou quelques autres accidens rendent quelquefois les perles roussâtres : alors prenez la peau de *hoan-nan-tse* (c'est un fruit étranger dont les bonzes forment leur espèce de chapelets) , faites-la bouillir dans l'eau , mettez-y les perles , et lavez-les de la même eau. Ou bien , pilez des navets ou des raves , et après en avoir exprimé le suc , mettez les perles une nuit entière dans ce suc ; elles en sortiront très-blanches.

Si les perles deviennent comme rouges , lavez-les dans le suc que vous aurez exprimé de la racine de bananier d'Inde ; laissez-les pendant la nuit dans ce suc , et le lendemain elles auront leur premier éclat et leur blancheur naturelle.

Les perles sont quelquefois endommagées , lorsque par mégarde elles ont été approchées d'un corps mort ; on les rétablit dans leur premier état en les lavant et les frottant dans la lessive de la plante *y-mout-sao* , dont j'ai déjà parlé , à laquelle on mêle un peu de farine et de chaux.

Enfin mon auteur avertit de ne pas laisser les perles dans un endroit où l'odeur du musc se fasse sentir ; elles seroient bientôt ternies , et perdroient considérablement de leur valeur.

La propreté et l'élégance des ameublemens chinois ont été goûtées en Europe , et il y a long-temps que

leurs porcelaines et leurs ouvrages de vernis font l'ornement de nos cabinets. Mais comme la porcelaine est fragile , quelque soin qu'on prenne à conserver les vases , les assiettes , les gobelets , les urnes qui nous viennent de la Chine , il est difficile qu'il ne s'en casse , et l'on regarde d'ordinaire une porcelaine cassée comme perdue. Cette perte parmi les Chinois n'est pas irréparable. Quand la porcelaine n'est pas tout à fait brisée , et que les pièces peuvent être rejointes , ils ont le secret de les réunir très-proprement sans qu'il y paroisse , et elles sont d'usage comme auparavant. Pour y réussir , ils se servent d'une espèce de colle faite de la racine de *pe-ki* , dont j'ai parlé plus haut ; ils la réduisent en une poudre très-fine , qu'ils délayent avec du blanc d'œuf frais. Quand le tout est bien mélangé , ils en frottent les pièces rompues , ils les appliquent et les lient fortement avec un fil à plusieurs tours au corps de la porcelaine , et ils la présentent à un feu modéré. Lorsqu'elle est sèche , ils en détachent le fil qui la lioit , et elle est en état de servir de la même manière que si elle n'eût pas été cassée. La seule précaution qu'il y a à prendre , est de n'y pas verser du bouillon ou du jus chaud de poule , parce qu'il dissoudroit le ciment dont les pièces ont été réunies.

Mon auteur prétend qu'en employant la mixtion de certaines drogues , il est aisé de peindre ce que l'on veut sur la porcelaine déjà cuite , et que les traits qui y seront tracés , y resteront sans s'effacer , et paroîtront aussi naturels que ceux qu'elle reçoit dans le fourneau. Pour cela , dit-il , prenez cinq drachmes de *nao-cha* (sel ammoniac) , deux drachmes de *lou-fan* (vitriol romain , ou d'Allemagne , ou d'Angleterre) , trois drachmes de *tan-fan* (vitriol de Chypre) , et cinq drachmes de chaux ; pilez le tout , brôyez-le finement , délayez-le dans une lessive forte et épaisse faite de cendres. De ce

mélange, vous formerez à votre gré des traits ou des figures sur la porcelaine, et après les avoir laissé sécher à l'aise, vous n'aurez plus qu'à laver et frotter le vase. Cette mixtion produit le même effet sur le bambou, et par conséquent sur les cannes qu'on porte en Europe pour se soutenir en marchant.

Les fauteuils et les chaises faites de rotin ou de cannes entrelassées sont devenus à la mode en Europe. Ce rotin vieillit à la longue, et perd sa couleur naturelle; pour le renouveler en quelque sorte et lui rendre sa couleur, il n'y a qu'à prendre des cornets de papier remplis de soufre en poudre, y mettre un feu lent, et faire en sorte que la fumée se répande sur le rotin. Quelque vieux qu'il soit, on le verra rajeunir aussitôt, et devenir tel qu'il étoit lorsqu'on le mit en œuvre.

Parmi les ornemens qui se trouvent dans les cabinets intérieurs des maisons chinoises, on y voit des instrumens de musique, tels que des espèces de luths, de harpes et de guitares qu'on touche en pincant délicatement les cordes. Les lettrés et les dames chinoises se font honneur d'en savoir jouer. Selon mon auteur, si l'ongle est foible, le son que rend l'instrument qui en est pincé, n'est ni fin, ni net, ni plein. Il prétend que le moyen d'affermir les ongles, c'est de les parfumer en les tenant exposés à la vapeur des vers à soie desséchés, qu'on brûle lorsqu'ils sont morts dans leurs cocons.

A la Chine, les salles et les chambres des personnes tant soit peu à leur aise, sont tapissées de cartouches remplies de sentences morales, et de paysages, ou en peintures ou en estampes. On ne manque point de secrets en Europe pour renouveler de vieilles peintures; mais peut-être n'y connoit-on pas un moyen aussi court et aussi aisé pour y réussir, que celui qui est pratiqué par les Chinois. La seule eau de chaux produit cet effet. On se sert d'un pinceau

pour appliquer cette eau sur la peinture, et ainsi lavée légèrement jusqu'à trois fois, elle reprend son éclat et sa vivacité.

Pour laver et rajeunir en quelque sorte une vieille estampe, ils l'étendent sur une table bien unie, et l'arrêtent sûrement aux quatre côtés : ils l'humectent ensuite en l'arrosant d'une petite pluie d'eau d'une manière uniforme ; puis par un fin tamis fait de crin de cheval, ils y répandent de la poudre de *houchoui-che* (c'est une pierre qui se trouve dans les provinces méridionales), et en sèment une couche de l'épaisseur d'un denier. Ils reviennent une seconde fois à humecter l'estampe, ils y mettent une seconde couche également épaisse de cendres de *tchin-kia-hoi* (c'est la coquille d'une espèce de moule), et la laissent dans cet état pendant une heure entière ; après quoi, en faisant pencher la table, ils y versent dessus avec force de l'eau tiède, et ils trouvent l'estampe en bon état.

Parmi les ameublemens dont les Chinois sont curieux, ils estiment surtout les cassolettes et les vases où l'on fait brûler des odeurs et des parfums. Un cabinet ne seroit pas bien orné, si ce meuble y manquoit, ou s'il n'étoit pas d'un goût propre à attirer l'attention de ceux qui viennent rendre visite. Ils font ces meubles d'une figure bizarre, et s'étudient principalement à leur donner un air antique. La matière est souvent de cuivre ; mais ils savent la déguiser par certaines drogues aidées de l'action du feu, en lui donnant avec art et par degrés la couleur qu'ils veulent. Mon livre chinois explique ainsi ce secret.

Prenez deux drachmes de vert-de-gris, deux drachmes de sel ammoniac, cinq drachmes de *yetsoui-tan-san* (minéral du Thibet, c'est peut-être la pierre arménienne ou le vert d'azur), et cinq drachmes de *ichu-cha* (cinabre) ; réduisez tout

en une poudre fine , que vous mêlerez avec du vinaigre ; mais souvenez-vous qu'avant que d'appliquer cette mixtion sur l'ouvrage de cuivre , il faut le bien frotter et le rendre luisant avec de la cendre d'un bois solide , afin d'en ôter toute saleté onctueuse , et de ne lui laisser aucune inégalité sur la surface.

Après ces préparatifs , lavez le vase de cuivre avec de l'eau bien pure et laissez-le sécher ; ensuite , avec un pinceau , appliquez de tous côtés par dehors une couche de votre mixtion. Peu de temps après mettez des charbons allumés dans le vase ; un feu vif le fera bientôt changer de couleur. Les charbons étant consumés et le vase refroidi , lavez-le de nouveau pour en ôter le superflu de la couleur qui ne l'auroit pas pénétré , afin que la nouvelle couleur que vous y appliquerez s'y insinue plus aisément ; car on doit réitérer cette opération jusqu'à dix fois ; après quoi vous aurez une pièce à l'antique. Si le vase se trouve parsemé de petites taches noires , il en sera plus estimé. Si l'on veut donner au cuivre la couleur de peau de chataigne , ajoutez à la mixtion une drachme de vitriol de Chypre ; et après l'avoir appliqué , donnez-y le feu , que vous réitérerez lorsque vous verrez sortir la couleur. Pour lui donner la couleur d'écorce d'orange , il n'y a qu'à ajouter deux drachmes de *pong-cha* mis en poudre (c'est le borax) ; mais après l'avoir appliqué , il faut se donner de garde de laver le vase. Si les vases ainsi préparés venoient à être salis , ou par la sueur des mains , ou de quelqu'autre manière , pour réparer ce défaut , il n'y a qu'à les laisser durant une nuit plongés dans de l'eau de neige fondue.

Une autre livre chinois me fournit la manière de colorer les vases de cuivre en un beau vert. Prenez , dit-il , de la première eau tirée le matin du puits , mêlez-y du vitriol de Chypre , du vitriol romain et de la terre jaune , en sorte que le tout s'épaississe et

forme une espèce de boue , ce qui s'appelle *ni-fan* ; laissez durant une heure votre vase dans cette liqueur épaisse ; après quoi chauffez-le de la manière que je l'ai rapporté ci-dessus : appliquez jusqu'à trois fois une couche de cette mixtion : quand cette triple couche sera sèche , prenez du sel ammoniac dissous et fondu dans l'eau , puis avec un pinceau neuf étendez doucement sur le vase deux ou trois couches de cette liqueur épaisse ; après un jour ou un peu plus , lavez le vase , donnez-lui le loisir de sécher , et lavez-le encore , ce qui doit se réitérer trois , quatre ou cinq fois. Le moyen d'y réussir est de bien régler la force de la couleur qu'on y applique , et de gouverner à propos les lotions. Si l'on mettoit quelque temps le vase en terre , il s'y formeroit de petites taches qui seroient de la couleur du cinabre. Si l'on souhaitoit que ces couleurs fussent plus foncées , il n'y auroit qu'à brûler des feuilles de bambou , et de la vapeur qui s'élèveroit , en parfumer le vase.

Ayant chargé un de nos Chrétiens de demander à quelqu'un de ses amis , expérimenté dans ces sortes d'opérations , ce qu'on entendoit par ces mots *ni-fan* , il me répondit que pour faire la mixtion qui donne à un vase la couleur dont il s'agit , il faut prendre trois drachmes de sel ammoniac , six drachmes de vitriol de Chypre , et une drachme de vert-de-gris ; que le tout étant pilé très-finement (chaque drogue étant passée séparément au tamis le plus serré) , doit se délayer dans une petite écuelle à demi pleine d'eau ; qu'après avoir bien fourbi le vase , on trempe du coton dans cette eau , dont on le frotte d'une main légère , parce que le sel ammoniac rend cette mixtion très-pénétrante , et qu'elle pourroit ronger le cuivre ; que pour cela , aussitôt que le vase a été frotté , on le plonge dans l'eau pour enlever la mixtion ; qu'ensuite on tient pendant quelque

temps l'ouverture du vase renversée sur un petit feu, afin que la chaleur s'insinuant dans le vase, lui donne à la surface extérieure la couleur qu'on souhaite. L'on revient plusieurs fois à cette pratique, jusqu'à ce qu'on aperçoive l'heureux effet de ses opérations. Peut-être cette méthode est-elle plus sûre que la précédente : le succès ne dépend souvent que de très-peu de chose qu'on ajoute ou qu'on retranche; ce sont les diverses tentatives qui nous mettent au fait de ces sortes de recettes.

Les Chinois aiment fort les parfums; ils en ont de toutes les sortes, de simples et de composés; de ceux qui se trouvent dans leur propre pays, et d'autres qu'ils font venir des pays étrangers, comme d'Arabie et des Indes; tantôt ils en font de pastilles odoriférantes, tantôt ils forment des bâtons de diverses poudres de senteur, qu'ils plantent dans un brasier plein de cendres; ces bâtons ayant pris feu par une des extrémités, exhalent lentement une douce et légère vapeur, et à mesure qu'ils se consomment, les cendres tombent dans le brasier sans se répandre au-dehors. Pour ce qui est des autres parfums, tels que l'encens et les poudres odoriférantes, il les jettent comme nous sur les charbons allumés dans le brasier.

Mon auteur remarque que ceux qui s'étudient à allier ensemble différentes sortes de parfums, ont soin d'y mêler du coton ou de la bourre d'armoise, afin que l'agréable vapeur de ces corps odoriférans se réunisse et s'élève à une juste hauteur en forme de colonne, sans s'éparpiller aux environs; il veut qu'on y ajoute des amandes, des jujubes aigres après les avoir pilées dans un mortier. C'est en cela que consiste tout le secret. Mais en même temps il avertit que ce qu'on appelle à la Chine coton ou bourre d'armoise, n'est autre chose que la fine mousse qui se trouve sur de vieux pins. On a débité autrefois qu'un remède souverain contre les douleurs de la

goutte, étoit d'allumer des boutons d'armoïse, et de les laisser se consumer sur la partie affligée; si ceux qui ont essayé ce remède n'en ont pas été soulagés, c'est peut-être que par les boutons d'armoïse on n'entendoit, ainsi que les Chinois, autre chose que la fine mousse dont les vieux pins sont revêtus en certains endroits.

Mon auteur ajoute un autre secret pour donner à la vapeur des parfums une figure agréable lorsqu'elle s'élève en l'air. C'est assez l'usage parmi les Chinois d'avoir de grands vases dans leurs jardins, où ils cultivent des fleurs de nénufar. Lorsque vers le mois de juin le nénufar pousse ses larges feuilles, frottez-en quelques-unes de miel. Peu de jours après il s'y formera une espèce de petits vers qui rongeront toute la substance verte de la feuille, de laquelle il ne restera que le squelette en forme de gaze; ces filamens seront bientôt desséchés: c'est alors qu'il faut les cueillir, et en ôter le pédicule un peu grossier, après quoi vous réduirez cette gaze en une poudre très-fine. Lorsqu'ensuite vous voudrez brûler diverses sortes de parfums sur un brasier et les allier ensemble, joignez-y un peu de cette poussière; la vapeur se réunira comme en un corps en s'élevant assez haut, et se terminera en forme de nuage, ou en figure de chiffres à plusieurs traits.

Si j'étois sûr que mon auteur n'exagérât point, je serois tenté de croire que les secrets suivans qu'il rapporte, seroient comme une ébauche des lampes sépulcrales et inextinguibles, qui étoient en usage du temps des premiers empereurs romains, et des feux grégeois dont il ne nous reste que le nom. Il enseigne le moyen de faire une boule, qui étant allumée, flotte sur l'eau sans s'éteindre. Composez-la, dit-il, de *tchang-nao* (camphre de la Chine), qui n'est pas fort cher, et qui étant purifié et cristallisé, donneroit en moindre quantité un camphre équiva-

lent à celui de Bornéo. Prenez donc une drachme de *tchang-nao* ; joignez-y une demi-drachme de résine de pin ; délayez le tout ensemble avec de bonne eau-de-vie ; allumez cette masse , et placez - la immédiatement sur l'eau ; elle brûlera lentement , et ne s'éteindra que quand elle sera entièrement consumée.

Pour avoir une lampe qui dure , et qui éclaire l'espace d'un mois , cueillez au mois de juillet une once de l'herbe *feou - ping* (elle croît sur la surface de l'eau , dans les lacs , et vers le bord des rivières peu rapides) ; joignez-y une once de *oua - sung* (c'est le *semper vivum*) ; de plus , une quantité égale de *juen-tchi* (petites racines de *ko - fuen* , c'est une espèce de coquillage) , et de *hoang - tan* ; réduisez le tout en une poudre très - fine , et sur une once d'huile , semez une drachme de cette poudre ainsi préparée.

Un autre écrivain chinois apprend à faire une bougie qui durera toute la nuit , et qui , dans sa longueur , ne se consumera que d'un pouce ou de deux travers de doigts. Le fond de cette bougie est un mélange de cire jaune , de résine de pin , et de fleurs d'acacia , une once et six drachmes de chaque espèce ; on y joint une drachme de *feou-che* (c'est une pierre légère et poreuse) ; on fait fondre d'abord la résine et la cire , on y ajoute ensuite les fleurs d'acacia et la pierre *feou-che* , on incorpore bien ces matières dont on a soin d'empreindre et de couvrir la mèche : et c'est ainsi que se forme cette espèce de bougie.

Si l'on employoit du vernis sec , de la résine , du salpêtre raffiné , du soufre , de l'encens , et qu'on réduisit le tout en poudre ; qu'ensuite , avec du vernis , on formât de petites boules grosses comme des pois , et que posant un de ces pois sur une plaque de fer , on y mit le feu au commencement de la nuit , quelque vent qu'il fasse , il restera allumé au grand air jusqu'au lendemain.

Le secret que je vais rapporter, a plus de quoi surprendre, mais l'épreuve n'en est pas difficile; et sans avoir égard aux avantages qu'on en pourroit retirer, la seule curiosité peut porter à en faire l'expérience. Il y a un moyen, dit l'auteur chinois, de se procurer du mercure en le tirant du pourpier sauvage. Pour cela il n'y a qu'à prendre de petites feuilles de pourpier, les briser dans un mortier avec un pilon de bois d'acacia, et les exposer au soleil levant durant trois jours ou environ. Lorsqu'elles seront sèches, faites-les brûler, sans pourtant en détruire la nature et les vertus; enfermez cette masse dans un vase de terre vernissé: ayez soin de le bien boucher, et de l'enfouir assez avant dans la terre, où vous le laisserez quarante-neuf jours; après quoi retirez le vase, et vous y trouverez le vif-argent bien formé. Ayant consulté à Pekin un lettré, médecin et droguiste, sur cet extrait d'un de leurs livres, il me répondit que rien n'étoit plus certain, et que dans les boutiques on vendoit deux sortes de mercure; l'un qui se tire des mines et qu'on appelle *chan-chouin-in*, et l'autre qui se tire des plantes et qu'on nomme *tsao-chouin-in*.

M. de Réaumur qui, par ses curieuses opérations de chimie, a trouvé que dans les principes des plantes il y avoit du fer, nous dispose à croire qu'on peut aussi trouver du mercure en certains végétaux; et si en réfléchissant sur la nature des plantes nous cherchions quelle est celle qui plus vraisemblablement renfermeroit du vif-argent dans sa composition, ne seroit-il pas naturel de penser au pourpier? car enfin l'herbier chinois, qui en cela s'accorde avec le sentiment de nos savans botanistes d'Europe, donne au pourpier des vertus qu'on attribue au mercure. *Le pourpier*, dit-il, *est froid de sa nature, il fait mourir les vers et toutes sortes de vermine; on l'emploie utilement contre les humeurs malignes*

qu'il dissout ; et parce que de sa nature il est volatil, il débouche, il tient libres et ouverts les divers canaux et les différens conduits du corps humain.

Quoi qu'il en soit, je serois assez porté à croire que le vif-argent tiré des plantes par la solution et la séparation des principes, seroit dégagé de plusieurs impuretés que celui qu'on tire des mines a naturellement : car pour être exalté dans les plantes en parties très-subtiles, il a dû se décharger des fibres rameuses et sulfureuses qui l'embarassent plus ou moins, et dont on le délivre en le purifiant et le passant au travers de la peau de chamôis.

Si par l'expérience on trouve que cette recette soit sûre, on en tirera un double avantage : le premier, que partout et en assez peu de temps on pourra se procurer une quantité raisonnable de mercure ; le second, qui est le plus considérable, c'est que par le vif-argent qu'on aura tiré du pourpier, on jugera mieux des divers usages de cette plante, et l'on déterminera plus certainement avec quelle confiance ou avec quelle précaution on doit s'en servir, selon les différentes situations des personnes saines ou malades : d'ailleurs son suc, préparé jusqu'à un certain point, pourra même agir sur les métaux disposés à le recevoir.

Les deux ou trois secrets que je vais rapporter, et que j'ai tirés d'un de mes livres, ne m'ont été confirmés par aucun Chinois ; mais s'ils sont véritables, ils font connoître quelle est l'action du suc des plantes, lorsqu'on le mêle à des métaux mis en fusion. On y avance que du plomb fondu, qu'on fait cuire dans le suc exprimé de la fumeterre à fleurs jaunes, se changera en *si-la* (c'est l'étain de la Chine qui est plus beau que l'étain d'Europe). Il se peut faire qu'il y ait de l'exagération dans cette promesse ; en tout cas l'essai qu'en feroit un curieux,

le porteroit peut-être à quelque heureuse découverte. Cette recette, aidée de la suivante, pourra perfectionner les épreuves qu'on en voudroit faire. Je trouve dans un autre livre que l'on donnera à un vase d'étain la fermeté du fer et l'éclat de l'argent, en le tenant sur le feu dans du *hang-cha* (limailles d'acier), dans du *pe-pi* (l'arsenic), et dans du sel.

Un autre auteur prétend qu'en frottant de l'étain de la Chine avec une poudre fine, composée d'une once de *tan-fan*, (couperose) et dans deux drachmes de *pe-fan* (alun), ce frottement donnera à l'étain la couleur de l'or, et que si l'on en frotte du fer il deviendra rouge. Peut-être que la manière dont les Chinois préparent le fer pour le dorer, a la vertu de l'adoucir, et de le rendre plus propre à être pénétré de la couperose et de l'alun. Telle est la préparation qu'ils y apportent: ils mêlent ensemble une écuelle de suc de *tsung* (oignons et porreaux), autant de riz aigri, trois têtes d'ail pilées, et le poids de cinq drachmes de graisse de chien; ils mettent le fer dans de l'eau avec cette mixtion, qu'ils font cuire jusqu'à ce qu'on aperçoive que le fer prend la couleur d'un blanc pâle.

Ce que mon livre rapporte de la manière dont les Chinois animent l'aiguille d'une boussole, afin qu'elle se tourne vers les pôles, m'a paru fort extraordinaire. Ils n'ont point recours, comme nous, à la pierre d'aimant, quoique la Chine en soit abondamment pourvue, et que d'ailleurs ses vertus, sur-tout celle qu'elle a d'attirer le fer, ne leur soit pas inconnue, puisqu'ils lui donnent le nom de *hi-thie-che* (pierre qui attire le fer). Cette connoissance qu'ils ont de ses propriétés, a même donné lieu à la fable qu'ils racontent d'un lac où l'on n'ose pas exposer des vaisseaux, parce qu'il y a, disent-ils, au fond de ce lac une si grande quantité de pierres d'aimant, que tous les ferremens qui lient ensemble les membres du

bâtiment étant attirés en bas, il faut nécessairement qu'ils s'en aillent en pièces: de là vient pareillement cette fausse opinion où sont les médecins chinois, que faisant entrer de la poudre d'aimant dans un emplâtre, elle attirera les parcelles de fer restées dans une plaie. Mais enfin si les Chinois n'emploient pas l'aimant pour vivifier l'aiguille de la boussole, de quel moyen se servent-ils? C'est à quoi il faut satisfaire-en rapportant la recette qu'ils prescrivent.

Prenez, disent-ils, en premier lieu du *tchu-cha* (c'est du vrai cinabre qui est rare en Europe, dont apparemment il est parlé, d'après Dioscoride, dans le dictionnaire de l'Académie); en second lieu du *hiun-ho-ang* (de l'orpiment). Il y en a qu'on appelle *tse-hoang-tse* (femelle), qui est le plus cher; et d'autre qu'on nomme *hiun-hoang-hiung* (mâle): celui-ci pourroit bien être le réalgal ou la sandaraque jaune tirant sur le rouge. Au cinabre et à l'orpiment, joignez de la limaille d'aiguille; réduisez tout cela à poids égal en une poudre fine, que vous lierez ensemble, et que vous mélangerez bien, avec du sang tiré des crêtes de coqs blancs. Après quoi vous prendrez vingt ou trente aiguilles fines, que vous couvrirez de tous côtés de cette mixtion, et après les avoir empaquetées dans du papier, vous les tiendrez pendant sept jours et sept nuits dans un petit fourneau, sous lequel vous entretiendrez constamment un feu clair de charbon de bois. Après cette opération, enveloppez ces mêmes aiguilles, et portez-les durant trois jours appliquées sur la chair. Faites alors l'épreuve de vos aiguilles, et vous trouverez qu'elles se tourneront avec justesse vers les pôles, et qu'elles seront très-propres pour les usages de la boussole. Si l'effet de cette recette est aussi vrai que l'assure mon auteur, le savant académicien que j'ai cité au commencement de ma lettre, a bien raison de dire qu'il arrive des choses où nous devons avoir recours

à la vaste étendue de ce qui nous est inconnu dans la nature; car enfin la vertu des ingrédients qui composent la recette, ne paroît guère avoir de liaison avec la juste direction des aiguilles vers les pôles.

1.^o On doit mettre pendant long-temps ces aiguilles sous un feu clair, et il est certain que le meilleur aimant et l'aiguille la mieux aimantée, perdent leur force et leur vertu par l'action du feu; 2.^o la mixtion dont on couvre ces aiguilles est composée de minéraux nullement propres à aimanter: le soufre, le vit-argent, l'arsenic y dominant; s'il y entre du fer, il est en poussière et n'a plus l'arrangement de ses parties et de ses pores, propre à communiquer la vertu magnétique; enfin les parties sulfureuses et graisseuses du sang des crêtes de coq qui lient les ingrédients, et la transpiration fuligineuse du corps humain qu'on recommande, arrêtent l'action la plus forte de l'aimant. Du reste, on auroit encore plus lieu d'être surpris, si en faisant l'épreuve de cette recette, on trouvoit qu'une aiguille ainsi préparée pour l'usage de la boussole, fût moins susceptible des déclinaisons et des variations qui se trouvent dans les aiguilles aimantées, et qui embarrassent si souvent les voyageurs. Il semble que les Chinois ignorent ces variations, du moins ils n'en font aucune mention.

Le secret chimérique de la pierre philosopate a été en vogue parmi les Chinois long-temps avant qu'on en eût les premières notions en Europe. Ils parlent dans leurs livres en termes magifiques de la semence d'or et de la poudre de projection; et ce que nos charlatans appellent *grand œuvre*, ils le nomment *lien-tan*, et promettent de tirer de leurs creusets, non-seulement de l'or, mais encore un remède spécifique et universel, qui procure à ceux qui le prennent une espèce d'immortalité. Rien de plus capable de flatter les heureux du siècle. Aussi

a-t-on vu de riches seigneurs et des empereurs même tellement infatués de ces belles promesses, qu'ils n'ont eu nulle peine à épuiser leurs véritables trésors, pour acquérir ces richesses imaginaires, et cette prétendue immortalité.

Ce qui m'a le plus surpris dans les livres où ils traitent de cette matière, c'est qu'ils prétendent que les dépositaires d'un si précieux secret, quelque habiles qu'ils soient, et quelque dépense qu'ils fassent, courent risque d'échouer dans leur entreprise, s'ils n'ont pas une vertu épurée qui attire la bénédiction du Ciel sur des opérations si importantes et si délicates.

Un de ces alchimistes fortement prévenu de cette idée, crut que pour devenir véritablement vertueux, et par-là réussir dans son art, il lui falloit embrasser la religion chrétienne. Dans cette vue il se rendit à l'église que nous avons à King-te-tching, et pria le Missionnaire de l'instruire de notre sainte loi. Aussitôt qu'il se fut rempli de la connoissance des vérités chrétiennes, il se désabusa entièrement de ses ridicules prétentions, il brûla les livres de son art, et en devenant un fervent Chrétien, il trouva la vraie source de l'immortalité.

Mais s'il y a eu des soufleurs de bonne foi, qui s'étant entêtés de cette chimère, n'en ont été détrompés qu'après avoir converti leurs biens en charbons, et s'être réduits à l'indigence, il y en a eu encore plus de fourbes, qui par des promesses trompeuses, ont réussi à surprendre les peuples, et se sont véritablement enrichis aux dépens de leur crédulité. Les Chinois éclairés racontent plusieurs histoires des filouteries de ces faux alchimistes, et de la simplicité de ceux qui se sont laissé duper par leurs promesses. De plusieurs traits de supercherie en ce genre qui se trouvent dans leurs livres, je n'en rapporterai qu'un seul, par lequel je finirai cette lettre.

Un de ces fourbes qui se faisoit passer pour l'un des premiers maîtres de l'art, affectoit par-tout un grand air de probité, et surtout de désintéressement, tel qu'il peut être dans un homme à qui l'or naît sous la main. Il trouva le moyen de se faire connoître à un riche seigneur, qui, après avoir occupé les premiers emplois de l'Empire, s'étoit retiré dans sa province. Il s'insinua adroitement dans sa maison, et peu à peu il sut si bien ménager son esprit par ses complaisances et par ses souplesses, qu'il gagna entièrement ses bonnes grâces. Alors laissant échapper dans les divers entretiens certains traits de son habileté dans la transmutation des métaux, la curiosité du mandarin fut extraordinairement piquée, et le charlatan lui avoua enfin qu'il avoit trouvé le secret de la pierre philosophale : il s'offrit même à lui communiquer ce secret, uniquement par reconnoissance de ses honnêtetés, et des marques singulières qu'il recevoit de son affection.

Le crédule seigneur donna dans le piège : Il faut bien, se disoit-il en lui-même, que depuis tant de siècles qu'on parle de ce secret admirable, il y ait un petit nombre d'âmes chéries du Ciel, qui en aient été favorisées, avec obligation de ne le pas communiquer aux âmes vulgaires. Sans doute que le Ciel, en m'adressant un si grand homme, et lui inspirant le désir de m'initier dans de si profonds mystères, veut récompenser l'intégrité avec laquelle j'ai exercé les premières magistratures. Dès ce moment il s'entêta si fort de l'alchimie, qu'il étoit dans l'impatience de voir commencer les opérations; il n'avoit garde de s'effrayer de la dépense, persuadé comme il étoit de trouver dans sa maison une mine d'or intarissable, et ce qui le flattoit le plus, un moyen infailible de prolonger ses jours.

L'alchimiste ne se fit pas long-temps prier : il choisit dans le vaste palais du riche vieillard un appartement

partement commode et agréable, où l'on n'épargna rien pour le bien régaler, lui, sa prétendue femme et ses domestiques : car cette femme n'étoit rien moins que son épouse; c'étoit une courtisane d'une rare beauté, qu'il avoit associée à sa charlatanerie, et qui devoit y jouer le principal rôle. D'abord, on apporta de grosses sommes à l'alchimiste pour les précieux ingrédients qu'il devoit mettre dans le creuset, mais qu'il fit passer aussitôt dans ses coffres. Ce qui en imposoit encore plus au vieillard, c'étoit de voir les soins que le charlatan se donnoit pour s'assurer la protection du Ciel: il se prosternoit sans cesse, il brûloit quantité de parfums, et il exhortoit continuellement le mandarin à ne point entrer dans le laboratoire sans s'être purifié auparavant, parce que la moindre souillure ruinerait le travail de plusieurs jours. La dame de son côté se monroit souvent à la dérobee, et laissoit comme par mégarde entrevoir ses attraits.

L'ouvrage alloit toujours son train, et au bout de quelque temps l'alchimiste fit voir au crédule seigneur d'heureuses transmutations, qui annonçoient un terme assez court pour la perfection du grand œuvre; ce fut pour lui un grand sujet de joie, mais cette joie fut bientôt troublée par la nouvelle que le charlatan reçut de la mort de sa mère. Il étoit trop bon fils, et trop exact observateur des lois de l'Empire, pour n'aller pas sur le champ lui rendre les derniers devoirs. Il consola néanmoins le mandarin, en l'assurant qu'il reviendrait dans peu de jours : *d'ailleurs, ajouta-t-il, l'ouvrage ne sera point interrompu; je laisse ma femme et quelques domestiques qui en savent assez pour ce qui reste à faire.* La dame parut fort touchée de cette courte séparation; ses pleurs et ses gémissemens prouvoient le désir qu'elle avoit d'accompagner son mari, et de partager avec lui les devoirs de la piété filiale.

T. XII.

11

Pendant l'absence de l'alchimiste, le riche vieillard visitoit souvent le laboratoire. La dame fit bien son personnage, et n'omit rien de tout ce qui pouvoit lui inspirer de la passion; elle réussit au-delà de ses espérances, le vieillard fut bientôt épris de ses charmes. Les visites du laboratoire devinrent plus fréquentes et les entretiens plus longs et plus secrets. Les domestiques s'en aperçurent, et c'étoit l'intention de la dame que rien n'échappât à leur connoissance, parce que dans la suite ils devoient servir de témoins.

Cependant l'alchimiste arrive; certains signes que fit la dame l'instruisent d'abord de ce qui s'étoit passé. Après avoir reçu du mandarin les complimens ordinaires sur son prompt retour, il va visiter l'ouvrage, il trouve tout en désordre : preuve certaine, s'écria-t-il, des infamies dont le laboratoire a été souillé; et entrant en fureur, il renverse les creusets et les fourneaux, et veut tuer tout à la fois sa femme et ses domestiques. La dame se jette à ses pieds, demande pardon avec larmes, et avoue qu'elle a été séduite. Les domestiques en pleurs détestent le jour où ils sont entrés dans une maison si abominable. L'alchimiste, plus forcené que jamais, tempête, crie, et jure qu'il va de ce pas porter ses plaintes aux magistrats, et demander justice contre le mandarin qui l'a déshonoré. A la Chine, un adultère prouvé est un crime digne de mort et capable de ruiner les maisons les plus opulentes. L'infortuné vieillard saisi d'effroi, et cherchant à éviter la honte du châtement et la perte de ses biens, fait tous ses efforts pour adoucir l'esprit du furieux alchimiste : il lui offre des sommes considérables d'or et d'argent; et pour réparer le déshonneur de la dame, il l'accable de piergeries et de bijoux de toutes les sortes. L'alchimiste et la dame ne se laissent fléchir qu'avec peine : ils promettent enfin de ne pas pousser plus loin cette

affaire; et ils se retirent en s'applaudissant dans le fond du cœur, d'avoir si bien réussi à trouver la pierre philosophale.

Je souhaite, mon révérend père, que ces extraits que m'ont fournis les livres chinois, puissent être de quelque utilité; du moins j'aurai fait connoître quel est le génie de ces peuples dans la recherche des causes naturelles, et quel est le progrès qu'ils ont fait dans la physique. Je suis avec respect, etc.

LETTRE

*Du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au révérend P. *** de la même Compagnie.*

A Pekin, ce 29 octobre 1754.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

NOUS n'aurons cette année aucunes réponses à faire, parce que nous n'avons point reçu de lettres d'Europe. L'année dernière, le 25 de septembre, j'écrivis au révérend père la Gorrée, assistant, un assez gros paquet que j'envoyai ouvert, sous l'adresse de votre révérence, à Lyon; j'espère qu'elle l'aura reçu de Paris où M. de Velaerd de Barre, officier de la Compagnie de la Chine, le porta; maintenant je vais joindre ici la copie de la lettre que j'écris au père Duhalde; sans cela, vous ne la verriez que bien tard avec le public: après que votre révérence l'aura lue, je la prie de l'envoyer au père Beaupoil.

Cette copie apprendra à votre révérence l'état actuel de la mission, et notre situation qui est toujours

mal assurée , parce que la conduite de l'Empereur n'est pas constamment la même , et qu'il est impénétrable dans ses résolutions. Il hait positivement la religion chrétienne ; mais , par bienséance , il garde ici des mesures avec nous ; nous traite bien devant le monde , de peur que la différence entre son père et lui ne soit trop marquée. Le jour de l'an chinois , quand nous allâmes tous lui faire la révérence , il fit ouvrir les portes d'une salle où il s'étoit mis exprès , nous fit entrer dans la cour , de laquelle nous pouvions le voir , mais trop loin pour lui parler ; c'est là que nous fîmes la cérémonie. Après cela , l'Empereur nous envoya à chacun des étrennes sur des bandéges portées par les eunuques de sa présence. Quand nous les eûmes reçues et que nous eûmes remercié , il m'appela par mon nom à haute voix ; je montai dans la salle , où il me donna de nouvelles étrennes , avec des paroles fort obligeantes , enfin me gracieusa , comme on parle aujourd'hui : quelle étoit sa vue ? Je n'en sais rien , mais je résolus dès-lors d'en profiter pour éprouver du moins ce qu'il avoit dans l'âme ; et voici comment je m'y pris.

Le père Hervieu , notre supérieur général , m'écrivit de Macao à l'arrivée des vaisseaux de la mousson passée , que le père Contancin étoit mort en mer ; que les deux compagnons qu'il amenoit , et qui étoient arrivés en bonne santé à Macao , n'étoient venus que pour être Missionnaires , et n'avoient aucun des talens requis pour le service de l'Empereur ; que cela étoit d'autant plus fâcheux , que nous étions ici bien des vieillards qui laisserions bientôt un grand vide dans notre maison française , etc. ; qu'il souhaiteroit fort , sans beaucoup l'espérer , que je pusse trouver quelques moyens de les faire venir ici : je le souhaitois aussi , et me résolus de demander en grâce à l'Empereur la permission de faire venir

ici , pour m'aider dans ma vieillesse , deux de mes compatriotes nouvellement débarqués à Macao ; qu'ils étoient jeunes et gens de lettres ; que je leur enseignerois la langue tartare et la chinoise pour les mettre en état de servir Sa Majesté , etc. ; qu'au reste ce voyage se feroit à nos frais , sans être incommode aux mandarins , demandant seulement qu'il y eût ordre de leur laisser le chemin libre ; que si Sa Majesté m'accordoit cette grâce , j'en aurois toute la reconnoissance possible , etc. : le reste n'étoit qu'un compliment.

Le 22 de mars mon placet fut présenté , et sur le champ l'Empereur accorda ce que je demandois , et fit ordonner par le tribunal des troupes au tsong-tou de Canton , de nommer un petit mandarin pour amener à la cour *Tsao-Che-Lin* et *Oukun* (noms chinois des pères Gabriel Boussel et Pierre Foureau) ; le premier de la province de Toulouse , et l'autre de celle de Paris , etc.

Ils arrivèrent ici en bonne santé , le 15 de septembre , et le 19 du même mois je les conduisis à la maison de campagne de l'Empereur , ayant les présens que j'avois préparés avant leur arrivée ; car je savois que le feu père Contancin n'avoit porté de Paris aucune curiosité.

L'Empereur nous admit tous trois en sa présence , grâce que je n'attendois pas ; traita bien les nouveaux venus , reçut quelques-uns de leurs présens , et sur le champ leur en fit devant les grands qui étoient là pour avoir audience , me fit quelques questions , et nous renvoya contens. De tout cela , on ne peut conclure autre chose , sinon que l'Empereur a voulu m'obliger , et non point qu'il soit revenu à l'égard de notre sainte religion , car je le crois là-dessus toujours le même. Ce qu'il y a de bon en cela , c'est que les mandarins de Canton n'ont pu comprendre cette conduite de l'Empereur , et seront plus réservés à l'égard

des Missionnaires qui sont encore à Macao, et dont aucun n'a pu retourner avec permission à Canton, quoique les vaisseaux marchands y soient admis, ne pouvant entrer ni rester dans le petit port de Macao, comme nous le soutenmes à l'Empereur contre l'avis du tsong-tou, nommé *Omita*, qui a perdu son procès sur cet article, mais qui n'en est pas moins ferme à empêcher que les Missionnaires ne rentrent à Canton, où il a vendu toutes nos églises, et envoyé le prix tel qu'il lui a plu au procureur de la ville de Macao, ville qui est dans la dernière misère; aussi son procureur n'a point encore rendu cet argent aux Missionnaires.

Je n'ai pas le temps d'écrire au révérend père Beaupoil, à qui je ne pourrois dire autre chose que ce que je viens d'écrire, et je prie votre révérence de le lui communiquer, et de saluer les pères Fulchiron, de Veau, de Russi, mes anciens compagnons de noviciat, s'ils sont à Lyon. Nous sommes actuellement treize dans cette maison, y compris trois Chinois, dont l'un est prêtre, et les deux autres novices. Les autres sont les pères d'Entrecolles, Regis, de Maillac, Gaubil, de Lacharme, Chassier, Bousset, Foureau, le frère Rousset et moi, qui nous recommandons tous aux saints sacrifices de votre révérence.

Je suis avec respect, etc.

L E T T R E

Du père Parennin , missionnaire de la Compagnie de Jésus , à M. Dortous de Mairan , de l'Académie royale des Sciences.

A Pekin , ce 28 septembre 1735.

MONSIEUR ,

La paix de N. S.

LORSQUE j'ai à répondre aux lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire , je me vois toujours obligé de commencer ma réponse par de nouvelles actions de grâces. Vous multipliez si fort les bienfaits , qu'il ne me reste plus d'expressions , pour vous marquer combien je vous suis redevable , et à Messieurs de votre illustre Académie. Comme c'est vous , Monsieur , qui m'avez procuré l'honneur et le bien qu'ils me font , il est naturel que je vous supplie de leur en témoigner ma vive reconnoissance. Aussitôt que la caisse qui renferme vos nouveaux Mémoires sera arrivée à Pekin , je les joindrai , dans notre bibliothèque , à tous les précédens , afin que ceux qui composent cette maison , profitent de ce trésor , lequel sera ici un monument éternel de la gloire de l'Académie et de sa libéralité.

Outre la continuation de ces mémoires j'ai reçu une carte de la lune , de feu M. Cassini , avec ce que vous appelez par modestie votre petit ouvrage de physique , fait autrefois en province , dont vous avez bien voulu me faire présent. Il est vrai que cet ouvrage est petit , si l'on ne considère que le volume ; mais tout petit qu'il est , on peut dire , sans

flatterie , qu'il y a plus de substance , de pénétration , de justesse et de force de raisonnement , que dans beaucoup d'autres grands volumes sur le même sujet , lesquels après avoir fatigué la vue et l'esprit , le laissent aussi vide qu'il l'étoit avant que d'en avoir fait la lecture ; je veux dire qu'on n'en est pas mieux instruit ; au lieu que votre ouvrage , Monsieur , satisfait pleinement le lecteur , en le conduisant comme par la main , et en lui découvrant pied à pied les plus beaux secrets de la nature , à la plupart desquels on ne s'étoit pas avisé de penser. Quoique les vues des hommes sur la physique ne soient , à proprement parler , que des systèmes qui ne prouvent pas que les choses soient effectivement telles qu'on les a imaginées , mais seulement qu'elles pourroient bien être ainsi ; cependant , Monsieur , en lisant votre dissertation sur la glace , je ne pouvois m'empêcher de penser qu'elles ne fussent réellement telles que vous les exposez.

Je me souviens qu'en la même année 1716 , que votre dissertation fut si justement couronnée à Bordeaux , je suivis l'Empereur à la chasse du tigre pendant l'hiver , et je me trouvai insensiblement engagé à convaincre une célèbre compagnie , composée de deux ministres de l'Empire , et de dix docteurs choisis , qui se nomment *Han-lin* , qu'on pouvoit glacer de l'eau chaude auprès d'un brasier. Cet engagement étoit une suite des entretiens que j'avois eus avec ces Messieurs sur la congélation des liquides au temps froid. Ils expliquoient cet effet de la nature à peu près comme nos anciens philosophes , par des termes équivalens aux qualités occultes , mais sans faire paroître beaucoup d'attachement à leurs opinions , dont ils sentoient le foible ; car ils ne manquent pas d'esprit , mais seulement d'application. Quand ils m'eurent invité à parler à mon tour , je tâchai de leur faire comprendre la nature du liquide , sa composition ,

ses parties intégrantes, leur figure, l'air mêlé dans les intervalles, qui tient les parties en mouvement, etc. Je conclusois ensuite que pour glacer l'eau, il ne s'agissoit que de la déranger, c'est-à-dire, d'en faire sortir les parties les plus subtiles, qui empêchoient les autres de se lier, et y en introduire d'autres capables de la fixer et d'en arrêter le mouvement. *Ce seroit*, dit un de ces Messieurs, *une jolie opération à voir, et je serois curieux de savoir de quels instrumens on pourroit se servir pour travailler sur des parties si subtiles qu'elles échappent à notre vue. Monsieur*, lui répondis-je, *puisque sur ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous n'en voulez croire qu'à vos yeux, quoiqu'ils ne soient pas toujours des témoins sûrs de la vérité, je suis prêt à contenter votre curiosité.*

A peine avois-je achevé de parler, que tous me prirent au mot. Ils marquèrent le lieu, le jour, ou plutôt la nuit où se devoit faire cette opération : car pendant le jour ils ne sont pas libres, et il se peut faire à chaque moment qu'ils soient appelés au palais. Il arriva qu'un soir qu'on avoit fixé pour le lieu du rendez-vous, qui étoit la tente du président des docteurs, et dans le moment même que je partoisois pour y aller, l'Empereur fit ouvrir la barrière qui ferme le camp impérial, pour m'envoyer chercher par un eunuque, avec ordre de lui amener un chirurgien. Cet incident me fit manquer à ma parole. Il m'étoit aisé d'en faire informer ces Messieurs, mais j'aimai mieux les laisser dans le doute. Eux de leur côté ne me voyant point arriver, envoyèrent un domestique jusqu'à ma tente pour m'avertir qu'ils m'attendoient. On se contenta de répondre que j'étois sorti ; cette réponse les surprit, et leur fit soupçonner que je m'étois trop avancé. Un d'entre eux, qui ne croyoit pas qu'un étranger, qu'un *barbare*, ainsi qu'ils appellent tous ceux qui ne sont pas Chinois, en pût savoir plus que lui, perdit patience,

comme on me le raconta dans la suite : *Eh ! Messieurs, s'écria-t-il, jusqu'à quand vous laisserez-vous tromper par un homme, qui non content de nous avoir souvent amusés sur la religion par des discours frivoles et dénués de preuves sensibles, veut encore nous tromper sur les choses naturelles par des explications nullement fondées et inventées à plaisir ? Que dira-t-on de nous, quand on saura qu'il a assemblé ici tant d'honnêtes gens pour écouter les fables qu'il nous débite ?* Sur quoi il se leva brusquement, et prit le chemin de sa tente pour y prendre du repos, et dissiper son indignation. Les autres, plus modérés, se retirèrent peu après, mais sans faire aucun éclat. Le président qui est de mes amis, resta seul, véritablement mortifié de n'avoir pu me justifier ni me prévenir à temps, pour me détourner de tenter une entreprise qu'il croyoit au-dessus des forces humaines : *car, disoit-il, c'est vouloir forcer la nature, que de faire geler de l'eau auprès du feu.*

Le lendemain je vis ces Messieurs qui suivoient le cercle de la chasse : j'allai leur faire mes excuses, en leur disant la raison qui m'avoit fait manquer au rendez-vous. La politesse chinoise ne leur permit pas de me répondre ce qu'ils pensoient ; mais prenant un ton qui marquoit assez qu'on m'en tenoit quitte, ils me dirent que ce seroit pour une autre fois. *Ce sera ce soir même, repris-je, si vous l'agréez, car je n'irai pas à la Porte (chez l'Empereur), et je me rendrai de bonne heure chez M. le président.* Je m'y rendis effectivement le premier, car ces Messieurs ne doivent quitter la porte que quand on la ferme. Ils furent contens de me trouver à leur arrivée.

Après les complimens ordinaires, chacun prit sa place, formant une espèce de cercle autour d'un grand brasier, qui étoit au milieu de la tente, dont on affecta d'abaisser la portière, afin d'augmenter la

chaleur, dans la pensée où ils étoient qu'elle empêcheroit le succès de l'opération. Ils commencèrent d'abord à parler de choses indifférentes; car voyant qu'il n'y avoit rien de préparé que pour une simple conversation, ils crurent que je n'étois venu que pour m'excuser, ou pour me divertir aux dépens de ceux qui avoient eu la simplicité de croire qu'on pût congeler des liquides dans un lieu si chaud.

Lorsque je m'aperçus que la chaleur étoit devenue si grande, qu'elle les obligeoit à quitter leurs bonnets et leurs casaques de zibeline, je pris la parole : *Hé bien, Messieurs, leur dis-je en riant, je crois que nous serons bientôt obligés de boire à la glace; ne seriez-vous pas d'avis que j'en préparasse de bonne heure?* Cette proposition fut reçue avec un éclat de rire, et on la prit pour une plaisanterie. Le président me demanda si je parlois sérieusement : *Oserois-je parler autrement, lui répondis-je, devant une si respectable compagnie? Ordonnez seulement à vos domestiques de m'apporter une écuelle d'argent remplie de neige avec sa soucoupe pleine d'eau, et je vous ferai voir que je n'ai rien avancé que je ne puisse exécuter.*

Je fus servi à l'instant; car en arrivant j'avois pris la précaution de dire aux officiers du président de me tenir tout cela prêt. J'étois assis sur un coussin, les jambes croisées comme tous les autres: on m'apporta l'écuelle remplie de neige, et le plat plein d'eau tiède. Cet appareil réveilla l'attention des spectateurs. Il s'agissoit cependant de mêler avec la neige, sans qu'on s'en aperçût, le nitre que j'avois apporté. Je pris pour prétexte que les flambeaux, qui éclaireroient la tente, étant trop près de moi, m'incommodoient la vue. On ordonna aussitôt aux domestiques de les placer ailleurs, et pendant ce mouvement je glissai mon nitre dans la neige.

Je posai d'abord l'écuelle dans le plat d'eau; je

l'approchai jusque sur le bord du brasier, et feignant d'avoir de la peine à tenir l'un et l'autre, j'invitai le docteur incrédule à tenir le plat, tandis que je tiendrois l'écuelle : c'est à quoi il consentit volontiers, pour avoir le plaisir d'examiner de plus près l'opération. Mais sa curiosité lui coûta cher, sans qu'il osât s'en plaindre, tandis que tous les autres *han-lin* rioient à gorge déployée, parce que voyant fondre la neige que je remuois de la main, ils étoient fort éloignés de croire que l'eau du plat qui étoit dessous, et plus près du feu, pût jamais devenir de la glace.

Cependant elle se formoit, et en très-peu de temps mon opération fût achevée. Comme le *han-lin* incrédule avoit peine à soutenir plus long-temps l'ardeur du feu, et qu'à tout moment il détournoit la tête : *J'ai compassion de vous*, lui dis-je, *vos secours m'est désormais inutile, et vous pouvez lâcher le plat sans craindre qu'il tombe.* Il le lâcha en effet, et se retira au plus vite. Tous ces Messieurs voyant ce plat suspendu au fond de l'écuelle que je tenois par l'oreille, furent étrangement surpris. Ils s'avancèrent et touchèrent la glace des doigts; ils prirent ces deux pièces jointes ensemble, et les maniant sans beaucoup de précaution, ils se couvrirent de l'eau de neige qui tomboit sur leurs habits. *Attendez un peu, Messieurs*, leur dis-je; *je vais vous satisfaire de telle sorte qu'il ne vous restera plus le moindre doute.*

Après avoir présenté au feu le dessous du plat et avoir pareillement renversé l'écuelle sur le feu, il me resta à la main un plat de glace très-pure et très-claire : chacun voulut le manier et le regarder aux flambeaux; le docteur incrédule ne se fiant ni à la vue ni au toucher, cassa le plat, et en porta un morceau à la bouche pour le manger, supposant que le goût seroit un témoin plus fidèle de la vérité du fait que les autres sens. Il est à observer que les Chinois

de Peking, au fort de l'été, non-seulement boivent à la glace, mais qu'ils en mangent encore d'assez gros morceaux, sans qu'elle nuise à leur santé. Après qu'il en eut mangé : *C'est véritablement de la glace, s'écria-t-il, et de la meilleure; je me rends, et je rends pareillement justice à celui qui la mérite; mais j'avoue que si ce changement ne s'étoit pas fait en ma présence, je ne l'aurois jamais cru possible.*

Mais je ne m'aperçois pas, Monsieur, que je pourrois bien vous ennuyer en vous racontant une aventure qui ne vous intéresse guère, et qui ne vous apprend rien, si ce n'est peut-être à mieux connoître le génie et le caractère des lettrés chinois. Si c'est une faute de ma part, elle est d'autant plus pardonnable, que c'est votre savante dissertation sur la glace qui me l'a fait commettre.

Le lendemain de cette expérience, je suivis l'Empereur à la chasse. Ces Messieurs, qui n'étoient comme moi que simples spectateurs, pouvoient quitter leur rang, et ils le firent, dans l'impatience où ils étoient de me joindre. Comme la nuit précédente ils avoit tenté inutilement de faire de la glace, en imitant ce qu'ils m'avoient vu faire, ils étoient curieux de savoir ce qui les avoit empêché de réussir. Je leur répondis qu'ils n'avoient qu'à s'adresser à M. le président. *Oui, Messieurs, dit le président, j'en ai fait l'épreuve, et je l'ai faite avec succès. Je vous communiquerai ce secret, mais ce ne sera pas à présent; il faut qu'il en coûte un peu de patience à ceux qui ont manqué de foi.* Ensuite m'adressant la parole: je voudrois bien savoir, me dit-il, comment se forment la grêle, le tonnerre et les tempêtes. Je lui expliquai ce que j'en savois le plus clairement qu'il me fut possible: mon explication n'étoit pas sans réplique, mais heureusement leurs objections roulèrent presque toutes sur les effets du tonnerre. *Il tombe souvent, me disoient-ils, au lieu de mon-*

ter, et de se dissiper en l'air comme fait la poudre.

Je vois bien, Messieurs, leur répondis-je, qu'il faudra encore vous convaincre par le témoignage des yeux. Je vous composerai une poudre qui éclatera comme le tonnerre, et qui au lieu de faire son effet en haut, le fera en bas, et percera le fond d'une cuiller de fer, dans laquelle on fera chauffer cette poudre. J'avois en effet de quoi faire de la poudre fulminante; le succès de cette nouvelle opération, dont ils furent témoins, redoubla leur admiration, ce qui fit dire à l'un d'eux que je pouvois désormais le tromper, parce qu'après ce qu'il avoit vu, il ne pouvoit s'empêcher de me croire sur tout le reste. Je suis incapable de tromper personne, lui répondis-je; je voudrois bien au contraire être assez heureux pour vous détromper sur des erreurs où vous êtes par rapport à la religion, et qui sont d'une bien plus grande conséquence pour votre bonheur, que l'ignorance de quelques effets naturels.

Un autre jour le discours tomba sur la manière dont les pierres se forment dans le sein de la terre : ma réponse fut courte ; une plus longue eût été assez inutile, avec des gens qui n'écoutent la théorie que par complaisance et sans en rien croire, et qui réduisent tout au témoignage des sens. « Voulez-vous, leur dis-je alors, que je vous conduise jusqu'au centre des montagnes, et au fond des carrières, pour vous faire toucher au doigt ce que je viens de vous dire de la formation des pierres et de leur accroissement ? non, me dit l'un de ces Messieurs, j'aime mieux vous en croire sur votre parole, que de m'engager dans un voyage si obscur et si dangereux : mais si, sans courir tant de risques, vous nous montriez une petite pierre de votre façon, vous nous obligeriez fort, et vous nous trouveriez plus dociles à vous écouter sur tout le reste.

« J'y consens volontiers, lui répondis-je, mais

ce ne sera pas ici, où je manque de ce qui m'est nécessaire pour vous contenter; ce sera à Peking, où je vous ferai une pierre, sans me servir d'aucun corps dur ou solide : bien plus, je vous apprendrai à la faire, et vous serez maître en ce genre dès votre premier coup d'essai; il ne vous en coûtera que de mêler deux sortes de liqueurs ensemble : vous verrez d'abord un bouillonnement, un combat de ces deux liquides, qui ne finira que par la destruction de l'un et de l'autre, et il ne restera qu'une pierre blanche au fond du vase : mais vous vous souviendrez de la parole que vous me donnez de m'écouter ensuite avec plus de docilité, sur un sujet bien plus relevé et infiniment plus avantageux pour vous, puisqu'il vous procurera un bonheur éternel. Faites ce que vous me promettez, dit le docteur, et je n'aurai pas de peine à vous croire. »

J'effacerois, Monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous écrire, si j'adressois ma lettre à une personne moins éclairée que vous : car elle me reprocheroit peut-être qu'il ne convient à un Missionnaire que d'annoncer simplement la foi à ces infidèles, sans s'amuser à les entretenir de matières de physique et de pure curiosité. Je répondrois à ce reproche ce que l'expérience a appris à tous les anciens Missionnaires, que quand il s'agit de prêcher aux grands et aux lettrés de cette nation, on ne réussit pas d'ordinaire en débutant par les mystères de notre sainte religion : les uns leur paroissent obscurs, les autres incroyables. La persuasion où ils sont que les étrangers n'ont point de connoissances sur la religion, qui soient comparables à leur grande doctrine, fait que s'ils nous écoutent un moment, ils détournent aussitôt le discours sur un autre sujet. Leur vanité, l'estime qu'ils ont pour eux-mêmes, le mépris qu'ils font des autres nations, transpirent malgré eux au travers de leur feinte modestie, et des termes polis qu'ils affectent.

Il faut donc, pour mériter leur attention, s'accréditer dans leur esprit, gagner leur estime par la connoissance des choses naturelles qu'ils ignorent la plupart, et qu'ils sont curieux d'apprendre; rien ne les dispose mieux à nous entendre sur les saintes vérités du christianisme. Il faut ajouter à cela beaucoup de complaisance, et une grande patience à écouter et à résoudre les difficultés qu'ils proposent, bonnes ou mauvaises, faisant paroître qu'on fait cas de leur capacité et de leur mérite personnel. C'est par ces sages ménagemens qu'on s'insinue dans leur esprit, et qu'insensiblement on fait entrer les vérités de la religion dans leur cœur.

Je viens maintenant à votre lettre, qui est une réponse à celle que j'eus l'honneur de vous écrire au mois de décembre de l'année 1730, dans laquelle je vous marquois la plus grande partie des causes qui ont toujours retardé à la Chine le progrès des sciences, et surtout de l'astronomie. Vous convenez assez de la solidité des raisons que j'en ai apportées; mais vous regrettez que les Chinois, pendant tant de siècles, sous un si beau ciel, et sous une position aussi favorable que celle de la Chaldée et de l'Égypte, d'où nous sont venues nos premières connoissances en astronomie, n'aient pas plus avancé en cette science.

Cela est en effet surprenant pour tous ceux qui n'ont vu la Chine que de loin: car ils peuvent ainsi raisonner. Le temps où les Hipparques comptoient les étoiles, déterminoient leur grandeur, donnoient des règles pour prédire les éclipses plus justes que leurs prédécesseurs, où les Ptolomées examinoient le ciel sans lunettes ni pendules, et faisoient des systèmes; ce temps, dis-je, répondoit au cinquième et sixième empereur de la dynastie des grands *Han*, qui avoient des mathématiciens, lesquels pouvoient continuer et perfectionner ce que d'autres avoient commencé

mencé plusieurs siècles avant eux, comme l'histoire en fait foi. Pourquoi donc sont-ils restés en si beau chemin? C'est, à mon avis, parce que les Chinois de ces temps reculés, étoient à peu près de même caractère et de même génie que ceux qui vivent aujourd'hui, gens superstitieux, indolens, ennemis de toute application, qui préfèrent un intérêt présent et solide, selon eux, à une vaine et stérile réputation d'avoir découvert quelque chose de nouveau dans le ciel.

Bien plus, j'ajoute qu'ils craignent les nouveaux phénomènes pour le moins autant que vous les souhaitez en Europe. Ces phénomènes leur sont fort à charge : le moins qu'il leur en coûte, c'est de faire plusieurs voyages à leurs dépens, et souvent dans une saison fort incommode, pour aller en rendre compte à la cour, soit qu'elle soit à la ville, ou à la campagne. Là, on les regarde comme gens qui apportent de mauvaises nouvelles : car, selon eux, toute nouveauté qui paroît dans le ciel, marque presque toujours son indignation contre le maître qui gouverne, ou contre les mauvais mandarins qui foulent le peuple; ce qui pourroit exciter des mouvemens séditieux dans l'Empire. Je comparerois volontiers ceux qui veillent jour et nuit sur l'observatoire de Pekin, aux vedettes ou gardes avancées de nos armées qui ne souhaitent rien moins que de voir approcher l'ennemi, parce qu'il n'y a que des coups à gagner pour eux. Les astronomes d'Égypte, de Chaldée, de la Grèce, n'ont jamais rien eu de semblable à craindre; au contraire, ils étoient soutenus, aidés, loués, animés, protégés; ils ne nous ont pas laissé par écrit tous les secours étrangers qu'ils recevoient, sans doute pour ne pas diminuer leur gloire en la partageant avec plusieurs autres. Peut-être aussi, et c'est ce qui est le plus vraisemblable,

avoient-ils plus de génie et d'esprit géométrique que les Chinois de leur temps.

Quoi qu'il en soit des anciens astronomes de la Chine, nous aurions sujet de nous consoler, si ceux d'aujourd'hui nous laissoient espérer quelque chose de meilleur; mais il paroît certain que ce sera toujours la même chose. Il y aura toujours des astronomes, un observatoire, un tribunal rempli de gens qui supputent par routine, et qui réussiront assez bien tandis que leurs cartes seront bonnes. Tant de travail, tant de dépenses, aboutiront chaque année à faire un calendrier, pour être distribué de tous côtés; le changement même de dynastie ne troublera rien de cet ordre: car il faut toujours dans ces occasions, que celui qui monte sur le trône commence par s'assurer d'un almanach, comme d'une pièce essentielle au gouvernement de l'Empire.

Il me paroît que ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur la chronologie chinoise, commence à dissiper les scrupules que vous avoit fait naître le mémoire instructif que vous aviez lu dans les Transactions philosophiques. Je me flatte que quand vous aurez reçu la lettre que je vous écrivis au mois de mai dernier, et qui est déjà partie pour Canton, avec la feuille chinoise qui a servi de fondement à ce mémoire, vous serez pleinement satisfait. J'ai envoyé dans le même paquet les *King* chinois en planche; il y en a six tomes, avec une courte explication. J'y ai joint une feuille d'un caractère chinois écrit à la main en cent façons différentes: c'est le caractère qui signifie l'âge de l'homme. Je souhaite que tout cela vous fasse plaisir.

Je vais vous répondre plus au long sur ce que vous me demandez au sujet des traditions; savoir, s'il ne m'est jamais venu dans l'esprit, qu'il y en a plusieurs à la Chine qui semblent tirer leur origine d'Égypte. *L'histoire nous apprend, dites-vous, que*

Sésostris soumit les peuples au-delà du Gange, et qu'il s'avança jusqu'à l'Océan : il aura donc pu aller jusqu'à la Chine ; et pourquoi n'y aura-t-il pas établi quelques colonies ? Vous confirmez cette conjecture par une induction de plusieurs coutumes chinoises, presque entièrement conformes à celles des Egyptiens.

S'il y a des raisons, Monsieur, qui peuvent favoriser ce fait historique, je crois qu'il y en a de beaucoup plus fortes qui le détruisent. Vous en jugerez par ce que je vais avoir l'honneur de vous dire. Sésostris le conquérant, régnoit environ quinze siècles avant Jésus-Christ ; ce temps répond à celui du onzième et du douzième empereur de la Chine, de la troisième famille des *Chang*. Il paroît assez certain qu'il fit la guerre aux Assyriens et aux Scythes, qu'il subjuga la Phénicie, la Syrie, et presque toute l'Asie mineure. Les historiens grecs nous assurent qu'il ne fut que neuf ans absent de ses états ; qu'il interrompit ses conquêtes pour y retourner, parce que son frère Armais, auquel il avoit confié la régence de son royaume, cherchoit à s'emparer du trône. Mais est-il également certain qu'il ait poussé ses conquêtes jusqu'au Gange, qu'il y ait soumis les peuples, ce qui ne pouvoit s'exécuter qu'après les expéditions dont je viens de parler ; que du Gange il ait passé à la Chine, qu'il y ait établi des colonies, et dressé des colonnes comme autant de monumens de ses victoires, ainsi qu'on assure qu'il le faisoit partout, et qu'ensuite il soit retourné en Egypte pour en chasser son frère ? Si cela n'est pas absolument impossible, cela est du moins très-difficile à croire : car dans ce temps-là le passage des Indes à la Chine étoit bien moins praticable qu'il ne l'est maintenant, surtout pour une armée. Je doute même que les villes de Bokara et de Samarcande, si utiles aux caravanes, subsistassent déjà dans les Indes, ou

qu'il y eût d'autres semblables étapes en faveur des commerçans et des voyageurs.

Peut-être dira-t-on que Sésostris n'envoya qu'un détachement de son armée, pour s'informer de la nature du pays et du caractère de ses habitans. Je réponds que dès ce temps-là, et même auparavant, l'entrée en étoit interdite à tous les étrangers, à la réserve des ambassadeurs, qu'on n'admettoit qu'avec peu de suite. On les traitoit bien, on leur faisoit des présens, mais on les renvoyoit bien accompagnés jusqu'à la frontière, sans permettre à aucun d'eux de rester à la Chine pour s'y établir; c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui à l'égard de tous les ambassadeurs.

Dira-t-on que Sésostris, à qui rien ne résistoit et qui se croyoit le maître du monde, s'abassa jusqu'à envoyer un ambassadeur à la Chine, en supposant qu'il la connût pour lors? Il eût, je crois, plutôt formé le dessein d'y entrer en conquérant, et il se seroit persuadé que les Chinois ne lui donneroient pas plus de peine que les Indiens. C'est de quoi il ne nous reste aucun vestige dans l'histoire chinoise, quoiqu'elle parle souvent des irruptions qui ont été faites par quelques nations plus voisines, parmi lesquelles on pourra, si l'on veut, mêler quelques Egyptiens qui se seront trouvés là par hasard. Pour moi, je suis porté à croire qu'en ce temps-là les Egyptiens et les Chinois ne se connoissoient nullement, et que chacune de ces deux nations croyoit son empire le premier, ou plutôt l'unique qui fût au monde.

Je sais, Monsieur, que ce que je viens de dire ne fonde qu'une probabilité, qui paroît se détruire par le parallèle que vous faites des coutumes des deux nations. *Vous voyez, me dites-vous, dans l'une et l'autre l'usage des hiéroglyphes; la division par castes et tribus à la Chine comme en Egypte; même*

attachement aux anciennes coutumes, même respect pour les parens et les vieillards; le même amour pour les sciences, et surtout pour l'astronomie; la fête des lanternes à la Chine, celle des lumières en Egypte; la métempsycose, et peut-être aussi la perpétuité des métiers: tout cela, dites-vous, ne prouve-t-il pas la communication entre les deux empires?

J'avoue, Monsieur, que ce parallèle, qui pourroit encore être poussé plus loin, frappe d'abord et forme un grand préjugé pour la communication dont il s'agit. Si cependant on l'examine de près et en détail, je crois qu'on verra qu'il ne prouve pas assez. Commençons par les hiéroglyphes.

Ce sont, selon l'origine des deux mots grecs qui le composent, des symboles ou des figures sacrées dont les Egyptiens se servoient pour les dogmes de leur religion et de leur morale. Les Grecs les ont admirées et fort vantées. Plusieurs Européens après eux, les voyant sculptées sur de belles colonnes, ont cru d'autant plus aisément qu'il y avoit du mystère, qu'ils ne les entendoient point. Je crois que si dans ces temps, où l'on ne connoissoit pas encore la Chine, on eût reçu par hasard une inscription en caractères chinois, on les eût admirés de même; et peut-être quelqu'un de ces savans, qui veulent paroître ne rien ignorer, en eût-il donné une explication de sa façon.

Les hiéroglyphes d'Egypte étoient-ils immuables? Le sens qu'on y attachoit étoit-il tellement fixe qu'on ne pût le changer, et qu'il signifiât toujours la même chose? N'y en avoit-il que pour les mystères de la religion? En avoient-ils aussi de communs pour l'usage ordinaire, et quand est-ce que les Egyptiens commencèrent à en avoir? C'est ce que j'ignore; et c'est pourtant ce qu'il faudroit savoir afin de pou-

voir dire laquelle de ces deux nations a profité des découvertes de l'autre.

Les caractères chinois ne sont hiéroglyphes qu'improprement , et n'ont pas été institués plutôt pour le sacré que pour le profane. Ce sont des signes arbitraires qui nous donnent l'idée d'une chose , non par aucun rapport qu'ils aient avec la chose signifiée , mais parce qu'on a voulu par tel signe signifier telle chose , sans égard aux sons avec lesquels ils se prononcent ; de sorte que les différentes nations qui , dans la suite , se sont servies des caractères chinois , comme les Japonais , les Coréens , les Tunquinois , etc. les lisent avec les sons de leur langue particulière , et y attachent le même sens que les Chinois.

Ces signes sont tellement arbitraires , que souvent on peut changer le nombre des traits et leur configuration extérieure , en leur laissant le même sens et la même idée. En est-il de même des hiéroglyphes égyptiens ? les nations voisines s'en servent-elles ? y en avoit-il pour tous les usages de la vie civile ? un même hiéroglyphe pouvoit-il avoir des sens différens , selon qu'il étoit diversement employé dans la suite du discours , comme il arrive aux caractères chinois ?

Les caractères chinois furent inventés par Tsang-Kiai , qui vivoit deux mille ans avant Jésus-Christ. Y avoit-il déjà pour lors des hiéroglyphes en Egypte ? C'est sans doute , Monsieur , ce que vous savez beaucoup mieux que moi , qui n'oserois rien affirmer sur cela ; je conjecture seulement que les Egyptiens et les Chinois , ayant les premiers fondé de grandes monarchies , auront eu besoin de signes et de caractères pour écrire leurs lois et gouverner les peuples , et que chacun en imagina de son côté : il n'étoit pas nécessaire pour cela qu'ils communiquassent ensemble. Ne voit-on pas souvent les nouvelles inven-

tions naître presque en même temps dans différens endroits de l'Europe ?

Pour ce qui est de la perpétuité des métiers, elle n'a jamais été à la Chine : il y a au contraire très-peu de Chinois qui veulent apprendre le métier de leur père, et ce n'est jamais que la nécessité qui les y contraint. Aussitôt qu'ils ont gagné quelque argent, ils passent au rang des commerçans, et quelques-uns même tâchent de devenir petits mandarins. J'en ai vu ici quatre ou cinq qui nous avoient servi, les uns de cordonniers et les autres de couturiers, quitter leurs boutiques pour aller en province être petits officiers dans des villes du troisième ordre.

La métempsycose ne doit pas entrer dans le parallèle ; c'est une doctrine des temps postérieurs qui a toujours été étrangère à la Chine ; elle y a été constamment rejetée et anathématisée comme une peste venue des Indes. Les lettrés chinois ont écrit des livres sans nombre contre cette secte, sans néanmoins qu'ils aient pu l'empêcher de faire des progrès immenses, surtout parmi le peuple : on ne voit partout que bonzes et que pagodes, que l'Empereur a encore bien plus multipliées que ses prédécesseurs.

Puisque vous dites, Monsieur, dans votre parallèle, qu'il y a à la Chine des castes et des tribus comme en Égypte, il faut bien que vous l'ayez lu dans quelques relations dont je n'ai pas de connoissance, et que quelqu'un ou l'ait écrit trop légèrement, ou ait abusé des termes de castes et de tribus, qu'on ne voit pas à la Chine comme aux Indes ; et parce qu'il n'y a guère d'erreur qui n'ait quelque fondement, j'ai cherché ce qui pourroit y avoir donné lieu. Voici ce que je me figure. Il y a des hommes à la Chine qui sont infâmes, non pas d'origine, mais par la profession qu'ils exercent ; ils ne peuvent être reçus mandarins, et le peuple même

ne contracte point d'alliance avec eux. Tels sont les comédiens qui jouent sur un théâtre public, les ministres de débauches, les corrupteurs de la jeunesse, les geoliers, et ceux qui dans les tribunaux donnent la bastonnade aux coupables, quand la sentence du juge l'ordonne. Ces gens-là ne font point caste; il n'y a que la misère, et non pas leur naissance qui les engage dans ces professions honteuses, et leurs descendans peuvent les abandonner, quand ils ont de quoi vivre honorablement.

Il y a encore une autre espèce de gens infâmes qu'on appelle *to-min*; ils ne se trouvent que dans la province de Tche-kiang, surtout dans la ville de Chao-hing, où on les oblige d'habiter dans une rue séparée. Il ne leur est permis d'exercer que le plus vil et le plus petit commerce, tel que celui de vendre des grenouilles, et de petits pains sucrés pour les enfans, ou de jouer de la trompette devant les morts quand on les porte en terre. Il leur est défendu d'aller aux examens pour prendre des grades et devenir mandarins. Quand on impose de dures corvées sur le peuple de la ville, on les fait faire à ces gens-là, que chacun a droit de maltraiter impunément. On ne s'allie point avec eux: leurs femmes ont une marque à leurs tabliers qui les distingue des autres; ce sont les seules qui traitent des mariages, et qui aient entrée chez toutes les dames qui ont des fils ou des filles à marier; ce sont elles qui accompagnent l'épouse quand elle va à la maison de son époux. Elles gagnent plus ou moins, à proportion du talent qu'elles ont de dissimuler aux deux parties, qui ne se voient pour la première fois que le jour de leur mariage, les défauts qu'on n'aperçoit pas du premier coup-d'œil. J'ai appris tout cela d'un de nos Jésuites chinois né à Chao-hing, qui me l'a raconté encore dans un plus grand détail.

Il est vrai, Monsieur, que dans tout cela il y a quelque apparence de caste, et l'on y aura été trompé d'autant plus aisément, que les Chrétiens de cette ville-là ne vouloient pas que les *to-min* fussent admis au baptême, eux qui passaient dans leur esprit pour des infâmes, avec lesquels ils ne vouloient avoir aucune société; et c'est sur quoi les Missionnaires eurent beaucoup de peine à leur faire entendre raison. Cependant il n'y a rien moins que caste, quand on se donne la peine d'en examiner l'origine. Tous conviennent, et même les habitans de Choa-hing, que ces *to-min* sont les descendans des plus grands seigneurs qui vécutent vers la fin de la dynastie des *Song*, que les *Yuen* détruisirent; et parce que ces seigneurs donnèrent le plus de peine aux conquérans, se retranchant partout, et refusant constamment de se soumettre aux Tartares; ceux qui échappèrent au carnage, furent condamnés à vivre dans Chao-hing, séparés des autres peuples, et dans l'état humiliant où on les a vus jusqu'au commencement du règne de l'empereur *Yong-tching*, qui dans une déclaration qu'il fit contre une si odieuse différence, ordonna que les *to-min* fussent regardés comme ses autres sujets, qu'ils pussent se faire examiner et prendre des grades, afin d'être en état de remplir les charges, s'il s'en trouvoit parmi eux qui en fussent capables.

Cet ordre fut publié partout, et personne n'y fit opposition, à la réserve des lettrés de Chao-hing, gens d'un esprit remuant, qui faisoient consister une partie de leur gloire dans l'humiliation de ces malheureux, qu'ils sont en possession de traiter avec un extrême mépris. Ils s'opposèrent à la grâce qu'on vouloit leur faire, et allèrent tumultuairement en porter leur plaintes au gouverneur de la ville. Celui-ci se trouva fort embarrassé: car quand il y a de la mutinerie parmi le peuple, le gouver-

neur est sûr d'être dépouillé par provision de son emploi, comme un homme qui manque de talent pour gouverner. Il n'en manquoit pas néanmoins, et il s'avisait d'un stratagème qui lui réussit. Il fit appeler à son tribunal les notables des *to-min*, et il leur déclara en termes magnifiques le bienfait de l'Empereur; puis il ajouta, comme de lui-même, qu'il y avoit des conditions à cette grâce, dont la première étoit, qu'ils n'exerceroient plus leur profession ordinaire. Alors ces pauvres gens l'interrompirent en s'écriant, que pour leur faire honneur on vouloit les faire mourir de faim, puisqu'ils n'avoient pas d'autres moyens de subsister. Des difficultés furent faites de part et d'autre, et l'on se sépara sans rien conclure. Après cela les moins pauvres des *to-min* quittèrent Chao-hing pour aller s'établir ailleurs. Quelques-uns d'eux sont venus à Peking, et sont aujourd'hui en charge; les autres se délivrèrent peu à peu de cet esclavage.

Une autre espèce de gens qu'on nomme *Kankia*, n'est guère moins méprisable. Ce sont ceux qui aujourd'hui conduisent, des provinces à la cour, les barques chargées de riz pour les magasins royaux. Vous savez, Monsieur, que ce furent les *Yuen* qui firent creuser ce fameux canal, pour transporter par eau des provinces du sud, non-seulement le riz, mais encore beaucoup d'autres choses pour l'usage de la cour. Ils regardèrent la conduite de ces barques comme un emploi pénible et onéreux, et ils y destinèrent ceux qui pour des fautes personnelles étoient condamnés à l'exil. Les uns furent faits chefs de barques, et les autres simples matelots; on les y fit monter chacun avec toute leur famille, et ils n'ont point d'autre maison, soit que les barques marchent, soit qu'elles demeurent à l'ancre. On leur fournit le riz et tout ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance.

Plusieurs d'entr'eux devoient riches, parce que sans payer ni fret ni douane, ils mettoient sur les barques, pour leur compte, beaucoup de marchandises qu'ils vendoient à Peking. Cela a duré jusqu'à l'Empereur régnant, qui leur a défendu de charger pour eux ou pour autrui au-delà d'un certain nombre de quintaux, dont ils doivent payer trois ou quatre fois les droits de douane avant que d'arriver à Peking. Ainsi la grâce qu'il leur a faite comme aux autres de pouvoir se faire examiner, leur coûte cher et leur devient presque inutile, parce qu'étant plus pauvres qu'autrefois, ils ne peuvent fournir aux frais pour l'entretien de leurs enfans, dans une étude qui est longue, lorsqu'il s'agit de parvenir à quelque grade.

Voilà sans doute, Monsieur, ce qui a pu donner occasion de dire qu'il y avoit des castes à la Chine. Si cela suffisoit pour l'assurer, on pourroit dire pareillement qu'en Europe ceux qui sont condamnés aux galères ou à l'exil, font une caste particulière. Le reste des Chinois a toujours été divisé en gens de lettres, en gens de guerre, en marchands, laboureurs, artisans, comme partout ailleurs.

Venons maintenant à la fête *des lanternes*, si célèbre à la Chine, et qu'on croit pouvoir mettre en parallèle avec celle qui se faisoit à Saïs, d'où il semble qu'elle ait pris son origine: car la fête chinoise est bien plus récente, du moins par sa célébrité, que celle d'Égypte rapportée par Hérodote. J'ai souvent questionné les Chinois sur l'origine de cette fête. Ils m'ont tous répondu à peu près la même chose; qu'elle a été instituée pour féliciter les empereurs, et donner un spectacle au peuple au commencement de l'année. Un d'entr'eux m'indiqua un livre qui a pour titre, *Sse-ou-ki-yu-en*, c'est-à-dire, *Mémorial de l'origine des affaires et des choses*. Ce livre fut fait sous la dynastie précédente, en dix petits tomes;

c'est un recueil des coutumes et de leur origine. L'auteur cite les livres d'où il a tiré ce qu'il écrit. Voici comme il parle sur l'article des lanternes.

Sous l'empereur *Joui-Tsong*, de la dynastie des *Tang*, la deuxième année appelée *sien-tien*, un certain nommé *Peto* demanda la permission de faire allumer cent mille lanternes la nuit du 15 de la 1.^{re} lune. L'Empereur sortit de son palais pour être témoin de ce spectacle; et pour procurer le même divertissement au peuple, il ordonna qu'on ne fermeroit point les portes pendant la nuit, et qu'il seroit permis de se promener dans toutes les rues sans crainte d'être arrêté. On lit dans le même livre, que sous le fondateur des *Song* (an 950 de Jésus-Christ) l'Empire étant tranquille, et la récolte ayant été abondante, l'Empereur voulut que la fête durât jusqu'au 18 de la même lune, pour divertir les lettrés et le peuple; mais après lui ces divertissemens furent réduits à trois jours, et finirent au 17, comme il se pratique encore aujourd'hui. Cette fête est accompagnée de divers feux d'artifice. Plus bas, le même auteur ajoute que sous la dynastie de *Tcheou* (sans marquer l'année) on allumoit des lampes aux sacrifices qui se font au *Chang-ti*, et qu'au temps de la dynastie des *Han*, quand la secte de Fo eut pénétré dans le palais de l'Empereur, ce prince fit allumer des lanternes pour la rendre plus célèbre.

Il y a encore un autre livre nommé *Tsien-kio-ley-chou*, qui est, comme le précédent, une compilation de coutumes, tirées de différens livres que l'auteur avoit lus. Il dit que sous les *Tcheou*, dont la dynastie a duré plus de huit siècles, un Empereur qu'il ne nomme pas, permit, le 13 de la 1.^{re} lune, de sortir la nuit dans les rues, c'est-à-dire, ajoute l'auteur, qu'on alluma des lanternes.

Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai trouvé sur la fête des lanternes. Quoiqu'elle soit ancienne à la

Chine, il paroît néanmoins qu'elle n'a été célèbre que sous l'empereur Joui-Tsong : je vous laisse à décider qui sont les premiers en date des Chinois ou des Egyptiens.

Pour ce qui est des autres ressemblances qui se trouvent entre les deux nations, tels que sont leur attachement inviolable aux anciens usages, le respect pour les parens, pour les rois et les vieillards, l'amour des sciences et des arts, etc., je dirai simplement ce que je pense, sans prétendre qu'on doive s'en tenir à mon sentiment.

Avant la dispersion des nations, les trois enfans de Noé, Sem, Cham et Japhet, avoient appris de leur père, du moins verbalement, ce qui concernoit les sciences et la doctrine des mœurs, sans parler des instructions qu'ils avoient pu recevoir avant le déluge, de ceux qui étoient les plus âgés : car ils pouvoient en profiter, puisqu'ils étoient déjà mariés quand ils entrèrent dans l'arche. Noé continua sans doute à les instruire. S'il eût voulu favoriser l'un plutôt que l'autre, son choix ne fût pas probablement tombé sur Cham, ce fils peu respectueux et maudit dans sa postérité, de laquelle sont sortis les Egyptiens, mais bien plutôt sur Sem et Japhet, qui étoient des enfans de bénédiction. Ce dernier ou ses descendans oublièrent bientôt les instructions qu'ils avoient reçues; mais il n'en fut pas de même des descendans de Sem qui ont peuplé la Chine. Ils formèrent de bonne heure un grand empire, qu'ils entreprirent de gouverner comme une seule famille. C'étoit le vrai moyen de perpétuer les grandes règles pour les mœurs, et pour les sciences qu'ils avoient reçues de leurs ancêtres.

Les Egyptiens furent aussi des premiers, ou même, si on les en croit, les premiers de tous qui formèrent un empire, et qui cultivèrent les sciences. Ils réussirent mieux, si vous voulez, que les Chinois, parce

qu'ils avoient peut-être plus de génie et d'application à l'étude ; mais après tout , on peut dire , ce me semble , que les Chinois et les Egyptiens , sans s'être rien communiqué depuis leur séparation , se ressemblent en beaucoup de choses , chacun de son côté ayant fait valoir plus ou moins son fonds , tiré de la même source , selon la diversité de son esprit , qui est d'ordinaire bien différent entre les frères , et plus encore parmi les descendans.

Ce qui me surprend , Monsieur , c'est que l'on compare les Chinois avec les Egyptiens sur le respect pour les parens et les vieillards. Il faut donc que ceux-ci aient eu bien de l'horreur du péché de leur père. Je n'ai lu leur histoire que dans des recueils , et par conséquent je n'ai qu'une idée peu étendue de ce qui les regarde en détail. La grande différence qu'il y a aujourd'hui entre ces deux nations , c'est que l'une est presque éteinte , et que l'autre subsiste toujours sur le même pied. Que sont devenus maintenant les Egyptiens ? où sont leurs sciences , leurs lois , leurs coutumes ? Il ne reste de leur grandeur que des mesures et des colonnes brisées avec leurs inscriptions : leurs vainqueurs ont tout détruit , parce que leur royaume n'étoit ni assez grand , ni assez peuplé pour les arrêter dans leurs conquêtes.

La Chine , par une raison toute contraire , vaincue plusieurs fois , a réduit ses vainqueurs , en les assujettissant à ses usages , et les a tellement changés , qu'en peu de temps on ne les reconnoissoit plus. C'est une mer qui sale tous les fleuves qui s'y précipitent. Je veux dire que les conquérans de la Chine ont été obligés de la gouverner selon ses lois , ses maximes et ses coutumes. Ils n'ont pu changer ni le caractère , ni la langue des Chinois ; ils n'ont pas pu même introduire celle qui leur étoit propre , dans les villes où ils tenoient leur cour. En un mot , leurs descendans sont devenus Chinois.

La dynastie des *Kin* et des *Yuen* en est une preuve sensible , laquelle est confirmée par les Tartares-Mant-cheoux qui sont encore aujourd'hui sur le trône. Ils n'ont pu changer que la forme des habits, et obliger les peuples à se couper les cheveux. Tout le reste subsiste comme auparavant. Il n'y a pas encore cent ans qu'ils sont maîtres de la Chine, et ils sont déjà Chinois pour les mœurs, pour les manières et pour la figure. On ne parle que chinois, même à Peking, et dans les maisons des Mant-cheoux. Ils sont même obligés d'envoyer leurs enfans à l'école pour apprendre à lire et à écrire en tartare, afin de pouvoir entrer dans les tribunaux où les deux langues sont en usage, et dans les provinces, on ne sait ce que c'est que de parler mant-cheou : sur dix mille personnes, à peine en trouvera-t-on une qui puisse médiocrement s'expliquer en cette langue.

J'ai dit plus haut que les Chinois étoient descendus de Sem, sans spécifier quel est celui de ses enfans dont ils tirent leur origine. Un de nos Missionnaires a écrit qu'ils descendoient de *Jectan*, cadet de *Phaleg*, l'un et l'autre fils de *Heber*. Les raisons qu'il en apporte, prouvent peu à mon avis.

La première est que l'Écriture, après l'énumération des treize enfans de Jectan, dit (Gen. 10, 30) : *Et facta est habitatio eorum de Messa pergentibus usque Sephar montem orientalem.* (Le pays où ils demeurent s'étendoit depuis la sortie de Messa jusqu'à Sephar, qui est une montagne du côté de l'orient). Le mont Sephar est dans l'Arabie, comme on en convient ordinairement ; ce n'est nullement une de ces montagnes qui forment le mont Imaüs, dont l'extrémité méridionale dans le Thibet s'appelle *Cantissa* ; une autre partie où le Gange prend sa source, s'appelle *Languer* ; les parties du nord jusqu'à la Tartarie se nomment *Belgian*, et aujourd'hui *Alhtai*. Ce sont des passages pour venir à la Chine, qui

n'étoient pas connus de Jectan , et ces noms sont postérieurs à ceux qui ont les premiers habité les montagnes.

La seconde raison sur laquelle il s'appuie, c'est que l'empereur *Yao* est aussi appelé par les Chinois *Yao-tang*, nom qui ressemble fort à Jectan : donc lui ou ses enfans ont peuplé la Chine. Cette preuve, si c'en est une, est bien équivoque, et sera absolument rejetée par les hébraïsans, surtout pour la personne de Jectan, dont on ne peut prouver l'entrée personnelle à la Chine. Pour ce qui est de ses descendans, je ne vois pas qu'il y ait plus de raison d'assurer qu'ils ont fondé l'empire chinois, qu'il y en a de l'assurer des descendans de ses autres frères.

Mais quel que soit celui des enfans de Sem d'où sont sortis les Chinois, il paroît qu'en entrant dans la Chine, ils en fermèrent la porte après eux, et ils ont toujours été fort exacts à ne l'ouvrir qu'aux ambassadeurs étrangers. Ce qui me paroît surprenant, c'est que leurs voisins du côté de l'occident, depuis le Thibet en allant au nord jusqu'à Chamo, qui sont aussi sans doute des descendans de Sem, soient si différens des Chinois pour les mœurs, pour la langue, pour les traits du visage, et pour la configuration extérieure de tout le corps. Ce sont gens grossiers, ignorans, fainéans; défauts essentiels, mais rares parmi les Chinois. Quand il vient quelqu'un de ces Tartares à Pekin, et qu'on demande aux Chinois la raison de cette différence, ils répondent *Choui-tou-co-che*, que cela vient de l'eau et de la terre, c'est-à-dire, de la nature du pays qui opère ce changement sur le corps, et même sur l'esprit de ses habitans.

Cela me paroît encore plus vrai ici, que dans tous les autres pays que j'ai vus. Je me souviens qu'ayant suivi l'Empereur jusqu'au 48.^e degré de latitude nord dans la Tartarie, j'y trouvai des Chinois de Nankin qui s'y étoient établis. Leurs enfans étoient devenus

de

de vrais Mongoux, ayant la tête enfoncée dans les épaules, les jambes cagneuses, et dans tout l'air une grossièreté et une mal-propreté qui rebutoient. D'où je conclus, que si autrefois quelques Egyptiens entrèrent à la Chine et s'y établirent, ils ont été tellement métamorphosés en Chinois, qu'il n'en reste plus aucun vestige. Il en seroit de même du peu de Juifs qui sont à Cai-fong, capitale de la province de Ho-nan, et des Mores répandus par toute la Chine, s'ils n'avoient eu soin de conserver des signes extérieurs de leur religion, tels que sont la circoncision, l'abstinence de la chair de cochon, et quelques marques aux habits, comme le bonnet de toile blanche, les moustaches coupées, et la loi qu'ils se sont faite de ne s'allier qu'ensemble.

Une autre chose, Monsieur, que vous avez de la peine à comprendre, c'est que les disettes soient si fréquentes à la Chine. *Comment se peut-il faire, dites-vous, qu'un peuple laborieux, sobre, industrieux, qui habite le plus beau pays du monde et le plus fertile, qui est gouverné par des princes dont la prévoyance et la sagesse font le principal caractère, soit si souvent exposé à ces famines dont les gazettes font mention, c'est-à-dire, à celui de tous les fléaux qu'il est le plus aisé à l'industrie humaine d'éviter; tandis qu'on voit en Europe des pays stériles habités par des peuples qui manquent de plusieurs de ces avantages, et qui cependant n'éprouvent jamais ou presque jamais la famine?* J'avoue que cette objection est plausible pour ceux qui n'ont pas vu la Chine de près; encore ne suffit-il pas d'y demeurer, il faut faire ses réflexions sur ce qui se passe à cet égard.

Vous observerez donc, Monsieur, que dans un temps de disette la Chine ne peut tirer aucun secours de ses voisins, et qu'au contraire elle est obligée de leur en fournir. Commencez par la province d'Yun-

nan, et remontez vers le nord par les provinces de Koei-tcheou, de Se-tchuen et de Chen-si, jusqu'à la grande muraille, vous ne trouverez que des montagnes affreuses, peuplées la plupart de sauvages qu'on nomme ici *Miao-sse*, *Tchang-ko-lao*, qui ont leurs chefs, leurs lois, et parlent une langue différente. Ils font souvent des irruptions dans le plat pays, et désolent de grandes contrées, sans qu'on ait jamais pu jusqu'ici les soumettre; et cette année en particulier, ils ont battu des garnisons chinoises, et pillé des villes du voisinage. Il a fallu que l'Empereur fit marcher au secours vingt mille hommes tirés des provinces, pour les joindre à ceux qui gardent ordinairement les frontières.

Au nord de la Chine, sont les Mongoux, nation soumise à la vérité, mais très-paresseuse, et qui ne sème du millet que pour son usage: leurs troupeaux suppléent à ce qui leur manque pour leur nourriture. Plusieurs pauvres Chinois, voisins de la grande muraille, qui eurent permission de la passer il y a trente à quarante ans, ont défriché, et cultivent les meilleurs endroits, d'où ils tirent plus de menus grains qu'ils n'en peuvent consommer. Ce qu'ils ont de trop, ils le font passer à la Chine.

Au nord-est est la province de Leao-tong, que j'ai parcourue d'un bout à l'autre. Sa capitale s'appelle *Ching-yang*, que les Mantcheoux nomment *Moucden*. Tout le pays ressemble fort à la Lorraine et au comté de Bourgogne: il est très-fertile, mais trop éloigné d'ici pour le transport des grains, qui n'est praticable qu'en hiver. C'est le temps où l'on apporte de là à Peking quantité de venaison gelée et de poissons glacés, ou habillés de glace, selon l'expression chinoise.

La Corée ne fournit point de grains à la Chine: les provinces de Kiang-nan et de Tche-kiang ont la mer à l'orient, et le Japon à trois ou quatre jour-

nées ; cependant aucun de leurs vaisseaux , que je sache, ne s'est hasardé d'y aller chercher des vivres ; soit que le Japon, déjà trop peuplé, n'en ait pas de reste, ou que depuis qu'il a fermé ses ports il y ait trop d'avaries à essuyer.

La province de Fo-kien au sud touche la mer, et a vis-à-vis l'île de Formose, dont il n'y a qu'une lisière qui appartienne à la Chine : quand elle souffre de la disette, il faut lui fournir des grains.

La province de Quang-tong n'a rien au sud que la mer, et des terres éloignées. Je me souviens qu'une certaine année le riz y étant extrêmement cher, l'empereur Cang-hi me fit appeler avec un autre Jésuite portugais, et nous demanda si la ville de Macao ne pourroit pas fournir du riz à celle de Canton, jusqu'à ce que celui qu'il y faisoit conduire des autres provinces y fût arrivé. Il fut fort surpris de nous entendre dire que Macao n'avoit de son fonds ni riz ; ni blé, ni fruits, ni herbes, ni viande, et qu'elle tiroit de la Chine généralement tout ce qui étoit nécessaire pour sa subsistance.

J'ai fini le tour de la Chine, et vous voyez, Monsieur, que ses voisins ne peuvent lui servir de ressource dans l'occasion. Elle est donc toujours à peu près dans la même situation où se trouva la France en 1709. Quoiqu'elle eût de riches voisins, elle n'en put rien tirer. Ils lui étoient même à charge, puisqu'ils s'opposoient de toutes leurs forces au secours qu'elle pouvoit se procurer d'ailleurs. Voisins ennemis, voisins pauvres, cela revient au même par rapport au secours qu'on attend dans la disette.

Cela supposé, il faut que la Chine se nourrisse elle-même, et qu'elle tire de ses différentes provinces de quoi faire subsister cette foule innombrable d'habitans ; c'est ce qui a fait dans tous les temps l'objet de l'attention des bons empereurs. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a établi des greniers dans toutes les

provinces, et dans presque toutes les villes un peu considérables, pour le soulagement du peuple dans les temps difficiles. On lit encore les ordonnances et les déclarations des anciens empereurs, remplies des expressions les plus tendres pour leurs sujets qui souffrent. Ils ne peuvent, disent-ils, ni boire, ni manger, ni prendre de repos qu'ils n'aient soulagé la misère publique.

Je crois que cela étoit sincère du temps que la Chine étoit gouvernée par des empereurs de sa nation, qui regardoient leurs sujets comme leurs propres enfans, et que l'exécution suivoit de près les ordres qu'ils portoient. Aujourd'hui la théorie est encore la même, les ordres se donnent de la même manière, et ils imposent aisément dans les provinces à ceux qui les entendent publier. Mais à la cour, on réduit à leur juste valeur toutes ces brillantes expressions, auxquelles la pratique ne répond qu'à demi, faute de prendre des voies efficaces pour leur exécution. C'est dans l'Empereur même affection pour ses peuples, mais elle n'est pas égale dans les officiers sur l'attention desquels il se repose. Voici donc ce qui arrive.

Quand la récolte manque dans une province, ou seulement dans une contrée, soit par une sécheresse extraordinaire, soit par quelque inondation subite, les grands mandarins ont recours aux greniers publics; mais souvent les trouvant vides, comme je le dirai plus bas, ils font faire des informations, des examens, des recherches, et diffèrent à en informer la cour, parce que ce sont des nouvelles désagréables. Ne pouvant plus différer, ils envoient enfin leurs mémoriaux. Ces mémoriaux parvenus aux tribunaux de Peking, passent par plusieurs mains, et ne sont portés qu'après plusieurs jours à l'Empereur. Aussitôt le prince ordonne aux grands de s'assembler, et de délibérer sur les moyens de soulager la misère du

peuple. En attendant il fait de très-belles déclarations, qu'on appelle *Chang-yu* (paroles d'en-haut), et qui se publient par tout l'Empire. Vient ensuite la résolution des tribunaux, qui est ordinairement de supplier l'Empereur de charger de ce soin des mandarins de la cour, sages et désintéressés. Quelquefois ils les proposent eux-mêmes au monarque. Quand ils sont nommés, on leur déclare l'ordre impérial. Si l'on veut qu'ils fassent diligence; on leur fournit des chevaux de poste, et dès-lors ils sont nourris aux dépens du public. Si on ne leur en offre point, il faut qu'ils marchent à leurs frais, et alors ils demandent du temps pour se préparer à leur départ. On leur accorde un certain nombre de jours. Ils demandent ensuite où ils prendront le riz, ou bien de l'argent pour en acheter, s'il n'y en a pas sur les lieux. Enfin, ils veulent voir Sa Majesté, pour recevoir ses dernières instructions: on les réprimande de ce qu'ils ne sont pas encore en chemin. Ils partent donc, on les voit passer: voilà des commissaires, dit le peuple, qui vont nourrir les pauvres de telle province. Ils reçoivent des applaudissemens partout où le mal n'est pas; mais ceux qui souffrent, ont du temps de reste pour mourir de faim avant que le remède arrive. Ceux qui n'attendent pas à l'extrémité, se traînent comme ils peuvent jusqu'aux autres lieux où ils croient pouvoir subsister, et laissent toujours en chemin une grande partie de leur troupe qui meurt de misère.

Voilà ce qui se pratique ordinairement dans les provinces les plus éloignées; car à la cour, et dans les provinces voisines, il y a des provisions de riz pour dix ans. Le prix n'augmente jamais à Peking, et s'il montoit tant soit peu haut, l'Empereur feroit vendre le sien au peuple au prix ordinaire. Les lenteurs pour les autres provinces viennent de plusieurs autres causes. J'en toucherai quelques-unes qui suffiront pour vous mettre au fait.

. La première est que les grands mandarins qui ont soin en chef des greniers publics, en confient la garde à de vraies harpies : ce sont des loups affamés, qui gardent une boucherie. Ces canailles usent de mille artifices pour voler; ils représentent aux premiers mandarins, et ceux-ci à l'Empereur, que le riz est trop vieux, que l'humidité le pourrit, que les vers le rongent, qu'il faut absolument le renouveler; que le plus court moyen seroit de le vendre pour en acheter de nouveau, mais qu'il y auroit beaucoup à perdre pour l'Empereur; qu'il vaut mieux le distribuer à des gens sûrs dans les lunaisons où il est plus cher, et qu'ils en rendront de bon à la première récolte, et même avec usure. Aussitôt que la permission leur est accordée, ils vendent ce riz qui est bon, à des gens riches, qui le payent argent comptant, et en font trafic. Quand la visite se fait des greniers, ces fripons montrent de grands coffres à fond double, où il y a un peu de riz : ils disent que les autres sont vides, parce que la récolte ayant été mauvaise, on n'a pu en rendre qu'une partie; que le reste viendra peu à peu, qu'il ne faut pas presser les débiteurs, de crainte qu'ils ne désertent la province. Si pour lors il arrive une disette, on en informe la Cour; ordre vient d'ouvrir les greniers, qu'on trouve presque entièrement dégarnis. Les mandarins, qui souvent n'en ont tiré aucun profit, sont punis pour leur négligence; on les casse, on les rappelle; les *rats de grenier*, comme on les nomme ici, sont saisis, enchaînés, fouettés, exilés, tous enfin sont condamnés à payer solidairement. Cela demande du temps, et ne remédie point au mal présent; le peuple attend, espère, et meurt sans être soulagé : l'abondance revient, quand la province est déchargée de ses bouches inutiles.

La deuxième cause de la disette n'est pas seulement, comme on se le persuade, la multitude du

peuple chinois : j'avoue qu'elle y contribue beaucoup ; cependant je crois que la Chine fournit des grains suffisamment pour la subsistance de tous ses habitans ; mais c'est qu'on ne ménage pas assez les grains, et qu'on en fait une consommation étonnante pour fabriquer du vin et de l'eau-de-vie ou de la raque. Voilà une des grandes sources du mal, tant dans les provinces du sud, que dans celles du nord. Ceux qui gouvernent ne l'ignorent pas ; mais ils n'y apportent qu'un remède inefficace. Par exemple, on a fait plusieurs fois des défenses dans cette province de Pe-tcheli de faire de la raque ; l'ordre de la cour est affiché partout, et publié dans toutes les villes par les gouverneurs. Des officiers préposés à faire la visite parcourent les laboratoires, détruisent les fourneaux si l'on n'a pas de quoi leur donner ; mais si on leur donne de l'argent, ils passent outre, et vont ailleurs faire le même manège. Le mandarin fait quelquefois la visite lui-même ; on saisit les ouvriers, on les met en prison, on les condamne au fouet, à porter la cangue, mais jamais à la mort. Ainsi les faiseurs de vin changent de lieu, se cachent, et recommencent.

Tout cela a l'air d'une pure comédie ; car ni dans la ville ni ailleurs, on ne défend point la vente du vin et de la raque. Il entre tous les jours à Pekin grand nombre de charrettes remplies de cette marchandise ; on en paye la douane à la porte ; elle se vend publiquement dans plus de mille boutiques répandues dans la ville et dans les faubourgs. Si l'on vouloit efficacement l'exécution des lois prohibitives, ne feroit-on pas fermer les boutiques qui vendent cette raque ? N'en défendroît-on pas le débit sous peine d'une grosse amende pour la première fois, et de l'exil pour la seconde ? Mais il coûteroit trop à ceux qui doivent donner l'exemple, de s'interdire cette liqueur.

La disette n'est pas le seul inconvénient de cette

raque ; elle est encore la cause la plus ordinaire des fréquens incendies qui arrivent dans les villes, et surtout à Pekin. Voici comment. Les Chinois ne boivent ni vin ni raque qu'ils ne l'aient fait chauffer ; c'est surtout le soir avant que de se coucher qu'ils en font usage , principalement les marchands , les artisans et les soldats. Ils ont chacun dans la chambre où ils couchent , un fourneau à charbon de pierre où ils font cuire le riz , le thé , et chauffer en même temps l'estrade de brique où ils couchent. C'est sur le même fourneau que le soir ils font chauffer cette forte boisson ; ils la prennent en mangeant des herbes salées , et s'en enivrent à peu de frais. Si par mégarde , ou étant à moitié ivres , ils laissent tomber de cette raque dans le feu , la flamme s'élève bientôt jusqu'au plancher , qui n'est fait que de nattes d'osier ou de chassis de papier , et dont la hauteur n'est que de trois ou quatre pieds au-dessus de la tête d'un homme. Alors , dans un instant , toute la chambre est en feu ; et parce que les boutiques où couchent les marchands et la plupart des maisons du peuple , ne sont pas séparées de leurs voisins par de maîtresses murailles , et que souvent les charpentes sont liées ensemble , le feu s'étend avec rapidité et fait de grands ravages avant qu'on ait pu l'éteindre.

Ajoutez à cela que l'usage trop fréquent de cette boisson fait mourir quantité de menu peuple d'une maladie qu'on nomme *ye-che* , à laquelle on n'a pu trouver aucun remède. Cette liqueur brûle peu à peu le gosier et dessèche tellement l'œsophage et l'orifice supérieur , qu'on ne peut plus rien avaler , pas même de l'eau ; ainsi c'est une nécessité de mourir faute d'alimens.

Si la disette n'éclaircissoit pas de temps en temps ce grand nombre d'habitans que contient la Chine , il seroit difficile qu'elle pût subsister en paix. Il n'y a point de guerre comme en Europe , ni de peste , ni

de maladies populaires; à peine en voit-on dans un siècle. Il est vrai pourtant que tous les ans, à la troisième ou quatrième lune, une sorte de maladie court parmi le peuple, mais elle emporte très-peu de monde, parce qu'elle cesse dès qu'il tombe de la pluie. Cependant, si lorsque la disette arrive on négligeoit tout à fait d'y apporter remède, bientôt s'attrouperoient de petits voleurs, dont le nombre croissant peu à peu pourroit causer du trouble dans une province. C'est pourquoi on ordonne, on va, on vient, on transporte, on paroît se donner beaucoup de mouvemens; tout cela amuse, jusqu'à ce qu'il ne reste pas plus de gens affamés, qu'on n'en veut ou qu'on n'en peut secourir. Ainsi, quand ce n'est pas le motif d'une charité chrétienne qui fait voler au secours des pauvres, mais seulement la raison d'état ou une compassion purement naturelle, il est rare que ceux qui souffrent soient soulagés quand il faut et de la manière qu'il le faut.

Vous me demandez, Monsieur, s'il paroît ici des aurores boréales, et vous souhaitez que je vous en rende compte; c'est sur quoi je ne puis vous contenter. Le ciel nous refuse ici ces beaux spectacles qu'il vous prodigue à Paris : je croirois presque que c'est par compassion envers les pauvres mathématiciens chinois, pour les raisons que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire. J'attends avec impatience votre excellent ouvrage sur ce phénomène, et je le lirai avec empressement. J'espère y trouver l'éclaircissement de quelques doutes que j'ai sur cette matière, et qu'il seroit inutile de vous exposer en détail. Je vous dirai seulement qu'il ne me semble pas que tant de feu, tant de lumières puissent tirer leur origine de notre air, je veux dire de ce corps fluide qui entoure toute la terre et qu'on nomme atmosphère; que nécessairement il doit y avoir au-dessus d'autres matières inflammables qui ne soient point en repos.

qui circulent, qui montent, qui descendent quelquefois assez bas pour atteindre l'extrémité ou les pointes de notre atmosphère, et s'enflammer de quelque manière que ce soit, ou par la fermentation que peut causer ce mélange, ou par attraction contre des corps hétérogènes, comme nous voyons sortir du feu de la pierre qui heurte contre l'acier, et qu'il n'est pas nécessaire que ces corps qui se choquent soient d'un volume sensible, ni d'une pesanteur telle que les parties supérieures de notre atmosphère ne puissent les soutenir jusqu'à un certain terme, et les faire surnager. Croyez-vous, Monsieur, que notre atmosphère terrestre soit si ronde qu'elle n'ait pas ses hauts et ses bas, des pointes, des pyramides, qui s'élèvent plus ou moins selon la qualité du lieu de la terre, auquel elles répondent perpendiculairement? car il me semble que l'atmosphère n'est pas partout également grossière, épaisse, serrée, ou pesante; qu'elle suit la nature du pays, et que les colonnes d'air les plus grossières pressent les plus subtiles, et les font monter au-dessus des autres; elles peuvent par conséquent rencontrer aisément cette matière dont j'ai parlé, et prendre feu, supposé qu'elles y aient de la disposition, c'est-à-dire, qu'elles aient plus de particules de soufre, ou d'autres matières inflammables, que les autres colonnes ou assises d'air voisin.

Le retour des aurores boréales marque assez que la matière qui les occasionne va, vient, s'approche, s'éloigne de nous. Mais d'où vient ce mouvement irrégulier? quelle est la cause qui le lui imprime? l'aurore a-t-elle quelques rapports, quelques liaisons avec les autres phénomènes extraordinaires, comme la lumière zodiacale, les comètes, etc.? c'est ce que je ne sais pas, et que j'apprendrai sans doute par la lecture de votre ouvrage.

Avant que de fermer ma lettre, je la finis par

une nouvelle de ce pays-ci qui nous intéresse fort, et à laquelle vous prendrez peut-être quelque part. Le 7 d'octobre, l'empereur Yong - Tching ayant donné audience à son ordinaire, depuis environ midi jusqu'à deux heures, se sentit incommodé : il se retira pour prendre du repos et quelques remèdes. Le même jour, avant neuf heures du soir, il mourut à sa maison de plaisance nommée *Yuen-ming-yuen*, âgé de 58 ans, la 13.^e année de son règne. Son corps fut apporté après minuit au palais de la ville; comme s'il eût été simplement malade. On publia quelques jours après qu'il n'étoit mort que le 8 du mois, 23.^e de la 8.^e lune.

De plusieurs enfans qu'il a eus, il ne lui en reste que trois : aucun d'eux n'est légitime, l'Impératrice étant morte depuis quelque temps sans lui avoir donné d'enfans. L'aîné des trois, âgé de vingt-six ans, a monté sur le trône sans aucune contradiction, quoiqu'il n'ait été nommé que secrètement prince héritier, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même devant tous les grands, en leur marquant l'année, le jour, et le lieu où l'acte étoit déposé.

Le peuple instruit de l'éclipse solaire qui devoit arriver au bout de huit jours, ne manqua pas de gloser sur cette mort subite, comme si elle y eût influé d'avance, car tout le reste de l'année court sur le compte du defunt; la suivante change de nom : c'est par elle que commence le nouveau règne, et il est déjà arrêté qu'elle s'appellera *Kieng-long*.

Enfin le 16.^e d'octobre l'éclipse devoit être de 8 doigts 21 minutes : elle devoit commencer à 7 heures et 3 quarts 2 minutes, et finir à 10 heures et 1 quart 3 minutes; mais ce qui est extraordinaire en cette saison, dès le matin le ciel se couvrit de nuages, de sorte qu'on n'en vit ni le commencement ni la fin. Ces nuages furent d'autant plus désagréables pour

nous, que la veille de l'éclipse, et le jour suivant, le temps fut très-serein. Les mathématiciens chinois, qui observoient sur la tour avec les pères Kegler et Pereyra, se réjouissoient de n'avoir presque rien vu. Ils allèrent bien contents en rendre compte au nouvel Empereur, en le félicitant de ce que le ciel, pour récompenser sa piété et ses autres vertus, lui avoit épargné le chagrin de voir le soleil éclipsé. Cela seul ne confirme-t-il pas ce que j'ai dit plus haut, que l'astronomie languira toujours à la Chine? et comment y feroit-elle quelques progrès, si ceux qui sont seuls chargés d'observer le ciel, ne souhaitent rien tant que de n'y voir rien d'extraordinaire? J'ai l'honneur d'être, etc.

L E T T R E

Du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Duhalde, de la même Compagnie.

A Pekin, ce 8 octobre 1736.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

JE continue de vous faire part de quelques observations que j'ai faites, en employant des momens de loisir à la lecture de l'herbier chinois. Je me saurois gré de ce petit travail, s'il pouvoit aider à enrichir notre botanique. Du moins il servira à faire connoître le génie des Chinois, et leur manière de penser sur les différentes productions de la nature.

Je commence par un arbre nommé *chi-tse* ou *se-tse*, qui est très-estimable par sa beauté et par la

bonté de son fruit. J'ai souvent ouï dire à plusieurs de nos Missionnaires, et je l'ai pensé comme eux, que cet arbre manquoit en Europe, et je ne saurois m'ôter de l'idée, qu'il ne pût facilement y croître, puisqu'on le trouve non-seulement dans les parties méridionales de la Chine, mais encore dans les provinces du nord, et même dans des vallons peu éloignés de Pekin. C'est ce qui m'engage à vous en envoyer des pepins, dont vous pourrez faire l'essai. Quoiqu'il croisse dans les pays froids, je crois néanmoins que les pays chauds lui conviennent davantage. Il faut semer ces pepins au commencement du printemps.

Quoique j'aie souvent mangé de cette sorte de fruit, et qu'on en apporte abondamment à Pekin, surtout en cette saison-ci, je n'ai jamais vu l'arbre qui le porte, et j'en parle sur ce que j'en ai lu dans l'herbier chinois, et sur le rapport que m'en ont fait différens Missionnaires, qui ont été à portée de le voir et de le bien examiner.

Nos pères français qui ont voyagé dans toutes les provinces de la Chine, lorsqu'ils en ont dressé les cartes géographiques, m'ont dit que dans les provinces de Chan-tong et de Ho-nan les campagnes sont couvertes de cette espèce d'arbres qui sont fort beaux, et qu'il y en a même d'aussi gros que des noyers. Ceux qui croissent dans la province de Tche-kiang, portent des fruits plus excellens qu'ailleurs; la peau en est toujours verte, sans devenir jaune ou rougeâtre comme les autres. Ces fruits conservent même leur fraîcheur pendant tout l'hiver. On conçoit aisément qu'un pareil arbre, lorsqu'il est couvert de fruits qu'on prendroit d'un peu loin pour des oranges, est fort agréable à la vue.

Les feuilles du *chi*, qu'on m'a apportées avec les fruits, m'ont paru de la couleur et de la même forme que celles du noyer, à la réserve qu'elles sont

moins pointues et plus arrondies vers l'extrémité. L'ombre n'en est pas mal saine comme celle du noyer, sous lequel il seroit dangereux, dit-on, de s'endormir. Un auteur chinois fait tant de cas de cet arbre, qu'il conseille aux lettrés d'en avoir auprès de leurs cabinets, afin d'aller s'y reposer à l'ombre.

La figure des fruits n'est pas partout la même : les uns sont ronds, les autres alongés et de figure ovale, quelques-uns un peu plats, et en quelque sorte à deux étages, semblables à deux pommes qui seroient accolées par le milieu. La grosseur des bons fruits égale celle des oranges ou des citrons. Ils ont d'abord la couleur de citron, et ensuite celle d'orange. La peau en est tendre, mince, unie et lisse. La chair du fruit est ferme, et un peu âpre au goût ; mais elle s'amollit en mûrissant, elle devient rougeâtre, et acquiert une saveur douce et agréable. Avant même l'entière maturité, cette chair, lorsque la peau en est ôtée, a un certain mélange de douceur et d'âpreté qui fait plaisir, et lui donne une vertu astringente et salulaire.

Ce fruit renferme trois ou quatre pepins pierreux, durs et oblongs, qui contiennent la semence ; il y en a qui étant nés par artifice, sont destitués de pepins, et ils sont plus estimés. Du reste, il est rare que ces fruits mûrissent sur l'arbre ; on les cueille en automne, lorsqu'ils sont parvenus à leur grosseur naturelle ; et on les met sur de la paille ou sur des claies, où ils achèvent de mûrir.

Ce détail ne convient qu'à l'arbre qu'on prend soin de cultiver. Pour ce qui est du *chi* sauvage, il a un tronc tortu, les branches entrelacées et semées de petites épines : le fruit n'en est pas plus gros qu'une pomme-rose de la petite espèce. Si quelque habile botaniste de France jugeoit que cet arbre doit être mis dans la classe des néfliers, cette

décision me feroit plaisir , c'est l'idée que je m'en suis faite , et alors on pourroit le nommer le néflier de la Chine : ce nom seroit moins barbare pour l'Europe.

La culture de ces arbres consiste principalement dans l'art de les enter plusieurs fois. Les Chinois ont soin de les enter sur un arbre nommé *poei* , que j'ai pu voir sans le connoître ; mais je crois qu'il suffit de l'enter sur lui-même. Quand il a été enté plusieurs fois de la sorte , les pepins du fruit deviennent plus petits , et même quelquefois le fruit vient sans aucun pepin. J'ai lu dans un livre chinois que le pêcher , ou plutôt l'albergier , étant enté sur un *chi* , donne de grosses pêches dorées et d'un goût exquis. Mon herboriste chinois prétend que le fruit de l'arbre *chi* , est doux de sa nature , et froid. Il ajoute que quand on le mange tout frais cueilli de l'arbre , 1.^o il rend l'ouïe et l'odorat plus libres pour le passage de l'air ; 2.^o qu'il rétablit les dérangemens dans le bas - ventre , et remédie aux chaleurs de l'estomac ; 3.^o qu'il tient la bouche fraîche ; 4.^o que si en mangeant ces fruits , on boit un peu trop de vin , qui est ici une espèce de bière faite avec le riz , on en est plutôt enivré ; mais un autre auteur dit que c'est en buvant du vin chaud , ce qui n'a pas lieu en Europe ; et qu'au contraire si l'on est surpris de l'ivresse dans un repas , on n'a qu'à manger de ce fruit pour se désenivrer. Le même auteur en cite un autre plus ancien qui reconnoît dans l'arbre *chi* sept avantages considérables. 1.^o Il vit un grand nombre d'années produisant constamment des fruits , et ne meurt que très-difficilement. 2.^o Il répand au loin une belle ombre. 3.^o Les oiseaux n'osent y faire leur nid. 4.^o Il est exempt de vers , et de tout autre insecte qui nuit si fort aux autres arbres. 5.^o Lorsqu'il a été couvert de gelée blanche , ses feuilles prennent diverses couleurs très - agréables. 6.^o Le

fruit en est beau et d'un goût excellent. 7.^o Les feuilles tombées servent à engraisser la terre comme feroit le meilleur fumier.

Un troisième auteur, après avoir fait l'éloge de cet arbre, prétend que celui qui mangeroit son fruit cru sans modération, seroit incommodé de flegmes; et quoiqu'il soit plus sain lorsqu'il est séché, s'il en usoit avec excès, il éprouveroit qu'il cause des flatuosités. Au reste, l'envie d'en avoir de bonne heure, fait souvent qu'on le cueille avant sa maturité; mais il y a différentes manières d'y suppléer. Si on le garde pendant dix jours dans un lieu convenable, il perd alors son âpreté naturelle, et il acquiert un goût sucré; on diroit qu'il est confit au miel. On hâte encore sa maturité en le laissant nager deux ou trois jours dans de l'eau qu'on a soin de changer souvent: mais il faut observer qu'étant macéré de la sorte il devient de nature froide. Quelques-uns, pour le mûrir promptement, l'ensevelissent dans du sel; c'est un moyen de lui ôter son âpreté, mais il n'en est pas meilleur pour la santé. D'autres le font passer trois ou quatre fois dans de la lessive chaude faite avec des cendres; mais cette maturité forcée a ses inconvénients, surtout par rapport aux personnes malades.

Les Chinois ont coutume de sécher ce fruit de la manière à peu près qu'on sèche les figues. Voici comment ils s'y prennent: ils choisissent ceux qui sont de la plus grosse espèce, et qui n'ont point de pepins, ou s'ils en ont ils les tirent proprement; ensuite ils pressent insensiblement ces fruits avec la main pour les aplatir, et ils les tiennent exposés au soleil et à la rosée. Quand ils sont secs, ils les ramassent dans un grand vase, jusqu'à ce qu'ils paroissent couverts d'une espèce de gelée blanche, qui est leur suc spiritueux, lequel a pénétré sur la surface. Ce suc ainsi préparé rend l'usage de ce fruit
salutaire

salutaire aux pulmoniques. Quand je vis pour la première fois ces fruits ainsi séchés, et couverts d'une farine sucrée qui leur est propre, j'y fus trompé, et je les pris pour des figues : ils sont alors de garde, et si sains, qu'on en donne aux malades. La meilleure provision qui s'en fasse c'est dans le territoire de Ken-tcheou, de la province de Chan-tong. Sans doute que le fruit a dans ce lieu-là plus de corps et de consistance : en effet, quand il est frais cueilli et dans sa maturité, en ouvrant tant soit peu sa peau, on attire et on suce avec les lèvres toute sa substance, qui est très-douce et très-agréable. Il ne faut pas oublier une remarque que notre auteur répète jusqu'à deux fois, c'est que dans un même repas on ne doit pas manger des écrevisses avec des *chi-tse* : il prétend qu'il y a entre eux de l'antipathie, car c'est la vraie signification du mot chinois *ki*, et que de ces deux mets, il se fait dans l'estomac un combat réciproque qui cause de grandes douleurs, et souvent un flux de ventre très-dangereux.

Je viens à un autre arbre dont le fruit nommé *li-tchi* est fort vanté par tous ceux qui ont écrit sur la Chine, et dont nos navigateurs européens qui l'ont vu et qui en ont souvent mangé, ne parlent qu'avec admiration. Je m'étonne qu'ils n'en aient pas apporté en Europe ; car j'ai peine à croire que dans cette vaste étendue de pays, il ne s'y trouve pas quelque climat propre à y élever l'arbre qui le porte. Je vais rapporter simplement ce que j'en ai lu dans un livre chinois, sans pourtant me faire garant de tout ce que l'auteur en raconte.

On trouve dans le *li-tchi*, selon cet auteur, un juste tempérament de chaud et de froid, et de toutes les autres qualités. Il donne de la force et de la vigueur au corps ; de la vivacité, de la subtilité, et de la solidité à l'esprit ; mais il prétend que si l'on en mange avec excès, il échauffe. Le noyau, ajoute

t-il, un peu rôti et rendu friable, puis réduit en une poudre très-fine, et avalé à jeun dans un bouillon d'eau simple, est un remède certain contre les douleurs insupportables de la gravelle, et de la colique néphrétique.

Voici une observation de l'auteur qui me paroît moins sérieuse : il assure qu'avant que la main de l'homme ait commencé à cueillir le *li-tchi*, aucun oiseau ni insecte n'ose approcher de l'arbre. Mais qu'aussitôt qu'on a touché aux branches et aux fruits, toutes sortes d'oiseaux voraces, grands et petits, viennent mordre ces fruits, et y causent beaucoup de dommage. S'il y a quelque chose de vrai dans ce qu'assure notre Chinois, je suis persuadé qu'il imagine du mystère dans un effet très-naturel. On cueille les fruits à leur point de maturité, et les oiseaux sont en cela aussi bons connoisseurs que les hommes.

Ce qui suit doit être remarqué de ceux qui veulent avoir ce fruit dans sa parfaite bonté. S'il est entièrement mûr, dit l'auteur, et qu'on diffère un jour de le cueillir, il change de couleur. Si on laisse passer un second jour, on s'aperçoit au goût de son changement. Enfin, si l'on attend le troisième jour, le changement devient notable. Il en est apparemment de ce fruit comme des bons melons d'Europe. Il ajoute que pour l'avoir excellent, il faut le manger dans le pays même où ces arbres viennent; eût-on le secret d'en conserver et de les porter encore frais en Europe, comme on y en a porté de secs, on ne pourroit juger que très-imparfaitement de leur bonté. A Pekin même, les *li-tchi* qu'on apporte pour l'Empereur dans des vases d'étain pleins d'eau-de-vie, où l'on mêle du miel et d'autres ingrédients, conservent à la vérité un air de fraîcheur, mais ils perdent beaucoup de leur saveur. L'Empereur en fait des présens à quelques grands seigneurs. Il eut même

la bonté de nous en envoyer en l'année 1733. Peut-être, en usant des mêmes précautions, pourroit-on en apporter jusqu'en Europe; on y trouveroit bien un autre goût qu'à ceux qui ont été apportés secs en France, et qui n'ont pas laissé d'y être fort estimés. On fait également cas à Peking de ce fruit sec : il s'y vend huit sous la livre; et un paquet de ce poids, joint à quelqu'autre bagatelle semblable, passe pour un présent très-honnête. Pour faire goûter ce fruit à l'Empereur dans sa maturité, on a souvent transporté de ces arbres dans des caisses, et on avoit si bien pris ses mesures, que quand ils arrivoient à Peking, le fruit étoit près de sa maturité. Je remarquerai en passant, que j'ai été surpris de trouver dans le livre dont je parle, la circulation bien marquée du suc qui sert à la nourriture et à l'accroissement des plantes, et qu'on n'en parle pas comme d'une nouvelle découverte; mais qu'au contraire on suppose que c'est un sentiment communément reçu. On y lit qu'après que ce suc nourricier, nommé *Y*, a donné le corps et la vigueur à la tige et aux feuilles de la plante, il est ramené à la racine pour la mieux fortifier. On voit par-là que la seule nature, quoique voilée aux yeux chinois, leur sert souvent de guide pour la connoître.

Je vais parler d'un autre arbre plus connu en France, et qui y fut apporté de l'Amérique dans le siècle précédent. C'est l'*acacia*, que les Chinois nomment *hoai-chu*. J'ai trouvé dans nos livres chinois des particularités sur cet arbre, qui pourroient, ce me semble, être de quelque utilité en Europe. On y prétend que les graines tirées de ses gousses sont employées avec succès dans la médecine. Je lis dans un autre livre, que ses fleurs servent à teindre du papier en une couleur jaune assez particulière. On insinue ailleurs que les teinturiers mettent en œuvre ses fleurs et ses graines : et c'est ce qui m'a engagé à

consulter des Chinois habiles dans cet art, de qui j'ai tiré des connoissances qui m'ont paru ne devoir pas être négligées.

A l'égard de l'usage qu'en fait la médecine, voici une recette que donne l'auteur chinois. Il faut, à l'entrée de l'hiver, mettre les graines de l'acacia dans du fiel de bœuf, en sorte qu'elles soient toutes couvertes de ce fiel; faire sécher le tout à l'ombre durant cent jours, ensuite avaler chaque jour une de ces graines après le repas. Cet auteur promet des effets admirables de ce remède. Il assure en particulier, que continuant tous les jours de le prendre, la vue s'éclaircit, on se guérit des hémorroïdes, les cheveux déjà blancs redeviennent noirs, secret fort au goût des Chinois qui auroient des raisons de cacher ou de déguiser leur âge : car ils n'ont pas, comme en Europe, l'usage de la perruque, ni la coutume de se faire raser, parce qu'ils regardent la barbe comme un de leurs plus précieux ornemens.

Le second avantage de l'acacia est de fournir des fleurs propres à teindre des feuilles de papier ou des pièces de soie en couleur jaune. Pour y réussir, prenez une demi-livre de fleurs cueillies avant qu'elles soient trop épanouies ou près de tomber; rissolez-les légèrement sur un petit feu clair, en les remuant avec vitesse dans une casserole bien nette, de la même manière qu'on rissole les petits bourgeons et les feuilles de thé nouvellement cueillies. Quand vous apercevrez qu'en rissolant et remuant ces fleurs dans la casserole, elles commencent à prendre une couleur jaunâtre, jetez dessus trois petites écuellées d'eau que vous ferez bouillir, en sorte que le tout s'épaississe et que la couleur se fortifie : ensuite passez tout cela au travers d'une pièce de soie grossière. Quand la liqueur aura été exprimée, ajoutez-y une demi-once d'alun et une once de poudre fine

d'huître ou de coquillage brûlé. Lorsque le tout sera bien incorporé , vous aurez de la teinture jaune.

Ayant consulté des teinturiers de profession sur l'usage qu'ils faisoient de l'acacia , ils me répondirent qu'ils se servoient de ses fleurs et de ses graines pour teindre en trois différentes sortes de jaunes. Je vous envoie trois cordonnets de soie d'inégale longueur , où vous distinguerez ces trois couleurs différentes.

Ils préparent d'abord les fleurs de l'acacia en les faisant rissoler , ainsi que je viens de le dire ; puis ils y joignent des graines tout à fait mûres tirées des gousses , mais en moindre quantité que de fleurs. S'il s'agit de donner la couleur de *ngo-hoang* , tel qu'est le cordon de soie jaune le plus long et qui est le plus vif , et qu'ils veulent teindre une pièce de soie de cinq ou six aunes , ils emploient une livre de fleurs d'acacia avec quatre onces d'alun , ce qu'on augmente à proportion de la longueur des pièces à teindre. Pour donner la couleur de *kin-hoan* , c'est-à-dire , le jaune d'une couleur d'or , on y donne d'abord la couleur dont je viens de parler , et cette première teinture étant sèche , on y ajoute une deuxième couleur , où il entre un peu de bois de *sou-mou* (bois de Brésil). On fait la teinture du jaune pâle , qui est celle du plus petit cordonnet , de la même façon que la première , avec cette différence , qu'au lieu de quatre onces d'alun on n'y en met que trois onces.

Le teinturier chinois avertit , ce qu'on n'ignore pas en Europe , que la qualité de l'eau sert beaucoup à la teinture. L'eau de rivière est , dit-il , la meilleure , quoique toute eau de rivière ne soit pas également bonne ; celle par exemple qui a un goût fade , y est moins propre. Si néanmoins il n'y en avoit point d'autre , au lieu d'un bain dans la tein-

ture , il faudroit en donner deux , pour atteindre à cette belle couleur qu'on désire.

Les fleurs de l'acacia étant rissolées , ainsi que je l'ai expliqué , peuvent être conservées , de même que les graines , durant tout le cours de l'année , et l'on peut les employer à faire la teinture ; mais lorsqu'on a gardé ainsi l'une et l'autre matière , il faut les faire bouillir plus long-temps , leur suc , quand elles ont vieilli , sortant plus difficilement et avec moins d'abondance. D'ailleurs les fleurs récentes donnent toujours une plus belle couleur.

L'herbier chinois nous enseigne encore quelle doit être la culture de cet arbre , afin qu'il croisse plus promptement et qu'il se conserve mieux. Quand vous aurez ramassé , dit-il , des graines de *hoai-tchu* (d'acacia) , séchez-les au soleil , et un peu avant le solstice d'été , jetez - les dans l'eau. Quand elles y auront germé , semez-les dans un terroir gras , en y mêlant de la graine de chanvre. L'une et l'autre semence poussera , vous couperez le chanvre en son temps , et vous lierez les jeunes acacias à de petits échelas qui leur serviront d'appui. L'année suivante vous sèmerez encore du chanvre , ce que vous ferez de même la troisième année , afin que ce chanvre préserve ces plantes délicates des injures du temps ; après quoi ces jeunes arbrisseaux étant devenus plus forts et plus robustes , vous les transplanterez ailleurs , et ils deviendront de très-beaux arbres.

En lisant les entretiens physiques du père Regnaud , ouvrage aussi ingénieux qu'instructif , j'ai vu avec plaisir ce qu'il rapporte de la pierre vulnérable simple , dont un célèbre académicien (M. Geoffroy) est l'inventeur. Cette découverte m'a rappelé le souvenir d'un secret que j'ai trouvé dans un livre chinois , pour faire une pierre artificielle médi-

nale. Voici d'abord quelle en est la composition , je dirai ensuite quel en est l'usage.

On prend de l'urine d'un jeune homme de quinze ans qui soit d'un tempérament sain et robuste ; on en met , par exemple , la quantité de vingt ou trente livres dans une chaudière de fer , qu'on tient sur un feu clair de bois sec. Quand on y remarque une écume blanchâtre , on y verse peu à peu et goutte à goutte de l'huile douce de navette : car nous n'avons ici ni huile d'olive , ni huile de noix , quoiqu'il y ait quantité de noyers. Sur une chaudière pleine d'urine , on versera autant d'huile qu'en peut contenir une tasse à boire le thé ; le tout doit bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un marc sec comme de la boue noirâtre. On le prend et on le réduit en une poudre fine , après l'avoir doucement arrosé d'huile , en sorte que l'huile en pénètre toutes les parties ; puis on le met sur une tuile qu'on couvre d'une autre tuile , et toutes les deux sont chargées et environnées de charbons allumés (je crois que deux creusets conviendroient mieux , en laissant un soupirail à celui de dessous). Lorsqu'on juge que l'humidité est entièrement dissipée , que rien ne s'évapore , on tire ce marc refroidi , on le pile dans le mortier , et l'ayant réduit en une poudre très-fine , on le renferme dans un vase assez large de porcelaine bien net , dont on couvre l'ouverture d'une natte fine et claire , qu'on y ajuste bien ; on y ajoute une enveloppe de toile , et de plus une dernière enveloppe de gros papier double. Enfin , on fait tomber lentement goutte à goutte de l'eau bouillante dans le vase au travers des enveloppes de son ouverture , qu'on a eu soin de déprimer légèrement vers le milieu pour cet effet. Pour achever l'opération , on place le vase avec ce qu'il contient dans un chaudron de cuivre , où la matière se recuit , jusqu'à ce qu'elle devienne sèche et ferme. Alors

vous avez la pierre d'automne , laquelle , à ce qu'assure mon auteur , a divers usages : sans doute que sur cette seule composition on pourra en conjecturer plusieurs en Europe. Ici on s'en sert principalement pour l'hydropisie et la phthisie , et les médecins prétendent que c'est un excellent remède pour les maladies du poumon ; c'est de là que lui est venu son nom de *tsiou-che* (pierre d'automne) non pas , comme l'on pourroit croire , parce que c'est en automne qu'on réussiroit mieux à la composer : cette dénomination renferme un sens plus mystérieux ; la médecine chinoise a pour maxime que les parties nobles du corps humain répondent , et ont chacune un rapport spécial à une des quatre saisons de l'année. Or l'automne étant la saison qui , selon les Chinois , a rapport au poumon , et cette espèce de corps pierreux étant salutaire aux pulmoniques , c'est ce qui lui a fait donner le nom de pierre artificielle d'automne.

Presque au même endroit où il est traité de cette pierre , le même auteur parle d'un remède qu'il donne pour admirable , lorsqu'il arrive des tumeurs subites , douloureuses et malignes ; parce que , selon lui , il attire tout le venin et détruit le mal dans son principe. Prenez , dit-il , de la limaille de fer la plus menue , jetez-la dans le vinaigre le plus fort , mêlez bien ensemble l'un et l'autre , puis leur ayant donné deux ou trois bouillons , retirez la limaille , et étendez-la sur la partie malade. Prenez ensuite une grande pierre d'aimant , qu'on nomme ici communément *hi-tieche* , présentez-la souvent sur la limaille , elle attirera la cause occulte du mal , et dissipera toute la malignité du venin.

Il est à remarquer que quand cet auteur vante cet effet de la pierre d'aimant , il suppose que cet aimant est brut , ne sachant pas qu'il a plus de force quand il est armé. Sans donc me faire ga-

rant de la bonté de ce remède , mon unique but est de faire observer l'usage qu'on fait ici de la pierre d'aimant , sans songer ni à ses pôles ni à ses tourbillons , et de proposer sur cela mes doutes. Est-ce que cette pierre vivifie ici la limaille de fer , comme elle anime l'aiguille de la boussole ? La limaille ainsi préparée dans une liqueur bouillante , se trouveroit-elle plus propre à être agitée par l'aimant ? les acides du vinaigre dont elle est pénétrée , la rendent-elle , par quelque nouvel arrangement dans ses pores , mieux disposée à être mue par l'aimant ? comme je n'ai point vu appliquer ce remède , je suppose , sur beaucoup d'autres expériences , que l'aimant imprime ici quelque mouvement. Après tout , il se pourroit bien faire qu'il auroit quelque vertu contre le venin , qu'il ne communique que conjointement avec la limaille imprégnée des acides du vinaigre , laquelle produit une impression particulière sur la partie affectée ; il me semble même en faisant attention aux termes chinois , que l'on tient l'aimant appliqué sur la limaille. En supposant cette pression continuée de l'aimant , son jeu ordinaire ne peut avoir lieu , et il ne lui reste d'action que sur les parties insensibles et volatiles de la limaille. Ce sont des doutes que je propose ; je n'ai ni le temps , ni la commodité de les approfondir , et je laisse à nos habiles physiciens à les résoudre.

Revenons maintenant à la botanique. Que d'observations ne me fourniroit pas l'herbier chinois , sur une infinité de plantes de ce pays , si j'avois le temps de les étudier , et si je pouvois leur donner un nom européen ! je ne m'attache donc qu'à celles que je connois , et qui sont connues en Europe. Le coton de la fleur des saules qui est tombée abondamment cette année dans une saussaie voisine , m'a fait naître l'envie de savoir ce qu'en disoit l'herbier chinois. Ma curiosité a été d'autant plus piquée , que Mat-

thiole , cité dans le dictionnaire des arts , s'étonne qu'aucun botaniste n'ait encore parlé de l'écume blanche qui pend aux branches des saules en forme de raisins aussitôt qu'ils sont défleuris , et qui y demeure jusqu'à ce que le vent l'emporte en l'air comme une plume. Je ne savois pas qu'on donnât le nom d'écume à cette espèce de coton que je voyois s'échapper des fleurs de saule ; il est vrai qu'en considérant le saule de près , on trouve qu'à l'ouverture de ses fleurs , il paroît une espèce d'écume dont elles se couvrent peu à peu : sans doute que la fermentation intérieure réduit en écume la substance glutineuse où les graines des fleurs nagent en différentes loges , et ce n'est pas s'éloigner de l'idée que notre auteur s'est faite des premiers développemens de ces fleurs : car , dit-il , si le temps est froid , ou même couvert , il empêche les boutons du saule de pousser au-dehors leur substance blanchâtre. Effectivement ayant mis dans un microscope un bouton qui n'étoit pas encore ouvert , j'aperçus que ce qui sortoit par la pointe du bouton ressembloit assez à de la glaire d'œuf battue et mise en écume , dont successivement tout le corps de la fleur se trouva couvert. Il se peut faire que chaque graine renfermée dans sa case , nage dans cette substance glaireuse et s'en nourrisse , comme il arrive au germe de l'œuf de poule ; ensuite l'air le plus subtil pénétrant cette écume dès qu'elle se détache , lui donne la forme de petit réseau en s'insinuant entre les parties rameuses , les écartant , les soulevant , sans trop les séparer ; et en desséchant l'humeur gluante qui les tient ensemble , il leur fait prendre la figure de filamens.

Notre Chinois dit que la fleur des saules est couverte de petites écailles. En effet , le corps de ces fleurs étant resté sec et dépouillé de ses graines et de ce qu'on appelle écume , il m'a paru au micros-

cope semblable à un rayon de guêpes tout semé de cellules ouvertes. Du reste, le nom d'écume que donne Matthiole, paroît ne plus convenir à ce qui se détache des fleurs, et qui voltige dans les airs. Il me semble que le Chinois a mieux rencontré en l'appelant tantôt la soie des saules, *se*; tantôt leur bourre, *tsiu*, ou leur coton, *mien*; d'autres fois leur fine laine, *jung*; ou bien des flocons de neige, de la gelée blanche. En effet, me trouvant un matin dans une allée sablonneuse que formoient des saules, elle me parut d'une blancheur qui me fit croire, avant que d'y entrer, qu'elle étoit couverte de gelée blanche. A l'entrée d'une saussaie, lorsque l'air est un peu chaud, il tombe quelquefois des saules une si grande quantité de flocons blancs, qu'ils obscurcissent le ciel, et qu'on les prendroit pour une neige épaisse qui se répand sur la terre. Lorsque ces flocons se sont insinués sous les herbes ou sur les pointes déjà un peu hautes et verdoyantes du gramen, on croiroit voir une prairie légèrement inondée par les eaux claires de quelque ruisseau.

L'auteur chinois badine ingénieusement sur ces différens spectacles, et cherche à égayer son imagination. C'est du coton, dit-il, que répandent les saules, et ce n'en est pas, car j'en suis tout couvert, et je n'en suis pas vêtu plus chaudement; c'est de la neige qui obscurcit l'air, et ce n'en est pas; car le soleil, bien qu'il soit dans sa force, ne la sauroit fondre. L'hirondelle qui continue de voler durant une petite pluie, surprise tout à coup par cette nuée de flocons blancs, et n'ayant pas son vol libre, est forcée de se retirer; il lui semble qu'elle a devancé le printemps. Ces saules que je vis hier tout rajeunis et verdoyans, ont vieilli, ce semble, et perdu dans une nuit leur brillante verdure. Un changement si subit de scène dans un jardin, me cause une surprise égale à celle que j'aurois, si un ami

que j'aurois vu hier avec un air fleuri et une chevelure dorée, venoit me voir aujourd'hui avec des cheveux et des sourcils tout blancs.

Mais laissons notre Chinois s'égayer, et venons à quelque chose de plus sérieux. Je ne sache guère que le saule, qui jette cette espèce de bourre remplie de parties rameuses, lesquelles la rendent semblable au coton; aussi arrive-t-il qu'on la manie, qu'on la ramasse et qu'on la conserve de même que le coton. J'ai vu tomber une si grande quantité de ces flocons dans une allée de saules bien unie, et où le vent les pousoit par tourbillons de tous côtés, qu'on auroit pu aisément en recueillir à pleines corbeilles. Je ne crois pas qu'il fût aisé de carder ce faux coton, d'en séparer la graine qui est mince et plate, de le filer, et de le travailler au métier. Mon livre chinois convient pourtant qu'on l'emploie aux couches des enfans, et que quand le coton étoit plus rare, on s'en servoit pour fourrer les bottes d'hiver, les matelas, les coussins et les couvertures piquées. Il lui attribue encore d'autres usages: on trouve, dit-il, près de la Chine, des peuples, lesquels, avant que les fleurs soient épanouies, en font une espèce de breuvage qui enivre promptement. On a vu, ajoute-t-il, que des peuples, dans un temps de famine, ont recueilli les corps secs des fleurs dépouillées du coton et de la graine, les ont réduits en poudre, et en ont fait de la bouillie qui les a soutenus; c'est toujours rendre service aux pauvres, de leur apprendre que certaine nourriture a été éprouvée et n'est pas nuisible.

Le but principal de mon auteur étant de découvrir les propriétés médicinales du saule, il en trouve de très-utiles, soit dans le squelette des fleurs dont le coton et la graine sont détachés, soit dans le coton même. Il prétend qu'en appliquant ce squelette de la fleur qui est sec et très-combustible, et en y met-

tant le feu , on a un remède excellent contre la jaunisse et contre les mouvemens convulsifs des membres ; il ajoute qu'il est également propre à guérir toutes sortes d'apostumes , mais il n'explique pas la manière de l'employer ; ce sera apparemment en forme de poudre desséchante et absorbante. Pour ce qui est du coton qui se détache , et qui est emporté par le vent , il assure qu'il guérit toute sorte de clous et de durillons , les plaies causées par le fer , et les chancres les plus opiniâtres ; qu'il accélère la suppuration d'une plaie , qu'il en fait sortir le sang corrompu , qu'il arrête les hémorragies ou les violentes pertes de sang , comme celles qui arrivent aux femmes après un mauvais accouchement ; qu'il est bon contre la dureté de la rate , et qu'il l'amollit. Ce remède , ajoute-t-il , est modérément froid de sa nature.

C'est une opinion commune à la Chine qu'il se fait une double transformation de ce coton de saule , et notre auteur pense en cela comme le vulgaire. Il avance donc , 1.^o que si cette espèce de coton tombe sur un lac ou sur un étang , il ne faut que l'intervalle d'une nuit pour qu'il soit changé en herbe *feou-ping* , qu'on voit flotter sur la surface des eaux dormantes , et dont les racines ne vont point jusqu'au limon ; 2.^o que chaque petit flocon échappé des saules , s'il tombe sur une fourrure ou sur un habit de peau , est transformé en teigne ou vermisseau. On cite plusieurs auteurs qui assurent la même chose , et je n'en trouve qu'un seul qui regarde ce sentiment comme une pure imagination ; c'est pourquoi durant tout le temps que les saules sont en fleur , les Chinois évitent avec grand soin d'exposer à l'air leurs habits doublés de peau. Quoique les Européens soient bien éloignés de croire une pareille métamorphose , ils ont fait la même expérience , et usent de la même précaution que les Chinois , ce qui prouve la vérité de ce fait ; mais il est vraisemblable que ce flocon est chargé de

petits œufs de papillons ou de vermisseaux, qui se plaisent sur les saules; ou bien il se peut faire que la graine serve d'aliment aux teignes, ou qu'elle leur serve d'une espèce de fourreau propre à s'y retirer, ce qui contribueroit beaucoup à les multiplier dans une fourrure. Quant aux plantes aquatiques et flottantes, il est croyable que leur temps d'éclorre concourt avec le temps de la chute des flocons de saules, et que ceux-ci servent seulement à rassembler et à rendre sensibles à l'œil plusieurs de ces brins d'herbe qui poussent leurs petites pointes.

L'herbier chinois n'oublie point la manière de planter et de cultiver ces arbres, afin de les avoir beaux, et de les faire croître à une certaine hauteur. Quoique je sois persuadé que la Chine ne peut rien apprendre sur cela à l'Europe, je crois néanmoins devoir rapporter une ou deux de ses observations, qui pourront être de quelque utilité. Les saules sont sujets à être endommagés par de gros vers, ou même à être piqués par une espèce de chenilles; voici le conseil que notre Chinois donne pour les en préserver. Quand on met en terre une branche de saule pour la faire venir de bouture, il faut, à l'extrémité qui sera enterrée, faire un trou à la hauteur de deux ou trois pouces de distance de la partie du bois qui jettera ses racines; on traversera ce trou d'une cheville de bois de sapin, qui doit déborder de part et d'autre de deux ou trois pouces: cette espèce de croix mise en terre aura un autre bon effet, c'est qu'il sera plus difficile d'arracher ces arbres nouvellement plantés: parce que le bois traversier les retient bien mieux que ne feroient ses racines. Il y en a qui pour mieux défendre des vers cet arbre nouvellement planté, mettent outre cela dans le trou où on le plante, un quartier de tête d'ail, et un morceau de réglisse long d'un pouce.

Une autre manière de planter cet arbre de bou-

ture, c'est de renverser la grosse branche qu'on plante, en sorte que la pointe de la branche soit mise en terre, et que la tête, ou ce qui tenoit au corps du gros saule dont on l'a coupée, soit élevée en haut. Il en naîtra une espèce de saule qu'on nomme *chevelu*, parce que ses branches, à la réserve de quelques-unes fort grosses, sont déliées et pendantes comme une chevelure. Les lettrés aiment à en avoir de pareils dans leurs petits jardins devant leur cabinet d'étude.

Ce qu'on aura peut-être de la peine à croire, c'est que le bois de saule, qui est de sa nature léger, poreux et sujet à la carie, se nourrisse et se conserve dans l'eau, de même que les pilotis faits du bois le plus dur. C'est ce qu'on éprouve continuellement dans cette capitale et aux environs, où le bois de saule entre dans la construction des puits qui se font dans les jardins pour l'arrosement. Cette invention des Chinois sera peut-être goûtée en Europe. Voici comment ils s'y prennent. Ils choisissent d'abord le lieu où ils espèrent trouver de l'eau : on y creuse en rond un espace de terre jusqu'à la profondeur d'environ trois pieds. Le fond étant bien aplani, on y ajuste la base du puits, sur laquelle doit être élevée la maçonnerie. Cette base est faite de pièces plates de bois de saule épaisses au moins de six pouces, qui se tirent du tronc d'un gros saule bien sain. Ces pièces sont emboîtées ensemble en rond, et laissent au milieu un vide spacieux : c'est sur ces planches assez larges, qu'on bâtit de briques la maçonnerie du puits, et à mesure qu'elle s'élève, on garnit les dehors, tout autour, de terre pressée également jusqu'à la hauteur des trois pieds qu'on avoit creusés d'abord, après quoi on creuse le milieu du terrain, et à mesure qu'on avance, on tire également la terre de dessous la charpente qui porte la maçonnerie. On voit cette maçonnerie s'enfoncer insensiblement, et

aussitôt on l'augmente par le haut, et l'on creuse toujours de la même manière jusqu'à ce qu'on ait trouvé une source sûre et abondante.

La belvédère est une plante aussi commune que le saule, et il paroît que les botanistes Européens n'en font pas beaucoup de cas. Le hasard qui en avoit fait naître une tout auprès de ma chambre, me déterminâ à consulter nos auteurs d'Europe sur la nature et les qualités d'une plante, qui d'ailleurs est très-agréable à la vue. Messieurs Lemery et Jean Bauhin n'en font nulle mention, et leur silence me parut un préjugé assez certain du peu d'utilité qu'on en retire. J'ouvris le dictionnaire des arts et des sciences, qui me confirma dans ce préjugé : car on se contente d'y dire d'après Matthiolo, que la belvédère est une plante qui a les feuilles semblables à celle du lin ; puis on ajoute qu'elle sert à faire des balais, et que les apothicaires en font souvent l'ornement de leurs boutiques.

Cependant je ne me rebutai point, et je crus qu'en consultant l'herbier chinois, j'y ferois peut-être quelque découverte avantageuse à cette plante, ayant peine à croire qu'elle fût absolument inutile. J'appelai un domestique, et lui montrant la belvédère, je lui demandai comment elle se nommoit en langue chinoise : *sao-tcheou-tsao*, me répondit-il (plante pour les balais). Je la cherchai vainement dans l'herbier sous ce nom composé, et je ne doutai presque plus qu'à cause de son inutilité, elle ne fût aussi négligée qu'en Europe. Mais faisant réflexion que les botanistes de la Chine affecteroient peut-être de se servir de termes moins vulgaires, pour exprimer le nom de leurs plantes, je demandai à un lettré assez habile naturaliste, quel nom on lui donnoit dans les termes de l'art : il me répondit qu'elle se nommoit *kiue*, et je la trouvai en effet sous ce nom.

Si l'on juge en Europe que les propriétés que
l'herbier

L'herbier chinois lui attribue sont réelles, elle sera estimable par plus d'un endroit. Après avoir dit que c'est à la fin de mars ou au mois d'avril qu'elle sort de terre, que ses surgeons, hauts de huit à neuf pouces, prennent la figure du poing d'un jeune enfant, quand il le ferme à demi; qu'ensuite elle s'étend et elle pousse une infinité de branches garnies de feuilles semblables à celles du lin; qu'en croissant ses branches s'arrondissent et se disposent naturellement en forme d'une agréable pyramide; il ajoute que ses feuilles encore tendres, ont du suc et un assez bon goût; qu'on peut les manger en salade avec le vinaigre, en y mêlant quelques filamens de gingembre; qu'étant apprêtées comme les autres légumes, et cuites avec la viande, elles lui donnent un goût fin et agréable; que quand la plante est dans toute sa beauté, ses feuilles deviennent dures, et cessent d'être mangeables; mais qu'alors on trouve dans sa tige et dans sa racine, une nourriture qui peut servir de ressource contre la famine dans les années de disette. Lorsque la plante, dit-on, est montée à sa hauteur naturelle, on en sépare la maîtresse tige, on la fait passer par une lessive de cendres, ce qui la radoucit, la dégraisse, et la purifie des immondices de la peau. Après ce bain, on l'expose au soleil, et quand elle est sèche, on la cuit et on l'assaisonne. Pour ce qui est de la racine dont la couleur est un peu violette, on en lève la peau par aiguillettes ou filamens, qu'on peut manger après les avoir fait bouillir.

Mais ce qu'on cherche principalement, c'est la substance blanche de la racine, qui se réduit aisément en farine, dont on ne ramasse que ce qui reste en pâte au fond du vase, et qu'on cuit en petits pains au bain-marie. On ne sera pas tenté de servir un pareil mets sur une table délicate; mais après tout, n'est-il pas utile aux gens de la campagne, de savoir

que dans une extrême nécessité, ils peuvent recourir sans aucun risque à cette nourriture, et ne seront-ils pas redevables aux Chinois d'en avoir fait les premiers l'épreuve? L'herbier cite l'exemple de quatre montagnards, qui, vivant ordinairement des feuilles, des tiges, et des racines de belvédère, que leur pays leur fournissoit en abondance, avoient conservé une santé parfaite jusqu'à une extrême vieillesse. Il rapporte à cette occasion l'entretien de deux philosophes, qui voyant arriver la décadence d'une dynastie, et se dégoûtant du tracas, de la contrainte et des dangers de la cour où ils avoient passé une partie de leur vie, s'exhortèrent l'un l'autre à une sage retraite. « Servons-nous de nos lumières, disoit l'un d'eux, pour faire d'utiles réflexions sur la situation présente du gouvernement, et de notre prudence, pour nous précautionner contre des malheurs prêts à fondre sur tous ceux qui sont en place. J'entre dans vos vues, lui répondit l'autre, en lui serrant la main, je vais me faire une solitude dans ma patrie, où je vivrai en paix loin de tout commerce avec les hommes : la belvédère m'y fournira toujours de quoi manger, et le grand fleuve *Kiang* d'excellente eau à boire. » Au reste, l'auteur avertit que pour rendre la belvédère plus abondante et plus substantielle, il faut mettre le feu aux montagnes qui en sont couvertes, tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, parce que ses propres cendres l'engraissent et lui donnent un suc plus nourrissant.

Il vient ensuite aux vertus médicinales de cette plante. La belvédère, dit-il, n'a nulle qualité nuisible et vénéneuse; elle est froide de sa nature, d'une saveur douce, pleine d'un suc bénin; elle délivre des chaleurs internes excessives; elle est diurétique, et ouvre les voies à l'urine; elle procure le sommeil. Etant grillée, réduite en poudre, et prise dans une boisson au poids d'environ deux drachmes,

elle dégage le bas-ventre de ses flatuosités ; c'est un remède salutaire contre toute malignité causée par les grandes chaleurs. Enfin, la racine de cette plante, réduite en cendres, dissoute dans un peu d'huile, et appliquée sur la morsure des serpens ou autres insectes venimeux, en amortit le venin, l'attire et guérit la plaie. Le médecin chinois n'a recours ni à des sels, ni à des acides, ni à des alkalis, soit intrinsèques à la plante, soit procurés par la préparation et la calcination de la belvedère ; il en rapporte simplement les effets, laissant aux habiles chimistes à en chercher et à en développer les causes intimes et cachées.

Si ces effets sont véritables, de pareilles découvertes, toutes simples qu'elles sont, ne laisseront pas d'être utiles. J'avoue cependant qu'on doit un peu se défier de certains auteurs chinois, qui trouvent quelquefois du merveilleux où il n'y en a nullement. Il y a peu de jours que lisant l'herbier, je tombai sur l'explication d'une racine qui m'est inconnue, et que j'aurois considérée attentivement si je l'avois pu trouver. L'auteur prétend qu'elle a un ver à soie attaché à l'extrémité de sa racine. Il cite un autre auteur, qui apostrophe ainsi ce ver à soie : *Que fais-tu sous terre ? tu n'y trouveras ni des feuilles de mûrier pour te nourrir, ni de chantier pour y monter, pour y devider ta soie et y faire ton cocon : ton sort sera d'être arraché, et de devenir une confiture propre à être servie à nos tables.* Ce langage feroit croire qu'il s'agit ici d'un véritable ver à soie ; cependant lorsqu'on le considère de près dans le sein de la terre, on ne trouve qu'une légère ressemblance avec ce ver ; et au fond ce n'est qu'une bulbe attachée à la racine par quelques filaments, et figurée en ver à soie ou chenille. Or, de cette bulbe, comme de plusieurs autres racines, on fait ici une confiture assez agréable.

Ce penchant qu'ont quelques Chinois à trouver du merveilleux où il n'y en a point, n'établit pas une règle générale. On en trouve parmi eux qui, sans avoir fait de grands progrès dans la physique, ne laissent pas de connoître la nature, et de rendre raison de ses effets. Ayant cherché dans l'herbier chinois, ce qui y est dit de l'agaric, des excroissances bizarres, et entr'autres des différentes sortes de gui qui naissent, végètent et croissent sur tant de sortes d'arbres, l'auteur ne se contente pas d'un jargon vague, dont se servent ceux qui disent *tse-gen*, *eul-gen* (c'est la nature des choses) : il cherche les causes cachées dans ces sortes d'effets, et il les attribue ou à des graines subtiles de plantes, qui voltigent dans les airs sans qu'on les aperçoive, et qui s'attachent aux parties des arbres propres à les recevoir et à les aider à germer selon leur propre espèce; ou aux oiseaux qui s'étant nourris de semences qu'ils ne peuvent digérer, les vont déposer sur des arbres sans en avoir endommagé le germe, et elles y germent en effet, si elles y trouvent une matière convenable : *Nouvelle façon*, dit-il, *d'enter un arbre, à laquelle la main de l'homme n'a nulle part.*

Ce que j'ai lu dans M. Lemery et dans le dictionnaire des arts sur le camphre qu'on a porté de la Chine en Europe, m'a fait juger qu'on n'y est pas assez au fait de la manière dont les Chinois se procurent cette précieuse gomme. M. Lemery prétend qu'elle distille du tronc et des grosses branches de l'arbre, et qu'elle s'amasse vers le pied de cet arbre, où on la recueille mêlée avec de la terre. Le dictionnaire des arts suppose, comme une chose certaine, que cette gomme distille d'un arbre. *On apporte*, ajoute-t-il, *le camphre de la Chine en Europe tout cru, en pain; et comme il n'a point passé par le feu, il est réputé grossier, et l'est en effet.*

L'extrait d'un livre chinois assez récent, me fournit sur cette matière des éclaircissemens qui méritent de l'attention. Ce livre est fort autorisé : il a été imprimé par l'ordre et par les soins du grand empereur Cang - hi, qui y a inséré ses réflexions. On cite un grand nombre de savans, qui sont ou les auteurs ou les réviseurs de cet ouvrage. On y assure que le camphre de la Chine, qui découle de l'arbre *tchang* (car c'est ainsi que s'appelle cet arbre, et le camphre se nomme *tchang-nao*), ne distille point à terre comme d'autres arbres résineux, qui, pour leur conservation, se déchargent de ce qu'ils ont de trop onctueux dans leur substance; qu'il ne distille point non plus du haut de l'arbre en bas par une incision qu'on y auroit faite. On se serviroit sans doute ici de ce moyen si on pouvoit le faire avec succès; car de pareilles incisions faites aux arbres résineux, sont très-usitées à la Chine. Dans l'article qui précède celui du camphre, il est rapporté que pour ne rien perdre du vernis, on ajuste à l'endroit de l'arbre où est faite l'incision, un petit canal, et au canal un vase, qui empêche tout mélange d'immondices, et autant qu'il est possible, l'évaporation du suc qui en découle. Dans un autre article, où il est traité du pin, qui fournit une résine à laquelle on attribue des vertus admirables, on parle d'une nouvelle manière de faire l'incision, qui sera peut-être inconnue en Europe. On creuse la terre, dit l'auteur, tout autour d'un gros et vieux pin; l'on découvre une de ses maîtresses racines, à laquelle on fait une incision, d'où l'on voit distiller un suc spiritueux; mais il faut que durant le temps de l'opération, l'endroit qui est au-dessus de la racine incisée, soit tellement couvert, que la clarté du soleil et de la lune n'y puisse pénétrer. Sans doute qu'on a en vue de tirer du pin une résine qui soit naturellement liquide, et qui se conserve dans cet état.

C'est de toute autre manière qu'à la Chine on tire le camphre de l'arbre *tchang* : notre auteur chinois l'explique ainsi. On prend, dit-il, des branches nouvelles de cet arbre; on les coupe par petits morceaux, et on les fait tremper durant trois jours et trois nuits dans de l'eau de puits. Lorsqu'elles ont été macérées de la sorte, on les jette dans une marmite où on les fait bouillir, et pendant ce temps-là on les remue sans cesse avec un bâton de bois de saule. Quand on voit que le suc de ces petits morceaux de l'arbre s'attache en quantité au bâton en forme de gelée blanche, on passe le tout, ayant soin de rejeter le marc ou les immondices. Alors ce suc se verse par inclination dans un bassin de terre neuf et vernissé; on le laisse là durant une nuit, et le lendemain on trouve que ce suc s'est coagulé, et est devenu une espèce de masse. Pour purifier cette première production, on se sert d'un bassin de cuivre rouge; on cherche quelque vieille muraille faite de terre, on prend de cette terre qu'on pile et qu'on réduit en une poudre très-fine; on place cette poudre au fond du bassin. Sur cette couche de terre on répand une couche de camphre, et l'on arrange ainsi par ordre, couche sur couche, jusqu'à quatre, et sur la dernière, qui est de terre bien pulvérisée, on place une couverture faite des feuilles de la plante *po-ho*, c'est-à-dire du pouliot. Le bassin de cuivre étant ainsi garni, on le couvre d'un autre bassin, et on a soin qu'ils soient parfaitement unis, et même pour bien les arrêter l'un sur l'autre, on les borde par l'endroit où ils se joignent d'une terre jaune qui les serre fortement. Le bassin étant plein de cette mixtion, on le met sur le feu, ayant soin que ce feu soit réglé, égal, ni trop fort, ni trop foible : la pratique instruit du juste milieu qu'on doit tenir. Il faut être très-attentif à ce que l'enduit de terre grasse, qui joint les bassins, tienne bien, et qu'il ne s'y fasse aucune

fente, de crainte que les parties spiritueuses ne s'échappent, ce qui ruinerait l'ouvrage. Lorsqu'on lui a donné le feu suffisamment, on attend que les bassins soient refroidis; alors on les sépare, et on trouve le camphre sublimé et attaché au couvercle; si l'on réitère l'opération deux ou trois fois, on aura du camphre en belles parcelles. Toutes les fois qu'on voudra s'en servir en certaine quantité, on le mettra entre deux vases de terre, dont on entourera bien les bords avec plusieurs bandes de papier mouillé; on tiendra ce vase sur un feu modéré et égal, environ une heure; puis ayant laissé refroidir le vase, on trouvera le camphre dans sa perfection, et tout prêt à être employé.

Ce que je viens de rapporter est traduit littéralement du détail que fait le livre chinois sur l'extrait, la sublimation et la préparation du camphre de la Chine. Je crois qu'un chimiste européen, qui auroit des branches récentes de l'arbre *tchang*, abrégeroit toutes ces opérations avec quelque avantage pour la quantité et la pureté de cette gomme. Peut-être aussi que toutes les façons que donnent les Chinois ont leur utilité particulière: car ils savent en moins de temps et à peu de frais, sublimer, par exemple, le mercure, dans deux creusets bien lutés, tels que les emploient les orfèvres pour la fonte de l'argent.

Du moins, on ne dira plus, comme il est marqué dans le dictionnaire des arts, que le camphre de la Chine est apporté cru en Europe, et sans avoir passé par le feu, puisque, comme l'on voit, il y passe plusieurs fois. Il se peut faire que les Chinois, pour en augmenter le volume et le gain qu'ils en retirent, le vendent, ou l'aient vendu autrefois aux marchands d'Europe en pain cru, c'est-à-dire, après une légère cuisson donnée à leur masse ou mélange de terre, de camphre, et de la plante *po-ho*: la forme des pains de camphre venus de Hollande, qui, selon M. Le-

mery , ressemblent à un couvercle de pot, le fait aisément soupçonner. Au reste, cette manière de tirer le camphre des entrailles mêmes de l'arbre , se peut pratiquer dans toutes les saisons de l'année , ce qui ne pourroit se faire si on le tiroit comme les autres résines, lesquelles ne découlent que durant un certain temps assez court. D'ailleurs, en ébranchant l'arbre du camphre, on lui nuit beaucoup moins qu'on ne feroit en tirant son suc par des incisions toujours hasardées.

Quel que soit le camphre qui se vend aux Européens, il est certain qu'on en vend ici dans les boutiques à assez bon marché, qui m'a paru bien grainé, assez pur, très-subtil, et qui s'évapore aisément, mais qui dans un vase double bien fermé, se conserve, comme l'expérience me l'a appris. Après tout, le meilleur camphre de la Chine, au jugement même des Chinois, ne peut être comparé au bon camphre de *Bornéo*. Aussi celui-ci s'y vend-il fort cher. Le camphre ordinaire ne coûte à Pekin que deux sous l'once : il se vend encore moins dans le lieu où on le tire. Il me semble qu'un chirurgien de nos vaisseaux, un peu chimiste, feroit dans les ports, à peu de frais, l'huile de camphre, qui est souveraine pour la carie des os, et dont il retireroit un grand profit en Europe.

Ne pourroit-on pas se procurer à Canton un petit plant de l'arbre qui donne le camphre, et le transporter dans quelque-une de nos îles, où je crois qu'il n'auroit pas de peine à croître? Il se peut faire même qu'il y en ait, et qu'on ne les connoisse pas; je ne puis pas le dépeindre sur ce que j'en ai lu, car on parle de son écorce et de ses feuilles par ressemblance à d'autres arbres qui me sont également inconnus. M. Lemery dit qu'il vient de Hollande en France du camphre de la Chine : peut-être que les Hollandais ont trouvé dans leurs îles, ou qu'ils y ont transporté

d'ailleurs des arbres de camphre, et qu'ils le vendent sous le nom de camphre de la Chine. Je suis néanmoins plus porté à croire que des Chinois de Batavia vont l'acheter à la Chine pour l'apporter aux Hollandais. Le dictionnaire des arts dit avec raison, que le camphre de la Chine se tire d'un arbre fort haut et fort large. Il s'en trouve, dit l'auteur chinois, de la hauteur de trois cents coudées, qui sont si gros que vingt personnes peuvent à peine les embrasser. On en voit qui ont jusqu'à trois cents ans. Il est d'usage pour la construction des édifices et des vaisseaux. Son bois est semé de belles veines, et l'on en fait divers beaux ouvrages. Il croît promptement. A son pied et à côté de ses grosses racines, il pousse divers rejetons propres à être transplantés: les troncs fort vieux jettent des étincelles de feu. Sans doute que de ce bois pourri et plein de petits vers, sortent ces brillans ou feux follets, suite naturelle d'une effusion d'esprits camphrés, inflammables à la moindre agitation pour quelques instans. La flamme en est si subtile qu'il n'y a point à craindre qu'elle se communique, les cheveux mêmes n'en seroient pas brûlés: l'expérience du camphre brûlé dans l'esprit de vin en un lieu bien fermé, en est une preuve incontestable.

Reste à parler des qualités que le même livre attribue au camphre. Il est, dit-il, âcre et chaud, nullement nuisible et malfaisant; il ouvre les différens conduits du corps; il sert à dissoudre, à emporter les glaires et la pituite des entrailles; il dissipe les impuretés du sang, et remédie aux incommodités causées par le froid et l'humidité; il apaise les coliques violentes et le *cholera morbus*, les maux de cœur et d'estomac; il guérit des dartres, de la gale et des démangeaisons importunes; on s'en sert utilement pour raffermir les dents gâtées; enfin, c'est un re-

mède efficace contre la vermine : il en préserve, et il en délivre ceux qui y sont sujets.

Tout le bois de l'arbre imprégné de la substance du camphre, en a presque les mêmes vertus, mais dans un degré de force bien inférieur. Ce bois est d'une saveur âcre mais tempérée ; on en use intérieurement sans crainte qu'il dérange l'estomac et le bas-ventre ; et si l'on y ressentoit quelques dérangemens violens, il sèche les humeurs qui les causent ; ou s'il est besoin de les rejeter par la bouche, on en vient à bout et sans grands efforts en avalant la décoction un peu épaissie de la poussière de ce bois. S'il reste des indigestions après le repas, il les dissout. Ceux qui ont des rapports aigres, doivent user de la décoction de ce bois dans de petit vin de riz, qui est encore plus foible que la petite bière. Des sabots faits du même bois délivrent des sueurs tenaces et incommodes des pieds.

Je finis ces observations par un remède très-efficace, dont on se sert ici contre une maladie des yeux qui est assez extraordinaire, et qui est plus commune à la Chine qu'en Europe. M. Etmuller et le dictionnaire des arts l'appellent *nyctalopie*. Cette maladie est une affection vicieuse des yeux, qui fait qu'on voit bien le jour, qu'on voit moins bien le soir, et que la nuit on ne voit rien du tout. A en croire nos médecins d'Europe, il est rare qu'on en guérisse. Ma curiosité auroit été satisfaite, si M. Etmuller eût marqué quelle pouvoit être la cause interne de cette maladie périodique, dont les accès prennent aux approches de la nuit. *Ki-mung-yen* est le nom que les Chinois donnent à cette incommodité : ces trois caractères signifient, *yeux sujets, comme ceux des poules, à s'obscurcir*. Les Chinois, en comparant les yeux viciés du malade aux yeux des poules qui s'obscurcissent vers le coucher du soleil, croient avoir développé le mystère de cette maladie, sans faire

réflexion que cet effet dans les poules est très-naturel de même que dans ceux dont la paupière appesantie se ferme lorsqu'ils sont pressés du sommeil.

Il n'en est pas de même dans la nyctalopie. Celui qui est affligé de ce mal a les yeux bien ouverts, et ne voit rien; il va à tâtons dans le lieu même où il est le plus accoutumé de marcher; il ne sent aux yeux ni inflammation, ni chaleur, ni le moindre picotement. Qu'il soit placé durant le jour dans un lieu ténébreux, il voit fort bien à la plus petite lueur. La nuit étant venue, son accès le prend. Qu'on lui présente une bougie allumée, il n'aperçoit dans la chambre aucun objet éclairé, pas même la bougie, et au lieu d'une lumière claire, il entrevoit comme un gros globe de feu noirâtre sans aucun éclat. Ce peu de sentiment marque, ce me semble, que la membrane de la rétine, devenue flasque et molle par quelque obstruction, ne peut pas, faute de ressort, sentir les légères impressions des rayons visuels, et n'est ébranlée que par des rayons très-forts. Si l'œil s'obscurcit peu à peu et par degrés, à mesure que la nuit approche, ce n'est pas de la même manière ni successivement qu'il s'éclaircit, et c'est ce qui console le malade, car il sait que le lendemain il aura la vue très saine jusqu'au coucher du soleil. J'ai connu un Chinois qui a eu pendant un mois cette maladie, et qui s'en est délivré, comme beaucoup d'autres, par le remède dont je vais donner la recette. Il m'a avoué qu'il avoit été attaqué sur le soir, de ce mal, après s'être livré à de violens accès de colère, et qu'après sa guérison s'étant encore abandonné à de pareils emportemens, le même mal le reprit, dont il se guérit de nouveau en ayant recours au même remède. Il y a maintenant plusieurs années qu'il n'en a ressenti aucune atteinte.

Voici en quoi consiste ce remède. Prenez le foie d'un mouton ou d'une brebis qui ait la tête noire ;

coupez-le avec un couteau de bambou , ou de bois dur ; ôtez - en les nerfs , les pellicules , et les filamens ; puis enveloppez-le d'une feuille de nénufar , après l'avoir saupoudré d'un peu de bon salpêtre ; enfin mettez le tout dans un pot sur le feu , et faites-le cuire lentement. Remuez - le souvent pendant qu'il cuit , ayant sur la tête un grand linge qui pende jusqu'à terre , afin que la fumée qui s'exhale du foie en coction ne se dissipe point au-dehors , et que vous la receviez toute entière. Cette fumée salutaire s'élevant jusqu'à vos yeux , que vous tiendrez ouverts , en fera distiller l'humeur morbifique , et vous vous trouverez guéri. Si vous employez ce remède sur le midi , le soir même vous cesserez d'éprouver cet accident. Il y en a qui , pour mieux assurer la guérison , conseillent de manger une partie du foie ainsi préparé , et d'en avaler le bouillon. Mais d'autres m'ont assuré que cela n'étoit point nécessaire , et qu'on en a vu qui ont été guéris en se contentant de humer à loisir la fumée du foie de mouton , et qu'il étoit pareillement inutile d'avoir égard à la couleur blanche ou noire de la laine de l'animal.

Voilà donc un remède aisé , prompt , efficace , dont la vertu a été éprouvée par un grand nombre de Chinois , pour une maladie qui est connue en Europe , et que nos médecins anciens et modernes ont déclaré être incurable. Si on en éprouve en Europe les mêmes effets , la Chine lui aura fait un présent qui ne doit pas paroître indifférent. Car enfin , qu'avons-nous de plus cher au monde que la vue ? Pour peu qu'elle soit attaquée , on ne craint rien tant que de la perdre ; et quand elle est une fois perdue , on se regarde en quelque sorte comme n'étant plus de ce monde. C'étoit du moins le sentiment de Tobie , ce grand modèle de patience. *Quel plaisir pourroit-il y avoir pour moi ici-bas , disoit-il en soupirant , puisque je ne puis plus voir*

la lumière du ciel ? (Tob. 5, 12.) Je me recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

ÉTAT DE LA RELIGION

Dans l'Empire de la Chine, en l'année 1738.

A PEINE respiroit-on à Pekin de la persécution qui fut suscitée en l'année 1735 contre la religion chrétienne, et dont le détail se trouve dans les précédentes lettres, qu'il s'en éleva une nouvelle en l'année 1737, dont les suites furent plus fâcheuses et plus capables d'arrêter le progrès de la foi. Voici ce qui y donna lieu.

A Pekin, s'exposent un grand nombre de petits enfans, qui meurent la plupart faute des secours nécessaires. Il est vrai qu'il y a des charrettes établies par autorité publique pour ramasser ces infortunés, et les transporter dans des espèces d'hôpitaux, où l'on enterre ceux qui sont morts, et où l'on doit prendre soin des vivans; mais presque tous meurent de pure misère. Un des plus grands biens et le plus solide que fassent les Missionnaires, est de procurer le baptême à ces pauvres enfans. Les Jésuites des trois églises de Pekin ont depuis long-temps partagé entre eux les divers lieux où ils sont transportés: ils ont dans chacune des catéchistes entretenus pour aller leur conférer le baptême. Il n'y a point d'année qu'on ne baptise environ deux mille de ces enfans.

Lieou-eul, catéchiste des pères portugais, s'occupant à ce saint exercice, fut arrêté dans l'hôpital, et conduit au tribunal du gouverneur de Pekin. On l'interrogea dans plusieurs séances, sans lui trouver

d'autre crime que celui d'être Chrétien ; c'en étoit un dans l'idée de ce gouverneur , à cause des défenses qui avoient été faites , soit la première année du règne d'Yong-tching en 1723 , soit la première année du présent règne en 1736 , d'embrasser la religion chrétienne. Il renvoya donc cette affaire au tribunal des crimes , et il y fit conduire le catéchiste , avec Tchîn-tsi qui étoit gardien de l'hôpital , et Lysi-eou qui s'étoit fait le dénonciateur de l'un et de l'autre.

Lorsqu'ils arrivèrent , Ou-che-san , mandarin mant-cheou , ne put retenir sa joie : il y avoit longtemps qu'il souhaitoit que quelque affaire concernant la religion chrétienne tombât entre ses mains. Il fit comparoître Lieou-eul , et lui fit quantité de questions captieuses , auxquelles le Chrétien répondit avec beaucoup de sagesse. Mais comme l'intention de ce juge étoit de le condamner à la mort , il le fit appliquer à la question , dans le dessein de lui faire avouer que les Européens attiroient , à force d'argent , les Chinois à leur religion. Les tourmens ne purent arracher à Lieou-eul l'aveu d'une si grossière calomnie. Le président mant-cheou de ce tribunal , également ennemi du christianisme , le fit mettre de nouveau à la torture , que ce généreux Chrétien souffrit avec beaucoup de fermeté et de courage. Nas-chtou (c'est le nom de ce président) auroit poussé les choses plus loin , s'il n'avoit été nommé deux jours après tsong-tou de Nankin.

Ou-che-san ne poursuivit pas cette affaire avec moins de vivacité ; il vouloit absolument faire mourir le Chrétien , et il y auroit réussi si son collègue ne s'y fût opposé. Cette diversité de sentiment obligea de porter l'affaire à Sun-kia , président chinois de ce tribunal , qui blâma la sévérité outrée d'Ou-che-san. La sentence fut modérée ; le Chrétien fut condamné à recevoir cent coups de *pan-tée* (c'est

le bâton dont on frappe les coupables), à porter la cangue pendant un mois, et ensuite à recevoir encore quarante coups de pan-tsée. La sentence de ce tribunal, envoyée au tribunal du gouverneur de Peking, étoit conçue en ces termes : « Le tribunal du *hing-pou*, c'est-à-dire des crimes, sur l'affaire de Lieou-eul, que le gouverneur de Peking a fait prendre à l'hôpital des enfans trouvés, où il versoit de l'eau sur la tête de ces enfans, en prononçant des paroles magiques.

» Dans l'interrogatoire qu'a subi Lieou-eul, il dit : Je suis un homme du peuple, âgé de quarante ans, et du département de Ta-hing-hien. Je suis Chrétien dès mon enfance. Ayant su que hors la porte de la ville, nommée *Tsong-ouen-men*, au nord, à la tête du pont, à côté de la barrière, il y avoit une chambre pour recueillir les enfans abandonnés, auprès de l'hôpital où on les transporte, et uniquement dans le dessein de faire de bonnes œuvres, j'y allois pour les guérir en récitant quelques prières : c'est ce que je fais depuis un an. Le moyen que j'emploie, c'est de prendre de l'eau, d'en verser quelques gouttes sur la tête des enfans, de réciter en même temps quelques prières, et aussitôt les enfans sont guéris. S'ils viennent à mourir, ils vont dans un lieu de délices. C'est une coutume établie dans la religion chrétienne. Lorsque je m'occupois à cette bonne œuvre, des officiers de justice m'ont arrêté. Ce Tchin-tsi, qu'ils ont pris avec moi, est le gardien de cet hôpital. Le seul motif de faire de bonnes œuvres, me portoit à lui donner, à chaque lune, deux cents petits deniers pour acheter de petits pains, et soulager ces pauvres enfans : c'est ce que j'ai fait pendant treize lunes. Si l'on trouve que j'ai agi par d'autres vues, je m'offre à souffrir les plus rigoureux châtimens de la justice. Oserois-je mentir en votre présence ? Il est vrai que je fais

profession de la religion chrétienne ; mais je n'ai pas su qu'elle fût défendue , et je n'ai jamais reçu aucun argent des Chrétiens. »

Suivent les réponses du gardien de l'hôpital et celles du délateur , qui disent la même chose ; après quoi on continue :

« En examinant sur cela nos registres , nous trouvons que la première année de *Yong-tching* (c'est-à-dire en 1723) , sur un placet présenté secrètement par Mouan-pao, tsong-tou de la province de Fo-kien , le tribunal des cérémonies défendit , sous des peines sévères , d'entrer dans la religion chrétienne , et ordonna à ceux qui l'avoient embrassée de la quitter. Maintenant il paroît par les réponses de Lieou-eul , dans l'interrogatoire qu'il a subi , que n'obéissant pas à cette loi , et que persévérant dans la religion chrétienne , il s'est introduit à l'hôpital des enfans , qu'il y a prononcé des paroles magiques , en leur versant de l'eau sur la tête pour les guérir ; nous le condamnons à recevoir cent coups de pan-tsée , à porter la cangue un mois entier , et à recevoir ensuite quarante autres coups de pan-tsée. Pour ce qui est de Tchín-tsi , gardien de la chambre de cet hôpital , il ne pouvoit ignorer que Lieou-eul employoit la magie pour les guérir. Son devoir étoit de l'empêcher , et il l'a souffert. Suivant la rigueur des lois , il devoit recevoir quatre-vingts coups de pan-tsée , on ne lui en donnera que trente. A l'égard des deux cents deniers qu'il recevoit à chaque lune pour le secours de ces enfans , il n'est pas nécessaire d'en parler. Enfin , le petit vase de cuivre où Lieou-eul portoit de l'eau , sera mis en pièces. Que cette détermination présente que nous avons prise , soit envoyée au gouverneur de Peking , et au tribunal de *Tou-cha-yuen* , afin qu'il la fasse connoître aux cinq départemens de la ville , pour la faire savoir aux deux *Hien* qu'il gouverne , et que par ce moyen ,
les

les uns et les autres défendent , sous de grièves peines , à qui que ce soit , non-seulement de fréquenter cet hôpital sous prétexte d'y guérir les malades , mais encore d'embrasser la loi chrétienne , avec ordre à ceux qui l'auroient embrassée de l'abandonner ; et que ces défenses soient affichées dans tous les carrefours de leurs districts. Que tout ceci leur soit donc envoyé , et qu'ils l'exécutent. »

Ce fut le 23.^e de la 9.^e lune intercalaire , c'est-à-dire , le 15 novembre , que cette sentence fut envoyée à ces différens tribunaux. Il y avoit déjà deux jours qu'elle avoit été exécutée à l'égard de Lieou-eul , qui dès le 13 novembre étoit à la canque , sur laquelle on avoit écrit ces mots en gros caractères : *Criminel pour être de la religion chrétienne.*

Les pères portugais voyant que tous les mouvemens qu'ils s'étoient donnés pour calmer cette affaire avoient été inutiles , prirent la résolution de recourir à l'Empereur. Ils dressèrent un placet , et le 20 novembre , le père Kegler , président du tribunal des mathématiques , le père Parennin , supérieur de la maison française , et le père Pinheiro , supérieur de l'église orientale des pères portugais , auxquels se joignirent le père Chalier et le frère Castiglione , qui étoient au palais , allèrent trouver un des grands maîtres de la maison impériale , nommé *Hay-ouang* , qui est spécialement chargé des affaires des Européens , et ils lui montrèrent le mémorial ou placet qu'ils avoient dressé. Ce seigneur , que le père Kegler avoit déjà mis au fait de cette affaire , parut fort piqué de ce que le tribunal des crimes n'avoit eu nul égard à son intercession : il leur dit qu'il avoit fait venir le mandarin Ou-chesan , auteur de tout le mal , et qu'il lui avoit parlé en ces termes : « Si tu as le pouvoir absolu de chasser tous les Européens de la Chine , tu peux

continuer ; sinon tu t'engages dans une entreprise qui est au-dessus de tes forces. Qui a ordonné à votre tribunal de publier des affiches ? Pourquoi, ne trouvant point de crime dans Lieou-eul, l'attaquez-vous sur la loi chrétienne ? Révoquez au plutôt l'ordre que vous avez envoyé aux différens tribunaux de cette ville ; si vous y manquez, je reçois le mémorial des Européens qui se sont mis à genoux devant moi. »

Il dit ensuite aux Missionnaires de lui laisser leur mémorial, qu'il l'examineroit, qu'ils n'avoient qu'à revenir dans deux jours, et qu'il leur diroit s'il y avoit quelque chose qui dût être réformé. Il n'attendit pas jusqu'à ce temps-là ; il le lut le même jour, et sur le soir il le rendit au frère Castiglione, en lui marquant ce qu'il falloit y corriger. Le lendemain, 23 novembre, on le lui porta corrigé selon ses ordres ; il le recut, avec promesse de le montrer le jour suivant aux présidens du tribunal des crimes, et qu'au cas qu'ils refusassent de retirer l'ordre qu'ils avoient donné, il le feroit passer à l'Empereur. Sur le soir du même jour, il dit au père Chalier, qu'il n'avoit pas eu encore le temps de le montrer aux grands mandarins du tribunal des crimes ; on nous insinua qu'il l'avoit fait dans la suite : quoi qu'il en soit, ce tribunal agit comme s'il n'en avoit nulle connoissance.

Le 25 novembre, l'Empereur partit pour se rendre à la sépulture de l'empereur Cang-hi. Le grand maître Hay-ouang le suivit ; ainsi la protection que nous espérions de ce seigneur nous manquant pour lors, les mandarins exécutèrent l'ordre que le tribunal des crimes leur avoit donné. Deux jours après le départ de l'Empereur, on vit à toutes les portes et à tous les carrefours de la ville de grands *cao-chi* ou placards contre la religion chrétienne. Dans chacun de ces *cao-chi*, étoit écrite tout du long

la sentence du tribunal des crimes, laquelle concluoit ainsi : « En conséquence de quoi, si quelqu'un s'avise, sous prétexte de maladie, de fréquenter l'hôpital des enfans abandonnés, il sera arrêté et livré au tribunal des crimes. C'est pour vous le faire savoir, gens de bannières et peuples, que nous faisons afficher cet ordre. Que chacun ait soin de garder les lois de l'Empire; que ceux qui ont erré reviennent à récipiscence, et reprennent la loi de l'Empire qui leur est naturelle; que s'il s'en trouve qui suivent en secret cette loi étrangère, ou qui refusent d'y renoncer, ils seront très-sévèrement punis. Le 6 de la 10.^e lune de la seconde année de Kien-long. » (27 novembre 1737).

Le 2 de décembre, l'Empereur étant revenu de la sépulture de Cang-hi, les pères allèrent au palais pour s'informer de sa santé; ils croyoient y trouver le grand maître Hay-ouang, mais il étoit retourné chez lui sans venir au palais. Ils y allèrent le lendemain vers midi, et lui portèrent deux placards affichés contre la loi chrétienne. Il leur dit de revenir dans deux jours, et qu'il offriroit leur mémorial à l'Empereur. On le fit, et ce seigneur le remit à un de ses écrivains, en lui disant de le porter de sa part à l'eunuque Ouang, avec ordre de le faire offrir le jour suivant à l'Empereur. Voici la teneur de ce mémorial.

« Les Européens *Tay-tsi-hien* (le père Kegler) et autres, offrent avec un profond respect ce mémorial à Votre Majesté contre la calomnie la plus atroce. Nous trouvant dénués de tout appui et de toute protection, à qui aurions-nous recours qu'à Votre Majesté ?

» Le 6 de cette 10.^e lune (27 novembre), lorsque nous nous y attendions le moins, nous apprîmes que dans toutes les rues grandes et petites de cette ville de Peking, on voyoit des affiches du gouver-

neur, des mandarins des cinq départemens, des deux tchi-hien, et autres juridictions, en conséquence d'un ordre du tribunal des crimes, qui proscriit la religion chrétienne, ordonne de se saisir de ceux qui la professent, et de les livrer à leur tribunal pour y être sévèrement punis.

» Ce qui a donné lieu à l'arrêt de ce tribunal, c'est que Lieou-eul, homme du peuple, suivant la pratique de sa religion, avoit versé de l'eau sur la tête de quelques petits enfans, et avoit récité des prières. Cette pratique est la porte par où l'on entre dans la religion chrétienne, fondée sur la plus droite raison. Nous n'avions pas encore entendu dire que ce fût un crime de verser de l'eau et de réciter des prières, ni que l'un ou l'autre méritât des châtimens. C'est cependant uniquement pour cela, et non pour aucune autre raison, que l'on a donné deux fois la question à Lieou-eul; c'est uniquement pour la religion sainte qu'il professe, qu'il a été battu et mis à la cangue, sur laquelle on a écrit ces mots en gros caractères: *Criminel pour être entré dans la religion chrétienne*. Comme nous n'oserions parler à Votre Majesté du motif qui les fait agir de la sorte, nous le passerons sous silence.

» Nous, vos fidèles sujets, charmés de la réputation de votre gouvernement, nous sommes venus ici pour y passer le reste de nos jours. Ce n'est que dans le dessein de porter les peuples à honorer et à aimer ce qu'ils doivent honorer et aimer, et de leur faire connoître ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Les empereurs de votre auguste dynastie se sont servis de gens venus de loin sans la moindre difficulté. L'empereur Chun-chi honora feu *Tang-jouang* (le père Adam Schal) du glorieux titre de *Tong-ouei Kiao-se*, ou de maître qui approfondit les choses les plus subtiles, et le gratifia de l'honorable inscription qui subsiste encore en son entier.

L'empereur Cang-hi employa avec un égal avantage *Nan-hoai-gin* (le père Verbiest), le fit assesseur du tribunal des ouvrages publics, et le chargea des affaires du tribunal des mathématiques. Il donna à *Tchang-tching* (le père Gerbillon), et à *Pe-tsin* (le père Bouvet), une maison en dedans de la porte Si-ngan-men, et leur y fit bâtir une église. La 31.^e année de Cang-hi, le vice-roi de la province de Tche-Kiang, ayant fait défense de suivre la religion chrétienne, *Suge-sin* (le père Thomas Pereyra), et *Ngan-to* (le père Antoine Thomas), eurent recours à l'Empereur, qui ordonna au tribunal des ministres de se joindre à celui des cérémonies, et de juger conjointement cette affaire. La sentence qu'ils prononcèrent, fut qu'il ne falloit pas condamner la religion chrétienne, ni défendre à personne de la pratiquer. Cette sentence fut enregistrée dans les tribunaux, c'est ce qu'on peut examiner. Le même Empereur, la 45.^e année de son règne, donna aux Missionnaires des patentes avec le sceau du grand maître de sa maison. La 50.^e année, il donna à l'église qui est au-dedans de la porte Suen-ou-men, cette inscription : *Ouan-yeou-tching-yuen*, c'est-à-dire, *le vrai principe de toutes choses*. Il l'accompagna de deux autres inscriptions pour être placées à côté selon la coutume : L'une est : *Vou chi vou tchong sien tso hing ching tchin tchu tsay* : c'est-à-dire, *sans commencement, sans fin, et véritable Maître, il a donné commencement à tout ce qui a figure, et son être les gouverne*; et l'autre est : *Suen gen suen y yue tchao ching tsi ta kiuen heng*, c'est-à-dire, *souverainement bon, souverainement juste, il a fait éclater sa souveraine puissance en sauvant les malheureux*. L'Empereur, votre auguste père, a fait *Tay-tsin-hien* (le père Kegler), président du tribunal des mathématiques, et assesseur honoraire du tribunal des cérémonies.

Il a fait de même *Su-meou-te* (le père André Pe-reyra) , assesseur du tribunal des mathématiques ; il a donné ordre à *Pa-to-min* (le père Parennin) , et autres , d'enseigner le latin à plusieurs jeunes gens , fils de mandarins : ce sont toutes faveurs si éclatantes et si singulières , qu'elles sont comme le soleil et les étoiles au ciel , et qu'il est difficile de les mettre par écrit.

» Ce qui nous a remplis d'une nouvelle joie , Sire , c'est que Votre Majesté montant sur le trône nous a honorés d'une protection particulière. Nous avons appris que cette année , à la 3.^e lune , elle a donné un ordre qu'elle a fait publier dans tout l'Empire , où elle dit clairement que les lois de l'Empire n'ont jamais condamné la religion chrétienne ; et ayant été informée de l'arrivée toute récente de quelques Missionnaires , elle a ordonné de les faire venir à la cour.

» Lorsque l'on considère tant de bienfaits que nous avons reçus de Votre Majesté , est-il facile de les exprimer ? Elle ne nous regarde point comme étrangers ; elle nous traite avec la même bonté que ses propres sujets ; c'est ce que personne n'ignore. On cite cependant contre nous *Mouan-pao* ; dans quel dessein ? A la huitième année d'Yong-tching , ce grand prince , à la 8.^e lune , nous gratifia de mille taëls pour réparer nos églises ; s'il eût été vrai qu'il eût proscrit notre religion , nous auroit-il fait une si insigne faveur qui tendoit directement à la perpétuer ? Dans l'affaire que suscita *Mouan-pao* , il n'est fait nulle mention ni d'afficher des placards dans les rues , ni de saisir des Chrétiens , ni de les renfermer dans les prisons , encore moins de leur donner la question , de les battre , et de les mettre à la cangue. Plus nous pensons à ce qui se passe aujourd'hui à notre égard , plus nous sommes persuadés qu'on n'a agi que par des vues particulières , et par une disposition de cœur à nous calomnier et à nous perdre .

jusqu'à nous porter comme rebelles sous le char de Votre Majesté, afin de nous détruire; c'est ce que nous ne saurions expliquer.

» Suivant les maximes de notre sainte religion, nous souffrons tranquillement les injures et les torts qui nous sont faits sans nous plaindre, et sans avoir même la pensée d'en tirer vengeance; mais il s'agit ici de l'honneur de la religion que nous professons: nous trouvant sans ressource et sans honneur devant les hommes, et rappelant dans notre souvenir les bienfaits de tous les empereurs de votre auguste dynastie, et ceux que nous avons reçus de Votre Majesté, nous ne saurions retenir nos larmes, et ne les pas rappeler à la mémoire de Votre Majesté, en la conjurant de nous en accorder un qui sera semblable à ceux d'un père et d'une mère, pleins de tendresse et de bonté. Malheureux orphelins que nous sommes, et destitués de tout appui, nous osons lui demander une grâce singulière, qui est de terminer elle-même cette affaire, afin que nous ne succombions pas sous la calomnie de ceux qui ne cherchent que notre perte. Dès-lors toutes les calomnies cesseront; nous regarderons ce jour comme celui de notre naissance, et cette faveur comme une année de nouvelle vie. C'est dans cette espérance que, pénétrés de crainte et de respect, nous osons offrir ce mémorial à Votre Majesté, le 16.^e jour de la seconde année de *Kien-long*, » (le 7 décembre).

A une heure après midi le grand maître Hayouang joignit les Missionnaires, et leur dit en langue tartare: Votre affaire est remise par l'Empereur au tribunal des crimes, afin qu'il l'examine, et qu'il en fasse son rapport à Sa Majesté. A ce discours les Missionnaires demeurèrent interdits: « Notre affaire, dit sur cela le père Parennin, est remise au tribunal des crimes! Eh! c'est ce tribunal qui nous l'a suscitée. Il est vrai, répondit ce

seigneur, mais In-ki-chan, qui étoit tsong-tou de la province de Koei-tcheou, vient d'être fait président de ce tribunal à la place de Naschtou qui est allé à Nankin. Il n'a nulle part à ce qui s'y est passé; allez, allez, ajouta-t-il, quand cette affaire sera terminée, vous viendrez remercier Sa Majesté. »

Cette réponse ne tranquillisa pas ces pères, car enfin il se voyoient en compromis avec un des plus grands tribunaux de l'Empire, qui ne pouvoit manquer d'être piqué de ce qu'on avoit eu recours à l'Empereur contre sa décision; ainsi, loin d'espérer rien d'avantageux, ils avoient tout lieu de craindre que si le rapport de ce nouveau président n'étoit pas favorable, il fût plus difficile que jamais d'en revenir, à moins d'une protection spéciale de la Providence. L'événement fit voir qu'ils ne craignoient pas vainement: voici quelle fut sa réponse, offerte à l'Empereur le 22 de la 10.^e lune, (le 13 décembre).

In-ki-chan, président du tribunal des crimes, et président honoraire du tribunal de la guerre, offre avec respect à Votre Majesté ce mémorial, pour obéir à l'ordre qu'elle m'a donné d'examiner le mémorial des Européens, et de lui en faire mon rapport.

Après avoir fait le précis du mémorial présenté par les Missionnaires, et de la sentence du tribunal des crimes, où il rapporte les réponses faites par le catéchiste et par le gardien de l'hôpital, il poursuit ainsi :

« Examinant les registres, j'ai trouvé que dans la 12.^e lune de la 1.^{re} année d'*Yong-ching*, le tribunal des rites délibéra sur un mémorial de *Mouan-pao*, tsong-tou des provinces de Tche-kiang et Fo-kien, qui demandoit que la religion chrétienne fût proscrire, quoiqu'on pût laisser les Européens à Peking pour y travailler à quelques ouvrages, et se servir d'eux dans des affaires de peu de conséquence; mais

que pour ceux qui étoient dans les provinces, on n'en retiroit nul avantage; que le peuple stupide et ignorant écouloit leur doctrine et suivoit leur religion, se remplissant ainsi l'esprit et le cœur d'inquiétudes, sans la moindre utilité; sur quoi il demandoit que l'on condamnât cette religion, qu'on obligeât ceux qui l'avoient embrassée d'y renoncer; et que s'il s'en trouvoit dans la suite qui s'assemblaient pour en faire les exercices, on les punit rigoureusement: sentence qui fut approuvée par l'Empereur.

» De plus, à la 3.^e lune de la 1.^{re} année de *Kien-long* (1736), les régens de l'Empire, les princes et les grands délibérèrent sur le mémorial de Tcha-se-hay, mandarin de Tong-tching-se, qui demandoit qu'il fût fait de rigoureuses défenses aux soldats et au peuple d'embrasser la religion chrétienne; qu'il s'en trouvoit dans les huit bannières qui l'avoient embrassée; qu'on ordonnât à leurs officiers de les punir sévèrement s'ils y persévéroient, et que le tribunal des rites publiât, par des placards affichés dans toutes les rues, défense aux Européens d'inviter, en quelque manière que ce fût, les soldats ou le peuple à suivre leur religion: sentence que Votre Majesté a approuvée, qu'on respecte et qu'on garde dans les registres. Ainsi, la défense faite aux soldats et au peuple d'embrasser cette religion, est évidemment une loi de l'Empire qu'on doit respecter au-dedans et au-dehors.

» A l'égard de l'affaire présente, un homme du peuple nommé Lieou-eul est entré dans la religion chrétienne, est allé à l'hôpital des petits enfans abandonnés, et il a fait usage d'une eau magique: il a violé en cela la loi; sa déposition en fait foi, et la loi porte que pour un pareil crime il soit condamné à la cangue. Les soldats et le peuple ne sont pas instruits des rigueurs des lois, c'est pourquoi il y en a qui embrassent cette religion; il a donc failu les leur

faire connoître, et envoyer la sentence au gouverneur de Peking et aux mandarins des cinq départemens de la ville, afin que les tribunaux en avertissent le public par leurs affiches, que les lois soient maintenues dans leur vigueur, et qu'on réveille les stupides. C'est ainsi certainement qu'on doit faire respecter les lois et traiter les affaires.

» Pour ce qui est de la question, à laquelle Lieou-eul a été appliqué, on a eu raison de l'y condamner, parce que l'eau qu'il versoit sur la tête des petits enfans a du rapport à la magie, et en a toute l'apparence. Le criminel ne l'avouant pas, on a dû le mettre à la question; c'est la coutume du tribunal, fondée sur la raison, afin de démêler le vrai d'avec le faux; il faut arracher jusqu'à la racine de toute mauvaise doctrine qui tend à tromper les peuples. Ce n'est que parce que les Européens ont quelques connoissances de la science des nombres, que les prédécesseurs de Votre Majesté, pleins de bonté pour les étrangers, ne les ont pas obligés de s'en retourner. Est-ce qu'il leur est permis de répandre leur religion dans l'Empire, de rassembler de côté et d'autre nos peuples, et de les jeter dans le trouble par leur doctrine erronée? Lieou-eul, qu'on a pris et qu'on a mis à la cangue, est entré à l'étourdie dans la religion chrétienne: il n'est point chrétien européen. Appartient-il aux Européens de gouverner ceux qui ont embrassé leur religion? S'il est vrai, comme ils l'ont rapporté à Votre Majesté, que Lieou-eul, suivant les maximes de leur religion, ne puisse pas être examiné par la justice, il ne sera donc plus permis aux mandarins d'interroger nos Chinois qu'ils auront trompés. Les mandarins du tribunal, suivant les lois établies, gouvernent les Chinois; qu'y a-t-il en cela qui ne soit conforme à la droite raison? Et voilà cependant ce qu'ils appellent sentiment particulier et disposition de cœur à les calomnier et à les perdre.

Y a-t-il rien de plus absurde ? Les étrangers des autres royaumes sont naturellement fort ignorans, c'est ce qu'il n'est pas besoin d'examiner ici : mais pour ce qui regarde le gouvernement du peuple, on ne sauroit être trop exact et trop sévère, pour inspirer du respect et de la crainte pour les lois. La religion des Européens inspire beaucoup d'adresse à tromper les gens ; il y auroit de grands inconvéniens à lui accorder la moindre liberté : les suites en seroient fâcheuses ; on ne peut s'empêcher de s'en tenir à nos lois. Voilà, Sire, ce que moi, fidèle sujet de Votre Majesté, après un examen exact, lui présente avec respect sur la punition de Lieou-eul, mon avis étant de défendre au peuple, par des affiches publiques, d'entrer dans la religion chrétienne, et d'ordonner à ceux qui y sont entrés d'y renoncer. Prosterné jusqu'à terre, je prie Votre Majesté de l'approuver. »

L'Empereur approuva ce mémorial, et le même jour les Missionnaires furent appelés au palais par le grand maître Hay-ouang, pour entendre l'ordre de Sa Majesté, qui portoit que le tribunal des crimes s'étoit conformé aux lois tirées de ses registres ; qu'on leur laissoit la liberté de faire dans leurs églises les exercices de leur religion ; qu'on ne vouloit pas que les Chinois, et surtout les Tartares, gens de bannières, en fissent profession ; que du reste ils n'avoient qu'à remplir leurs emplois à l'ordinaire.

Les Missionnaires écoutèrent cet ordre à genoux : « Nous ne sommes pas venus de plus de six mille lieues, répondit le père Parenin, pour demander la permission d'être Chrétiens, d'en faire les fonctions, de prier Dieu en secret ; la cour, la ville, les provinces savent que nous venons ici pour prêcher la religion chrétienne, et en même temps rendre à l'Empereur les services dont nous sommes capables. Les Empereurs, prédécesseurs de Sa Majesté, et sur-

tout son auguste aïeul, ont fait examiner notre doctrine, non par quelques particuliers ignorans, tels que sont ceux qui nous ont accusés sous ce règne et sous le précédent, mais par tous les tribunaux souverains, par les grands du dedans et du dehors, qui tous, après une exacte discussion et un mûr examen, ont déclaré que la religion chrétienne étoit bonne, véritable et entièrement exempte du moindre mauvais soupçon; qu'il falloit bien se donner de garde de la proscrire, ou d'empêcher les Chinois de la suivre et d'aller dans les églises : cette déclaration fut confirmée par l'Empereur et publiée dans tout l'Empire.

» Depuis ce temps-là, notre sainte religion n'a point changé; elle est toujours la même; nos livres en font foi; pourquoi donc le tribunal des crimes fait-il emprisonner les Chrétiens? pourquoi les punit-il? Pourquoi fait-il afficher des placards par toute la ville, pour obliger ceux qui en font profession d'y renoncer? pourquoi ordonne-t-il la même chose dans les provinces? Si c'est être criminel que d'être Chrétien, nous le sommes bien davantage, nous autres, qui exhortons les peuples à embrasser le christianisme; cependant on nous dit de continuer nos emplois : mais avec quel front pourrons-nous désormais paroître? Comment pourrons-nous, couverts de honte et de confusion, avec le nom odieux de sectaires et de séducteurs du peuple, servir tranquillement Sa Majesté? Si l'on nous disoit maintenant : Retournez dans votre pays, notre condition seroit-elle meilleure? On nous diroit en Europe : n'avez-vous pas comblé d'éloges le nouvel Empereur? Dans combien de lettres ne nous avez-vous pas mandé que ce grand prince récompensoit les gens de bien, qu'il pardonnoit aux coupables, qu'il vous traitoit aussi bien et encore mieux que ses prédécesseurs? Toute l'Europe s'en réjouissoit et lui donnoit

mille bénédictions; aujourd'hui vous voilà hors de la Chine : vous l'avez donc obligé, ou par votre mauvaise conduite, ou par quelque faute éclatante, de vous chasser de son Empire. Que répondrions-nous, seigneur? Nous croiroit-on sur notre parole? Daigneroit-on écouter ce que nous aurions à dire pour notre justification? Nous voilà donc dans le déplorable état de ceux qui ne peuvent avancer ni reculer : que nous reste-t-il autre chose que d'implorer la clémence de Sa Majesté? C'est notre Empereur, c'est notre père, nous n'avons point d'autre appui; pourroit-il nous abandonner? Serions-nous les seuls qui gémirions dans l'oppression sous son glorieux règne? Et vous, seigneur, qui nous voyez à vos pieds, daignez lui représenter notre affliction et nos gémissements, ou permettez-nous de les offrir par écrit.

» Par écrit ! non, dit ce seigneur, c'est une affaire conclue : un grand tribunal a parlé, on ne peut en revenir : mais, répliqua le père, plusieurs grands tribunaux avoient parlé ; comment en revient-on aujourd'hui? » Ce seigneur étoit réellement affligé d'avoir agi en faveur des Missionnaires avec si peu de succès, mais il n'osoit recevoir aucun écrit. *Si l'on m'interroge*, dit-il, *je parlerai, et je vous rendrai service.* C'est avec cette réponse, dont il fallut bien se contenter, que les pères se retirèrent.

Le lendemain, 23.^e de la lune (le 14 décembre), l'Empereur se rendit, sur les dix heures du matin, dans l'appartement où le frère Castiglione étoit occupé à peindre. Il lui fit plusieurs questions sur la peinture. Le frère, accablé de tristesse et de douleur de l'ordre donné le jour précédent, baissa les yeux, et n'eut pas la force de répondre. L'Empereur lui demanda s'il étoit malade : « Non, Sire, lui répondit-il, mais je suis dans le plus grand abattement; puis se jettant à genoux : Votre Majesté, Sire, condamne notre sainte religion, les rues sont remplies

de placards qui la proscrivent : comment pourrions-nous après cela servir tranquillement Votre Majesté ? Lorsqu'on saura en Europe l'ordre qui a été donné , y aura-t-il quelqu'un qui veuille venir à votre service ? Je n'ai point défendu votre religion, dit l'Empereur , par rapport à vous autres ; il vous est libre de l'exercer , mais nos gens ne doivent pas l'embrasser. Nous ne sommes venus depuis si long-temps à la Chine , répondit le frère , que pour la leur prêcher , et l'empereur Cang - hi , votre auguste aïeul , en a fait publier la permission dans tout l'Empire. » Comme le frère dit tout cela les larmes aux yeux , l'Empereur en fut attendri , il le fit lever , et lui dit qu'il examineroit encore cette affaire.

Le 24.^e de la lune (le 15 décembre) , le grand-Maître Hay-ouang , se trouvant malade , l'Empereur fit appeler le seizième prince , son oncle , pour lui donner ses ordres ; c'est celui-là même qui étoit à la tête des princes et des grands , lorsque la première année du règne de cet Empereur , il fut fait défense aux soldats des huit bannières d'embrasser la religion chrétienne. Ce prince fit avertir les pères de se trouver le lendemain matin au palais ; ils furent fort alarmés de ce nouvel ordre , parce qu'ils connoissoient la mauvaise disposition de ce seizième prince à leur égard. Ils redoublèrent donc leurs prières pour l'heureux succès d'une affaire si importante , et suivant l'ordre qui leur avoit été intimé , ils se rendirent de grand matin au palais. Ils y attendirent jusqu'à une heure après midi , que le seizième prince sortit de l'intérieur du palais , et vint dans les appartemens extérieurs où étoient les Missionnaires. Il les fit entrer dans une chambre écartée ; il leur renouvela l'ordre de l'Empereur , mais bien plus radouci. *L'Empereur* , leur dit-il , *n'a point défendu votre religion ; Lieou-eul n'a point été puni parce qu'il étoit Chrétien ; il l'a été , selon les lois de la Chine , pour*

D'autres fautes. Comme le fait qu'il nioit étoit évident, ce prince, pour donner à ce qu'il avançoit un air de vérité, ajouta : *On punit à la Chine les lamas, les ho-chang, les tao-sse (ce sont trois différentes sortes de bonzes) qui guérissent les malades en les touchant à la tête, et récitant des prières.* On voit assez ce que les Missionnaires répondirent à une semblable comparaison : mais sur quoi ils insistèrent le plus, ce fut sur ce que l'ordre qu'ils recevoient de l'Empereur n'étoit connu que d'eux seuls, et que n'étant pas signifié au tribunal, il continueroit à faire mettre des affiches injurieuses à la religion chrétienne, non-seulement à Peking, mais encore dans toutes les provinces de l'Empire, lesquelles autoriseroient les mandarins à tourmenter les Chrétiens : *Je vous réponds du contraire,* leur dit-il, *soyez en repos ; et si vous avez sur cela quelque peine, faites un mémorial par lequel vous remercierez l'Empereur, en lui demandant qu'il ne soit plus permis de mettre aucune affiche contraire à la religion chrétienne ; je le ferai passer à l'Empereur, et s'il m'appelle en sa présence, je lui exposerai toutes vos raisons.*

Les Missionnaires, selon le conseil du prince, dressèrent un nouveau mémorial, qu'ils portèrent le lendemain de grand matin au palais ; mais ils ne purent voir le prince qu'à deux heures après midi. Il reçut le mémorial, il le lut, mais il le trouva trop fort : *Il semble,* leur dit-il, *que vous vouliez dicter à l'Empereur ce qu'il doit faire.* Alors il résolut de leur donner par écrit l'ordre de l'Empereur, qu'il ne leur avoit déclaré que de vive voix ; il le dicta à un écrivain du palais, et le fit communiquer au grand maître Hay-ouang, qui l'approuva. Les Missionnaires le remercièrent, et firent le mémorial suivant, pour marquer leur reconnaissance à l'Empereur.

« Les Européens, *Tay-sin-hien* (le père Kessler) et autres , offrirent avec respect ce mémorial à Votre Majesté pour la remercier d'un bienfait insigne. Le 25 de cette lune , le prince Tchouang-tsin-ouang (nom du seizième prince) et le grand-maître Hay-ouang , nous ont publié l'ordre de Votre Majesté , qui dit : *Le tribunal des crimes a pris et puni Lieou-eul pour avoir transgressé les lois de la Chine ; certainement il devoit être ainsi puni , cela n'a nul rapport à la religion chrétienne ni aux Européens : qu'on respecte cet ordre.* Nous , vos fidèles sujets , recevons ce bienfait pleins de reconnaissance , et prosternés jusqu'à terre , nous lui en rendons de très-humbles actions de grâces , et nous osons lui demander , que par un effet de son cœur bienfaisant , elle ne permette pas qu'on affiche des *cao-chi* ou placards contre la religion chrétienne , et que le nom de chrétien ne soit pas un titre pour prendre ou punir personne , afin que nous jouissions du bonheur de la paix de son glorieux règne. Quand même nous épuiserions toutes nos forces pour reconnoître un tel bienfait , nous n'en pourrions jamais reconnoître la dix-millième partie. C'est pour lui en rendre grâce que nous lui offrons ce placet , le 27 de la 10.^e lune de la seconde année de *Kien-long* (18 décembre). »

Le même jour le seizième prince vit ce mémorial , le lut , en fut content , et le fit passer à l'Empereur par la voie ordinaire des mémoriaux. L'Empereur l'approuva dans les mêmes termes , et avec les mêmes caractères dont il s'étoit servi pour approuver le mémorial d'In-ki-chan , que j'ai rapporté ci-dessus. Sa réponse fut renvoyée au prince en ces termes : *Ordre de l'Empereur : A l'avenir on ne mettra plus d'affiches contre la religion chrétienne.* Le prince leur intima cette réponse d'un air gai ; et comme ils s'étoient mis à genoux pour la recevoir ,

voir, il les fit relever, il s'assit et les fit asseoir : il leur dit ensuite beaucoup de choses obligéantes qu'ils écoutèrent comme s'ils eussent été persuadés qu'elles partoient d'un cœur sincère ; il les exhorta jusqu'à deux fois à continuer chacun leurs occupations ; c'étoit un ordre de l'Empereur : il leur fit aussi entendre qu'il signifieroit aux grands mandarins du tribunal des crimes la réponse de Sa Majesté à leur mémorial, quoiqu'il ne le leur promît pas en termes exprès. Il le fit en effet, mais simplement de vive voix.

Quand les Missionnaires furent de retour dans leur maison, ils jugèrent tous que cette réponse signifiée de la sorte ne suffiroit pas, et qu'il falloit prier le prince de la faire passer au tribunal dans les formes ordinaires. C'est ce qui n'étoit pas facile, parce qu'il n'avoit pas sur cela un ordre précis de l'Empereur, et que d'ailleurs c'étoit faire honte à un des plus grands tribunaux de l'Empire, de l'obliger à mettre dans ses registres le contraire de ce qu'il avoit demandé à l'Empereur, et qu'il avoit obtenu. Nonobstant cette difficulté, qu'ils ne sentoient que trop, ils ne laissèrent pas de dresser un écrit, où, sous prétexte de remercier ce prince des peines qu'il avoit prises, ils lui demandèrent cette grâce. Quatre d'entr'eux allèrent à son hôtel pour lui présenter cet écrit, mais il s'excusa de les voir, sur ce qu'il ne faisoit que de rentrer chez lui, et il leur fit dire d'être tranquilles, et qu'il avoit averti les grands mandarins des intentions de l'Empereur.

On fut jusqu'au commencement de l'année 1738 sans entendre dire que le tribunal eût fait aucune démarche sur cette affaire. Ce ne fut que vers le 14 janvier qu'on apprit par une voie sûre, que dès le 27 décembre le tribunal des crimes avoit envoyé le mémorial d'Yn-ki-chan, approuvé par l'Empereur, au tribunal du Tou-tcha-yuen, et dans toutes

les provinces de l'Empire , pour y être inséré dans tous les registres. Les Missionnaires en furent consternés ; car il y avoit tout lieu de craindre une persécution générale dans tout l'Empire.

Le père André Pereyra , vice-provincial des Jésuites portugais , qui connoissoit le tsong-tou de la province de Pe-tche-li , lui envoya un catéchiste à son hôtel de Pekin , où il étoit alors , pour lui communiquer le dernier mémorial offert à l'Empereur , avec la réponse de S. M. et le prier de ne pas permettre qu'on maltraitât les Chrétiens de son gouvernement. Ce mandarin demanda pourquoi les Missionnaires n'avoient pas fait mettre ce mémorial et la réponse dans les gazettes publiques , où il avoit vu celui d'Yn - ki - chan ; qu'il n'en falloit pas davantage pour contenir les mandarins des provinces. Le catéchiste répondit qu'on avoit bien voulu l'y faire mettre , mais que le gazetier l'avoit refusé , parce que ce mémorial n'avoit pas été envoyé par l'Empereur au tribunal des ministres d'état pour y être enregistré. Sur quoi Ly-ouei (c'est le nom de ce tsong-tou) fit venir un de ses secrétaires , et lui ordonna de prendre le mémorial et la réponse de l'Empereur , et de les faire mettre dès ce soir-là même dans les gazettes publiques , afin de les faire passer incessamment dans toutes les provinces de l'Empire. En renvoyant le catéchiste , il lui recommanda de dire au père Pereyra , qu'il devoit se tranquilliser sur ce qui regardoit les Chrétiens de son gouvernement , et qu'on ne les inquiéteroit point sur leur religion.

D'un autre côté , le père Parennin fit imprimer avec tous les ornemens dont on décore les ordres de l'Empereur , les trois mémoriaux qui lui avoient été offerts , et ses réponses. Ils formoient un petit livre , dont il fit tirer un grand nombre d'exemplaires , pour en répandre partout autant qu'il seroit

possible. Outre que ce remède vint trop tard pour prévenir le mal, comme il étoit dénué des formalités qu'on n'avoit pu obtenir, il s'en fallut bien qu'il pût faire une impression semblable à celle que faisoient des ordres du tribunal des crimes, appuyés auparavant de l'autorité de l'Empereur.

On ne fut pas en effet long-temps sans en éprouver les suites fâcheuses. Les pères portugais reçurent une lettre que le père Gabriel de Turin, franciscain, missionnaire de la sacrée Congrégation, leur avoit envoyée par un exprès, où il exposoit le triste état où il se trouvoit dans la province de Chan-si, en conséquence des placards affichés contre la loi chrétienne, condamnée par le tribunal des crimes. Il mandoit qu'il s'étoit retiré sur une montagne dans un antre avec ses plus fidèles domestiques, et que, malgré les précautions qu'il avoit prises pour cacher le lieu de sa retraite, il s'attendoit d'y être arrêté au premier jour, chargé de chaînes, conduit au tribunal des mandarins, et peut-être à Peking dans les prisons du tribunal des crimes. Peu de jours après, le père Antoine de la Mère de Dieu, franciscain et zélé missionnaire, arriva au collège des Portugais, déguisé en pauvre pour n'être pas reconnu; il y demeura caché tout le temps qu'il y resta, disant la messe de grand matin, et ne sortant point de sa chambre le reste de la journée. Il étoit venu de la province de Chan-tong à Peking, parce qu'ensuite des ordres du tribunal des crimes, tous les lieux de sa mission étoient remplis d'affiches contre la loi chrétienne; ses néophytes en avoient été si fort effrayés, que nul d'entr'eux n'osoit le recevoir dans sa maison.

Quinze jours étoient à peine écoulés, que le père Ferrayo, franciscain et missionnaire de la sacrée Congrégation, vint pareillement de la province de Chan-tong à Peking, pour y chercher quelque pro-

tection auprès du mandarin qui tourmentoit les Chrétiens de son département. Le père Peinheiro , supérieur de l'église orientale des pères portugais , auquel il s'adressa particulièrement , se donna beaucoup de mouvemens pour lui procurer de fortes recommandations auprès des mandarins de sa province , avec lesquelles il retourna dans sa mission , et l'on n'a pas su que le feu de la persécution y ait été tout à fait éteint.

Le 16 août de la même année 1738 , la famille d'un mandarin d'armes , toute chrétienne , arriva de la province de Chan - si à Peking. La persécution excitée par l'ordre qu'on y avoit reçu du tribunal , avoit contraint cette famille à se retirer à Si-ngan-fou qui en est la capitale. Le poste de ce mandarin n'étoit point dans cette capitale , il en étoit éloigné de huit grandes journées , mais il y avoit loué une maison pour loger sa famille , afin qu'elle prît soin de son père très-âgé et malade , et qu'elle lui procurât la consolation de recevoir les sacremens pour le disposer à la mort qui n'étoit pas éloignée. Lorsque l'ordre du tribunal des crimes arriva , on fit la recherche des maisons où il y avoit des Chrétiens ; le tchi-hien , dans le département duquel étoit la maison du mandarin chrétien , eut quelque soupçon qu'un Européen s'y étoit caché : il fit semblant d'ignorer qu'elle appartînt au mandarin , et il y envoya des officiers de justice pour la visiter et enlever l'Européen. M. Concas , évêque de Lorime , et vicaire apostolique de cette province , s'y étoit en effet retiré. Aussitôt qu'on sut dans la famille que les officiers venoient visiter leur maison , ils firent cacher le prélat dans la chambre de deux sœurs du mandarin chrétien. Lorsqu'après avoir bien cherché dans tous les appartemens , ils s'approchèrent de cette chambre , les deux sœurs en sortirent , comme pour leur laisser la liberté d'y entrer ; mais n'osant le faire ,

ils se contentèrent d'y jeter un coup-d'œil du seuil de la porte, et se retirèrent. Le tchi-hien, non content d'avoir ordonné cette visite, et quoique depuis la mort du père du mandarin chrétien, il n'y eût plus dans la maison que des femmes, leur fit dire qu'elles eussent à renoncer à la religion chrétienne, ou à se retirer d'un lieu de sa juridiction. Elles firent réponse que leur parti étoit pris de retourner dans la province de Pe-tche-ly, qui étoit leur terre natale, et elles se retirèrent en effet à Peking. C'est d'elles qu'on tient ces particularités, auxquelles elles ajoutèrent que les Chrétiens de la province de Chen-si étoient dans le trouble et la confusion.

Au mois d'octobre Ly-ouei, tsong-tou de la province de Pe-tche-li, vint à Peking à l'occasion du jour où l'on célèbre la naissance de l'Empereur, car ce n'est pas à Peking qu'il fait sa résidence ordinaire. Il fit dire au père Pereyra de bien recommander aux Chrétiens de la province, de tenir une conduite si mesurée, qu'il n'eût aucun reproche à leur faire, et que dix-sept différens mandarins lui avoient présenté contr'eux des accusations qu'il avoit supprimées. Dans la province de Hou-quang, quoique le tsong-tou, qui est de la famille impériale, soit chrétien, quelques mandarins ne laissèrent pas d'afficher l'ordre du tribunal des crimes, dans les différens départemens. A Siang-yang-fou, qui est une des chrétientés, le tchi-hien apprit qu'à la montagne *Mou-pan-chan*, il y avoit grand nombre de Chrétiens qui en défrichoient les terres; il fit prendre quelques-uns des chefs, se les fit amener, en fit souffleter un ou deux, et les effrayant par les plus terribles menaces, il leur présenta à signer une déclaration par laquelle ils promettoient de ne plus entrer dans la religion chrétienne. Un d'entr'eux qui se croyoit habile, dit que par ces paroles on pouvoit entendre qu'ils ne se fe-

roient point rebaptiser , et qu'en ce sens ils pouvoient signer la déclaration , ce qu'ils firent , et ils revinrent bien contens de s'être tirés si adroitement des mains du mandarin. A leur retour le Missionnaire les traita comme des apostats ; et après leur avoir fait comprendre qu'il n'étoit jamais permis de dissimuler , ni d'user de termes équivoques , et bien moins quand il s'agit de la foi , et dans un tribunal de justice , il leur refusa l'entrée de l'église et les sacremens. Les Chrétiens reconnurent leur faute , ils la pleurèrent amèrement ; ils demandèrent publiquement pardon à tous les Chrétiens du scandale qu'ils avoient donné , et s'offrirent d'aller au tribunal rétracter leur signature , et faire une profession ouverte du christianisme. Au même temps , Norbert Tchao , mandarin de guerre et fervent chrétien , vint trouver ce tchi-hien , et après lui avoir fait les plus grands reproches de sa conduite , il lui demanda l'écrit signé des néophytes , en lui disant : Ne savez-vous pas que je suis chrétien ? mais ce que vous ignorez peut-être , c'est que le tsong-tou de cette province et tous ses officiers sont chrétiens comme moi. Le tchi-hien fut effrayé à son tour , et s'excusant sur l'ordre émané du tribunal des crimes , il promit bien de ne plus inquiéter les Chrétiens. Et en effet depuis ce temps-là ils ont toujours été tranquilles.

Tel est l'état présent de la mission de la Chine : le simple récit qu'on vient de faire , portera sans doute plusieurs saintes âmes zélées pour la propagation de la foi dans ce vaste Empire , à offrir leurs vœux au Seigneur , afin qu'il daigne répandre comme autrefois , ses plus abondantes bénédictions sur cette vigne maintenant si désolée.

L E T T R E

Du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie Française, et secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences.

A Peking, ce 20 septembre 1740.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

JE ne reçois guère de lettres de votre part, qu'elles ne soient accompagnées de quelque nouveau bienfait : c'en est un bien précieux pour moi, que les trois derniers volumes des Mémoires de la savante Académie dont vous êtes un membre si distingué, et que vous avez la bonté de joindre aux précédens que je tiens de votre libéralité. Ce grand ouvrage si important par tous les genres d'érudition et de littérature qu'il renferme, fait la richesse et l'ornement de notre bibliothèque. Les termes me manquent pour vous en marquer toute la reconnoissance que je vous dois, et à Messieurs vos illustres confrères.

Je profiterai du loisir que j'ai aujourd'hui, pour tâcher de vous satisfaire sur quelques-uns des éclaircissemens que vous m'aviez demandés dans vos lettres, et je commencerai par l'article du fer dont la découverte, comme vous le dites, *ne peut avoir été faite dans un pays, et l'art de le travailler imaginé, que long-temps après qu'il y a eu des hommes, ou par quelque grand hasard; il étoit sans doute de toute autre difficulté à reconnoître, que l'or et l'argent, qui brillent parmi le sable des rivières, ou qui*

étant aisément fondus par les feux souterrains, se manifestent ensuite en lingots par les tremblemens de terre, ou par les éruptions des volcans, etc. au lieu que le fer n'offre le plus souvent à la vue que du roc, ou du gravier noirâtre. Si le fer est donc de toute antiquité à la Chine, les arts dont il suppose la connoissance, y seront aussi bien anciens, et c'est à cette occasion, que vous me demandez s'il reste à la Chine quelques vestiges de l'époque du fer, ou de la nation qui l'y apporta.

Il est certain que la connoissance du fer est ici très-ancienne. Il paroît qu'il étoit connu des premiers conducteurs des Chinois, puisqu'il en est fait mention dans le *chu-king*, au chapitre *yu-cong*, où il est rapporté que le fer vient du territoire de Leang-tchou. Il n'est point dit que ce fut là qu'on eut la première connoissance du fer; mais parce que la Chine a commencé indubitablement à se peupler par l'ouest de Pekin, ce fut à Leang-tcheou que les chefs des Chinois reconnurent cette terre propre à la fusion du fer. Peut-être qu'ils avoient avec eux quelques morceaux de ce métal, ou qu'ils avoient appris à le reconnoître de ceux qui avoient vécu avec Noé; car il n'est guère croyable que ce patriarche ait bâti l'Arche sans le secours d'aucun instrument de fer. Au moins ne sais-je pas qu'on ait jamais rien dit de contraire. Mais Noé, dira-t-on, ne pouvoit-il pas avoir du fer dans l'Arche, sans connoître la terre d'où il étoit tiré? C'est ce qui ne me paroît pas vraisemblable; mais quand cela seroit vrai, il étoit bien plus aisé à ses descendans de reconnoître cette terre, qu'à ceux qui n'avoient jamais vu du fer, et qui n'ayant nulle idée de ce métal, et ne sachant pas même s'il existoit, ne se seroient pas avisés de le chercher.

Si les hommes avoient quelque connoissance du fer dès le temps de Noé, ou même avant Tubalcaïn, comme vous le conjecturez d'après les expressions.

de la Genèse, comment se peut-il que quelques nations, même celles qui, après la dispersion, allèrent habiter le pays où Tubalcain en avoit forgé, oublièrent tellement ce que c'étoit que le fer et comment il se faisoit, que pour suppléer à ce métal si nécessaire, elles furent obligées d'employer des pierres de tonnerre, en sorte qu'un homme passoit une partie de sa vie à percer, à aiguiser, à emmancher une de ces pierres en forme de hache ou d'autre outil semblable? Ce qui prouve, comme vous l'avez fort bien remarqué, une longue ignorance où l'on avoit été du fer. J'avoue qu'il ne m'est pas aisé de comprendre comment cette connoissance s'est perdue parmi ces anciens peuples, de même que parmi ceux qui allèrent habiter l'Amérique, tandis qu'il paroît qu'elle s'est toujours conservée chez les Chinois, sans que, ni par leurs livres, ni en aucune autre manière, on puisse déterminer en quel temps ils ont commencé à avoir cette connoissance.

Dira-t-on pour s'égayer, qu'au temps de la dispersion, ceux qui tournèrent du côté de la Chine, plus attentifs que les autres, emportèrent avec eux les pelles, les pioches, les truelles et les autres outils qui servirent à élever la tour; ou bien dira-t-on, plus sérieusement, que les Chinois, qui descendoient incontestablement de Sem, fils aîné de Noé, reçurent de ce père privilégié des connoissances qui ne furent pas si communes parmi les descendants de Cham et de Japhet, et qui furent même oubliées par quelques branches de Sem, surtout de celles qui ne vinrent point vers l'Orient? Quoi qu'il en soit, on ne trouve à la Chine aucun de ces vestiges de l'ignorance du fer, telles que sont ces pierres travaillées pour y suppléer; du moins les lettrés d'aujourd'hui n'en ont jamais entendu parler. Ce seroit néanmoins une témérité d'assurer qu'il n'y eût point de ces pierres travaillées, ou dans les mines, ou dans les montagnes

de ce vaste Empire : et si le hasard m'en fait découvrir, j'aurai soin de vous en envoyer, comme vous le souhaitez; il faut toujours se souvenir que si le grand Yu eût manqué d'instrumens de fer, il n'auroit jamais pu couper les montagnes, ni creuser ces grands canaux qu'il fit, pour donner un libre cours aux eaux qui inondoient les terres.

Vous avez bien prévu, Monsieur, qu'il ne me seroit pas aisé de répondre à la seconde question que vous me faites; savoir, s'il naît chaque année à la Chine plus de filles que de garçons. Je l'ai demandé à quelques Chinois; ils sont persuadés que le nombre est à peu près égal; et sur ce que je leur disois que dans cette hypothèse il y avoit de l'injustice à prendre plusieurs femmes, sans en laisser à ceux qui voudroient se marier; ils me répondoient qu'il y avoit parmi eux quantité d'eunuques et de pauvres qui renonçoient au mariage, faute d'avoir les moyens d'entretenir une femme.

Il est à observer que sous la dynastie précédente, le palais de l'Empereur et les maisons des grands étoient remplis d'eunuques de bonne famille, parce que plusieurs d'entr'eux parvenoient aux premières charges de l'Empire, et que c'étoit la mode de se reposer sur eux de tous les soins domestiques. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Les Tartares ne laissent pas la moindre autorité aux eunuques, parce qu'ils abusèrent autrefois de leur crédit, et causèrent les plus grands troubles dans l'Empire. On ne trouve guère maintenant parmi les eunuques que des gens de la lie du peuple, ou de pauvres villageois qui n'ont pas de quoi se marier.

Quoiqu'il paroisse assez vrai que parmi les enfans qui naissent à Peking, il n'y a pas plus de femelles que de mâles, il est néanmoins certain que si, à la fin de chaque année, on comptoit ce qui reste en vie des enfans nés cette même année, on trouveroit un

bien plus grand nombre de mâles que de femelles , parce que dans ce grand nombre d'enfans exposés , on ne trouve presque que des filles ; et il est rare que sur cent , on trouve trois garçons. C'est le témoignage unanime de tous ceux que nous envoyons tous les jours pour baptiser ces malheureuses victimes de la misère de leurs parens , ou de la cruauté de leurs maîtres. Je crois que c'est à peu près la même chose dans les autres grandes villes où il y a plusieurs esclaves : car dans les petites villes et dans les villages habités par le simple peuple , ou par des laboureurs , il n'arrive guère qu'on y expose les enfans , excepté des moribonds : pour ce qui est de ceux qui se portent bien , on trouve facilement des gens qui les adoptent et qui les élèvent.

Dès qu'il ne naît pas un plus grand nombre de filles que de garçons , et qu'il paroît certain , par le calcul que vous m'envoyez sur ce sujet , que c'est tout le contraire , du moins en Europe , vous avez raison , Monsieur , de conclure que la polygamie est un obstacle à la multiplication , et je suis entièrement de votre avis là-dessus. *Il doit rester par-là , sans doute , bien des hommes sans femme ; et comment , ajoutez-vous , accorder ce célibat involontaire avec le tempérament des Chinois , que vous n'y voyez pas fort disposé ; ou comment y remédier , sans tolérer des désordres que la morale chinoise fait profession de condamner ?*

Je ne voudrois pas nier , Monsieur , qu'il n'y eût de ces désordres à la Chine ; mais ils n'y sont pas publics comme dans le Japon et chez les Turcs que vous citez ; on ne les y souffre pas , et si un maître faisoit violence à son esclave , il seroit puni , et l'esclave mis en liberté. Il y a d'ailleurs une infamie attachée à ce détestable commerce , et personne ne veut même en être soupçonné. J'avoue néanmoins que lorsque la crainte de Dieu n'arrête

pas, celle des hommes est un frein trop foible pour contenir des infidèles, surtout quand ils peuvent s'assurer que leur crime sera secret.

Venons maintenant au parallèle des Egyptiens et des Chinois, fondé sur les mœurs et les coutumes des deux nations, que vous continuez d'exposer d'une manière très-claire et très-plausible. Des traits si ressemblans et si particuliers vous donnent, à ce que vous dites, du penchant à leur attribuer une commune origine. Je vous avouerai franchement, Monsieur, que toutes ces ressemblances me portent seulement à juger que ces deux anciens peuples ont puisé dans la même source leurs coutumes, leurs sciences et leurs arts, sans que l'un soit un détachement ou une colonie de l'autre. Tout prêche l'antiquité à la Chine, et une antiquité si bien établie, qu'il n'est pas concevable que les Egyptiens, dans leurs commencemens, aient été en état de lever de grandes armées, de traverser des pays immenses, de défricher et de peupler un grand royaume. Ce que rapporte Diodore de Sicile ne paroît prouver autre chose, sinon que dans des temps postérieurs à la Chine déjà peuplée, Osiris s'étoit transporté jusqu'au Bengale, et voilà l'Océan oriental que Diodore, peu versé dans la géographie, prenoit peut-être pour le bout du monde, supposé qu'il crût la terre plate, comme on l'a cru pendant long-temps. Quand on dit qu'Osiris avoit voyagé dans l'Asie, comme on ne dit pas dans quel endroit de l'Asie il voyagea, il ne lui fallut pas aller bien loin pour vérifier cette proposition.

Pour revenir à l'antiquité chinoise, qui est le point décisif, et que vous êtes, avec raison, très-porté à croire, en voici quelques preuves auxquelles il me semble qu'il n'y a guère de réplique. Pour prouver celle des Egyptiens, vous dites, Monsieur, qu'ils ont connu anciennement que Vénus et Mer-

cure tournoient autour du soleil , laissant néanmoins la terre immobile au centre du monde , autour duquel tournoient les autres planètes. Je pourrois demander si cette connoissance est bien constatée , et s'il y a quelque ancien auteur qui en parle distinctement. Mais je la suppose , et je dis que cette même connoissance est aussi ancienne , et l'est peut-être plus encore à la Chine qu'en Egypte , avec cette différence que , comme vous le remarquez , *les Egyptiens la perdirent , et que Ptolomée lui-même , au milieu d'Alexandrie , rejetoit ce mouvement de Mercure et de Vénus autour du Soleil* , au lieu que les Chinois l'ont conservée jusqu'à nos jours. On peut voir ce que le père Gaubil a écrit sur cela d'après l'astronomie des grands *Han* qui en ont parlé comme d'une connoissance ancienne , et non pas comme d'une invention nouvelle. On peut voir en même-temps le catalogue des étoiles connues des anciens Chinois , avec la manière dont ils les avoient observées ; leurs sphères armillaires , leurs cercles gradués en 360 , dont l'un représentoit l'équateur , l'autre un méridien pour déterminer le passage des étoiles , leur latitude , etc. Que l'on compare ensuite ce catalogue avec ce qui est resté des Egyptiens , et l'on pourra bien trouver que les Chinois ne leur doivent rien en fait d'antiquité , et ne peuvent être par conséquent un essaim sorti de leur ruche.

Il me semble que je vous ai déjà parlé de l'ancienne connoissance qu'il avoient du triangle rectangle , de laquelle , selon le témoignage de l'empereur *Cang-hi* , on ne pouvoit assigner le commencement. On lit que le prédécesseur du fameux *Tcheou-cong* , qui vivoit environ onze siècles avant Jésus-Christ , disoit à son disciple qu'avec cet instrument on pouvoit faire plusieurs observations , et que *Yu* s'en étoit servi pour mesurer les hauteurs.

Il n'est pas dit que *Yz* en fût l'inventeur , mais qu'il en avoit fait usage.

Comment cette connoissance passa-t-elle dans la suite à Pythagore , auquel elle fit tant d'honneur ? L'inventa-t-il ; car il n'est pas impossible qu'on se rencontre dans les mêmes connoissances : ou bien l'avoit-il reçue des Indiens , et ceux-ci des Chinois ? Pure conjecture ; on ne peut rien assurer jusqu'à ce qu'on déterre d'autres monumens que ceux que nous avons pu voir jusqu'ici.

Voilà , Monsieur , trois preuves d'antiquité que je voudrois avoir le temps de mieux développer , afin de faire revenir l'Europe de cette prévention naturelle où elle est sur l'antiquité et sur la science des Egyptiens , des Chaldéens , des Persans , etc. C'est un sujet qui a toujours exercé la plume des savans , parce qu'outre que ces nations sont moins éloignées , l'Écriture - Sainte en parle en cent endroits , tandis qu'il n'est rien dit directement de la Chine , laquelle est restée dans l'oubli jusqu'au temps de Marc-Paul , qui y pénétra , et dont la relation ne passa d'abord que pour un tissu de fables. Les Missionnaires qui y allèrent quelque-temps après , donnèrent des connoissances de ce vaste Empire , qu'à peine daignoit-on écouter.

Que dirois-je de quelques savans qui ont cru assez long-temps que les Chinois n'avoient su ni ne savoient d'astronomie que ce que les Missionnaires leur en avoient appris ? Ce n'est que depuis peu d'années , que par des traductions de leurs livres , par leur calcul et leurs anciennes observations , on a commencé à ouvrir les yeux , et à soupçonner qu'il pourroit bien y avoir parmi eux des connoissances qui méritent quelque attention.

Oserois-je pareillement espérer que Messieurs les hébraïsans nous laisseront un peu alonger la durée du monde , en dépit de la prétendue bonne foi des

rabbins , qui se sont permis de la raccourcir , pour reculer l'avènement du Messie ? Nous ne pécherons en cela ni contre la bonne foi , ni contre les bonnes mœurs , et nous serons plus au large pour prêcher notre sainte religion à une nation qui ne nous écouterait pas , si , sans lui apporter de solides raisons , elle nous voyoit retrancher ou rejeter ce qu'elle croit être certain dans son histoire. Ce qui fortifie mon espérance , c'est qu'on a bien permis d'étendre à discrétion l'atmosphère , parce qu'on n'a pas eu de bonnes raisons à opposer à ce que vous en avez démontré dans votre Traité de l'aurore boréale. Cependant , il est vrai de dire qu'on trouve mieux son compte avec des astronomes , qu'une petite démonstration arrête , qu'avec des chronologistes , contre lesquels on n'a pas un frein semblable. N'espérez donc point , Monsieur , qu'ils soient touchés de ces grandes preuves , tant astronomiques , qu'historiques et physiques , que vous avez données de l'ancienneté du monde , et dont je ne puis que vous remercier. Ce sont réellement des savans qui ont pris parti après plusieurs années d'étude , et qui ont fait de gros volumes sur la chronologie , où chacun s'est efforcé de prouver qu'il avoit raison. A la vérité ils ne s'accordent guère entre eux ; et si vous osez vous ingérer dans leurs contestations , par des raisonnemens tirés des pays lointains , ils tomberont tous sur vous , et nul d'entre eux ne vous cédera un mois de temps ni un pouce de terrain pour faire vos évolutions.

Je crois que pour parer à cet inconvénient , il faudroit faire abstraction de toutes les chronologies déjà faites , n'en approuver ni critiquer aucune , commencer sans aucun préambule celle de la Chine dès le temps présent , en remontant jusqu'où on le peut sûrement , sans rien exagérer , donnant pour certain ce que les Chinois reconnoissent pour tel.

et où il y a des raisons de douter , exposer ses raisons sans les diminuer ni les affoiblir ; après cela ne point répondre à ceux qui aiment à disputer , mais seulement aux savans désintéressés , tel que vous êtes , Monsieur , qui proposeront leurs doutes , comme vous faites , de bonne foi , et en vue d'éclaircir la vérité.

A l'égard de quelques traits de ressemblance qu'on aperçoit entre les deux nations , je n'en suis pas surpris : il est assez ordinaire que deux peuples anciens et polis se ressemblent par quelques endroits , quoiqu'ils n'aient pas la même origine ; mais ce qui doit frapper bien davantage , c'est qu'il se trouve entre l'une et l'autre nation des différences si palpables , qu'on ne voit pas comment on pourroit les faire sortir de la même tige. En Egypte il est permis au frère d'épouser sa sœur ; ce seroit une chose monstrueuse à la Chine , et dont il n'y a jamais eu d'exemples. Les Egyptiens se livrèrent de bonne heure à la plus stupide idolâtrie : ils adorèrent non-seulement leurs héros , mais encore les eaux , l'air , la terre , et ensuite les crocodiles , les rats et les plus vils insectes ; quelques - uns même choisirent pour objet de leur culte les raves et les oignons , trouvant tous les matins , comme on le leur a reproché , de nouvelles divinités dans leurs jardins potagers :

O sanctas gentes quibus hæc nascuntur in hortis
Numina.... *Juvenal.*

Si l'origine des Egyptiens et des Chinois étoit commune , les Chinois dès le commencement de leur établissement auroient été infectés de la même contagion. On n'a qu'à lire leurs livres classiques , pour se convaincre que pendant plusieurs siècles il n'a paru chez eux aucune trace d'idolâtrie. C'est *Lao-Kium* , philosophe chinois , qui commença d'altérer le

le culte d'un Être suprême : l'idolâtrie s'y répandit dans la suite sous le règne de *Ming-ti* (quinzième empereur de la dynastie des *Han*), par les ordres duquel la loi de *Fo* fut apportée des Indes, mais qui fut toujours combattue, réfutée et anathématisée par les lettrés, lesquels inondèrent l'Empire de leurs livres contre cette abominable secte, laquelle ne laissa pas d'avoir, et qui a encore un grand cours, surtout parmi le peuple.

On croit que l'anatomie qui fait connoître les parties du corps humain par la dissection, a d'abord été en usage en Egypte, et a passé ensuite dans la Grèce. Mais cette science a toujours été ignorée des Chinois, jusqu'à ces derniers temps, qu'ils en ont ouï parler aux Européens ; mais quelque utile qu'elle soit aux vivans, elle n'a jamais pu être de leur goût, et ils se révoltent à la seule proposition de faire l'ouverture d'un cadavre humain.

La difficulté qui naît de la distance des lieux ne vous paroît pas insurmontable. *Les Moscovites, dites-vous, pénètrent aujourd'hui jusqu'à la Chine, et vont faire des établissemens jusque sur ses frontières, avec peut-être moins de facilité que n'en avoient les anciens conquérans. Qui nous eût dit, il y a trente ans, que nous verrions les Kalmouks sur le Rhin, nous auroit bien surpris.*

La surprise auroit cessé, Monsieur, si l'on eût ajouté qu'ils devoient être conduits comme par la main : car il est certain que depuis Moscou jusqu'en Allemagne, les chemins, les ponts sur les rivières, les étapes, les guides ne leur manquoient pas : tout étoit donc préparé sur leur passage. Sur ce pied-là les Kalmouks eussent pu continuer leur route jusqu'à Paris sans aucun miracle. Où ils auroient trouvé plus de difficulté, c'étoit depuis leur pays jusqu'à Moscou, s'ils n'eussent pas marché par une route qu'ils s'étoient déjà frayée à eux-mêmes. On sait que ceux

qui habitent près d'Astracan et sur la côte de la mer Caspienne, qui prenoient la qualité, tantôt de sujets, tantôt d'alliés du czar Pierre I.^{er}, allèrent deux fois à Moscou; la première sous prétexte de visiter ce grand prince et d'en tirer quelques présens; la seconde, pour le secourir dans la guerre qu'il avoit contre les Suédois. C'est ce que nous a raconté M. Laurent Lange, qui est venu si souvent à Pekin, en qualité de directeur du commerce de Moscovie. Je demanderois volontiers en quel temps les Egyptiens auroient pu pénétrer à la Chine pour la peupler. Il faudroit qu'ils s'y fussent pris de bonne heure, car autrement ils l'eussent déjà trouvée toute peuplée, et il auroit fallu en faire la conquête, au lieu d'y établir des colonies.

Vous n'êtes point, Monsieur, pour Sésostriis, parce qu'il est trop récent, c'est-à-dire, Sésostriis le conquérant, car il me semble qu'il y en a trois de ce nom: et en effet, on donneroit trop d'affaires à ce héros, qu'on prétend avoir subjugué en dix ans les Mèdes, les Scythes, la Phénicie, la Syrie, et toute l'Asie mineure; et dans ces derniers temps quelques auteurs ne sachant à qui s'adresser pour peupler l'Amérique, y ont envoyé Sésostriis sur la foi de ce passage de Lucain.

Venit ad occasum mundique extrema Sesostris.

On a donc recours à Osiris, mais c'est un personnage équivoque; les uns disent qu'il étoit Grec et qu'il conquiert l'Egypte. En ce cas-là, étant aussi occupé qu'il l'étoit à conserver ses conquêtes, il n'avoit garde d'envoyer bien loin des détachemens pour en faire de nouvelles. S'il étoit Egyptien, comme d'autres l'ont cru, devenu le chef d'une nation molle, efféminée, et accoutumée aux douceurs de la vie que le pays où il régnoit lui fournissoit en abondance, auroit-il quitté une contrée si délicieuse

pour aller brusquer la fortune dans des climats si lointains, au hasard de ne rien trouver de meilleur que ce qu'il possédoit? D'ailleurs, les peuples auxquels il commandoit, étoient bien différens des Kalmouks, nation pauvre et endurcie au travail.

Je ne crois pas qu'on dise que Menès ou Misraïm, fils de Cham, vint lui-même à la Chine; ce ne pourroient être tout au plus que ses enfans. Mais dès-lors l'Egypte fut partagée en plusieurs royaumes; on distinguoit le roi des Thébains, le roi des Tanites, et le roi de Memphis. Ces princes qui s'observoient les uns les autres, auroient-ils eu la pensée de s'éloigner, pour aller faire des établissemens dans des pays qu'ils ne connoissoient pas?

Mais qui que ce soit des rois d'Egypte qu'on prétende avoir été, ou avoir envoyé de ses gens à la Chine, soit en corps d'armée, soit en caravane, ils auront dû traverser toute l'Inde d'occident en orient. Or je demande si pour lors les Indes étoient habitées, ou si elles étoient dépourvues d'habitans. Si l'on répond qu'elles étoient désertes, il ne pouvoit donc s'y trouver que des désordres causés par le déluge. Cette armée se seroit vue dénuée de tout secours pour sa subsistance. Il lui auroit fallu labourer, semer et recueillir à mesure qu'elle avançoit; c'est ce qui n'est pas aisé à concevoir. Si l'on suppose que les Indes étoient déjà habitées par Sem et ses enfans, ou par ses petits-fils, comme l'Écriture-Sainte le marque assez clairement, il faut dire en même temps que ces peuples étoient ou si foibles, ou si dépourvus de sens, qu'ils laissèrent passer au milieu d'eux les Egyptiens sans coup férir, et qu'ils les virent tranquillement aller se mettre en possession des terres à leur orient, qui les resserroient, et les tenoient, pour ainsi dire, entre deux feux. Peut-être vaudroit-il mieux dire qu'une caravane des gens de Sem se joignit aux Egyptiens, et que de

concert ils allèrent ensemble peupler la Chine. Supposé que cela fût ainsi, les Chinois seroient ce qu'on appelle marchandise mêlée, race de Sem et race de Cham, les uns bons, les autres mauvais, différens de langue, de génie, de mœurs et de coutumes. De ce mélange seroit sorti, si j'ose m'exprimer de la sorte, un ouvrage à la mosaïque et de pièces rapportées. Or, rien de plus uniforme que les Chinois dans tous les temps, depuis leur origine jusqu'à nos jours : même langue, mêmes lois, même génie, même physionomie, même figure. Il n'y a sur ce dernier article d'autre différence, que celle qu'on voit en Europe entre ceux qui naissent au nord, et ceux qui habitent le sud. Les premiers sont d'ordinaire plus blancs et plus robustes, les seconds plus basanés et d'une complexion plus foible.

Ne semble-t-il pas plus naturel de faire peupler la Chine par les seuls descendans de Sem, qui n'avoient point d'ennemis en tête, et qui pouvoient défricher les terres de proche en proche, et entrer dans le Chen-si, qui est le premier pays habité, comme tout le monde en convient ici? Ils auroient eu bien plus de facilité que n'en ont eu dans ces derniers temps les Moscovites, qui ont fait, comme vous le dites, Monsieur, des établissemens jusqu'aux frontières de la Chine; car enfin les premiers n'eussent trouvé de résistance, que celle qui naît de la nature du pays, au lieu que les Moscovites ont eu diverses nations à combattre, et bien de la peine à établir des étapes, jusqu'à Nipchou, et de là à Coutchou Paising; encore n'y auroient-ils pas réussi, si un sujet rebelle du Czar, et chef de brigands, n'eût pas livré Tobolskoi, pour obtenir sa grâce. Ce n'est pas ici le lieu de raconter cette histoire, qu'on trouve imprimée dans la relation d'un Anglais qui a demeuré vingt ans à Moscou.

Après tout, peu importe par qui la Chine ait été

peuplée, et je ne crois pas que vous vous y intéressiez beaucoup non plus que moi. On ne peut avoir sur cela que des conjectures. Il seroit bien plus souhaitable et plus avantageux de connoître à fond cet empire tel qu'il a été dans ses commencemens, dans la suite des temps, et qu'il est encore aujourd'hui. C'est une mine trop riche pour avoir pu la creuser jusqu'ici, et en tirer tout ce qu'on y pourroit trouver d'utile à notre Europe.

Mais on manque pour cela de liberté, de temps, de connoissances nécessaires et d'argent. On est obligé de s'en rapporter aux livres, et l'on ne peut compter que sur les livres classiques. Les autres auteurs, moins par malice que par ignorance, négligent assez souvent de s'informer au juste des faits qu'ils avancent; ainsi pour éviter toute surprise il en faut lire plusieurs sur le même sujet, surtout en fait d'histoire naturelle, de secrets, de remèdes, et autres choses semblables. Il est vrai qu'ils citent souvent d'autres auteurs, mais il n'est pas aisé de les trouver, et quand même on les auroit sous la main, ceux-ci en citent encore d'autres, et c'est toujours à recommencer. Il arrive aussi que de jeunes lettrés, ou pour s'exercer, ou pour se faire de la réputation, écrivent ce qu'ils croient savoir ou avoir appris de leurs maîtres. Plusieurs de ceux qui lisent leurs ouvrages, ne cherchent qu'à se désennuyer, et pourvu que ces livres soient bien écrits, ils ne s'embarrassent guère du reste. Il n'y a que la grande histoire et les livres classiques, que ces auteurs ne peuvent citer à faux, parce que tous les lettrés s'apercevraient infailliblement de leur témérité, ou de leur ignorance. Ainsi un Européen doit lire la plupart des autres livres chinois avec précaution, pour ne pas s'y laisser tromper : on marcheroit plus sûrement, si l'on pouvoit tout voir et tout examiner par soi-même.

Mais un si heureux temps ne peut arriver que sous un Empereur chrétien; encore faudroit-il rapprocher la Chine de l'Europe, afin que nos savans de profession pussent s'y transporter aussi aisément qu'ils vont en Egypte arpenter, chercher, et fouiller les ruines de Memphis, celles de Thèbes, de ses portes, de ses murs, et de ses lourdes masses à moitié détruites, qui me paroissent n'avoir demandé qu'un grand nombre de manœuvres et beaucoup de temps. Cependant on mesure exactement un côté, et l'on écrit qu'une des faces a tant de toises de largeur, tant de hauteur; qu'il y a tant de voûtes et de chambres; il faudroit ajouter tant de nids à rats, et tant de repaires de hiboux. Qu'y'a-t-il là de si admirable, qui n'eût pu être fait en Europe s'il eût été de quelque usage? Si l'on admire la grandeur de l'ouvrage, je soutiens que la muraille de *Tsin-chi-hoang* le surpasse de beaucoup et en toutes manières, surtout par son utilité et par sa solidité, puisque tant de siècles n'ont pu la détruire, et qu'il n'y a d'autres ouvertures que celles qu'on y a faites à la main et à force de travail: tout le reste, jusque sur la cime des plus hautes montagnes, a tenu contre l'injure du temps et contre les tremblemens de terre. Personne n'ignore quelle est sa longueur, sa hauteur et son épaisseur: où voit-on tant de briques et de pierres si bien arrangées, si bien cimentées? n'y en a-t-il pas plus que dans les monumens d'Egypte? Ce n'est pas, dira-t-on, la pierre, la brique, la maçonnerie qu'on admire en Egypte; on y voit des figures d'hommes, d'animaux, de quadrupèdes, de volatiles, et des bas-reliefs; des inscriptions, des hiéroglyphes qu'on ne peut presque déchiffrer, tant ils sont anciens. Eh! c'est justement pour cela même qu'on les admire; car si on les entendoit bien, ce seroit peut-être très-peu de chose, on n'y trouveroit plus rien de mystérieux; et comment au retour d'un si beau

voyage pourroit-on faire des dissertations, étaler son érudition, et raisonner à perte de vue sur les fables égyptiennes ?

Le malheur de la Chine est de n'avoir point encore été le terme de nos doctes voyageurs. Les inscriptions, les caractères ne manquent point à la grande muraille ; la différence est que les Chinois connoissent encore aujourd'hui leurs plus anciens caractères, au lieu que les Egyptiens ne savent plus lire l'écriture de leurs ancêtres. Pour ce qui est des figures sculptées d'hommes, d'animaux et de volatiles, les sculpteurs des Chinois et leurs arcs de triomphe en sont tout couverts, et quoiqu'ici, comme en Egypte, il n'y ait rien en cette matière qui puisse se comparer à ce qu'on voit aujourd'hui en Europe, l'œil observateur ne laisseroit pas d'y estimer des statues colossales très-animées, avec des attitudes conformes aux passions qu'on a voulu représenter, telles que la colère, l'indignation, la joie, la tristesse. J'en ai vu plusieurs de ce genre que les plus habiles artistes ne dédaigneroient pas. Mais y a-t-il à la Chine des pyramides telles qu'on en voit à Rome, qui y ont été apportées d'Egypte ? Je n'y en ai point vu, mais ce n'est pas une preuve qu'il n'y en ait point : cependant comme ces ouvrages n'ont aucune utilité réelle, je doute que les Chinois aient voulu y perdre leur temps et leur peine. N'ont-ils pas mieux fait de construire des ponts aussi magnifiques que ceux qu'on voit dans quelques provinces, et aussi singuliers que celui qu'ils nomment *le pont de Fer*, qui va d'une montagne à l'autre sur d'affreux précipices ? Des armées nombreuses ont passé autrefois sur ce pont, et il subsiste encore aujourd'hui ; c'est ce qu'on peut voir dans la description géographique, historique, etc. de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise (1),

(1) Tome I, pag. 32, 60, 76, 151, 155, 156 ; tome II, pages 91, 92.

que le père Duhalde a donnée au public depuis peu d'années. Je ne sache pas qu'on voie rien de semblable en Egypte.

Mais, dira-t-on encore, le Nil, ce fameux fleuve, sa source, ses cataractes, ses débordemens réguliers et féconds qui ont exercé la plume de nos savans voyageurs; la Chine a-t-elle rien qui puisse lui être comparé? Je réponds que le Nil disparoît, et n'est plus qu'un ruisseau, si on le compare au grand fleuve Yang-tse-kiang, qui traverse toute la Chine. Qu'on jette un coup-d'œil sur la carte de cet Empire, et que l'on considère ce fils de la mer, comme l'appellent les Chinois, depuis sa source jusqu'à son embouchure pendant quatre cents lieues; qu'on fasse attention à sa largeur, à sa profondeur, aux lacs qu'il forme ou qu'il traverse, dont un entre autres a quatre-vingts lieues de tour, aux grandes et belles villes qu'il baigne et enrichit, à cette multitude de vaisseaux, de barques qui le couvrent, et qui sont autant de villes flottantes, remplies de marchands et de peuples qui vivent tous aux dépens de ce fleuve, lequel sans se déborder, comme le Nil, fournit à droite et à gauche grand nombre de canaux qui arrosent les campagnes voisines, et autant et selon qu'on le juge à propos, ce qui est bien plus commode et plus avantageux qu'un débordement incertain qu'on ne sauroit régler, tantôt précoce, tantôt tardif, selon le plus ou moins de pluie qui tombe à sa source.

Si les savans d'Europe pouvoient parcourir toute la Chine, à ne considérer même que sa surface, combien de choses curieuses ne trouveroient-ils pas, dont on n'a encore rien dit? que seroit-ce, s'il leur étoit permis de la labourer nord et sud, est et ouest, d'y creuser, d'y fouiller, comme on a fait en Egypte? combien ne trouveroient-ils pas d'inscriptions sur des pierres, sur des marbres, ou sur

des monumens antiques ensevelis par les tremblemens de terre , qui ont été si fréquens à la Chine , et d'une violence jusqu'à aplanir des montagnes , et à engloutir des villes entières , comme l'histoire en fait foi ? Outre les mines qu'on y connoît déjà , combien d'autres se découvroient par la sagacité européenne ? Ce seroit un sujet tout neuf qui donneroit de l'occupation à nos savans pour plus d'un siècle , et pendant ce temps-là ils laisseroient en repos les Phéniciens, les Egyptiens, les Chaldéens, les Grecs et d'autres nations qui ont tenu autrefois un rang considérable , et qui ne sont plus rien.

Je ne prétends pas par là diminuer la gloire qui est due à l'ancienne Egypte : c'est elle qui forma Moïse dans toutes les sciences qu'elle avoit acquises ; les principales étoient sans doute la géométrie , qu'avoit occasionée le débordement du Nil , et l'astronomie , dont les principes auront été communiqués au fondateur , autant qu'il étoit nécessaire pour y faire de plus grands progrès par les observations , telles qu'on les pouvoit faire dans ces premiers temps ; mais aussi l'on peut dire que les descendans de Sem eurent les mêmes connoissances , et peut-être encore avec plus d'étendue.

Je serois curieux de savoir si Abraham , renvoyé d'Egypte avec quantité de présens , en emporta aussi quelques connoissances. On ne voit pas qu'à son retour il en ait fait quelque usage ; il dressa des autels , il fit creuser des puits , tout cela ne demandoit pas beaucoup de science. Peut-être que , faute d'exercice et de culture , les Pharaons ou leurs docteurs n'étoient plus fort habiles , ou qu'Abraham ne demeura pas assez long-temps en Egypte pour s'instruire , comme fit Moïse dans la suite : il se peut faire aussi que ce patriarche étant chaldéen en savoit plus que les Egyptiens ; cependant il étoit de la Chaldée montueuse , au nord de la Mésopotamie , où l'on

place la ville d'Ur, dont les peuples étoient plus belliqueux, et ne se mêloient guère de science, tout au contraire de ceux de la Chaldée méridionale qui se piquoient d'être savans. De plus, je demanderois volontiers quelle langue parloit ce patriarche avec les envoyés de Pharaon, quand ils allèrent lui faire des reproches au sujet de Sara? Et Sara elle-même, quelle langue parloit-elle dans le palais? On ne dit nulle part que l'un et l'autre eussent des interprètes: faudra-t-il recourir à un miracle, ou suppose-t-on que la langue d'Abraham et des Egyptiens étoit à peu près la même? Si cela étoit, nos Chinois, qu'on soupçonne tirer leur origine de ces derniers et qu'on sait n'avoir jamais changé de langage, parleroient encore aujourd'hui l'ancienne langue égyptienne, quoiqu'un peu altérée par la suite de tant de siècles. Ce seroit une chose assez plaisante que je parlasse ici la langue copte sans le savoir.

Vous voyez, Monsieur, que selon l'ample permission que vous m'en avez donnée, je laisse courir librement ma plume, en répondant à toutes les questions que vous avez bien voulu me faire. Pour ce qui regarde les Miao-see, je n'ai rien à vous dire que ce que vous avez déjà lu, et que vous pouvez relire dans le tome premier du livre du père Duhalde, sur la Chine et la Tartarie chinoise (pag. 53). J'ajouterai seulement que les Chinois n'ayant pu soumettre ces montagnards par la force, ont pris le parti de bâtir des villes et des forts aux gorges par lesquelles ils pourroient se répandre dans la campagne et piller les peuples qui habitent le pied de leurs montagnes. Ces barbares se voyant ainsi resserrés, il n'est pas étonnant qu'ils fassent quelques irruptions pour se mettre plus au large.

Ce n'est pas toujours la disette qui les fait descendre de leurs tanières, c'est le plus souvent le désir de se venger des vexations des petits manda-

rins du peuple, lorsqu'ils viennent vendre leurs denrées, ou échanger leur marchandise. D'un autre côté les mandarins de guerre, qui gardent les frontières, ennuyés de n'avoir rien à faire, et cherchant les moyens de s'avancer dans leur profession, irritent ces sauvages, qui n'osant en venir aux mains avec des troupes réglées, tombent sur le peuple. Les mandarins saisissent aussitôt cette occasion, ils exagèrent le mal qui a été fait, ils en informent les mandarins supérieurs qui résident dans les capitales; ceux-ci en écrivent en cour, d'où les ordres partent pour faire marcher des troupes vers l'endroit où l'on suppose le désordre, qu'on traite toujours de rébellion et de révolte. Or tous ces mouvemens exigent l'ouverture de la caisse militaire, et de celle des agens chargés de recevoir le tribut: c'est justement ce qu'on souhaite. Alors on va chercher les Miao-see qui se sont retirés dans leurs forts. D'essayer de les y forcer, on s'en donne bien de garde, l'expérience ayant appris qu'il n'y a que des coups à gagner pour les assaillans. Enfin, pour achever la comédie, on se saisit de quelques-uns de ces pillards trouvés à l'écart, on leur fait leur procès; puis on mande à la cour que tout est pacifié, qu'on a rencogné les rebelles dans leurs tanières, et qu'il ne s'agit plus que de récompenser les officiers et les soldats qui se sont distingués.

Vous me direz peut-être, Monsieur, que je vous donne là une idée peu avantageuse d'un gouvernement aussi vanté que celui de la Chine; mais faites réflexion, je vous prie, que quand le sang ne circule pas dans le corps, ni librement, ni assez abondamment, les parties éloignées du cœur languissent; c'est au médecin à y remédier, ou au malade à se secourir soi-même. Si les soldats chinois usent d'industrie pour faire sortir l'argent des coffres, et se procurer une subsistance un peu plus aisée, je n'ai

garde de l'approuver ; mais ne font-ils pas un moindre mal que s'ils venoient à se révolter , à exciter des troubles , à piller ou à tuer leurs compatriotes , au hasard de passer pour d'infâmes rebelles , et de voir l'extinction de leur famille jusqu'à la neuvième génération ?

Qu'arriveroit-il en Europe , si l'on envoyoit des corps de troupes pour garder des avenues ou pour boucher des gorges , et qu'on les laissât là , postés comme des statues , non-seulement pendant une campagne , mais pour plusieurs années , avec une paye modique pour eux et pour leurs familles , s'ils en avoient , comme en ont les soldats chinois ? y tiendroient-ils seulement un an ? ne déserteroient-ils pas pour la plupart ? et n'est-ce pas la ressource ordinaire de nos soldats , quand on les gêne trop ou qu'ils sont mal payés ? Or , à la Chine la désertion n'est pas praticable. Un déserteur chercheroit-il à se cacher ? c'est ce qui ne lui est pas possible ; nonobstant la multitude innombrable de peuples , rien de plus aisé que de le découvrir. Sortiroit-il du royaume ? c'est à quoi il ne pourra jamais se résoudre : ce seroit , selon l'idée chinoise , quitter le paradis pour aller chercher l'enfer ; d'ailleurs les parens , les femmes , les enfans sont autant de liens qui le retiennent.

Si cela est ainsi , me direz-vous , comment voit-on des Chinois à Manille , à Batavia , à Achen , à Siam , etc. ? Ceux qu'on y voit sont des descendans de misérables pêcheurs des provinces maritimes de Quang-tong et de Fo-kien , qui n'avoient nul bien en terre ferme , et qui forcés autrefois par les Tartares de se raser la tête comme eux , ou d'être mis à mort , cherchèrent par la fuite à sauver leur vie et leur chevelure. Ils ramèrent du côté de Formose , qui étoit libre alors ; quelques-uns se réfugièrent à Manille , d'autres à Batavia , où ils se sont extrêmement multipliés. Plusieurs d'entr'eux viennent

commercer à la Chine sous le nom d'étrangers ; et bien qu'ils affectent de ne pas parler la langue chinoise , on ne laisse pas de les reconnoître ; mais on dissimule , parce que la Chine n'est que trop peuplée , et qu'ils n'y sont nullement utiles. Eux de leur côté soupirent après le royaume du milieu (car c'est ainsi que se nomme la Chine), toujours mécontents de leurs ancêtres , qui les ont réduits à être en quelque façon les esclaves des Hollandais et des Espagnols , dont ils sont traités assez durement. Des troupes de terre n'ont ni la même facilité ni la même adresse sur mer , pour se sauver et fuir avec leurs familles.

Vous ajoutez, Monsieur, que vous ne comprenez pas *que des princes aussi prudents qu'il y en a souvent à la Chine, n'aient pas pensé à se servir de ce peuple innombrable qui les incommode, pour assujettir les montagnards indépendans qui se trouvent répandus dans quelques provinces.* Vous en dites autant au sujet de Formose, *qui est l'asile des mécontents, et un boulevard d'où ils menacent l'Empire, à la moindre guerre intestine ou étrangère qui s'y allume.* Cette objection paroît naturelle, et est en même temps spécieuse ; mais souvenez-vous, Monsieur, de ce que vous me dites si sagement, *que la machine des empires est telle, que ce qui est utile à l'un devient ruineux pour l'autre.* Rien n'est plus vrai ; un empereur de la Chine qui tenteroit une semblable entreprise, outre les dépenses énormes dans lesquelles il s'engageroit, risqueroit de perdre encore son empire. Car enfin, je suppose qu'il veuille faire marcher cent mille hommes du bas peuple, il ne pourroit pas les tirer tous du voisinage des *Miao-ssee*, sans abandonner la culture des terres, et troubler le commerce. Il faudroit donc les faire venir de loin, rassembler les gens oisifs, la canaille, les manoeuvres, qui vont presque nus,

les habiller, les armer, leur donner des officiers pour les conduire, les mêler parmi les soldats disciplinés qui les missent en mouvement, sans quoi cette multitude se répandroit de tous côtés, pilleroit et ravageroit le plat pays : une canaille armée est toujours dangereuse, et quand on en feroit périr une partie, il en resteroit toujours assez pour former plusieurs troupes de voleurs.

Mais je veux que dans l'espérance de faire fortune, ils aient le courage de grimper de tous côtés à ces affreuses montagnes ; il est certain que plusieurs de part et d'autre y trouveroient la mort. Si les assaillans reculent, on n'aura pas ce qu'on prétendoit, et comment contiendra-t-on des fuyards ? quelle désolation ne porteront-ils pas dans tout le pays ? Si au contraire ils forcent les Miao-ssee à leur céder les premiers postes, charmés de trouver des cabanes prêtes à les recevoir, des terres défrichées, des animaux domestiques, et toutes les nécessités de la vie, ils s'y établiront et deviendront eux-mêmes des Miao-ssee plus dangereux et plus à craindre que ceux dont ils auront pris la place.

Ce qui mérite encore plus d'attention, c'est qu'à la Chine, tout mouvement extraordinaire a toujours de funestes suites. Que les montagnards descendent quelquefois dans la plaine, et y causent du désordre, il n'y a qu'à y envoyer des troupes réglées, et ils sont bientôt dissipés. Mais que l'Empereur rassemble une espèce d'arrière-ban populaire, les *yao-yen*, c'est-à-dire, les écrits ou les discours séditieux voleront par toutes les provinces : les Chinois l'emportent en ce genre sur toutes les autres nations. Ce sont d'abord des bruits sourds qui se répandent, sans qu'on en puisse connoître les auteurs. L'un a vu des signes dans le ciel, l'autre sur la terre : celui-ci a aperçu des monstres dans un tel endroit ; celui-là a vu une vapeur maligne s'élever

du côté que les troupes sont en marche : tous signes manifestes que la dynastie va finir , c'est le ciel même qui le déclare. Ces bruits passent de bouche en bouche , chacun espère une meilleure fortune , les mécontents et les mal-intentionnés en profitent , ils cabalent , ils s'assemblent par pelotons ; et si l'on ne remédie promptement à ces émeutes naissantes , pour peu qu'elles se fortifient , rien n'est capable de les arrêter.

Les Tartares Mant-cheoux savent admirablement bien étouffer les premières semences de révolte. Au moindre bruit qui s'élève dans les provinces , leurs troupes volent , et écrasent à l'instant ces petits serpens , sans leur donner le temps de croître et de se fortifier. Je pourrois rapporter plus d'un exemple de pareils troubles apaisés tout à coup par la célérité et la prudence du feu empereur Cang - hi. Il n'en va pas de même quand il s'agit de chasser des sauvages d'endroits inaccessibles , où ils se sont établis depuis si long-temps. On a tenté avec de bonnes troupes de se rendre maître de Formose. Tout ce qu'on a gagné , consiste en une petite partie de l'île , qui est un pays plat ; la plus grande partie de cette île , qui en est séparée par une chaîne de montagnes , est habitée par des peuples qu'on n'a jamais pu dompter. On est d'autant plus porté à les laisser tranquilles , qu'ils sont incapables de faire des irruptions et de rien entreprendre. Les Miao-ssee sont une espèce de vermine , qu'on peut éclaircir , mais qu'il n'est pas possible d'extirper entièrement. Peut-être ne seroit-il pas à propos de le faire quand on le pourroit. Les montagnes qu'ils habitent sont remplies de tigres , de léopards et d'autres bêtes féroces , qui se répandroient dans les pays circonvoisins , et y feroient bien du ravage , si ces montagnes étoient désertes. Au reste , de quelque nation qu'elles fussent peuplées , les peuples y seroient

bientôt sauvages et indépendans , à cause du vaste espace qu'ils occupent , et de la difficulté qu'il y a d'y pénétrer.

Il ne me reste plus qu'à vous dire deux mots sur l'arithmétique binaire , ou plutôt sur l'application qu'en a fait M. Leibnitz. Vous seriez curieux , dites-vous , de savoir ce que je pense de cette prétendue convenance entre le législateur chinois et le philosophe allemand. Je vous avoue , Monsieur , que j'ai de la peine à vous découvrir sur cela mon sentiment , et parce qu'il n'est pas aisé de parler juste sur une matière où il faut deviner à chaque instant , et parce que je suis gêné par le respect que j'ai naturellement pour un si grand homme. Cependant par votre conseil j'ai relu le tome de l'académie de l'année 1703 , où il en est parlé , et j'ai admiré ce que M. Leibnitz a écrit de la nouvelle arithmétique binaire , dont il rapporte sagement les avantages et les inconvéniens. Mais à l'égard de l'application qu'il en fait aux lignes de *Fo-hi* , elle me paroît purement arbitraire ; on pourroit faire une semblable application aux traits qui composent les caractères des Chinois. J'étois déjà à Peking quand feu le père Bouvet reçut la lettre que lui écrivit M. Leibnitz. Ce père avoit donné lieu à cette idée , par les magnifiques promesses qu'il avoit fait passer en Europe , de trouver toutes les sciences et tous les mystères dans le *koua* de *Fo-hi* ; ce *koua* pourtant n'est qu'une table d'attente , où chacun peut peindre ce qu'il lui plaît et débiter ses idées. Les contradicteurs ne peuvent qu'en rire et nier le fait.

Nous ne savons de *Fo-hi* que ce que les Chinois en disent dans leur histoire , et je vous en ai déjà entretenu dans une de mes lettres. Vous y pouvez voir la peinture qu'ils font de ceux auxquels il commandoit , ou comme chef de famille , ou en qualité de roi élu. Ils nous les représentent comme des
sauvages

sauvages qu'il falloit décrasser, civiliser, cultiver, comme on défriche une terre pleine de ronces et d'épines. Fo-hi commença à leur apprendre à pêcher, à chasser, à nourrir des troupeaux; il fit des instrumens de musique pour les apprivoiser par l'harmonie; peut-être même leur apprit-il à danser en cadence, surtout au temps des mariages qu'il établit. Jugez, Monsieur, si dans ces commencemens Fo-hi, homme sensé, eût-il été aussi habile arithméticien que M. Leibnitz, devoit enseigner cette science à un peuple aussi grossier qu'on le suppose, lui apprendre les propriétés du nombre 9, celles des nombres impairs multipliés par eux-mêmes, etc. N'est-ce pas assez de leur faire remarquer qu'ils avoient chacun dix doigts aux mains, et autant aux pieds, pour leur apprendre à compter par dix, sans s'embarrasser des tiers et des quarts qu'on n'en peut tirer sans fraction, ce qui étoit fort inutile au dessein de ce fondateur?

Je suis surpris d'entendre dire à M. Leibnitz que l'arithmétique par dix ne paroît pas fort ancienne, et qu'elle a été ignorée des Grecs et des Romains. Rien cependant n'étoit plus facile à deviner; comment a-t-il fallu attendre le secours des Maures d'Espagne et celui du célèbre Gerbert, pour parvenir à cette rare connoissance?

Mais enfin, poursuivra-t-on, que signifient ces lignes inventées par Fo-hi, si l'on n'y reconnoît pas d'arithmétique? je réponds que je n'en sais rien, parce qu'il n'en a pas laissé d'explication, et qu'il n'en pouvoit pas même laisser par écrit, puisqu'il n'avoit que des lignes pour expliquer d'autres lignes. Il a donc fallu qu'il s'expliquât de vive voix, et peu à peu cette tradition orale se sera perdue; c'est pour cela qu'aujourd'hui chacun raisonne à sa fantaisie; les uns y trouvent tout, et les autres n'y trouvent rien, si ce n'est la distinction du parfait et

de l'imparfait, du clair et de l'obscur, du bon et du mauvais, de l'homme et de la femme, du ciel et de la terre, les quatre saisons, les élémens, le jour et la nuit, le soleil et la lune, etc.

Vous dites agréablement, Monsieur, que vous êtes *en droit de voir des hiéroglyphes dans ce respectable king, qui, de quelque main qu'il nous vienne, est certainement très-ancien, et qui n'a pas de plus grand défaut sinon qu'on n'y entend rien, défaut très-hiéroglyphique.* J'y consens très-volontiers, mais ne me sera-t-il pas permis d'y voir aussi ce que quelques-uns ont imaginé, savoir, une cabale la plus ancienne qui ait jamais été au monde? Celle des rabbins ne commença qu'environ l'an de grâce, n'en ayant pas eu besoin plutôt pour obscurcir la vérité; mais celle-ci se trouve à la descente même de l'arche: c'est toute l'histoire du commencement du monde et de ce qui doit suivre. Toutes les sciences, du moins leurs principes y sont renfermés; on y trouve pareillement tous les mystères, mais qui sont restés mystères pour nous, parce que leur clef s'est perdue, et ceux qui croient l'avoir trouvée ne nous présentent qu'une fausse clef qui n'ouvre point. Fo-hi apporta à la Chine ce précieux monument, et s'en servoit habilement pour faire son calendrier *kia-li*. J'avoue que l'histoire chinoise n'en dit rien; mais qu'importe, disons-le, nous qui en devons bien plus savoir que les Chinois: cela est si vrai, qu'à six mille lieues de la Chine on a fabriqué une clef pour leur apprendre plus foncièrement et plus méthodiquement leur langue, qu'ils ne l'apprennent depuis tant d'années à la Chine même.

Pardonnez-moi cette saillie, Monsieur; le ton grave m'abandonne quelquefois; reprenons-le incontinent, pour dire sérieusement que les Chinois font trop d'honneur à Fo-hi, et ravalent trop ses nouveaux sujets, qu'ils ne mettent pas beaucoup

au-dessus des bêtes. Est-il vraisemblable que des hommes si peu éloignés du déluge, fussent devenus en si peu de temps féroces, jusqu'au point de boire le sang des animaux, de manger leur chair crue, de s'habiller de leurs peaux sans les préparer auparavant? Comment Fo-hi auroit-il pu former sa cour de pareils hommes au lieu nommé *Tchin*, établir des ministres, faire des mandarins subalternes sous le nom de *dragons*, et leur confier des emplois qui demandoient du génie, de l'habileté, et une science pratique peu inférieure à la sienne? Il eût donc fallu dire que parmi les premiers Chinois, outre le chef, il y en avoit plusieurs autres capables d'entrer dans le gouvernement en exécutant ses ordres, et que tout le reste, c'est-à-dire le plus grand nombre, conservoit encore un peu de barbarie; c'est ce qui paroît naturel et plus conforme à la vérité. Mais laissons-là ces temps incertains dont les Chinois ne conviennent point, faute de monumens; laissons-les admirer les tables de Fo-hi, et les ténèbres de l'*Y-king* qui le leur rendent si vénérable; il nous suffit maintenant, par rapport à la chronologie, de savoir que les Chinois ne doutent point qu'il ne se soit écoulé plus de quatre mille ans depuis l'empereur *Yao* jusqu'à présent, et qu'ils le prouvent fort bien.

Il vous paroît, Monsieur, que je n'ai pas une opinion aussi avantageuse de la sagesse des anciens Egyptiens, que celle qu'en avoit M. l'évêque de Meaux dans son discours sur l'histoire universelle. Je vous avoue que sur le temps qui s'est écoulé depuis Fo-hi jusqu'à Yao, je n'ai point de sentiment fixe, et que je ne puis en avoir, à moins que quelque homme extraordinaire, un sage, un prophète ne nous dévoile les mystères de l'*Y-king* s'il y en a, et ne dissipe l'obscurité de ces premiers temps. Pour ce qui est des anciens Egyptiens et de la sagesse infinie qu'on leur attribue, j'ai toujours cru qu'on exagé-

roit beaucoup, sous prétexte qu'on n'a pas leur ancienne histoire, et qu'ils étoient fort supérieurs aux voisins qu'ils avoient pour lors : c'est là ce qui leur a attiré tant d'éloges. Hérodote et Diodore de Sicile sont les principaux garans de M. de Meaux. Mais ces deux célèbres écrivains n'ont rien vu par eux-mêmes de l'histoire primordiale des Egyptiens; ils n'ont parlé que d'après leurs prêtres, qui avoient un beau champ pour vanter impunément leurs ancêtres, et les faire les plus sages de tous les mortels pour les lois, pour les mœurs, pour les sciences, pour le gouvernement, pour l'architecture, et généralement pour tout; et ils le prouvoient en montrant des pyramides, des ruines de villes, des restes de palais, etc. Cependant je souscris volontiers à une bonne partie de l'éloge que fait des Egyptiens ce savant prélat, en faveur de ce qu'il avance à la 506.^e page, où il fait voir que les Egyptiens n'ont jamais été à la Chine. Voici comment il s'en explique :

« Ceux qui ont bien connu l'humeur de l'Egypte, ont reconnu qu'elle n'étoit pas belliqueuse. Vous en avez vu les raisons; elle avoit vécu en paix environ treize cents ans quand elle produisit son premier guerrier, qui fut Sésostris. Aussi malgré sa milice si soigneusement entretenue, nous voyons sur la fin que les troupes étrangères font toute sa force, ce qui est un des plus grands défauts que puisse avoir un état.. C'est une assez belle durée d'avoir subsisté seize siècles. Quelques Ethiopiens avoient régné à Thèbes dans cet intervalle, entre autres Sabacon, etc. » Il avoit dit auparavant (page 500) que l'Egypte contente de son pays, où tout abonde, ne songeoit point aux conquêtes; elle envoyoit des colonies (dans les pays voisins s'entend, comme dans la Grèce).

De tout cela, on pourroit, ce me semble, conclure que les Egyptiens, loin d'avoir peuplé la Chine, l'ont tout à fait ignorée. Mais s'il étoit vrai, comme

le dit le savant prélat, qu'ils portoient partout les lois et la politesse, comment ne les portèrent-ils point à la Chine dans le temps qui s'écoula depuis Fo-hi jusqu'à Yao? On ne voit rien de moins policé ni de plus barbare; c'étoit pourtant le temps auquel les Egyptiens, ainsi que je l'ai dit, devoient être rendus à la Chine, sans quoi ils y seroient venus trop tard, et ils l'auroient trouvée toute peuplée.

En voilà assez sur ce qui regarde M. l'évêque de Meaux; venons maintenant à un autre prélat non moins célèbre par sa vaste érudition; je parle de M. Huet et de ce qu'il avance dans son histoire du commerce et de la navigation des anciens. Vous dites, Monsieur, qu'il attribue une origine égyptienne aux Chinois, fondée en partie sur la conformité de leurs doubles lettres hiéroglyphiques et profanes, et sur l'affinité de leurs langues. Je vous envoie, Monsieur, six petits tomes des anciens caractères chinois, afin que vous en jugiez vous-même, en les confrontant avec les caractères égyptiens, à quoi j'ajoute :

1.^o Que les auteurs célèbres devoient être plus réservés sur les faits, que les auteurs ordinaires, parce que par leur réputation et par le poids de leur autorité, ils entraînent dans l'erreur beaucoup d'autres qui croient suivre des guides infailibles. Comment cet habile prélat prouve-t-il l'origine des Chinois et l'affinité de leur langue avec celle des Egyptiens? Pour être juge compétent dans cette matière, il eût dû avoir du moins une connoissance médiocre de l'une et de l'autre langue, et connoître pareillement leurs lettres et leurs signes. A l'égard de leur origine, je n'ai rien à ajouter de plus à ce que j'ai dit.

2.^o Il est vrai que le Tunquin et la Cochinchine ont été provinces de cet Empire; mais il n'est pas vrai, comme l'assure le même prélat, que le Japon

l'ait jamais été : il n'a pas même été tributaire ; au contraire, autrefois , par une espèce de bravade , il envoya demander le tribut aux Chinois. La Corée est aussi un royaume séparé , mais qui paye tribut. Anciennement et pendant que l'Empire étoit sujet à des troubles , les Coréens ont fait des efforts pour secouer le joug ; mais enfin il fallut s'y soumettre , parce que cet état ne peut se passer du commerce de la Chine , lequel sans cette dépendance lui seroit interdit.

3.^o Je n'approuve point qu'on attribue aux Chinois des talens qu'ils n'ont pas , ni qu'on vante leurs provinces maritimes. Ce prélat n'assure pas , mais il dit en doutant , que si l'on veut en croire les Chinois , ils ont étendu leur empire jusqu'au cap de Bonne - Espérance. Je suis persuadé que cela est faux , et qu'on n'en trouvera nul vestige dans les livres classiques ; aussi n'en cite-t-il point : il parle sans doute d'après des relations de personnes peu instruites ; mais comme il y a peu d'erreurs qui n'aient quelque fondement , voici à mon sens ce qui a pu donner lieu à celle-ci. Les premiers Missionnaires qui ont doublé ce fameux cap pour se rendre à la Chine , trouvèrent qu'on l'appeloit *Ta-langchan* , c'est-à-dire , *Montagne aux grands flots*. Or de l'Europe jusqu'à la Chine , il n'y a nul endroit qui mérite mieux ce nom que ce cap , qu'on nomma d'abord *Cap des tourmentes* , *Lion de la mer* , et aujourd'hui , cap de Bonne-Espérance ; et pour le désigner en chinois on s'est servi des mots *ta-lungchan* , sans faire réflexion que les Chinois pouvoient avoir ainsi nommé quelques autres lieux du voisinage , leurs vaisseaux étant tout à fait incapables de résister aux fureurs du banc des Aiguilles. Si une flotte chinoise risquoit d'y aller , il ne pourroit en revenir un seul vaisseau , pour apporter la nouvelle du naufrage des autres.

Les barques ou sommes chinoises du temps passé n'étoient pas plus fortes que celles d'aujourd'hui, peut-être même l'étoient-elles moins : car dans la navigation comme dans les autres arts, on se perfectionne de plus en plus. Les Chinois ont toujours vogué terre à terre, sans la perdre de vue que pour peu de jours; et parce que leurs grosses barques sont à plate varangue et tirent peu d'eau, elles peuvent, dans un gros temps, se mettre à l'abri dans des baies où nos vaisseaux manqueraient d'eau et échoueroient infailliblement. Il ne faut pas douter que les Chinois allant ainsi à Batavia, à Malaca, à Siam, etc. n'aient rencontré des endroits où la mer étoit plus agitée, ou bien quelques pointes difficiles à passer, auxquels ils auront donné le nom de *Montagnes à grands flots*. Ce sera ce nom que les Européens auront appliqué au cap de Bonne-Espérance, ne connoissant point d'autre endroit qui le méritât mieux. C'est ma conjecture, que je donne pour ce qu'elle peut valoir.

Pour ce qui est des annales d'Ormus, qui disent qu'on a vu dans le golfe Persique jusqu'à quatre cents vaisseaux Chinois se charger et se décharger d'une infinité de marchandises précieuses, je ne nie pas que quelques sommes chinoises n'aient pu aller jusque-là; mais je retrancherois volontiers un zéro de ce grand nombre; ce seroit encore trop de quarante barques, pour charger les marchandises dont la Chine a besoin, c'est-à-dire, des épiceries, des clous de girofle, de la muscade, du poivre, de l'encens, du bois de sandal : car pour la cannelle, on se contente de celle que produit la Chine, quoiqu'elle soit beaucoup inférieure à celle de Ceylan. Tout le reste, les Chinois l'ont en abondance, et s'ils naviguent, c'est plutôt pour porter que pour rapporter autre chose que de l'argent; c'est ce que savent par expérience les Européens qui viennent à Canton. Si quelquefois les

Chinois achètent des curiosités, c'est lorsqu'il se trouve un empereur à qui elles font plaisir : du reste elles ne peuvent être l'objet d'un commerce constant. A l'égard des gommés des Indes, les médecins et les chirurgiens chinois n'en font presque point d'usage : je ne crois pas que dans toute une année on emploie à Pekin une demi-livre d'opium, qu'ils nomment *ya-pien* ; ils y suppléent en se servant de pavot blanc.

Du reste, M. Huet ne dit point qui a vu ces annales d'Ormus, ni en quel temps à peu près ces quatre cents vaisseaux chinois parurent dans le golfe Persique. Si c'étoit environ le milieu du VIII.^e siècle après Jésus-Christ, sous la dynastie des *Tang*, cela confirmeroit ce que le père Gaubil dit avoir lu dans le *nen-y-sse* (c'est une grande collection des historiens chinois), que les troupes du Calife étant venues au secours de l'Empereur contre un rebelle, elles le vainquirent ; qu'une bonne partie de ces troupes ayant été mal payées de leurs services, ou ne pouvant plus s'en retourner par le même chemin qu'elles étoient venues, étoient descendues vers le sud jusqu'à Canton ; qu'ayant assiégé la ville elles la prirent, ou par force, ou par la trahison du gouverneur, car tout y étoit dans le trouble ; qu'elles la pillèrent, et s'embarquèrent pour retourner par mer dans leur pays, sans qu'on ait jamais appris de leurs nouvelles. Le père Gaubil ajoute pourtant que cela demanderoit un examen plus exact qui pourra se faire à loisir.

Je crois, Monsieur, avoir satisfait à la plupart des questions que vous m'avez faites en dernier lieu sur la Chine ; il y a bien de l'apparence que c'est pour la dernière fois que j'ai l'honneur d'entretenir avec vous un commerce, qui m'a été si avantageux et si agréable. Mon grand âge, mes infirmités qui augmentent de jour en jour, m'annoncent une mort prochaine. Je

puis du moins vous assurer, Monsieur, que jusqu'au dernier soupir je serai avec autant de respect que de reconnoissance, etc.

LETTRE

Du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Duhalde, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Si l'on a en Europe une avidité curieuse pour tous les ouvrages qui s'y transportent de la Chine, il me semble que le génie et le caractère de cette nation, ses mœurs présentes, ses coutumes et ses usages ont également de quoi piquer une louable curiosité. Il est vrai que ces sortes de connoissances se puisent aisément dans la lecture de son histoire et des lois de son gouvernement; mais outre qu'on n'est pas toujours à portée d'avoir et d'entendre ces anciens livres, il paroît que les Chinois se montrent mieux à découvert dans les instructions particulières que leurs sages modernes leur donnent pour maintenir le bon ordre dans les familles, et pour en écarter les sujets de troubles et de division, qui suivent naturellement du défaut de préceptes, ou d'exactitude à les observer.

Tel est le petit ouvrage qui m'est tombé entre les mains, écrit en langue tartare, et que je vous envoie. L'auteur assez récent, nommé *Tchang*, est un Chinois habile, qui s'étudioit à perfectionner les mœurs de ses concitoyens. *Ho-sou*, dont le nom est célèbre

dans l'Empire, l'a traduit en langue tartare. C'est lui qui a enseigné à la plupart des enfans de l'empereur Cang-hi la langue tartare et la chinoise, qui a présidé à toutes les traductions des *king* (anciens livres chinois), et de l'histoire chinoise, et qui a été le principal auteur du dictionnaire, dans lequel on a rassemblé tous les mots de la langue tartare, expliqués dans la même langue. Il est mort depuis peu d'années, avec la réputation d'un des plus habiles Man-tcheoux qu'il y ait eu en ces deux langues.

Il dit dans une espèce d'avertissement, que ce petit ouvrage renferme le choix de ce qu'on trouve d'une manière plus étendue dans d'autres livres, et que bien que le style en soit simple et n'ait rien de trop recherché, il n'en est pas moins utile pour former l'esprit et régler le cœur. *Ceux des Man-tcheoux, ajoute-t-il, qui aiment la lecture, en pourront tirer de grands avantages. C'est ce que j'ai eu en vue, lorsque dans les momens de loisir que me laissent mes emplois, j'en ai entrepris la traduction. Je suis persuadé qu'à l'égard de ceux qui le liront avec réflexion et avec une volonté sincère d'en profiter, cette lecture, qui ne leur emportera pas beaucoup de temps, fera sur leur esprit et sur leur cœur, une impression aussi salutaire, que la lecture de nos anciens livres et de notre histoire.*

En faisant passer ces instructions en Europe, je ne prétends pas, mon révérend père, l'enrichir de nouvelles connoissances. Nous y avons des maîtres bien plus excellens; les règles de conduite qu'ils nous ont données, et la fin que nous nous proposons en les suivant, sont infiniment supérieures à tout ce que peuvent produire les sages de la Chine; ma vue est de faire connoître leur manière de penser, d'entretenir l'estime qu'on a conçue pour cette nation, et d'augmenter le zèle de ceux qui s'intéressent à la conversion d'un peuple si policé et si raisonnable. Au

reste, ce petit ouvrage n'est pas divisé par chapitres; on n'y garde aucun ordre pour les matières. C'est un recueil de préceptes détachés, qui apprennent à se bien conduire dans le monde. Je l'ai traduit en notre langue, tel qu'il est, sans chercher à y mettre un autre arrangement, de peur de vous donner mes idées que vous ne demandez pas, pour une simple traduction que vous souhaitez. J'y joins l'original tartare, avec lequel ma traduction pourra être confrontée, s'il se trouve des savans en Europe qui entendent véritablement cette langue. C'est maintenant l'auteur qui va parler.

O VOUS, qui lisez tous les jours les *king*, et qui disputez sans cesse sur la doctrine et sur les mœurs, votre application est louable; mais doit-elle aboutir à de simples discours? Il vous faut mettre en pratique l'obéissance filiale, dont vous parlez si éloquemment. Cette vertu ne consiste pas seulement à honorer, à servir, et à nourrir vos parens: elle doit s'étendre jusqu'au plus bas, comme jusqu'au plus haut, jusqu'à ce qu'il y a de plus vil, comme jusqu'à ce qu'il y a de plus élevé. Dans toutes les occasions qui se présentent de parler ou d'agir, faites-le doucement, posément. La plupart de nos fautes ont pour principe des manières trop vives et trop empressées. Votre contenance doit être grave, et vos paroles mesurées. Un extérieur léger et volage n'attire que du mépris ou des railleries. Si vous êtes obligé de donner un avis ou de faire une réprimande, n'usez jamais de paroles dures et piquantes; le fruit de votre ridicule colère seroit d'aigrir les esprits et non pas de les corriger. Voulez-vous être un homme de bien? cherchez un bon ami; reconnoissez de bonne foi vos fautes, et n'ayez jamais recours au mensonge pour les déguiser. Une faute avouée est à demi réparée. Pour peu que votre sincérité devienne suspecte,

quel cas fera-t-on de vous ? Le mensonge est le vice des âmes basses et de la plus vile populace.

Quand vous avez à traiter de quelque affaire avec un grand, étudiez son air et sa contenance ; s'il vous écoute froidement, si vos demandes lui déplaisent, n'allez pas plus loin ; inutilement le presseriez-vous ; le refus que vous auriez à essayer, vous attireroit peut-être pour toujours sa disgrâce.

Si vous vous répandez en injures contre quelqu'un qui vous déplaît ; si vous venez jusqu'à le frapper, il usera de représailles, et vous rendra coups pour coups, injures pour injures ; ainsi vous livrer à ces mouvemens de colère, c'est vous injurier, c'est vous frapper vous-même. Si vous avez l'âme querelleuse, si vous vous livrez à l'intempérance de votre langue, et que vous vous fassiez un jeu de médire ou de calomnier, vous vous rendrez redoutable ; mais ne vous y trompez pas, le Ciel a sa justice, et l'Empereur des châtimens.

Ne parlez jamais des défauts d'autrui, et ne faites point le personnage de plaisant ; car outre les plaintes et les murmures que vous attirerez, vous perdrez encore ces grâces naturelles, qui rendent un homme aimable dans la société. On vous voit tout à coup paroître dans une compagnie, et aussitôt que vous êtes entré, vous saisissez la parole, vous vous rendez maître de la conversation, et il faut que tout le monde se taise pour vous écouter ; quelle impolitesse ! Qui êtes-vous, et qu'avez-vous appris pour faire ainsi la leçon aux autres ? les grosses cloches sonnent rarement, et les vases pleins ne résonnent guère.

Quoi ! vous êtes vêtu commodément pour l'hiver et pour l'été ; rien ne vous manque ; vous ne souffrez ni la faim, ni la soif, ni le chaud, ni le froid ; vous mangez quand il vous plaît, et autant qu'il vous plaît ; n'êtes-vous pas content ? Est-ce un divertissement propre à un homme raisonnable de se donner des

libertés peu séantes, et de n'ouvrir la bouche que pour tenir des discours satiriques ou indécens? Si vous continuez de la sorte à parler et à agir sans discrétion ni jugement, on vous mettra au rang des animaux les plus stupides.

Puisque l'homme vit sur la terre, il y a une manière d'y être, et l'inégalité des conditions y devient nécessaire. Si chacun vouloit se reposer ou se divertir, qui vous nourrirait?

On voit des frères, qui, dans le partage de la succession paternelle, se cèdent mutuellement les articles douteux, se les offrent l'un à l'autre avec amitié. Comment arrive-t-il dans la suite que leurs enfans ou petits-fils se disputent le même héritage, se querellent, s'empotent l'un contre l'autre, et en viennent souvent jusqu'à fatiguer les juges de leurs odieuses contestations! Comment ont-ils pu étouffer sitôt dans leurs cœurs, les tendres sentimens qu'ils avoient reçus de la nature et de leur première éducation?

Deux qualités sont absolument nécessaires à une jeune femme : l'attention à ses devoirs, et une crainte respectueuse. Apprenez donc en détail quelles sont vos obligations. Dans la maison, levez-vous la première, n'allez prendre votre repos qu'après les autres, soyez constante dans l'application au travail propre à votre sexe; c'est à vous qu'appartient le menu soin du ménage; veillez attentivement à ce que le riz, la farine, l'huile, le sel, les plats, les baguettes et les autres ustensiles soient soigneusement serrés dans le lieu qui leur est destiné; qu'il règne un air de propreté, non-seulement dans vos habits, mais encore dans les mets que vous faites préparer; qu'on n'aperçoive rien qui dégoûte ou qui choque la vue. Autrement on vous confondroit avec les plus sales animaux. La tête, le visage, les mains, les pieds, sont les quatre sortes de beautés

d'une femme ; mais c'est la modestie qui doit relever ses talens naturels ; il faut qu'elle règne dans son air, dans son maintien, dans ses regards, dans ses paroles, dans ses gestes. Si vous parlez sans réflexion, si vous vous agitez au moindre mot que vous dites, si vous gesticulez sans cesse, on vous prendra pour une comédienne, ou pour une femme de théâtre. Que seroit-ce si vous preniez certaines libertés, si vous cherchiez à voir et à être vue, si vous regardiez les hommes à la dérobée, si l'on vous entendoit chanter à voix basse, ou donner d'autres marques semblables d'un esprit volage ? quelle idée auroit-on de votre vertu ?

Souvenez-vous que dans le fond un boisseau de perles ne vaut pas une mesure de riz. Plus vous chargez les soieries de fleurs et d'ornemens, plus vous avez de peine à les découdre pour les laver. A quoi bon broder sur vos habits des figures de tant de fleurs et de tant d'oiseaux différens ? la propreté et la simplicité doivent en faire toute la beauté ; les ornemens n'ajoutent rien au mérite et à la vertu. Une femme qui n'a ni adresse, ni esprit, fût-elle couverte d'or et d'argent, eût-elle la tête chargée de perles et de poinçons d'or, est bien au-dessous d'une femme de mérite, qui n'est vêtue que de toile, et dont les ornemens de tête sont les plus simples. Un grain de riz, un bout de fil, tout nous vient de la sueur des pauvres : les assister dans leurs besoins, c'est une vertu secrète ; dissiper son bien mal-à-propos, c'est un vice public.

De tout temps on a distingué le dedans du dehors. Le *Li-ki* (livre des lois) a marqué la place des hommes séparée de celle des femmes : c'est par l'observation d'une règle si sage qu'on ne donne aucun lieu aux soupçons qui attirent la censure du public.

Dans les affaires qui surviennent, n'entreprenez

rien de vous-même , consultez votre mari. Qu'est-ce que votre mari ? c'est votre *tien*. Si le *tien* venoit à vous manquer , quelle seroit votre ressource ? pendant que ce mari vit encore , de combien de soins n'êtes-vous pas délivrée ! c'est à quoi vous ne faites nulle attention , vous ne vous en apercevez que quand il aura cessé de vivre ; combien de veuves et d'orphelins gémissent dans l'oppression ! Qu'une femme qui connoît le foible de son mari , s'en serve pour se rendre la maîtresse et pour le dominer ; qu'elle conteste sur tout ; que pour la moindre contradiction elle en vienne à des éclats ; que le mari de son côté subisse le joug et n'ose souffler , l'un et l'autre deviennent bientôt la fable et la risée du public. Si vous laissez entamer votre réputation de ce côté-là , le mal est presque sans remède ; l'eau une fois répandue ne peut plus se remettre dans le vase. Si votre mari néglige les obligations de sa charge ou de son état , efforcez-vous de le faire rentrer en lui-même , mais que ce soit par des manières douces et insinuantes , par de tendres exhortations , par le récit de certains exemples capables de le frapper ; respectez-le comme un hôte , traitez-le comme un ami ; évitez avec lui les familiarités peu séantes ; la bienséance qu'on garde dans l'intérieur de la maison , fait contracter l'habitude de tenir au-dehors une conduite sage et réglée. C'est une nécessité pour vous de vivre toujours avec votre mari , et par conséquent d'acquérir la patience ; apprenez donc à gêner votre naturel et à contraindre vos inclinations ; vous ne faites ensemble qu'une même famille , n'ayez donc l'un et l'autre qu'un même cœur. Si vous n'êtes unis qu'à l'extérieur et par pure grimace , tandis qu'au fond de l'âme vous conservez un secret mécontentement , c'est inutilement vous ronger le cœur , et vous rendre la vie amère.

Je ne prétends pas que vous deveniez insensible ou immobile comme une statue ; il y a une activité et une attention nécessaires pour régler les affaires courantes de votre maison : vos enfans qui sont en bas âge demandent en particulier beaucoup de soins ; ne permettez pas qu'ils suivent leurs appétits , et qu'ils prennent plus d'alimens que leur estomac n'en peut porter ; garantisiez-les des grandes chaleurs de la saison ; éloignez d'eux tout ce qui pourroit leur nuire , comme sont , par exemple , le feu , le feu , les couteaux , les lieux élevés , d'où ils pourroient tomber , les choses dures qui pourroient les blesser ; mais sur toutes choses ne leur permettez pas l'usage des viandes froides ou mal cuites , des fruits verts et crus ; ce sont pour les enfans encore tendres deux sortes de poisons très - violens. Vos domestiques doivent avoir part à votre attention ; ne souffrez pas que rien leur manque pour le vivre et le vêtement : s'ils sont grossiers , négligens , mal-adroits , dissimulez quelquefois leurs défauts , et faites semblant de ne pas les apercevoir ; pardonnez-leur beaucoup de petites fautes , surtout quand ils ont bonne volonté ; instruisez-les avec douceur , et faites réflexion que s'ils avoient de grands talens , ils ne se réduiroient pas à vous servir.

L'entrée de votre maison doit être fermée à toutes sortes de femmes : 1.^o à celles qui font profession de fureter de tous côtés les traits de satire , les médisances et les faux bruits qui se répandent au désavantage des familles , et qui vont les débiter dans toutes les maisons ; leur talent est de corrompre le cœur par leur malignité et d'empoisonner l'esprit par les prodiges qu'elle racontent , par des spectres qu'elles font quelquefois paroître invoquant les démons , et leur adressant des prières inintelligibles ; 2.^o à ces diseuses de bonne aventure qui se vantent de percer dans l'avenir , qui se mêlent de tirer votre horoscope ,

horoscope , et de prédire la bonne ou mauvaise fortune par l'inspection de la main et des traits du visage. La moindre perte que vous ferez est celle de votre argent ; d'autres malheurs que vous ne prévoyez pas , seront les suites funestes de votre ridicule curiosité.

Finissons en peu de mots ce qui vous regarde : Une femme n'a de mérite qu'autant qu'elle s'applique à acquérir les vertus propres de son état. Eh ! quelles sont ces vertus ? Les voici : le respect filial , la crainte respectueuse , la gravité , la modestie , la douceur , la complaisance , la sincérité dans les paroles , l'esprit d'économie , et la compassion pour ceux qui souffrent. Les principaux défauts qu'elle doit éviter sont la légèreté , les manières volages , l'orgueil , la colère , l'oisiveté , la nonchalance , le babil , l'indiscrétion dans les paroles , une humeur inquiète et difficile , la dureté de cœur envers les malheureux ; surtout qu'elle se donne bien de garde de tomber dans aucun des cas qui donnent droit à son mari de la répudier : car quand même il n'en viendrait point jusqu'à cette extrémité , elle n'en seroit pas moins déshonorée.

REMARQUE.

Ces cas sont au nombre de sept : l'auteur ne les nomme pas , parce qu'il écrit pour des gens qui en sont instruits. Je vais y suppléer : *Etre peu soumise , être stérile , tomber dans l'adultère , être jalouse , avoir quelque fâcheuse maladie , parler trop , voler ;* ce sont les causes qui donnent au mari le droit de congédier sa femme.

Le quatrième article s'entend d'une jalousie qui porteroit la femme légitime à ne vouloir pas souffrir que son mari prît une seconde femme , et qui en viendrait à quelque éclat. Le cinquième s'entend d'une maladie qui feroit horreur , telle que la lèpre ,

l'épilepsie et autres semblables. Par le sixième, on entend, non pas un flux de paroles inutiles, assez ordinaires aux personnes du sexe, plus de la moitié des femmes chinoises seroient dans le cas, mais le dangereux caquet des femmes qui, par de faux rapports, par des médisances secrètes ou par de fausses confidences qu'elles feroient aux uns et aux autres, mettroient la division dans la famille et en troubleroient la paix et l'union. Les quatre autres articles ne demandent point d'explication. Le vol n'est un sujet de divorce que quand la femme vole son mari pour enrichir ses parens.

Il y avoit cependant trois exceptions à cette loi du divorce. La première est que si le père, la mère et le frère aîné de la femme sont morts, il n'est pas permis de la congédier, parce que, dit la loi, il y avoit un lieu où l'on avoit pris cette femme, et qu'il n'y en a plus où l'on puisse la remettre. La deuxième est quand le beau-père et la belle-mère sont morts, et que la bru en a porté le deuil pendant trois ans. La troisième veut que si le mari étoit pauvre quand il se maria, et qu'il soit ensuite devenu riche, il ne peut pas répudier sa femme, parce que la femme ayant supporté et partagé avec lui sa misère, il seroit injuste de la renvoyer dans le temps de l'abondance.

Telle étoit l'ancienne coutume : aujourd'hui elle n'a pas lieu dans toute son étendue ; il n'y a presque que l'adultère bien prouvé qui autorise le divorce ; dans tout le reste, on cherche à y remédier d'une autre manière. Quand les parens de la femme coupable sont gens d'une certaine distinction, ils s'opposent fortement au déshonneur qu'on feroit à leur fille ; cependant s'il est bien vrai que cette femme trouble l'union de la famille, qu'elle n'aime pas les enfans du premier lit, qu'elle n'en prenne nul soin, qu'elle traite mal les domestiques, ses parens ne

peuvent pas réussir à la sauver, et l'on en a vu des exemples dans des personnes d'un haut rang.

L'auteur, après avoir donné ces instructions aux personnes du sexe, revient aux hommes, et leur donne les avis suivans.

Voulez-vous savoir ce que vous avez à attendre de reconnaissance de la part des hommes ? jetez les yeux sur vos enfans. Voulez-vous que vos enfans vous soient soumis, soyez-le vous-même à vos parens ; sachez que le cœur, les pensées, les inclinations, le naturel des hommes se ressemblent à peu de chose près ; cette considération doit vous engager à supporter leurs défauts et à les dissimuler.

Ne soyez point de ces railleurs éternels, qui aiment mieux perdre un ami que de perdre ce qu'ils croient être un bon mot. Songez que telle raillerie est souvent plus offensante qu'un terme injurieux : celui-ci est d'ordinaire l'effet d'un mouvement de colère, dont on revient et dont on se repent ; celle-là est le plus souvent un signe de mépris, dont presque toujours on s'applaudit, et dont on ne se corrige guère.

Apprenez dès votre jeunesse à maîtriser vos passions, à régler votre cœur, et à le former à la vertu ; ne vous permettez pas certaines fautes, parce qu'elles vous paroissent légères, et si elles vous échappent, prenez des mesures pour ne les plus commettre ; la digue une fois rompue, on ne peut plus arrêter le torrent.

La passion d'amasser du bien, si l'on s'y abandonne, ne finit qu'avec la vie. On accumule des richesses souvent par des voies injustes, et on les laisse à des enfans dissipateurs, qui en voient bientôt la fin. On veut gagner de l'argent, par-là on perd les hommes, perte bien plus grande que celle qu'on fait de soi-même. (L'auteur veut dire qu'il vaut

mieux être moins riche, que de chercher à l'être beaucoup en perdant l'estime des gens de bien). Il continue.

Ne soyez point de ces esprits sombres à qui tout déplaît, qui ne peuvent souffrir personne, et qui ont, pour ainsi dire, une antipathie naturelle pour le genre humain; mais aussi ne vous livrez pas à toute sorte de caractères, et ne comptez pas trop sur des protestations équivoques d'attachement et de fidélité. Dans le commerce de la vie civile, il y a un juste milieu à garder, et c'est en le gardant qu'on s'épargne bien des chagrins et de tristes retours.

Vous avez une secrète aversion pour les gens de bien; le commerce et la conversation des personnes sages vous est insupportable; preuve certaine de la dépravation de votre cœur et du dérèglement de votre esprit. Vous êtes richement vêtu, vous montez des chevaux fins et superbement enharnachés, rien ne trouble votre repos, votre table abonde en mets délicieux, vous nagez dans la joie et le plaisir: la mort viendra vous surprendre au milieu même de vos délices, ou dans les bras du sommeil, et vous ferez dire aux passans: De qui étoit fils ce jeune homme?

Chacun a ses idées, votre ami a les siennes, et il y est quelquefois si fortement attaché qu'il a peine à en démordre. S'il ne s'agit que de choses indifférentes, et si ces vues ne sont pas déraisonnables, ayez la complaisance de vous y conformer; si au contraire vous le contrariez, si vous prétendez que votre sentiment doit prévaloir, si votre amour-propre ne veut rien lui céder, que gagnez-vous? vous aigrissez son esprit, et vous perdez peu à peu son affection et sa confiance. N'usez jamais de votre autorité dans toute son étendue, tempérez ce qu'elle a de trop sévère, par un air de douceur et de bonté; n'abusez pas non plus de la crainte et du respect que

vosre rang et vosre dignité inspirent; il est honorable de mesurer l'usage de son pouvoir aux circonstances du temps et des personnes avec lesquelles on a à vivre.

S'il vous arrive quelque désastre ou quelque grand malheur, et que vous n'aperceviez point d'issue pour en sortir, conformez-vous à l'ordre du Ciel : vous plaindre, soupirer, vous lamenter, frapper la terre du pied, ce n'est point diminuer le mal, c'est l'augmenter; personne n'ignore ce que je dis, mais je le demande, qui voit-on le mettre en pratique ?

Réfléchissez beaucoup et parlez peu : un grand flux de paroles n'éblouit que les sots, et ne vaut pas un judicieux silence; il est surtout des conjonctures où l'homme sage, quelque beau parleur qu'il soit, quelque démangeaison qu'il ait de dire son sentiment, mettra toujours un triple sceau sur ses lèvres. Oubliez les services que vous avez rendus, c'est aux autres à s'en ressouvenir : ne faites pas remarquer les beaux endroits qui vous distinguent du commun des hommes, c'est aux autres à s'en apercevoir. La pêche et la prune ne parlent point, elles laissent naturellement des traces de ce qu'elles valent.

Vous avez l'esprit fin, adroit, pénétrant, ne l'employez qu'à bien gouverner vos affaires; au-dehors et dans l'usage du monde, ayez des manières simples et naturelles : si vous affectez de paroître plus spirituel que les autres; si l'on découvre dans vosre air et dans vos expressions je ne sais quoi de guindé ou d'artificieux, on entrera en défiance de vosre naturel, et vous ne vous ferez jamais de véritables amis.

Aimez-vous les choses douces? commencez par celles qui sont aigres : cherchez-vous le repos et le plaisir? goûtez d'abord de la fatigue et du travail. Quand on veut sauter bien haut, il faut auparavant se baisser et se replier.

Ce n'est pas assez d'étudier le monde pour s'y bien comporter, étudiez-vous vous-même, et examinez tous les soirs ce que vous avez fait pendant le jour : s'il vous est échappé quelque action dont vous ayez lieu de vous repentir, prenez les moyens propres à vous corriger, et à ne la plus commettre ; si au contraire vous n'avez rien à vous reprocher, goûtez le doux plaisir attaché au témoignage qu'on se rend à soi-même d'une sage conduite.

Si vous écoutez avec une simplicité modeste les louanges qu'on vous donne, c'est un nouveau lustre que vous ajoutez à votre mérite. Si au contraire cette marque passagère d'estime vous enfle le cœur et vous fait prendre un air important et dédaigneux, l'idée qu'on avoit de vous se change aussitôt en préjugé, et l'on rétracte en secret des éloges dont on ne vous croit plus digne.

La ruine suit le gain de fort près, et le malheur est à la queue de la bonne fortune. Celui-là seul vit tranquille, qui se contente d'une honnête médiocrité.

Qu'il est difficile de vivre dans le monde, et de s'y conserver avec des mœurs irréprochables ! on le peut néanmoins, mais on a besoin pour cela d'une attention et d'une vigilance continuelle sur soi-même.

L'esprit doit gouverner le corps. Qu'un homme est malheureux qui se laisse dominer par ses passions et par ses désirs déréglés ! Voyez-vous ce grand homme ? c'est un héros qui n'a point son semblable parmi nos guerriers ; son nom fait trembler la terre, il a passé les quatre mers, il a tout vaincu ; lui-même, il est le seul qu'il n'a pu vaincre, puisqu'il est l'esclave de son corps.

Vous vous occupez de l'étude sans vous appliquer à comprendre ce que vous étudiez ; le temps que vous y employez est un temps perdu pour vous. Quand vous lisez les livres que les sages nous ont

laissés, lisez-les avec réflexion : chaque caractère, chaque expression doit vous paroître précieuse. Cette doctrine doit se graver dans le fond de votre cœur ; celle qui ne passe pas les yeux et les oreilles, est semblable aux repas qu'on ne fait qu'en songe.

La reconnaissance d'un plaisir fait à propos, procure quelquefois à celui qui l'a fait, une fortune considérable : une bagatelle cause souvent une grande joie, comme un trop grand amour produit une grande haine.

Ne négligez point une affaire, parce qu'elle vous paroît peu importante ; une légère fente peut causer le naufrage au plus grand vaisseau : un insecte, quelque petit qu'il soit, peut vous mordre et vous donner la mort.

Si vous êtes chargé d'un emploi important et difficile, loin de vous le son et la couleur (il entend la musique et les femmes) ; mais d'un autre côté n'imitiez pas ces jeunes insensés qu'on voit presque en même temps se réjouir et se plaindre, que la plus petite affaire accable, et qui en importunent sans cesse leurs voisins.

Si, de votre fonds, vous n'avez que peu de génie et de vertu, et que vous ne soyez paré que d'un air suffisant et décisif, votre chute est certaine ; de dix qui vous ressemblent, neuf tomberont. Si vous n'avez vu le ciel qu'assis au fond d'un puits, si vous ne pouvez montrer le chemin que par la direction d'un mur, le meilleur avis que je puisse vous donner, c'est de n'entreprendre jamais seul une grande affaire.

Proposez-vous les grands modèles à imiter : *Yao, Chun, Yu, Ven-vang, Tcheou-cong, Cong-tse* ne différoient pas des hommes ordinaires par leur figure, mais par les qualités de l'esprit et du cœur, qui les ont rendus respectables aux dix mille générations. Formez-vous sur leur droiture, sur leur grandeur d'âme, sur leur douceur, sur leur facilité à

pardonnez, et sur leurs autres vertus, et vous deviendrez un vrai sage. Mais si vous négligez de perfectionner les talens que vous avez reçus de la nature, si vous êtes brusque, impérieux, dur aux autres, vous ne serez jamais qu'un vil personnage.

Voyez-vous ce frénétique, ce furieux? il ôte ses habits, il court de tous côtés, veut absolument monter nu sur le toit de la maison: il mord, il déchire ceux qui se mettent en devoir de l'arrêter. C'est le portrait d'un étourdi qui veut tout faire à sa tête et de la façon qu'il lui plaît, c'est-à-dire, de la façon la plus déraisonnable. A la moindre remontrance que vous lui faites, il s'aigrit, il s'emporte, il s'irrite, et ne paye l'amour que vous lui portez que d'ingratitude et de haine.

Une des meilleures actions que nous puissions faire en ce monde, est de secourir les affligés et d'aider les indigens. Si le Ciel n'envoyoit point de calamités sur la terre, quelle occasion aurions-nous d'exercer la miséricorde?

Trois choses sont absolument nécessaires à celui qui s'adonne à l'étude; 1.^o de vaincre ses passions et de s'en rendre le maître; 2.^o d'avoir un naturel doux, traitable, accommodant; 3.^o d'avoir en horreur toute mauvaise doctrine, et de ne s'engager jamais dans une fausse secte.

Qui vous a plus aimé que votre père et votre mère? Que d'inquiétudes leur a causées votre enfance! Quelles peines n'ont-ils pas eues à vous élever? A combien de sortes de travaux ne se sont-ils pas livrés pour vous mettre dans l'état où vous êtes aujourd'hui? et vous poussez l'ingratitude et la dureté jusqu'à leur déplaire et à les affliger! Belle instruction pour vous, pères et mères, si vous ne faites pas assez d'attention aux défauts de vos enfans, et si vous négligez de les corriger dans un âge encore tendre; surtout ne permettez jamais, sous

prétexte que vous leur trouvez de l'esprit, qu'ils répondent d'un ton railleur, ou qu'ils contredisent ceux à qui ils doivent du respect; autrement ne vous attendez pas de les voir soumis et respectueux dans un âge plus avancé.

Que dire de ce personnage qui ne sait presque rien, et qui ne connoît qu'imparfaitement la nature des choses et les vrais principes de la morale, et que cependant on voit paroître tête levée, ouvrant de grands yeux, se rengorgeant, avançant sa poitrine, marchant fièrement et à pas comptés? est-il un objet plus digne de compassion? fût-il cent ans sur la terre, on ne pourra jamais dire de lui qu'il ait vécu un jour.

Si la raison est de votre côté, exposez-la avec douceur et d'un air tranquille; à quoi bon cette émotion qui approche de la colère? ce n'est pas là ce qui persuade un esprit sensé; mais si vous n'avez pas raison, et que vous vouliez l'emporter de haute lutte et pour ainsi dire à force ouverte, vous êtes semblable aux voleurs publics.

Votre voisin est parvenu à une haute fortune, l'or et l'argent fondent dans sa maison, tout lui prospère, et vous en crevez de dépit: un autre gémit sous le poids de l'affliction qui l'accable, et vous en ressentez au fond de l'âme une joie secrète: tristes effets de la malignité et de la bassesse de votre cœur.

Vous n'êtes occupé qu'à vous procurer toutes sortes de délices, et à mener une vie sensuelle et voluptueuse; vous jouissez tranquillement de toutes les faveurs de la fortune, et vous vous croyez à l'abri de la faim, de la soif et de l'indigence; insensés que vous êtes! ignorez-vous que le Ciel ne souffre point les méchans, et ne laisse aucun mal impuni?

Voulez-vous devenir habile dans l'administration des affaires? appliquez-vous à la lecture de notre

histoire ; que si vous êtes brouillé avec les livres , si vous n'en pouvez souffrir dans votre maison , vos enfans seront pires que des aveugles-nés.

Dans la disette , les choses les plus aigres ou les plus amères sont pour vous de bon goût : êtes-vous dans l'abondance ? les meilleurs mets vous paroissent fades et insipides ; le cœur du Ciel ne peut contenter votre cœur ; avez-vous vu mourir de faim celui qui sait se contenter du peu qu'il a ?

Il y a trois choses qu'il faut toujours avoir devant les yeux , la loi du Ciel , la loi de l'Empire , et l'honneur du prochain. Si vous négligez ces trois articles , en quelque endroit que vous alliez , n'espérez pas d'y vivre tranquille.

Si vous voyez qu'un homme se repent de ce qu'il a fait de mal , ne poussez pas plus loin la réprimande ; s'il est confus de sa faute , regardez-la comme effacée ; s'il se courbe , n'appuyez pas le bras sur lui , pour le renverser par terre.

Si vous avez malheureusement changé de conduite , et que du bien vous ayez passé au mal , il est inutile de nous rappeler ce que vous étiez autrefois ; de même quand un homme s'est corrigé , ne me dites plus qu'il a été mauvais.

Vous ressentez vivement la moindre démangeaison que vous avez sur la peau , et vous êtes insensible aux misères et aux souffrances d'autrui ! quel reproche ne devez-vous pas vous faire , si vous êtes capable de réflexion ?

Si vous entreprenez de secourir un malheureux , ne le faites pas à demi ; mais si vous avez une correction ou une réprimande à faire à quelqu'un qui la mérite , ne la faites qu'avec douceur et modération.

A-t-on une affaire importante à conduire ? il faut de la sagesse pour ne pas s'y endormir ou pour ne rien précipiter ; c'est cette sagesse qui la fait réussir :

quand la flamme paroît dans toute sa force , elle peut encore croître ; mais le feu une fois éteint , elle ne reparoît plus.

Vous ne pouvez supporter la vue de cet homme dont le visage est couvert de dartres. Pauvre aveugle ! mais le mal chez vous a déjà gagné le foie et les poumons , et vous l'ignorez ; ne m'en croyez pas , consultez *Tsang-cong* (fameux médecin) , il vous dira que vous êtes plus malade que celui dont vous ne pouvez souffrir la présence.

Song-tchao (fameux comédien) se fait mettre sur la tête une coiffure bien élevée , il se couvre de jupes qui descendent jusqu'à terre ; *Si-che* (fameuse comédienne) orne son menton d'une barbe postiche , prend des bottes , se fait précéder de deux lanternes , et parcourt chaque rue en dansant : qui des deux est l'homme ou la femme ?

On voit tout finir ; les colonnes de fer s'usent peu à peu par le simple frottement ; les traces de la main paroissent sur les balustres de marbre qu'on manie souvent ; la vie passe encore avec plus de rapidité et ne revient plus ; vécut-on cent ans , dès qu'ils sont écoulés , ce n'est pas la durée d'un clin d'œil ; employons donc utilement ce peu de jours qui nous restent à vivre.

Si vous avez des enfans de mérite et bien élevés , vous n'avez que faire d'autre fonds pour établir leur fortune ; s'ils sont sots et sans nulle éducation , et que vos soins et vos exemples n'aboutissent qu'à amasser de l'argent et à accumuler des trésors , ou ils les auront bientôt dissipés , ou , s'ils les conservent , ils n'en seront pas plus estimés. Les sages qui méprisent les richesses n'en manquent pas , et , ce qui leur tient plus au cœur que toutes les richesses , ils jouissent d'une grande réputation ; les âmes viles , au contraire , sont à elles-mêmes leur propre tourment : jugez du présent et de l'avenir par le passé , vous

verrez qu'il n'y a de vrai bonheur que pour les gens vertueux.

Dans ces transports subits d'une amitié vive, ne dites pas tout ce que vous avez dans l'âme, on en pourroit abuser dans un temps de refroidissement; de même dans un moment de dépit, ne dites pas tout ce que vous pensez: quand vous aurez le sens plus rassis, osez-vous vous présenter devant celui que votre colère aura offensé? Le repentir suit de près la faute, et l'on porte long-temps dans le cœur le trait qui le déchire.

Soyez économe et apprenez à régler votre dépense, vous aurez du bien de reste. Si vous avez une soif insatiable des richesses qui occupent jour et nuit votre esprit et votre cœur, que je vous plains, et que vous êtes malheureux de ruiner votre santé et vos forces, de perdre votre temps et votre repos, par le désir immodéré d'acquérir des biens dont vous avez si peu de temps à jouir!

Avant qu'une chose arrive, il est bien difficile de dire quel en sera le succès. On se flatte par avance que tout réussira, et à la fin on voit ses espérances trompées. Le froid et le chaud se succèdent mutuellement, pourquoi donc tant vous tourmenter sur un avenir incertain?

L'homme le plus adroit, le plus ingénieux, et le plus capable de réussir, est celui qui sait le mieux prendre patience dans l'adversité. Du milieu de ces gens que l'indigence a réduits à vous rendre les services les plus bas, sont sortis des héros du premier ordre: nos pères les ont vus et nous en voyons encore aujourd'hui.

Un sage doit être une instruction vivante pour le commun des hommes: qu'il ne paroisse rien de frivole dans ses discours, rien d'irrégulier dans sa conduite, et que ses actions soient toujours conformes à la loi du Ciel. Ce n'est pas pour le seul vallon où

croît la fleur *lan*, qu'elle est si belle et d'une odeur si agréable. Ce n'est pas non plus pour vous seul que vous devez acquérir la sagesse.

Si le père de famille se baigne tous les jours, ses enfans seront d'habiles nageurs. Si le père vole des melons ou des fruits, ses fils seront des assassins et des incendiaires. On ménage un enfant, on rit de ses défauts au lieu de l'en corriger; il est encore jeune, dit-on, et pendant qu'on le dit et qu'on le répète sans cesse, cet enfant croît, il est déjà grand, et devient votre supplice. On se tourmente, on s'afflige quand on n'a point d'enfans, et souvent on souffre bien davantage quand on en a.

Qu'il est difficile d'éviter une mauvaise réputation! Mais il est encore plus difficile de mériter l'estime et l'approbation générale.

Nul empressement trop vif, nulle précipitation dans vos paroles et dans votre démarche : celui qui se presse le moins arrive souvent le premier au but; trop de vivacité ne sert qu'à embrouiller les affaires. Quand on avale les morceaux entiers, on est sujet à les rejeter : quand on court trop vite, on donne du nez en terre.

A quoi prétendez-vous que puisse vous servir cet air brusque et fier qui vous caractérise? soyez bon et sévère tout à la fois, la paix sera éternelle dans votre domestique. Mettez un sceau à votre bouche, et gardez votre cœur comme on garde les murs d'une ville : surtout ne vous érigez pas en conteur de faux bruits et de tout ce que vous entendez dire à l'aventure.

Ne vous laissez pas emporter à des excès de joie dans un bonheur imprévu. Soyez toujours égal et de sang froid dans l'une et l'autre fortune. Vous venez d'être fait bachelier, votre nom est un des premiers dans les affiches : vous ne vous possédez plus. Il arrive ensuite que dans la distribution des

dignités on vous oublie , vous vous désolez , l'ennemi et la tristesse vous rongent et vous dévorent : si vous eussiez eu moins de joie , vous auriez moins de chagrin.

L'étude , la science et la vertu font briller les familles ; l'application et l'économie servent à les gouverner ; la complaisance et l'esprit pacifique , à les tenir dans l'union ; la tranquillité et la conformité à la raison , à les conserver. Un homme qui n'a ni équité , ni application , ni politesse , est une bête sauvage , dont la tête est couverte d'un bonnet.

Quelque habile que soit un homme , quelque service qu'il ait rendu , s'il est assez vain pour en faire le sujet de ses entretiens , s'il lui échappe quelque parole à sa louange , c'en est fait , il en perd tout le mérite. Si au contraire il lui arrive de tomber en quelque faute , et qu'il la reconnoisse et s'en humilie , sa faute est réparée.

La plupart des maux qu'on souffre dans la vieillesse , viennent souvent des excès auxquels on s'est livré dans la vigueur de l'âge. On peut assurer , avec plus de vérité , que les afflictions de l'esprit et les peines du cœur ont pris racine dans le temps de la prospérité.

Si sur un beau visage vous appliquez un caustique avec de l'armoise , la cicatrice paroîtra toujours , de même qu'une tache noire sur un habit blanc dure autant que l'habit.

Si vous vous conservez le cœur net , si vous savez régler vos désirs , vous n'aurez pas besoin de prendre du *sse-outang*. Entrez peu d'affaires , modérez les saillies de votre tempérament , vous n'aurez que faire de *sse-kun-tang*. Soyez sobre dans le boire et dans le manger , le *ck-ichin-tang* vous deviendra inutile. Mettez-vous en garde contre le grand froid , et vous ne serez pas obligé d'avaler du *su-ming-tang* (Ce sont quatre décoctions médicinales , dont

la première , selon les Chinois , augmente et purifie le sang , et débouche les obstructions ; la deuxième est un bon cordial ; la troisième aide la digestion et dissout les flegmes ; la quatrième ouvre les pores et dissipe les vents).

L'eau qui dans sa source n'est qu'un filet , augmente insensiblement dans son cours , et devient capable de renverser les plus hautes montagnes.

Si vous excédez dans le vin , vous vous déshonorez ; si vous amassez trésors sur trésors , un autre en profitera : quelle folie d'accumuler des biens jusqu'à l'extrême vieillesse , tandis qu'il faut si peu pour entretenir la vie de l'homme !

Si vous entreprenez une affaire , examinez auparavant comment vous pourrez la terminer. Si vous voulez établir un règlement , voyez comment vous pourrez le faire observer.

Quelque bon que soit un cheval , il ne faut pas tout à fait lui lâcher la bride : quelque familier qu'on soit avec un homme , il faut veiller sur sa langue , et ne pas confier à la bouche tous les secrets du cœur. Mais quoiqu'il soit aisé de se cacher aux autres , il ne l'est pas de se cacher à soi-même , et d'étouffer les remords qui naissent d'une mauvaise action.

Il vaut mieux regarder un pouce en bas que cent brasses en haut ; il vaut mieux regarder un pas en arrière que cent lieues en avant : l'air n'est pas sain et est trop subtil au haut d'un précipice escarpé ; il est doux et tempéré sur la croupe de la montagne.

Il est quelquefois plus à propos de se tenir dans l'obscurité que de se montrer au grand jour. Une fleur est agréable à la vue , au lieu que le sapin n'a rien de beau ; cependant l'éclat de l'une ne vaut pas la durée de l'autre.

Savoir perdre à propos , est ce que j'appelle être

homme d'esprit; l'insensé est celui qui veut gagner toujours.

Quoique vous fassiez un repas le matin, il ne suffit pas jusqu'à la nuit; le bien que vous faisiez autrefois à cet indigent, ne remédie pas à sa nécessité présente.

Si vous gémissiez sous l'oppression, il n'y a de confusion que pour les personnes puissantes qui vous oppriment. Si vous vous faites craindre, il n'y a pour vous ni gloire ni bonheur.

Vous voulez être au rang de ces grandes âmes qui se mettent au-dessus de toutes les disgrâces de la vie, commencez par supporter de légères injustices: vous voulez perfectionner vos talens, votre vertu, souffrez patiemment une mauvaise fortune. Voulez-vous encore éviter tout sujet de repentir et d'affliction? remplissez votre esprit d'utiles connoissances, votre cœur de bonnes pensées; ne dites que du bien, ne faites que du bien, ne fréquentez que des gens de bien.

Le *tem-lo* vit entortillé à l'arbre qui le soutient; il meurt si l'arbre tombe; heureux le sage qui se suffit à lui-même, et qui n'a pas besoin d'un vain appui. (Le *tem-lo* sort de terre en jet, comme la vigne, et ne peut se soutenir sans appui; on le fait monter sur la treille pour en recevoir l'ombre: il ne porte point de fruit, mais seulement des fleurs violettes, qui tombent en forme de grappes, et qui sont bonnes à manger. Ses feuilles ressemblent assez à celles des saules; elles sont plus courtes et plus arrondies par la pointe).

L'auteur continue.

A la longueur du chemin on connoît la force du cheval, et à la longueur du temps on connoît le cœur de l'homme.

L'homme ne vit pas cent ans, et il se remplit de soins et d'inquiétude pour dix mille.

Si

Si l'homme n'avoit pas la volonté de tuer le tigre, le tigre n'auroit pas l'envie de nuire à l'homme.

Quand la maison est dans l'indigence, on reconnoît le fils obéissant. Quand le royaume est en trouble, on connoît le sujet fidèle.

Si vous êtes pauvre, demeurassiez - vous dans l'endroit le plus fréquenté de la ville, personne ne pensera à vous. Si vous devenez riche, fussiez-vous retiré dans les montagnes les plus désertes, on ira vous y visiter de fort loin.

Quand vous payez vos dettes, souvenez-vous du temps auquel vous étiez obligé d'emprunter. Quand vous êtes riche, souvenez-vous du temps où vous étiez pauvre; quand vous devenez pauvre, ne pensez pas au temps où vous étiez riche.

Quand on est arrivé sur le bord du précipice, il est trop tard de tirer la bride pour arrêter le cheval. Quand la barque est au milieu du grand fleuve Kiang, il n'est plus temps de lui donner le radoub dont elle a besoin.

On vous voit monté sur un cheval blanc aux pendeloques rouges, enharnaché de couleurs brillantes; combien de gens que vous n'avez jamais connus, s'empresseront de venir vous voir et de se dire de vos parens (1)!

L'auteur finit ce livre par une chanson où il exhorte ses compatriotes à mener une vie sage et réglée; c'est un abrégé des règles de mœurs qu'il a données, et qu'il a mises en vers. Le traducteur tartare les a mises en prose, sa langue n'étant pas propre à la versification; du moins jusqu'à présent nul Mant-cheou n'a entrepris de rimer dans sa langue; pour moi je ne vous donnerai cette chanson ni en

(1) Les mandarins ont au harnais du cheval qu'ils montent, des touffes de crin rouge enchâssées par un bout dans un tuyau de cuivre doré: l'une est suspendue au poitrail, et l'autre à la tête du cheval.

vers, ni en prose ; ce ne seroit qu'une ennuyeuse répétition de ce qu'a écrit l'auteur, qui est déjà trop long, s'il ne vous plaît pas, et qui n'est pas trop court s'il peut vous plaire. Je suis, etc.

LETTRE

Du père Chaliier, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au révérend père Verchère, provincial de la même Compagnie en la province de Lyon.

A Pekin, ce 10 octobre 1741.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

CETTE mission vient de faire une perte qui nous est et nous sera long-temps infiniment sensible. La mort nous a enlevé le père Parennin, dans la 77.^e année de son âge, et dans la 57.^e depuis son entrée dans notre Compagnie. Il semble que, par une providence particulière, Dieu l'avoit formé pour être dans des temps très-difficiles le soutien et l'âme de cette mission : il avoit réunies dans sa personne, les qualités de corps et d'esprit, dont l'assemblage a fait un des plus zélés et des plus infatigables ouvriers que notre Compagnie ait jamais donnés à la Chine : une constitution robuste, un corps grand et bien fait, un port majestueux, un air vénérable et prévenant, une facilité étonnante à s'énoncer dans les différentes langues qu'il avoit apprises, une mémoire heureuse, un esprit vif, juste, pénétrant, une multiplicité de connoissances que les voyages qu'il a faits et les occu-

pations qu'il a eues , semblent ne pouvoir permettre de trouver réunies dans un même sujet.

Toutes ces qualités en firent un grand homme , estimé , chéri et respecté de tous ceux qui le connoissent ; mais sa piété , son zèle , ses vertus , sa délicatesse de conscience , son amour pour la pauvreté et les souffrances , son ardeur à travailler à la conversion des Chinois , son exactitude scrupuleuse à remplir les devoirs de son état , en ont fait un homme véritablement religieux , un fervent Missionnaire , qui a porté à la mort des jours pleins , et la consolation d'avoir considérablement étendu le royaume de Dieu , et fait connoître Jésus-Christ à un très-grand nombre de Chinois infidèles.

Je ne dirai rien de ce qu'il a fait en Europe ; il y a encore des personnes qui ont vécu avec lui , et qui savent tout le prix du présent que la province de Lyon fit à la Chine , en lui formant et lui cédant un si excellent homme. Comme c'étoit à une grâce singulière de la bonté divine , qu'il étoit redevable de sa vocation à l'état religieux , sa reconnoissance pour ce bienfait a toujours été très-intime et très-vive ; son amour pour cette même vocation lui fit mépriser et rejeter , avant son départ de l'Europe , des postes considérables qu'on lui offroit , s'il vouloit sortir de notre Compagnie et rentrer dans le siècle qu'il avoit quitté.

Il partit d'Europe au commencement de l'année 1698 , et sur la fin de la même année , après six mois de navigation , il arriva heureusement à la Chine. Dès que l'empereur Cang-hi l'eût vu , il reconnut bientôt les talens et le mérite du nouveau Missionnaire ; dès-lors il l'aima , il l'estima et le distingua ; il lui donna des maîtres pour apprendre la langue chinoise et la tartare mant-cheou. C'est dans l'étude de ces deux langues si difficiles , qu'il fit voir combien sa mémoire étoit heureuse , et quelle étoit sa facilité

pour tout ce qu'il entreprenoit. En peu de temps il parla chinois mieux qu'aucun Européen n'a jamais parlé cette langue, et il s'expliqua en langue tartare aussi purement et aussi facilement qu'en sa langue naturelle.

Cette facilité à s'énoncer dans ces deux langues, engageoit l'empereur Cang-hi à s'entretenir souvent et long-temps avec lui. Ce prince qui aux qualités d'un grand empereur, brave, généreux, politique, d'une étendue de génie surprenante, joignoit une ardeur singulière pour les sciences, vouloit cultiver et orner son esprit, non-seulement de tout ce qu'il pouvoit apprendre par la lecture des livres chinois et tartares et par l'entretien des savans de son Empire, mais encore de toutes les connoissances qu'il pouvoit tirer des étrangers; c'est ce qui lui donnoit ce goût singulier qu'il avoit de s'entretenir avec le père Parnnin; qui en arrivant à la Chine savoit déjà beaucoup, et qui avoit le talent de parler avec grâce de tout ce qu'il savoit. Sa mémoire lui étoit si fidèle, qu'il avoit toujours présentes à l'esprit les connoissances qu'il avoit acquises, de sorte que quand il parloit de quelque matière, on eût cru qu'il n'avoit point fait d'autre étude que celle-là, ou qu'il venoit de la faire tout récemment.

C'est dans ces entretiens familiers avec le père Parnnin, que ce prince se perfectionna dans les connoissances que les pères Gerbillon et Bouvet lui avoient déjà données sur la géométrie, la botanique, l'anatomie, la médecine, la chirurgie. C'est de lui qu'il apprit les différens intérêts des cours d'Europe, l'histoire ancienne et moderne des pays et des nations éloignées de la Chine; les mœurs, les coutumes, le gouvernement des divers états du monde. C'est le père Parnnin qui inspira à ce prince l'estime particulière qu'il faisoit de Louis XIV, dont il

ne parloit qu'avec admiration, et qui lui donna une si haute idée de la nation française.

Cette estime et cette faveur de l'empereur Canghi, étoient pour le père Parennin bien plus onéreuses qu'elles ne lui étoient honorables; car ce prince ne se contentoit pas des entretiens qu'il avoit avec lui, il demandoit pour l'ordinaire que le père lui en mît le précis par écrit, et qu'il fit la traduction des endroits les plus intéressans et les plus curieux des livres où il avoit puisé ces connoissances. C'est pour satisfaire le goût et la curiosité de ce prince, qu'il traduisit en langue tartare ce qu'il y a de plus curieux et de plus nouveau en fait de géométrie, d'astronomie et d'anatomie, dans les ouvrages de l'Académie des sciences, et dans les autres auteurs qui ont traité ces sortes de matières; il n'est presque aucun genre de sciences sur lesquels ce père n'ait écrit considérablement, pour satisfaire aux questions de l'Empereur, des princes, des grands et des savans de l'Empire.

Pendant plus de vingt ans, il a suivi l'Empereur dans les voyages qu'il faisoit tous les ans en Tartarie, pour y prendre le plaisir de la chasse. Il l'a suivi également lorsqu'il parcouroit les provinces de l'Empire, mais il le suivoit toujours en Missionnaire. Partout ce père a augmenté les anciennes missions, ou en a ouvert de nouvelles. Les plus florissantes, celles où l'on compte le plus de Chrétiens et où l'on voit le plus de ferveur, sont situées au-dedans et au-dehors de la grande muraille sur la route de Pekin en Tartarie; elles sont l'ouvrage de son zèle. Dieu répandoit une abondante bénédiction dans tous les lieux où il prêchoit la foi, et les conversions qu'il a opérées avec sa grâce ont été constantes et durables. C'est lui qui jeta les premiers fondemens de la conversion des princes chrétiens, qui ont tant souffert sous l'empereur Yong-tching pour leur ferme atta-

chement à la foi. Plusieurs autres princes et grands de l'Empire, persuadés de la sainteté de notre religion, ont depuis imité ces princes, et sont morts en véritables prédestinés : c'est, après Dieu, aux entretiens que le père Parennin avoit avec eux, qu'ils sont redevables de leur salut. Il a lui seul procuré le baptême à plus de dix mille enfans des infidèles, parmi lesquels est un des frères de l'Empereur aujourd'hui régnant.

Le père Parennin savoit profiter sagement et chrétiennement de l'accès qu'il avoit auprès de l'Empereur, non pour lui-même, car il n'avoit rien à attendre de ce prince pour sa personne, mais pour le bien et l'avancement de la religion. Il s'en servoit, pour obtenir des recommandations et des protections en faveur des Missionnaires qui travailloient dans les provinces, sans distinction d'ordre ni de nation; pour les délivrer des persécutions que les mandarins mal intentionnés leur suscitoient; pour leur procurer la permission de s'établir, et d'ouvrir de nouvelles églises où il n'y en avoit point encore; pour leur faire restituer celles qu'on leur enlevoit; pour leur ménager l'amitié et la connoissance des gouverneurs et des autres officiers des lieux où ils résidoient. Il en savoit profiter pour annoncer Jésus-Christ, au milieu d'une cour païenne; aux princes, aux grands, aux savans; s'il n'a pas pu les gagner tous à Jésus-Christ, du moins en a-t-il fait des amis et des protecteurs de la religion. Lié d'amitié avec les princes et les grands de la cour de Cang-hi, malgré les haines et les intérêts qui les divisoient entr'eux, il sut toujours par sa sagesse et sa prudence se ménager les deux partis sans en offenser aucun.

Enfin, il sut profiter admirablement de la bienveillance dont l'Empereur l'honoroit, pour lui faire connoître Jésus-Christ et l'instruire des vérités chrétiennes. Il le faisoit si à propos, et si dignement, que

non-seulement ce prince en conçut une nouvelle estime pour notre sainte foi, dont il étoit le protecteur déclaré, mais qu'on a souvent cru, qu'entièrement persuadé par les discours du Missionnaire, il alloit embrasser le christianisme. On ne doute point qu'il ne se fût rendu à la vérité connue, sans des passions bien difficiles à vaincre à qui se sent le maître, et est accoutumé de longue main à ne se rien refuser. Nous avons tout lieu de croire que ce prince se voyant près de mourir, et se rappelant ce que tant de Missionnaires, et plus souvent encore le père Parennin, lui avoient dit de la nécessité d'être Chrétien pour sauver son âme, prit alors la résolution de recevoir le baptême : il fit appeler les Missionnaires qui étoient à la cour; mais le premier acte d'autorité d'Yong-tching son fils, déjà nommé Empereur, fut d'empêcher qu'ils ne fussent introduits dans le palais.

Où le talent du père Parennin se montrait le plus, c'est dans les conjonctures délicates et épineuses, où il lui falloit répondre sur le champ. De ses réponses dépendoit souvent la conservation ou la perte de la religion dans cet Empire. Il étoit dans ces occasions d'une présence d'esprit admirable, qui lui mettoit à la bouche les réponses les plus sages et les plus prudentes.

Dès qu'il sut assez de chinois et de tartare pour se bien faire entendre en l'une et l'autre langue, il fut constamment l'interprète de tous les Européens qui sont venus ici, des Missionnaires, des légats du souverain Pontife, des ambassadeurs de Portugal et de Moscovie. Il a fait près de quarante ans cet emploi dangereux, à la satisfaction du prince devant qui il parloit, et de ceux pour qui il parloit. On étoit surpris de lui voir parler également bien le tartare, le chinois, le latin, le français, l'italien, le portugais.

Dans ces occasions, il ne se bornoit pas à interpréter fidèlement les paroles des uns et des autres, il employoit tout ce qu'il avoit de crédit et de talent pour obtenir ce qu'on demandoit par son canal, et pour faire réussir les ambassadeurs au nom desquels il parloit. L'ambassadeur du roi de Portugal, dom Mettello de Souza, outre les remerciemens qu'il lui fit et les marques de distinction qu'il lui donna avant que de quitter la cour de Pekin, lui a écrit tous les ans pour le remercier des services qu'il lui avoit rendus dans le cours de son ambassade. Le Czar Pierre I.^{er} et les deux Czarines qui lui ont succédé, ont régulièrement chargé leurs ambassadeurs à la cour de Pekin, de faire au père Parennin les mêmes remerciemens pour les services qu'il rendoit aux Moscovites qui venoient à Pekin; ces remerciemens étoient accompagnés des éloges les plus magnifiques de sa sagesse et de son habileté dans les affaires. Il a toujours été en quelque manière le médiateur dans toutes les contestations qu'il y a eu entre les deux cours de Pekin et de Moscou. C'est lui qui a dressé les articles de paix qui ont été arrêtés entre ces deux nations, qui les a mis en latin et en tartare, et qui durant quarante ans a interprété les lettres et les écrits que les deux cours et leurs officiers s'envoyoient mutuellement.

La même facilité que le père Parennin avoit pour parler, il l'avoit aussi pour écrire. Tout ce qu'il mettoit sur le papier couloit comme de source, et se sentoit de cette éloquence mâle et naturelle qui le faisoit écouter avec plaisir et même avec admiration. Les livres, soit en tartare, soit en chinois, qu'il a composés pour l'empereur Cang-hi, pour l'instruction des néophytes, et pour la conversion des infidèles, prouvent également son talent pour écrire, son érudition, son zèle et sa piété. Si tout ce qu'il a écrit pour satisfaire aux questions des savans de la

Chine, de France et de Russie, étoit recueilli et donné au public, on seroit étonné qu'un Missionnaire, avec tant d'autres occupations, ait pu se mettre en état d'écrire si noblement en tant de langues, et de se rendre si habile en tant de genres d'érudition. C'est une justice que lui rendront sans peine ceux qui ont lu celles de ses lettres que le père Duhalde a insérées dans les différens tomes des Lettres édifiantes et curieuses.

C'est à lui particulièrement qu'on est redevable des cartes de tout l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise qui ont été dressées par les Missionnaires avec tant de soin et d'exactitude, et que le même père Duhalde vient de donner au public dans les quatre volumes de sa description géographique, historique, etc. de ce vaste Empire. L'empereur Cang-hi qui, avant l'arrivée du père Parennin à la Chine, avoit appris un peu de géographie, se trompoit considérablement sur la position de Chin-yang, capitale de Leao-tong. Il croyoit cette ville à la même hauteur que Pekin, c'est-à-dire, à 39 degrés 56 minutes. Le père prit la liberté de lui représenter son erreur. Ce prince l'envoya à Chin-yang pour y prendre hauteur, et lever la carte de tout le pays. A son retour, les doutes qu'il fit naître dans l'esprit de l'Empereur, sur ce qu'il croyoit savoir des positions des autres lieux considérables de ses vastes états; la gloire dont il le flatta, s'il faisoit dresser une carte de son Empire, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit osé entreprendre, déterminèrent ce prince à effectuer un si grand projet, et il donna aussitôt les ordres nécessaires, en chargeant le père Parennin de lui nommer ceux des Missionnaires propres à y travailler, et en lui ordonnant de conduire et de diriger lui-même cet ouvrage immense.

L'empereur Yong-tching qui succéda à Cang-hi, n'avoit pas hérité de l'estime et de l'affection dont

son père honora constamment les Missionnaires. Ennemi dans le cœur de la religion chrétienne et de ses ministres, il ne tarda pas long-temps à leur faire sentir les effets de sa mauvaise volonté; cependant il donna toujours au père Parennin des marques de son estime et le traita avec distinction. Ce prince voulut plusieurs fois anéantir la religion, et chasser les Missionnaires de Pekin. Le père, par la sagesse de ses réponses, en parlant à l'Empereur, ou par l'intercession de ses protecteurs et de ses amis, détourna constamment l'orage et sauva la religion.

Moins occupé sous l'empereur Yong-tching et sous son successeur Kien-long, le père Parennin mit à profit le loisir qu'il avoit, pour consoler et soutenir les princes chrétiens persécutés, emprisonnés, et réduits à une extrême misère; pour composer des livres utiles à la religion; pour faire des instructions dans la ville et dans l'enceinte de notre maison; pour visiter un grand nombre de personnes de distinction, et achever leur conversion qu'il n'avoit pu qu'ébaucher dans les longs voyages qu'il faisoit à la suite de l'Empereur. De tous côtés, les fidèles venoient en foule pour le consulter, pour se consoler auprès de lui, pour s'instruire, et pour faire des confessions générales. Les Chrétiens lâches et tièdes ne pouvoient pas tenir contre ses exhortations, et c'est au zèle de ce bon pasteur que quelques apostats doivent leur retour au sein de l'Eglise; il alloit les chercher, sans se rebuter ni des fatigues, ni des peines, ni des affronts qu'il avoit souvent à essayer avant que de pouvoir toucher leur cœur.

Tant d'emplois et d'occupations différentes, qui sembloient incompatibles avec l'état et les fonctions d'un Missionnaire, n'ont été pour le père Parennin qu'un moyen de rendre à Dieu plus de gloire, et une occasion d'annoncer plus souvent les vérités chrétiennes. Il eût dû, ce me semble, succomber

à tant de travaux, mais il surmontoit tout par son courage, et Dieu seul qu'il avoit en vue dans toutes ses actions, donnoit du succès à tout ce qu'il entreprenoit. En un mot, les vertus qui font l'homme religieux et le parfait Missionnaire, ont été dans lui la source des bénédictions que Dieu répandoit sur ses travaux, et lui ont gagné l'estime et la vénération de tous ceux dont il étoit connu.

Ces vertus ont paru avec éclat dans la maladie dont Dieu l'affligea les trois dernières années de sa vie; elle lui causa les douleurs les plus vives et les plus aiguës; et ces douleurs lui donnant quelquefois un peu de relâche, il saisissoit aussitôt ces courts intervalles, pour se livrer à l'ordinaire à ses travaux apostoliques. Cette maladie fut pour lui un long martyre, qu'il souffrit avec une patience inaltérable et avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Enfin le 27 septembre dernier, après avoir fait une confession générale avec de grands sentimens de piété et de componction, et avoir reçu le saint viatique et l'extrême-onction, il finit une vie sainte et laborieuse dans une grande tranquillité de corps et d'esprit. Il semble que Dieu ait voulu récompenser sa patience, en le délivrant quelques jours avant sa dernière heure, de tout sentiment de douleur, de sorte qu'il mourut, avec une parfaite connoissance, de la mort la plus douce et la plus tranquille, dans une union intime avec Dieu, et formant sans cesse divers actes de religion, jusqu'au moment où il rendit son âme à son Créateur.

Le père Parennin a été universellement regretté des Missionnaires, des fidèles, des idolâtres, des grands et des petits. Le concours qui s'est fait à ses funérailles, est une preuve de l'estime et de la vénération qu'on avoit pour lui. L'Empereur a voulu en faire les frais, et il les a faits d'une manière digne d'un grand prince. Le frère de l'Empereur, à la tête

de dix autres princes, y ont aussi contribué, et ont envoyé chacun de leurs officiers, pour accompagner le convoi jusqu'à notre sépulture, qui est à deux lieues de Peking. A l'exemple des princes, quantité de grands de l'Empire, de mandarins, et d'autres personnes de distinction, sont venus nous témoigner combien ils étoient touchés de cette perte, et la part qu'ils prenoient à notre douleur. Non contents de nous donner ces marques de leur sensibilité, ils ont honoré le convoi de leur présence jusqu'à la sépulture, et tout infidèles qu'ils étoient, ils ont assisté à toutes les prières que nous fîmes dans le temps de l'inhumation. C'est à nous de marcher sur les traces de cet illustre Missionnaire, et de travailler sans cesse à acquérir les vertus religieuses et apostoliques, dont il a été un si grand modèle. Demandez pour moi cette grâce dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis, etc.

L E T T R E

Du père Baborier, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au père Baborier, son neveu, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

JE suis enfin arrivé, mon cher neveu, dans les provinces intérieures de la Chine, où il n'est pas aisé de pénétrer, par l'attention extrême qu'on y a d'en fermer l'entrée à tout étranger. Grâce en soient rendues à la protection singulière de Dieu, j'ai heureusement échappé aux risques d'être découvert et ren-

voyé à Macao; car c'est ce qui me seroit sûrement arrivé de moins fâcheux de la part des mandarins. Plaise au Seigneur que je réponde à une grâce si marquée, par un zèle ardent à travailler à sa plus grande gloire, à ma propre sanctification et au salut d'un grand nombre de Chinois! Je vais vous rendre compte de mon voyage.

Je me rendis d'abord à Fo-chan, grosse bourgade à quatre lieues de Canton, où l'on me prépara un *quan-tsai*; c'est une espèce de cercueil ou plutôt de bière, où je devois m'enfermer au passage des douanes, pour me tenir mieux caché. Quelques jours après, la mort enleva un des fils de celui qui conduisoit notre barque. Il n'étoit âgé que d'environ cinq ans; j'eus la consolation de l'envoyer au ciel se joindre à nos saints patrons.

Quand nous arrivâmes à Tchao-tcheou, les gens de la douane traitèrent fort honnêtement Hiu-siang-kong (c'est le nom chinois de mon charitable guide). Ils ne voulurent jamais entrer dans notre barque pour la visiter; ils se contentèrent d'y jeter un coup d'œil du bord de la rivière, encore accompagnèrent-ils ce coup d'œil d'un couple de *te-tsoui* (terme dont ils se servent pour faire excuse).

Le 3 février, nous arrivâmes sur le soir à Nanhiong, bien résolus de coucher dans notre barque, et de passer le lendemain le *Moei-lin*; c'est une montagne fort haute qui sépare les deux provinces de Quang-tong et de Kiang-si; c'est pourquoi Hiu-siang-kong alla au plutôt au *hang* (l'hôtellerie publique), pour y disposer toutes choses. Il la trouva remplie de bonzes occupés de leurs cérémonies diaboliques.

Nonobstant cet embarras, le *hang-tchu* (le maître de l'hôtellerie), promit que tout seroit prêt au point du jour. Nous serions en effet partis, si une pluie froide qui survint, n'eût pas découragé les porteurs

de chaise. Ils ne gagnèrent rien de différer au lendemain, car au lieu de pluie ils eurent à essuyer un grand vent accompagné d'une neige congelée, qui les incommoda fort jusqu'à neuf heures du soir. C'est l'heure à laquelle nous arrivâmes bien fatigués et gelés de froid à Nan-ngan, ville du premier ordre de la province du Kiang-si, qui est située au bas de la montagne.

Pour surcroît de misère, mon *quan-tsai* ne put entrer dans le quartier de l'hôtellerie qu'on m'avoit destiné; il fallut scier à deux différentes reprises les bâtons de la chaise, pour lui faire passer la première et la deuxième porte de la galerie, qui conduisoit à une petite chambre, où à force de bras on la fit enfin entrer. La divine Providence, sur laquelle je me reposai à mon départ de Macao, empêcha le hang-tchü de former aucun soupçon sur mon compte.

Hui-siang-kong jugea à propos de lui montrer son *piao* ou patente scellée du mandarin, pour écarter les soupçons qui eussent pu lui venir dans l'esprit à mon occasion. Il lut ce *piao* d'un bout à l'autre, après quoi ils se mirent à table, et causèrent agréablement jusqu'à onze heures du soir. Pendant ce temps-là je tremblois encore plus de peur que de froid: je tâchai inutilement de m'échauffer les pieds, et de prendre du repos jusqu'au lendemain de grand matin, que mon guide m'ordonna de rentrer dans le *quan-tsai*, et de prendre patience jusqu'à ce qu'il eût loué une barque, sur laquelle on devoit me transporter incessamment.

J'obéis aux ordres de mon guide, et je m'armai de patience, mais toujours dans une inquiétude extrême qu'on ne vînt à me découvrir. Enfin, à deux heures après midi le *quan-tsai* fut transporté dans la barque où l'on eût bien de la peine à le faire entrer; heureusement les cerceaux qui soutenoient la toile cirée dont il étoit couvert, se trouvèrent forts,

plians et bien amarrés par le bas, sans quoi le prétendu malade auroit paru au grand jour, et on l'auroit bientôt fait rebrousser chemin vers Macao. Comme j'étois à jeun depuis plus de vingt-quatre heures, et qu'il n'y avoit aucune provision sur la barque, il fallut encore nous arrêter deux heures, trop heureux d'en être quitte à si bon compte.

Le 10 février, nous arrivâmes fort tard à Can-tcheou, ville du premier ordre de la province de Kiang-si. Les officiers de cette douane ne furent pas si complaisans que ceux de la douane de Tchao-tcheou. On ne crut pas Hit-siang-kong sur sa parole; il fallut montrer le *piao*, l'examiner, visiter la barque; mais tout se passa avec politesse.

Nous eûmes le plus beau temps du monde pour traverser la montagne de Yo-chan; cependant les porteurs de mon *quan-tsai* murmurèrent un peu au commencement; mais leur ayant acheté de nouveaux bâtons pour la chaise, ils se tranquillisèrent, et marchèrent d'un pas leste jusqu'à Tchang-chan, montagne de la province de Tche-kiang où nous arrivâmes de bonne heure.

Quoique le maître de l'hôtellerie où nous passâmes la nuit fût un excellent Chrétien, j'eus de grandes mesures à garder, parce que tous ses gens étoient infidèles, et je ne pus sortir de mon *quan-tsai* qu'après qu'ils se furent tous retirés. J'entendis la confession de ce bon néophyte, de sa mère, de sa femme et de sa fille aînée, et je leur appris à communier spirituellement, car je n'avois point d'ornemens pour leur dire la messe: après quoi j'allai me reposer quelques heures.

Le lendemain je fus transporté de grand matin dans la barque qu'on avoit louée la veille pour me conduire jusqu'à Han-tcheou; c'est la capitale de la province de Tche-kiang, et une des plus grandes villes de la Chine. Ce passage fut le plus difficile et

le plus dangereux de toute la route. Outre qu'il me falloit faire trois lieues dans une chaise à porteur, je fus encore obligé d'entrer dans la ville, et d'en sortir pour me rendre à la maison de Joseph Tang, le seul asile qu'il y eût, encore n'étoit-il pas trop sûr; mais il fut aisé à la divine Providence de me tirer de ces dangers. Les gardes des portes, qui ont accoutumé d'arrêter et de visiter les chaises, n'approchèrent pas de la mienne, où j'étois déguisé en pauvre malade, couvert depuis la tête jusqu'aux pieds d'une vieille couverture de lit. Ils me laissèrent donc passer tranquillement : mais il n'en fut pas de même de Hiu-siang-kong mon conducteur, sa barque fut arrêtée et exactement visitée.

De Han-tcheou nous nous rendîmes à nuit close à Sou-tcheou, grande ville de la province de Kiangnan, et la plus riche de toutes les villes de la Chine. Nous descendîmes dans la maison d'un Chrétien, où nous croyions trouver le père Psychotto, portugais, missionnaire dans cette province. Il en étoit parti deux jours auparavant pour aller visiter quelques Chrétiens dangereusement malades. Je lui écrivis pour lui donner avis de mon arrivée, et le prier de m'envoyer une barque appartenant à quelque Chrétien, ce qu'il fit le plutôt qu'il lui fut possible. J'eus le temps, jusqu'à l'arrivée de la barque, de célébrer trois fois le saint sacrifice, et d'administrer les sacremens de pénitence et d'eucharistie à plusieurs fidèles de l'un et de l'autre sexe.

Enfin, le 11 mars j'arrivai à Tchoang, village presque tout chrétien, où j'eus la consolation d'embrasser le père Psychotto, avec qui je me rendis le 13 au soir à Tchang-cho, ville du troisième ordre, son domicile ordinaire, et qui est habitée par un grand nombre de Chrétiens, la plupart très-fervens. L'âge et les fatigues ont absolument ruiné la santé de

ce

ce zélé Missionnaire, et il est entièrement hors d'état de continuer ses fonctions apostoliques.

Après avoir fait faire les pâques à ses néophytes, je me mis en chemin pour visiter tout le district de sa mission. J'y ai baptisé trois cent trois personnes, cent trente-huit adultes et cent soixante-cinq petits enfans; j'ai entendu deux mille sept cent dix confessions, et donné la communion à deux mille cinq cent quarante-trois néophytes. Je pars dès cette nuit pour une autre mission dans la province de Tche-kiang; je n'ai que le temps de me recommander à vos saintes prières, et de vous assurer de mon tendre attachement.

LETTRE

Du père Gaubil au père Cairon.

De Pekin, ce 29 octobre 1741.

POUR vous entretenir de ce qui vous touche le plus dans la capitale de cet Empire, je dois d'abord vous faire part d'un nouvel établissement que nous y avons fait, et qui nous promet des suites très-avantageuses à la propagation de la foi. C'est une espèce de congrégation ou d'association, où sont admis un certain nombre de Chrétiens pleins de zèle et de ferveur, depuis l'âge de vingt jusqu'à quarante ans, en qui nous apercevons des talens propres à enseigner les vérités de la religion à leurs compatriotes. Ils étudient avec application les meilleurs livres où elles sont clairement expliquées; ils s'en remplissent l'esprit et le cœur; ils nous rendent compte de leur travail et des connoissances qu'ils ont acquises; ils s'exercent à écrire et à réfuter les superstitions chinoises. Parmi

les meilleurs sujets de cette association, nous comptons quatre jeunes princes chrétiens, plusieurs autres d'honnête famille, deux bacheliers et un jeune homme que j'ai eu pendant neuf ans auprès de moi, et que j'ai formé à ces sortes d'exercices.

Nous perdîmes, il y a quelques mois, la princesse Catherine. Elle étoit veuve du prince François, onzième fils de *Sounou*, chef de tous les princes et princesses de la famille impériale, qui ont tant souffert pour la foi, et dont vous avez l'histoire dans les différens tomes qui précèdent celui-ci. Une mort précieuse aux yeux de Dieu a couronné la sainteté de sa vie. Je lui administrai les derniers sacremens, qu'elle reçut avec de grands sentimens de piété. Elle me témoigna plusieurs fois combien elle se savoit gré d'avoir vécu et de mourir dans l'indigence à cause de son ferme attachement à la foi. Rien de plus touchant que les avis et les instructions qu'elle donna à ses enfans et à ses parens, avant que de recevoir le saint viatique.

Nous fîmes presque en même temps une autre perte : la mort nous enleva Paul Lieou, médecin chrétien, à l'âge de cinquante-neuf ans; c'étoit un modèle de vertu et de zèle. Outre un grand nombre de conversions opérées par ses exemples et ses exhortations, à la faveur de la réputation qu'il s'étoit acquise dans sa profession, toutes les maisons lui étant ouvertes, il s'est servi de cet accès pour mettre dans le ciel plus de huit mille enfans d'infidèles près de mourir, auxquels il a donné le baptême. Sa vie étoit des plus exemplaires; il faisoit régulièrement une demi-heure de méditation chaque jour; il jeûnoit et pratiquoit diverses austérités tous les vendredis; il se confessoit et communioit tous les huit jours, et avoit ses heures réglées pour la lecture des livres de piété, à laquelle il ne manquoit jamais. Il avoit le talent de parler de Dieu et des vérités de la religion d'une ma-

nière persuasive et touchante. Trois jours avant sa mort, il me fit sa confession générale, et reçut ensuite le viatique et l'extrême-onction avec une pleine connoissance. Sa famille et un grand nombre de Chrétiens qui y assistèrent furent infiniment édifiés des différens actes de contrition, de résignation et d'amour qu'il produisit en leur présence. Cette famille, qui est très-réglée, avoit embrassé la foi dès le temps du père Ricci.

Vous savez, je crois, mon révérend père, la distinction qu'il y a entre les familles illustres qui portent la ceinture jaune, et celles qui portent la ceinture rouge. Les premiers sont princes de la famille régnante; les seconds tirent leur origine des ancêtres du fondateur de cette dynastie, et sont réellement princes du sang : cinq familles de ces derniers sont chrétiennes. Le chef d'une de ces familles, nommé *Jean Tchao*, est autant distingué par sa capacité et par sa politesse, que par sa naissance. Le prince Paul, son fils aîné, marche de près sur ses traces. Jusqu'à présent rien n'avoit pu vaincre l'attachement de l'épouse du prince Jean au culte des idoles; elle portoit l'opiniâtreté jusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on lui parlât des vérités de la religion, et elle mettoit tout en œuvre pour empêcher que le prince Paul n'en remplît les devoirs; efforts inutiles : ce qu'elle croyoit devoir le pervertir ne servoit qu'à confirmer et augmenter sa ferveur.

Le père et le fils, après avoir tenté inutilement tout ce que leur zèle leur inspiroit pour sa conversion, convinrent ensemble d'offrir à Dieu à cette intention des prières extraordinaires, des communions, des pénitences et des aumônes. Dieu s'y est laissé fléchir et a touché le cœur de cette dame; je l'ai baptisée après les épreuves ordinaires; elle a été nommée *Thérèse*, et vit fort chrétiennement. Le prince Jean est dans la plus haute piété; il tient le premier

rang parmi les membres de l'association dont je viens de parler , et il emploie , avec la bénédiction du Seigneur , les grandes connoissances qu'il a de la langue chinoise et tartare , pour gagner à Jésus-Christ un grand nombre d'infidèles.

Outre les trois églises que nous avons à Peking , il y a un grand nombre de chrétientés établies dans cette province de la cour ; elles sont cultivées avec grand soin par cinq prêtres chinois , jésuites : car dans les circonstances où nous nous trouvons , il ne nous est pas permis de sortir de la capitale.

Le nombre de nos Chrétiens monte à plus de cinquante mille. Ils viennent souvent à la ville pour approcher des sacremens , pour nous consulter , pour nous rendre compte de l'état de leurs chrétientés , pour nous demander des livres sur la religion , de saintes images , des médailles , des chapelets , etc. Ces prêtres chinois baptisent ordinairement chaque année jusqu'à douze cents adultes. On en compte cinq à six cents dans nos trois églises de Peking qui reçoivent chaque année la même grâce.

Selon les espérances que nous donnent nos pères chinois , et le zèle de nos Chrétiens associés , il y a lieu de croire que , tant à la ville que dans cette province , nous compterons dans peu d'années plus de cent mille Chrétiens. Depuis la première année de l'Empereur régnant , on n'a pu baptiser chaque année qu'environ quinze cents enfans exposés ; au lieu qu'auparavant , lorsque tout étoit plus tranquille , et les secours plus abondans , on procuroit la grâce du baptême à plus de trois mille de ces enfans. Nous espérons que cette bonne œuvre se rétablira bientôt avec le même succès.

L E T T R E

Du père Loppin , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au révérend père Radominski , confesseur de la Reine de Pologne , duchesse de Lorraine.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

La paix de N. S.

C'EST aussitôt qu'il m'est possible , que j'ai l'honneur , comme je vous l'ai promis à mon départ de France , de vous rendre compte de ce qui m'est arrivé depuis mon embarquement , jusqu'à mon entrée dans la mission à laquelle la divine Providence m'a destiné. Je souhaite que ce petit détail vous fasse plaisir ; il sera du moins une légère preuve de la vive reconnaissance que je conserve des bontés dont vous m'avez honoré.

Je n'ai rien à vous mander qui mérite votre attention , jusqu'à mon arrivée au cap de Bonne-Espérance , où vous savez que les Hollandais ont une fort belle colonie. La ville égale plusieurs villes de France ; leur jardin est ce qu'il y a de plus curieux : ce n'est pourtant qu'un vaste potager , où il y a plusieurs belles allées , formées par des chênes , des mûriers , des myrtes , etc. Les maisons y sont de la plus grande propreté : une citadelle assez mauvaise , et quelques batteries de canon font toute la force de la ville basse. Mais ce qui assure davantage ce pays aux Hollandais , c'est qu'il n'y a guère qu'eux qui veuillent s'exposer aux pertes qu'ils y font de temps en temps. Les vents du nord-ouest venant à souffler , agitent la mer de telle sorte , que la lame seule pousse les vaisseaux sur terre , et les y fait périr : vingt-cinq y

firent naufrage en l'année 1722; et j'ai vu les débris de sept autres, qui y furent brisés en 1736. Les Hollandais y ont étendu leurs habitations jusqu'à cent cinquante lieues dans les terres. Ils y ont planté des vignes qui donnent d'excellens vins. Les fruits y sont assez bons, mais le bétail est beaucoup meilleur.

L'animal le plus curieux que produise l'Afrique, et peut-être le plus beau qui soit dans le monde, c'est l'âne sauvage qui ressemble fort au mulet. Sa peau est tissée alternativement et à égale distance, de raies ou de bandes larges de deux doigts d'un noir d'ébène et d'un blanc d'ivoire. Ces raies prennent de la hanche, et vont en diminuant jusqu'au jarret. De là, jusqu'à la corne, ce sont des bandes-lettes de même largeur. La tête a aussi ses marques particulières; au milieu du front est une étoile blanche, autour de laquelle sont les yeux, qui, accompagnés de ces raies toujours blanches et noires, forment des contours d'autant plus agréables, que la symétrie y est plus exacte.

On compte dans la ville du Cap autant pour le moins d'esclaves que de Hollandais. On ne sait quelle est la religion de ces esclaves, et je n'ai pas remarqué qu'on s'empressât ni de les instruire, ni de leur procurer le baptême. Il n'y a que quatre ministres pour la ville et pour cent cinquante lieues de pays habité.

Le pays à l'extrémité duquel est le cap de Bonne-Espérance, se nomme la Cafrerie. On connoît peu les Cafres de la côte occidentale, parce qu'il n'y a point de ports où l'on puisse aborder. On appelle *Hottentots*, ceux qui habitent le milieu des terres, et qui sont forcés de se retirer, à mesure que les Hollandais étendent leurs colonies. J'en vis environ cinquante qui venoient se plaindre de quelques mauvais traitemens qu'ils avoient reçus.

Je crois qu'il y a des sauvages plus féroces que ces peuples, mais je ne pense pas qu'on en trouve qui soient moins hommes. A peine semblent-ils avoir l'usage de raison. Ils vont presque nus, leurs cheveux sont noirs et crépus. Ils s'oignent le corps et la tête d'huile de baleine, ce qui les rend d'une figure hideuse. Ils ne vivent que de racines, d'herbes et de viande. Leurs mets les plus délicats sont les boyaux des bêtes qu'ils ont tuées : ils les mangent crus, et tels qu'ils les ont tirés du ventre de l'animal, ou bien après les avoir portés plusieurs jours à leur cou en guise d'ornemens. La culture de la terre leur est inconnue, leur unique occupation est de garder leurs troupeaux, danser et ne rien faire.

J'étois logé en habit séculier avec deux autres Missionnaires, chez un Français réfugié. Il ne savoit pas que nous disions de grand matin la messe chez lui ; mais il nous étoit bien consolant de pouvoir célébrer pendant la semaine-sainte cet auguste sacrifice, au milieu d'une nation hérétique ou idolâtre.

Après nous être reposés douze jours au Cap, nous en partîmes le 26 mars par un fort beau temps. Il est plus aisé de doubler la pointe du cap en allant à la Chine, que lorsqu'on en revient ; aussi la doublâmes-nous fort heureusement. Après avoir passé le banc des Aiguilles où la mer est toujours agitée, et fait environ deux mille lieues, nous vîmes jusqu'aux premières îles de l'Asie ; et le jour de la Pen-tecôte, certains indices nous firent juger que la terre étoit proche. Le mardi suivant, 19 mai, nous la découvriâmes à deux heures après midi, et le jeudi nous mouillâmes à l'entrée du fameux détroit de la Sonde, qui sépare l'île de Java de celle de Sumatra. C'est là que commencent les chaleurs. Nous ne manquions pas d'eau, mais on est ravi d'en avoir de fraîche ; nous fîmes pour cela de vains efforts. Les marées étant alors fort hautes, la mer s'élevoit jusqu'à une

cascade d'eau douce, où l'on a coutume d'en prendre. Comme on ne s'attendoit pas à ce contre-temps, le capitaine nous invita à mettre pied à terre avec lui. Nous voguâmes droit à la cascade, mais lorsque nous en approchâmes, notre canot toucha contre plusieurs pierres, ce qui nous obligea de prendre le large. De là, nous allâmes vers une petite île où nous courûmes encore plus de risque. Si un matelot ne se fût jeté à l'eau pour soutenir notre canot qui touchoit terre, et penchoit fort d'un côté, nous étions sur le point d'être submergés, ou du moins de passer la nuit dans une île déserte, où nous n'eussions pas été fort en sûreté.

Le lendemain, la chaloupe tenta une seconde fois la descente vers la cascade, mais inutilement; ainsi nous levâmes l'ancre, et nous continuâmes notre route dans le détroit, ayant toujours des terres à droite et à gauche, à une ou deux lieues de nous. Le 27, nous envoyâmes à terre le canot pour chercher des provisions. Comme il ne parut point de tout le jour ni la nuit suivante, nous en fûmes inquiets au point de mettre en mer la chaloupe avec vingt hommes armés, pour aller en apprendre des nouvelles; notre inquiétude redoubla, ne voyant pas paroître la chaloupe, qui devoit revenir sur le champ; mais nous n'eûmes que la peur : l'un et l'autre revinrent sur les sept heures du soir avec de bons rafraîchissemens, qui firent bientôt oublier les inquiétudes passées.

Les Javanais, habitans de ces îles, vont presque nus; leur couleur tire sur le rouge, et le bétel qu'ils mâchent continuellement leur rend les dents noires: ils ne paroissent pas manquer d'esprit, et ils entendent bien leur commerce. Pendant tout le temps que nous fûmes dans le détroit, ils venoient tous les jours dans de petites pirogues, nous vendre leurs volailles et leurs fruits.

C'est le 21 mai que nous étions entrés dans le détroit de la Sonde, et le 1.^{er} du mois de juin à peine avions-nous fait quinze lieues, à cause du calme et des vents contraires. Enfin nous en sortîmes, mais ce fut pour passer celui de Banca, qui est beaucoup plus dangereux.

A l'entrée se trouve l'île de Lucepara; la mer est basse aux environs. On n'y marche que la sonde à la main; à droite et à gauche du vaisseau, et à une portée de fusil on fait la même manœuvre dans le canot, pour diriger le navire dans sa course.

Les vaisseaux qui vont à la Chine, tirent ordinairement dix-sept pieds d'eau, et souvent dans les endroits où il y en a le plus, il ne s'en trouve que cinq brasses, c'est-à-dire vingt-cinq pieds; mais pour peu qu'on se détourne, on n'en trouve que douze ou quinze, et l'on est en danger d'y échouer. Comme nous avions un très-bon vent, nous doublâmes heureusement cette île. La quille du vaisseau étoit pourtant si proche de terre, que mettant les eaux en mouvement, la vase du fond en étoit agitée, et revenant sur la surface de la mer, ne présentait aux yeux qu'une eau bourbeuse et désagréable.

Le détroit de Banca a environ trente lieues de longueur sur quinze de largeur. Du côté du couchant est la rivière *Salimbam*, qui, par trois embouchures, se décharge dans la mer. A côté de chaque embouchure, il y a un banc de sable qui s'avance trois lieues en mer. Lorsque nous nous trouvâmes par le travers de la première embouchure, on sonda, et l'on trouva douze brasses. Cependant nous étions plus près de terre que nous ne pensions. Nous étions alors dans le courant de la rivière, et nous ne l'eûmes pas plutôt passé, que nous nous trouvâmes à deux brasses et demie, c'est-à-dire, que nous donnâmes dans la pointe du premier banc de *Salimbam*, où nous échouâmes le 8

juin. Heureusement le vaisseau ne donna que sur de la vase molle , où il s'arrêta sans faire aucun mouvement. On se hâta de carguer les voiles , et par le moyen d'une ancre qu'on alla jeter en haute mer et du cabestan , le vaisseau , au bout d'une heure , se trouva à flot.

Depuis l'entrée du détroit de la Sonde , se rencontrent des bancs et des rochers souvent cachés sous l'eau , dont on ne peut s'apercevoir qu'en y touchant , et auxquels on ne touche guère sans péril. A la sortie du détroit , se trouve d'un côté un rocher sous les eaux , nommé *Fridéric* ; vis-à-vis sont des bancs de sable. Il s'agit de tenir le juste milieu , sans quoi l'on échoue , ou l'on se brise. L'habileté de notre capitaine nous fit franchir ce pas dangereux , et de là nous retombâmes dans de grandes mers , où les périls ne sont plus si fréquens. Nous repassâmes la ligne le 10 juin , et il ne nous resta plus que quatre à cinq cents lieues à faire pour arriver à Macao. Les vents ayant continué , nous arrivâmes le 22 à la vue de la petite île de Sancian , où finirent les travaux de l'Apôtre des Indes.

Le lendemain , après six mois de navigation , à deux heures du matin , nous mouillâmes à la vue de Macao. Peu d'heures après , le vaisseau *le Condé* qui nous accompagnoit , et dont nous n'avions eu nulle connoissance depuis la sortie du Cap , vint mouiller à côté de nous , et le jour de saint Jean - Baptiste je descendis à terre.

Macao fut cédé autrefois aux Portugais par les empereurs de la Chine , en reconnoissance du service qu'ils avoient rendu en nettoyant la mer infestée de pirates. Les Portugais étant alors puissans dans les Indes cette ville devint considérable , et l'on y fonda plusieurs maisons religieuses. Maintenant beaucoup de familles portugaises y sont presque réduites à la mendicité , et n'y subsistent qu'à la faveur d'un com-

merce assez médiocre. Nous y avons deux maisons , dans l'une desquelles les Jésuites français se retirèrent , lorsqu'en 1732 ils furent exilés de la Chine. J'y en trouvai quatre à mon arrivée , qui me comblèrent d'amitiés.

Cette maison est toute propre à inspirer un grand zèle. Elle est composée de plusieurs anciens Missionnaires qui ont été exilés pour la foi , ou qui pendant trente et quarante ans se sont consumés dans les travaux de la vie apostolique. C'est de cette maison que sortirent les quatre Jésuites , qui , entrant dans le Tunquin , furent arrêtés , chargés de fers , mis dans une affreuse prison , d'où ils ne furent retirés , le 12 janvier 1737 , que pour sceller de leur sang la divinité de la religion chrétienne. On attend une occasion de faire transporter ici leurs corps , pour continuer d'enrichir une vaste chambre remplie des précieux restes de quantité de Jésuites martyrisés dans le Japon , ou dans les royaumes voisins , que l'on conserve avec soin dans un grand nombre de tiroirs. On y voit en particulier les ossemens de trois Jésuites martyrisés au Japon en 1597 , et canonisés par le pape Urbain VII.

Le 22 septembre , je partis de Macao pour tâcher de pénétrer dans les provinces de la Chine. Je me rendis à un demi-quart de lieue de là dans une petite île qui appartient à notre collège , et le lendemain à nuit close j'entrai dans une barque , qui me conduisit pendant quarante lieues jusqu'à l'endroit où les marées cessent de remonter. Un vent favorable me fit faire ce chemin en deux jours. Une nouvelle barque qui appartenait à un Chrétien , m'attendoit pour me conduire , et remonter le fleuve à une centaine de lieues jusqu'à l'extrémité de la province de Canton. Comme je ne pouvois mettre pied à terre , ni paroître à découvert pendant le jour , je fis cette longue route sans savoir ce que c'étoit qu'une ville

chinoise , quoique j'eusse passé devant plusieurs qui bordoient la rivière. Après deux journées de chemin , j'aperçus un monastère de bonzes , qui me parut fort spacieux , et dont les murailles étoient bien construites. Nous marchions alors entre deux chaînes de très-hautes montagnes , ou plutôt de rochers fort escarpés. J'en vis un en particulier dont le pied est baigné par la rivière , et qui de ce côté-là étoit plat et uni comme la plus droite muraille. Il est d'une hauteur prodigieuse , et l'on n'y peut aborder qu'en bateau. A deux ou trois pieds de hauteur , se trouve une ouverture par où l'on monte dans l'intérieur de ce rocher. A la hauteur de trente ou quarante pieds , sont des chambres et des salles qui ont des ouvertures sur le fleuve , avec des balustrades sur lesquelles sont posées des idoles. C'est dans cette affreuse caverne que demeurent quatre ou cinq bonzes qui n'en sortent jamais , et qui vivent des aumônes que leur font les passans. Je ne m'imagine rien de plus affreux que cette prison. Ce sont là sans doute de vrais martyrs du démon , ou bien ils ressemblent aux bonzes que saint François-Xavier trouva au Japon , qui par des débauches secrètes , se dédommageoient de leur fastueuse austérité.

Le 7 octobre , j'arrivai à Chao-tcheou-fou , ville du premier ordre , où la douane est très-sévère. Je mis pied à terre , et tandis que la barque étoit visitée , je pris un détour pour aller l'attendre à une lieue de là ; et comme , pour n'être point reconnu , j'étois obligé de marcher au travers des campagnes , je fis le personnage d'herboriste , et je m'amusai à cueillir des simples , dont je ne connoissois ni le nom ni la vertu. Je rejoignis enfin ma barque , et le jour de saint François de Borgia , j'arrivai à Nanhiong-fou , autre ville du premier ordre. C'est là que la divine Providence m'attendoit , et qu'elle me fit faire l'apprentissage de Missionnaire.

Pour entrer de la province de Canton dans celle de Kiang-si , il faut passer une montagne , et faire une journée de chemin par terre ; on la fait ou à cheval , ou dans une sorte de brancard à découvert , ou dans une espèce de lit couvert d'un rideau. Comme ce chemin est aussi fréquenté que les rues de Paris , c'est de cette dernière voiture que je me servis , afin de me tenir plus caché.

Il y a à Nan-hiong-fou un Chrétien fort pauvre nommé *Thomas*. La misère où il est , l'a engagé plusieurs fois à aller au - devant des Missionnaires lorsqu'il étoit informé de leur passage , et à exiger d'eux le plus d'argent qu'il pouvoit , avec menace de les déclarer au mandarin s'ils le refusoient. On assuroit qu'il étoit venu à Macao , qu'il s'y étoit confessé , et qu'il avoit donné des marques d'un véritable repentir ; cependant on ne s'y fioit pas , et on prenoit d'ordinaire un détour pour éviter sa rencontre. Les trois catéchistes qui m'accompagnoient , ne laissèrent pas de me conduire par la route battue , soit afin d'abrégér le chemin , soit qu'ils crussent avoir pris de bonnes mesures pour cacher mon arrivée à ce perfide néophyte.

Un de mes catéchistes prit le devant , entra dans la ville , et se rendit chez un médecin chrétien nommé *Jean* , qu'il croyoit digne de sa confiance. Ce médecin vint nous trouver aussitôt , et nous dit que *Thomas* étoit malade , et qu'il lui avoit donné une médecine : *Je viendrai sur les sept heures du soir* , ajouta - t - il , *pour vous conduire dans ma maison , où vous passerez la nuit , et j'arrangerai toutes choses de manière que le lendemain vous aurez une voiture prête*. Je suivis son conseil , j'entrai avec lui dans la ville sans la voir , je couchai chez lui , et le lendemain je partis de grand matin avec deux de mes catéchistes : car le premier nous avoit quitté la veille au soir , pour aller me chercher une

barque. Je traversai tranquillement la ville ; mais à peine avois-je fait quelques pas dans la campagne , que deux infidèles arrêrèrent ma voiture , et me demandèrent où j'allois ; mes catéchistes répondirent que nous allions dans la province de Kiang-si. Les infidèles répliquèrent qu'ils savoiènt bien que j'étois Européen , qu'ils étoient députés des mandarins , auxquels ils alloient me dénoncer , ce que cependant ils ne feroient pas , si je voulois leur donner deux cents livres.

Si j'avois entendu la langue , peut-être aurois-je composé avec eux , afin qu'il me fût permis de continuer ma route ; mais ne sachant encore que quelques mots chinois , je ne compris rien de ce qu'ils disoient ; mon premier catéchiste qui savoit un peu de latin , et de qui je pouvois me faire entendre , étoit absent ; ainsi il fallut m'abandonner à la Providence. Mes conducteurs ayant refusé constamment de rien donner , on me conduisit dans une espèce de corps de garde ; c'est ce qui les obligea de rentrer dans la ville , et d'aller en informer le médecin chez lequel j'avois passé la nuit.

Cependant , je restai environ deux heures dans ce corps de garde. Les Chinois qui s'y trouvèrent furent curieux de savoir qui j'étois. Les uns tiroient mon bonnet , pour voir si j'avois la tresse de cheveux que les Chinois portent derrière la tête ; les autres levoient le rideau de côté et d'autre pour m'examiner. Pour moi je contrefaisois le malade , et j'avois surtout attention à me tenir le visage bien couvert. L'éventail qu'on porte communément à la Chine , me fut d'un grand secours. Enfin , on vint me prendre , et l'on me fit traverser une partie de la ville étant toujours dans mon lit et le visage couvert. On s'arrêta tout à coup devant une maison , et on enleva violemment mes rideaux. Je ne doutai plus que je ne fusse à la porte d'un mandarin , et je

erus qu'il étoit inutile de me cacher davantage. Je retirai donc mon éventail, et je regardai tranquillement une foule de peuple, qui s'assembla autour de moi. Lorsque j'avois encore le visage couvert, j'entendois les uns qui disoient : *Niu-gin* (c'est une femme.) Lorsque je fus à découvert, j'en entendois d'autres qui m'appeloient *Ho-chang* (un bonze); c'est tout ce que je pus comprendre de ce qu'ils disoient sur mon compte. En un mot, j'étois trahi par de faux Chrétiens, déferé aux mandarins, exposé à la vue de toute une ville, qui ne pouvoit plus douter que je ne fusse Européen; voilà le péril auquel je ne pouvois pas naturellement échapper.

Au bout de quelque temps on rabattit mes rideaux, et l'on me conduisit chez le chrétien *Jean*. J'entrai dans la première chambre, où plusieurs infidèles me suivirent pour m'examiner, ainsi que tous les passans qui venoient me considérer les uns après les autres. Je demandai comme je pus ce que tout cela signifioit; on me fit entendre que j'allois comparoître devant les mandarins, qui me renverroient infailliblement à Macao. Une heure après vint une chaise à porteur, où l'on me fit entrer, et c'est alors que je ne doutai plus qu'on ne me menât chez le mandarin. Je traversai encore la ville, que je vis à loisir : elle est pavée de petits cailloux comme Lyon. Les maisons me parurent assez belles en-dehors, quoiqu'elles ne soient souvent que de bois, et ordinairement d'un seul étage. Il y a dans chaque ville des édifices plus élevés, et dans le goût de celui que le roi de Pologne a fait construire dans les bosquets de Lunéville. A la Chine, ces édifices sont auprès des murailles de la ville, afin que de là on puisse veiller sur ce qui se passe dans les pays d'alentour. Après avoir traversé la ville pendant plus d'un quart d'heure, ma chaise s'arrêta, et l'on me fit entrer dans une maison qui me parut une véri-

table prison. Je demandai où j'étois ; on me répondit que c'étoit une hôtellerie , où je devois passer la nuit et la journée suivante. Mes catéchistes sortirent de la chambre où l'on me mit , et ils en fermèrent la porte à la clef , afin que personne n'y pût entrer.

Je ne savois guère où tout cela devoit aboutir : je n'avois nulle inquiétude par rapport à moi , mais je craignois qu'il n'arrivât quelque malheur à mes catéchistes , et principalement à la mission. Il se pouvoit faire qu'à l'occasion d'un Européen déguisé qui entroit dans les terres , on ordonnât une recherche exacte dans les provinces , et qu'on en fit sortir tous les Missionnaires qui y sont cachés. J'aurois été inconsolable , qu'à mon sujet un pareil malheur fût arrivé à une mission qui est déjà si affligée , et à laquelle je n'avois encore rendu aucun service. Je m'adressai au sacré cœur de Jésus , auquel j'ai une dévotion particulière , et j'implorai la protection de la très - sainte Vierge , avec toute la ferveur dont j'étois capable.

Le Seigneur avoit prévenu mes desirs : voici ce qui se passoit alors chez les mandarins , et dont je n'appris le détail que quand j'eus rejoint mon premier catéchiste. Mes deux autres catéchistes s'adressèrent au commis d'un mandarin ; ils lui exposèrent que deux Chinois les empêchoient de suivre leur chemin , sous prétexte qu'ils conduisoient un Européen , et le prièrent de s'intéresser auprès du mandarin , pour qu'il leur fût permis de continuer leur route ; ils eurent soin en même temps de l'assurer qu'ils reconnoîtroient ce service.

La promesse eut son effet : *N'ayez nulle inquiétude* , répondit le commis , *je prends cette affaire sur moi*. Il parla effectivement aux deux mandarins au tribunal , desquels elle devoit être portée , et il leur représenta que deux Chinois qui se faisoient passer pour officiers d'un tribunal , exigeoient de
quelques

quelques voyageurs une grosse somme d'argent sous prétexte qu'ils avoient avec eux un Européen.

Les deux mandarins firent venir l'un après l'autre les deux catéchistes, qui n'eurent qu'à répéter ce qui avoit déjà été dit par le commis; et sur ce qu'on me disoit Européen, ils répondirent que je venois de Macao, et que j'allois dans la province de Kiang-si, où j'avois des affaires particulières. Le mandarin le crut ou fit semblant de le croire: il demanda à me voir; on lui dit que j'étois incommodé, et en effet j'étois véritablement fatigué. Il se contenta pareillement de cette réponse; il en fut de même du second mandarin, chez lequel un de mes catéchistes alla tout de suite.

Celui-ci fit encore plus, car il ordonna aux deux Chinois qui m'avoient arrêté, de paroître en sa présence. Aussitôt qu'il les vit: *De quelle autorité, leur dit-il, empêchez-vous des voyageurs de suivre leur chemin, et avec quel front osez-vous vous dire députés des mandarins?* Ils répondirent qu'ils n'en avoient agi de la sorte, que par le conseil d'un Chrétien nommé *Thomas*, qui les avoit avertis que j'étois Européen. *Cette réponse ne vous excuse pas*, répliqua le mandarin, *et je vous ferois châtier sur le champ, si le jeûne qu'on observe aujourd'hui dans la ville ne m'en empêchoit; mais vous ne m'échapperez pas.*

Il ordonna ensuite qu'on allât se saisir de *Thomas*, et qu'on le lui amenât chargé de fers. Aussitôt qu'il parut, le mandarin lui demanda si sa religion lui commandoit d'exiger de grosses sommes d'argent de ceux que l'on soupçonnoit être de la même croyance que lui. *Tu es un kouang-kouen*, lui dit-il (c'est-à-dire, un misérable et un coquin), *et je saurai te punir comme tu le mérites, quand il n'y aura plus de jeûnes.* Vous autres, ajouta-t-il, en s'adressant à mes catéchistes, *continuez tranquillement*

*vo*tre route. Cette aventure n'a pas laissé de me coûter environ douze taëls.

Vous me demanderez sans doute, mon révérend père, comme il s'est pu faire que ces mandarins infidèles, bien instruits des ordres de l'Empereur qui nous interdisent l'entrée de la Chine, et persuadés que j'étois Européen, m'ont cependant laissé passer avec tant de facilité, et ont même puni ceux qui m'avoient arrêté. Que vous dirai-je, si ce n'est que Dieu est le maître des cœurs et qu'il sait les tourner à son gré, donner aux événemens l'issue qu'il lui plaît, quelquefois la plus inespérée, et faire tomber les méchans dans les pièges qu'ils avoient dressés contre ses serviteurs. D'ailleurs, ces mandarins pouvoient être du nombre de ceux qui connoissent les Européens comme des gens incapables de causer le moindre trouble dans l'Empire, et qui enseignent une religion sainte, qu'ils embrasseroient eux-mêmes volontiers, si sa morale étoit moins sévère. Des vues d'intérêt peuvent aussi y avoir part; quoique la porte de la Chine soit fermée aux Européens en général, les mandarins savent qu'il y en a plusieurs auprès de l'Empereur, que ce prince les considère, qu'il en a appelé cinq tout récemment à Peking, qu'eux-mêmes ont été chargés de les y faire conduire, et de les défrayer dans leur route: ainsi ils n'aiment pas à susciter de mauvaises affaires à aucun Européen, de crainte que ceux qui sont à la cour ne les desservent auprès de l'Empereur.

Quoi qu'il en soit, je passai heureusement la montagne, et je me rendis à Nan-ngan-fou, où je m'embarquai. Je m'aperçus bientôt que cette barque n'appartenait point à un Chrétien. Le batelier demanda d'abord qui j'étois; on lui fit réponse que j'étois d'une province étrangère. Peu après, quoique nous eussions loué sa barque pour nous seuls, il voulut absolument y recevoir un infidèle qui faisoit la même

route; c'est ce qui m'obligea de me tenir sur le derrière de la barque. Le lendemain j'arrivai à Kanteou-fou, ville du premier ordre. Aux portes de cette ville est un village où demeure un Jésuite italien; je passai la journée suivante avec lui, et sur le soir je montai dans la barque d'un Chrétien, qui alloit commercer dans la province de Hou-quang, où je devois me rendre.

Ce fut au commencement de décembre que je remontai le fleuve *Yang-tse-kiang* pendant plus de soixante lieues. Il traverse toute la Chine de l'occident à l'orient, et va se décharger dans les mers du Japon; son lit est ordinairement d'une demi-lieue, et assez souvent, deux et quatre fois plus large. Lorsque certains vents règnent, les naufrages y sont à craindre. Il est très-profond, et s'il ne se trouvoit pas quelques barres dans son embouchure, nos vaisseau de roi pourroient le remonter jusqu'à deux cents lieues.

On voyage ici bien plus par eau que par terre, à cause de la quantité de fleuves, de rivières, et de canaux qui facilitent extrêmement le commerce. Ces rivières sont chargées d'un nombre infini de barques de toutes sortes de grandeur et de figure. Il y en a de plates et élevées comme nos petits vaisseaux; elles servent à porter à l'Empereur le tribut du riz; elles marchent au nombre de plus de trois mille lorsqu'elles vont à Peking. D'autres ont presque la figure de nos navires, et vont se charger de sel sur les côtes. Toutes ces barques vont à la voile; il y en a qui en ont jusqu'à quatre, mais pas au-delà.

Le 7 décembre, j'arrivai à Hang-keou. Je ne crois pas qu'il y ait dans tout l'univers d'endroit, qui, en si peu d'espace, renferme une si grande quantité d'hommes. D'un côté du *Kiang* est Vou-tchang-fou, capitale de la province, où l'on compte environ un million d'âmes. Sur l'autre bord, est une autre ville

du premier ordre nommée *Han-yang-fou*, qui contient cinq à six cent mille habitans. C'est là que la rivière *Han* se jette dans le *Kiang*. Des deux côtés de cette rivière est un très-grand bourg, où il y a autant de monde que dans la capitale. On le nomme bourg, parce qu'il n'est pas fermé de murailles.

Ce n'est pas tout; le fleuve et la rivière sont continuellement chargés de plusieurs milliers de barques, qui viennent sans cesse vendre et acheter des marchandises; c'est une foire perpétuelle, où se trouve abondamment tout ce que l'on peut souhaiter. Ces barques contiennent au moins quatre cent mille personnes, et cela sous le même point de vue. Rien au reste n'est si bien ordonné que l'arrangement de ces barques, qui couvrent l'eau l'espace de deux lieues, où elles forment une espèce de grande ville, ou, si vous voulez, une vaste forêt, car c'est l'un et l'autre. Le passage pour aller d'une barque à l'autre, pour traverser, pour monter ou pour descendre, est très-bien ménagé; mais le feu n'y est pas moins à craindre que dans une ville. A mon arrivée, je vis le *Kiang* tout couvert de charbon et de bois brûlé, et j'aperçus la carcasse d'une grande barque de l'Empereur, qui venoit d'être réduite en cendres avec plus de vingt autres. Je remontai ensuite une autre rivière jusqu'à soixante lieues, et j'arrivai à Kou-tchin, ville du troisième ordre. C'est là que je quittai la rivière, pour pénétrer dans de hautes montagnes qui ne ressemblent pas mal à nos Cevennes ou au mont Jura. Ces montagnes étoient anciennement fort habitées; mais le pays ayant été ruiné et les habitans massacrés par une grande multitude de révoltés, il étoit demeuré inculte pendant plus d'un siècle, et se trouvoit tout couvert de forêts et rempli de bêtes féroces. Ce n'est que depuis environ quinze ans qu'il est défriché en partie, et habité par un nombre de Chrétiens qui y ont acheté du terrain, pour y pratiquer avec plus

de liberté les exercices de la religion chrétienne. Le père de Neuviale a soin maintenant de cette chrétienté, qui est très-fervente, et qui s'augmente chaque jour considérablement. C'est auprès de lui que j'étois envoyé, pour apprendre la langue la plus difficile qui soit dans le monde, par les divers tons qui différencient la signification d'un même mot, et auxquels un Européen a bien de la peine à s'accoutumer.

Ce fut le 15 mars que j'arrivai dans ces montagnes. Le père de Neuviale m'avoit envoyé un de ses catéchistes pour me conduire. Je marchai à sa suite habillé comme les paysans et les autres gens de la campagne. Nous rencontrâmes des Chrétiens, qui connoissant celui qui me servoit de guide, et accoutumés à voir un père européen, n'eurent pas de peine à reconnoître que j'étois un Missionnaire nouvellement arrivé. Comme le chemin étoit fort fréquenté par les infidèles, ils n'osèrent me saluer; ils se contentèrent de faire le signe de la croix, pour m'apprendre qu'ils étoient Chrétiens.

Après avoir demeuré deux mois chez le père de Neuviale, tout occupé à apprendre la langue, et commençant déjà à la bégayer, j'allai me fixer à deux lieues de là pour avoir soin d'une petite chrétienté d'environ deux cents néophytes. Ma demeure fut chez un Chrétien qui tient le premier rang dans ce lieu-là. Quoiqu'il soit logé fort pauvrement, il n'a pas laissé d'amasser quelque bien, qu'il a presque tout employé à bâtir une maison qui touche la sienne; elle est assez propre et fort commode pour y loger un Missionnaire avec ses catéchistes, pour y célébrer le saint sacrifice, et pour y assembler les Chrétiens qui viennent s'y faire instruire ou participer aux sacremens.

Ce que vous souhaiteriez principalement de moi, mon révérend père, ce seroit que j'entrasse dans le détail des travaux de chaque Missionnaire, et de l'état

où se trouve chaque partie de la mission : mais je vous prie de considérer que je ne fais que d'entrer à la Chine, et que dans l'éloignement où je suis de Pekin et de Macao, il ne m'est pas aisé d'avoir commerce avec les Missionnaires répandus dans les diverses provinces. Je vais cependant vous faire part de ce que j'ai pu apprendre de l'état de notre mission française.

A commencer par Pekin, outre les deux maisons qu'y ont les Jésuites portugais, nous avons la nôtre dans le palais même de l'Empereur, où il y a dix ou onze Jésuites, sans compter quatre Jésuites chinois, qui sont partagés dans les diverses missions aux environs de la capitale, d'où il n'est pas permis aux Européens de sortir. Les uns cultivent les fidèles, instruisent les catéchumènes, et procurent le baptême à un grand nombre d'enfans moribonds : d'autres travaillent ou font travailler au palais de l'Empereur, et se ménagent par-là un accès auprès de ce prince, pour pouvoir implorer sa protection dans le besoin. Presque tous emploient le peu de loisir que leur laissent leurs fonctions apostoliques, à composer d'excellens livres sur la religion, ou à en traduire de fort utiles. Le père de Mailla en particulier vient de traduire la Vie des Saints du père Croiset, et un abrégé de la dévotion au sacré Cœur de Jésus. Ces livres répandus parmi les Chrétiens, et même parmi les infidèles, produisent les plus grands fruits. Ce sont des espèces de Missionnaires qui n'appréhendent point les recherches, et qui contribuent beaucoup aux progrès de la foi.

L'Empereur est d'une santé très-foible, et par cette raison peu appliqué aux affaires de l'état ; il renvoye tout aux tribunaux, qui ne sont rien moins que favorables à notre sainte religion. Il n'y a que deux ans qu'un Missionnaire franciscain fut arrêté dans la province de Chan-tong, et de là conduit à

Pekin chargé de chaînes. Cet événement attrista extrêmement les Missionnaires de cette capitale, les seuls qui soient agréés dans l'Empire. Ils employèrent avec un grand zèle le crédit de leurs amis, pour empêcher qu'on ne fît aucun mauvais traitement au Missionnaire, et que cette détention n'occasionât des ordres de faire d'exactes recherches dans les provinces. Ils réussirent en partie, et le tribunal se contenta de faire conduire le Missionnaire à Macao, lié cependant d'une petite chaîne, pour être renvoyé de là en Europe.

Un autre événement qui n'intéresse point la religion, vient de causer une terreur panique dans toute la ville de Pekin. Vous vous souvenez sans doute du terrible tremblement de terre qui arriva il y a environ dix ans dans cette capitale. Sur la fin de l'année dernière, un Chinois s'avisa d'annoncer de tous côtés avec la plus grande assurance, que dans peu de temps il en devoit arriver un semblable; il détermina même le mois et le jour auquel arriveroit ce malheur. Il n'en fallut pas davantage pour répandre l'alarme dans Pekin. Au jour marqué, une prodigieuse quantité de peuple sortit hors des murs. Plusieurs se disoient le dernier adieu. Il n'y eut presque que l'Empereur qui montra de la fermeté, et qui ne voulut point sortir de son palais. Le jour fatal étant arrivé, la frayeur redoubla; mais s'étant écoulé sans que le moindre tremblement se fût fait sentir, la fureur et la colère succédèrent à la terreur. Le peuple vouloit mettre en pièces le faux prophète. L'Empereur se contenta de l'exiler, en le faisant avertir sérieusement, que s'il retomboit jamais dans un pareil fanatisme, il le feroit mourir aussitôt.

Des lettres venues récemment de Macao nous avertissent de nous tenir sur nos gardes, au sujet d'un événement bien plus considérable, et qui pouvoit avoir des suites funestes. Parmi quelques Mis-

sionnaires arrivés à Macao, se trouvèrent deux Jésuites allemands, destinés pour la mission du Tunquin. Après quelques mois de résidence à Macao, ils se mirent en route; ils étoient déjà sur les confins de cet Empire, et près d'entrer dans les terres du Tunquin, lorsqu'ils furent reconnus pour Européens, et arrêtés avec ceux qui les conduisoient. On les défera aussitôt au vice-roi de Canton, et cependant on les mit en prison, où l'un d'eux est mort au bout de quarante jours; j'ignore ce qui a été ordonné de l'autre. Ce que je sais, c'est que le vice-roi a publié un écrit terrible contre la religion, et a donné ordre qu'on forçât par la voie des tourmens le principal conducteur des deux Missionnaires, à déclarer quels sont les autres Européens qui sont entrés dans les provinces. Ce conducteur se nomme *Augustin Hoang*; c'est un Chrétien plein de zèle et parfaitement instruit des vérités de la religion; mais s'il manquoit de fermeté, il pourroit découvrir bien des Missionnaires. Il en a introduit plusieurs dans les provinces; je suis du nombre; cependant, comme il y a plusieurs mois que ceci est arrivé, et que nos Missionnaires qui sont à Pekin ne nous ont donné aucun avis, il est à croire que le vice-roi n'en aura point informé la cour, et que cet événement n'aura pas d'autres suites.

Voilà, mon révérend père, ce que j'ai pu apprendre touchant la mission de la capitale. J'ignore entièrement ce qui concerne les missions de nos pères Portugais, soit à Pekin, soit dans les provinces, et je ne sais encore qu'imparfaitement ce qui se passe dans les missions de nos pères Français. Je sais en général que le père le Fèvre, accompagné d'un Jésuite chinois, a sa mission dans la province de Kiang-si. Des lettres récentes du père Baborier, qui travaille dans une autre province, nous apprennent qu'en huit à neuf mois il a baptisé cinq cent soixante-

douze personnes, et a entendu les confessions de quatre mille six cent trente-un néophytes. Je suis un peu mieux instruit des missions de la vaste province de Hou-quang, que j'ai parcourue, et où nous sommes actuellement cinq Jésuites français; pour vous donner une idée de la manière dont on y travaille, je vous rapporterai en peu de mots ce que j'ai vu sur ma route.

A l'embouchure d'une rivière assez considérable, qui se jette dans le grand fleuve *Kiang*, est un gros bourg nommé Han-keou, dont je vous ai parlé, où il y a un bon nombre de néophytes. C'est un port considérable, où abordent chaque jour des milliers de barques, dont plusieurs appartiennent à des Chrétiens. Le père Dugad qui est entré depuis deux ans dans cette province, a soin des Chrétiens du bourg et des barques. De temps en temps, il va sur le soir chez un Chrétien des plus considérables du lieu, où il peut sûrement vaquer aux fonctions de son ministère. Pour ce qui est des barques, il ne peut guère s'y rendre que de nuit, pour y entendre les confessions, instruire ou baptiser les catéchumènes, et célébrer le saint sacrifice. Aussitôt que le jour approche, il lui faut remonter sur sa barque, où il demeure presque continuellement, surtout pendant le jour.

Le père des Roberts a soin des Chrétiens qui se trouvent en remontant la rivière de l'orient jusqu'à l'occident. Il est environ neuf mois à parcourir chaque année ces chrétientés. Comme cette province est arrosée d'un prodigieux nombre de rivières, et que c'est sur leurs bords que sont la plupart des villes et des villages, il fait peu de chemin par terre. Lorsqu'il arrive dans un lieu où il y a des Chrétiens, il envoie devant lui son catéchiste pour en informer le principal Chrétien: celui-ci avertit tous les autres fidèles, qui s'assemblent chez lui, et le Missionnaire s'y rend

sur le soir. Comme il ne peut les visiter qu'une ou deux fois par an, il trouve bien de l'ouvrage. Il faut qu'il baptise, qu'il entende les confessions, qu'il discute plusieurs affaires, qu'il réponde à une infinité de questions, et qu'il s'arrange de telle sorte, qu'il puisse remonter sur sa barque au point du jour. Ce travail continué pendant presque toute l'année, ne laisse pas d'être fort pénible; mais apparemment que le zèle qui le fait entreprendre, le rend doux et agréable. Je ne puis pas encore en parler par expérience.

Le père Bataillé a le district le plus étendu, le plus difficile et où il y a le plus de risques. A peine peut-il en un an parcourir chacune de ces chrétiens. Une partie étant dans la province de Honan, qui n'est point coupée de rivières comme celle du Hou-quang, il est obligé de marcher pendant le jour, et de faire souvent sept à huit lieues. Quand il arrive le soir bien fatigué, il lui faut passer la nuit à administrer les sacremens, pour se retirer avant la pointe du jour. Voilà, mon révérend père, tout le secours qu'il peut donner une seule fois l'année à tant de fidèles, dont néanmoins la plus grande partie se soutient, et pratique constamment tous les devoirs du christianisme.

Quand ces bons néophytes nous entendent dire qu'il n'y a point de village en Europe où l'on ne dise au moins une Messe, et qu'on en célèbre un très-grand nombre dans chaque ville, ils ne doutent point que tous les Européens ne soient des saints. Ils nous demandent quelquefois si l'on trouve quelque mauvais Chrétien en Europe; s'il y en a qui volent, qui s'emportent, qui se livrent à l'intempérance ou à l'impureté, etc. Que leur répondre? Faut-il leur dire, ce qui n'est que trop vrai, qu'il s'y commet des crimes que peut-être le paganisme ignore; et que malgré les secours abondans et continuels, un Eu-

ropéen qui à chaque moment se sent rappelé à son devoir, est souvent moins Chrétien que ce pauvre Chinois, qui ne peut s'approcher des sacremens qu'une seule fois pendant l'année ?

Je finirai cette lettre par deux ou trois traits de ces nouveaux fidèles, que j'ai appris sur ma route, et dont certainement vous serez édifié. Je tiens le premier du Missionnaire même qui en a été témoin. Un vieillard vint le trouver, pour lui représenter l'extrême désir qu'il avoit que l'on construisît une église dans son village. *Votre zèle est louable*, lui dit le Missionnaire, *mais je n'ai pas maintenant de quoi fournir à une pareille dépense. Je prétends bien la faire moi-même*, repartit le villageois. Le Missionnaire, accoutumé à le voir depuis plusieurs années mener une vie très-pauvre, le crut hors d'état d'accomplir ce qu'il promettoit; il loua de nouveau ses bonnes intentions, en lui représentant que son village étant très-considérable, il y falloit bâtir une église aussi grande que celle qui étoit dans la ville voisine; que dans la suite il pourroit y contribuer selon ses forces; mais que seul il ne pouvoit suffire à de si grands frais. *Excusez-moi*, reprit le paysan, *je me crois en situation de faire ce que je propose. Mais savez-vous*, répliqua le père, *que pour une pareille entreprise, il faut au moins deux mille écus? Je les ai tout prêts*, répondit le vieillard, *et si je ne les avois pas, je n'aurois garde de vous importuner par une semblable demande.* Le père fut charmé d'apprendre que ce bon homme, qu'il avoit cru fort pauvre, se trouvât néanmoins avoir tant d'argent comptant, et qu'il voulût l'employer si utilement. Mais il fut bien plus surpris, lorsqu'ayant eu la curiosité de demander à ce villageois comment il avoit pu se procurer cette somme, il répondit ingénument que depuis quarante ans qu'il avoit conçu ce dessein, il retranchoit de sa nourriture et de son

vêtement tout ce qui n'étoit pas absolument nécessaire, afin d'avoir la consolation avant de mourir de laisser dans son village une église élevée à l'honneur du vrai Dieu.

Ce bon laboureur avoit un enfant, auquel il avoit inspiré une égale ferveur, et qui ne venoit jamais à l'église, qu'il ne priât le Missionnaire de lui donner quelques instructions, pour l'animer à bien remplir ses devoirs. Cet enfant n'avoit que quinze ans lorsqu'il tomba dangereusement malade. Le médecin qui fut appelé, lui donna mal à propos un remède qui fit bientôt désespérer de sa vie. Plusieurs infidèles, amis du père de ce jeune homme, vinrent chez lui et le pressèrent d'avoir recours à certaines cérémonies superstitieuses qu'ils assuroient être infaillibles, pour tirer son fils des portes de la mort où il étoit. Le père aimoit passionnément ce fils et étoit inconsolable de le perdre. Peut-être auroit-il succombé à une tentation si délicate. Mais Dieu l'affermi bientôt par la bouche même de son fils mourant. Ce jeune homme n'eut pas plutôt entendu ce conseil perfide, que recueillant tout ce qui lui restoit de forces, il s'écria : *Laissez-moi mourir, mon père, laissez-moi mourir, et donnez-vous bien de garde de faire aucune chose qui soit suspecte de la moindre superstition.* Peu après il mourut, et alla recevoir au ciel la récompense d'une foi si pure.

La plupart de nos Chrétiens ont une foi très-vive, qui leur attire souvent de la part du Seigneur une protection et des secours, où l'on ne peut guère s'empêcher de reconnoître du prodige. Dans la province de Tche-kiang, proche du Ming-ho, le feu prit dans un village, et avoit déjà consumé plusieurs maisons. Les habitans, la plupart infidèles, courroient de tous côtés dans les rues, conjurant sans cesse leurs idoles d'arrêter l'incendie. Parmi eux étoit un Chrétien fort pauvre, dont la maison étoit située au

milieu de celles des infidèles. Il s'adressoit au vrai Dieu , et le supplioit d'avoir pitié de sa misère : cependant le feu gagnoit toujours. La maison voisine de celle du Chrétien brûloit déjà , lorsqu'il s'éleva plusieurs étincelles de feu , qui , respectant cette maison , passèrent par-dessus , et allèrent embraser celle qui étoit de l'autre côté. Le feu continua encore quelque temps , et la maison du bon néophyte fut entièrement préservée des flammes , et subsista seule au milieu de toutes les autres , qui furent réduites en cendres. Le père Porquet , qui a été témoin de cet événement , et qui me l'a raconté , m'a ajouté qu'à cette occasion il avoit baptisé cinquante infidèles , qui embrassèrent le christianisme.

Voici un autre trait plus récent de la charité qui règne parmi nos Chrétiens : le père Labbe , qui est dans la province de Kiang-si , vient de nous l'écrire. Une maladie contagieuse faisoit les plus grands ravages dans un village de cette province ; il n'y eut que les Chrétiens qui n'en furent point attaqués. C'étoit alors le temps de la récolte , et les infidèles couroient risque de la voir périr. Les Chrétiens non-seulement assistèrent les infidèles dans leurs maladies , mais de plus ils recueillirent leurs grains , et les mirent en sûreté ; et comme eux seuls ne pouvoient pas suffire à tant de travail , ils appelèrent d'autres Chrétiens , qui vinrent de trois lieues pour les aider. Il est à présumer qu'une charité si désintéressée et si universelle touchera le cœur des idolâtres , et en engagera plusieurs à embrasser une religion qui inspire des sentimens si beaux et des actions si pleines de désintéressement et de générosité.

Cette nombreuse famille de princes et de princesses du sang qui ont tant souffert dans l'exil le plus rigoureux , sans s'être jamais démentis , continue de donner de grands exemples de la constance et de la pureté de sa foi. Loin de se rendre aux grands avan-

tages qu'on leur proposoit, s'ils vouloient renoncer à une religion qui leur a attiré tant de souffrances, nous apprenons de Pekin que leur ferveur est toujours la même. L'Empereur régnant a en quelque sorte adouci leurs maux, en les rappelant de leur exil; mais ils ne sont pas moins dans la misère, par le refus qu'on a fait de les remettre en possession de leurs biens et des prérogatives que leur donne leur naissance. Ils sont tous à Pekin, où ils charment les Chrétiens par leur piété, et où ils édifient les infidèles, témoins de leur courage et de leur patience.

Vous voyez, mon révérend père, que je ne vous rapporte que ce que j'ai appris des autres Missionnaires avec qui j'ai pu m'entretenir : viendra un temps, où devenu plus ancien dans la mission, je serai en état de vous faire part de ce qui se sera passé sous mes yeux. Rien ne peut s'ajouter au respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.

L E T T R E

Du père de Neuviale, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Brisson, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

QUELS remerciemens ne vous dois-je pas des empressemens de votre zèle, et de la singulière attention que vous avez pour un pauvre montagnard ! Ces montagnes presque inaccessibles que j'habite, tout affreuses qu'elles sont, me deviennent très-

agréables par la nombreuse et fervente chrétienté qui s'y est formée. Elle s'accroît tous les jours, et je compte depuis quelque temps quatre à cinq cents nouveaux fidèles, qui ont augmenté le troupeau que la divine Providence m'a confié. J'en suis en partie redevable aux libéralités des personnes zélées pour la conversion des infidèles, qui m'envoient chaque année par votre canal ce qui est nécessaire à l'entretien de quelques catéchistes : car vous savez que la foi s'étend plus ou moins, à proportion du nombre de catéchistes qu'on peut entretenir. Ne croyez donc pas que je sois dans un pays perdu, et cessez de me plaindre. Je suis même mieux que vous ne pensez, surtout si vous comparez ma situation avec celle de nos Missionnaires qui cultivent les chrétientés répandues dans la vaste province du Hou-quang. Ils passent leur vie dans de petites barques; et outre les incommodités d'une semblable demeure, ils sont sans cesse exposés aux périls des naufrages et aux insultes des infidèles. Pour moi j'habite la terre ferme, et ma mission est partagée entre le dehors et le dedans des montagnes; mais dans les tristes circonstances où nous sommes, c'est dans les montagnes qu'est ma résidence la plus longue, et qu'il y a le plus à travailler.

Je vous ai fait part de la persécution que j'essayai l'année dernière : il s'est élevé depuis un nouvel orage. La sécheresse étant très-grande, et les semences ne pouvant se faire, les infidèles s'ameutèrent ensemble. Ils environnèrent la maison d'un Chrétien, chef de leur bourgade, prétendant le contraindre à contribuer aux frais des processions qu'ils doivent faire en l'honneur de leur idole, afin d'en obtenir de la pluie. Le Chrétien rejetant bien loin leur proposition, indiqua à tous les fidèles de son district des prières pour implorer l'assistance du vrai Dieu. Irrités de ce refus, les infidèles

allèrent en foule le dénoncer au mandarin , qui le fit arrêter , lui fit donner une cruelle bastonnade , et le dépouilla de l'autorité qu'il avoit dans la bourgade. On s'attendit aux plus exactes perquisitions de tous ceux qui ont embrassé la loi chrétienne , et l'on ne se trompa point.

Des avis qui me vinrent de Peking ne me laissèrent pas douter qu'il n'y eût encore des ordres donnés dans toutes les provinces pour y faire les recherches les plus sévères. On m'informoit que dans la province du Chan-tong , avoit été arrêté un Missionnaire et avec lui neuf néophytes , et qu'ils avoient été conduits au tribunal des crimes. Notre mandarin n'avoit pas besoin d'un nouvel ordre pour être excité à de semblables recherches : il n'y est que trop disposé par la haine qu'il porte à notre sainte religion. Ce fut donc une nécessité pour moi de me tenir caché pendant quelque temps , même à l'égard de mes Chrétiens , de crainte que par l'imprudence de quelques-uns d'eux , on ne vînt à découvrir le lieu de ma retraite. Je me retirai vers un endroit , où , renfermé tout le jour dans une cabane couverte de paille , j'avois des néophytes affidés qui étoient extrêmement attentifs à ce qui se passoit pour venir m'en avertir. Auprès de ma cabane étoit un bois épais , où je pouvois me réfugier au cas que les officiers des tribunaux cherchassent à me rendre visite. J'errois donc avec les ours dont il y a un grand nombre dans ces montagnes. Il est très-dangereux d'y marcher la nuit ou de s'y enfoncer tout seul pendant le jour. Malheureusement il y avoit trois mois que ma santé étoit assez mauvaise ; mes jambes s'étoient extraordinairement enflées , et il s'y étoit formé jusqu'à sept abcès , d'où découloit une eau roussâtre qui me causoit de vives douleurs. J'avois un reste d'onguent divin que j'y appliquai plusieurs fois ; sans doute qu'il avoit perdu toute sa force ,

car

car il y avoit bien quarante ans qu'il avoit été apporté à la Chine. J'attribue mon mal aux torrens que j'ai souvent à traverser, qui roulent des eaux vénéneuses. Il semble que l'état où je me trouvois ne me permettoit guère d'aller chercher un asile dans les bois voisins et sur des montagnes fort escarpées ; cependant, le croirez-vous ? ce que les onguents n'avoient pu faire depuis plus de deux mois, ma fuite précipitée l'a fait. Après avoir marché deux lieues pendant la nuit, la pluie continuellement sur le corps, et grim pant comme je pouvois ces hautes montagnes, je trouvai mes jambes désenflées, et mes plaies à demi guéries. Voilà une recette que vous ne trouverez pas sans doute dans nos livres de pharmacie européenne.

Je vous fais part de mes peines, mon révérend père, mais elles sont bien légères, comparées avec les consolations que je reçois journellement de l'innocence et de la ferveur de mes néophytes. Les instructions se font et les sacremens s'administrent dans mon église avec autant d'édification que dans les paroisses les mieux réglées de l'Europe. Les prières qui sont à leur usage sont fort belles et fort amples ; hommes et femmes ils les savent toutes par cœur. Leurs heures contiennent plusieurs pratiques de dévotion qu'on a tirées avec choix des heures françaises, allemandes, italiennes et portugaises. Ils récitent fort souvent le rosaire avec les prières qui précèdent chaque dizaine. L'ordre est réglé pour la prière, qui se fait tous les soirs en commun dans chaque famille. Quand ils reviennent de leurs travaux, qui sont pénibles, parce que n'étant pas possible de se servir de bestiaux sur ces hautes montagnes, le labour doit se faire à force de bras, toute la famille s'assemble, on allume une lampe ou un cierge, et l'on brûle des parfums devant la sainte image, qui est exposée dans le lieu le plus honorable de la maison. L'un d'eux en-

tonne la prière, et les autres suivent du même ton, posément et avec un grand respect. Pendant le cours de leurs prières, tantôt ils se prosternent, tantôt ils inclinent la tête, soit en signe d'adoration, soit pour exprimer la douleur qu'ils conçoivent de leurs péchés. Rien, je vous avoue, n'est plus consolant pour moi, lorsque je vais pendant la nuit visiter les malades, que d'entendre ces bonnes gens faire retentir l'air des louanges du Seigneur : car les prières se récitent à haute voix, à peu près comme on psalmodie dans nos chœurs.

J'ai célébré cette année la fête de la canonisation de saint François Régis. Nous l'avons choisi pour le patron de nos montagnes, et j'espère que ce grand saint, qui a tant opéré, et qui opère encore tant de miracles dans les montagnes de France, daignera prendre celle-ci sous sa protection. Tout s'est passé avec une grande édification, et avec un aussi grand concours que peuvent le permettre les précautions qu'on est obligé de prendre. Toute la nuit se passa en prières et en instructions, car ce n'est que pendant la nuit que la prudence me permet d'assembler nos Chrétiens. Une grande image du saint fut exposée; on chanta les litanies que j'ai composées en son honneur : il y eut aussi trois sermons, un sur la confession, un sur la communion et un panégyrique du saint. Après la messe, je distribuai des médailles du saint et de ses images, que j'avois bénies en grande cérémonie. Je leur distribuai pareillement des copies de la bulle qui accorde des indulgences, que j'avois traduite en leur langue, et où j'avois ajouté une courte explication.

Le père Labbe, qui a pénétré le premier dans ces montagnes, et qui en a été tiré pour être notre supérieur-général, avoit projeté d'y établir la congrégation du saint sacrement, sur le modèle de celle de P'ekin, qui est très-florissante; j'ai exécuté ce projet

sur lequel il a plu au Seigneur de répandre ses plus abondantes bénédictions. Cette congrégation comprend ce que plusieurs congrégations de France ont de plus édifiant. On n'y admet que les plus fervens, et après qu'ils ont rempli un certain temps d'épreuves. Nul n'y est reçu qu'après une confession générale, à laquelle il s'est préparé pendant un mois par une recherche exacte de toutes ses fautes, et par divers exercices de piété. Je puis vous assurer que ces confessions se font avec autant d'exactitude, de détail et de componction qu'on peut l'attendre des fidèles d'Europe les mieux instruits. Chacun des congréganistes a ses fonctions particulières; les uns président au culte du saint sacrement, de la messe, des cérémonies de l'Eglise, des prières, etc.; d'autres sont chargés de l'instruction des nouveaux fidèles et des jeunes gens. Il y en a qui ont soin d'assister les moribonds dans leurs besoins spirituels et temporels; de présider aux enterremens, aux exécutions testamentaires, aux prières qu'ils leur ménagent après leur mort par des billets imprimés qui s'envoient à tous les Chrétiens, même à ceux des autres provinces, pour demander leurs suffrages. Quelques-uns sont établis pour combattre les superstitions des infidèles et leur enseigner les vérités de la foi; quelques autres, pour exhorter et ranimer ceux dont la piété s'est affoiblie, ou qui sont de mauvais exemple; pour veiller aux mariages, empêcher qu'on n'en contracte avec les infidèles, et qu'il ne s'y fasse rien contre l'esprit de l'Eglise. Ces fonctions, ainsi partagées, contribuent beaucoup à maintenir la ferveur parmi nos Chrétiens: mais ce qui produit le plus de fruit, c'est l'assistance des moribonds et l'instruction de la jeunesse. Dans chaque quartier, il y a des Chrétiens chargés d'avertir, lorsque quelqu'un est attaqué d'une maladie dangereuse. Aussitôt, ceux qui doivent assister les moribonds se rendent dans la maison du

malade. Ils ont des instructions propres à l'exhorter, à le disposer aux sacremens et à demander pour lui au Seigneur la grâce d'une sainte mort. Ensuite on vient me chercher pour lui administrer les derniers sacremens.

Je vous avoue, mon révérend père, que j'ai été mis cette année à une rude épreuve par la quantité de malades que j'ai eu à visiter, et par l'impossibilité où j'étois de me soutenir sur mes pieds. Quelques-uns de mes néophytes me portoient sur une espèce de brancard qu'ils avoient dressé. Les chemins sont d'ordinaire si étroits, que souvent nous étions exposés à tomber dans d'affreux précipices : d'autres fois ces montagnes sont si roides et si escarpées que j'avois les pieds en haut et la tête en bas. Ce qui me touchoit le plus, c'étoit la fatigue que je causois à ces charitables néophytes. Je leur en témoignois ma peine; ils me répondoient que je les offensois de parler de la sorte, et ils m'opposoient ce que notre Seigneur a souffert pour leur salut en montant au Calvaire.

Quand j'arrive chez le malade, je le trouve bien disposé à recevoir les sacremens, lesquels s'administrent avec une grande édification et avec autant de décence que peut le permettre la pauvreté des maisons. Les Chrétiens ne l'abandonnent point jusqu'au dernier soupir. Ce n'est pendant tout ce temps-là qu'exhortations touchantes, dévotes aspirations et prières qui se font devant un crucifix, placé entre le cierge béni et la profession de foi du moribond, et devant une image de l'immaculée Conception. Quand le malade est mort, ses funérailles se font avec beaucoup de piété : on annonce les vérités de la foi aux parens ou voisins infidèles qui y assistent, et souvent la mort d'un Chrétien donne lieu à la conversion de plusieurs idolâtres.

L'instruction de la jeunesse est une autre bonne

œuvre dont on recueille de grands fruits. Outre l'instruction commune, il y a dans chaque quartier des Catéchistes ou d'anciens Chrétiens qui rassemblent les jeunes gens depuis huit ans jusqu'à dix-huit ou vingt ans. Tous se rendent à l'église, qui passe dans l'esprit des infidèles pour une école. Chacun est obligé de rendre compte de ce qu'il a dû apprendre le mois précédent; ensuite on explique quelques articles de la foi, et on les interroge sur ce qui a été expliqué. Je donne des prix à ceux qui se sont distingués par leurs réponses. Ces prix sont des chapelets, des médailles, des croix, des images, etc. Il y en a parmi eux qui passeroient pour des prodiges dans nos collèges.

Généralement parlant, tous nos Chrétiens ont la plus grande ardeur à apprendre les prières par cœur. On en voit qui ne sachant pas lire, louent des maîtres pour les leur apprendre, et tout pauvres qu'ils sont, ils leur donnent sans peine ce qu'ils gagnent en une journée de travail. Les austérités, les ceintures de fer et les autres instrumens de pénitence sont parmi eux d'un usage ordinaire. Leur vie pourroit passer pour un jeûne continuel : cependant outre les jeûnes de l'Eglise, qu'ils observent exactement, la plupart jeûnent encore le mercredi en l'honneur de saint Joseph, patron de la Chine, le vendredi en l'honneur de la Passion, et le samedi en l'honneur de la Sainte-Vierge, envers laquelle ils ont la plus tendre dévotion. Si j'avois de quoi fonder un monastère, il seroit bientôt rempli de vierges ferventes. On voit plusieurs gens mariés qui vivent comme frères et sœurs. Du reste ils ne regardent pas ces macérations de la chair, comme une grande œuvre de surrogation. On les voit souvent, après leur confession, prier qu'on leur impose pour pénitence des jeûnes et des disciplines.

Quand je suis à ma résidence ordinaire, il n'y a

point de jour qu'il ne s'y rende plusieurs Chrétiens pour écouter l'instruction ou pour se confesser. De grand matin, se font les prières particulières en commun, lesquelles sont suivies d'une instruction pour les préparer au saint sacrifice. Cette instruction se fait par demandes et par réponses, sur les principaux mystères de la foi, et sur la confession, la communion et la messe. L'un d'eux récite les demandes, et les autres y répondent. Après quoi je monte à l'autel. Au *sanctus*, un des assistans explique la grandeur du mystère qui est près de s'opérer; à l'élévation de l'hostie et du calice, et pour se préparer à la communion, on se prosterne jusqu'à terre en adorant les cinq plaies de Notre-Seigneur existant réellement sur l'autel, et on y joint plusieurs actes de contrition, de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, etc. Tout finit par des actions de grâces : tel est l'ordre qui s'observe tous les jours. Les fêtes et les dimanches, la prière après la messe est plus longue, et elle varie selon l'esprit des fêtes.

C'est une règle établie dans cette mission, que tous les Chrétiens sachent par cœur le catéchisme. Pour m'assurer qu'ils ne l'ont point oublié, ils sont obligés de le réciter deux fois chaque année. On prend le temps que ceux de chaque quartier doivent se confesser selon le rang qui lui est assigné. Un catéchiste les interroge; il donne un billet à ceux qui le récitent sans faute, et il le refuse à ceux qui ne le savent qu'imparfaitement. Les premiers viennent me présenter leur billet. Le refus qu'ont éprouvé les autres les couvre de confusion : ils ne paroissent devant moi que les larmes aux yeux, et ils ont à essuyer une réprimande proportionnée à leur âge et à leur condition; c'est ce qui les rend tous attentifs à ne pas oublier le catéchisme; souvent ils le chantent en travaillant à la terre.

Comme l'éloignement de l'église et les circons-

tances critiques où nous nous trouvons ne permettent pas à tous les fidèles de s'y rendre toutes les fêtes et les dimanches, il y a dans chaque quartier un catéchiste ou un ancien Chrétien qui les rassemble ces jours-là. On y fait les prières ordinaires, et on y entend une instruction. Ces montagnes sont partagées en quatorze quartiers. Le troisième jeudi de chaque mois il y a assemblée extraordinaire pour la fête du saint sacrement, et on distribue ce jour-là les sentences du mois, c'est-à-dire un petit billet qui contient le nom du saint qu'ils doivent principalement honorer et invoquer chaque jour du mois; une sentence de l'Écriture ou des Pères qu'ils doivent méditer, et une vertu particulière qu'ils ont à pratiquer. La même chose s'observe pour les femmes le troisième samedi de chaque mois. J'ai deux églises séparées; les femmes ne mettent jamais les pieds dans celle où je fais ma résidence; elles s'assemblent dans l'église qui leur est propre les mercredis et les samedis. Le même ordre s'y garde qu'aux assemblées des hommes.

Maintenant, si vous souhaitez savoir la nature et les qualités du pays que nous habitons, il est aisé de vous satisfaire. Nos montagnes sont en de certains endroits des rochers stériles; en d'autres, elles sont couvertes de gros arbres fort épais. C'est sur celles-ci qu'on sème, après avoir abattu les arbres et défriché la terre. Vous jugez assez combien ce travail est long et pénible. C'est ici qu'il est permis de dire qu'on voit des montagnes sans vallée: l'entre-deux ne consiste qu'en de grandes ravines pleines de rochers; il faut semer un grand terrain pour la subsistance d'une seule famille. Le blé n'y vient guère bien, et le grain en est fort petit; ce qui y croît le mieux, c'est le blé d'Inde, et une autre sorte de grain dont je n'ai point vu d'espèce en France. Il ressemble en quelque chose à notre gros mil: on l'ap-

pelle *cao-leang*. Ces deux espèces de grains servent de nourriture ordinaire à nos montagnards.

L'année que je pénétrai dans ces montagnes, on avoit fait une mauvaise récolte, et la misère étoit extrême. On y vivoit de racines, d'herbes sauvages, et surtout de racines de fougère. On les faisoit sécher au soleil afin de pouvoir les moudre : car ici chaque famille a son moulin, qui consiste en deux pierres rondes, lesquelles ont des entailures en dedans les unes sur les autres. Ils le tournent à force de bras, ou avec le secours d'un âne, quand ils sont assez riches pour l'avoir. Ces racines sèches se réduisent en farine, et l'on en fait une espèce de bouillie. Quand les Chrétiens entrèrent dans ces montagnes, toutes celles où l'on pouvoit semer étoient couvertes de grands arbres : on en a tant abattu qu'il n'en reste plus maintenant sur la plupart que les troncs. Il s'y trouve encore beaucoup de bois, mais ils sont sur des montagnes presque inaccessibles. Les arbres que cette terre produit sont des chênes, des peupliers, des charmes et plusieurs autres espèces que nous n'avons point en France. Il y a peu d'arbres fruitiers, et ils ne produisent que des fruits dont le goût est sauvage et très-désagréable ; il en est de même des fleurs, qui n'ont nulle odeur, pas même la violette. Il faut excepter une espèce de lis blanc et le chèvrefeuille : ce sont les seules fleurs qui soient odoriférantes.

Pour ce qui est des animaux, ils sont en quantité dans ces montagnes. On y trouve des écureuils, des singes, des renards, des chats sauvages, des serpents (plus gros qu'en France), des faisans de plusieurs espèces, des perdrix grises fort petites, des tourterelles, plusieurs sortes d'oiseaux d'un beau plumage et de toutes sortes de couleurs ; il y en a de rouges, de bleus, de verts, de jaunes, de blancs, de noirs ; point de perroquets. Les bêtes fauves y abondent,

ours, tiges, cerfs, chevreuils, sangliers, porcs-épics, et une espèce de cheval sauvage fort petit. J'ai mangé de l'ours : sa chair est fort grasse et dégoûtante ; le cerf et le chevreuil ont le même goût que ceux de France ; le faisan y est bon, la perdrix fort maigre. Je n'ai point mangé de la chair de tigre ; mais étant en chemin avec un seul Chrétien, j'en vis un de bien près, qui se dressant se préparoit à me dévorer : j'attribue ma délivrance à une relique de saint Xavier que je porte toujours sur moi. Quelques jours auparavant, trente infidèles furent dévorés dans le même endroit par ces bêtes féroces.

Nos Chrétiens sont très-pauvres, comme vous en pouvez juger par le pays qu'ils habitent ; leurs maisons ne sont que des cabanes couvertes de paille : il y fait un froid extrême durant l'hiver, qui y est fort long, et pendant ce temps-là la terre est couverte de neige. Le père Loppin est venu me joindre depuis quelque temps ; il apprend la langue ; nous ne sommes séparés l'un de l'autre que de deux lieues, et je reçois souvent de ses visites. Il me paroît ne soupirer qu'après les travaux et les souffrances, et moi je l'assure qu'il aura lieu d'être content. Je suis avec bien du respect, etc.

L E T T R E

*Du père des Robert, missionnaire de la Compagnie
de Jésus, au père Brisson.*

A Pe-tsiuen-chan, dans la province de
Hou-quang, en l'année 1741.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

VOUS me demandez avec tant d'empressement de quelle manière nous cultivons les diverses chrétientés répandues dans cette vaste étendue de pays, qui compose le district de chacune de nos missions, que je me fais un devoir et un plaisir de vous satisfaire. Vous savez déjà que dans ces temps de persécution, nous sommes obligés de nous tenir cachés, et pour cela passer le jour dans des barques couvertes, et de n'exercer le plus ordinairement nos fonctions que pendant le silence de la nuit. Le simple détail que je vais faire de mes continuelles excursions, durant le cours d'environ une année, vous mettra au fait de nos travaux, et du soin que nous prenons pour entretenir les anciens fidèles dans la ferveur, et pour faire entrer dans le bercail de Jésus-Christ le plus grand nombre d'infidèles qu'il nous est possible.

M'étant embarqué le premier d'octobre 1739 pour parcourir les différens endroits où il y a des Chrétiens, j'étois encore en route le premier janvier 1740, n'ayant pu faire que la troisième partie de mes visites. Je sortois d'un canton où j'avois trouvé un bon nombre de fidèles pleins de piété et de ferveur. J'en

confessai quatre-vingt-un, et soixante-dix-huit communiquèrent aux trois messes que je célébrai la nuit de Noël. Je ne manquai pas d'occupation les jours suivans, et, l'année révolue, je trouvai que j'avois entendu les confessions de dix-sept cent soixante-neuf néophytes, que j'en avois communiqué dix-sept cent trente-quatre, et conféré le baptême à trois cent treize, dont cent soixante étoient adultes. Le premier de janvier, je fis environ vingt lys (deux lieues) en faveur d'une famille chrétienne, où j'administrai les sacrements; j'y baptisai un adulte. Dès le grand matin je rentrai dans ma barque, et après avoir fait cinquante à soixante lys, j'abordai à une contrée où m'attendoient douze Chrétiens qui participèrent aux sacrements. De là, je me rendis à une autre mission, où j'eus à travailler pendant seize nuits. Ils'y trouva cent soixante-trois Chrétiens qui se rendirent exactement à mes instructions, se confessèrent, et participèrent à la table eucharistique; trente-sept reçurent le baptême, dont vingt-huit étoient adultes.

Le croirez-vous, mon révérend père, que le démon est quelquefois forcé de nous servir de catéchiste? Il faut vous dire que quand les infidèles veulent consulter le démon, et recevoir ses réponses, ils s'adressent à un de ses adorateurs, lequel se dévouant à cet esprit infernal, éprouve de sa part de violentes impressions, qui le jettent dans les plus étranges convulsions, au milieu desquelles il prononce et rend raison de ce qu'on lui demande. Un de ces infidèles désolé de voir son fils depuis longtemps dans de continuelles souffrances, alla trouver l'oracle, et se plaignit amèrement à lui de ce qu'après tant de vœux faits à ses idoles, et tant d'argent dépensé en leur honneur, son malheureux enfant n'avoit pu encore en obtenir le moindre soulagement. *Si tu veux que ton fils guérisse*, répondit l'oracle, *adore le Dieu des Chrétiens*. On n'avoit

jamais entendu parler dans ce canton de la religion chrétienne. Ce père infortuné s'informa de tous côtés où il pourroit trouver des Chrétiens, et toujours inutilement; on n'en connoissoit point dans le pays. Enfin après beaucoup de perquisitions, il découvrit qu'il y en avoit à sept lieues de sa maison. Il partit aussitôt, et y transporta son fils, qui n'avoit guère que sept ans. Les Chrétiens touchés du déplorable état où étoit cet enfant, le baptisèrent, et il ne survécut pas long-temps à la grâce du sacrement. Son père, qui ne demandoit qu'à bien connoître les vérités de la religion pour l'embrasser, apporta une continuelle application à la lecture des livres qui les enseignent, et se fit le disciple docile de tous ceux qui avoient le zèle de l'instruire. Après quelques mois il vint me trouver : il me parut très-disposé à recevoir le baptême, et je ne fis nulle difficulté de le lui conférer. Pendant un an qu'il vécut encore, il donna les plus grandes preuves de son fidèle attachement à la foi. Il étoit près de mourir, lorsque la Providence permit que je me rendisse dans sa maison. Je ne pus y dire la messe, parce qu'elle étoit environnée d'infidèles; mais à la faveur de l'idée qu'on eut que j'étois un médecin, je fus seul avec lui assez de temps pour lui administrer l'extrême-onction, et être témoin des plus tendres sentimens de piété dans lesquelles il rendit son âme à son Créateur. Rien n'est donc plus vrai que la manière cruelle dont le démon traite ici ses esclaves, donne lieu à de fréquentes conversions. Je n'ignore pas qu'il y a des personnes en Europe qui nous taxent de trop de crédulité sur cet article; mais si les esprits les plus prévenus étoient témoins de ce qui se passe sous nos yeux, et s'ils voyoient comme nous jusqu'où va l'empire tyrannique que cet esprit infernal exerce sur ses adorateurs dans les pays où règne l'idolâtrie, et à quelle foiblesse il est réduit lorsque ceux-ci

reçoivent, ou font des démarches pour recevoir le baptême, je suis persuadé qu'ils changeroient bientôt de sentiment et de langage.

Pardonnez-moi cette petite digression, mon révérend père; je vais reprendre ma route. Après avoir passé seize jours à terre dans ma dernière visite, il me fallut rentrer dans ma barque, qui me conduisit le 19 janvier à une autre nombreuse chrétienté, où je ne pus m'arrêter qu'une nuit: dix-sept personnes s'y confessèrent. Je remis le 20 à la voile, pour me rendre au plutôt à Han-keou, et de là à Pe-tsiuen-chan, qui est le lieu de ma résidence ordinaire. Après y avoir célébré la fête de la Purification, où il y eut un grand concours de fidèles, je repassai dans ma barque pour me rendre vers Han-keou; c'est le temps où les barques ont coutume de descendre la rivière, et d'ordinaire il s'y trouve un grand nombre de Chrétiens. Je demurai donc presque tout le mois sur la rivière, occupé à leur administrer les sacremens, et à donner le baptême aux catéchumènes, que je trouvais suffisamment instruits et disposés à le recevoir.

Le 27 février, je levai l'ancre pour passer à d'autres chrétientés. Je me trouvai le 3 mars dans le fort de mes missions, et j'y fus extrêmement occupé jusqu'au 8 avril. Quatre cent vingt personnes s'approchèrent des sacremens, et j'en baptisai soixante-dix-sept dont trente-six étoient adultes. Comme le temps de Pâques approchoit, et que je craignois de n'avoir pas le loisir d'achever toutes mes visites, je priai le père Dugad, qui étoit nouvellement arrivé, de se transporter dans les chrétientés voisines de Han-keou, et je revins le mardi-saint à Pe-tsiuen-chan, où pendant les fêtes de Pâques il n'y eut que les fidèles du lieu qui m'occupèrent: cent soixante s'approchèrent des sacremens.

Faute de barque, il me fallut rester dans ma résidence jusqu'au 15 de mai, que j'allai visiter le reste

de mes chrétientés assez éloignées les unes des autres, et je ne pus revenir chez moi que le 28 juillet. J'administrerai les sacremens à trois cent trente-cinq personnes, et j'en baptisai soixante-neuf dont vingt-deux étoient adultes. A la fête de l'Assomption, nous nous trouvâmes quatre Missionnaires rassemblés. Un grand nombre d'étrangers qui vinrent à cette solennité, nous occupèrent tous quatre pendant quelques jours. Dans les mois de septembre et d'octobre, je finis toutes mes visites; j'ai même pénétré dans des endroits où aucun Missiounaire n'avoit jamais paru, et qui promettent pour la suite une riche récolte.

Grâces au Ciel, mes excursions ont été assez tranquilles, et je n'ai été inquiété en nul endroit de la part des mandarins ou des gentils. Il n'y a eu qu'une seule fois, qu'étant en route pour me rendre à de nouvelles chrétientés que j'avois établies depuis deux ans, je fus averti qu'il s'y étoit élevé une persécution. Six pères de famille avoient été conduits au tribunal et mis en prison, et on les menaçoit de cruels supplices, s'ils refusoient de signer un écrit, par lequel ils renonceroient à la foi. J'envoyai aussitôt mon catéchiste pour les consoler et les fortifier. Il les trouva d'une fermeté et d'une constance que rien ne put ébranler. Leurs persécuteurs en furent si confus, qu'ils les relâchèrent au bout de quelques jours. Il n'y eut qu'un catéchumène qui fut effrayé des menaces et qui montra de la foiblesse. Mes Chrétiens emprisonnés n'ont pas paru devant le mandarin, qui sans doute n'aura eu nulle connoissance de cette affaire. On a su qu'elle avoit été complotée par quelques bas-officiers du tribunal, qui espéroient tirer une somme d'argent de ces néophytes, mais qui furent déconcertés, lorsqu'ils virent leur intrépidité et l'ardeur qu'ils avoient de souffrir pour la foi. On assure même que le prin-

Le principal moteur de ce complot pense sérieusement à embrasser le christianisme.

Il me suffit, mon révérend père, de vous avoir fait le récit de mes courses évangéliques pendant une année; c'est tous les ans à peu près la même chose, et je ne veux pas vous fatiguer par des redites ennuyeuses. Le nombre des Chrétiens que j'ai confessés durant le cours de cette année 1740, monte à mille quatre-vingt-quatre; mille six cent cinq ont reçu la communion, et j'ai administré le baptême à deux cent soixante-trois, dont cent et un adultes. J'ai laissé en divers endroits un bon nombre de catéchumènes, qui pourront être bientôt en état de participer à la même grâce. Le peu que je puis entretenir de catéchistes ont baptisé plusieurs enfans d'infidèles. Que de conversions s'opèreroient, que d'âmes plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie ouvriraient les yeux à la lumière de l'évangile, si nous avions un certain nombre de ces catéchistes qui nous préparassent les voies en conversant avec les gentils, en répandant parmi eux les livres qui traitent de la religion, en les leur expliquant, et en instruisant les catéchumènes! Un de nos pères portugais, qui a un grand district dans cette province, et qui reçoit d'abondans secours d'Europe pour l'entretien de plusieurs catéchistes, a baptisé lui seul dans cette même année plus de six cents infidèles.

A parler en général, je ne visite guère de chrétiens où je n'aie à bénir le Seigneur des grâces sensibles de conversion qu'il accorde, et des moyens admirables que la Providence ménage à cet effet: ici c'est une maladie, là c'est un événement fâcheux qui fait naître à plusieurs le désir d'embrasser la foi. Des familles entières se font chrétiennes, pour obtenir à quelqu'un de leur maison, la délivrance des attaques violentes du malin esprit. D'autres, convaincus de la vérité de la religion, ou par la lecture

attentive des livres qui en traitent , ou par les fréquentes exhortations d'un parent ou d'un ami , renoncent à leurs idoles et se soumettent au joug de l'évangile. D'autres fois c'est , ce semble , le pur hasard qui me conduit en certain canton , et là je déterre d'anciens fidèles , qui depuis plusieurs années n'avoient vu aucun Missionnaire. Un infidèle conversant avec un néophyte , lui dit par hasard qu'en tel endroit il y a des Chrétiens ; ce néophyte vient me rapporter ce qu'il a ouï dire ; j'y envoie un catéchiste ; il trouve que le père et la mère d'une nombreuse famille sont baptisés depuis trente ans , sans presque avoir fait aucun exercice de religion ; le catéchiste les instruit de leurs devoirs , leur fournit les livres qui les leur enseignent , et au bout de quelques mois que je visite cette famille , j'y baptise quinze personnes , et j'en mets plusieurs au rang des catéchumènes.

A cette occasion , des femmes fort âgées du voisinage , qui étoient chrétiennes , se font connoître , et viennent demander les sacremens. Une d'entre elles qui avoit soixante-quinze ans , vint de quatre lieues à pied , pour me trouver et recevoir la même grâce. Ce qu'il y a d'admirable dans les personnes du sexe à la Chine , c'est qu'elles savent conserver la pureté de la foi , même au milieu d'une famille toute idolâtre. Il arrive souvent qu'elles procurent la conversion de la famille dans laquelle elles entrent. J'ai rencontré une jeune femme qui étant seule chrétienne dans son village , ne sachant pas lire , et n'ayant personne qui pût l'instruire des jours de jeûne ou d'abstinence ordonnés par l'Eglise , s'est condamnée à ne jamais manger de viande , pour ne pas manquer à l'observation de ce précepte. Elle a fait plus : comme c'est la coutume à la Chine de fiancer de bonne heure les jeunes gens , elle a trouvé le moyen d'obtenir le consentement de son beau-

père ,

père , de sa belle - mère et de son mari , pour ne fiancer ses enfans qu'à des Chrétiens et des Chrétiennes , et elle a soin , dès qu'il lui naît un fils ou une fille , de lui procurer aussitôt le baptême.

Je me trouve dans un autre endroit occupé de mes fonctions ; on vient me dire qu'à sept lieues de là il y a une famille toute composée de catéchumènes. Je m'y transporte. Je les trouve très - bien instruits , et j'y baptise six adultes. J'apprends que près de là la discorde règne dans une autre famille ; je vais la voir , j'écoute les plaintes réciproques : Dieu donne grâce à mes paroles , je concilie les esprits , j'y rétablis la paix et l'union. L'aîné de cette famille vient le lendemain me demander des livres pour s'instruire lui et sa femme des vérités de la religion , et me prie de baptiser ses enfans ; six autres familles suivent cet exemple , et m'amènent pareillement leurs enfans pour leur conférer le baptême.

Au commencement de mes coursès , celui qui conduisoit ma barque , me mène , en quelque sorte malgré moi , par une route que je n'avois nulle envie de prendre ; Dieu le permet ainsi pour la consolation et le salut d'un pauvre Chrétien , auprès de la maison duquel je viens mouiller. J'y arrive à propos. Ce bon néophyte étoit fort mal ; j'ai tout le temps de le préparer à la mort , de lui administrer les sacremens , et de le voir se reposer tranquillement dans le sein du Seigneur.

Voici un événement qui a quelque chose de singulier , s'il ne tient pas du prodige. J'aborde à un bourg considérable nommé *Tcha-hou*. Aussitôt que j'ai mouillé l'ancre , j'envoie mon catéchiste pour donner avis de mon arrivée à une famille chrétienne qui s'y étoit établie depuis environ un an. A peine le catéchiste est-il à terre , que je vois la bourgade toute en feu. Je fais partir aussitôt quelques-uns de

ceux qui étoient dans ma barque , pour aller au secours de cette famille : ils reviennent incontinent après , et me disent qu'il ne leur a pas été possible de percer la foule du monde accourue au feu , et que la maison chrétienne ne peut échapper aux flammes , puisqu'elle est justement dans l'endroit où est le fort de l'incendie. En effet les flammes étoient poussées par un vent impétueux , et à peine avois-je aperçu les maisons , que je ne voyois plus que la place où elles étoient. J'entendois même les cris des infidèles , qui pousoient des vœux vers leurs fausses divinités : *Aures habent et non audient*. Enfin l'incendie ayant cessé , mon catéchiste revient me trouver : « Rendons grâces à Dieu , dit-il en m'abordant , de la protection singulière qu'il vient d'accorder à cette famille chez laquelle vous m'avez envoyé. A peine étois-je entré dans la maison , que j'entends crier au feu dans tout le voisinage ; tous ceux de la maison songeoient à déloger , et ramassoient leurs meubles pour les emporter avec eux : je les rassure , je les exhorte à mettre leur confiance en Dieu , et à recourir à sa miséricorde : je les fais mettre à genoux en leur enjoignant de produire un acte de contrition , et de réciter leurs prières ordinaires. Pendant ce temps-là , je prends de l'eau bénite , j'en arrose le dedans et le dehors de la maison. Le feu augmentoit de violence , et déjà les deux maisons voisines étoient réduites en cendres , lorsque tout à coup le vent change et porte ailleurs les flammes , en sorte qu'il n'y a que la seule maison chrétienne qui subsiste en son entier , et qui serve de monument à la toute puissance de Dieu , lequel sait se faire obéir par tout ce qu'il a tiré du néant. Tous les idolâtres en sont dans l'étonnement et l'admiration : chacun demande qui a pu préserver d'un embrasement général une maison couverte de paille , tandis que cent vingt autres qui l'environnoient , et qui là plupart

étoient de briques et couvertes de tuiles , n'en ont pu être garanties ; je leur réponds que c'est le souverain Maître de toutes choses , en qui les personnes de cette maison faisoient profession de croire et d'espérer. »

La religion chrétienne est maintenant connue dans cette contrée , et tous les lieux circonvoisins retentissent du bruit de cet événement. On dit hautement qu'il est avantageux d'être Chrétien ; mais c'est tout le fruit qu'a produit jusqu'à présent un effet si marqué de la protection de Dieu sur ceux qui mettent en lui leur confiance ; il n'a encore contribué qu'à découvrir quelques Chrétiens , qui n'étoient pas connus pour tels dans cette bourgade. Je me recommande à vos saints sacrifices , en l'union desquels je suis avec respect , etc.

L E T T R E

*Du frère Attiret , de la Compagnie de Jésus ,
peintre au service de l'Empereur de la Chine ,
à M. d'Assaut.*

A Pekin, le 1.^{er} novembre 1743.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

C'EST avec un plaisir infini que j'ai reçu vos deux lettres , la première du 13 octobre 1742 , et la seconde du 2 novembre suivant. Nos Missionnaires , à qui j'ai communiqué le détail intéressant qu'elles renferment sur les principaux événemens de l'Europe , se joignent à moi pour vous en faire de très-sincères remerciemens ; j'ai outre cela des actions de

25..

grâces à vous rendre pour la boîte qui m'a été remise de votre part, remplie d'ouvrages en paille, en grains et en fleurs. Ne faites plus, je vous prie, de ces sortes de dépenses : la Chine, à cet égard, et surtout pour les fleurs, est bien au-dessus de l'Europe.

Je viens ensuite à vos plaintes. Vous trouvez, Monsieur, mes lettres trop rares ; mais autant que je puis m'en souvenir, je vous ai écrit tous les ans depuis mon départ de Macao. Ce n'est donc pas ma faute, si tous les ans vous n'avez pas reçu de mes nouvelles. Dans un trajet si long, est-il surprenant que des lettres s'égarerent ? D'ici à Canton, où sont les vaisseaux européens, c'est-à-dire, dans un espace de sept cents lieues, il arrive plus d'une fois chaque année que les lettres se perdent. La poste dans la Chine n'est que pour l'Empereur et pour les grands officiers : le public n'y a aucun droit. Ce n'est qu'en cachette et par intérêt que le postillon se charge des lettres particulières. Il faut d'avance lui payer le port ; et s'il se trouve trop chargé ; il les brûle ou il les jette, sans risque d'être recherché.

Mes lettres, en second lieu, vous paroissent trop courtes, et vous ne voulez pas que je vous renvoie, comme je fais, aux livres qui parlent des mœurs et des coutumes de la Chine. Mais suis-je en état de vous rien dire qui soit aussi clair et aussi bien exprimé ? Je suis nouvellement arrivé ; à peine sais-je un peu bégayer le chinois. S'il ne s'agissoit que de peinture, je me flatterois de vous en parler avec quelque connoissance : mais si, pour vous complaire, je me hasarde à répondre à tout, ne risqué-je pas de me tromper ? Je vois bien cependant que, quoi qu'il en coûte, il faut vous contenter. Je vais donc l'entreprendre. Je suivrai par ordre les questions que contiennent vos dernières lettres, et j'y

répondrai de mon mieux , simplement , et avec la franchise que vous me connoissez.

Je vous parlerai d'abord de mon voyage de Macao ici , car c'est l'objet de votre première question. Nous y sommes venus appelés par l'Empereur , ou plutôt avec sa permission. On nous donna un officier pour nous conduire ; on nous fit accroire que nous serions défrayés , mais nous ne le fûmes qu'en paroles , et , à peu de chose près , nous vînmes à nos dépens. La moitié du voyage se fait dans des barques. On y mange , on y couche ; et ce qu'il y a de singulier , c'est que les honnêtes gens n'osent ni descendre à terre , ni se mettre aux fenêtres de la barque pour voir le pays.

Le reste du voyage se fait dans une espèce de cage , décorée du titre de litière. On y est enfermé pendant toute la journée : le soir la litière entre dans l'auberge , et encore quelle auberge ! de façon qu'on arrive à Pekin sans avoir rien vu ; et la curiosité n'est pas plus satisfaite , que si on avoit toujours été enfermé dans une chambre. D'ailleurs , tout le pays qui se trouve sur cette route est assez mauvais , et quoique le voyage soit de six ou sept cents lieues , on n'y rencontre rien qui mérite attention , et l'on ne voit ni monumens ni édifices , si ce n'est quelques *miao* ou temples d'idoles , qui sont des bâtimens de bois à rez de chaussée , dont tout le prix et toute la beauté consistent en quelques mauvaises peintures et quelques vernis fort grossiers. En vérité , quand on a vu ce que l'Italie et la France ont de monumens et d'édifices , on n'a plus que de l'indifférence et du mépris pour tout ce que l'on voit ailleurs.

Il faut cependant en excepter le palais de l'Empereur à Pekin , et ses maisons de plaisance ; car tout y est grand et véritablement beau , soit pour le dessin , soit pour l'exécution , et j'en suis d'autant plus frappé , que nulle part rien de semblable ne

s'est offert à mes yeux. J'entreprendrois volontiers de vous en faire une description qui pût vous en donner une idée juste ; mais la chose seroit trop difficile , parce qu'il n'y a rien dans tout cela qui ait du rapport à notre manière de bâtir et à toute notre architecture. L'œil seul en peut saisir la véritable idée ; aussi , si jamais j'ai le temps , je ne manquerai pas d'en envoyer en Europe quelques morceaux bien dessinés. Ce palais est au moins de la grandeur de Dijon (je vous nomme cette ville , parce que vous la connoissez). Il consiste en général dans une grande quantité de corps de logis , détachés les uns des autres , mais dans une belle symétrie , et séparés par de vastes cours , par des jardins et des parterres. La façade de tous ces corps de logis est brillante par la dorure , le vernis et les peintures. L'intérieur est garni et meublé de tout ce que la Chine , les Indes et l'Europe ont de plus beau et de plus précieux.

Pour les maisons de plaisance , elles sont charmantes. Elles consistent dans un vaste terrain , où l'on a élevé à la main de petites montagnes , hautes depuis vingt jusqu'à cinquante et soixante pieds , ce qui forme une infinité de petits vallons. Des canaux d'une eau claire arrosent le fond de ces vallons , et vont se joindre en plusieurs endroits pour former des étangs et des mers. On parcourt ces canaux , ces mers et ces étangs sur de belles et magnifiques barques ; j'en ai vu une de treize toises de longueur et de quatre de largeur , sur laquelle étoit une superbe maison. Dans chacun de ces vallons , sur le bord des eaux , sont des bâtimens parfaitement assortis de plusieurs corps de logis , de cours , de galeries ouvertes et fermées , de jardins , de parterres , de cascades , etc. ce qui fait un assemblage dont le coup-d'œil est admirable. On sort d'un vallon , non par de belles allées , droites comme en Europe , mais par des zigzags , par des circuits , qui sont eux-

mêmes ornés de petits pavillons, de petites grottes, et au sortir desquels on retrouve un second vallon tout différent du premier, soit pour la forme du terrain, soit pour la structure des bâtimens.

Toutes les montagnes et les collines sont couvertes d'arbres, surtout d'arbres à fleurs, qui sont ici très-communs. C'est un vrai paradis terrestre. Les canaux ne sont point comme chez nous bordés de pierres de taille tirées au cordeau, mais tout rustiquement avec des morceaux de roche, dont les uns avancent, les autres reculent, et qui sont posés avec tant d'art, qu'on diroit que c'est l'ouvrage de la nature. Tantôt le canal est large, tantôt étroit : ici il serpente, là il fait des coudes, comme si réellement il étoit poussé par les collines et par les rochers. Les bords sont semés de fleurs qui sortent des rocailles, et qui paroissent y être l'ouvrage de la nature ; chaque saison a les siennes. Outre les canaux, il y a partout des chemins, ou plutôt des sentiers, qui sont pavés de petits cailloux, et qui conduisent d'un vallon à l'autre. Ces sentiers vont aussi en serpentant ; tantôt ils sont sur les bords des canaux, tantôt ils s'en éloignent.

Arrivé dans un vallon, on aperçoit les bâtimens. Toute la façade est en colonnes et en fenêtres ; la charpente dorée, peinte, vernissée ; les murailles de brique grise, bien taillée, bien polie ; les toits, couverts de tuiles vernissées, rouges, jaunes, bleues, vertes, violettes, qui par leur mélange et leur arrangement font une agréable variété de compartimens et de dessins. Ces bâtimens n'ont presque tous qu'un rez de chaussée. Ils sont élevés de terre, de deux, quatre, six ou huit pieds. Quelques-uns ont un étage. On y monte, non par des degrés de pierre façonnés avec art, mais par des rochers, qui semblent être des degrés faits par la nature. Rien ne ressemble tant à ces palais fabuleux de fées, qu'on suppose

au milieu d'un désert , élevés sur un roc dont l'avenue est raboteuse , et va en serpentant.

Les appartemens intérieurs répondent parfaitement à la magnificence du dehors. Outre qu'ils sont très-bien distribués , les meubles et les ornemens y sont d'un goût exquis et d'un très-grand prix. On trouve dans les cours et dans les passages , des vases de marbre , de porcelaine et de cuivre , pleins de fleurs. Au-devant de quelques-unes de ces maisons , au lieu de statues immodestes , sont placées sur des piédestaux de marbre , des figures en bronze ou en cuivre d'animaux symboliques , et des urnes pour brûler des parfums.

Chaque vallon , comme je l'ai déjà dit , a sa maison de plaisance ; petite , eu égard à l'étendue de tout l'enclos , mais en elle-même assez considérable pour loger le plus grand de nos seigneurs d'Europe avec toute sa suite. Plusieurs de ces maisons sont bâties de bois de cèdre , qu'on amène à grands frais de cinq cents lieues d'ici. Mais combien croirez-vous qu'il y a de ces palais dans les différens vallons de ce vaste enclos ? Il y en a plus de deux cents , sans compter autant de maisons pour les eunuques : car ce sont eux qui ont la garde de chaque palais , et leur logement est toujours à côté , à quelques toises de distance ; logement assez simple , et qui pour cette raison est toujours caché par quelque bout de mur ou par les montagnes.

Les canaux sont coupés par des ponts de distance en distance , pour rendre la communication d'un lieu à un autre plus aisée. Ces ponts sont ordinairement de briques , de pierres de taille , quelques-uns de bois , et tous assez élevés pour laisser passer librement les barques. Ils ont pour garde-fous des balustrades de marbre blanc travaillées avec art et sculptées en bas-reliefs : du reste , toujours différens entr'eux par la construction. N'allez pas vous persua-

der que ces ponts aillent en droiture : point du tout ; ils vont en tournant et en serpentant , de sorte que tel pont pourroit n'avoir que trente à quarante pieds s'il étoit en droite ligne , qui par les contours qu'on lui fait faire , se trouve en avoir cent ou deux cents. On en voit qui , soit au milieu , soit à l'extrémité , ont de petits pavillons de repos , portés sur quatre , huit ou seize colonnes. Ces pavillons sont pour l'ordinaire sur ceux des ponts d'où le coup-d'œil est le plus beau : d'autres ont aux deux bouts des arcs de triomphe de bois ou de marbre blanc , d'une très-jolie structure , mais infiniment éloignée de toutes nos idées européennes.

J'ai dit plus haut que les canaux vont se rendre et se décharger dans des bassins , dans des mers. Il y a en effet un de ces bassins qui a près d'une demi-lieue de diamètre en tout sens , et à qui on a donné le nom de mer. C'est un des plus beaux endroits de cette maison de plaisance. Autour de ce bassin , il y a sur les bords , de distance en distance , de grands corps de logis , séparés entr'eux par des canaux et par ces montagnes factices dont j'ai déjà parlé.

Mais ce qui est un vrai bijou , c'est une île ou rocher d'une forme raboteuse et sauvage , qui s'élève au milieu de cette mer à une toise ou environ au-dessus de la surface de l'eau. Sur ce rocher est bâti un petit palais , où cependant l'on compte plus de cent chambres ou salons. Il a quatre faces , et il est d'une beauté et d'un goût que je ne saurois vous exprimer. La vue en est admirable. De là , on voit tous les palais qui , par intervalle , sont sur les bords de ce bassin ; toutes les montagnes qui s'y terminent , tous les canaux qui y aboutissent pour y porter ou pour en recevoir les eaux ; tous les ponts qui sont sur l'extrémité ou à l'embouchure des canaux ; tous les pavillons ou arcs de triomphe qui ornent ces

ponts ; tous les bosquets qui séparent ou couvrent tous les palais , pour empêcher que ceux qui sont d'un même côté , ne puissent avoir vue les uns sur les autres.

Les bords de ce charmant bassin sont variés à l'infini ; aucun endroit ne ressemble à l'autre : ici , ce sont des quais de pierres de taille où aboutissent des galeries , des allées et des chemins ; là , ce sont des quais de rocaille , construits en espèce de degrés avec tout l'art imaginable ; ou bien ce sont de belles terrasses , et de chaque côté un degré pour monter aux bâtimens qu'elles supportent , et au-delà de ces terrasses , il s'en élève d'autres avec d'autres corps de logis en amphithéâtre ; ailleurs c'est un bois d'arbres à fleurs qui se présente à vous ; un peu plus loin vous trouvez un bosquet d'arbres sauvages , et qui ne croissent que sur les montagnes les plus désertes. Il y a des arbres de haute-futaie et de bâtisse , des arbres étrangers , des arbres à fleurs , des arbres à fruit.

On trouve aussi sur les bords de ce même bassin quantité de cages et de pavillons , moitié dans l'eau et moitié sur terre , pour toutes sortes d'oiseaux aquatiques ; comme sur terre on rencontre de temps en temps de petites ménageries et de petits parcs pour la chasse. On estime surtout une espèce de poissons dorés dont en effet la plus grande partie sont d'une couleur aussi brillante que l'or , quoiqu'il s'en trouve assez grand nombre d'argentés ; de bleus , de rouges , de verts , de violets , de noirs , de gris de lin , et de toutes ces couleurs mêlées ensemble. Il y en a plusieurs réservoirs dans tout le jardin ; mais le plus considérable est celui-ci : c'est un grand espace entouré d'un treillis fort fin de fil de cuivre pour empêcher les poissons de se répandre dans tout le bassin.

Enfin pour vous faire mieux sentir toute la beauté

de ce seul endroit, je voudrois pouvoir vous y transporter lorsque ce bassin est couvert de barques dorées, vernies, tantôt pour la promenade, tantôt pour la pêche, tantôt pour le combat, la joute et autres jeux; mais surtout une belle nuit, lorsqu'on y tire des feux d'artifices, et qu'on illumine tous les palais, toutes les barques et presque tous les arbres: car en illuminations, en feux d'artifices, les Chinois nous laissent bien loin derrière eux, et le peu que j'en ai vu surpasse infiniment tout ce que j'avois vu dans ce genre en Italie et en France.

L'endroit où loge ordinairement l'Empereur et où logent aussi toutes ses femmes, l'Impératrice, les *koucy-fey*, les *fey*, les *pins*, les *kouci-gin*, les *tchang-gtsai* (1), les femmes de chambre, les eunuques, est un assemblage prodigieux de bâtimens, de cours, de jardins, etc; en un mot, c'est une ville qui a au moins l'étendue de notre petite ville de Dôle: les autres palais ne sont guère que pour la promenade, pour le dîné et le soupé.

Ce logement ordinaire de l'Empereur est immédiatement après les portes d'entrée, les premières salles, les salles d'audience, les cours et les jardins. Il forme une île. Il est entouré de tous les côtés par un large et profond canal; on pourroit l'appeler un sérail. C'est dans les appartemens qui le composent qu'on voit tout ce qui se peut imaginer de plus beau en fait de meubles, d'ornemens, de peintures (j'entends dans le goût chinois), de bois précieux, de vernis du Japon et de la Chine, de vases antiques de porcelaine, de soieries, d'étoffes d'or et d'argent. On a réuni là tout ce que l'art et le

(1) Ce sont les titres des femmes, plus ou moins grands, selon qu'elles sont plus ou moins en faveur. Le nom de l'Impératrice est *Hoang-heou*; celui de l'Impératrice-mère est *Tay-heou*.

bon goût peuvent ajouter aux richesses de la nature.

De ce logement de l'Empereur, le chemin conduit presque tout droit à une petite ville, bâtie au milieu de tout l'enclos. Son étendue est d'un quart de lieue en tout sens. Elle a ses quatre portes aux quatre points cardinaux, ses tours, ses murailles, ses parapets, ses crénaux. Elle a ses rues, ses places, ses temples, ses halles, ses marchés, ses boutiques, ses tribunaux, ses palais, son port: enfin, tout ce qui se trouve en grand dans la capitale de l'Empire s'y trouve en petit. Vous ne manquerez pas de demander à quel usage est destinée cette ville où tout doit être, pour ainsi dire, étranglé, et dès là fort médiocre; est-ce afin que l'Empereur puisse s'y mettre en sûreté en cas de malheur, de révolte ou de révolutions? Elle peut avoir cet usage, et cette vue a pu entrer dans le dessein de celui qui l'a fait construire; mais son principal motif a été de se procurer le plaisir de voir en raccourci tout le fracas d'une grande ville, toutes les fois qu'il le souhaiteroit.

Car un Empereur chinois est trop esclave de sa grandeur pour se montrer au public quand il sort; il ne voit rien: les maisons, les boutiques, tout est fermé. Partout on tend des toiles pour empêcher qu'il ne soit aperçu. Plusieurs heures même avant qu'il passe, il n'est permis à personne de se trouver sur son chemin, et cela sous peine d'être maltraité par les gardes. Quand il marche hors des villes, dans la campagne, deux haies de cavaliers s'avancent fort au loin de chaque côté, autant pour écarter tout ce qui s'y trouve d'hommes, que pour la sûreté de la personne du prince. Obligés ainsi de vivre dans cette espèce de solitude, les empereurs chinois ont de tout temps tâché de se dédommager, et de suppléer, les uns d'une façon les

autres d'une autre, aux divertissemens publics que leur grandeur les empêche de prendre.

Cette ville donc, sous le règne de l'Empereur régnant, comme sous celui de son père qui l'a fait bâtir, est destinée à faire représenter par les eunuques, plusieurs fois l'année, tout le commerce, tous les marchés, tous les arts, tous les métiers, tout le fracas, toutes les allées, les venues et même les friponneries des grandes villes. Aux jours marqués, chaque eunuque prend l'habit de l'état et de la profession qui lui sont assignés : l'un est un marchand, l'autre un artisan ; celui-ci un soldat, celui-là un officier. On donne à l'un une brouette à pousser, à l'autre des paniers à porter ; enfin chacun a le distinctif de sa profession. Les vaisseaux arrivent au port, les boutiques s'ouvrent, on étale les marchandises ; un quartier est pour la soie, un autre pour la toile ; une rue pour les porcelaines, une pour les vernis : tout est distribué. Chez celui-ci, on trouve des meubles, chez celui-là des habits, des ornemens pour les femmes ; chez un autre, des livres pour les curieux et les savans. Il y a des cabarets pour le thé et pour le vin ; des auberges pour les gens de tout état. Des colporteurs vous présentent des fruits de toute espèce, des rafraichissemens en tout genre. Des merciers vous tirent par la manche, et vous harcèlent pour vous faire prendre de leurs marchandises. Là, tout est permis. On y distingue à peine l'Empereur du dernier de ses sujets. Chacun annonce ce qu'il porté. On s'y querelle, on s'y bat ; c'est le vrai tracas des halles. Les archers arrêtent les querelleurs ; on les conduit aux juges dans leur tribunal. La dispute s'examine et se juge : on condamne à la bastonnade ; on fait exécuter l'arrêt, et quelquefois un jeu se change, pour le plaisir de l'Empereur, en quelque chose de trop réel pour le patient.

Les filoux ne sont pas oubliés dans cette fête. Cè

noble emploi est confié à un bon nombre d'eunuques des plus alertes, qui s'en acquittent à merveille. S'ils se laissent prendre sur le fait, ils en ont la honte, et on les condamne, ou du moins on fait semblant de les condamner, à être marqués, bâtonnés ou exilés, selon la gravité du cas ou la qualité du vol. S'ils filoutent adroitement, les rieurs sont pour eux, ils ont des applaudissemens, et le pauvre marchand est débouté de ses plaintes; cependant tout se retrouve la foire étant finie.

Cette foire ne se fait, comme je l'ai déjà dit, que pour le plaisir de l'Empereur, de l'Impératrice et des autres femmes; il est rare qu'on y admette quelques princes ou quelques grands, et s'ils y sont admis, ce n'est que quand les femmes se sont retirées. Les marchandises qu'on y étale et qu'on y vend, appartiennent pour la plus grande partie aux marchands de Pekin, qui les confient aux eunuques pour les vendre réellement; ainsi tous les marchés ne sont pas feints et simulés. L'Empereur achète toujours beaucoup, et vous ne devez pas douter qu'on ne lui vende le plus cher que l'on peut. Les femmes achètent de leur côté, et les eunuques aussi. Tout ce commerce, s'il n'y avoit rien de réel, manqueroit de cet intérêt qui rend le fracas plus vif et le plaisir plus piquant.

Au commerce, succède quelquefois le labourage; il y a dans ce même enclos un quartier qui y est destiné. On y voit des champs, des prés, des maisons, des chaumines de laboureurs; tout s'y trouve: les bœufs, les charrues, les autres instrumens. On y sème du blé, du riz, des légumes, toutes sortes de grains; on moissonne, on cueille les fruits; enfin l'on y fait tout ce qui se fait à la campagne, et dans tout on imite, d'aussi près qu'on le peut, la simplicité rustique et toutes les manières de la vie champêtre.

Vous avez lu sans doute qu'à la Chine il y a une fête fameuse appelée la *fête des lanternes*; c'est le 15 de la 1.^{re} lune qu'elle se célèbre. Il n'y a point de si misérable Chinois qui, ce jour-là, n'allume quelque lanterne. On en fait et on en vend de toutes sortes de figures, de grandeurs et de prix. Ce jour-là toute la Chine est illuminée, mais nulle part l'illumination n'est si belle que chez l'Empereur, et surtout dans la maison dont je vous fais la description. Il n'y a point de chambre, de salle, de galerie où il n'y ait plusieurs lanternes suspendues au plancher. Il y en a sur tous les canaux, sur tous les bassins, en façon de petites barques que les eaux amènent et ramènent. Il y en a sur les montagnes, sur les ponts et presque à tous les arbres. Elles sont toutes d'un ouvrage fin, délicat, en figures de poissons, d'oiseaux, d'animaux, de vases, de fruits, de fleurs, de barques, et de toute grosseur. Il y en a de soie, de corne, de verre, de nacre et de toutes matières. Il y en a de peintes, de brodées, de tout prix. J'en ai vu qui n'avoient pas été faites pour mille écus. Je ne finirois pas si je voulois vous en marquer toutes les formes, les matières et les ornemens. C'est en cela, et dans la grande variété que les Chinois donnent à leurs bâtimens, que j'admire la fécondité de leur esprit; je serois tenté de croire que nous sommes pauvres et stériles en comparaison.

Aussi leurs yeux accoutumés à leur architecture, ne goûtent pas beaucoup notre manière de bâtir. Voulez-vous savoir ce qu'ils en disent lorsqu'on leur en parle, ou qu'ils voient des estampes qui représentent nos bâtimens? Ces grands corps de logis, ces hauts pavillons les épouvantent; ils regardent nos rues comme des chemins creusés dans d'affreuses montagnes, et nos maisons comme des rochers à perte de vue, percés de trous, ainsi que des

habitations d'ours et d'autres bêtes féroces. Nos étages surtout, accumulés les uns sur les autres, leur paroissent insupportables; ils ne comprennent pas comment on peut risquer de se casser le cou cent fois le jour en montant nos degrés pour se rendre à un quatrième ou cinquième étage. *Il faut*, disoit l'empereur Cang-hi, en voyant les plans de nos maisons européennes, *il faut que l'Europe soit un pays bien petit et bien misérable, puisqu'il n'y a pas assez de terrain pour étendre les villes, et qu'on est obligé d'y habiter en l'air*: pour nous, nous concluons un peu différemment, et avec raison.

Cependant je vous avouerais que, sans prétendre décider de la préférence, la manière de bâtir de ce pays-ci me plaît beaucoup: mes yeux et mon goût, depuis que je suis à la Chine, sont devenus un peu chinois. Entre nous, l'hôtel de madame la duchesse, vis-à-vis les Tuileries, ne vous paroît-il pas très-beau? Il est pourtant presque à la chinoise, et ce n'est qu'un rez de chaussée. Chaque pays a son goût et ses usages. Il faut convenir de la beauté de notre architecture: rien n'est si grand ni si majestueux. Nos maisons sont commodes, on ne peut pas dire le contraire. Chez nous on veut l'uniformité partout et la symétrie. On veut qu'il n'y ait rien de dépareillé, de déplacé; qu'un morceau réponde exactement à celui qui lui fait face ou qui lui est opposé. On aime aussi à la Chine cette symétrie, ce bel ordre, ce bel arrangement. Le palais de Pekin, dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre, est dans ce goût. Les palais des princes et des seigneurs, les tribunaux, les maisons des particuliers un peu riches suivent aussi cette loi.

Mais dans les maisons de plaisance on veut que presque partout il règne un beau désordre, une anti-symétrie. Tout roule sur ce principe: *C'est une campagne*

campagne rustique et naturelle qu'on veut représenter, une solitude, non pas un palais bien ordonné dans toutes les règles de la symétrie et du rapport : aussi n'ai-je vu aucun de ces petits palais, placés à une assez grande distance les uns des autres dans l'enclos de la maison de plaisance de l'Empereur, qui aient entre eux aucune ressemblance. On diroit que chacun est fait sur les idées et le modèle de quelque pays étranger; que tout est posé au hasard et après coup; qu'un morceau n'a pas été fait pour l'autre. Quand on en entend parler, on s' imagine que cela est ridicule, que cela doit faire un coup d'œil désagréable : mais quand on y est, on pense différemment, on admire l'art avec lequel cette irrégularité est conduite. Tout est de bon goût, et si bien ménagé, que ce n'est pas d'une seule vue qu'on en aperçoit toute la beauté, il faut examiner pièce à pièce; il y a de quoi s'amuser long-temps, et de quoi satisfaire toute sa curiosité.

Au reste, ces petits palais ne sont pas, si je puis m'exprimer ainsi, de simples vide-bouteilles. J'en ai vu bâtir un l'année dernière, dans ce même enclos, qui coûta à un prince, cousin-germain de l'Empereur, soixante ouanes (quatre millions et demi), sans parler des ornemens et des ameublemens intérieurs qui n'étoient pas sur son compte.

Encore un mot de l'admirable variété qui règne dans ces maisons de plaisance; elle se trouve non-seulement dans la position, la vue, l'arrangement, la distribution, la grandeur, l'élévation, le nombre des corps de logis, en un mot dans le total, mais encore dans les parties différentes dont ce tout est composé. Il me falloit venir ici pour voir des portes, des fenêtres de toute façon et de toute figure : de rondes, d'ovales, de carrées et de tous les polygones, en forme d'éventail, de fleurs, de vases,

d'oiseaux, d'animaux, de poissons, enfin de toutes les formes, régulières et irrégulières.

Je crois que ce n'est qu'ici qu'on peut voir des galeries telles que je vais vous les dépeindre. Elles servent à joindre des corps de logis assez éloignés les uns des autres. Quelquefois du côté intérieur elles sont en pilastres, et au-dehors elles sont percées de fenêtres différentes entre elles pour la figure. Quelquefois elles sont toutes en pilastres, comme celles qui vont d'un palais à un de ces pavillons ouverts de toutes parts, qui sont destinés à prendre le frais. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces galeries ne vont guère en droite ligne. Elles font cent détours, tantôt derrière un bosquet, tantôt derrière un rocher, quelquefois autour d'un petit bassin; rien n'est si agréable. Il y a en tout cela un air champêtre qui enchante et qui enlève.

Vous ne manquerez pas, sur tout ce que je viens de vous dire, de conclure, et avec raison, que cette maison de plaisance a dû coûter des sommes immenses. Il n'y a en effet qu'un prince, maître d'un état aussi vaste que celui de la Chine, qui puisse faire une semblable dépense, et venir à bout en si peu de temps d'une si prodigieuse entreprise: car cette maison est l'ouvrage de vingt ans seulement; ce n'est que le père de l'Empereur qui l'a commencée; et celui-ci ne fait que l'augmenter et l'embellir.

Mais il n'y a rien en cela qui doive vous étonner ni vous rendre la chose incroyable. Outre que les bâtimens sont presque tous des rez de chaussée, on multiplie les ouvriers à l'infini. Tout est fait lorsqu'on porte les matériaux sur le lieu. Il n'y a qu'à poser, et après quelques mois de travail la moitié de l'ouvrage est finie. On diroit que c'est un de ces palais fabuleux qui se forment tout d'un coup par enchantement dans un beau vallon, ou sur la croupe d'une montagne. Au reste, cette maison de plaisance s'ap-

pelle *Yven-ming-yven*, c'est-à-dire, *le jardin des jardins*, ou *le jardin par excellence*. Ce n'est pas la seule qu'ait l'Empereur. Il en a trois autres dans le même goût, mais plus petites et moins belles. Dans l'un de ces trois palais, qui est celui que bâtit son aïeul *Cang-li*, loge l'Impératrice mère avec toute sa cour : il s'appelle *Tchang-tchau-yven*, c'est-à-dire, *le jardin de l'éternel printemps*. Ceux des princes, des grands seigneurs, sont en raccourci ce que ceux de l'Empereur sont en grand.

Peut-être direz-vous, à quoi sert une si longue description ? Il eût mieux valu lever les plans de cette magnifique maison et me les envoyer. Je réponds, Monsieur, qu'il faudroit pour cela que j'e fusse au moins trois ans à n'avoir autre chose à faire ; au lieu que je n'ai pas un moment à moi, et que je suis obligé de prendre sur mon sommeil pour vous écrire. D'ailleurs, il faudroit encore qu'il me fût permis d'y entrer toutes les fois que je le souhaiterois, et d'y rester autant de temps qu'il seroit nécessaire. Bien m'en prend de savoir un peu peindre, sans cela je serois comme bien d'autres Européens, qui sont ici depuis vingt et trente ans, et qui n'y ont pas encore mis les pieds.

Il n'y a ici qu'un homme ; c'est l'Empereur. Tous les plaisirs sont faits pour lui seul. Cette superbe maison de plaisance n'est guère vue que de lui, de ses femmes et de ses eunuques ; il est rare que dans ses palais et ses jardins il introduise ni princes ni grands au-delà des salles d'audience. De tous les Européens qui sont ici, il n'y a que les peintres et les horlogers, qui, nécessairement et par leurs emplois, aient accès partout. L'endroit où nous peignons ordinairement, est un de ces petits palais dont je vous ai parlé. C'est là que l'Empereur nous vient voir travailler presque tous les jours, de sorte qu'il n'y a pas moyen de s'absentier ; mais nous n'al-

lons pas plus loin , à moins que ce qu'il y a à peindre ne soit de nature à ne pouvoir être transporté , car alors on nous introduit , mais avec une bonne escorte d'eunuques. Il faut marcher à la hâte et sans bruit , sur le bout des pieds comme si on alloit faire un mauvais coup. C'est par-là que j'ai vu et parcouru tout ce beau jardin , et que je suis entré dans tous les appartemens. Le séjour que l'Empereur y fait est de dix mois chaque année. On n'y est éloigné de Pekin qu'autant que Versailles l'est de Paris. Le jour , nous sommes dans le jardin , et nous y dinons aux frais de l'Empereur ; pour la nuit , nous avons dans une assez grande ville ou bourgade , proche du palais , une maison que nous y avons achetée. Quand l'Empereur revient à la capitale , nous y revenons aussi , et alors nous sommes pendant le jour dans l'intérieur du palais , et le soir nous nous rendons à notre église.

Voilà , Monsieur , un de ces points qu'on ne trouve pas dans les livres , et pour lesquels vous avez eu quelque raison de ne pas vouloir que je vous y renvoyasse. Il ne me reste plus qu'à vous satisfaire sur les autres articles. Vous voulez donc savoir de quelle manière j'ai été reçu de l'Empereur ; comment il en use avec moi ; ce que je peins ; comment on est ici logé , nourri ; comment les Missionnaires y sont traités ; s'ils prêchent librement ; s'ils est permis aux Chinois de professer la religion chrétienne ; enfin , ce que c'est que le nouveau bref du saint Siège sur les cérémonies chinoises : voilà bien de l'ouvrage que vous me donnez. Je ne sais si j'aurai le loisir d'en tant faire. Je suis tenté de composer avec vous , et d'en laisser la moitié pour l'année prochaine. Commençons toujours , et nous irons jusqu'où nous pourrons aller.

J'ai été reçu de l'Empereur de la Chine aussi bien qu'un étranger puisse l'être d'un prince qui se croit

le seul souverain du monde; qui est élevé à n'être sensible à rien; qui croit un homme, surtout un étranger, trop heureux de pouvoir être à son service et travailler pour lui. Car, être admis à la présence de l'Empereur, pouvoir souvent le voir et lui parler, c'est pour un Chinois la suprême récompense et le souverain bonheur. Ils achèteroient bien cher cette grâce, s'ils pouvoient l'acheter. Jugez donc si on ne me croit pas bien récompensé de le voir tous les jours. C'est à peu près toute la paye que j'ai pour mes travaux, si vous en exceptez quelques petits présens en soie, ou autre chose de peu de prix, et qui viennent encore rarement; aussi n'est-ce pas ce qui m'a amené à la Chine, ni ce qui m'y retient. Etre à la chaîne d'un soleil à l'autre, avoir à peine les dimanches et les fêtes pour prier Dieu, ne peindre presque rien de son goût et de son génie, avoir mille autres embarras qu'il seroit trop long de vous expliquer: tout cela me feroit bien vite reprendre le chemin de l'Europe, si je ne croyois mon pinceau utile pour le bien de la religion, et pour rendre l'Empereur favorable aux Missionnaires qui la prêchent, et si je ne voyois le paradis au bout de mes peines et de mes travaux. C'est là l'unique attrait qui me retient ici, aussi bien que tous les autres Européens qui sont au service de l'Empereur.

Quant à la peinture, hors le portrait du frère de l'Empereur, de sa femme, de quelques autres princes et princesses du sang, de quelques autres favoris et autres seigneurs, je n'ai rien peint dans le goût européen. Il m'a fallu oublier, pour ainsi dire, tout ce que j'avois appris, et me faire une nouvelle manière pour me conformer au goût de la nation; de sorte que je n'ai été occupé les trois quarts du temps qu'à peindre, ou en huile sur des glaces, ou à l'eau sur la soie, des arbres, des fruits, des oiseaux, des poissons, des animaux de toute espèce; rarement de la

figure. Les portraits de l'Empereur et des Impératrices avoient été peints avant mon arrivée, par un de nos frères, nommé *Castiglione*, peintre italien, et très-habile, avec qui je suis tous les jours. Tout ce que nous peignons est ordonné par l'Empereur. Nous faisons d'abord les dessins; il les voit, les fait changer, réformer comme bon lui semble. Que la correction soit bien ou mal, il en faut passer par-là sans oser rien dire. Ici l'Empereur sait tout, ou du moins la flatterie le lui dit fort haut, et peut-être le croit-il : toujours agit-il comme s'il en étoit persuadé.

Nous sommes assez bien logés pour des religieux. Nos maisons sont propres, commodes, sans qu'il y ait rien contre la bienséance de notre état. En ce point, nous n'avons pas lieu de regretter l'Europe. Notre nourriture est assez bonne : excepté le vin, on a à peu près ici tout ce qui se trouve en Europe. Les Chinois boivent du vin fait de riz, mais désagréable au goût et nuisible à la santé; nous y suppléons par le thé sans sucre qui est toute notre boisson.

L'article de la religion demanderoit une autre plume que la mienne. Sous l'aïeul de l'Empereur, notre sainte religion se prêchoit publiquement et librement dans tout l'Empire. Il y avoit dans toutes les provinces un très-grand nombre de Missionnaires de tout ordre et de tout pays. Chacun avoit son district, son église. On y prêchoit publiquement, et il étoit permis à tous les Chinois d'embrasser la religion. Après la mort de ce prince, son fils chassa des provinces tous les Missionnaires, confisqua leurs églises, et ne laissa que les Européens de la capitale, comme gens utiles à l'état par les mathématiques, les sciences et les arts. L'Empereur régnant a laissé les choses sur le même pied, sans qu'il ait été possible d'obtenir encore rien de mieux.

Plusieurs des Missionnaires chassés sont rentrés secrètement dans les provinces; de nouveaux venus

les ont suivis en assez grand nombre. Ils s'y tiennent tous cachés le mieux qu'ils peuvent, cultivent les chrétientés, et font tout le bien qui est en leur pouvoir, prenant des mesures pour n'être pas découverts, et ne faisant guère leurs fonctions que la nuit. Mais comme dans la capitale nous sommes avoués, nos Missionnaires y exercent leur ministère librement. Nous avons ici trois églises, une aux Jésuites français, et deux aux Jésuites portugais, italiens, allemands, etc. Elles sont bâties à l'européenne, belles, grandes, bien ornées, bien peintes, et telles qu'elles feroient honneur aux plus grandes villes d'Europe. Il y a dans Peking un très-grand nombre de Chrétiens qui viennent en toute liberté aux églises. On va dans la ville dire la messe, et administrer de temps en temps les sacremens aux femmes, à qui, selon les lois du pays, il n'est pas permis de sortir de la maison, et de se rendre aux églises où se trouvent les hommes. On laisse dans la capitale cette liberté aux Missionnaires, parce que l'Empereur sait bien qu'il n'y a que le motif de la religion qui nous amène, et que si l'on venoit à fermer nos églises, et à interdire aux Missionnaires la liberté de prêcher et de faire leurs fonctions, nous quitterions bientôt la Chine, et c'est ce qu'il ne veut pas. Ceux de nos pères qui sont dans les provinces, n'y sont pas tellement cachés, qu'on ne pût les découvrir si on vouloit; mais les mandarins ferment les yeux, parce qu'ils savent sur quel pied nous sommes à Peking. Que si par malheur nous en étions renvoyés, les Missionnaires des provinces seroient bientôt découverts et renvoyés à leur tour. Notre figure est trop différente de la chinoise pour pouvoir être long-temps inconnus.

Enfin, Monsieur, nous voici au dernier article. Vous voulez que je vous parle du nouveau bref du saint Père contre les cérémonies chinoises (1). Com-

(1) Le 31 décembre 1720, le légat Mezabarba eut sa pre-

ment vous satisfaire? Sans étude et sans science, je serois téméraire d'entrer là-dessus dans aucun dé-

mière audience de l'Empereur. Il se présenta sous le titre de patriarche d'Antioche. Le Pape s'étoit déterminé à cette ambassade malgré le peu de succès de la mission du cardinal de Tournon. Celle-ci fut aussi infructueuse. Le légat ne put rien obtenir de l'empereur Cang-hi. Le 1.^{er} mars 1721, il eut son audience de congé après avoir essuyé beaucoup de mortifications. Il se retira à Macao, d'où, le 4 novembre 1721, il adressa un mandement aux Missionnaires pour les exhorter à observer les décisions du saint Siège. Mais en même temps il modifioit la bulle *Ex illa die* par huit permissions qui concernoient les honneurs usités envers Confucius et les ancêtres, et leurs tablettes. Son mandement n'apaisa point les troubles et devint le sujet de nouvelles discussions, qui ne furent terminées que plusieurs années après. Le 20 décembre 1722 mourut l'empereur Cang-hi. Il avoit presque toujours montré des dispositions favorables aux Jésuites. Ami des sciences et des arts, il les avoit accueillis à sa cour en qualité de mathématiciens, d'astronomes, d'artistes. La religion faisoit de grands progrès, lorsqu'en 1705 il fut ordonné à tous les Missionnaires de se rendre à la cour pour obtenir la permission de demeurer en Chine, à condition de ne rien enseigner contre la doctrine de Confucius, et les usages de l'Empire. Quarante-sept Missionnaires Jésuites se soumirent à cette loi; les autres se cachèrent. En 1711, un mandarin présenta une requête pour faire proscrire la religion chrétienne; mais ce ne fut qu'en 1717 que la persécution éclata. Cependant elle fut encore tempérée par les dispositions connues de l'empereur Cang-hi; mais à sa mort tout changea de face. Yong-tching, son quatrième fils, monta sur le trône. Une persécution violente éclata dans la province de Fo-kien à la fin de 1723. Deux mémoriaux furent présentés à l'Empereur, appuyés par le tribunal des rites le 11 janvier 1724. Yong-tching donna un édit qui expulsoit tous les Européens de la Chine. La persécution tomba en particulier sur une branche de la famille impériale, dont le chef étoit le regulo Sourniama (Voyez sur cette illustre famille les lettres du père Parennin, t. XI de cette édition). En 1724, le père Bucharelli eut la tête tranchée avec neuf prêtres chinois. Le 7 octobre 1735 mourut Yong-tching, qui eut pour successeur son fils Kien-long. Ce prince, quoique d'un caractère doux, se prêta aux persécutions suscitées contre la religion chrétienne. En 1736,

tail. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ce bref ne décourage nullement les Missionnaires. En obéissant au saint Siège, ils feront d'ailleurs tout ce qui est en leur pouvoir, persuadés que Dieu ne leur en demande pas davantage. Ne donnez donc aucune créance aux discours, aux libelles de quelques personnes mal intentionnées. Je me suis fait Jésuite très tard; ainsi ce ne sont pas les préjugés de l'éducation qui me conduisent: mais j'examine, je réfléchis, et je vois que tout ce qu'il y a ici de Jésuites, sont habiles, soit pour les sciences de l'Europe, soit pour les connaissances de la Chine; que ce sont des hommes d'une grande vertu. Ils sont sans doute bien plus instruits que moi sur le compte de ceux qui ne travaillent qu'à les décrier; cependant ils se taisent sur ce sujet, et ils se feroient un grand scrupule d'en parler; je ne les ai jamais vus s'expliquer à cet égard qu'avec la dernière réserve. La charité, parmi eux, va de pair avec l'obéissance au saint Siège; et cette obéissance est totale et parfaite. Le saint Père a parlé,

il ordonna des recherches contre les Chrétiens, et surtout contre les pasteurs qui se tenoient cachés parmi eux.

Le 12 juillet 1742, Benoît XIV donna sa bulle *Ex quo singulari* sur les rites chinois. Il y rappelle toute l'affaire depuis son origine, à dater des premières décisions données par la Propagande en 1645; il rapporte en entier le décret de 1710 qui confirme le mandement du cardinal de Tournon, la constitution du Pape Clément XI, du 19 mars 1715, le mandement du légat Mezabarba avec les huit permissions par lui accordées, un bref de Clément XII contre les deux lettres pastorales de l'évêque de Pekin. Il y fait mention des nouvelles informations ordonnées par ce Pape, qui avoit fait interroger un grand nombre de Missionnaires et plusieurs jeunes Chinois venus à Rome. Il annulle les permissions données par le Légat, confirme la bulle *Ex illa die*, prescrit une formule de serment à prêter par tous les Missionnaires pour se conformer aux décisions du saint Siège. C'est dans cet état de choses qu'écrivoit le frère Attiret en 1743. (Cette note n'est point dans les éditions précédentes.)

cela suffit. Il n'y a pas un mot à dire ; on ne se permet pas même un geste ; il faut se taire et obéir. C'est ce que je leur ai souvent entendu dire, et récemment encore à l'occasion du nouveau bref.

Quant à ce qui regarde le progrès que fait ici la religion, je vous ai déjà dit que nous y avons trois églises, et vingt-deux Jésuites, dix Français dans notre maison française, et douze dans les deux autres maisons, qui sont Portugais, Italiens et Allemands. De ces vingt-deux Jésuites, il y en a sept occupés comme moi au service de l'Empereur. Les autres sont prêtres, et par conséquent Missionnaires. Ils cultivent non-seulement la chrétienté qui est dans la ville de Pekin, mais encore celles qui sont jusqu'à trente et quarante lieues à la ronde, où ils vont de temps en temps faire des excursions apostoliques.

Outre ces Jésuites européens, il y a encore ici cinq Jésuites chinois, prêtres, pour aller dans les lieux et dans les maisons où un Européen ne pourroit pas aller sans risque et avec bienséance. Il y a, outre cela, dans différentes provinces de cet Empire, trente à quarante Missionnaires jésuites ou autres. Notre maison française baptise régulièrement chaque année près de cinq à six cents adultes, tant dans la ville que dans la province, et dans la Tartarie, au-delà de la grande muraille. Le nombre des petits enfans de pafens infidèles, monte ordinairement jusqu'à douze ou treize cents. Nos pères Portugais, qui sont en plus grand nombre que les Français, baptisent un plus grand nombre d'idolâtres ; aussi comptent-ils, dans cette seule province et dans la Tartarie, vingt-cinq à trente mille Chrétiens ; au lieu que dans notre mission française, on n'en compte guère qu'environ cinq mille.

Je suis très-souvent témoin de la piété avec laquelle les Chrétiens s'approchent des sacremens, qu'ils fréquentent le plus souvent qu'il leur est pos-

sible. Leur modestie et leur respect dans l'église me charment toutes les fois que j'y fais attention. Il ne sera pas, comme je crois, hors de propos de vous faire part d'un effet singulier de la grâce du saint baptême, conféré, il y a quelques mois, à une jeune princesse de la famille du *Sounou* dont il est tant parlé dans différens recueils des *Lettres édifiantes*, à l'occasion des persécutions qu'elle a eu à soutenir de la part du dernier Empereur.

Un des princes chrétiens de cette illustre famille vint à notre église en juillet de cette année, dire à un de nos pères, qu'il apprenoit dans le moment qu'une de ses nièces, qui depuis quelques mois avoit témoigné quelque envie de se faire chrétienne, étoit à l'extrémité. Comme ce père ne pouvoit lui-même aller dans cette maison d'infidèles, il donna au zélé prince une fiole pleine d'eau, dans la crainte qu'il n'en pût trouver aussi promptement que le cas pressant l'exigeroit, à cause du trouble et de la confusion où étoit la maison de la malade. Ce prince, très-instruit de la religion, s'en va avec empressement trouver la jeune princesse, qui n'avoit plus l'usage de la parole; il voit l'extrémité où elle étoit réduite; il avertit les parens infidèles du dessein qu'il a de la baptiser; et ceux-ci n'ayant fait aucune opposition, il fait à la malade les interrogations accoutumées en pareil cas; il l'avertit de lui serrer la main pour signe qu'elle entend ce qu'il lui propose; et cette marque lui ayant été donnée, il avertit la malade qu'il va lui verser de l'eau sur la tête pour la régénérer en Jésus-Christ. Cette jeune princesse s'agenouille alors du mieux qu'elle peut pour recevoir cette grâce; elle répand des larmes pour témoigner son regret et sa joie, et le prince plein de foi la baptise. A peine eut-elle reçu ce sacrement, qu'elle s'endormit d'un paisible sommeil. Ses parens, quoique infidèles, avertis de son baptême, furent tranquilles

sur son sort, et ne doutèrent nullement que Dieu ne lui rendit la santé. Au bout de quelques heures de sommeil, elle s'éveilla et jeta un grand soupir. Depuis plusieurs jours elle ne pouvoit prendre aucune nourriture : on lui donna à manger, et elle avala sans peine : elle se rendormit ensuite, et après s'être éveillée, elle s'écria qu'elle étoit guérie, et effectivement elle jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Je ne vous dis rien de la perte qu'a faite la Mission, des pères d'Entrecolles et Parnnin : l'un et l'autre sont morts dans une grande réputation de sainteté, et sont regrettés, non-seulement des Missionnaires qui les connoissoient plus intimement, mais encore de tous les Chrétiens de cette mission. Je ne doute pas que vous n'avez déjà vu le détail des vertus et des travaux de ces deux hommes apostoliques.

Je crois qu'il est temps, Monsieur, pour vous et pour moi, de finir cette lettre qui m'a conduit plus loin que je ne croyois d'abord. Je souhaite qu'elle vous fasse plaisir. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir, par quelque chose de plus considérable, vous témoigner ma parfaite estime. Il ne me reste qu'à vous offrir mes prières auprès du Seigneur. Je vous demande aussi quelque part dans les vôtres, et suis très-respectueusement, etc.

L E T T R E

Du père du Gad, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au père Fourreau, de la même Compagnie, aussi missionnaire de la Chine.

En Chine, le 22 août 1745.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

J'AI contracté avec vous une obligation à laquelle je satisfais bien volontiers. Je vous ai engagé ma parole de vous faire part chaque année des bénédictions qu'il a plu à Dieu de verser sur ma mission, afin que vous l'en bénissiez et l'en remerciez avec moi, et que vous m'aidiez par vos prières à m'acquiescer mieux du saint ministère dont j'ai l'honneur d'être revêtu : car le peu que nous faisons, qu'est-il en comparaison de ce que nous ferions, si nous étions de plus dignes instrumens de la gloire de Dieu ?

Ma mission comprend une grande étendue de pays. On peut en faire quatre parts presque égales, qui comprennent : 1.^o la province du Ho - nan en partie ; 2.^o le district de la ville de Syang - yang ; 3.^o celui de la ville de Ngan-lo ; 4.^o celui de la ville de Myen - yang. Ces deux premières sont villes du premier ordre ; la troisième ne l'est que du second. Et voilà aussi l'ordre que je garde dans le cours de mes excursions, suivant lequel je vous marquerai ce qui mérite le plus votre attention. J'arrivai dans le Ho - nan sur la fin d'août 1743. Cette première

visite n'a rien eu de remarquable : j'y en ai fait une seconde , où j'ai trouvé une moisson toute mûre , je veux dire plusieurs familles bien instruites qui m'attendoient pour recevoir le baptême. Jugez quelle consolation ça été pour moi d'être obligé de séjourner , plus qu'à l'ordinaire , dans ce pays , pour augmenter le troupeau de Jésus-Christ. Ces bonnes gens m'ont charmé par leur foi et leur ferveur. Je les ai laissés dans les plus heureuses dispositions. Leur exemple a ébranlé plusieurs de leurs parens encore gentils. A mon départ , quelques - uns pensoient à entrer sérieusement dans notre sainte religion. Il faut avouer que les peuples de cette province paroissent mieux disposés qu'ailleurs. S'ils cultivoient un peu plus les lettres , et qu'ils pussent lire nos livres , on feroit beaucoup de bien parmi eux. Les femmes surtout semblent être nées pour la vertu. Celles qui sont chrétiennes font honneur à leur religion ; elles sont en grand nombre dans la ville de Nan-yang. Pour revenir à ces familles nouvellement chrétiennes , je vous dirai que ce qui m'a encore donné une grande consolation , c'est qu'elles sont peu éloignées les unes des autres , et placées aux environs de la petite chapelle qui se bâtit dans ces quartiers , et où il y avoit auparavant peu de Chrétiens ; en sorte que cette église va devenir le centre de nos chrétientés. C'est une protection du sacré Cœur qui se ménage des adorateurs dans ce canton où son culte est connu et bien pratiqué. J'attribue encore ce succès aux prières des deux dignes Missionnaires qui ont cultivé avant moi cette province , et qui sont allés de bonne heure recevoir la récompense de leur zèle. Vous savez que je parle des feu pères Bataillé et Loppin , à qui la mission du Ho - nan étoit fort chère. Ce dernier m'écrivoit peu avant sa mort , qu'il avoit sur cette province je ne sais quels pressentimens intérieurs et heureux. Il s'attendoit peut-être à en voir l'accom-

plissement, et il ne savoit pas qu'il devoit me procurer ce bonheur du haut du ciel par ses prières.

Dans le district de Siang - yang, il s'est ouvert une chrétienté aux environs de la ville de Ye-tching. Vous serez bien aise d'en savoir l'origine. Au mois de juillet 1743, lorsque je montois à Fan - tching, pour succéder au père de la Roche, qui alloit prendre la place du père Bataillé, mort en juin dans les montagnes de Kou-tching, la pluie me retint deux jours au port de Ye-tching, qui n'est éloigné de la ville que d'une demi-lieue. Mon catéchiste se rappela alors qu'un de ses amis s'étoit venu établir dans ce quartier depuis longues années. Comme il a du zèle, il prit la résolution, malgré la pluie, d'aller chercher cet ami; il partit, et le trouva en effet. Il lui parla de la religion. Il fut goûté. Revenu sur la barque, comme il continua de pleuvoir, le second jour je lui donnai des livres de piété, pour porter à cet homme, qui a bien étudié et qui enseigne même les lettres. Le succès de ce second voyage fut encore plus heureux que le premier. Cet homme, avec toute sa famille, dit qu'il étoit charmé de notre doctrine, qu'elle étoit la véritable, qu'il vouloit l'embrasser, que s'il en avoit été instruit plutôt, il y a longtemps qu'il auroit renoncé aux superstitions qu'il ne croyoit pas, mais qu'il débitoit comme les autres, pour suivre le torrent. L'ayant laissé dans ces bonnes dispositions, et lui ayant fait remettre les livres nécessaires pour apprendre les prières et le préparer au baptême, je partis pour Fan-tching. Je suis revenu encore dans cet endroit, avant que de baptiser cette famille. Le démon m'avoit traversé pendant mon absence. Il étoit né un petit-fils à ce père de famille. Comme le père de l'enfant, bien instruit, ne brûloit point de papier et ne faisoit aucune cérémonie superstitieuse des gentils dans ces occasions, la grand-mère dit qu'elle ne vouloit plus se faire

chrétienne, et à sa suite la belle-fille. Il fallut que mon catéchiste y allât à diverses reprises, pour les désabuser toutes deux; enfin par la grâce de Notre Seigneur, parfaitement convaincues, elles se remirent à apprendre les prières. Je baptisai pourtant cette fois le père de famille et son fils, parfaitement instruits. Enfin cette année y étant allé pour la troisième fois, tout le reste de la famille, au nombre de six personnes, ont été baptisées. Le jour même de leur baptême, que je leur allai conférer dans leur maison, le démon, pour faire voir qu'il ne quittoit pas prise, suscita un neveu de ce chef de famille, et aussi lettré, qui vint déclamer à tort et à travers contre la religion chrétienne. Ne pouvant répondre à mon catéchiste qui lui ferma la bouche, il voulut se venger par la force, et tenta de le frapper; mais il fut arrêté, et tout le tumulte bientôt apaisé. Une autre famille composée de dix personnes, peu éloignée de celle-ci, fut aussi baptisée quelques jours après. Ce sont tous de bons Chrétiens, et qui promettent de la constance.

En descendant de Siang-yang, la première chrétienté du district de Ngan-lo qui se présente, est Fong-lo-ho; elle est nombreuse et fervente. J'y ai baptisé une bonne famille de quatre personnes, le père, la mère et deux garçons. Jugez de la sincérité de la foi de la mère par ce trait. Son fils aîné mourut quarante jours après son baptême. Elle ne s'est point amusée à le pleurer comme les autres femmes, parce qu'elle perdoit en lui sa principale ressource pour faire subsister sa famille, mais bien de ce qu'il étoit mort trop tôt, avant que de lui avoir pu apprendre à elle-même la doctrine nécessaire pour la confession et la communion; car ce fils savoit déjà par cœur tout ce que nous avons coutume de donner aux nouveaux Chrétiens pour les disposer à recevoir les sacremens. Encore un mois ou deux de vie, disoit-elle,

disoit-elle, et je savois tout. Il y a dans les montagnes de ce canton une brave famille, chrétienne depuis cinq à six ans. Elle est à son aise. On y a pratiqué un oratoire fort retiré et bien décent. En deux voyages que j'y ai faits, j'ai eu dix-huit baptêmes : ce sont les sœurs, les neveux et les nièces du chef de famille. Celui-ci les a tous engagés par ses discours à suivre son exemple, et il n'a pas eu de peine : car ses quatre sœurs, qui sont comme lui de ce caractère, franc et simple propre au royaume du ciel, n'ont pas plutôt entendu parler de nos mystères, que, quoique mariées à des infidèles, elles ont voulu se faire chrétiennes. Le mari de la seconde a même été gagné par sa femme; il est riche et lettré. Il fut baptisé au dernier voyage. Celui de la première est, dit-on, fort ébranlé, et il y a grande espérance de le gagner.

To-pao-ouan qui est au-dessus de Ngan-lo, est encore une chrétienté considérable, mais qui l'est devenue bien davantage depuis le mois de février 1744. Jusque-là, il n'y avoit eu dans les montagnes de ces quartiers, que quatre ou cinq familles chrétiennes éparses çà et là; maintenant on en compte plus de vingt; près de cent personnes ont reçu le baptême à deux voyages que j'y ai faits, et tous ont été jugés dignes, peu de mois après leur baptême, de participer à nos saints mystères, ce qui ne s'accorde pas si aisément aux nouveaux Chrétiens. Aussi le feu de la persécution qu'ils ont soufferte avec courage; les avoit-il préparés à cette grâce, et il falloit les prémunir contre de nouvelles attaques. Avant et après leur baptême, ils ont eu mille avanies à essuyer de la part des gentils leurs voisins, qui les ont décriés par les écrits les plus violens; mais leur foi n'en est devenue que plus ferme et leur zèle plus ardent. Un d'eux me disoit dernièrement que pendant deux mois après son baptême, la timidité

l'empêchoit de paroître quand les gentils venoient l'insulter chez lui ; mais qu'à présent , grâces à notre Seigneur , l'injurier et frapper une pierre c'étoit la même chose. Enfin , pour couronner leur constance , un idolâtre , par pure haine contre la loi chrétienne , accusa l'an passé , à la sixième lune , un ancien Chrétien leur voisin , et cette affaire impliquoit tous les Chrétiens du district. Pendant sept mois qu'a duré le procès , nous étions dans de terribles transes : car si l'affaire avoit pris un mauvais tour , et que le mandarin eût voulu entreprendre les Chrétiens , la religion en auroit souffert non-seulement dans le pays , mais peut-être même dans tout l'Empire. Mais Dieu veilloit sur son troupeau. Quand l'affaire dut se juger en pleine audience , il accourut de la campagne un millier de personnes , uniquement pour voir , disoient-ils , la religion chrétienne abolie , et les Chrétiens mis à mort. Les plus considérables du pays et les lettrés étoient venus en grand nombre , pour engager le mandarin à porter une sentence odieuse contre les Chrétiens. Ceux-ci au nombre de onze , sans autre appui que leur bonne cause , eurent à essuyer tout ce que le mandarin , les gens aisés et la populace dirent de plus impertinent contre la religion , pendant près d'un demi-jour que dura la séance , sans avoir le temps ni la liberté de rien produire pour leur justification. Ils en furent quittes pour ces ignominies. Le mandarin renvoya le jugement au mandarin supérieur , et peu de temps après il fut lui-même cassé de sa charge pour des raisons d'état. Et voilà quel a été le dénouement de toute l'affaire ; car ce qui s'est fait sous un mandarin , ne s'entame guère de nouveau sous son successeur , à moins que d'en venir à des frais bien considérables que les ennemis de nos Chrétiens n'ont pas voulu faire. On pourra attribuer la bonne issue de cette affaire à ce qu'on appelle heureux hasard , si l'on veut.

Pour moi j'en donne tout le succès au sacré Cœur de Jésus invoqué par nos Chrétiens dans ces temps de troubles, et à qui j'avois promis une neuvaine de messes. Vous n'ignorez pas combien cette aimable et légitime dévotion fleurit dans nos quartiers. Quelle consolation ne seroit - ce pas pour vous de voir dans toutes les maisons de nos Chrétiens l'image de ce divin Cœur, et de les entendre réciter chaque vendredi les prières désignées pour l'honorer? j'en dis de même chaque samedi pour le Cœur immaculé de la Sainte-Vierge. Les nouveaux Chrétiens surtout se distinguent par cet endroit, et je suis très-convaincu que les grâces qu'ils ont reçues du Ciel, en particulier cette vivacité de foi qui les distingue, j'ose le dire du grand nombre de nos autres Chrétiens, sont le fruit de leur zèle et de leur assiduité à honorer les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Je ne dois pas omettre qu'avant de quitter To-pao-ouan, j'ouvris la porte du paradis à l'enfant moribond d'un idolâtre, parent du Chrétien chez qui j'étois. Ayant su son état, je l'envoyai prendre; on me l'apporta, je le baptisai, et il mourut le lendemain. Combien de pauvres enfans périssent ici faute d'un peu de zèle dans nos Chrétiens! Priez Dieu qu'il me fasse la grâce d'en baptiser tant, que j'en sois accablé de lassitude.

Au sortir de To-pao-ouan, le vent m'arrêta durant deux jours à un port, sans pouvoir marcher. Ce fut une occasion que ménagea la Providence à une femme chrétienne, d'une barque voisine, d'approcher des sacremens. Elle avoit alors cinquante-quatre ans, et depuis l'âge de dix-sept à dix-huit ans qu'elle avoit passé chez son beau-père idolâtre, elle n'avoit jamais été à portée de voir aucun Missionnaire. Ce ne fut même que par hasard qu'elle sut que j'étois sur la barque voisine de la sienne. Je trouvai en elle une bonne Israélite qui avoit bien

conservé sa foi et ses pratiques dans une maison étrangère, et cela sans aucun secours de la part même des Chrétiens qui ne la connoissoient pas.

Les chrétientés de la dépendance de Mien-yang ne m'ont rien fourni cette année de particulier. Confessions, communions, et quelques baptêmes d'enfans, voilà le train ordinaire. Il y a eu cependant dans un endroit une petite récolte, et quelques grains jetés en terre qui pourront donner leurs fruits dans leur temps. Il y a trois ans que je baptisai le catéchiste qui me suit, qui étoit pour lors maître d'école. Il fut un an sans me suivre; il a profité de ce temps pour gagner neuf personnes de sa famille qui sont entrées dans la religion, et qui sont pleines de ferveur. A quelque distance de là, une autre famille de cinq personnes a reçu aussi le baptême à mon passage. Nonobstant ces petits succès, j'ai eu plus de plaisir dans une conquête moins complète; je parle d'une famille de quatorze personnes dont sept seulement ont été admises au saint baptême. Le chef de la famille, sa mère, sa femme, une de ses filles, et un petit-fils, qui font quatre générations, reçurent cette grâce les premiers il y a deux ans. Le fils aîné et le quatrième ont ensuite suivi leur exemple, et je ne doute pas que les deux autres fils et les trois belles-filles qui restent, ne me donnent la consolation à la première visite de voir toute la famille chrétienne. L'exemple de cette famille aura, je l'espère, d'heureuses suites. Le chef est en quelque crédit dans le voisinage, et en réputation d'homme franc et intègre. Quand il entra dans la religion, il me livra trois idoles de cuivre, pesant quarante livres, que j'ai fait fondre. Sa mère qui avoit plus de quatre-vingts ans, et qui est morte maintenant, combattit long-temps avant que de se rendre aux sollicitations de son fils. Il lui faisoit, disoit-elle, de perdre trente ans de mérites qu'elle avoit acquis

en jeûnant à l'honneur de ses idoles , et en récitant presque à tout bout de champ les quatre paroles *ho-mi-to-fo* , auxquelles vous savez que les sectateurs de *Fo* ont attaché de si grandes récompenses. Après son baptême , on me dit qu'elle disoit toujours : *Jésus , ayez pitié de moi ; Marie , priez pour moi.*

Maintenant que je me trouve au bout de mes courses et de ma narration , je puis vous mettre tout sous un coup - d'œil par la supputation de mes baptêmes. J'en trouve de compte fait , depuis le premier janvier 1744 jusqu'au premier du même mois 1745 , trois cent soixante-huit , dont cent soixante-dix sont d'adultes. Si vous voulez encore y ajouter le nombre des adultes ou des enfans de gentils moribonds , que mes Chrétiens ont baptisés , et qui se montent à quarante - deux , le total sera de quatre cent dix. Je compte plus de trois mille Chrétiens de terre , et près de deux cents lieues de pays par eau. Les Chrétiens de barque que je rencontre plus fréquemment qu'aucun autre Missionnaire , ne passent point huit cents.

Voilà , mon révérend père , tout ce que vous pouvez exiger de moi pour cette année. Vous aimez les longues lettres , vous voulez des détails , je ne sais si vous êtes content. Pour moi , je le ferai , si je puis pour quelques momens vous édifier , vous et ceux qui , comme vous , ont à cœur les intérêts de notre bon Maître , et auxquels vous voudrez faire part de ma lettre. Que ne suis-je un saint Xavier pour pouvoir vous écrire que j'ai eu les mains lasses à force de baptiser , et la voix presque éteinte à force de réciter le symbole ! Mais le peu que je vous marque ne doit pas moins vous engager à bénir celui de qui vient tout don parfait , et à le conjurer de jeter les yeux , je dirai de ses nouvelles miséricordes , sur un si vaste Empire , et sur un peuple si beau et

si nombreux, assis dans les ombres de la mort. Ma ressource est toute dans le sacré Cœur de Jésus, ce trésor de grâce, de lumière et de miséricorde. Recommandez-lui donc bien notre troupeau ; oubliez encore moins le pasteur : car quoique je sache que l'esprit de Dieu n'est attaché à rien, qu'il appelle et qu'il justifie ceux qu'il veut, j'ai pourtant appris du digne modèle des ouvriers apostoliques, le grand Xavier, qu'il falloit trembler au milieu des succès, et appréhender plus d'avoir empêché par notre faute l'œuvre de Dieu et le cours de ses miséricordes, que de nous réjouir d'avoir servi d'instrument au peu de bien qui s'est fait par notre ministère. Quand nous en serions même venus jusqu'à avoir fait fructifier tout le talent que nous avons reçu, jusqu'à avoir fait tout ce qui nous a été prescrit, ce que nous pourrions en conclure avec la Vérité même, *c'est que nous sommes des serviteurs inutiles, qui n'avons fait que ce que nous devons.* Votre zèle pour notre mission dont vous êtes toujours membre, votre charité pour moi, et votre bon cœur : tout m'assure que vous m'accorderez la grâce que je vous demande.

Je suis avec un profond respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

L E T T R E

*Du père Benoist , missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine , au révérend père *** , de la même Compagnie.*

A Pekin , le 2 novembre 1746.

TRÈS-CHER ET RÉVÉREND PÈRE ,

P. C.

UNE très - petite lettre qui est arrivée dernièrement , et que vous me marquez avoir remise au révérend père Forgeot , ce sont les seules nouvelles que j'aie reçues de vous ces deux années dernières. Vous me marquez cependant m'avoir écrit au long ce qui s'est passé depuis mon départ : il faut que cette lettre se soit perdue. Vous ne pouvez juger combien je suis sensible à cette perte. J'avois répété bien souvent , que de toutes les nouvelles qui nous viendroient de l'Europe , les seules qui me touchassent , c'étoient celles que vous me marqueriez. Mais je vais écrire au père Forgeot pour le prier de me dédommager , et de me faire savoir quelque chose de ce qui regarde votre chère famille. Je conserve précieusement les noms de ceux qui m'ont promis une communion extraordinaire par mois , et à qui j'ai promis une messe. C'est à vous à les sommer de me tenir parole , et si vous pouvez , à en augmenter le nombre. Nous avons plus besoin de prières que jamais , vu les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

Nous venons d'éprouver une des plus terribles persécutions qu'il y ait eu jusqu'ici à la Chine. Ce mois d'août dernier nous lûmes dans la gazette que

deux Missionnaires avoient été pris dans le Fo-kien , et que quelques mandarins avoient été cassés pour n'avoir pas travaillé à extirper le christianisme. Peu de temps après , par le moyen de quelques Chrétiens des tribunaux , nous eûmes la copie d'un ordre que l'Empereur avoit envoyé dans toutes les provinces de faire en secret des recherches exactes des Européens qui s'y trouveroient , et de les renvoyer à Macao pour les faire partir par les premiers vaisseaux qui s'en retourneroient en Europe ; de rechercher aussi exactement ceux qui faisoient profession de la religion chrétienne , de distinguer les chefs , de les punir sévèrement , et d'obliger tous de renoncer à Jésus-Christ. Nous crûmes alors que les efforts du démon ne s'en tiendroient pas là : il paroissoit que la tempête alloit fondre directement sur nous , et qu'on se dispoit à nous chasser même de Pekin.

Le vice-roi de cette province , qui autrefois dans un autre département avoit déjà échoué par rapport au christianisme , qu'il avoit résolu de détruire , n'étant devenu par-là que plus animé contre nous ; muni de l'édit universel qu'il venoit d'extorquer de l'Empereur , donna ordre qu'on se saisît d'un de nos pères du collège des Jésuites portugais , qu'il avoit appris avoir distribué livres , chapelets , médaillés , croix , images , et avoir engagé les peuples à embrasser la religion de Jésus-Christ. Il auroit pu faire le même crime à tous , nous nous faisons gloire d'en être coupables : mais Dieu ne le permit alors que pour un seul.

Le gouverneur de la ville , à qui le vice-roi avoit donné la commission , n'ignoroit pas , ce que la rage et la fureur du vice-roi lui avoit dissimulé , que ces ordres passaient les pouvoirs de l'un et de l'autre , parce que nous dépendons immédiatement de l'Empereur. Il s'adresse donc à l'Empereur , qui lui

ordonne de faire des recherches exactes du coupable, sans cependant trop de sévérité. L'accusé paroît, il est interrogé. On donne les réponses à l'Empereur, qui l'absout, mais d'une manière bien plus affligeante pour nous que s'il l'avoit condamné et qu'il en eût fait une victime de Jésus-Christ, puisqu'en lui pardonnant il nous défend à tous, ce que jusqu'ici on n'avoit pas encore défendu, de distribuer livres, images, croix, et autres marques de notre sainte religion.

Jugez un peu, mon révérend père, quelle fut alors notre affliction, et quelles inquiétudes ne nous donnoient pas les suites encore plus funestes dont cette conduite de l'Empereur à notre égard sembloit être le triste présage. L'Empereur en est averti, il nous fait appeler, nous fait dire que ce n'est point à nous qu'il en veut, et nous donne pour nous protéger son premier ministre et le gouverneur de la ville. Ce n'est que par la suite que nous pourrons savoir ce que nous devons attendre de ces deux protecteurs.

Quelques apparences qu'ait cette conduite de l'Empereur à notre égard, il s'en faut bien qu'elle nous ait rendu une tranquillité que nous ne pourrons jamais trouver, tant que notre sainte religion n'en jouira pas. Bientôt après, nous recevons des provinces les nouvelles des rigueurs qu'on exerce contre notre sainte religion. De tous côtés s'élèvent les gémissemens de Chrétiens, qu'on enchaîne, qu'on met à la question, qu'on veut obliger par toutes sortes de tourmens à renoncer à Jésus-Christ. Les Missionnaires sont recherchés avec soin; mais jusqu'à présent nous n'avons point de nouvelles qu'il y en ait de pris. Grâce à Dieu, ils ont pour la plupart été avertis à temps; plusieurs par les Chrétiens qui sont dans les tribunaux; quelques-uns même par les infidèles: peut-être que Dieu, qui ne veut pas encore priver la Chine de secours évangéliques, aura permis

que pour un temps ils aient trouvé une retraite , afin que dans la suite ils puissent veiller encore à la conservation et à l'accroissement de leur cher troupeau. Nous ne savons pas comment les choses se sont passées dans le Hou-quang , où est le père Beuth avec nos autres pères Français. Il me marque vous avoir écrit au sujet de la mort du père Wang de Saint-André. Mais comme peut-être , à cause de la persécution qu'il ne prévoyoit pas , il n'aura pu faire tenir ses lettres à Macao , je vous écris en particulier au sujet de ce cher et jeune confrère.

J'oublois de vous dire pour votre consolation , que nous apprîmes hier la mort qu'un généreux Chrétien venoit d'endurer , plutôt que de découvrir où étoit un Missionnaire. On en avoit mis plusieurs à la question pour ce sujet. Tous ont souffert généreusement , et l'un d'entre eux a eu le bonheur de mourir dans les tourmens.

La persécution ne s'est pas encore fait sentir dans la ville de Pekin. L'Empereur depuis quelque temps est en campagne ; qui sait si à son retour elle ne se rallumera pas ici ? De tout temps , même lorsque sous l'empereur Cang - hi la religion florissoit , il n'a jamais été permis aux Tartares d'embrasser le christianisme. Cependant nous avons ici une nombreuse famille de princes tartares , dont la plus grande partie sont Chrétiens , fervens à la vérité ; mais quand tous résisteroient , quelles suites funestes n'auroient pas toutes les recherches qu'on ne manqueroit pas de faire ?

Quoi qu'il en soit , de tous tant que nous sommes ici de Missionnaires , il n'y en a aucun qui ne soit dans les sentimens du Prophète , *etiam si me occidant , in eo sperabo*. Au contraire , plus les choses sont désespérées , plus nous devons avoir de confiance en Dieu. C'est alors qu'il manifeste sa tout-

puissance , et fait voir qu'il a en main les cœurs des rois.

Je plains les pères Forgeot et Chanseau , l'un et l'autre arrivés à Macao. Probablement qu'ils seront obligés d'y rester quelque temps et de modérer leur zèle , qui les porteroit à pénétrer dans les provinces pour y annoncer Jésus-Christ. Ce repos leur sera une croix d'autant plus dure et plus méritoire , qu'il semble qu'un Missionnaire doive le moins s'y attendre.

Vous aurez reçu par les vaisseaux des Indes les lettres que portoient nos vaisseaux de Chine qui ont été pris. Vous en aurez trouvé bon nombre que je vous adressois. Pour cette année, je ne sais à qui écrire de vos chers enfans ; je ne sais qui sont ceux que vous avez encore ; probablement vous en aurez bien peu de ceux que j'ai connus : marquez-moi , je vous prie , ce qui les regarde , engagez ceux que j'ai connus à m'écrire. Quand même je ne les aurois point connus , je me ferois un vrai plaisir de les admettre au nombre de ceux que leur ferveur a engagés à s'unir à notre chère mission. Je vous adresse les réponses que je fais aux Dames de Saint - Etienne , qui m'ont fait l'honneur de m'écrire , et les remerciemens des charités qu'elles font à notre mission. Quoique , comme leur ange gardien qui leur inspire ces bonnes pensées , vous deviez avoir votre bonne part dans ces remerciemens , je vous prie néanmoins de vous joindre à moi , et de les assurer de mes sentimens de la plus sincère reconnoissance. Les Dames de Saint-Pierre m'auroient-elles oublié ? pour moi je ne les oublie pas auprès de Dieu ; je vous prie de leur présenter mes très-humbles respects.

Si je ne me suis pas étendu beaucoup sur ce qui regarde la persécution , c'est que de peur de répétition , nous sommes convenus d'en laisser faire la relation au père des Robert , qui en envoie tout le

détail au père Foureau : vous êtes le bon ami de celui-ci ; adressez-vous donc à lui pour l'avoir. Quant au père des Robert , vous l'avez oublié : il faut bien cependant qu'il vous le pardonne : bien plus , il vous écrit et vous fait sa cour au sujet d'un de ses parens qui a le bonheur d'être dans votre maison.

J'ai dit pour le père de Berry plusieurs messes , mais ç'a été pour remercier Dieu des grâces dont il l'a comblé. Je l'invoque dans mon particulier comme un puissant protecteur auprès de Dieu.

Nous avons perdu cette année le révérend père Kegler , président au tribunal des mathématiques , et deux autres pères portugais. Tout récemment nous avons appris la mort du père Hervieu.

Nous avons eu deux tremblemens de terre à dix jours de distance l'un de l'autre ; l'un a été assez violent : je n'ai cependant oui parler que d'une famille qui en ait été écrasée. J'ai l'honneur d'être , très-cher et révérend père , dans l'union de vos saintes prières et de vos saints sacrifices , etc.

DEUXIÈME LETTRE

*Du père Benoist , missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine , au révérend père *** , de la même Compagnie.*

A Pekin , le 2 novembre 1746.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

P. C.

COMME le père Beuth , qui a reçu les derniers soupirs de notre cher père de Saint-André , n'aura peut-être pas pu vous en écrire à cause de la persé-

cution présente , je ne puis me dispenser de vous parler d'un sujet pour lequel vous avez tant de raisons de vous intéresser. C'est de vous , dans votre maison , parmi vos chers élèves , qu'il a puisé la sainte éducation qui a produit en lui les vertus qui lui ont procuré la gloire dont nous avons lieu de croire qu'il jouit à présent. Je suis persuadé que c'est satisfaire à votre inclination aussi bien qu'à la mienne , de vous entretenir de ce qui concerne ce cher confrère.

Vous avez été témoin , aussi bien que moi , de ce qui regarde les deux années qu'il passa parmi vos pensionnaires. Il y étoit venu pour apprendre la philosophie , et s'y instruire de la langue française. La facilité que Dieu lui avoit donnée pour les sciences , sa constante application à l'étude , mais bien plus encore sa solide piété lui attirèrent de Dieu les grâces pour réussir dans l'un et l'autre de ses desseins. L'exemple de plusieurs de ses camarades , qui , avec votre permission , se levoient avant le temps destiné à la communauté , pour pouvoir en silence , et sans qu'on s'en aperçût , vaquer à l'oraison , l'enhardit à tâcher d'obtenir la même faveur. Il commença alors à goûter les consolations les plus abondantes dans ce temps de recueillement qu'il consacroit à Dieu. Il y apprit à travailler à se vaincre lui-même. Il y connut que son tempérament vif et prompt demandoit des combats , et une force qu'il ne pouvoit attendre que de Dieu. Les fréquentes communions et une tendre dévotion à la Sainte-Vierge , furent les moyens efficaces qu'il employa pour l'obtenir. Tous les huit jours au moins , et souvent même deux fois par semaine , il se nourrissoit du corps de Jésus - Christ ; usant de tels moyens , il n'étoit pas surprenant que chaque jour fût signalé par de nouvelles victoires qu'il remportoit sur lui. Ses compagnons , témoins de ses pro-

grès, se le proposoient pour modèle ; ses manières gaies et enjouées , faisoient écouter de tous avec plaisir les sentimens de piété qu'il savoit glisser dans ses conversations. Il avoit le talent de se faire aimer , et par-là venoit à bout de se faire imiter.

C'étoit alors le temps de faire le choix d'un état de vie. Ce choix ne pouvoit manquer de réussir , vu les moyens qu'il employoit pour obtenir que Dieu lui fit connoître les desseins qu'il avoit sur lui. Dans une affaire si importante , il prie très-instamment la Sainte-Vierge d'être sa protectrice , il redouble ses exercices de piété , il consulte ceux que Dieu avoit chargés de lui , et reconnoît que c'est à la Compagnie que Dieu l'appelle. Eclairé sur les desseins de Dieu , il ne pense plus qu'à les exécuter ; il obtient de notre père Général la grâce qu'il demande et fait demander avec instance. Il est destiné pour la province de Bohême. Aussitôt il se dispose à partir ; mais la Providence , qui avoit d'autres desseins sur lui , permet qu'il soit arrêté par des affaires de famille. Dans cet intervalle , il apprend que j'ai obtenu la grâce des missions : alors toute l'ardeur qu'il avoit déjà eue de se consacrer aux missions se rallume , il me presse d'obtenir qu'il puisse m'accompagner. J'eus beau lui représenter qu'il étoit jeune , qu'il étoit plus à propos qu'il fit en Europe son noviciat et ses études de théologie , afin d'être plus en état de travailler à gagner des âmes à Jésus-Christ ; n'importe , le zèle qui le consume ne connoît point de retardement. Il me répond qu'il saura au moins répandre son sang pour Jésus-Christ.

Je ne regardois ces généreux sentimens dans ce cher élève que comme un feu qu'il étoit bon d'entretenir , mais qu'il n'étoit pas encore temps qui s'embrasât ; c'est que je n'étois point instruit des desseins de la divine Providence. Tandis que j'étois à Paris, attendant le moment auquel il faudroit m'em-

barquer, je reçois lettres sur lettres, par lesquelles le saint prosélyte redoubloit ses instances. La grâce qu'il demandoit ne me paroissoit point possible à obtenir : mais le hasard, ou plutôt une providence de Dieu, m'ayant fait lire une de ses lettres devant quelques-uns de nos pères, ils conclurent qu'il y avoit quelque chose de plus qu'ordinaire dans la conduite que Dieu tenoit sur le saint jeune homme, et que je devois sans balancer en écrire à notre révérend père Général. Je me rendis aux lumières et à la décision des personnes éclairées qui me conseil-loient, et en même temps j'obtins du révérend père Provincial de Paris la permission de faire entrer au noviciat le prosélyte qui y resteroit attaché à la province, en cas que notre père Général n'accordât pas mes demandes.

J'écris au prosélyte la permission qu'on lui a accordée d'entrer au noviciat de Paris, sans cependant lui marquer les demandes que j'avois faites pour lui à notre père Général. A peine a-t-il reçu cette heureuse nouvelle que, sans attendre que les affaires de famille qui l'avoient arrêté jusqu'alors fussent entièrement terminées, il part promptement pour se rendre dans le lieu de retraite après lequel il avoit tant soupiré. Tandis que le fervent novice s'y exerçoit par toutes sortes de vertus, la lettre du Général arrive, il m'est permis de l'emmener en Chine avec moi. Deux mois s'étoient écoulés sans que le novice sût que Dieu eût exaucé ses vœux. La veille du jour destiné au départ, on lui annonce l'heureuse nouvelle d'un bonheur après lequel il soupiroit toujours, mais qu'il n'osoit pas encore espérer ; il entre alors dans des transports de la joie la plus pure et de la reconnaissance la plus vive envers la providence de Dieu sur lui. Il prie ses chers confrères de se joindre à lui pour remercier le Dieu des miséricordes. Il leur fait ses derniers adieux, leur demande pardon, les

larmes aux yeux , des fautes qu'il avoit pu commettre , et les laisse tous dans de vifs regrets de ne pouvoir le suivre.

Je sentois bien quelle perte faisoit le cher novice, en quittant le noviciat , dans la personne du père Couet qui en étoit alors recteur. Il perdoit un homme plus éclairé encore dans la spiritualité que recommandable par les rares talens qui lui ont mérité d'être choisi pour confesseur de M.^{me} la Dauphine. Il perdoit les exemples d'une jeunesse fervente, continuellement occupée à s'entretenir avec Dieu, et à se remplir des maximes de piété qui leur doivent servir dans la suite pour la direction des âmes. Heureusement , nous avions l'avantage de devoir faire le voyage avec le révérend père Beuth , dont les exemples et les instructions devoient suppléer à ce que le novice ne trouveroit pas ailleurs , et entretenir ses sentimens de piété. Effectivement, dès que nous fûmes sur le vaisseau, le cher novice se sentit violemment attaqué du mal de mer , plus incommode que dangereux , mais dont les fréquentes rechûtes auxquelles il fut sujet pendant la traversée, ne servirent pas peu à augmenter ses mérites. Malgré cette incommodité, il fut toujours égal, toujours patient, ne souffrant qu'avec peine qu'on s'empresât à le soulager, et ne retranchant aucun des exercices auxquels s'occupent nos novices. Comme je craignois que le mauvais air de l'espèce de cachot qu'on nomme dans un vaisseau *la sainte-barbe*, qui est l'hospice ordinaire des Missionnaires et autres passagers, ne nuisît à sa santé, je lui assignai un lieu plus exposé au grand air, et qui me parut moins dangereux pour lui. Mais il me fit tant d'instances, que je fus obligé de me rendre, et de consentir qu'il demeurât dans la *sainte-barbe*, au moins pour ses oraisons et examens, l'obscurité et la solitude de cette affreuse demeure lui procurant la

la facilité de s'entretenir uniquement avec Dieu, et lui faisant goûter des délices que les mondains ne trouvent point dans leurs appartemens les plus commodes. Excepté les temps destinés à notre noviciat pour faire prendre aux novices une récréation qui leur est nécessaire, il savoit si bien se recueillir, s'occuper et ménager son temps, qu'il trouvoit le moyen de garder le silence sans aucune affectation, et de conserver cette union étroite avec Dieu. Tous les jours, il avoit un temps déterminé pour instruire des élémens de la religion une partie de la jeunesse qui peuple les vaisseaux, et il s'exerçoit ainsi aux saintes fonctions auxquelles il aspirait. Arrivé à Macao, il paroissoit d'abord jouir d'une santé qui promettoit de longs services; mais le mauvais air de Macao et la nourriture à laquelle il n'étoit point accoutumé, le firent peu à peu tomber dans une langueur, qui détermina le père Hervieu, supérieur général de notre mission, à l'envoyer après ses vœux, se rétablir dans le Hou-quang, et y faire sa théologie sous la direction du père Beuth. Je ne sais aucune circonstance ni de ce second voyage, ni de la mort qui nous l'a enlevé. Voici ce que m'en écrit le père Beuth, dans une lettre datée de Cha-chi, dans le Hou-quang, le 6 mars 1746.

« Plaignez-moi, j'ai manqué de mourir, et pour comble de chagrin je viens de fermer les yeux au pauvre père de Saint-André, qui mourut le 24 de février. Que ne puis-je vous détailler les édifiantes circonstances qui accompagnèrent sa mort! Pour à présent je ne suis pas en état de le faire; il me suffit de vous dire qu'il est mort en saint. J'aurai soin de recueillir dans la suite les circonstances de sa fin, et de vous en envoyer une relation. Voici un trait qui vous regarde. Une demi-heure avant que d'expirer, il me pria de vous faire ses derniers adieux, de vous remercier de vos bontés, et de vous

demander pardon de ses fautes.... » Mais vous jugez bien que la vie sainte qu'a menée le fervent religieux est un présage assuré du bonheur dont il jouit dans le ciel. Néanmoins je vous demande pour lui le secours de vos prières. Je demande aussi que vos chers congréganistes, avec lesquels il conservoit toujours une union étroite de prière et d'affection, lui accordent les prières et les services qu'ils font pour chacun de leurs confrères. J'ai l'honneur d'être, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

RELATION

D'une persécution générale qui s'est élevée contre la religion chrétienne dans l'Empire de la Chine en 1746; envoyée de Macao à Madame de Sauverre de Saint-Hyacinthe, religieuse ursuline, et insigne bienfaitrice des missions, par le père Jean-Gaspard Chanseaume, de la Compagnie de Jésus.

TOUT le monde sait que la religion chrétienne n'a pas trouvé dans les deux successeurs de l'empereur Cang-hi, la même estime que ce grand prince avoit conçue pour elle. A peine Yong-tching fut-il monté sur le trône, qu'il voulut que tous les Missionnaires répandus dans les provinces se retirassent à Peking ou à Canton, et ensuite à Macao; il fit aussi détruire ou employer à des usages profanes toutes leurs églises.

Kien-long, aujourd'hui régnant, a poussé la rigueur encore plus loin: il a fait chercher avec soin tous ceux qui, sous le règne de son père ou sous le sien, étoient rentrés dans la Chine, et y travailloient en secret, mais toujours avec fruit, à cul-

tiver les anciennes chrétientés, et à en établir de nouvelles. Il ne s'est pas même contenté de faire sortir de l'Empire les prédicateurs de l'évangile; il en a condamné cinq à la mort, avec un de leurs catéchistes, et ce qui n'étoit presque jamais arrivé à la Chine, il a donné par une sentence publique des martyrs à notre sainte religion.

C'est dans la province de Fo-kien que cette persécution a pris naissance. Celui qu'on en doit regarder comme le principal auteur, est le vice-roi de cette province, homme prévenu et même furieux contre le christianisme. Dès le commencement de son gouvernement, il n'avoit cessé de faire des perquisitions secrètes pour découvrir s'il n'y avoit pas dans l'étendue de sa province des Chrétiens et des prédicateurs de la loi chrétienne; mais soit que ces recherches fussent alors plus modérées que ne l'ont été les dernières, soit que les gouverneurs des villes où il y avoit des chrétientés, aient eu de la répugnance à exposer à de mauvais traitemens la portion du peuple la plus pacifique, la plus soumise, et la plus exacte à payer les tributs, il est certain qu'il n'a pu avoir les connoissances qu'il désiroit, que sur la fin de son gouvernement.

Un certain Tong-ky-tsou lui ayant présenté, dans le mois de juin 1746, un libelle d'accusations contre la chrétienté de la ville de Fou-ngan et des villages des environs, il y envoya un officier d'armes nommé *Fan*. Les mandarins du lieu étoient peu portés d'eux-mêmes à agir contre les Chrétiens; mais l'officier leur fit tant d'instances, et d'ailleurs il se donna tant de mouvemens, qu'il découvrit tout ce qui regardoit cette chrétienté. On fit parler le secrétaire d'un mandarin d'armes, à qui quelques Chrétiens avoient fait confidence de toutes les pratiques de la religion, dans l'espérance de l'engager à l'embrasser. On tira aussi quelques instructions d'un autre

infidèle , qu'une de ses tantes , bonne Chrétienne , et animée de la même espérance , avoit informé de tout , sans lui cacher même le nom et les demeures les plus ordinaires des Missionnaires. Ensuite on dressa des procès-verbaux , qui furent envoyés au vice-roi par le gouverneur de la ville de Fou-ngan , tandis que l'officier Fan alla lui faire son rapport de vive voix.

Les accusations se réduisent à sept chefs.

1.^o Que la religion du Seigneur du ciel étoit prêchée par des Européens , qui ne pouvoient être et demeurer dans l'Empire que contre les ordres de l'Empereur. 2.^o Qu'on engageoit le peuple à entrer dans cette religion , en donnant deux écus à chacun de ceux qui l'embrassoient , et par l'espérance d'un paradis et la crainte d'un enfer. 3.^o Qu'on choisissoit parmi les Chrétiens , les plus attachés à leur religion et à toutes ses pratiques , pour les mettre en qualité de catéchistes à la tête de cinquante Chrétiens. 4.^o Que les Chrétiens n'honoroient ni leurs ancêtres , ni même Confucius , mais qu'ils rendoient toutes sortes d'honneurs à un étranger appelé *Jésus*. 5.^o Que les Missionnaires avoient établi parmi les Chrétiens , la coutume de venir leur déclarer secrètement toutes leurs fautes et tous leurs péchés deux fois l'année. 6.^o Que les filles et femmes chrétiennes affectoient de ne point porter des habits de soie , et de ne point orner leurs têtes de fleurs et de pierres ; et que parmi les filles , il y en avoit qui renonçoient pour toujours au mariage. 7.^o Que dans quelques maisons des Chrétiens , il y avoit des murs doubles et autres retraites propres à tenir cachés les Européens ; et que ceux-ci assembloient dans de grandes salles bâties exprès les Chrétiens et les Chrétiennes , leur donnoient un certain pain à manger , et un certain vin à boire , et les oignoient d'huile. Telles sont en substance les accusations envoyées au

vice-roi; elles ont servi de fond aux interrogatoires qu'on verra se réitérer si souvent, pour trouver matière à une sentence de condamnation. On a aussi employé l'accusation de magie, tant de fois mise en œuvre dans la Chine et ailleurs contre les prédicateurs de la religion.

Le vice-roi n'eut pas plutôt reçu le procès-verbal, qu'il envoya l'officier Fan à Fou-ngan; et celui-ci ayant distribué ses soldats en trois bandes, et leur ayant donné secrètement ses ordres, les fit partir pour les divers endroits qui lui avoient été indiqués comme servant de retraite aux Européens. Les deux premières bandes, envoyées dans deux quartiers de la ville, prirent onze Chrétiennes, dont une étoit mariée, deux étoient veuves, et huit s'étoient consacrées à une virginité perpétuelle, et formoient une espèce de communauté. On prit aussi cinq Chrétiens, s'il faut donner ce nom à un concubinaire déjà apostat. La troisième bande envoyée dans un village appelé *Mo-yang*, prit en chemin deux Chrétiens qui alloient donner avis de ces premiers mouvemens aux Missionnaires cachés dans ce village au nombre de cinq, tous de l'ordre de Saint-Dominique, et Espagnols de nation, savoir, M. l'évêque de *Mauricastre*, Pierre-Martyr *Sanz*, et les pères *Royo*, *Alcober*, *Serrano* et *Diaz*.

Les soldats arrivés à l'entrée du village à onze heures de la nuit, se saisirent d'un vieillard, et lui ordonnèrent de les conduire dans les maisons des Chrétiens. En les parcourant, ils arrêterent trois Chrétiens et une Chrétienne, tout auprès de l'habitation de M. l'évêque. Le bruit éveilla le prélat, et l'avertit de se réfugier ailleurs. Les soldats entrèrent dans sa chambre, ils y trouvèrent des livres européens, et les ornemens de sa chapelle; mais comme c'étoit à sa personne surtout, et à celle des autres Missionnaires qu'ils en vouloient, l'officier Fan, qui

s'étoit rendu lui-même dans le village, fit donner sur le champ la question à la Chrétienne qu'on venoit d'arrêter. Il lui demanda si elle gardoit la virginité : elle répondit qu'elle la gardoit. Qui vous y oblige, ajouta-t-il ? je la garde, dit-elle, de mon plein gré et sans y être obligée par personne. Savez-vous, lui demanda l'officier, où sont les Européens ? je ne le sais pas, répondit-elle. Alors l'officier ordonna qu'on serrât davantage les bâtons, qui, placés entre ses doigts, servoient à les comprimer avec violence, en quoi consiste la torture qu'on donne aux femmes.

La généreuse vierge, âgée de dix-neuf ans, et appelée *Marie*, sentit une joie si vive de souffrir pour la foi, que cette joie éclata sur son visage, et offensa l'officier Fan. Il s'emporta contre elle, et lui dit d'un ton menaçant : Savez-vous qu'il m'est aisé de vous faire condamner à la mort ? Voilà ma tête, répondit Marie, vous êtes le maître de la faire trancher ; ce sera pour moi le souverain bonheur. Un Chrétien fut ensuite tourmenté, et souffrit avec constance sans déceler les Missionnaires ; mais Dieu permit qu'un d'entr'eux fût arrêté par les soldats qui environnoient la maison où il étoit caché, c'étoit le père Alcober. Ce religieux sortoit par la porte de derrière, lorsqu'on se jeta sur lui en le chargeant d'injures et de coups. Les Chrétiens accoururent pour le délivrer, mais il leur défendit d'user de violence, et malgré la douloureuse question qu'on lui fit souffrir pour lui faire dire où étoit M. l'Evêque, il refusa constamment de le déclarer. Lorsque le jour commença à paroître, on fit porter à Fou-ngan tout ce qui fut reconnu appartenir au prélat ; on fit porter aussi le père Alcober, que la torture avoit mis dans l'impuissance de marcher, et l'on y conduisit en même temps six Chrétiens qui furent mis dans la prison de la ville, et huit Chrétiennes qui furent gardées toutes ensemble dans une même chambre.

Quant au père Alcober, le gouverneur le logea chez lui, et voulut même qu'il fût servi par ses domestiques.

Le jour suivant, ce même gouverneur et l'officier Fan firent comparoître devant le tribunal les Chrétiens et les Chrétiennes. Après que plusieurs eurent refusé de déclarer la retraite de M. l'Evêque et des Missionnaires, le Chrétien concubinaire, interrogé à son tour, répondit qu'ils demeuroient chez la veuve Miao, une des prisonnières. Il n'en fallut pas davantage pour faire tourmenter cruellement cette veuve, et neuf autres Chrétiennes; mais leur constance ne se démentit pas, et la plus violente question ne put leur arracher leur secret; enfin une onzième prisonnière, épouvantée de l'appareil des tortures qu'on lui préparoit, déposa ce qu'elle en savoit, et ajouta qu'on l'avoit fait chrétienne par importunité et comme malgré elle. L'officier ne laissa point cette infidélité sans récompense; quelques aunes d'une pièce de soie en furent le prix, et on la fit porter en chaise chez elle. Tout le reste du temps de l'interrogatoire, qui dura jusqu'à la nuit, fut employé à donner la torture, et l'officier Fan s'y montra si cruel, que les gentils qui étoient présens, et le gouverneur lui-même, ne purent retenir leurs larmes. Les deux juges se prirent de paroles: le gouverneur de la ville dit à l'officier, qu'il tourmentoit en barbare des innocens; et celui-ci, fier de la protection du vice-roi, osa reprocher au gouverneur, quoique supérieur en dignité, qu'il mollissoit dans les devoirs de sa charge.

La nuit les recherches recommencèrent; on donna la question à six Chrétiennes, qui la souffrirent courageusement sans donner aucun éclaircissement; mais une servante se laissant vaincre à la violence des tortures, promit aux soldats de leur livrer deux Européens, et les mena dans l'endroit où deux Mis-

sionnaires se tenoient cachés entre deux planchers; c'étoient les pères Serrano et Diaz. Dès que ces pères se virent découverts, ils firent à Dieu le sacrifice de leur vie; cependant ils ne voulurent pas négliger les moyens humains de se conserver pour une mission désolée, qui avoit plus que jamais besoin de leur présence; ils offrirent donc de l'argent, et les soldats l'acceptèrent d'abord, mais ensuite n'ayant osé le garder, ils le portèrent à l'officier Fan. Ce fut pour lui une joie barbare que la prise de deux Missionnaires. Il leur demanda où étoit M. l'Evêque, et sur ce qu'ils répondirent qu'ils n'en savoient rien, il fit donner des soufflets au père Serrano, et la torture au père Diaz. Voici la manière cruelle dont se donnent ces soufflets: le patient est à genoux; un officier se place derrière lui, et mettant un genou en terre, il lui prend la tête par la tresse de cheveux, et la renverse sur celui de ses genoux qui est resté élevé, de manière qu'une des joues du patient est placée horizontalement; alors un autre officier du mandarin, tenant à la main un instrument assez semblable à une semelle de soulier, et faite de quatre lames de cuir cousues ensemble, décharge à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le mandarin. Un seul suffit pour faire perdre connoissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Souvent les dents en sont brisées dans la bouche, et la tête enfle horriblement. Si le nombre de soufflets est grand, on les partage sur les deux joues. La fureur de Fan étoit extrême, et il l'inspiroit à ses ministres, les animant à n'épargner personne; il en fit même éprouver des effets à des gentils. Deux infidèles de quelque considération reçurent un grand nombre de coups, parce qu'on vouloit les forcer à déclarer les Européens dont ils n'avoient aucune connoissance: on les arrêta prisonniers, et ce ne fut qu'après quelques jours qu'ils furent élargis.

Cependant le Chrétien qui avoit fourni un nouvel asile à M. l'Evêque, voyoit avec crainte tout ce qu'on faisoit pour le découvrir. Désespérant de pouvoir le tenir long-temps caché, il alla lui représenter le danger auquel il l'exposoit lui et toutes les personnes de sa maison. Il le pria de considérer combien les Chrétiens avoient souffert à son occasion; et que son voisin en particulier, nommé *Ambroise Ko*, avoit été appliqué quatre fois à la torture, et avoit perdu ses biens et sa liberté, lui et toute sa famille. *Mon cher ami*, lui répondit le prélat, *sommes-nous venus ici, tout ce que nous sommes de Missionnaires, pour nos intérêts ou pour les vôtres? Si nous sommes une occasion innocente des maux qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas prêts à les partager avec vous, ou même à les prendre tous sur nous, s'il étoit possible? mais vous allez être satisfait.* En parlant ainsi, il sortit de la maison pour se retirer dans un jardin assez peu éloigné, où il passa la nuit, se couvrant seulement le visage avec son éventail (on sait qu'à la Chine tout le monde en porte). Les soldats, toujours en mouvement, ne manquèrent pas de venir l'y chercher; mais quoiqu'ils passassent deux fois bien près de lui, ils ne l'aperçurent pas. Le lendemain, on redemanda avec toutes sortes de prières et d'instances pour M. l'Evêque, la retraite qu'il venoit de quitter; mais le maître de la maison la refusa constamment, et sur ce refus le courageux prélat prit le parti de ne plus demeurer caché; il alla se montrer au milieu du village, et fut bientôt arrêté et mis dans les fers le 30 juin. Le père Royo ayant appris que M. l'Evêque s'étoit livré lui-même, suivit son exemple.

Après cet événement, les juges ne différèrent pas à faire un interrogatoire général. Ils firent comparaître tous les prisonniers devant le tribunal, et ils s'adressèrent d'abord à une Chrétienne nommée

Thérèse. Qui vous a conseillé la virginité, lui demanda-t-on? C'est, répondit-elle, moi-même qui me la suis conseillée. Dites du moins, reprit-on, combien vous êtes pour servir les Européens, et pour vous prêter à leurs plaisirs? Thérèse répondit: L'odieuse idée que vous avez de leur conduite fait bien voir que vous ne les connoissez pas. Sachez que j'ai en horreur les infamies que vous nous imputez. Sur cette réponse l'officier Fan fit mettre Thérèse à la torture. On interrogea ensuite ses compagnes qui répondirent toutes que personne ne les empêchoit de choisir l'état du mariage; mais qu'elles préféreroient celui de la virginité, par l'estime que Thérèse leur avoit inspirée pour cette vertu. Oui, reprit Thérèse, c'est moi qui ai donné ce conseil; s'il y a en cela du crime, je dois seule en porter la peine: rendez la liberté à toutes les autres.

Le gouverneur se tournant alors vers les Missionnaires, demanda au père Alcober pourquoi il étoit venu à la Chine. C'est, répondit le père, pour prêcher la religion chrétienne; et là-dessus il expliqua les commandemens de Dieu. L'officier Fan lui fit, au sujet des prisonniers, des questions que la pudeur ne permet pas de rapporter. Le père lui dit que des questions si dignes d'un ministre de satan, ne méritoient pas de réponse. L'officier adressa ensuite la parole à M. l'Evêque, et lui demanda depuis quel temps il étoit dans l'Empire. Le prélat lui répondit qu'il y étoit entré sous le règne de l'empereur Canghi, pour faire connoître la sainte loi et la seule véritable religion. Il en expliqua ensuite les principaux points avec tant d'éloquence et d'onction, qu'il toucha et attendrit les assistans, et avec tant de zèle et de véhémence, qu'à la fin la voix lui manqua. Le père de Royo, interrogé à son tour, dit qu'il étoit dans l'Empire depuis trente ans pour prêcher la même religion. On ne demanda rien aux pères Serrano et Diaz.

Le 10 juillet, tous les Missionnaires, cinq Chrétiens et la généreuse Thérèse partirent de Fou-ngan pour être conduits à Fou-tcheou-fou, capitale de la province, distante de cette première ville de vingt-sept lieues. Ils étoient chargés de chaînes qui leur tenoient les mains et les pieds étroitement serrés, et dans cet état ils furent portés sur des charrettes, suivis d'un grand nombre de Chrétiens qui envioient leur sort, et qui les exhortoient à soutenir la gloire de la sainte religion. D'autres Chrétiens accoururent aussi de divers endroits, pour leur offrir à leur passage des rafraîchissemens. Les infidèles venoient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du spectacle. Les uns chargeoient d'injures les saints confesseurs de Jésus-Christ, les appelant magiciens, impudiques, scélérats, fils du diable, et leur donnant tous les autres noms que leur malice leur suggéroit. Quelques autres se monroient compatissans et reprochoient les premiers : il suffit de les voir, disoient-ils, pour reconnoître leur innocence ; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci, ne sauroient avoir cet air respectable que nous leur voyons.

A leur arrivée dans la capitale, le vice-roi, impatient de les examiner, les fit sur le champ comparoître devant son tribunal entre les six et sept heures du soir, et les y retint jusqu'à minuit, renouvelant à peu près les mêmes questions qu'on leur avoit faites à Fou-ngan. Entr'autres interrogatoires qu'il leur fit à tous, il demanda à M. l'Evêque par l'ordre de qui il étoit venu dans la Chine, et s'il engageoit les Chinois par argent à se faire chrétiens. Le prélat répondit que le souverain Pontife l'avoit envoyé pour prêcher la religion chrétienne. Pour ce qui est, ajouta-t-il, d'engager les Chinois à l'embrasser par argent, je suis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui est nécessaire pour mon entretien, et rien de plus. Ma manière d'engager ceux

qui veulent m'écouter, à se faire Chrétiens, est de leur montrer l'excellence de la religion que je leur prêche. Je le fais simplement et sans art; je ne trompe personne; je ne baptise que ceux qui le veulent bien; il faut même qu'ils le demandent instamment: et c'est ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connoissent notre religion. La Chine ne s'obstine à la rejeter que parce qu'elle ne la connoît pas; mais elle résiste en vain, il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux lois de cette religion sainte, jouiront après leur mort d'une félicité éternelle; et ceux qui auront refusé opiniâtrément de s'y soumettre, ne peuvent éviter de tomber dans un abîme de feux et de supplices qui n'auront pas plus de fin que les récompenses des justes. Au reste les rangs honorables et les plus hautes dignités du monde ne peuvent mettre personne à couvert de cet enfer: vous même, Monseigneur, avec toute votre autorité et l'éclat de la place qui vous élève si fort au-dessus de la plupart des autres hommes, vous avez à appréhender l'extrême malheur dont tous sont menacés, et vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnoissant la vérité et en suivant la sainte religion. Ce discours, si digne du zèle d'un apôtre, ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le vice-roi fit donner inhumainement au saint prélat: après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des confesseurs de Jésus-Christ dans les prisons de la ville, ce qui ne fut exécuté qu'avec peine dans le reste de la nuit.

Deux jours après arrivèrent à Fou-ngan neuf autres Chrétiens et cinq Chrétiennes, et le 30 juillet tous ceux qui étoient dans les fers comparurent ensemble devant un tribunal composé de plusieurs mandarins, dont chacun étoit gouverneur d'un *hien*, c'est-à-dire d'une ville du troisième ordre ou d'une portion d'une plus grande ville, équivalente à une ville du troi-

sième ordre. On demanda aux prisonniers pourquoi ils s'étoient attachés à la religion chrétienne : ils dirent unanimement qu'ils l'avoient embrassée, et qu'ils vouloient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnoissoient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçoit, et protesta qu'il n'avoit été jusque-là Chrétien que pour obéir à ses parens qui, étant eux-mêmes de cette religion, l'y avoient fait entrer, et l'y avoient élevé. Ce discours déplut à l'un des juges. Il reprit aigrement cet apostat, et lui dit qu'il montrait un bien mauvais cœur, de vouloir abandonner les exemples et les enseignemens de ses parens.

Les juges marquèrent ensuite à plus d'une reprise leur compassion pour les Chrétiennes, en voyant leurs mains horriblement meurtries par les tortures. Ils adressèrent surtout la parole à la plus jeune qui y avoit été appliquée deux fois. Qui vous a si cruellement maltraitée, lui demandèrent-ils ? C'est par ordre de l'officier Fan, répondit-elle, que nous avons toutes souffert la question. Pourquoi, lui dirent les juges, ne portez-vous sur la tête aucune parure, comme fleurs, pierreries, et perles ? Tout cela n'est que vanité, répliqua-t-elle. Notre sainte religion nous apprend à mépriser la gloire passagère et les faux plaisirs de cette vie : tout cela n'est rien en comparaison du paradis que nous voulons mériter.

L'officier, dans les instructions qu'il avoit données, avoit accusé les Missionnaires d'impudicité et de magie. L'unique fondement d'une calomnie si atroce étoit quelques remèdes trouvés parmi leurs effets, et en particulier une caisse d'ossemens que le père Alcober avoit mise en dépôt chez un Chrétien. L'officier prétendoit en premier lieu, que les Missionnaires tuoient de petits enfans et tiroient de leurs têtes des filtres propres à faire consentir le sexe aux plus infâmes passions ; et en second lieu, que l'usage des remèdes européens étoit d'en empêcher les suites. Les

Missionnaires, interrogés sur ces deux accusations, répondirent qu'elles étoient toutes les deux fausses, et que de plus la première étoit absurde. Mais, dirent les juges, qu'est-ce donc que cette caisse d'ossemens? qu'en faites-vous, si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique? Ce sont, répondirent les Missionnaires, les précieux restes d'un de nos prédécesseurs d'une vertu extraordinaire, lequel, sous la dynastie précédente, fut tué par une bande de voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe, dans le royaume qui est sa patrie et la nôtre, mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favorable depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les Chrétiens qui les avoient recueillis. En conséquence de cette déposition les juges voulurent faire la visite de la caisse. Ils se transportèrent hors de la ville où elle étoit gardée par des soldats, et ayant pris avec eux des experts dont la profession est à la Chine d'examiner les cadavres, on trouva les ossemens presque en poussière. L'officier Fan, qui étoit présent, s'en prévaloit comme si c'eût été un indice que c'étoient des ossemens de petits enfans. Les experts au contraire disoient qu'à les voir on ne pouvoit juger autre chose, sinon qu'ils étoient d'une personne morte au moins depuis un siècle.

Les juges ne savoient que décider, lorsqu'à force d'examiner on trouva un article de vertèbre assez entier pour être mesuré. Sa hauteur étoit de cinq lignes et demie du pied chinois, d'où il résul toit que les ossemens étoient d'une grande personne : le fait étoit évident; et comme l'officier Fan s'obstinoit encore à soutenir que c'étoient des ossemens d'enfans, les juges lui en firent des reproches amers, et l'accusèrent de mauvaise foi et d'ignorance. Tenons-nous-en, ajoutèrent-ils, aux livres des tribunaux qui marquent la mesure des ossemens du corps humain

et qui prescrivent la manière dont nous devons procéder dans ces sortes de vérifications; autrement nous allons contre les lois, et nous nous rendons coupables d'un crime que le Ciel punira dans nos descendants. Faites votre rapport à votre gré, c'est votre affaire; pour nous, dussions-nous perdre notre charge, nous voulons juger selon l'équité. Ils déclarèrent ensuite qu'il étoit temps de dresser l'acte de vérification et de refermer la caisse; mais que chacun devoit y apposer son sceau afin de prévenir toute fausse imputation. L'officier protesta qu'il n'en feroit rien et qu'il ne signeroit pas le procès-verbal; cependant les juges le forcèrent enfin à faire l'un et l'autre, et ils apportèrent l'acte au juge criminel de la province, qui approuva et leur procéda et la sentence dans laquelle ils déclaroient les Missionnaires innocens.

De son côté, l'officier Fan alla accuser les juges auprès du vice-roi, de s'être laissé corrompre par argent. Il lui dit que des Chrétiens étoient venus de Fôu-ngau avec des sommes considérables, qu'ils avoient répandues abondamment dans les tribunaux, et que les soldats, les greffiers, et généralement tous les officiers de justice étoient gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le vice-roi cassa toutes les procédures; il appela d'autres gouverneurs à la place des premiers, et il fit venir des villes voisines d'autres Chrétiens, et en particulier la Chrétienne que l'officier Fan avoit récompensée pour avoir apostasié, et pour avoir indiqué les demeures des Missionnaires. Cette Chrétienne se repentoit déjà de son apostasie; elle la rétracta alors, et elle accusa l'officier de la lui avoir conseillée auparavant en secret, et de l'y avoir déterminée par ses artifices. Le vice-roi fit aussi emprisonner des gentils arrivés depuis peu de Fou-ngan et l'aubergiste qui les logeoit. Il fit en même temps arrêter des marchands qui portoient tous les ans de Canton dans le

Fo-kien la pension pour les Missionnaires, et des Chrétiens qui étoient venus de Fou-ngan pour secourir les prisonniers, et qui furent convaincus d'avoir donné de l'argent aux soldats, pour procurer quelques soulagemens aux confesseurs de la foi. Les soldats mêmes furent cassés de leurs charges et condamnés à porter deux mois la cangue; enfin, tout alla au gré de l'officier Fan. Les fidèles, et même les gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la cangue, et condamna les autres à la bastonnade, ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six Chrétiens d'adorer une idole, et cinq d'entr'eux ayant constamment refusé de le faire, reçurent par son ordre chacun quarante coups de bâton : le sixième eut la lâcheté impie de lui obéir.

Aussitôt que les nouveaux juges furent arrivés, ils commencèrent de nouveaux interrogatoires, et ils les réitérèrent à l'infini, dans l'espérance de trouver quelque preuve de rébellion, d'impudicité ou de magie. Le père Diaz, et ensuite Thérèse, furent appliqués à la torture, sans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une sentence de condamnation. On voyoit tous les jours les Missionnaires revenir de l'audience à la prison le visage enflé et meurtri de soufflets. Le père Serrano en eut la peau des joues enlevée et le visage tout ensanglanté. M. l'Evêque en a reçu en tout quatre-vingt-quinze, sans qu'on ait eu le moindre ménagement pour son grand âge. Outre les soufflets, les pères Alcober et Royo ont souffert une fois la bastonnade; le père Diaz l'a soufferte deux fois, et deux fois la torture aux pieds.

Cependant le vice-roi pressoit les juges de porter un arrêt de condamnation, et il commençoit à appeler leurs délais des lenteurs affectées. Ceux-ci au désespoir de ne pas trouver matière à une sentence
qui

qui pût être de son goût, se déterminèrent enfin à recommencer les procédures, lesquelles, pour cette fois, aboutirent à condamner les Missionnaires et quelques Chrétiens à l'exil, et les autres Chrétiens et Chrétiennes à de moindres peines. L'embarras de ces juges n'étoit pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on exigeoit d'eux : ils étoient tous résolus de sacrifier la justice à la faveur du vice-roi, ou du moins à la crainte de son ressentiment; mais il falloit garder une forme dans le jugement, et faire parler les lois dans une sentence où ils portoient la sévérité jusqu'au dernier supplice. Voici comme ils s'y sont pris pour motiver l'arrêt qu'ils ont rendu au commencement de novembre 1746, et qu'ils ont dressé au nom du vice-roi, qui a voulu l'envoyer en la forme suivante à l'Empereur.

Procédure de Tcheou-hio-kien, vice-roi de Fo-kien.

« Contre *Pe-to-lo* (c'est le nom chinois de M. l'Evêque) et autres, qui s'étant habitués dans le district de Fou-ngan, y prêchoient une fausse loi qui tend à la perversion des cœurs.

» *Pe-to-lo*, *Hoang-king-chi*, *Hoang-tching-te*, *Hoang-tching-koue* et *Fei-jo-yong* (noms chinois des quatre pères), sont tous des Européens, lesquels s'étoient rendus il y a quelques années à Macao, dans le dessein de venir prêcher à la Chine la religion dite du Maître du ciel. Le chef de cette susdite religion européenne, appelé *Pen-to*, est celui qui les a envoyés comme étant soumis à sa juridiction. Tous les ans, il leur envoie une certaine somme d'argent, à titre de subvention, pour pouvoir s'acquitter de leur emploi de prédicateurs. Cet argent est premièrement envoyé à Manille, ensuite à Macao, et remis entre les mains d'un certain *Ming-ngae-yu* (le père Miralta), qui a soin de le leur faire tenir.

La cinquante-cinquième année de Cang-hi (1715), Pe-to-lo étoit venu en cachette à Fou-ngan-hien, et un certain homme du peuple, *Ko-yu-koang* père de *Ko-hoei-gin*, lequel étoit de sa religion, l'avoit logé chez lui. La première année de Yong-tching (1722), ce même Pe-to-lo avoit appelé à Fou-ngan un nommé *Hoa-king-chi*, lequel avoit pris son domicile chez *Ko-kin-gin*. Cette même année, Moan, gouverneur des provinces de Tche-kiang et de Fo-kien, ayant présenté à l'Empereur une requête pour faire bannir de toutes les provinces de la Chine, tout ce qu'il y avoit d'Européens, et leur défendre d'y prêcher leur religion, et cette requête ayant été entérinée et enregistrée dans toutes les cours des tribunaux, le susdit Pe-to-lo avoit été obligé de retourner dans la province de Canton, la deuxième année de Yong-tching : mais *Hoa-king-chi* s'étoit tenu, comme auparavant, caché dans la maison de *Ko-kin-gin*. La cinquième année de Yong-tching (1726), Pe-to-lo étant déjà revenu, avoit appelé secrètement à Fou-ngan, *Fey-jo-yong*, lequel avoit été reçu dans les maisons du bachelier *Tching-sieou* et de *Ouang-vou-sien*. La troisième année de Kien-long (l'Empereur régnant), le même Pe-to-lo avoit aussi appelé à Fou-ngan, *Hoang-tching-koué*; et cette même année ce *Ko-yu-kouang* étant mort, son fils *Ko-hoei-gin* avoit continué de retenir chez lui le susdit Pe-to-lo, tandis que *Hoang-tching-koué* se retiroit dans la maison de *Tching-tsong-hoei*. Chacun d'eux s'étoit bâti une église dans laquelle ils débitoient leur pernicieuse doctrine, oignant d'huile le front de tous ceux qui embrassoient leur religion; et leur donnant un certain pain à manger, et un certain vin à boire, ils les obligeoient à brûler les tablettes de leurs ancêtres, auxquels ils les faisoient renoncer, même jusqu'à ne plus reconnoître aucune légitime subordination

pour les supérieurs ou les parèns , et cela avec un tel entêtement , que la mort même n'est pas capable de les faire changer. Ces Européens réussissoient d'autant mieux à les amener jusqu'à ce point d'aveuglement , qu'ils leur font entendre que tous ceux qui suivront leur religion , monteront au ciel après leur mort ; et que par la suite des temps , lorsque ce monde visible périra , ils ressusciteront tous en reprenant une nouvelle vie. Dans ces églises , ils faisoient faire des assemblées d'hommes et de femmes dont le nombre montoit à plusieurs milliers. Chacun des Chrétiens prenoit un nom étranger (1) qu'on écrivoit ensuite dans des registres. Dans le temps de ces assemblées , il se faisoit des distributions d'argent , ce qui attiroit quantité de gens du peuple. Les filles qui , ayant embrassé cette religion , ne se marioient jamais , s'appeloient du nom de vierges de profession. Pe-to-lo et autres faisant régulièrement chaque année le catalogue de tous ceux qu'ils avoient engagés à se faire Chrétiens , louoient exprès certaines gens du peuple qui sont actuellement décédés , savoir , Fong-tching-hing et Leao-chang-cho , et autres , pour porter le susdit catalogue à Macao , d'où il étoit envoyé à Manille , et de Manille au chef de leur religion en Europe. Les mêmes porteurs leur rapportoient à Fou-ngan la pension d'argent qui leur étoit venue d'Europe , et qu'ils trouvoient entre les mains d'un de leurs supérieurs résidant à Macao. Cet argent servoit à leurs besoins et à leur nourriture. Ce Pe-to-lo et autres sachant que leur religion étoit défendue , et que s'ils gardoient leurs habillemens européens , ils ne pour-

(1) C'est le nom de baptême. Pour l'exprimer , on prend les sons chinois qui approchent le plus des nôtres : ainsi *Pierre* ou *Pedro* en portugais , se dit *Pe-to-lo* ; *Paul* , *Pao-lo* ; ce qui en chinois ne fait aucun son , et par-là paroît étranger.

roient aller et venir avec autant de liberté , sortoient de Macao le plus secrètement qu'ils pouvoient , après s'être fait raser la tête , et accommoder les cheveux à la manière chinoise , après avoir changé tout leur habillement , et avoir appris la langue mandarine ; afin qu'étant ainsi déguisés , ils pussent être à couvert des recherches , et parvenir sûrement à Fou-ngan , pour y prêcher leur religion. Les lettrés et les gens du peuple étoient devenus si infatués de ces prédicateurs , que tous se disputoient à l'envi l'honneur de les inviter et de les recevoir chez eux , et même de leur bâtir secrètement des églises. Comme la plupart des Chrétiens avoient des appartemens éloignés de la rue , ils pouvoient aisément les y cacher , ce qui a fait qu'on a été plusieurs années sans pouvoir les découvrir , jusqu'à ce qu'enfin , dans la 4.^e lune de la onzième année de Kien-long , Cong-ki-tsou , de Fou-ning-fou , est venu me donner avis de tous ces désordres. M'étant assuré de la vérité des faits par de nouvelles informations , j'envoyai un ordre secret à Fan-kuo-king , et à Louitchao-han , d'aller d'abord à Fou-ngan pour se saisir de Pe-to-lo et autres criminels , aussi bien que de tous leurs effets étrangers , comme livres , images , ornemens et meubles , et de les conduire à la capitale pour y être incessamment jugés. Ce qui ayant été exécuté , je les ai fait comparoître en ma présence ; et les ayant secrètement examinés , j'ai tiré de leurs propres bouches l'aveu de tous les forfaits ci-dessus mentionnés. En conséquence , j'ai examiné la requête présentée à l'Empereur , la première année de Yong-tching , par Moan pour lors gouverneur des deux provinces Tche-kiang et Fokien , pour demander que la superstitieuse loi des Européens fût défendue. J'ai pareillement lu l'arrêt que le tribunal des crimes porta en conséquence de la délibération qu'il eut ordre de faire sur ladite

requête. Or cet arrêt porte que si, dans la suite, il arrivoit qu'il se fit encore des assemblées pour réciter en commun des prières, et commettre d'autres pareils attentats, on procédât contre les coupables. La cour approuva cette ordonnance qui fut publiée dans tout l'Empire, et que l'on garde respectueusement dans les archives publiques.

» Or maintenant que Pe-to-lo, après avoir été banni par un arrêt public de la cour, a eu cependant l'audace, non-seulement de faire venir dans le Fo-kien quatre Européens, savoir Hoa-king-chi et autres, pour y prêcher la religion chrétienne, mais de rentrer lui-même et de se déguiser, pour pouvoir se cacher dans le district de Fou-ngan, et tout cela dans le dessein de pervertir les cœurs; ce qui est venu à un tel point, que tous ceux, soit des lettrés, soit du peuple, qui ont embrassé leur religion, ne veulent plus la quitter, quelque moyen qu'on emploie pour les faire changer, le nombre de ceux qu'ils ont ainsi pervertis est si grand, que de quelque côté qu'on se tourne dans le district de ce *hien*, on ne voit autre chose : bien plus, les gens même des tribunaux et les soldats leur sont dévoués. Dans le temps que ces Européens furent pris, et lorsqu'on les conduisoit enchaînés à la capitale, on a vu des milliers de personnes venir à leur rencontre, et se faire un honneur de leur servir de cortège : plusieurs s'appuyant sur le brancard de leurs charrettes, leur témoignoiént par leurs pleurs la vive douleur dont ils étoient pénétrés : des filles et des femmes se mettoient à genoux sur leur passage, en leur offrant toutes sortes de rafraîchissemens. Tous enfin vouloient toucher leurs habits, et jetoient de si hauts cris, que les échos des montagnes voisines en retentissoient. Un bachelier nommé *Tching-sieou* a eu l'impudence de se mettre à la tête de cette multitude, pour l'exhorter, en disant ces paroles et autres : *C'est pour*

Dieu que vous souffrez, que la mort même ne soit pas capable de vous ébranler. Aussi son exhortation a-t-elle produit sur ces esprits un tel effet, que malgré la rigueur des examens et la terreur des menaces, lors du jugement, tous ont répondu unanimement : Nous sommes résolus à tenir ferme, nous ne changerons jamais de religion.

» Entre ces criminels, il y en a qui font de leurs maisons des lieux de retraite à ces Européens rebelles, qui ont le talent de s'attacher si étroitement les cœurs, et qui depuis si long-temps ont abusé de la crédulité d'un si grand nombre de personnes, sans qu'il nous reste aucune espérance de pouvoir les détromper. De plus, ils font prendre un nom étranger à tous ceux qui entrent dans leur religion. Ils en dressent tous les ans des catalogues exacts qu'ils envoient dans leurs royaumes, pour être mis dans le rôle des habitans du pays. A tous ces traits, qui ne reconnoît l'esprit de révolte, d'autant plus pernicieux qu'il est plus caché? Or, de si étranges desseins étant enfin venus au jour, il ne convient pas d'user d'aucune indulgence à l'égard des auteurs. Et pour couper racine aux malheurs funestes qui en seroient infailliblement provenus, nous condamnons, conformément à nos lois, ledit Pe-to-lo à avoir la tête tranchée, sans attendre le temps ordinaire des supplices : pour les quatre autres Européens, nous les condamnons pareillement à être décapités dans le temps ordinaire. A l'égard de Ko-hoei-gin, nous le condamnons à être étranglé dans le temps ordinaire. Quelques-uns des Chrétiens seront seulement marqués au visage ; quelques autres seront condamnés à un certain nombre de coups de bâton, proportionné à la qualité du délit de chacun. Ceux qui voudront racheter les coups de bâton le pourront faire. »

Telle est la sentence que le vice-roi de Fo-kien a

envoyée à la cour, et qu'il avoit fait précéder de mémoires et de systèmes tendant à l'extirpation totale de la religion chrétienne dans la Chine. Si dans toute cette affaire il n'a agi qu'en conséquence de sa haine particulière pour notre sainte foi, il faut qu'il ait fait des représentations bien pressantes pour déterminer l'Empereur, tout pacifique qu'il est, à étendre la persécution dans tout l'Empire; mais si, comme nous avons lieu de croire, il a été de plus en cela l'instrument du premier ministre, il ne faut plus être surpris qu'il soit venu à bout de rendre la persécution générale. Quoi qu'il en soit, à peu près dans le temps que se portoit dans le Fo-kien la sentence que nous venons de voir, l'Empereur envoya des ordres secrets à tous les *tsong-tou*, et aux vice-rois de chaque province, de faire toutes les diligences nécessaires pour découvrir s'ils avoient dans leurs districts des Européens ou autres personnes qui enseignassent une religion appelée *tien-tchu-kiao* (religion du Seigneur du ciel), et de dégrader tous les mandarins subalternes qui se montreroient négligens à faire par eux-mêmes les visites convenables, pour parvenir à abolir cette secte qui est ici appelée *perverse*. En conséquence tout a été mis en mouvement dans les quinze provinces.

Les ordres de l'Empereur ont été plus ou moins fidèlement exécutés, selon que les *tsong-tou* et vice-rois les ont différemment interprétés à leurs inférieurs. Dans plusieurs endroits, on a emprisonné et condamné à la torture et à la bastonnade. Dans d'autres, on a pillé les maisons des Chrétiens et ruiné leurs familles; la fureur des idolâtres a éclaté sur tout ce qui appartenoit à la religion : saintes images, croix, chapelets, cierges, ornemens d'église, reliquaires, médailles, tout a été la proie des flammes, rien n'a échappé à leur vigilance sacrilège. Les livres chinois qui traitent même de notre sainte religion,

et qui jusqu'à présent avoient été épargnés, ont été pareillement condamnés au feu. La plupart des églises ont été détruites de fond en comble. Combien en a-t-il coûté aux zélés adorateurs du vrai Dieu de se voir arracher par violence les marques de leur tendre piété ! Ils les ont cachées ou défendues autant qu'il leur étoit possible ; mais la persécution les a aussi presque partout attaqués dans leurs personnes.

Parmi ceux qui ont été traînés devant les tribunaux, il s'en est trouvé dans toutes les chrétientés qui se sont montrés fermes et inébranlables dans leur foi : souvent même ceux qui l'avoient embrassée récemment, l'ont honorée par leur constance à la professer au milieu des tourmens. La ferveur en a porté quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux mandarins, pour avoir occasion de souffrir pour la foi. C'est ce que firent en particulier deux Chrétiens de la province de Chan-tong qu'on n'avoit point recherchés. Ils allèrent trouver leurs mandarins, l'un tenant un crucifix et l'autre une image à la main. *A ces marques, lui dirent-ils, reconnoissez que nous sommes de la même religion que ceux à qui vous faites souffrir les questions, les bastonnades et les prisons ; autant coupables qu'eux, nous méritons comme eux tous ces châtimens.* Il faut savoir jusqu'où va le respect du peuple pour ses mandarins, ou plutôt la crainte qu'il en a, pour comprendre tout l'héroïsme de cette démarche. Le mandarin se porta à cet excès, d'arracher lui-même le crucifix des mains du fidèle qui le portoit, et de lui en donner des soufflets.

Il faut néanmoins convenir que tous n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement et le même zèle pour la religion sainte qu'ils professoient. C'est avec une extrême douleur que nous avons appris que plusieurs dans divers endroits l'avoient hon-

teusement désavouée. Il y a même des chrétientés où le plus grand nombre a signé des actes d'apostasie dressés par les mandarins des lieux. Les Missionnaires nous écrivent, l'amertume dans l'âme et les larmes aux yeux, la défection d'une grande partie de leurs troupeaux, quelquefois même de Chrétiens distingués, sur la piété et la ferveur desquels ils avoient le plus compté. La plupart d'entre eux ont eu peine à trouver un asile pour se dérober aux recherches. Bien des Chrétiens qui sont déterminés à confesser la foi, ne le sont pas à les retirer chez eux, en s'exposant à un danger évident de tout perdre. Aussi plusieurs Missionnaires, rebutés par tout, ont pris le parti de courir dans des barques les lacs et les rivières, et d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao. Du nombre de ceux-ci a été le père Baborier, jésuite français. J'ai vu arriver ici ce vieillard septuagénaire. La Providence avoit favorisé son voyage de près de trois cents lieues; mais elle permit qu'en arrivant à Macao de nuit, afin d'échapper aux corps-de-garde chinois, il brisât contre un rocher la petite barque qui le portoit. Il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, et nous envoya au point du jour son batelier en grand secret pour demander des habits européens. Ce vénérable Missionnaire qui, pendant une longue suite d'années, s'est épuisé de fatigue, ne pense et ne demande qu'à rentrer dans la Chine, afin d'aller mourir, suivant son expression, les armes à la main.

Peu de jours après son arrivée, est aussi venu M. de Martillat, évêque d'Ecrinée, et vicaire apostolique, français de nation. Quand la persécution ne l'auroit pas obligé de sortir de sa mission, sa santé dangereusement altérée ne lui auroit pas permis d'y demeurer. Ce digne prélat, peu avant le commencement de la persécution générale, avoit été découvert,

cité devant un tribunal et rudement frappé pour avoir confessé Jésus-Christ. Sa retraite fut bientôt suivie de celle de M. de Verthamon, qui s'étant vu abandonné de tous ses Chrétiens, qu'il cultivoit depuis un an seulement, fut sur le point d'être surpris par les soldats chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la Providence, qui lui fournit des guides dans des lieux et dans des temps où il n'avoit nulle espérance d'en trouver. Après lui, sont arrivés presque en même temps deux pères Dominicains, tous deux italiens, l'un appelé *Tchifoni*, et l'autre *Matsioni*. Ce dernier s'étoit réfugié dans la maison qui servoit d'asile au père Beuth, jésuite français; mais un accident imprévu l'obligea bientôt d'en sortir, et ensuite de venir à Macao.

Ces deux Missionnaires s'entretenoient un soir sur l'état de la mission, lorsqu'ils entendirent dans la rue des cris horribles à l'occasion du feu qui avoit pris à une maison voisine. En pareil cas, la maison où ils étoient ne pouvoit manquer d'être bientôt visitée. Ils sentirent le danger, et se retirèrent au plutôt dans la maison d'un Chrétien, plus éloignée de l'incendie. Ils prirent aussi le parti d'emporter avec eux les vases sacrés et ce qu'ils purent des ornemens de leurs chapelles. A la faveur des ténèbres, ils y arrivèrent heureusement sans être vus de personne. Mais quand ils voulurent retourner, après que l'incendie fut éteint, ils rencontrèrent un mandarin qui, à la lueur d'un flambeau, les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le père Beuth, affoibli qu'il étoit par une maladie de plusieurs mois : mais le père Dominicain prit la fuite, de sorte que les soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir couru plusieurs rues, comme il n'entendit plus personne qui le poursuivît, il s'arrêta, et ne sachant où se retirer ni comment sortir de

la ville avant le jour , il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos.

Ce repos fut bientôt troublé : une bande de soldats aperçut le père , et vint le considérer de près. Il fit alors semblant de dormir , et tint son visage caché autant qu'il lui fut possible. On le fouilla , on trouva son chapelet ; et comme personne ne pouvoit dire ce que c'étoit , on l'interrogea ; mais le père , dans la crainte que son accent ne le décelât , ne répondit que par des contorsions telles qu'en pourroit faire un malade qui souffre. Cependant un des soldats s'imagina que le chapelet étoit une marque qu'il étoit d'une secte appelée *Pe-lien-kiao*. Non , répondit un autre , *il doit être Chrétien. J'ai vu à des Chrétiens quelque chose de semblable. Il faut , dit un troisième , qu'il soit tourmenté d'une violente colique ; nous devrions le mettre chez un Chrétien , qui demeure tout près d'ici*. Cêt avis fut suivi ; les soldats n'ayant sans doute rien su de l'emprisonnement du père Beuth , eurent l'humanité de porter le Missionnaire chez le Chrétien , en lui disant : *Tiens , voilà un homme de ta religion qui souffre ; prends soin de le soulager*.

Le mandarin qui avoit arrêté le père Beuth , eut aussi beaucoup d'égards pour lui. Comme s'il eût ignoré que c'étoit un Missionnaire , et qu'il l'eût pris pour un marchand étranger , il se contenta de le faire conduire à Macao par un valet du tribunal , qui , pour assurer que le père s'y étoit rendu , devoit rapporter à son retour une réponse du mandarin le plus voisin de Macao. Par malheur , ce mandarin est celui de Hyang-chan , qui n'est rien moins que favorable au christianisme. Il fit comparoître le père devant son tribunal , après l'avoir laissé plusieurs heures exposé aux insultes de la populace qui le chargeoit d'injures , lui reprochoit de ne pas honorer ses parens , d'arracher les yeux aux mourans ,

de tuer les petits enfans pour en faire servir la tête à des sortilèges , etc. Quelques-uns lui arrachèrent les cheveux et la barbe , et lui faisoient souffrir toutes sortes d'indignités.

Enfin le mandarin vint s'asseoir dans le tribunal , fit préparer les instrumens de la question , les fit étaler avec les fouets pour les châtimens publics : après quoi , il employa un temps considérable à vomir toutes sortes d'injures et de blasphèmes. C'est la coutume à la Chine que les mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries et des reproches , ordonnant même aux soldats de faire des huées , ou , pour mieux dire , de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier par ce moyen de l'autorité , et faire craindre leurs jugemens. Est-il bien vrai , dit le mandarin , que tu te persuades de n'être pas connu ? Tu es un Européen venu ici pour prêcher la religion chrétienne. Cela est vrai , répondit le père Beuth. Or , dis-moi , poursuivit le mandarin , qu'est-ce que le Dieu que tu veux faire adorer ? C'est , répondit le père , celui qui a créé le ciel et la terre. Oh ! le malheureux ! reprit le mandarin ; est-ce que le ciel et la terre ont été créés ? Qu'on lui donne dix soufflets. Après cette cruelle exécution , le mandarin prit un pinceau et en forma les deux caractères chinois , qui expriment le saint nom de Jésus ; puis il les fit présenter au père Beuth , en lui demandant ce que c'étoit. Le père répondit que c'étoit le nom de la seconde Personne de la Sainte-Trinité , qui s'est fait homme pour notre salut. Autres dix soufflets , s'écria le mandarin , et il procura ainsi à ce digne Missionnaire la gloire de souffrir directement , et d'une manière toute spéciale , pour le saint nom de Jésus. Après d'autres demandes et d'autres réponses , le mandarin lui fit encore décharger dix soufflets sur le visage qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en plusieurs en-

droits , et le sang resta plus de quinze jours extravasé et coagulé , ainsi que j'en ai été témoin. Le mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer sans différer à Macao , en lui disant qu'il lui faisoit grâce de la question et de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce Missionnaire étant très-malade , il ne pouvoit manquer d'expirer dans les tortures ou sous les coups. Et en effet , la manière barbare dont il fut frappé , jointe à une phthisie considérablement augmentée par les fatigues d'un voyage de deux cent cinquante lieues , avoit réduit le père Beuth aux derniers abois , quand nous le vîmes arriver ici au commencement du carême. Cependant à force de soins , nous avons conservé encore près de deux mois ce respectable confesseur de la foi.

Il feroit nos regrets par ses vertus , par son zèle et par la supériorité de son génie , si nous ne le regardions comme un des protecteurs de notre mission dans le séjour des bienheureux. Avec quelle patience ne souffrit-il pas sa maladie , sans vouloir jamais entendre parler de faire aucun vœu pour sa guérison ! Avec quel goût ne se faisoit-il pas lire plusieurs fois par jour le livre des souffrances de Jésus-Christ , et ceux qui traitent de la préparation à la mort ! Avec quelle foi vive reçut-il les derniers sacremens , après avoir renouvelé ses vœux , sa consécration au service de la Sainte-Vierge , et sa soumission de cœur et d'esprit aux derniers décrets sur les rits et cérémonies chinoises ! Avec quelle tranquillité et quelle joie vit-il venir son dernier moment , répondant avec une pleine connoissance à toutes les prières de la recommandation de l'âme ! La seule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en ressentoit aucune. *N'y a-t-il pas de l'illusion , me disoit-il ? je suis si près de la mort et je ne sens aucune frayeur.* Il s'efforçoit de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites ,

et surtout du plus pur amour. Enfin , un peu avant cinq heures du matin , il rendit doucement son âme à Dieu le 19 avril 1747.

Un autre Missionnaire que nous avons vu arriver dans cette ville , est le père Abormio , de l'ordre de Saint - François , et Italien de nation. Après avoir été traîné de prison en prison pendant l'espace de onze mois , il a été conduit ici , et remis entre les mains du procureur de la ville , avec charge d'en répondre.

Ce zélé Missionnaire avoit été arrêté le Dimanche de Pâque de 1746 , dans la province de Chan - si. Les soldats le maltraitèrent de soufflets , pillèrent ses meubles , et frappèrent si rudement son domestique , qu'il en mourut en peu de jours. Le mandarin qui fit emprisonner le père , s'empara d'abord de ses effets ; ensuite il l'accusa auprès des mandarins supérieurs d'avoir tenu des assemblées ; mais ayant appris que le Missionnaire vouloit aussi porter ses plaintes sur la mort de son domestique et sur le pillage de tout ce qui lui appartenoit , il craignit de perdre sa dignité. Il se transporta donc dans la prison où étoit le père ; il lui fit des excuses sur ce qui s'étoit passé , attribuant toute la faute aux soldats , et promettant de lui rendre une entière liberté , aussitôt qu'il auroit reçu une réponse des tribunaux supérieurs. Il ajouta même que sur son exposé , cette réponse ne pouvoit manquer d'être favorable.

Cependant les tribunaux voulurent prendre une connoissance plus ample du procès , et ils ordonnèrent de faire comparoître le prisonnier. Le mandarin , obligé alors de le leur envoyer , le suivit lui - même de près pour lui demander en grâce , avant l'audience , de ne lui susciter aucune mauvaise affaire , avec promesse que tous ses effets lui seroient rendus , que de plus il lui seroit favorable , et qu'il solliciteroit fortement sa délivrance. Le père Abor-

Abormio , sans compter beaucoup sur ces promesses intéressées , se laissa gagner , et ne voulut pas tirer du mandarin une vengeance qu'il ne jugeoit pas devoir être utile à la religion. Mais celui-ci étoit bien éloigné de tenir sa parole. Résolu de se mettre à quelque prix que ce fût à couvert des accusations qu'il craignoit , il forma le cruel dessein de faire mourir secrètement le père dans la prison , et chargea un soldat de l'étouffer avec du papier mouillé. Ses ordres auroient été exécutés , sans un seigneur condamné à une prison perpétuelle , et qui avoit trouvé auprès du Missionnaire l'avantage incomparable de connoître la véritable religion. Instruit de l'ordre secret du mandarin , il lui fit déclarer que si le père mouroit dans la prison , il en écriroit à un de ses parens , puissant en cour. Le mandarin outré de se voir découvert , ne trouva plus d'autre moyen de cacher aux tribunaux tout ce qu'il avoit fait , et ce qu'il venoit d'entreprendre , que de resserrer si fort les prisonniers qu'ils ne pussent avoir au-dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la prison , et fit attacher les prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit , en sorte qu'ils ne pouvoient ni se tenir debout , ni s'asseoir , ni même se remuer. L'unique adoucissement qu'on leur accorda , fut de les détacher quelques heures chaque jour. Une si grande rigueur dura un mois et demi ; et pendant ce temps les prisonniers , que le père Abormio avoit convertis et baptisés au nombre de cinq , ne cessèrent de bénir Dieu et de chanter ses louanges. Ils souhaitoient tous de mourir au milieu des souffrances , dont ils avoient appris à profiter , pour mériter des récompenses éternelles. Malgré toutes les précautions prises pour empêcher les approches de la prison , quelques Chrétiens sautèrent les murailles des cours , et jetèrent par une

petite fenêtre, du pain au Missionnaire. Ils furent pris et sévèrement châtiés par ordre du mandarin, qui ne pouvoit assez s'étonner d'une affection si extraordinaire pour un étranger. Enfin il fut décidé par les mandarins supérieurs, que le Missionnaire seroit renvoyé à Mæcao sous la garde de deux soldats. Dans le chemin, il n'a manqué aucun jour de prêcher; et comme il parle bien le chinois, plusieurs mandarins ont voulu l'entendre, et l'ont invité à leur table. Il a passé plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à disputer contre des lettrés gentils, ou à parler au peuple. Quelques-uns lui ont promis d'examiner la religion chrétienne. Le seul mandarin dont il ait été maltraité sur sa route, est celui de Hyang-ctan. Cet ennemi de notre sainte religion, pour signaler sa haine contre elle dans la personne de ce père, comme il l'avoit fait auparavant dans celle du père Beuth, lui a fait donner trente-deux soufflets, et l'a fait appliquer deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le mandarin lui dit : *Es-tu Chinois ou Européen ?* Le père répondit : *Je suis Européen. Cela est faux*, dit le mandarin, *tu es Chinois comme moi ; j'ai connu ta mère dans le Hou-quang, et je l'ai déshonorée. Qu'on donne dix soufflets à ce menteur pour avoir méconnu sa patrie.* Après les soufflets, le mandarin reprit la parole : *Dis-moi, quelle est ta religion ?* Le père répondit : *J'adore le Seigneur du ciel.* Le mandarin dit : *Est-ce qu'il y a un Seigneur du ciel ?* Il n'y en a point. *Tu ne sais ce que tu dis avec ton Seigneur du ciel.* Le père répliqua : *Dans une maison, n'y a-t-il pas un chef de famille ; dans un empire un empereur ; dans un tribunal un mandarin qui préside ? De même le ciel a son Seigneur qui est en même temps le maître de toutes choses.* Sur ces réponses, le mandarin fit frapper et mettre deux fois

fois à la question ce généreux confesseur de la foi , qui en a été malade plusieurs semaines.

Le père de Neuvialle , jésuite français , est aussi venu à Macao. Il est vrai que la persécution n'a pas été la principale raison de sa retraite. Ce zélé Missionnaire , après avoir contracté des maladies habituelles et ruiné sa santé à former la chrétienté du Hou-quang , qui est aujourd'hui une des plus nombreuses et des plus ferventes , se trouve hors d'état de continuer ses travaux apostoliques ; et d'ailleurs il s'est vu obligé de venir prendre soin des affaires de notre mission , en qualité de supérieur-général , dans ces temps fâcheux où elle est tout ensemble affligée , et des ravages de la persécution , et de la perte qu'elle vient de faire dans la même année de plusieurs de ses meilleurs sujets. Car dans un si court espace de temps , la mort nous a enlevé le père Hervieu , supérieur - général ; le père Chaliier , son successeur , qui ne lui a survécu que peu de mois ; le père Beuth , dont nous avons déjà parlé , et le jeune père de Saint - André qui se disposoit , par les études de théologie , à travailler bientôt au salut des âmes. Nous ne savons pas si bien ce qui regarde les Missionnaires qui ont jusqu'ici demeuré cachés dans les provinces , à peu près au même nombre que ceux qui en sont sortis ; c'est que n'ayant pas la commodité des courriers , ils ne peuvent écrire que par des exprès qu'ils envoient à grands frais dans les cas importants.

Le père Lefèvre , jésuite français , nous a envoyé le père Chin , jésuite chinois et compagnon de ses travaux , pour nous apprendre sa situation présente. On a remué ciel et terre pour le découvrir. Les mandarins avoient appris qu'il étoit dans une maison où il faisoit sa plus ordinaire résidence. Trois mandarins avec plus de soixante de leurs gardes et soldats vont à cette maison , l'investissent , entrent dedans.

Le père n'y étoit plus depuis trois jours. Sans avoir encore aucune nouvelle de la persécution, il étoit parti pour passer de la province de Kiang-si à celle de Kiang-nan. On saisit, on pille tout ce qui se trouve; on confisque la maison, qui ensuite a été détruite. On arrête un grand nombre de Chrétiens voisins de cette maison. On les mène en prison chargés de chaînes; ils sont frappés à coups de bâton par la main des bourreaux; on leur donne la question; on les charge de toutes sortes d'opprobres. Alors un des Chrétiens de ce district courut après le père Lefèvre, l'atteignit au bout de trois journées de chemin, et lui apprit l'édit de l'Empereur qui ordonnoit de rechercher les prédicateurs de la religion chrétienne, et les cruautés qu'on venoit d'exercer. *Changez de route*, lui dit-il, *retournez sur vos pas; vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maison: on y viendra faire des visites, mais où est-ce qu'on n'en fera pas? Je ne crains que pour vous, et je m'expose volontiers à tous les dangers. J'espère même qu'ayant un emploi dans le tribunal, je pourrai modérer ces visites, jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la chrétienté.*

Ce généreux Chrétien n'a pas trouvé peu d'obstacles dans ses parens, qui refusoient de recevoir le Missionnaire. Mais il a vaincu leurs résistances, et a placé le père Lefèvre dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le savent. Pour lui donner un peu de jour, il a fallu faire une ouverture au toit en tirant quelques tuiles qui se remettent dans les temps de pluie. On ne le visite et on ne lui porte à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrit lui-même qu'il a entendu plus d'une fois des Chrétiens conseiller à cette famille de ne point le recevoir, supposé qu'il vînt demander un asile. On est venu visiter la maison par ordre du mandarin du

lieu : mais comme le Chrétien qui le tient caché , a une espèce d'autorité sur les gens du tribunal , et qu'il tient un des premiers rangs parmi eux , la visite s'est faite légèrement. Ainsi le père Lefèvre a déjà passé sept ou huit mois dans cette espèce de prison , qui n'en est pas moins étroite pour être volontaire , sans savoir quand il en pourra sortir. Il écrit que cela ne l'inquiète nullement , et que c'est l'affaire de la Providence.

Comme on trouva parmi ses effets des cierges de cire blanche , les gens du tribunal s'imaginèrent qu'ils étoient faits de graisse humaine , parce qu'à la Chine on ne sait pas blanchir la cire. Une accusation de cette nature , toute absurde qu'elle étoit , auroit pu avoir des suites funestes , en occasionnant encore bien d'autres recherches , et en allumant de plus en plus le feu de la persécution ; c'est pourquoi quelques Chrétiens zélés s'empressèrent de donner de l'argent , pour empêcher que cette accusation ne fût couchée sur les registres. Il n'est pas difficile à la Chine de faire passer ainsi de l'argent aux tribunaux subalternes , et d'en acheter même les sentences. Outre l'avidité des Chinois , l'impunité laisse une grande liberté aux tribunaux , parce qu'il n'est pas aisé au peuple de porter ses plaintes aux mandarins supérieurs.

Nous avons reçu par la province de Hou-quang , des nouvelles de la montagne de Mou-pouan-chan , fameuse par une chrétienté des plus florissantes que nous y avons formée depuis plusieurs années , et où les fidèles , dans l'éloignement du commerce des gentils , étoient une véritable image de la primitive église. Le père de Neuville a eu soin de ces montagnes pendant six ans , et y a baptisé plus de six mille personnes. Or , ces montagnes précieuses à notre zèle , nous venons de les perdre. L'enfer a exercé toutes ses cruautés pour dissiper les Chrétiens :

tortures , bastonnades , prisons , tous les mauvais traitemens ont été employés à cet effet. Le père de la Roche , jésuite français , qui cultivoit cette chrétienté , s'est retiré précipitamment dans un petit hameau au milieu des bois , et s'est vu ensuite obligé d'aller plus loin chercher une retraite. Il est vrai que les Chrétiens de la montagne l'ont depuis fait avertir qu'on ne les inquiétoit plus ; qu'il ne paroïssoit aucun soldat dans toute l'étendue de la chrétienté , et qu'ils s'assembloient comme auparavant pour faire les prières : mais ils ajoutoient que cette paix leur est d'autant plus suspecte , qu'ils savent qu'un païen du voisinage a été chargé par son mandarin de s'informer secrètement quand un Missionnaire seroit retourné dans la chrétienté , et de l'en avertir.

Il s'en fallut peu que le père du Gad , autre jésuite français , ne tombât entre les mains des soldats. Averti qu'on le cherchoit et qu'on s'avançoit pour visiter la maison où il étoit caché , il s'enfuit promptement ; et avant que de trouver où se réfugier , il a couru assez long-temps sur les lacs et sur les rivières. Enfin arrivé dans la retraite que le père de Neuvialle occupoit alors , et où il étoit la ressource et le conseil de tous les Missionnaires des environs , il l'a partagée avec lui. C'est là qu'il a reçu les lettres d'un Chrétien qui le presse vivement de retourner dans sa mission. Ce Chrétien , après avoir long-temps entretenu chez lui deux concubines , avoit tout récemment promis au père du Gad un entier amendement. Il a si bien tenu parole , qu'ayant lui-même été accusé , il a confessé la foi de Jésus-Christ au milieu des tortures et des bastonnades. Ensuite il a mis hors de sa maison une de ses concubines , et il est sur le point de marier l'autre. Il prie ce Missionnaire de venir recevoir sa confession générale , et prendre possession d'une grande mai-

son qu'il lui cède pour en faire une église. M. l'évêque du Chan-si et Chen-si écrit qu'il ne sait, ni comment se tenir caché, ni comment s'exposer à faire le voyage de Macao. Les mandarins de la province de Canton se sont aussi donné toute sorte de mouvemens pour découvrir un prêtre chinois nommé *Sou*; mais ils n'ont encore pu y réussir.

Tandis qu'on est en garde contre les infidèles, on ne laisse pas d'avoir à se défier des mauvais Chrétiens. Il y en a un dans la même province de Canton, qui étoit employé dans le tribunal, et qui a voulu gagner de l'argent par un moyen bien indigne. Il a composé une fausse procédure, et a fait avertir le père Miralta qu'on étoit sur le point de présenter contre lui une accusation aux mandarins de Canton, portant qu'il avoit introduit plusieurs Missionnaires dans l'Empire. Cette prétendue accusation n'étoit autre chose que la procédure qu'il avoit fabriquée de sa main, et où il nommoit plusieurs officiers de justice, qu'il falloit, disoit-il, gagner par argent, afin d'assoupir cette mauvaise affaire. Du reste, il promettoit de travailler de tout son pouvoir et de tout son crédit, pour une si bonne cause. Il ne restoit plus qu'à lui confier une somme, lorsque la Providence divine l'a puni de son impie stratagème. Les mandarins ont découvert qu'il avoit fait une fausse procédure; ils l'ont appliqué plusieurs fois à la question pour lui faire avouer son attentat; et ils l'ont ensuite condamné à quarante coups de bâton et à l'exil, en lui disant qu'il avoit mérité de perdre la vie.

Les belles chrétientés du Kiang-nan se sont moins ressenties que les autres, des troubles et des vexations, parce qu'elles sont si nombreuses qu'il y a des Chrétiens dans tous les tribunaux, qui suppriment par eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnent avis, avant qu'ils

soient expédiés, afin que les autres Chrétiens les fassent supprimer par argent.

La ville de Macao, quoique soumise à la domination portugaise, n'a pas été entièrement garantie de l'orage. On y est venu publier des défenses aux Chinois qui l'habitent, de servir les Européens et d'aller aux églises. On a été même sur le point de signifier un ordre des mandarins de Canton, de renvoyer dans l'intérieur de l'Empire, non-seulement tous les Chinois qui en portoient encore l'habit, mais même tous les originaires de la Chine qui avoient pris l'habit européen. Si tous ces ordres avoient eu leur effet, il ne resteroit à Macao qu'une très-petite partie de ses habitans; mais on n'y a point eu d'égard, et les mandarins après les avoir minutés, n'en ont pas voulu tenter l'exécution, dans la crainte d'entreprendre une guerre.

Il est venu ensuite un autre ordre; c'étoit de fermer une petite église où l'on baptisoit les catéchumènes chinois. Les mandarins prétendoient que c'étoient les Chinois qui avoient bâti cette église. On leur a répondu qu'elle avoit été bâtie aux dépens des Portugais, et on leur a montré l'acte de sa fondation. Malgré cela, le mandarin de Hyang-chan se transporta ici la veille de Pâques 1747, faisant entendre que c'étoit de la part des mandarins supérieurs de la province. Quand il se fut arrêté dans une maison près de la petite église, le sénat, composé de trois présidens et de douze conseillers, alla l'y visiter: mais sur la demande que fit ce mandarin qu'on fermât l'église en sa présence, le sénat répondit que notre religion ne nous permettoit pas d'exécuter un pareil ordre; que l'église n'appartenoit pas aux Chinois mais aux Portugais, ainsi qu'on l'avoit démontré.

Cependant le mandarin persista dans ses prétentions, et demanda la clef de l'église pour la fermer

lui-même. Cette clef étoit dans le collège de Saint-Paul, entre les mains du père Loppez, provincial des Jésuites qui composent la province appelée du Japon. Ce père, de concert avec M. l'évêque de Macao, refusa de remettre cette clef, et protesta qu'il aimeroit mieux donner sa tête. Une réponse si ferme étonna le mandarin; il se contenta d'afficher un écrit où il étoit défendu de se servir de l'église en question, et il se retira aussitôt, craignant sans doute une émeute de la populace.

Après avoir rapporté ce que nous avons pu savoir jusqu'ici des ravages qu'a causés dans les provinces, l'édit secret par lequel l'Empereur a pros crit la religion chrétienne, il nous reste à parler de la capitale où la persécution s'est aussi fait sentir. Aussitôt après l'édit de proscription, on commença à inquiéter les chrétientés des environs de Pekin, formées et cultivées par les Missionnaires qui font leur séjour dans cette grande ville. Quoique les Chrétiens qui les composoient passassent pour fermes dans la foi, plusieurs cependant ont apostasié à la vue des maux dont ils étoient menacés. D'autres ont courageusement soutenu les tortures, la perte de leurs biens, de leurs emplois, ou la ruine de leurs familles. Les images, les chapelets, les reliquaires, les croix et autres marques de leur piété ont été profanées et brûlées. Quelques-uns ayant déclaré qu'ils les avoient reçues du père Da Rocha, jésuite portugais, qui visitoit souvent ces chrétientés, ce Missionnaire a été cité devant le gouverneur de Pekin, et a confessé que ces signes de la piété chrétienne venoient en effet de lui. Sur son aveu, le gouverneur a dressé une accusation contre lui et l'a présentée à Sa Majesté, en demandant à quelle peine il devoit être condamné. Mais l'Empereur a répondu qu'il lui faisoit grâce. Ce prince a nommé en même temps deux grands de sa

cour pour protéger les Européens qui sont dans sa capitale : protection fort équivoque , et sur laquelle il n'est pas naturel que l'on compte beaucoup.

Cependant pour ne rien omettre de ce qui pouvoit servir à la défense de la religion , les Européens ont dressé un mémoire où ils ont représenté que la religion chrétienne ne méritoit rien moins que le nom de *fausse secte* qu'on venoit de lui donner ; qu'elle avoit été permise par l'empereur Cang-hi et par le tribunal des rites, et qu'eux-mêmes avoient toujours éprouvé les bontés des empereurs, et en particulier celles de Sa Majesté régnante ; mais qu'ils ne pouvoient plus paroître avec honneur, tandis qu'on les regardoit comme attachés à *une fausse secte*. Ils ont ensuite mis ce mémoire entre les mains des protecteurs, pour le faire passer à l'Empereur ; mais ces patrons peu affectionnés, ont tant différé, qu'ils ont donné le temps à ce prince de partir pour un voyage d'environ deux mois. Enfin un peu avant son retour, ils ont indiqué une assemblée dans la maison des Jésuites français, où ils ont appelé tous les Missionnaires de Pekin.

Le plus distingué de ces deux seigneurs, nommé *Ne-kong*, premier ministre et favori de l'Empereur, a ouvert la séance par des discours vagues qui regardoient pour la plupart l'Europe et ses divisions en divers états. Le père Gaubil, supérieur de la maison, les lui montra dans un atlas. *Ne-kong* se mit ensuite à exagérer les attentions et les bontés de Sa Majesté pour les Européens ; après quoi il montra assez clairement combien il y avoit peu de fonds à faire sur sa protection, en demandant comment on oseroit présenter à l'Empereur un écrit où il s'agissoit de proposer que la religion chrétienne fût approuvée.

On le laissa haranguer long-temps, afin de mieux connoître ses sentimens. Ensuite le père Gaubil prit

la parole, et parla dignement pendant un temps considérable. La religion chrétienne, disoit-il, est une loi pure et sainte; elle a été examinée par le tribunal des rites qui l'a approuvée sous le règne de Cang-hi, et son approbation a été agréée et confirmée par ce même empereur. Cette religion n'a point changé depuis, et elle est prêchée par les mêmes prédicateurs; pourquoi étoit-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-t-elle pas d'y être aujourd'hui, tandis surtout que nous voyons qu'on souffre dans l'Empire la religion des Mahométans, celle des lamas, et plusieurs autres? Si la religion chrétienne passe dans l'Empire pour être une secte perverse, comment pourrons-nous y demeurer, nous qui ne sommes venus rendre nos services à l'Empereur que pour mériter sa protection en faveur de notre sainte loi, et à qui il ne seroit pas même permis d'y rester, sans l'espérance de pouvoir la prêcher?

Le ministre ne voulut pas répondre au discours du père Gaubil, et recommença à parler des bontés de l'Empereur pour les Européens, ajoutant que s'il les combloit de bienfaits, ce n'étoit pas qu'il eût besoin de leurs mathématiques, peintures et horloges; mais que cela venoit uniquement de la magnificence de son cœur, qui embrassoit toute la terre. Plusieurs Missionnaires retouchèrent quelques-unes des raisons apportées par le père Gaubil. Enfin le deuxième protecteur voulut ramener son collègue à la question principale; mais celui-ci lui imposa silence d'un geste, et conclut la conférence en offrant aux Européens toute sorte de bons offices. Il leur recommanda aussi d'aller tous au-devant de l'Empereur à son retour, ce qu'ils n'ont point manqué de faire, lorsque ce prince est rentré dans la capitale sur la fin de novembre 1746, après avoir fait un pèlerinage à la fameuse montagne *Vou-tao-chan*, révéérée et appelée sainte par les Chinois.

Avant ce voyage, nos pères de Pekin chargèrent le frère Castiglione, peintre italien, particulièrement estimé de l'Empereur, de profiter de la première occasion qui se présenteroit pour parler à ce prince. Ce parti ne laissoit pas d'avoir ses risques; car quoique ce frère, avec deux autres peintres jésuites comme lui, voient souvent l'Empereur, il ne leur est cependant pas permis de lui parler d'aucune affaire, à moins qu'ils ne soient interrogés. D'ailleurs, user de cette voie, c'est choquer les grands, qui nous ont toujours témoigné leur ressentiment toutes les fois que nous avons voulu nous en servir. On ne voulut donc pas que le frère Castiglione présentât à l'Empereur aucun écrit : on lui recommanda seulement d'implorer en deux mots la clémence de ce prince en faveur de la religion chrétienne, trop opprimée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au monarque ne tarda pas à se présenter. Le frère ayant reçu deux pièces de soie de la libéralité du prince, étoit obligé d'en faire, selon la coutume, son remerciement, la première fois qu'il seroit en sa présence. Ce fut plutôt qu'il ne pensoit : car dès le lendemain il fut mandé par l'Empereur même, qui vouloit lui donner le dessein d'une nouvelle peinture. Dès que le frère parut, il se mit à genoux, et après avoir fait son remerciement, il dit à l'Empereur : *Je supplie Votre Majesté d'avoir compassion de la religion désolée.* A cette demande l'Empereur changea de couleur, et ne répondit rien. Le frère s'imaginant qu'il n'avoit pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venoit de dire, et alors le prince prenant la parole, lui dit : *Vous autres, vous êtes des étrangers, vous ne savez pas nos manières et nos coutumes. J'ai nommé deux grands de ma cour pour avoir soin de vous dans ces circonstances.*

Ce même frère a eu, depuis le retour de l'Empe-

teur, un second entretien avec lui, plus long que le premier : c'est l'Empereur qui le commença à l'occasion de la maladie du père Chaliér dont j'ai déjà annoncé la mort. Ce prince vint à son ordinaire dans l'appartement où le frère Castiglione travaille à la tête de plusieurs Chinois et Tartares, et lui adressant la parole, il demanda si on espéroit de conserver le père Chaliér : le frère lui répondit qu'il ne restoit que bien peu d'espérance. N'avez-vous pas ici, ajouta l'Empereur, quelques médecins européens? Nous n'en avons pas, répondit le frère. Pourquoi cela, reprit l'Empereur? C'est, dit le frère, qu'il est trop difficile d'en faire venir si loin; mais nous avons deux chirurgiens entendus dans leur art. Il est plus aisé, dit l'Empereur, de devenir habile dans la chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite sont extérieures : mais, dis-moi; vous autres Chrétiens, priez-vous votre Dieu pour le malade? Lui demandez-vous qu'il le guérisse? Oui, Seigneur, répondit le frère, nous l'en prions tous les jours. D'où vient donc, dit l'Empereur, que vous ne l'obtenez pas? Notre Dieu, reprit le frère, est tout-puissant, il peut nous l'accorder; mais il vaut peut-être mieux qu'il ne nous l'accorde pas, et nous demeurons toujours résignés à sa volonté. Dis-moi une autre chose, ajouta l'Empereur, les Chrétiens craignent-ils la mort? Le frère répliqua : Ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup. Mais, dit l'Empereur, comment savoir si on a bien ou mal vécu? On le sait, dit le frère, par le témoignage de sa conscience.

Après ces questions et ces réponses, l'Empereur adressa la parole à un peintre chinois : Dis-moi la vérité, toi; je te vois depuis long-temps avec les Européens; as-tu embrassé leur religion? Avoue-moi franchement si tu es Chrétien. Le Chinois dit qu'il ne l'étoit pas; qu'il n'avoit garde de donner

dans cette religion ; que le père de Mailla (Jésuite français), l'avoit bien souvent exhorté et pressé de se faire Chrétien, mais qu'un point l'avoit toujours arrêté, savoir l'incarnation d'un Dieu. Le frère dit que ce mystère se pouvoit expliquer. Et comment, répliqua l'Empereur, s'explique-t-il ? Dieu, répondit le frère, par sa toute-puissance a formé un corps dans le sein d'une vierge, et il a uni une âme à ce corps ; il a uni cette âme et ce corps à sa divinité, pour racheter de l'enfer les hommes tombés dans le péché. Je ne puis pas, continua-t-il, bien dire tout ce que je voudrois ; mais ce mystère est bien développé dans nos livres de religion. L'Empereur dit au peintre chinois : C'est parce que tu ne sais pas lire les livres européens que tu ne t'es pas fait Chrétien. Le frère prit alors la parole : Permettez-moi de vous dire, Seigneur, que nous avons des livres en caractères chinois, où le mystère de l'incarnation est expliqué. L'Empereur n'ajouta que ces deux mots, qu'il adressa au frère : *Hoa-pa*, c'est-à-dire, *mêle-toi de faire tes peintures*.

De pareils entretiens sont de ces heureux momens que ménage la Providence pour le triomphe de la religion et pour la conversion des cœurs : mais quand auront-ils leur efficacité ? c'est ce que le Seigneur a renfermé dans les profondeurs de ses conseils. Quoique l'Empereur paroisse être encore bien éloigné du royaume de Dieu, étant surtout d'un caractère peu ferme et peu capable de prendre une résolution, nous ne laissons pas de demander au Seigneur qu'il l'éclaire et qu'il le convertisse : ce miracle seroit grand, mais il n'en seroit que plus digne de la souveraine bonté de celui qui tourne à son gré les cœurs des rois.

Le temps du dernier entretien de l'Empereur avec le frère Castiglione, étoit celui auquel la sentence de mort, portée dans le Fo-kien contre cinq Mis-

sionnaires et un de leurs catéchistes, étoit examinée à Peking. Le vice-roi de Fo-kien, qui s'en glorifioit comme de son ouvrage, se rendit dans cette capitale pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de *tsong-ho* (intendant des fleuves), dont il venoit d'être pourvu, lui en fournissoit naturellement l'occasion, et pouvoit bien être le salaire de ses manœuvres, ou même un dernier moyen pour les conduire au point que s'étoient proposé les ennemis de la religion. Si le premier ministre, déjà désigné sous la qualité de protecteur des Européens, n'est pas le principal moteur de toutes ces manœuvres, il paroît bien qu'il n'a rien fait pour s'y opposer. L'Empereur qui ne voit et qui n'agit que par lui, a renvoyé la sentence au tribunal des crimes, quoiqu'il pût facilement répondre qu'on s'en tint aux ordonnances générales, de renvoyer dans leurs pays les étrangers surpris dans l'Empire. On avoit jusqu'alors attendu quelque chose de semblable de la modération dont les empereurs ont coutume d'user à l'égard même de leurs sujets, et des ménagemens qu'ils avoient toujours affecté d'avoir pour les Européens. De plus, les entretiens que je viens de rapporter, et l'honneur que l'Empereur venoit de faire au père Chalier de lui envoyer son premier médecin, faisoient penser qu'il ne voudroit pas porter les choses à la dernière extrémité. Il a cependant traité l'affaire dans la plus grande rigueur. Le tribunal n'a pas différé à confirmer la sentence dans tous les points; il l'a ensuite de nouveau présentée à l'Empereur pour être signée ou supprimée à son gré, et l'Empereur l'a signée le 21 avril 1747; la voici traduite littéralement.

« Le tribunal des crimes prononce, après avoir pris les ordres de Sa Majesté, en répondant à Tcheou vice-roi de Fo-kien, sur le procès de Pe-to-lo et autres qui séduisoient par une fausse doctrine.

» Ordonnons que Pe-to-lo ait la tête tranchée

sans délai; approuvons la sentence rendue contre Hoa-kin-chi, Hoang-tching-te, Hoang-tching-houé et Fei-jo-yong, qu'ils soient décapités; approuvons la sentence rendue contre Ko-hoeitgin, qu'il soit étranglé. Voulons que ceux-ci attendent en prison la fin de l'automne, et qu'ensuite ils soient exécutés.

» Nous confirmons la sentence des mandarins pour tout le reste. »

Lorsque cette sentence arriva dans le Fo-kien, un des juges qui avoit fait les premiers interrogatoires, fut nommé pour présider à l'exécution; mais il s'en défendit, et ne voulut avoir aucune part à un arrêt qu'il appeloit une grande injustice. Ce refus donna le temps à un prêtre chinois d'aller annoncer la confirmation de la sentence à M. l'Evêque et aux autres prisonniers. Quelques Chrétiens firent tenir au vénérable prélat des habits plus dignes de son triomphe que ceux qu'il portoit dans la prison. S'en étant revêtu, il rappela en peu de mots aux soldats qui le gardoient les exhortations qu'il leur avoit souvent faites: il embrassa les chers compagnons de sa prison, parmi lesquels étoient deux Missionnaires; il goûta avec eux quelques rafraîchissemens, et il ne tarda pas à être appelé devant le mandarin qui devoit lui annoncer l'arrêt de son supplice, et présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience, il répéta qu'il mouroit pour la défense de la sainte et véritable religion, et avec la ferme confiance que ce jour même son âme seroit placée dans le séjour des bienheureux. Il ajouta qu'il prieroit Dieu d'avoir compassion de la Chine et de l'éclairer des lumières de l'évangile. *Je vais, dit-il, devenir dans le ciel le protecteur de cet Empire.*

Cependant la lecture de l'arrêt de mort fut faite dans la salle de l'audience; on attachâ au prélat les mains derrière le dos, et on lui mit sur les épaules un écrit portant qu'il étoit condamné à être décapité

pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des prières dans tout le chemin, avec un visage gai et enflammé de l'amour de son Créateur. Les infidèles n'en étoient pas peu surpris, et ils ne pouvoient se lasser de le contempler. Les femmes chrétiennes avoient formé plusieurs assemblées où l'on récitoit le rosaire entremêlé de méditations sur la passion de Notre-Seigneur. On se laissoit aller à de saints transports de dévotion aux approches de cet heureux moment où la Chine alloit avoir un martyr dans la personne d'un Evêque condamné par l'arrêt le plus solennel. Plusieurs Chrétiens de Fou-tcheou et d'autres de Fou-ngan suivoient dans la foule. On arriva à la porte du midi; on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coutume de se faire; et à quelques pas au-delà M. l'Evêque fut averti par le bourreau de s'arrêter et de se mettre à genoux, ce qu'il fit aussitôt, en demandant à l'exécuteur un moment pour achever sa prière. Après quelques instans, il se tourna vers lui avec un visage riant et lui adressa ces paroles qui furent les dernières : *Mon ami, je vais au ciel ! ho ! que je voudrois que tu y vinsses avec moi !* Le bourreau lui répondit : *je désire de tout mon cœur d'y aller*, et lui tirant avec la main droite un petit bonnet qu'il avoit sur la tête, de la main gauche il le décapita d'un seul coup, sur les cinq heures du soir, le 26 mai 1747.

Une des superstitions des Chinois est de croire que l'âme d'un supplicié en sortant du corps va se jeter sur les premiers qu'elle rencontre, qu'elle exerce sur eux sa rage, et les charge de malédictions, surtout s'ils ont contribué au supplice; et c'est pour cela que lorsqu'ils voient donner le coup de la mort, ils s'enfuient de toutes leurs forces. Ici personne n'a jugé l'âme du vénérable prélat malfai-

sante : tous couroient après sa mort l'examiner de plus près. Un gentil nommé *Cing-eul-yven*, gagé par les Chrétiens pour ramasser son sang avec des vases, des cendres et des linges, a écarté le peuple, et s'étant acquitté le mieux qu'il a pu de sa commission, il n'a point voulu laver ses mains couvertes de terre et de cendres ensanglantées; il les a portées élevées par respect jusqu'à sa maison, baisant les traces de sang qu'il y remarquoit, et en a enfin frotté la tête de ses enfans, en disant : *Que le sang du saint vous bénisse !*

Les Chrétiens ont lavé le corps, l'ont enseveli honorablement dans plusieurs enveloppes d'étoffes de soie, et l'ont mis dans un cercueil qu'ils ont ensuite enterré. Mais les mandarins ayant su que pendant la nuit comme pendant le jour, il étoit gardé par une douzaine de personnes, ils ont fait briser une croix de pierre dressée sur le tombeau, ils ont ordonné qu'on transportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coutume d'exposer les cadavres des suppliciés, et ils ont mis aux fers deux Chrétiens. Ils font aussi chercher le prêtre chinois qui a écrit ce détail le jour même que fut déterré le corps du vénérable prélat.

Je suppose qu'une persécution si violente sera regardée en Europe comme un heureux présage des miséricordes du Seigneur sur cet Empire, plutôt que comme un coup terrible capable d'avancer la ruine de la mission. C'est dans les persécutions que la religion chrétienne est née, qu'elle s'est fortifiée et soutenue conformément aux oracles sacrés. Si l'exemple du Japon paroît faire une exception à cette règle générale, il doit faire adorer les secrets impénétrables du Seigneur, et ne rien diminuer de notre confiance en ses bontés infinies. Nous avons plus près de nous un autre exemple bien consolant, c'est celui des progrès que fait l'Evangile dans le
Tunquin

Tunquin et dans la Cochinchine ; mais surtout dans le Tunquin où elle est plus persécutée. Cette heureuse terre, arrosée du sang de sept Missionnaires et d'un bon nombre de Chrétiens, est aujourd'hui féconde en prodiges. Les peuples y embrassent la religion avec ardeur, et au milieu des mauvais traitemens, ils la conservent précieusement comme leur unique trésor. Dans la Chine même, depuis vingt ans que les Chrétiens sont persécutés, notre mission française a fait des progrès étonnans, et je puis assurer qu'elle est trois fois plus nombreuse qu'elle n'étoit dans les temps florissans de Cang-hi.

D'ailleurs, quand la Chine viendrait à fermer tous ses ports aux étrangers, le Tunquin, qui est limitrophe à ce grand Empire, seroit un passage pour y entrer : le Thibet et la Moscovie pourroient en fournir d'autres. La grande difficulté sera toujours d'être obligé de s'y tenir caché ; mais il ne sera pas nécessaire de prendre beaucoup plus de précautions qu'il n'en a été pris depuis quelques années ; peut-être même pourra-t-on se dispenser d'en prendre tant dans la suite. Jusqu'ici un Missionnaire trembloit toujours de donner occasion à une persécution générale. Maintenant qu'elle est déclarée, chaque Missionnaire ne risque plus que pour sa personne, et tout au plus pour quelques-uns de ses Chrétiens. Hé ! quel est ce risque ? Etre exposé à tomber entre les mains des tribunaux, et à s'y voir condamné pour la foi, n'est-ce pas le plus grand des bonheurs ? Ce sont de semblables risques qui ont fait sortir d'Europe de nombreuses troupes d'ouvriers évangéliques, avides de ces précieuses occasions d'honorer la religion par les souffrances, et surtout par le sacrifice de leur vie. Non, il n'est plus à craindre que la mission de la Chine manque désormais d'être recherchée et ambitionnée.

Au reste, la persécution peut se ralentir. Dans

cet Empire le feu s'allume vite, mais il s'éteint aussi plus aisément qu'on ne pense en Europe. Les Missionnaires qui s'étoient réfugiés à Macao, et ceux qui y sont nouvellement arrivés d'Europe, pourront entrer successivement, selon les nouvelles qui viendront des différentes provinces. La cour aura d'autres affaires qui fixeront son attention. Elle a eu depuis peu de mois une révolte à apaiser dans la province de Chan-si; elle est actuellement occupée du voyage que l'Empereur va faire en Tartarie. Ce sont des diversions dont la religion pourra profiter. Cependant avec l'aide des prières des personnes zélées pour le progrès de la religion, l'œuvre de Dieu s'avancera, en attendant qu'une nouvelle persécution vienne couronner les travaux des ouvriers évangéliques, ou dans leurs personnes, ou dans celles de leurs néophytes.

Depuis le 21 septembre jusqu'au départ des vaisseaux pour l'Europe, c'est-à-dire jusqu'à la fin de décembre, nous avons appris que la maison de M. de Portimensé, évêque du Chan-si et Chen-si, a été visitée, et qu'on y a pris plusieurs personnes; mais que le prélat a échappé, et qu'il a été errant plusieurs jours, sans avoir avec lui aucun domestique. On espère qu'il aura passé de la province de Chan-si à celle de Chen-si.

Le père Urbano, allemand, de l'ordre de Saint-François, a reçu des soufflets devant les tribunaux, et on le retient prisonnier en attendant que la cour détermine son sort. Plusieurs Missionnaires, dans diverses provinces, recommencent à visiter les chrétiens et à y administrer les sacremens. Les vénérables pères condamnés à être décapités attendoient encore au commencement de novembre le jour de leur martyre. Leur arrêt, selon l'usage, doit paroître de nouveau devant l'Empereur avec tous les arrêts de mort portés, pour être exécutés avant le solstice

d'hiver. M. Mathias Sou, prêtre chinois, du séminaire des Missions étrangères, les a visités, et leur a administré les sacremens, de même qu'au vénérable catéchiste Ambroise Ko; et en cela, comme dans toutes les occasions où il a pu assister les confesseurs de la foi, il a montré combien il ambitionne leur bonheur.

L'idolâtre dont j'ai parlé, et qui a recueilli le sang du respectable prélat, étoit un insigne brigand, redouté du peuple dans toute la contrée. C'est même la raison pour laquelle il a été employé à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'a plus adoré ses idoles; au contraire il les a brisées, et dans sa famille on n'adresse plus de prières qu'au vrai Dieu et au vénérable Evêque martyr. Il a porté dans sa maison la pierre sur laquelle la sentence a été exécutée, et y a gravé ces paroles : *Pe-luo-sée-ten-thien-che*, (pierre sur laquelle le respectable maître nommé *Pé* est monté au ciel). Depuis, ayant ouï dire que tous ceux qui suivroient sa doctrine seroient condamnés au même supplice : *tant mieux* (a-t-il répliqué, en se comptant déjà au nombre des Chrétiens), *tant mieux, nous irons tous au ciel.*

M. Mathias Sou s'est transporté avec plusieurs Chrétiens dans le lieu destiné à recevoir les cadavres dessuppliciés. Ils ont trouvé le respectable corps dans son cercueil, tout frais, et sans que le visage eût presque rien perdu de ses couleurs. Bien plus, ayant remarqué sur un poignet un peu de sang extravasé à cause du frottement des cordes, et ayant voulu en tirer quelques parcelles, ils ont vu couler goutte à goutte un sang liquide et vermeil. Peu de temps après le martyre de M. l'évêque Sans, on grava sur le visage des pères et du catéchiste Ambroise Ko, deux caractères chinois qui marquent le genre de supplice auquel ils sont condamnés.

Nous apprenons de Peking que, malgré la persécution, les Missionnaires qui sont dans cette capitale

prêchent les fêtes et les dimanches ; que les catéchismes, les instructions, les visites des malades se font à l'ordinaire, et que pendant l'année 1746, dans Pekin, c'est-à-dire dans le district de notre église française, nous avons baptisé ou fait baptiser par nos catéchistes dix-sept cent soixante-six enfans idolâtres qui étoient sur le point de mourir ; qu'il y a eu sept mille cinq cents confessions, et près de sept mille communions. Quant aux adultes, il n'y en a que vingt-quatre qu'on ait eu le bonheur de baptiser. Si jusqu'à présent nous avons encore à Pekin une si grande liberté, c'est qu'on n'y craint rien des Européens. Cependant on veille sur nous, et nous avons bien des précautions à prendre pour conserver cette racine, si j'ose m'exprimer ainsi, et cette ressource pour les missions de ce vaste Empire.

Les dernières lettres de la Chine, en date du 17 décembre dernier, contiennent des faits qui méritent d'être ajoutés à cette relation. On ne fera que les indiquer : les lettres suivantes en apprendront au public toutes les circonstances.

Deux Jésuites, le père *Tristan de Atemis*, italien, et le père *Antoine-Joseph Henriquez*, portugais, avoient été arrêtés dans la province de Kiang-nan, en décembre 1747. Plusieurs fois on les a mis à la torture, pour les obliger à renoncer à la foi. Enfin, après neuf mois de la plus rigoureuse captivité, les mandarins de la province les ont condamnés à la mort. La sentence a été, selon l'usage, envoyée à l'Empereur, confirmée par ce prince, et ensuite exécutée dans la prison de Sou-Tcheou, où ces généreux confesseurs ont été étranglés le 12 de septembre 1748.

Les quatre Dominicains, compagnons de l'illustre Evêque de Mauricastre, ont aussi obtenu la palme du martyre. Ce fut le 28 octobre qu'ils furent étranglés dans la prison. On ne sait pas encore si le

catéchiste Ambroise, condamné avec eux, a subi le même supplice.

L E T T R E

Du père Forgeot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Patouillet, de la même Compagnie.

A Macao, le 2 décembre 1750.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

VOUS avez publié dans l'article précédent une relation détaillée de la cruelle persécution qui s'alluma en 1746 dans la province de Fo-kien. Il est juste de vous apprendre aujourd'hui quelles en ont été les suites affligeantes, avec quelle incroyable rapidité elle s'est communiquée à la province de Nankin, et les tristes ravages qu'elle y a causés.

Cette province est de tout l'empire de la Chine celle où la semence évangélique a produit jusqu'à ce jour les fruits les plus abondans. Au commencement de la persécution, l'on y comptoit encore environ soixante mille Chrétiens cultivés par les soins apostoliques de huit Missionnaires de notre Compagnie, sous les auspices de dom Francisco Destarozza de Viterbe, évêque de Nankin, de l'ordre de saint François. Malgré les édits des empereurs, la religion faisoit chaque jour des progrès sensibles, et les Missionnaires, quoique proscrits, en gardant l'*incognito*, s'acquittoient assez paisiblement des fonctions de leur ministère; mais les premières secousses de la persécution, qui se firent sentir au

commencement de 1747, les obligèrent à plus de précaution ; des ordres venus de la cour donnèrent occasion aux recherches qui se firent alors. Dans divers endroits, plusieurs Chrétiens furent arrêtés ; ceux de Kia-king et de Hang-tcheou déclarèrent, dans les examens qu'ils subirent, que le père Antoine - Joseph Henriquez, missionnaire de notre Compagnie, étoit venu depuis peu les visiter, et dans le même temps un mauvais Chrétien, sacrifiant son honneur et sa religion à son animosité, accusa ce père en différens tribunaux. L'occasion de cette perfidie fut un intérêt considérable qui étoit en litige entre lui et un de ses parens. Vivement choqué que le père se fût déclaré pour la justice contre l'iniquité de ses prétentions, il se porta à cet excès. L'accusation fut reçue favorablement par le vice-roi de la province, nommé *Ngan-ning*, grand ami de Tcheou-hio-kien, ci-devant vice-roi de Fo-kien, et premier moteur de la persécution. Les satellites dépêchés par le vice-roi, pour ne point manquer leur coup, se déguisèrent : l'accusateur qui les accompagnoit, connu jusqu'alors comme Chrétien, ne contribua pas peu par sa présence à accréditer la fourberie. Ils entrent dans la maison d'un Chrétien, et demandent un certain Philippe Vang. Une esclave, trompée par leur extérieur dissimulé, indiqua aussitôt la maison où il étoit. On l'y trouva, et sa prise entraîna celle du père Tristan de Athemis dont il étoit le domestique.

Ce Missionnaire, de notre Compagnie, venoit de dire la sainte messe, et étoit occupé à son action de grâces, lorsque les gardes entrant tumultueusement dans la maison qui lui servoit d'asile, le chargèrent de chaînes. On se saisit en même temps de Joseph Tang, chrétien chinois, qui a renouvelé dans le Nankin les exemples de foi vive, que le chinois Ambroise Ko venoit de donner récemment

dans le Fo-kien. Cette première scène se passa le 11 décembre 1747.

Encouragés par ce succès inespéré, ces persécuteurs n'en devinrent que plus ardens à la poursuite du père Henriquez : car c'étoit à lui, comme supérieur et chef, qu'on en vouloit particulièrement. Ce père fut instruit des recherches qui se faisoient de sa personne, et il crut pouvoir s'y soustraire, et assurer sa retraite, en passant de sa barque sur celle d'un gentil. Ce moyen lui eût sans doute réussi ; mais apprenant la détention du père de Athemis, la charité lui fit oublier son propre danger. Le temps précieux dont il pouvoit profiter pour échapper aux poursuites, il l'employa à prendre des arrangemens pour adoucir à son confrère les rigueurs de sa prison ; et ce ne fut qu'après avoir satisfait sur ce point son ingénieuse charité, qu'il se retira à Kia-king. A peine étoit-il passé sur la barque du gentil, que les satellites arrivèrent et se saisirent de la sienne. Le vice-roi averti donne de nouveaux ordres : on redouble les perquisitions ; enfin le père Henriquez et son compagnon sont découverts, enchaînés et conduits prisonniers à Sou-tcheou le 21 décembre 1747.

Les deux pères furent réunis dans la même prison, et aussitôt le gouverneur de la ville examina leur cause. Ce mandarin, sans passion, les traita avec beaucoup de distinction, et ses informations furent favorables ; mais le vice-roi Ngan-ning, trop intéressé à les trouver coupables, prit une conduite toute opposée. On voulut d'abord faire un crime au père de Athemis d'une carte des missions du Kiangnan, qui se trouva parmi ses papiers, comme d'un indice de rebellion. Ce soupçon chimérique s'étant évanoui, le vice-roi prit de nouvelles mesures pour flétrir l'innocence reconnue et attestée par le gouverneur. Il établit un nouveau tribunal de trois mandarins qui devoient connoître de cette affaire. Les

pères ne tardèrent pas à subir les interrogatoires , et reconnurent d'abord dans leurs juges les caractères de passion qui ne laissent à l'innocence d'autre ressource que le témoignage d'une conscience pure , et la patience à souffrir pour la justice.

Le premier examen se fit le 16 de la première lune (14 de février 1748). Les pères Henriquez et de Athemis , Joseph Tang , Philippe Vang et autres Chrétiens y furent appelés. Les principaux points de l'interrogatoire furent : 1.^o D'où les Missionnaires tiroient leur subsistance ; l'intérêt , passion dominante du Chinois , ne lui permet pas de croire que d'autres motifs puissent engager les Missionnaires à passer les mers , et à s'arracher à ce qu'ils ont de plus cher. La réponse des pères fut que leur propre argent fournissoit à leur nourriture et à leur entretien. 2.^o On demanda aux deux pères si le Pape et le Roi savoient qu'ils fussent à la Chine ? La réponse fut négative. 3.^o Pour quelle fin ils y étoient venus ? Ils répondirent que c'étoit pour procurer aux Chinois la connoissance du vrai Dieu , de la véritable religion , et la jouissance des biens éternels promis à ceux qui embrassoient et pratiquoient cette religion sainte , et pour les garantir des peines éternelles , inévitables pour tous ceux qui ne l'embrassoient pas. Voilà quels furent les points principaux sur lesquels roula le premier examen.

Le deuxième examen se fit le 22 de la même lune (20 février 1748). Dans celui-ci , on interrogea Joseph Tang. Ce généreux Chrétien , au milieu d'une question douloureuse , rendit gloire à la vérité. Quinze soufflets et vingt coups de marteau rudement assenés sur les entraves qui lui serroient les chevilles des pieds , furent le prix de son zèle à défendre l'honneur de la religion. Il subit dans divers examens jusqu'à sept fois la torture , sans jamais proférer une parole qui démentît sa constance , ou qui pût ré-

pandre quelque ombre sur la conduite des Missionnaires. Philippe Vang, aux mêmes interrogatoires, donna les mêmes réponses, et reçut le même traitement avec la même fermeté. Celui-ci, en diverses occasions, fut appliqué trois fois à des tortures rigoureuses, et soutint toujours avec une constance égale les intérêts de la religion et de ses maîtres; mais ces beaux exemples ne furent pas suivis de tous. Trois autres Chrétiens, intimidés du traitement fait aux deux premiers, succombèrent avant même qu'on les mit à l'épreuve.

Les 27, 28, 29 de la même lune (25, 26, 27 février 1748), nouveaux examens avec les mêmes circonstances. Le père Henriquez y fut chargé des imputations les plus odieuses : quarante soufflets appliqués avec fureur, trois tortures consécutives, vingt-quatre coups de marteau sur les bois avec lesquels étoient serrés les chevilles des pieds, furent employés par les juges iniques pour extorquer la confirmation des dépositions fausses qu'ils avoient arrachées par les mêmes voies de violence et de cruauté. Le père Henriquez n'opposa à tant de rigueurs qu'un silence profond et une patience inaltérable.

Dans le même temps que furent pris les deux Missionnaires, les satellites, par l'ordre des mandarins, se saisirent aussi de plusieurs Chrétiens de l'un et de l'autre sexe, parmi lesquels il y avoit de jeunes vierges, dont la plupart étoient élevées dans la maison d'une veuve nommée *Livie Chin*, respectable par sa vertu; elle leur servoit de supérieure et de maîtresse pour les former et les instruire. Son âge, titre de respect à la Chine plus que partout ailleurs, la fit épargner; mais comme elle avoit pris pour ses jeunes élèves les sentimens d'une mère tendre, voyant ces innocentes brebis emmenées par ces loups cruels, elle les suivoit dans les rues, et les accompagnoit de ses pleurs et de ses gémissemens; affligée surtout que

son âge fût pour elle un titre d'exclusion : *Malheureux*, disoit-elle aux satellites, *pourquoi m'épargnez-vous ? leur crime est le mien ; je suis Chrétienne comme elles*. Ses vœux ne furent point écoutés, et les jeunes vierges furent conduites sans elle dans la prison. Les persécuteurs espérant tout de la timidité et de la foiblesse de leur sexe, voulurent les obliger à renoncer à la religion. Pour cet effet, on étend à terre des images saintes qu'on avoit arrachées des oratoires des Chrétiens ; on veut les forcer à les fouler aux pieds : elles, au contraire, rangées en haie tout autour, se jettent, comme de concert, à genoux, pour rendre par un culte public, un témoignage plus authentique de la vivacité de leur foi et de leur respect profond pour ces objets de leur créance. En vain on leur donne plusieurs coups sur la plante des pieds pour les obliger à sortir d'une posture si édifiante : elles demeurent immobiles dans la même situation, malgré la douleur de ce supplice, plus grand qu'on ne peut l'imaginer, pour une femme chinoise, dont le pied mis à la gêne depuis l'enfance, est d'une délicatesse proportionnée à son incroyable petitesse.

La fureur de ces persécuteurs, avant que de se déchaîner contre ces vierges jeunes et timides, s'étoit essayée sur les Missionnaires, mais inutilement ; elle avoit été plus efficace contre quelques mauvais Chrétiens. Voici comme se passa cette triste scène. D'abord, des satellites jetèrent par terre les images de Notre Seigneur et de la très-Sainte-Vierge ; ensuite on se mit en devoir de forcer et Missionnaires et Chrétiens à les fouler aux pieds. Je ne sais quel air de douceur et de vertu avoit rendu ces génies farouches plus traitables à l'égard du père Tristan de Athemis ; soit respect pour sa personne, soit crainte de donner un nouvel éclat à sa vertu, ils l'épargnèrent dans cette occasion comme dans la plupart des précédentes.

Enhardis contre le père Antoine-Joseph Henriquez, par les cruautés mêmes qu'ils avoient déjà exercées sur sa personne, quatre des satellites se mettent en devoir de le prendre et de le traîner par force sur les saintes images; mais ramassant alors tous ses esprits, il résista avec tant de vigueur, parla avec tant de véhémence, que les bourreaux étonnés de trouver tant de force dans un homme épuisé par les tortures, n'osèrent pousser plus loin leur attentat.

Tant de fermeté ne fut pas capable d'en inspirer au malheureux Charles Su, chinois, honoré du titre de bachelier; il obéit à la première sollicitation, et foula aux pieds les saintes images avec ce sang froid propre d'une âme affermie dans le crime, et dont ce n'étoit pas le coup d'essai: c'est, dit-on, le même qui avoit accusé le père Henriquez au tribunal du vice-roi. Joseph Tang fut au contraire inébranlable: « Seigneurs, dit-il à ses juges, ce que vous » m'ordonnez de profaner, a été et sera toujours » l'objet de mon culte et de ma vénération; mon » corps et ma vie sont en votre disposition: plutôt » être mis en pièces que de me souiller par une » telle abomination. » On ne le pressa pas davantage. On passa à Philippe Vang; il étoit si maltraité des tortures précédentes, qu'il ne pouvoit qu'à peine se soutenir. Le père Henriquez craignant quelque foiblesse de l'état pitoyable où il le voyoit réduit, lui cria: *O Philippe! si tu t'aimes toi-même, si tu veux sauver ton âme, n'obéis point à ce commandement impie; fixe tes regards sur le ciel.* Encouragé par ces paroles, il résista à toutes les sollicitations avec une invincible fermeté.

Les examens étant finis et la cause instruite selon les vues du vice-roi, il ne tarda pas à porter la sentence. Habile courtisan, instruit des dispositions du prince, il n'ignoroit pas que persécuter les Chrétiens, sévir contre les Missionnaires; c'étoit le flatter

par un endroit sensible. Ce motif puissant et celui de sa haine particulière, dictèrent la sentence inique qu'il envoya à l'Empereur et dont voici le précis. « Moi, vassal de Votre Majesté, instruit que *Vang-ngan-to-ni* (nom du père Henriquez) enseigne une doctrine erronée, et trouble le peuple, je l'ai fait prendre. Cet Européen, après avoir passé la mer, arriva à Tchao-ven, le 15.^e de la première lune, seconde année de *Kien-long*. Il y a débité une loi qui contient divers points sur la vie, la mort, le paradis, l'enfer et autres faussetés de cette nature. Il y a trompé plusieurs personnes par cette doctrine, les a engagées dans cette loi qu'il a prêchée dans plus de vingt villes ou cités. Je donne avis qu'on a pris aussi Tan-fan-tsieo (nom du père Tristan de Athemis) lequel vint demeurer au même endroit, la neuvième année de *Kien-long*, et a prêché aussi cette même loi dans huit villes ou cités. Conformément aux lois de l'Empire, ces deux Européens doivent être étranglés. » Suit la sentence portée contre divers Chrétiens. Quatre ont été condamnés à l'exil : de ce nombre étoit Joseph Tang, qui mourut dans la prison des mauvais traitemens qu'il avoit essuyés; d'autres à cent coups de bâton; plusieurs à quatre-vingts; quelques-uns à quarante.

La sentence du vice-roi ayant été confirmée par l'Empereur, l'exécution suivit de près l'arrivée du courrier qui en apporta la nouvelle. Ce fut le 12 septembre 1748. Ce jour-là, le geolier accompagné d'un des bourreaux ou satellites, entra dans la prison. On commença par tirer les lits et répandre la paille à terre. Ces nouvelles dispositions rendirent les pères attentifs, et leur firent juger que l'heure de consommer leur sacrifice n'étoit pas éloignée. Le geolier voulut leur déguiser la raison de ce nouvel arrangement, en leur disant que le mandarin qui présidoit aux prisons devoit ce jour-là les venir

visiter. Un bourreau qui entra sur ces entrefaites avec des cordes en main pour lier les deux confesseurs, n'y fit point tant de façon. Nous allons, leur dit-il d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre paradis, jouir de la félicité éternelle que vous vous promettez. Les mandarins ne tardèrent point à arriver. Suivant la coutume de la Chine, on sert à manger aux patients avant l'exécution. Cet usage fut observé à l'égard des deux Missionnaires. Comme ils ne touchoient à aucun des mets qu'on leur présentoit, les bourreaux leur lièrent les mains et leur mirent la corde au cou. Avant que d'être séparés, ils obtinrent, par faveur, de pouvoir se parler un instant pour se réconcilier. Cela fait, ils se séparèrent pour être bientôt réunis. Ils se mirent à genoux, firent chacun de leur côté une courte prière, au milieu de laquelle les bourreaux impatients les étranglèrent.

Le lendemain leurs précieuses reliques furent renfermées dans des cercueils, et inhumées dans le cimetière des pauvres. Les Chrétiens marquèrent avec des pierres les deux sépultures, espérant pouvoir, dans de meilleurs temps, les retirer et les placer dans un lieu plus décent. La Providence a secondé leurs pieux désirs plutôt qu'ils n'auraient osé l'espérer. En voici l'occasion. L'Empereur devant faire, en l'année 1751, un voyage dans le Nankin, et le cimetière où sont enterrés les deux Missionnaires se trouvant sur le chemin où il doit passer, la flatterie toujours attentive à éloigner des yeux des princes tout ce qui peut leur rappeler le souvenir qu'ils sont hommes, a voulu faire disparaître de ce lieu tous les tombeaux, objets funestes dont la vue pouvoit occasionner quelques tristes réflexions. Les gens chargés de cet ordre ayant reconnu les sépultures des deux Européens, et sachant l'attachement des Chrétiens pour leurs pères, espérèrent pouvoir tirer de leurs cendres de quoi satisfaire leur propre cupidité.

Les Chrétiens furent avertis, les cercueils furent tirés de la terre environ un an après l'inhumation, sans aucune marque de corruption. A travers les fentes, on voit les habits conservés dans leur entier; on juge même, par le poids des cercueils, que la corruption a pareillement respecté les précieuses reliques qu'ils renferment. Les Chrétiens s'empressèrent aussitôt à les retirer des mains profanes. Ils se cotisèrent généreusement et les rachetèrent au prix de 60 taëls (450 livres de France). — Cet article est tiré d'une lettre du père dom Francisco da Flos da Rosa, de l'ordre de saint François et parent de l'Evêque de Nankin, écrite de Nankin à Macao.

Les persécuteurs voulant enlever aux deux Missionnaires la gloire du martyre, répandirent qu'ils étoient morts l'un et l'autre de leur mort naturelle; mais l'imposture ne put se soutenir. Jusque dans les gazettes publiques, on lit cet extrait de la sentence du tribunal des crimes de Pekin, contre les deux vénérables confesseurs de Jésus-Christ. *Nous, vos serviteurs, avons examiné la cause des deux Européens Vang-ngang-to-ni et Tanh-fan-tsico, qui trompoient le peuple par une fausse doctrine. Conformément aux lois, nous les condamnons l'un et l'autre à être étranglés.*

M. l'Evêque de Nankin étoit alors sur les lieux; et parfaitement instruit par les Chrétiens de tout ce qui se passoit, il déclare dans une lettre qu'il écrit à ce sujet, que par l'obligation de son ministère et par son attachement particulier pour les deux pères, il fera, dans des temps plus sereins, toutes les diligences nécessaires pour constater juridiquement leurs vertus et leur martyre; mais ce digne pasteur n'a pu mettre en exécution son pieux dessein. Plein de l'attachement le plus tendre pour son cher troupeau, il a voulu, dans les temps de persécution, en partager les risques et les travaux, il y a enfin

succombé. Une mort sainte , fruit précieux d'une longue suite de misères souffertes avec constance , l'enleva le 2 mars 1750.

On a beaucoup parlé de plusieurs prodiges qui ont précédé et suivi le martyr des deux pères. Les gentils mêmes en étoient convaincus , et en concluoient en faveur de leur innocence ; mais comme ces prodiges , quoique rapportés par le père da Rosa , ne sont fondés que sur les témoignages des Chinois , suspects en cette matière , je ne crois pas devoir en faire le détail. Ce qui est incontestable , c'est que le Ciel a fait sur le champ éclater sa colère sur tous les principaux auteurs de la persécution , par des châtimens qui ne pouvoient leur laisser méconnoître la main vengeresse qui les écrasait.

1.° Une famine cruelle qui a désolé plusieurs provinces de l'Empire , et y a rendu communs ces excès de barbarie qu'on trouve rapportés dans quelques-unes de nos histoires ; une guerre sanglante et accompagnée des plus funestes revers ; la mort du prince héritier, fils unique de l'Impératrice, et celle de l'Impératrice même. 2.° Le comte Né, premier ministre de l'Empire , conseil de l'Empereur , son favori , auteur de l'arrêt de proscription , a été précipité tout à coup du plus haut point de la faveur au rang de simple soldat , et peu après condamné à perdre la tête et exécuté. 3.° Tcheou-hio-kien , vice-roi de Fo-kien , persécuteur du vénérable martyr M. Sans , et de ses compagnons , élevé depuis à la charge de suprême mandarin des fleuves dans le Kiang-nan , jouissoit paisiblement des faveurs du prince. L'Impératrice meurt. Il a l'imprudence de se faire raser la tête dans le temps du deuil général. A l'occasion de cette faute légère , le voilà coupable , et puni de tous ses attentats contre la religion et ses ministres. Il est dégradé , exilé , obligé à relever à ses frais les murs d'une forteresse ruinée ; et sur de nouvelles accusa-

tions , condamné à perdre la tête , et ensuite , par faveur , à s'étrangler de ses propres mains. Vient enfin le tour de Ngan-ning , vice-roi du Nankin ou Kiang-nan. A l'occasion d'une sédition excitée par la cherté des vivres , il est pris , enchaîné , ses biens confisqués , sa famille pareillement dépouillée d'honneurs et de biens ; lui-même exilé en Tartarie , et condamné à balayer les cours du palais de l'Empereur. Tandis que le Ciel vengeoit l'innocence opprimée , par l'anéantissement de ses persécuteurs , la religion applaudissoit ici au triomphe de ses martyrs , par toutes les marques de joie et toute la pompe qui accompagne les fêtes les plus solennelles. Mon but n'étant point de faire un éloge , quelque édifiant que pût être le détail de leurs vertus chrétiennes et religieuses , je le laisse aux personnes qui ont eu le bonheur de les connoître et de les pratiquer.

Le père Antoine - Joseph Henriquez naquit à Lisbonne le 13 juin 1707. Il fit ses études , jusqu'à la rhétorique inclusivement , au collège de notre Compagnie dans la même ville. Ignorant alors les desseins de la Providence sur lui , il passa à la Chine avec l'ambassadeur que le roi de Portugal envoyoit à l'empereur Yong-tching. Arrivé à Macao , la vue et le commerce des Missionnaires , qui de là se répandent à la Chine , au Tunquin et à la Cochinchine , allumèrent en son cœur les premières étincelles du zèle apostolique. Il fut docile aux impressions de la grâce ; il demanda à être admis dans la Compagnie , et il y fut reçu le 25 décembre 1727 ; il entra en mission en 1737 , fit sa profession en 1745 , et fut pris en décembre 1747.

Le père Tristan de Athemis , né à Friouli le 28 juillet 1707 , entra dans la Compagnie le même jour 1725 , fit sa profession le 2 février 1740 ; il enseigna la philosophie avec applaudissement. Le zèle de la conversion des âmes lui fit consacrer aux
missions

missions les talens qu'il avoit reçus de la nature : il arriva à Macao le 15 septembre 1744, et partit pour le Nankin le 15 mars 1745 ; là il exerça les fonctions apostoliques jusqu'au temps de sa prise, qui fut en décembre 1747.

J'aurois bien souhaité pouvoir m'étendre sur les ravages que la persécution a causés dans diverses chrétientés ; j'aurois eu là - dessus le détail le plus édifiant à vous faire ; je vous aurois représenté , par exemple , des Chrétiens s'offrant généreusement d'eux - mêmes et allant au-devant des persécuteurs. Tel Chrétien dans les prisons tressaillant de joie d'être jugé digne de souffrir pour la religion , et au défaut du chapelet , le récitant hautement sur les anneaux de ses chaînes ; telle famille distinguée , père et enfans chargés de cangues infâmes , conduits ainsi par les rues , couverts d'opprobres pour les obliger à renoncer à la foi , et inébranlables dans leur religion , souffrant avec une constance héroïque ces mauvais traitemens , et prêts à en souffrir de plus rigoureux. Mais j'aurois été en même temps obligé d'entrer dans le détail humiliant des apostasies : il s'en faut bien cependant qu'elles aient été en aussi grand nombre qu'on a paru vouloir le persuader. Laissons - les exagérer aux ennemis de la foi tant qu'il leur plaira , ils ne peuvent envisager d'un œil tranquille , ni pardonner aux autres le bien qu'ils leur voient opérer ; mais en vain cherchent-ils à en diminuer le prix : leurs efforts nous seront toujours plus avantageux que nuisibles. Plus nos fonctions seront exposées à leurs traits envenimés , plus elles seront à couvert des retours de l'amour propre. Le Ciel , après tout , pour lequel nous travaillons , saura bien nous dédommager un jour , et nous rendre la justice que les hommes nous auront refusée.

Je suis , etc.

M É M O I R E

Sur la cire d'arbre, envoyé de la province de Hou-quang par le père Chanseaume, de la Compagnie de Jésus.

LA Chine produit une cire sans comparaison plus belle que la cire d'abeilles. On la recueille sur des arbres. Aussi les Européens qui en ont eu les premières connoissances, l'ont-ils appelée *cire d'arbre*. Mais les Chinois l'appellent *pe-la*, ou *cire blanche*, parce qu'elle est blanche de sa nature, et pour la distinguer de la cire d'abeilles, qu'ils ne blanchissent pas.

Le *pe-la* est produit par le concours d'une sorte d'arbres, et d'une espèce de petits insectes. Tous les arbres ne sont pas propres à porter du *pe-la*. Les Chinois en connoissent deux espèces; l'une, qui tient de la nature du buisson, et qui peut mieux supporter que l'autre une grande sécheresse : cette espèce se nomme *kan-la-chu* (arbre sec qui porte de la cire). L'autre espèce est plus grande, et devient un plus bel arbre dans les endroits humides, que dans les endroits secs. C'est pour cela qu'on l'appelle *choui-la-chu* (arbre d'eau qui porte de la cire). Je ne pourrois presque rien dire du *choui-la-chu*, que sur le rapport d'autrui; mais je connois mieux le *kan-la-chu* que j'ai eu souvent sous les yeux. Etant de la nature des buissons, comme j'ai déjà dit, il se propage de lui-même en poussant des branches sous terre. De plus, il porte de petits fruits à noyau, par le moyen desquels on peut multiplier très-fort cette espèce d'arbrisseau. Enfin des branches plantées et bien arrosées prennent aisément racine.

Dès que le *kan-la-chu* a deux ou trois ans , il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches et odoriférantes , qui durent épanouies environ un mois. Tant les feuilles que les grappes de fleurs , et les nouveaux jets , sont rangés de deux en deux dans de longues suites , de sorte qu'une branche garnie de ses fleurs et de ses feuilles , fait un assez beau bouquet. Cet arbrisseau est propre à tapisser des murailles jusqu'à la hauteur de dix pieds , ou à être employé en haies dans la campagne. Il supporte également le chaud et le froid , et réussit sans culture , même dans un mauvais terrain.

Non-seulement ces arbres ne portent pas la cire sans être mise en œuvre par une espèce de petits insectes , mais encore ces insectes ne se trouvent pas d'eux-mêmes sur ces arbres. Il faut les y appliquer. Rien , au reste , de plus facile et de plutôt fait ; et quand on en a garni un , c'est pour toujours. Au commencement de l'hiver , sur les arbres qui ont porté de la cire , on voit naître de petites tumeurs qui vont toujours en croissant jusqu'à ce qu'elles soient de la grosseur d'une petite noisette. Ce sont autant de nids remplis d'œufs d'insectes appelés *pe-la-tchong* ou *la-tchong*. Quand au printemps la chaleur est parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre , elle fait aussi éclore les petits insectes. C'est le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas. On fait des paquets de paille ; sur chaque paquet on met sept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées , préférant celles qui sont de la grosseur du doigt , et dont l'écorce est plus vive et moins ridée. On place les nids immédiatement sur l'écorce. Si l'arbrisseau est haut de cinq pieds , il peut supporter un ou deux paquets pour chacun de ses troncs , et à proportion , s'il est plus grand ou plus petit. La trop grande

quantité d'insectes pourroit l'épuiser en deux ou trois ans.

Ces *kan-la-chu* ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'avril 1752 ; le 23 mai, les fleurs d'un de ces arbres, bien exposées au soleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour-là même, m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étoient fermés de tout côté, à peu près ronds, excepté qu'il y avoit une canelure sur le côté, par lequel chacun d'eux tenoit à une petite branche. Leur enveloppe extérieure étoit un peu dure, polie, comme vernissée, et de couleur de marron. Elle couvroit une tunique blanche, mince et molle, qui étoit la seule enveloppe intérieure. Dans chaque nid, étoit un nombre prodigieux d'œufs si petits, qu'il en faudroit une trentaine pour faire la grosseur d'une tête d'épingle. Ces œufs étoient d'un jaune foncé et de la figure des œufs d'oiseaux. Après que les insectes en sont sortis, ils ont encore à se dépouiller d'une tunique blanche. Ils sont d'un jaune plus foncé que les œufs, aplatis, ovales dans leur contour, lequel est bordé de franges. Je n'ai pas pu distinguer, à la simple vue, si ces franges sont des pieds.

C'est le 30 de mai que je me suis aperçu qu'ils commençoient à éclore. A peine sont-ils sortis de l'œuf, qu'ils courent sur les branches. Ils vont se promener sur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils se collent sur la surface de la feuille, y font un enfoncement, s'y incorporent, en laissant au-dehors une ouverture ou un manteau, qui cache leur petit corps.

Le 6 juin, beaucoup de ces insectes n'étoient pas encore montés sur les arbres, dans un endroit peu exposé au soleil. Ayant retiré d'un arbre nouvellement planté et malade, un seul nid qui y étoit, j'y ai vu, six jours après, de petits *la-tchong* en-

core en vie, qui n'étoient pas entrés. Deux avoient pénétré dans des feuilles des moins languissantes. D'autres avoient fait un peu de chemin par terre, pour chercher meilleure fortune sur d'autres arbres aussi nouvellement plantés. Après que les insectes sont entrés dans l'arbre, je ne sais ce qu'ils y font, mais je crois qu'ils n'entrent point dans la moëlle ni dans le bois, et qu'ils s'en tiennent à l'écorce, en un mot, que ce sont des insectes intercutaires. On en trouvera la raison dans ce que je vais ajouter.

Le 17 juin, le *pe-la*, ou la cire, commença à se déclarer sur un *kan-la-chu* bien exposé au soleil; c'étoient des filamens d'une laine très-fine, qui s'élevoient sur l'écorce, tout autour des insectes. Ils étoient sortis sans que je m'en fusse aperçu. Ils étoient divisés en différentes troupes, et se touchoient presque sur l'écorce, où ils paroissent immobiles. En ayant déplacé quelques-uns avec la pointe d'une aiguille, à peine se donnèrent-ils quelque mouvement pour reprendre leur première situation. J'en vis cependant courir un sur l'écorce. Je dépouillai plusieurs arbres de leur écorce pour chercher des traces de ces insectes devenus longs d'environ une demi-ligne. Je n'en trouvai nulle part sur le bois, qui est dur et d'un tissu serré; puis ayant divisé l'écorce en deux pellicules, j'y remarquai une empreinte de *la-tchong*, dans les endroits où ils étoient attroupés. Cette empreinte étoit entre les deux pellicules, affectant plus l'extérieure que l'intérieure. Les traces des *la-tchong* avoient pu s'effacer ailleurs, plutôt sur l'écorce que sur le bois.

Peu à peu la cire s'élève en duvet qui s'épaissit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, et qui couvre de tous côtés les insectes, les défendant à la fois du chaud, de la pluie et des fourmis. Je

m'attendois qu'après avoir fait sortir de la cire en un endroit, ils iroient en travailler ailleurs, mais ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au-dessous des branches inclinées.

Les Chinois disent que si on laissoit trop long-temps la cire sur l'arbre, les insectes ne feroient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premières gelées blanches de septembre. On la détache avec les doigts sans aucune difficulté; ensuite on la purifie de la manière suivante. On met dans de l'eau bouillante un vase plein de riz, qui a lui-même bouilli cinq ou six minutes dans l'eau, et qui est à demi-sec, parce qu'on en a retiré presque toute l'eau qu'il a pu laisser échapper. Dans ce riz ainsi apprêté, on enfonce une calotte de porcelaine, l'ouverture en haut, et dans cette calotte, on en met l'ouverture en bas. La cire brute se place sur la surface convexe de la petite calotte qu'on incline un peu pour donner issue à la cire, laquelle étant fondue par la chaleur, coulera toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laissant en haut toute sa crasse.

Cette cire est très-blanche, luisante, et a de la transparence presque jusqu'à l'épaisseur d'un pouce. Elle est portée à la cour pour les usages de l'Empereur et des plus grands mandarins. Si on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mélange prend de la consistance, et forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire. Enfin la cire d'arbre est employée à guérir plusieurs maladies. Appliquée sur une plaie, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorsqu'ils ont à parler en public, comme pour défendre leur cause devant les mandarins, en mangent une once pour prévenir ou guérir les défaillances et palpitations de cœur.

L E T T R E

Du père Amiot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Allart, de la même Compagnie.

A Pekin, le 20 octobre 1752.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Vous avez dû apprendre par les lettres de nos Missionnaires et par les nouvelles publiques, quel est ici l'état présent de la religion ; c'est pourquoi, vous supposant à cet égard suffisamment instruit, je me bornerai, dans cette lettre, à vous entretenir de mon voyage de Canton à Pekin, et de ce que j'ai vu de plus surprenant dans cette capitale de l'Empire.

Le 16 décembre 1750, les Jésuites qui résident ici, présentèrent une requête à l'Empereur, par laquelle ils lui annonçoient l'arrivée de trois de leurs confrères (deux Jésuites portugais et moi), ajoutant que les connoissances que nous avions des sciences d'Europe, et entr'autres des mathématiques, de la musique et de la pharmacie, pourroient être de quelque utilité, s'il plaisoit à Sa Majesté de nous faire venir dans sa capitale. Le prince consentit de bonne grâce à ce qu'on souhaitoit. Il ordonna même que les trois Européens dont on lui parloit fussent défrayés aux dépens du trésor. La volonté de l'Empereur fut manifestée aux tribunaux. Ceux-ci la firent savoir au vice-roi de Canton, et lui enjoignirent en même temps qu'il eût à nous

pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage , l'avertissant que l'intention de Sa Majesté étoit que nous fussions traités suivant l'ancien rit.

Il ne faut pas douter que les infidèles , qui s'ap-
plaudissoient de la persécution que souffroit l'Eglise
de Jésus-Christ , ne vissent à regret les ministres de
l'évangile appelés à la cour. Ceux qui étoient char-
gés de nous faire partir , obéirent néanmoins sans
réplique et sans délai aux ordres qu'ils avoient reçus ;
et vers le commencement du mois de mars de l'année
1751 , les mandarins de Canton envoyèrent au pro-
cureur de Macao , comme à celui qui représente les
Européens , pour s'enquérir , selon la coutume , si
nous étions arrivés et si nous jouissions d'une bonne
santé. Ils le chargeoient encore de nous prier de vou-
loir bien déterminer le jour de notre départ. Comme
nous étions informés de tout ce qui s'étoit passé à
la cour sur ce qui nous concernoit , nous avons com-
mencé à prendre quelques arrangemens , et déjà
l'on travailloit à nos habits chinois. Nous répondîmes
donc que le 28 mars , nous serions en état de nous
mettre en chemin pour Canton. Le jour indiqué
étant arrivé , j'en passai une bonne partie à m'ins-
truire des manières chinoises , et à m'y exercer. On
me répéta ce qu'on m'avoit déjà dit plusieurs fois ,
que c'étoit ici le pays du monde où il falloit être le
plus attentif à ne rien négliger des manières exté-
rieures. Manquer à une des moindres , c'est com-
mettre un crime capital ; et un Missionnaire , s'il
veut faire quelque fruit , doit y être expert ; autrem-
ment il ne seroit pas même écouté des Chinois , qui
le regarderoient comme un sauvage. Plus qu'ailleurs ,
il faut nous faire ici tout à tous , pour gagner tous
les hommes à Jésus-Christ.

Vers les trois heures du soir , je me rendis avec
ceux de nos pères , tant Français que Portugais
qui voulurent bien m'accompagner , dans la barque

qui devoit me transporter à Canton. Les adieux faits, nous partîmes pour n'aller coucher qu'à deux lieues de là, vis-à-vis d'un corps-de-garde et de l'habitation de quelques mandarins chinois, qui sont là pour garder les premières avenues de leur pays. Cette précaution de prendre le soir son logement près de la maison de quelque personne d'autorité, est nécessaire pour se garantir, non de la violence ou de la furie, mais de la subtile adresse des voleurs qui fourmillent dans ces cantons. Ces sortes de gens font ici des tours si merveilleux, que ceux mêmes qui en sont la victime les admireroient et ne pourroient s'empêcher d'en rire, s'il s'agissoit de quelque chose de moins que de leur fortune.

Nous n'arrivâmes à Canton qu'après cinq jours d'une paisible navigation. Le vice-roi nous dispensa d'aller en personne le visiter: des billets fabriqués à la mode, et suivant le cérémonial du pays, nous acquittèrent de cette obligation, tant envers lui qu'envers les autres mandarins. Comme c'étoit aux frais de l'Empereur que nous devions aller de Canton à Pekin, c'étoit au magistrat chinois de nous fournir le nécessaire. Il devoit de plus nous donner un mandarin pour veiller à notre sûreté durant la route. Les choses ne se font ici qu'avec lenteur: on fut soixante-quatre jours à terminer cette affaire. Nous fûmes obligés de passer tout ce temps dans l'enceinte de nos barques, qui étoient au port de Canton exposées à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant, et à l'infection d'une vase mêlée de toutes sortes d'ordures qu'y laissoit chaque jour le reflux de la rivière.

Enfin, le premier jour de juin de l'année 1751, on nous dit que nos affaires étoient terminées; que notre passe-port étoit expédié; qu'on avoit livré à nos gens l'argent nécessaire, et qu'un des mandarins de marine avoit ordre de nous trouver des barques: car celles où nous étions n'étoient pas des barques

de voyage, et n'appartenoient pas à l'Empereur. Le lendemain les barques furent trouvées. Le mandarin qui devoit nous conduire vint se présenter, et sur le soir nous fîmes force de rames vers le nord. Je quittai avec plaisir un séjour où ma santé faillit à faire un triste naufrage.

De Canton à Nan-tchang, je n'ai rien vu qui puisse mériter attention, excepté la montagne qui sépare la province de Canton de celle de Kiang-si. Ce fut pour moi un des plus beaux spectacles, que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux, où coulent une infinité de petits ruisseaux, la coupent par intervalles. Ces ruisseaux, après avoir serpenté long-temps, se réunissent enfin pour former une rivière, qui porte la fertilité dans le pays voisin. Un grand chemin pavé de cailloux, que la nature a formés de différentes couleurs, et auxquels la multitude de ceux qui passent a donné le poli du plus beau marbre, la sépare pour la commodité et l'agrément des voyageurs. Les hommes seuls peuvent faire sur ce chemin la fonction que font ailleurs les bêtes de charge; encore faut-il qu'ils n'aient aux pieds que des souliers tressés avec une espèce de corde particulière au pays. Comme c'est le seul passage pour ceux qui ne veulent pas continuer leur chemin par eau, ou qui veulent abrégér considérablement leur route, il est fréquenté chaque jour par des milliers de personnes; de sorte qu'on le prendroit plutôt pour un marché et pour une foire perpétuelle, que pour un grand chemin. Il faut un jour entier pour traverser cette montagne, après laquelle on continue d'aller par terre, ou l'on se rembarque si l'on veut. Nous prîmes ce dernier parti pour aller à Nan-tchang. De cette ville à Peking, je n'eus guère que maladies, peines, mauvais chemins; nous employâmes quarante-cinq jours pour nous y rendre. Le mandarin qui nous conduisoit ne nous faisoit avancer qu'à très-

petites journées. Plus d'une fois nous le priâmes de nous faire aller un peu plus vite : nous eûmes toujours de lui la même réponse. Vous êtes des étrangers, nous disoit-il, vous ignorez nos coutumes ; par ordre de l'Empereur je suis chargé de vos précieuses personnes ; il fait grand chaud, je n'ai garde de vous exposer à tomber malades. D'ailleurs, ajoutoit-il, il n'y a que des hommes vils qui puissent voyager avec précipitation. Il fallut nous contenter de ces raisons, et nous résoudre à dévorer patiemment tout l'ennui d'une route la plus fastidieuse qui soit peut-être au monde : car ne croyez pas, je vous prie, qu'on voyage ici comme ailleurs : enfermé dans une litière comme dans une boîte, à peine, pour pouvoir respirer, est-il permis d'en entr'ouvrir les petites lucarnes qui y sont ménagées des deux côtés. Arrivé dans les auberges pour prendre ses repas ou son repos, ce seroit une indécence monstrueuse que d'en sortir, pour aller repaître ses yeux de ce qu'il pourroit y avoir de curieux dans la ville ou le village. Ainsi dans une route de cinq cents lieues, et dans un des plus beaux pays du monde, je n'ai pas vu de quoi pouvoir vous entretenir un quart d'heure.

Le 22 août, jour de dimanche, nous arrivâmes à Peking vers le midi. Quelques-uns de nos pères étoient venus au-devant de nous jusqu'à deux lieues de la ville. Ils nous invitèrent à aller descendre au collège des pères Portugais, pour nous transporter de là dans la chapelle de M. l'Evêque, où ce prélat nous attendoit revêtu de ses habits pontificaux. Nous eûmes l'honneur de lui être présentés et de recevoir sa bénédiction. Les circonstances de la dernière persécution et de l'état où se trouvoit actuellement la religion, lui fournirent les termes les plus pathétiques et les plus attendrissans, pour un petit discours qu'il nous adressa, après lequel, au son des instrumens chinois, il entonna la messe pour remercier Dieu de

lui avoir amené un renfort contre l'ennemi commun du genre humain.

Quelques jours après notre arrivée, nous nous transportâmes à Hai-tien, (à trois lieues de Pekin), où étoit pour lors la cour. Le seigneur tartare qui est chargé des affaires qui nous concernent, avertit un des eunuques de la présence, que les Européens nouvellement arrivés venoient avec leurs confrères rendre hommage à Sa Majesté, et lui offrir des présents. Celui-ci en informa l'Empereur, qui répondit à la manière accoutumée: *Je le sais* (car ici l'Empereur sait toujours tout.) A l'instant, on nous manda de faire les cérémonies prescrites pour ces sortes d'occasions, ce que nous exécutâmes de la manière suivante. Dans une des cours où nous étions pour lors rangés de front sur une même ligne, et la face tournée du côté de l'appartement de l'Empereur, nous nous prosternâmes d'abord avec une gravité, et dans un silence profond et respectueux. Trois fois nous frappâmes la terre du front. Nous nous relevâmes pour faire de nouveau la même cérémonie, que nous recommençâmes une troisième fois; après quoi on nous ordonna d'attendre les ordres de Sa Majesté. Quelques heures s'étant écoulées, on vint nous dire que l'Empereur nous avoit fait l'honneur d'accepter plusieurs des choses qui lui avoient été présentées de notre part. On ajouta qu'il nous envoyoit des mets de sa table. Ils nous furent à l'instant présentés, et nous les mangeâmes debout dans le lieu même où nous étions. Ainsi finit la cérémonie de notre réception au service de l'Empereur. Il nous fut libre après cela d'aller et de venir comme nous le jugions à propos. Je passai les premiers jours à rendre les visites que j'avois reçues, et à voir les curiosités du pays. Je ne vous en décris aucune ici, parce que je ne pourrois dire que ce que cent autres ont dit avant moi, et que vous pouvez

trouver dans tous les livres qui parlent de la Chine. Une chose qui n'arrive pas souvent, et qui est digne de votre curiosité, me fournira l'occasion de vous entretenir d'une manière plus intéressante. Je vous prie seulement de vouloir bien vous rappeler de temps en temps, en lisant ce qui suit, que je ne raconte que ce que j'ai vu, afin que si vous y trouvez du merveilleux, vous ne soyez pas tenté de le révoquer en doute.

C'est une ancienne coutume à la Chine de célébrer avec pompe la soixantième année de la mère de l'Empereur. Quelques mois avant que cette princesse eût atteint cet âge, tous les tribunaux de la capitale, tous les vice-rois et grands mandarins de l'Empire eurent ordre de se préparer à la cérémonie prescrite, l'une des plus brillantes qui se fassent. Tous les peintres, sculpteurs, architectes et menuisiers de Pekin et des provinces voisines ne cessèrent d'être occupés pendant plus de trois mois de suite, à faire chacun des chefs-d'œuvre de leur métier. Beaucoup d'autres artisans eurent aussi leurs occupations. Il s'agissoit de construire de quoi charmer les yeux d'une cour délicate et voluptueuse, accoutumée à voir ce qui se fait de plus beau dans les quatre parties du monde. Les décorations devoient commencer à une des maisons de plaisance de l'Empereur, qui est à *Yuen-min-yuen*, et se terminer au palais qui est à Pekin dans le centre de la ville tartare, c'est-à-dire à quatre lieues environ de distance.

Il y a deux chemins pour aller d'un de ces palais à l'autre. L'Empereur décida que la marche se feroit le long de la rivière, préférablement au chemin ordinaire; ce fut donc du côté de l'eau que se tournèrent d'abord tous les préparatifs. Le prince fit construire de nouvelles barques de la forme et de la grandeur à peu près de nos brigantins; l'or et la diversité des couleurs dont elles étoient ornées leur

donnoient un éclat éblouissant. Ces barques étoient destinées à porter l'Empereur, l'Impératrice sa mère, et toutes les personnes de leur suite: mais par un accident que l'Empereur lui-même avoit prévu, et que tous les gens de bon sens prévirent comme lui, elles ne furent d'aucun usage.

A Pekin les froids sont extrêmes, et c'étoit dans la saison la plus rigoureuse de l'année que devoit se faire la cérémonie; il étoit naturel de penser que la rivière ne seroit pas navigable. Quelques mandarins cependant assurèrent l'Empereur qu'ils sauroient bien lever tous les obstacles. Voici comment ils s'y prirent. Par leur ordre, des milliers de Chinois furent occupés nuit et jour, les uns à battre et agiter l'eau, pour empêcher qu'elle ne gelât, et les autres à rompre la glace qui s'étoit formée malgré les précautions de leurs camarades, et à la tirer du lit de la rivière. Ce rude travail dura environ trois semaines, après lesquelles voyant que le froid s'augmentoît toujours, et qu'il étoit enfin le plus fort, ils lui cédèrent la place, et se désistèrent d'une entreprise la plus téméraire qui fut jamais. Il n'en coûta à son principal auteur que la privation d'une année de ses revenus, punition assez légère dans un pays comme celui-ci, où c'est toujours un crime capital de se trouver dans l'impossibilité de tenir ce qu'on avoit eu la témérité de promettre à l'Empereur, et où il en coûte si peu d'abattre les têtes. Les barques furent donc déclarées inutiles, et il fut conclu qu'on leur substitueroit des traîneaux; mais avant tout cela on avoit travaillé avec une incroyable ardeur aux embellissemens qui devoient décorer le passage de l'Impératrice mère; ils furent tels à peu près que je vais dire.

Des deux côtés de la rivière s'élevoient des bâtimens de différentes formes. Ici c'étoit une maison carrée, triangulaire ou polygone, avec tous ses appartemens. Là c'étoit une rotonde, ou tel autre édi-

rice semblable; à mesure qu'on descendoit, il s'en découvroit d'autres dont la construction variée en cent manières différentes, occupoit, amusoit, charmoit la vue, quelque part qu'on voulût s'arrêter. Dans les endroits où la rivière, en s'élargissant, s'écartoit de la ligne droite, on avoit fabriqué des maisons de bois qui étoient soutenues par des colonnes plantées dans la rivière, et qui s'élevoient au-dessus de la surface de l'eau, les unes de deux pieds, et les autres de trois, de quatre, ou même plus haut, suivant le dessein de l'ingénieur chinois. La plupart de ces maisons formoient des îles, dans lesquelles on alloit par le moyen de quelques ponts construits pour cet usage. Il y en avoit qui étoient entièrement isolées, d'autres contiguës, et on pouvoit communiquer de l'une à l'autre par des galeries couvertes, dont la fabrique ne différoit pas de celles des maisons et des ponts dont je viens de parler. Tous ces édifices étoient dorés, peints et embellis dans le goût le plus brillant du pays. Ils avoient chacun leurs usages particuliers. Dans les uns étoient des chœurs de musique; dans les autres, des troupes de comédiens; dans la plupart il y avoit des rafraîchissemens et de magnifiques trônes pour recevoir l'Empereur et sa mère, supposé qu'il leur prît envie de s'y arrêter pour goûter quelques momens de repos.

Dans la ville, autre spectacle encore plus beau dans son genre que celui que je viens d'ébaucher. Depuis la porte du couchant par où la cour devoit entrer, jusqu'à la porte du palais, ce n'étoient que bâtimens superbes, péristiles, pavillons, colonnades, galeries, amphithéâtres, avec des trophées et autres ouvrages d'architecture chinoise. Tout cela étoit embelli de festons, de guirlandes et de plusieurs autres ornemens semblables, lesquels étant faits avec la plus belle soie, et de couleurs différentes, offroient un coup-d'œil charmant. Une grande quantité de

miroirs d'un métal fort poli y relevoit infiniment ce spectacle. Leur construction et leur arrangement, en multipliant d'un côté les objets, les rassembloient de l'autre en miniature, pour en former un tout qui enchantoit les yeux.

Ces brillans édifices étoient interrompus de temps en temps par des montagnes et des vallons factices qui imitoient la nature, et qu'on eût pris pour d'agréables déserts, et pour des lieux réels de la plus délicieuse solitude. On y avoit pratiqué des ruisseaux et des fontaines, planté des arbres et des broussailles, attaché des bêtes fauves, dont les attitudes étoient si naturelles, qu'on eût dit qu'elles étoient animées. Sur la cime ou sur le penchant de quelques-unes de ces montagnes, se voyoient des bonzeries avec leurs petits temples et leurs idoles. Dans d'autres endroits, étoient des vergers et des jardins. Dans la plupart de ceux-ci, il y avoit des treilles avec leurs raisins dans leurs différens degrés de maturité. Dans les autres, des arbres de presque toutes les sortes, qui portoient des fruits et des fleurs des quatre saisons de l'année. On ne les distinguoit pas des véritables, quoiqu'ils fussent artificiels.

Ce n'est pas tout. On avoit distribué dans divers endroits du passage, des lacs, des mers et des réservoirs avec leurs poissons et leurs oiseaux aquatiques de bien des espèces. Autre part, étoient placés des enfans déguisés en singes et en d'autres animaux, qui jouoient entre eux le rôle qu'on leur avoit appris. Couverts de la peau même des animaux qu'ils représentoient, on pouvoit aisément y être trompé. D'autres enfans étoient habillés en oiseaux et en jouoient le personnage sur des colonnes ou sur des pieux fort élevés. Ces colonnes ou ces pieux étoient revêtus de soie en dehors, et cachoient des hommes placés au bas et occupés à faire mouvoir les enfans qui étoient au-dessus. On avoit mis ailleurs des fruits
d'une

d'une grosseur énorme, dans lesquels il y avoit aussi des enfans. Ces fruits s'ouvroient de temps en temps et laissoient voir aux spectateurs ce qu'ils renfermoient. Je ne puis dire si tout cela étoit symbolique, ou si ce n'étoit simplement que la production d'une imagination bizarre. Des chœurs de musique, des troupes de comédiens, de bateleurs disposés par intervalles le long de la rivière, tâchoient, chacun suivant sa force, sa science ou son adresse, de faire quelque chose qui pût agréer, sinon à l'Empereur et à sa mère, du moins à quelques grands de leur suite, au service desquels ils pouvoient espérer d'être admis.

Chaque tribunal avoit un endroit particulier qu'il avoit fait construire et embellir à ses dépens, de même que les gouverneurs de chaque province, les régulo et autres grands de l'Empire. La variété des lanternes et leur arrangement, faisoient un spectacle qui mériteroit une description à part. Mais comme il a été parlé dans bien des occasions de ces lanternes chinoises, de la manière dont on les fabrique, et des ornemens qui les environnent ou les accompagnent, je vous renvoie aux livres qui en font mention.

Quand une fois les ouvrages commencèrent à avoir quelque forme, on fit très-expresses défenses à toutes personnes, de faire usage de la pipe le long des rues nouvellement décorées. Cette précaution parut nécessaire pour prévenir tout incendie. La police qui s'observa dans cette occasion me parut admirable. Quelques semaines avant le jour de la cérémonie, il fut réglé que les rues (qui sont ici extrêmement larges) seroient partagées en trois parts, afin que les gens de pied et ceux qui étoient à cheval, les allans et les venans, en un mot cette multitude prodigieuse de monde qui se trouvoit pour lors dans cette capitale, pût jouir à son aise de ce spec-

tacle. Le milieu de la rue, qui étoit beaucoup plus large que les deux côtés, étoit destiné pour tous ceux qui étoient à cheval ou en équipage : un des côtés pour ceux qui alloient, et l'autre pour ceux qui venoient. Il ne fut pas besoin pour faire observer cet ordre, de grenadiers la baïonnette au bout du fusil, ou le sabre nu à la main ; quelques soldats armés simplement d'un fouet, empêchèrent tout désordre et toute confusion. Ainsi des milliers de personnes voyoient tranquillement dans l'espace de quelques heures, ce que peut-être elles n'eussent pas pu voir dans quinze jours sans cette précaution.

Mais comme ce n'est pas ici l'usage que les femmes sortent et se mêlent parmi les hommes, et que d'ailleurs il n'étoit pas raisonnable qu'elles fussent privées d'un spectacle qui avoit été préparé principalement pour une personne de leur sexe, l'Empereur y pourvut en indiquant certains jours pour elles seules. Pendant ces jours, il n'étoit permis à aucun homme de s'y trouver, et aucun ne s'y trouva en effet. De cette façon, tout le monde satisfit sa curiosité sans manquer à aucun des rits ni à aucune bienséance du pays.

Une autre chose qui mérite d'être remarquée, c'est le choix de cent vieillards qui étoient censés avoir été tirés des différentes provinces de l'Empire, et être âgés chacun de cent ans. On ne chercha pas les plus vieux pour cela (car l'Empereur donne ici les années comme il lui plaît), mais on voulut avoir seulement ceux qui avoient une barbe plus blanche, plus longue, ou plus vénérable. Ces vieillards étoient habillés uniformément, et portoient sur la poitrine une longue médaille d'argent sur laquelle étoient gravés des caractères exprimant la province qu'ils représentoient. On appeloit ces vieillards, en langue du pays, *Pe-lao-king-cheou*, c'est-à-dire, les cent vieillards qui

rendent hommage à Sa Majesté, lui souhaitent autant d'années de vie qu'ils en ont entre eux tous.

Les *chang-pa-sien*, *hia-pa-sien* et *tchoung-pa-sien*, c'est-à-dire les anciens sages, ou autrement les immortels, au nombre de trois fois huit, dont chaque huitaine forme un ordre particulier différent des deux autres, ces anciens sages, dis-je, devoient aussi servir au triomphe de l'Impératrice, et lui souhaiter leur sagesse et leur immortalité; c'est pourquoi leurs statues, de grandeur un peu plus qu'humaine, furent placées non loin de la première entrée du palais. On leur avoit donné des figures et des attitudes différentes, apparemment pour exprimer les vertus particulières dont elles étoient le symbole, ou qu'on supposoit avoir été plus chères aux sages qu'elles représentoient.

Tout ce qu'on s'étoit proposé de faire étant achevé, et l'Empereur craignant toujours que, malgré les précautions qu'on ne cessoit de prendre, il n'arrivât quelque incendie qui eût pu réduire toute la ville en cendres, voulut que la cérémonie fût ouverte cinq jours avant que l'Impératrice sa mère eût atteint sa soixantième année. L'ordre en fut intimé d'abord, et exécuté ensuite le vingtième jour de la 11.^e lune de la seizième année du règne de *Kien-long*, c'est-à-dire, dans notre style, le 6 janvier 1752.

Je ne vous dirai rien de la marche ni de l'ordre qui s'y observa, parce que je n'en ai rien vu moi-même. Dans ces sortes d'occasions, ainsi que toutes les fois que l'Empereur sort, chacun se barricade dans sa maison, et il n'est pas permis à qui que ce soit, qui n'est pas en place pour cela, d'aller jeter des regards téméraires sur la personne du prince. On m'a dit seulement que l'Empereur précédoit sa mère de quelques pas, et lui servoit d'écuyer. Il étoit monté à cheval au sortir de la rivière, et l'Impératrice mère s'étoit mise dans une chaise ouverte de

tous côtés. Toutes les personnes de leur cour suivoient à pied. Leurs Majestés s'arrêtoient de temps en temps pour examiner à l'aise ce qui leur plaisoit davantage. Dès le soir même on commença à abattre, et peu de jours après tout ce qui étoit dans la ville fut détruit; mais l'Empereur ne voulut pas qu'on touchât à ce qui étoit sur l'eau; il le fait conserver comme un monument de la magnificence de son règne.

Parmi les présens qui furent faits dans cette occasion, se trouva ce qu'il y a de plus curieux et de plus rare dans les quatre parties du monde. Les Européens ne s'oublièrent pas. Comme ceux qui sont à la cour n'y sont reçus qu'en qualité de mathématiciens ou d'artistes, ils voulurent que leur présent répondît à ces titres, et pût être du goût de l'Empereur. Ils firent donc une machine dont voici à peu près la description. Un théâtre en hémicycle, d'environ trois pieds de haut, présentoit dans son enceinte des peintures d'un goût délicat. Ce théâtre avoit trois scènes de chaque côté, représentant chacune des dessins particuliers peints en perspective. Dans le fond, étoit une statue habillée à la chinoise, tenant entre ses mains une inscription par laquelle on souhaitoit à l'Empereur la vie la plus longue et la plus fortunée. Cette inscription étoit *Vouan-nien-hoan*. Devant chaque scène, étoient aussi des statues chinoises qui tenoient de la main gauche un petit bassin de cuivre doré, et de la main droite un petit marteau de même métal. Ce théâtre, tel que je viens de le décrire, étoit supposé avoir été bâti sur le bord de l'eau. Le devant représentoit une mer, ou pour mieux dire, un bassin, du milieu duquel s'élevoit un jet d'eau qui retomboit en cascade; une glace de miroir représentoit le bassin, et des filets de verre soufflés à la lampe par un homme du métier fort habile, étoient si déliés et imitoient si bien un jet

d'eau, qu'on s'y trompoit d'un peu loin. Autour du bassin, on avoit marqué un cadran en lettres européennes et chinoises. Une oie et deux canards étoient au milieu de l'eau à prendre leurs ébats. Les deux canards barbottoient, et l'oie marquoit avec son bec l'heure présente. Le tout se mouvoit par des ressorts que faisoit aller une horloge dans la machine. Une pierre d'aimant qui étoit cachée aussi, et qui entouroit le cadran, se faisoit suivre par l'oie, dont la plus grande partie étoit de fer. Quand l'heure étoit sur le point de sonner, la statue qui tenoit en main l'inscription, sortoit de son appartement qui étoit au fond du théâtre, et venoit avec un profond respect montrer sa légende; ensuite les six autres statues jouoient entre elles un air, en frappant, chacune sur son bassin, la note qui lui étoit assignée, autant de fois, et dans les temps que la musique le demandoit. Cela fini, le porteur de l'inscription s'en retournoit gravement, pour ne revenir qu'à l'heure suivante. Cette machine plut si fort à l'Empereur, qu'il voulut en témoigner sa reconnoissance aux Européens. Il leur fit à son tour un don qui équivaloit au moins à la dépense de cette machine ingénieuse; mais l'honneur qu'il nous fit en cela, est ici beaucoup plus précieux que les grandes richesses. Il fit placer cette machine dans un des endroits du palais où il va le plus souvent, et on l'y conserve encore aujourd'hui avec grand soin. C'est ainsi que nous tâchons, pour l'intérêt de la religion, de gagner la bienveillance du prince et de lui rendre nos services utiles et nécessaires, afin de l'engager, sinon à devenir favorable aux Chrétiens, du moins à ne pas les persécuter, et à laisser aux ministres du Seigneur la liberté de faire connoître Jésus-Christ à ceux qui voudront bien les écouter.

L'Empereur accorda des gratifications à tous les mandarins de la capitale, en récompense des soins

et des peines qu'ils s'étoient donnés pour faire réussir la fête. Toutes les femmes de l'Empire ayant quatre vingts ans et plus, eurent aussi part à ses libéralités. La somme d'argent étoit plus ou moins considérable à proportion de leur âge. On compte qu'il s'est dépensé pour cette fête, tant par l'Empereur que par les différens corps ou particuliers qui y contribuèrent, plus de trois cents millions.

Je ne puis, mon révérend père, me résoudre à finir cette lettre sans vous dire un mot de ce qui concerne la religion. Quoiqu'elle soit toujours pros-
crite à la Chine, nous ne laissons pas à Peking d'exercer librement notre ministère dans l'enceinte de nos maisons, et même au-dehors, en prenant certaines précautions. Le service divin se fait dans notre église tous les dimanches, comme dans la paroisse la plus régulière. Les Chrétiens y viennent sans crainte et assidument. Ils y chantent les louanges du Seigneur en langue chinoise; ils entendent le sermon et assistent à la grand'messe, qui s'y dit avec autant de solennité qu'on pourroit le faire en Europe. Nous avons des congrégations particulières pour les plus fervens des Chrétiens : congrégations du saint Sacrement, du Cœur de Jésus, de la Sainte-Vierge; congrégation de pénitence, dont l'objet est de faire pénitence, non-seulement pour ses propres péchés, mais aussi pour ceux des autres, et de demander à Dieu par ses œuvres satisfactoires, qu'il veuille bien se laisser fléchir en faveur de tant d'infidèles qui ignorent et qui blasphèment son saint nom.

Depuis le 30 septembre 1750, jusqu'au 19 octobre 1751, nous avons eu à Peking cinq mille deux cents communions, quatre-vingt-douze baptêmes d'adultes, trente d'enfans de Chrétiens, et deux mille quatre cent vingt-trois d'enfans d'infidèles, la plupart malades, exposés, ou sur le point de mourir.

De plus, le père Kao, jésuite chinois, dans les différentes excursions qu'il a faites dans le district de notre mission française, a eu deux mille six communions, quatre-vingt-onze baptêmes d'adultes, et cent quatre-vingts d'enfans de Chrétiens. Au reste, je ne parle que de ce qui s'est fait par notre mission française; comme les deux maisons que les pères Portugais ont à Pekin, ont chacune des chrétientés plus nombreuses sans comparaison que les nôtres, ces pères ont aussi recueilli beaucoup plus de fruit que nous.

Les pères du Gad, Lefèvre et de la Roche, malgré la persécution et la gêne extrême où ils sont obligés de vivre, ont aussi fait une abondante moisson dans les provinces qu'ils cultivent. Le père Lieou, mon compagnon de voyage, le plus âgé des Chinois qu'on a vus à Paris au collège de Louis-le-Grand, travaille depuis plus d'un an et demi, dans la province de Hou-quang, avec beaucoup de zèle et de succès.

Pour moi, s'il m'étoit permis de parler de mes essais dans le ministère apostolique, je vous dirois que j'ai entendu une centaine de confessions; que je suis chargé depuis quelques mois de la congrégation des enfans, qui est sous le titre et sous les auspices des saints Anges gardiens, et que j'étudie avec ardeur la langue chinoise, dans l'espérance que, quand j'y aurai fait plus de progrès, je pourrai m'appliquer à d'autres bonnes œuvres, et suivre de plus près les exemples de courage et de zèle que j'ai devant les yeux. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, etc.

M É M O I R E

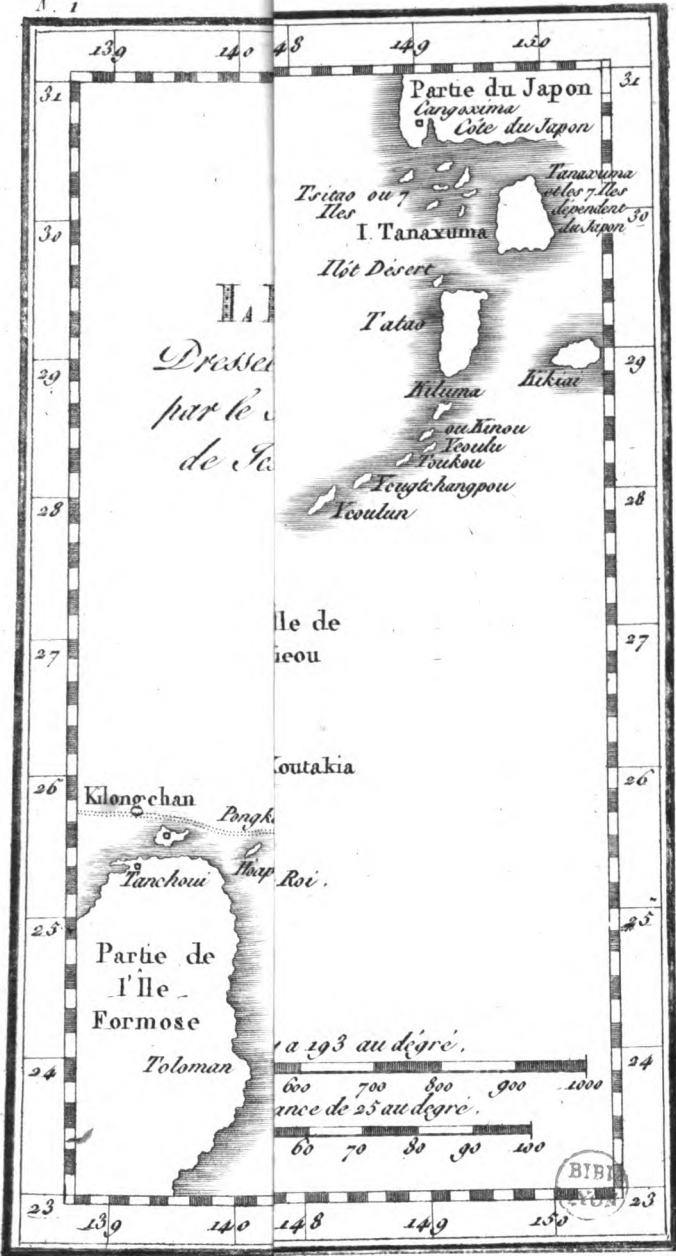
Sur les îles que les Chinois appellent îles de Lieou-kieou, par le père Gaubil, missionnaire de la Compagnie de Jésus à Pekin.

L'EMPEREUR Cang-hi ayant résolu en 1719 d'envoyer un ambassadeur au Roi de *Lieou-kieou*, fit choix pour cette importante commission, d'un des grands docteurs de l'Empire, nommé *Supao-koang*. Ce docteur partit dans la 5.^{me} lune de 1719, revint à Pekin dans la 2.^{me} lune de 1720, et fit imprimer en 1721, en deux volumes, la relation de son voyage. Il est le premier qui ait donné des îles de *Lieou-kieou*, une connoissance juste et détaillée, et il paroît à cet égard mériter d'autant plus de créance, qu'étant sur les lieux mêmes, il a, dit-il, examiné avec soin, selon les ordres de l'Empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux et d'intéressant sur la situation et le nombre des îles de *Lieou-kieou*, sur l'histoire, sur la religion, la langue, les mœurs et usages des peuples qui les habitent. C'est cet ouvrage de *Supao-koang* qui me fournira le meilleur de ce que j'ai à dire dans les quatre articles de ce Mémoire.

ARTICLE PREMIER.

Détail géographique sur le nombre et la situation des îles de Lieou-kieou.

CES îles, placées entre la Corée, l'île Formose et le Japon, sont au nombre de trente-six. L'île capitale est la grande île qui s'appelle *Lieou-kieou*. Les autres ont chacune un nom particulier. Nos anciens



Missionnaires de la Chine et du Japon en ont parlé sous le nom de *Lequeo*, ou *Lequeyo*. Riccioli les appelle *Loqueo*, de même que le livre portugais sur l'art de naviguer, imprimé à Lisbonne en 1712. Kaemsser les nomme *Riu-ku*.

Un auteur s'est trompé, quand il a dit que les Chinois donnent le nom de grand *Lieou-kieou* à l'île Formose. Ce nom n'appartient qu'à la grande île où le Roi fait sa demeure et où il tient sa cour; il ne faut, pour en convenir, qu'ouvrir l'histoire chinoise de la dernière dynastie. Quant au nom du petit *Lieou-kieou*, il a été donné par les Chinois, surtout par les pilotes et les écrivains, aux parties boréales et occidentales de l'île Formose. Il est vrai cependant que, dans la carte de l'île Formose, faite par les Missionnaires au temps de Cang-hi, on voit, vers la côte occidentale de l'île, une petite île, à laquelle on donne le nom de *petit Lieou-kieou*.

La grande île a, du sud au nord, près de quatre cent quarante lis, et cent vingt ou cent trente lis de l'ouest à l'est. Du côté du sud, cette distance d'ouest à l'est ne va pas à cent lis. Le li dont il est question, est la mesure des chemins, usitée à la Chine, Deux cents lis font vingt lieues marines, ou un degré d'un grand cercle.

La cour du Roi réside dans la partie occidentale et australe de l'île. Le territoire qu'elle occupe s'appelle *Cheouli*. C'est là qu'est la ville royale, nommée *King-ching*. La grandeur n'en a pas été marquée, mais on m'a assuré que son enceinte est d'assez petite étendue. Près de là est le palais du Roi, placé sur une montagne. On lui donne quatre lis de tour. Il y a quatre grandes portes; l'une au nord, l'autre au sud, la troisième à l'est, et la quatrième regarde l'ouest. Celle-ci est la grande entrée.

A dix lis de cette entrée et à l'ouest, est un bon port de mer, nommé *Napa-kiang*. L'espace entre

ce port et le palais n'est presque qu'une ville continue. On trouve au nord et au sud une levée très-bien construite appelée *Pao-tay*, c'est-à-dire, batteries de canons. Toutes les avenues qui y conduisent sont, dit-on, d'une grande beauté, de même que celle du palais du Roi, de ses maisons de plaisance, de quelques grands temples, du collège impérial et de l'hôtel de l'ambassadeur chinois.

Du palais, on a une vue charmante qui s'étend sur le port, sur la ville de King-ching, sur un grand nombre de villes, bourgs, villages, palais, bonzeries, jardins et maisons de plaisance. La longitude de ce palais est de 146 degrés 26 à 27 minutes, et sa latitude est de 26 degrés 2 minutes.

Pour bien connoître la véritable route de la Chine à Cheouli, il faut être bien instruit des particularités suivantes. A l'embouchure de la rivière de Fontcheou-fou, il y a plusieurs petites îles. C'est de quelque-une de ces îles que les grands vaisseaux chinois partent pour l'île de Lieou-kieou. Il seroit dangereux d'aller attérir au nord, ou même au nord-ouest du port de Napa-kiang. Les Chinois, pour plus grande sûreté, vont reconnoître la partie boréale de l'île Formose. De là, allant vers l'est prenant un peu du sud, ils vont reconnoître des îlots que je marque sur la carte, et ils laissent ces îles au nord. Ensuite ils vont au nord de l'île Kou-michan, évitant avec soin des écueils et des basses dangereuses qui s'y trouvent. Enfin de Kou-michan, prenant de l'est et du nord, on va sûrement au port de Napa-kiang, sans s'exposer à se trouver au nord, d'où on auroit souvent bien de la peine à entrer dans le port. Les vaisseaux qui vont de la Chine à Lieou-kieou et de Lieou-kieou à la Chine, doivent être forts, et avoir bon nombre de matelots, à cause des orages auxquels ces mers sont sujettes.

A l'égard des trente - six îles qui composent les

états du Roi de Lieou - kieu , on en compte huit au nord-est de la grande île ; cinq au nord-ouest de Cheouli ; quatre à l'est, trois à l'ouest, sept au sud, et neuf au sud-ouest.

Les huit îles du nord-est sont :

<i>Yeou-lun</i> , éloigné de Cheouli de	500 lis.
<i>Yong-tchang-Pou</i> , de	550
<i>Tou-kou</i> , de	600
<i>Yeou-la</i> , au nord-est de <i>Tou-kou</i> , en est éloigné de	38
<i>Ou-kinou</i> , au nord-est de <i>Tou-kou</i> , de	40
<i>Kia-ki-luma</i> , au nord-est de Cheouli, de	77 1
<i>Ta-tao</i> , de	800
<i>Ki-ki-ai</i> , à l'est de <i>Tatao</i> , de	100

Tatao est une assez grande île : elle a cent trente lis du sud au nord. On n'en dit pas la grandeur d'est à ouest. Elle a dans le pays le nom de *Ou-fou-chi-ma* , c'est-à-dire , l'île *Ou-fou* : car en langage japonais , et dans le Lieou-kieu , *Chi-ma* signifie île. On ne dit rien de la grandeur des sept autres îles. Il faut observer qu'au nord de *Ta-tao* il est une grande île , nommée *Tanaxuma* , et que vers le nord et nord-ouest on remarque sept autres îles , (en chinois *Tsitao*) lesquelles sont au sud d'un pays du Japon , nommé *Sat - suma* , en chinois *Samo-tcheou* , et dépendent du Japon. Le père Briet a donné place à ces îles dans sa carte ; et le père Riccioli , dans sa géographie , marque leur latitude et leur longitude , en les nommant *Tanaxuma*. Supaokoang ne nous apprend ni leur distance mutuelle , ni leur distance du Japon.

Pour revenir aux huit îles du nord-est de Lieou-kieu , M. Dassier , dans le routier des Indes , rapporte une route de la province de Fokien au Japon , qui peut donner des éclaircissemens sur ces îles. Cet auteur dit que , pour aller de Fokien au pays de Bungo du Japon , il faut aller reconnoître l'île nom-

mée *Petit-le-queo*, qu'il marque à 25 degrés de latitude boréale, et qu'il dit être éloignée de vingt lieues de la côte de Fokien. Après avoir passé cette île, il faut aller à la hauteur de 25 degrés 30 minutes, et tenir la route du nord-est et est-nord-est; en suivant cette route on vient sur les îles qui sont au sud de l'île de Tanaxuma. Il dit que ces îles vont depuis le 26.^e degré 30 minutes de latitude, jusqu'au 30.^e 30 minutes (c'est les placer trop au nord.) Il ajoute que ces îles sont au nombre de sept, hautes et petites; que les trois premières ont un écueil (il parle de l'écueil de l'île *Kou-mi-chan*, dont il ignoroit le nom, de même qu'il ignoroit la grandeur de l'île de Lieou-kieou.) Il dit qu'ayant passé ces sept îles, on voit à six lieues au nord-est, deux autres îles, qui sont est et ouest (ce sont les îles *Tatao* et *Ki-ki-ai*); que celle de l'est est la moindre; qu'entre les deux il y a un bon passage, et que la plus grande est haute et longue; qu'à quatre lieues au nord de la pointe orientale de cette île est l'île *Tanaxuma*; qu'à huit lieues au nord de celle-ci est un grand et haut pays, qui s'étend dix lieues est et ouest (c'est le Japon); et qu'au bout occidental de cette côte est le golfe de *Cangoxima* (c'est le nom d'un port de *Sat-suna* où aborda saint François Xavier), et le havre de *Amango*, au-dessus duquel est une montagne haute et pointue. M. Dassier parle ensuite de la route à tenir pour aller au pays voisin de *Fiunga* et *Bongo*, et au port de *Tonara*.

Les cinq îles du nord-ouest de *Cheouli* sont *Tounakichan*, *Gan-kini-chan*, *Ki-chan*, *Ye-kichan*, et *Lun-hoan-chan*. On ne dit pas quelle est la distance des trois premières, mais *Ye-kichan* est à trois cents lis, ou trente lieues de *Cheouli*, et *Lun-hoan-chan* en est éloigné de trois cent cinquante lis, ou de trente-cinq lieues. Ce mot *Lun-hoan-chan* veut dire *montagne de soufre*. Au reste, il ne faut pas la con-

fondre avec une île de soufre, marquée dans plusieurs cartes, près la côte orientale et australe de la partie du Japon appelée *Ximo* : l'île dont il s'agit ici est différente et dépend de Lieou-kieou. Près de là, sont de petites éminences appelées *monceaux de cendres*. Le Roi de Lieou-kieou tire de cette île une grande quantité d'excellent soufre.

Les quatre îles à l'est sont *Kon-ta-kia*, à cent quarante-cinq lis de Cheouli; *Tsin-ki-nou*, *Ysi* et *Pama*; celle-ci comprend deux îles, l'une au sud, l'autre au nord, qui sont si près l'une de l'autre, qu'on ne les compte que pour une, sous le nom de *Pama*.

Les trois îles à l'ouest sont *Mat-chi-chan*, qui est entourée de cinq ilots, et qui est à cent trente lis de Cheouli; une autre *Mat-chi-chan*, et *Koumi-chan*, que je crois n'être éloignée de Cheouli que de cent cinquante lis ou environ, quoique *Supao-koang* la mette à une bien plus grande distance.

Les sept îles au sud de Cheouli, qui sont nommées les îles *Tai-ping-chan*, sont, 1.^o *Tai-ping-chan*, qu'on appelle aussi *Ma-kou-chan*. Le docteur chinois lui donne soixante lis de tour, et la dit éloignée de Cheouli de deux mille lis; plusieurs, au contraire, assurent qu'elle est beaucoup plus grande et moins éloignée. Les autres îles dont on ne marque pas la distance, sont *Ykima* au sud-est de *Tai-ping-chan*; *Yleang-pa* au sud-ouest; *Kou-lima* à l'ouest; *Talama* aussi à l'ouest; *Mienna* au sud-ouest; et *Oukomi* au nord-ouest.

Enfin les neuf îles au sud-ouest de Cheouli, sont: *Pat-chong-chan*, qui est au sud-ouest de *Tai-ping-chan*, et en est éloignée de quarante lis; *Pama* (nom de deux petites îles); *Palouma*, *Yeounakouni*, au sud-ouest de *Pat-chong-chan*.

Ces quatre îles sont voisines de l'île Formose.

Kou-qi, à l'ouest de *Pat-chon-chan*; c'est la

plus grande des neuf îles ; *Ta-ki-tou-non* , à l'est de Kou-mi.

Kou-la-chi-ma , à l'ouest de Pat-chong-chan , déclinant un peu au nord.

Ola-kou-se-kou , où *ville nouvelle* , à l'ouest de Pat-chong-chan.

Pa-tou-li-ma , au nord-est de Pat-chong-chan.

ARTICLE II.

Annales du royaume de Lieou-kieou.

JE commence ces annales par l'origine fabuleuse des peuples de ce royaume, telle que la rapporte le docteur Supao-koang, selon la tradition commune de ce pays.

Anciennement un homme et une femme naquirent dans le grand vide. On les nomme *Omo-mey-kieou*. De ce mariage, vinrent trois fils et deux filles. L'aîné de ces trois fils a le titre de *Tien-sun* (petit-fils du ciel), c'est le premier roi de Lieou-kieou. Le second fils est la tige des princes tributaires; le reste des peuples reconnoît le troisième fils pour son auteur. L'aînée des filles a le titre d'*esprit céleste*; l'autre a celui d'*esprit de la mer*. L'aînée s'appelle *Kun-kun*; la cadette se nomme *Tcho-tcho*. Après la mort de *Tien-sun*, vingt-cinq dynasties ont successivement régné sur ce pays. Leur durée, à compter depuis la première année de ce premier roi jusqu'à la première année de *Chun-tien*, dont nous parlerons dans la suite, est de 17802 années. Telle est l'antiquité chimérique que ces peuples s'attribuent, et dont ils sont si jaloux.

Rien de clair et de certain sur les princes qu'on suppose avoir formé ce grand nombre de dynasties; tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'avant l'année 605 de Jésus-Christ, l'histoire chinoise ne fait nulle mention d'un pays appelé *Lieou-kieou*. Cette île, et

celles de *Depong-hou*, de *Formose* et autres voisines, étoient distinguées par le nom de *Barbares orientaux*. Le Japon s'appeloit *Ouo*; la Corée avoit le nom de *Kaoli*.

Ce fut donc l'an 605, que l'Empereur ayant ouï dire qu'il y avoit des îles dont le nom étoit *Lieou-kieou*, voulut en connoître la situation. Ce prince y envoya des Chinois, mais inutilement : faute d'interprètes, ils ne purent y acquérir les connoissances qu'ils y étoient allés chercher. Ils amenèrent seulement avec eux quelques insulaires à *Sin-gan-fou*, capitale de la province de *Chen-si*, et séjour de la cour sous la dynastie *Souy*. Par bonheur, dans ce temps-là même, il se trouva à la cour un envoyé du roi du Japon. Cet envoyé et ses gens connurent d'abord que ces hommes nouvellement arrivés étoient des insulaires de *Lieou-kieou*. Ils parlèrent de ce pays comme d'une terre pauvre et misérable, dont les habitans étoient des barbares. L'Empereur chinois apprit ensuite que la principale île étoit à l'orient de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Font-cheou-fou*, capitale de la province de *Fo-kien*, et que dans cinq jours, à peu près, on pouvoit aller de *Font-cheou-fou* à l'île où le Roi tenoit sa cour. Sur ces nouvelles, l'Empereur *Yang-ti* envoya à *Lieou-kieou* des gens instruits et des interprètes, pour déclarer au prince qu'il devoit reconnoître pour son souverain l'Empereur de la Chine, et lui faire hommage. Cette proposition, comme on devoit s'y attendre, fut très-mal reçue. Le prince de *Lieou-kieou* renvoya les Chinois; et, pour toute réponse, leur dit fièrement qu'il ne reconnoissoit aucun prince au-dessus de lui. On conçoit avec quel dépit l'Empereur dut apprendre la manière méprisante dont avoient été traitées ses prétentions. Il fit au plutôt équiper une flotte dans le *Fo-kien*, et y fit embarquer plus de dix mille hommes de bonnes troupes. La flotte mit à la voile, et arriva

heureusement. L'armée, malgré les efforts des gens du pays, fit la descente dans la grande île de Lieou-kieou : et le Roi, qui s'étoit mis à la tête de ses troupes pour repousser l'ennemi, ayant été tué, les Chinois pillèrent, brûlèrent la ville royale, firent plus de cinq mille esclaves, et reprirent la route de la Chine.

L'histoire chinoise de la dynastie *Souy*, dit que les peuples de Lieou-kieou n'avoient point alors de lettres ni de caractères; qu'ils n'avoient ni petits bâtons, ni fourchettes pour manger; que les princes, les grands, les peuples, le Roi même, vivoient fort simplement; qu'on y reconnoissoit des lois fixes pour les mariages et les enterremens; qu'on y avoit du respect pour les ancêtres morts, et qu'on y étoit exact à garder le deuil. Dans les grandes cérémonies consacrées aux esprits, on immoloit une personne en leur honneur (coutume qui fut ensuite abolie). On battoit ceux qui étoient coupables de quelque faute; et si le crime méritoit la mort, le coupable étoit assommé à coups de massue.

Les Empereurs chinois de la dynastie *Tang*, ceux des cinq petites dynasties qui régnèrent ensuite, et ceux de la dynastie de *Song*, quoiqu'instruits sur l'île de Lieou-kieou, ne pensèrent pas à se la rendre tributaire; et de leur côté, les princes de cette île ne s'avisèrent pas non plus d'envoyer des députés à l'Empereur de la Chine. Cependant les marchands chinois ne laissoient pas d'aller faire commerce, soit au grand Lieou-kieou qui avoit un Roi, soit au petit Lieou-kieou (l'île Formose), qui, quoique plus grand que l'autre, avoit le nom de petit, parce qu'il n'étoit habité que par un petit nombre de barbares, dont les villages étoient indépendans les uns des autres.

L'an de Jésus-Christ 1291, *Chit-sou*, empereur de la dynastie *Yven*, voulut faire revivre les prétentions des Chinois sur Lieou-kieou; il fit équiper une flotte pour aller subjuguier cette île : mais une tentative

tative de cette nature n'étoit pas du goût des Tartares ni des Chinois. Depuis le malheur de l'armée chinoise et tartare dans l'expédition contre le Japon, ils étoient dégoûtés de ces sortes d'entreprises. La flotte de Chit-sou n'alla donc qu'aux îles de Ponghou, et à la côte occidentale de Formose; et, sous divers prétextes, elle revint dans les ports de Fokien. L'Empereur abandonna son entreprise, et ses successeurs ne pensèrent plus à se rendre maîtres de Lieou-kieou.

Nous allons à présent copier la relation du docteur Supao-koang, et donner d'après lui la suite des rois de Lieou-kieou, dont on a une connoissance distincte. Le premier est Chun-tien dont nous avons déjà parlé. La première année de son règne répond à l'année de Jésus-Christ 1187. Il étoit descendant des anciens rois du Japon; mais on ignore en quel temps sa famille s'établit à Lieou-kieou. Il étoit fils du gouverneur de la ville de Tali; et lui-même avant que de parvenir au trône, il fut gouverneur de la ville de Pou-tien. Un des grands, qui lui disputa la couronne, et qui se nommoit Li-yong, ayant été défait et tué, les peuples reconnurent Chun-tien pour leur roi. Ce fut un prince équitable et attentif à rendre ses sujets heureux. Son règne fut de cinquante-un ans, et il en avoit soixante-douze lorsqu'il mourut. C'est sous son règne que les insulaires de Lieou-kieou eurent des caractères, et qu'ils apprirent à lire et à écrire. Ces caractères sont ceux de l'alphabet *Y-lou-hoa* (1).

On ne dit rien du règne de son fils Chun-machun-y, mais on fait de grands éloges de son petit-fils, le roi Y-pen. Quand il monta sur le trône il

(1) Cet alphabet n'est autre chose que l'alphabet *Y-rosa* des Japonais. On peut consulter la grammaire japonaise du père Jean Rodriguez, publiée à Macao l'an 1620.

étoit âgé de quarante-quatre ans. Dès la deuxième année de son règne, une grande famine et une peste désolèrent ses états. Touché des malheurs de son peuple, il assembla ses grands, et leur communiqua le dessein qu'il avoit d'abdiquer la couronne en faveur de celui qu'ils jugeroient le plus propre à la porter. On proposa le gouverneur d'une ville, descendant des anciens rois de Lieou-kieou; il s'appeloit *Ynt-sou*. Le Roi le fit venir, le fit son ministre; et voyant ensuite par lui-même l'étendue de son génie et de ses talens, il le déclara roi, et ne se réserva pour lui et pour ses enfans qu'un médiocre apanage. Sous le règne de *Ynt-sou*, les îles *Ta-tao*, *Ki-ki-ai* et autres du nord-est, avec celles du nord-ouest, reconnurent ce prince pour leur souverain, et devinrent ainsi une partie du royaume de Lieou-kieou. Ce sage roi fit des réglemens utiles pour la culture des terres et pour le paiement des impôts. Il eut pour successeurs les rois *Tat-ching* et *Yn-sse*, princes estimables par la douceur de leur caractère et par la sagesse de leur conduite; mais bientôt après tout fut en désordre sous le mauvais gouvernement du roi *Yut-ching*, prince avare et voluptueux. Le gouverneur de *King-kouey-gin* se révolta et se fit déclarer roi de *Chan-pe*: le gouverneur de *Tali* se révolta aussi, et prit le nom de roi de *Chan-nan*; ainsi l'île de Lieou-kieou se vit divisée en trois royaumes: celui de *Chan-nan*, celui de *Chan-pe* et celui de *Tchon-chan* dans lequel *Cheou-li* est le séjour de la cour. C'est à cette division qu'il faut rapporter l'origine du nom de trois rois ou trois mages qu'on voit dans plusieurs cartes de Lieou-kieou; au reste ces trois états eurent entr'eux de longues et de sanglantes guerres.

Syouey n'étoit âgé que de dix ans quand il monta sur le trône de son père *Yut-ching*. Sa mère gouverna l'état et le gouverna mal. Elle étoit décriée

dans tout le royaume, et elle mécontenta également le peuple et les grands; aussi, après la mort de Syouey, les grands ne voulurent-ils pas reconnoître pour héritier le prince son fils; ils proclamèrent roi Tsay-tou, gouverneur de la ville de Pou-tien. On ne dit pas quelle étoit sa famille; on sait seulement que son père étoit un mandarin estimé, surtout par ses soins pour l'agriculture.

Tsay-tou fut un prince heureux qui acquit beaucoup de gloire, et qui fut généralement aimé et estimé. En 1372, Hong-ou, empereur chinois, fondateur de la dynastie *Ming*, lui envoya un grand de sa cour pour lui faire part de son avènement à la couronne. Le seigneur chinois s'acquitta avec adresse de cette commission. Dans une audience particulière, il exhorta Tsay-tou à se déclarer prince tributaire de la Chine, et il ménagea si bien son esprit, que la proposition fut acceptée, et que Tsay-tou demanda en effet à Hong-ou l'investiture de ses états. L'Empereur qui souhaitoit cette démarche, en fut trop charmé pour ne pas recevoir avec distinction les envoyés de Tsay-tou: il leur fit de grands présens, soit pour eux, soit pour le Roi leur maître, soit pour la Reine. Il déclara Tsay-tou, roi de Tchong-chan, tributaire de la Chine; et après avoir reçu son tribut, qui consistoit en beaux chevaux, en bois de senteur, soufre, cuivre, étain, etc. il donna de son côté à Tsay-tou un cachet d'or, et agréa le choix qu'il avoit fait d'un de ses fils pour prince héritier de sa couronne.

Les deux rois de Chan-pe et de Chan-nan n'eurent pas plutôt appris que Tsay-tou avoit envoyé des grands de sa cour pour se reconnoître tributaire de l'empereur Hong-ou, qu'ils suivirent cet exemple. L'Empereur en usa avec eux comme il avoit fait avec Tsay-tou. Ils furent reconnus rois tributaires et reçurent de Hong-ou un cachet d'or. L'Empereur

représenta aux trois rois leurs véritables intérêts : il les exhorta à éviter désormais les guerres funestes qui ravageoient leurs états , et à soulager les peuples ruinés par de si longues dissensions. Il fit passer ensuite à Lieou-kieou trente-six familles chinoises , presque toutes de la province de Fo-kien. Le roi Tsay-tou les reçut , leur donna un grand terrain à Kieou-mi , près du port de Na-pa-kiang , et leur assigna des revenus , en même temps que l'Empereur leur assura de gros appointemens : ce sont ces familles qui commencèrent à introduire à Lieou-kieou l'usage des caractères chinois , la langue savante des Chinois , et leurs cérémonies en l'honneur de Confucius. De plus , les fils de plusieurs grands de la cour des trois rois furent envoyés à Nankin pour étudier le chinois dans le collège impérial , et ces étudiants y furent élevés avec distinction aux dépens de l'Empereur.

L'île de Lieou-kieou avoit alors peu de fer et peu de porcelaine : l'empereur Hong-ou y pourvut abondamment. Il fit faire pour le roi Tsay-tou et pour les deux autres rois , beaucoup d'instrumens de fer et une grande quantité de vases de porcelaine ; et le commerce entre Lieou-kieou et la Chine fut solidement établi au grand profit des deux nations. Hong-ou eut la gloire d'être le premier empereur chinois qui eût reçu des ambassades du roi de Lieou-kieou ; et ce roi , dans le temps même qu'il se mettoit dans la dépendance de la Chine , eut la satisfaction de voir ses états et sa puissance s'accroître considérablement. Les îles que Spao-kang , dans son catalogue , appelle les îles du sud et du sud-ouest de Cheou-li , reconnurent , pour la première fois , le roi de Lieou-kieou pour leur souverain. Tsay-tou n'étoit pas homme à leur donner occasion de se repentir de cette démarche : il traita toujours avec bonté et avec ménagement ses nouveaux sujets ; et

lui-même n'eut pas non plus à se repentir de ce qu'il avoit fait pour l'empereur Hong-ou, qui eut toujours pour lui les plus grands égards. Tsay-tou laissa en mourant son royaume à son fils Ou-ning. Dès que cette nouvelle fut arrivée à la Chine, l'empereur Yon-glo envoya à Lieou-kieou un ambassadeur pour faire les cérémonies en l'honneur du roi mort, et pour installer Ou-ning. On fit aussi de sa part de grands présens au Roi et à la Reine.

Le règne de Ou-ning et celui de son fils Ise-tchao ne fournissent à l'histoire aucun événement ; mais celui de son petit-fils Chang-pat-chi, est mémorable par l'avantageuse réunion qu'il fit à son état des deux royaumes de Chang-pe et Chang-nan, et par la considération singulière où il fut auprès de l'empereur chinois Suent-song. Il en reçut en effet de grandes sommes d'argent et le surnom de *Chang*, que la famille royale de Lieou-kieou a toujours porté depuis lui jusqu'au temps présent.

Les trois règnes suivans sont stériles et ne présentent aucun fait. Ce fut en 1454 que monta sur le trône Chang-tai-kieou. Il eut dès le commencement une guerre civile à soutenir, et pour en sortir avec succès, il ne lui fallut rien de moins que toute la protection de l'empereur de la Chine. C'étoit son propre frère qui entreprenoit de lui enlever la couronne. Chang-tai-kieou fut d'abord malheureux ; son palais fut brûlé, ses magasins réduits en cendres, ses troupes battues ; mais l'Empereur s'étant déclaré pour lui, la querelle fut bientôt terminée, et il fut dédommagé de toutes ses pertes. Sous son règne, ses sujets firent avec les Chinois un grand commerce, qui procura à Lieou-kieou une prodigieuse quantité d'argent et de monnaie de cuivre. Les Chinois mêmes en furent tellement incommodés dans les provinces de Tche-kiang et de Fo-kien, où la monnaie de cuivre devint extrêmement rare, qu'on

en porta de grandes plaintes à l'Empereur, et qu'en conséquence la cour déterminâ ce qui seroit donné désormais en marchandises de la Chine, en argent et en monnaie de cuivre, pour les marchandises et les denrées de Lieou-kieou. On ne dit nulle part qu'il y ait des mines d'argent et d'or dans cette île. Ainsi les vases d'or et d'argent que quelques-uns de ses rois offrirent en tribut à l'empereur de la Chine, venoient apparemment du Japon, ou peut-être de la Chine même. Du temps de Chang-tai-kieou, on fonda à Lieou-kieou de grandes cloches pour les temples et pour de hautes tours qui se voient encore sur quelques montagnes.

Chang-te, son fils et son successeur, alla en personne dans l'île Ki-ki-ai qui s'étoit révoltée contre lui, et y soumit les rebelles: ce prince se fit haïr par ses cruautés. Après sa mort, les grands refusèrent de reconnoître pour roi celui qu'il avoit désigné. Ils mirent sur le trône un seigneur nommé *Chan-y-ven*, natif de l'île Yo-pi-tan. On n'est pas bien instruit sur la généalogie de ce roi. Les uns le croient descendant du roi Y-peu; les autres le font descendre des anciens rois de Lieou-kieou. Quoi qu'il en soit, ce fut un grand prince. Il arriva de son temps que quelques insulaires de Lieou-kieou qui étoient de la Chine, y commirent quelques désordres. Ce fut une occasion de déterminer au juste le nombre de personnes qui viendroient à la suite des ambassadeurs de Lieou-kieou, et la manière dont le commerce se continueroit entre cette île et la Chine.

Chang-tching, son fils, occupa le trône après lui. Il eut un oncle paternel qui gouverna d'abord l'état avec prudence; et qui se retira ensuite dans la ville de Y-velay où ses descendans possèdent encore de grands biens. On voit dans l'histoire que, sous le règne de Chang-tching, un vaisseau de Lieou-kieou fit le voyage de Malaca. Plusieurs autres vaisseaux

furent envoyés aussi à Formose, aux côtes de Bungo, Fionga, Sat-suma, Arima, Amacusa, Facata, et même en Corée, sans compter ceux qui alloient dans le Fo-kien. Chang-tching sut mettre encore à profit la situation de ses états. Ils devinrent l'entrepôt du commerce que les Japonais faisoient à la Chine, et que les Chinois faisoient au Japon. Comme ce commerce étoit très-considérable, les îles de Lieou-kieou en tiroient un avantage infini par le moyen du grand nombre de vaisseaux qui y abordoient. Et quand la mésintelligence se mettoit entre les deux puissances, le Roi de Lieou-kieou étoit en quelque sorte le médiateur. On en vit un exemple sous le règne de Kiat-sing, empereur chinois de la dynastie des *Ming*, qui monta sur le trône en 1522, et qui l'occupa quarante-cinq ans.

Les Japonais des côtes de Ximo et des îles de Goto et Firando, armèrent un prodigieux nombre de vaisseaux montés par des matelots résolus et déterminés. Ces Japonais, de concert avec des pirates chinois, pillèrent plusieurs fois les côtes de Pet-che-ly, Chan-tong, Kiang-nan, Tche-kiang, Fo-kien, Canton, et jetèrent partout la consternation. Leur retraite principale étoit Ki-long-chan, poste important au nord de Formose. Ils traitèrent d'abord assez bien les gens du pays; mais ensuite ils y commirent les plus grands désordres, mettant tout à feu et à sang. Les peuples de Formose, doux, timides, et craignant les voyages de mer, abandonnèrent la côte occidentale, et se retirèrent dans les montagnes.

L'Empereur *Kiat-sing* fut donc obligé d'armer de puissantes flottés. Il envoya des grands de sa cour à Lieou-kieou pour faire tenir par cette voie à l'Empereur du Japon divers manifestes, où il se plaignoit des pirateries de ses sujets. Celui-ci se justifia, et fit voir qu'il n'y avoit aucune part; qu'on devoit les attribuer, soit aux seigneurs japonais des côtes de

Ximo, dont il n'étoit pas bien le maître, soit aux pirates japonais qui étoient trop peu dépendans des seigneurs de Ximo, soit aux pirates chinois qui étoient en grand nombre et d'intelligence avec ceux du Japon. Quant au Roi de Lieou-kieou, il fit rendre aux Chinois beaucoup d'esclaves que les japonais avoient faits à la Chine, et qu'ils avoient laissés dans les îles de Lieou-kieou, et plusieurs vaisseaux qu'ils avoient pris. L'Empereur Kiat-sing fut sensible à cet important service; il lui fit en reconnoissance de grands présens en soie, en porcelaine, en deniers de cuivre et en argent, et accorda à ses sujets les plus beaux privilèges pour leur commerce avec la Chine. Au reste, Kiat-sing, malgré tous ses efforts, ne put venir à bout d'arrêter les pirateries dont il s'étoit plaint; nonobstant les avantages considérables que les généraux de ses flottes remportèrent sur les Japonais, ceux-ci continuèrent à faire sur les Chinois un butin inestimable.

L'Empereur du Japon étoit alors le fameux *Tay-cosama*. L'histoire chinoise lui donne le nom de *Ping-seou-ki*, et le titre de *Houang-pe*, qui est le même que le *Koang-pa-cou* des Japonais, titre de la première dignité après celle du *Ouo* ou *Dairi*. Les Chinois assurent que *Ping-seou-ki* étoit un homme de la lie du peuple, du pays du *Sat-suma*; que par degrés il vint jusqu'à être maître absolu du Japon, ne laissant qu'un vain titre de roi au *Dairi*. L'histoire chinoise ajoute que c'étoit un prince habile, mais ambitieux, sans religion, cruel et débauché, et elle en rapporte plusieurs exemples.

Tay-cosama donc voyant la terreur que les pirates japonais avoient répandue dans la Chine, conçut le dessein de piller la cour de cet Empire, et d'y envoyer des armées formidables. Mais il appréhendoit que la communication de Lieou-kieou avec la Chine ne fût un obstacle à son projet, qu'il

tenoit fort caché. C'est pourquoi, après avoir fait des préparatifs extraordinaires, il envoya des officiers à la cour du roi Chang-ning, avec une lettre fière, pour lui défendre de payer le tribut à la Chine, et de reconnoître d'autre souverain que l'Empereur du Japon. La même histoire assure que Tay-cosama écrivit avec la même fierté au gouverneur des Philippines, au Roi de Siam, et aux Européens des Indes, pour leur intimer un ordre de lui payer le tribut. Mais Chang-ning n'étoit pas aisé à intimider, et il ne fit nul cas des menaces de l'Empereur du Japon. Il avoit pénétré ses projets, surtout celui d'attaquer la Corée. Il sut aussi que ce prince pensoit à se servir de plusieurs Chinois de Fo-kien, et de quelques Coréens pour être exactement instruit de tout ce qui regarde la Chine et la Corée. Il sut encore qu'un riche marchand chinois, du district de Tssuen-tcheou-fou de Fo-kien, étoit à Lieou-kieou pour son commerce, et qu'il étoit au fait des desseins de Tay-cosama. Il le fit venir, et le chargea d'avertir le vice-roi de Fo-kien. Celui-ci en écrivit à l'Empereur Ou-anli (1), et sur cet avis, la cour de la Chine pourvut à la sûreté des côtes, leva une bonne armée, et se mit en état de repousser vigoureusement l'ennemi. Elle envoya en même temps au Roi de Corée pour l'avertir des projets de Tay-cosama, et lui conseilla de se préparer au plutôt à une bonne défense. Mais ce Roi ne profita point de l'avis. Il se persuada faussement que les préparatifs du prince japonais ne regardoient que la Chine; il ne prit aucune mesure, et fut surpris par les Japonais qui attaquèrent ses états avec une forte armée. Le détail de cette guerre se trouve dans le recueil du père Duhalde.

(1) L'Empereur Ou-anli monta sur le trône de la Chine en 1573. Il régna 47 ans.

Tous ces troubles empêchèrent Ou-anli d'envoyer d'abord un grand de sa cour au Roi ; mais il lui fit de grands présens , et traita magnifiquement ses ambassadeurs , lorsque , malgré les menaces des Japonais , ils vinrent payer le tribut ordinaire. Ce ne fut qu'après la mort de Tay-cosama , et à la fin de la guerre , que l'Empereur Ou-anli lui envoya des ambassadeurs pour faire cette installation solennelle avec tout l'appareil et toute la pompe convenables.

Cependant les Japonais réitérèrent leurs instances menaçantes auprès de Chang-ning. Ils voulurent absolument , en 1610 , l'obliger à leur payer le tribut et à le refuser à la Chine. Chang-ning en avertit encore l'Empereur , mais inutilement. Ce prince n'étoit plus en état de le soutenir. La Chine étoit remplie de mécontents. Il falloit entretenir des armées sur les frontières. Les pirates chinois et autres infestoient les côtes ; ainsi il n'y eut point de secours à attendre de ce côté-là , et le Roi resta exposé à tout le ressentiment d'une nation altière qui se croyoit offensée. Sur ces entrefaites (l'an 1612) , un seigneur considérable de la ville de Poutien , nommé King-tchang , se retira mécontent à Sat-suma ; il arma des vaisseaux , y fit monter trois mille Japonais lorsqu'on ne s'y attendoit pas , les fit descendre à Lieou-kieou , prit le Roi Chang-ning , fit mourir Tching-hoey , parent du Roi , pour n'avoir pas voulu reconnoître les Japonais maîtres souverains de Lieou-kieou , et après avoir pillé le palais , conduisit le Roi prisonnier à Sat-suma. La disgrâce de Chang-ning augmenta sa réputation. On admira sa constance et la tranquillité de son esprit. King-tchang lui-même en fut surpris , et les Japonais après deux ans de prison , le renvoyèrent avec honneur dans ses états. A peine y fut-il rentré , que toujours fidèle à l'Empereur de la Chine , il lui envoya faire hommage , et l'avertit du projet qu'avoient formé les Japonais de revenir

dans l'île de Formose qu'ils avoient abandonnée, et de s'y fortifier.

Chang-ning ne laissa pas de prince héritier. Son successeur Chang-fong, malgré les troubles de l'Empire, paya le tribut ordinaire, et reçut de l'Empereur de la Chine l'investiture de ses états. Ce prince se fit estimer. Avant lui la faïence et la porcelaine venoient de la Chine et du Japon. Il trouva le moyen d'en établir des fabriques dans son royaume, et depuis ce temps on y fait d'assez belles porcelaines.

Quelques années après, il se fit à la Chine une grande révolution, qui mit les Tartares sur le trône impérial. Le Roi Chang-tché envoya des ambassadeurs à l'empereur tartare Chunt-chi, et il en reçut un sceau ou cachet en caractères tartares. On régla que ce ne seroit plus que de deux en deux ans, que le Roi de Lieou-kieou enverroit payer le tribut, et que le nombre des personnes qui seroient à la suite de ses envoyés ne seroient pas au-dessus de cent cinquante. En 1663, le grand Empereur Cang-hi ayant succédé à son père, reçut le tribut et les envoyés de Chang-tché. Ce prince magnifique lui envoya des grands de sa cour, avec les dons superbes que son père Chant-chi avoit destinés pour le Roi de Lieou-kieou. A ces présens, il ajouta les siens, et les ambassadeurs de Lieou-kieou furent conduits dans leur pays, chargés eux-mêmes de présens, que Cang-hi leur fit en particulier. Les ambassadeurs tartares allèrent avec eux. Quand ils furent arrivés, Chang-tché fut installé avec la plus grande solennité Roi de Lieou-kieou, tributaire de l'Empire tartare mantcheou. Cang-hi tourna alors ses vues sur Lieou-kieou avec plus d'intelligence et une attention plus suivie, que n'avoient fait ses prédécesseurs. Il y fit bâtir un palais pour honorer Confucius, et un collège pour apprendre les caractères chinois, dans lequel il établit des examens pour les degrés des lettrés

qui composeroient en chinois. Il eut d'ailleurs grand soin de faire élever à Pekin , à ses dépens, des étudiants natifs de Lieou-kieou. Il régla que désormais le Roi n'enverroit pas en tribut des bois de senteur, des clous de girofle, et autres choses qui ne sont pas du cru du pays; mais qu'il enverroit une quantité déterminée de soufre, de cuivre, d'étain, de coquillages et nacres fort estimés et fort recherchés à Pekin. Il agréa, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrit des brides, des selles, des fourreaux, et autres choses semblables qui passent pour être faites avec beaucoup de propreté et de goût. Il saisit aussi avec empressement une occasion qui se présenta de se concilier l'estime et l'amitié de ces peuples.

L'an 1708, tous les fléaux parurent fondre sur Lieou-kieou. Le palais du Roi fut réduit en cendres; les ouragans causèrent des ravages inouis; la mortalité fut grande parmi les bestiaux; il régna des maladies contagieuses; enfin la misère fut extrême. Alors Cang-hi, suivant sa générosité naturelle, leur procura des secours si considérables, que les peuples soulagés conçurent de lui la plus haute idée, et en conservent toujours la plus vive reconnaissance. Enfin en 1719, il y envoya pour ambassadeur le docteur Supao-koang, qui nous a fourni toutes les connoissances dont nous faisons part au public.

TABLE

Chronologique des Rois de Lieou-kieou, depuis la fin du XII.^e siècle, jusqu'au siècle présent.

Noms des Rois.	Première année du règne.	Durée du règne.
Chun-tien.	{ 1187 de J. C. Meurt âgé de 72 ans.	} 51 ans.
Chun-ma-chuny, fils de Chun-tien.	{ 1238. Meurt âgé de 64 ans.	} 11 ans.
Ypen, fils de Chun- ma-chuny.	{ 1249. }	}
Yn-tsou.	{ 1260. Meurt âgé de 71 ans.	} 40 ans.
Ta-tching, fils de Yn-tsou.	{ 1301. }	} 9 ans.
Yn-tse, second fils de Ta-tching.	{ 1309. }	} 5 ans.
Yu-tching, qua- trième fils de Yn-tse.	{ 1314. }	} 23 ans.
Sy-oucy, fils de Yu- tching.	{ 1337. Meurt âgé de 23 ans.	} 14 ans.
Tsay-tou.	{ 1350. }	} 46 ans.
Ou-ning, fils de Tsay- tou.	{ 1396. }	}
Tse-chao, fils de Ou-ning.	{ 1406. }	} 16 ans.
Chang-pa-tchi, fils de Tse-chao.	{ 1424. Meurt âgé de 68 ans.	} 18 ans.

Noms des Rois.	Première année du règne.	Durée du règne.
Chan-tchong, second fils de Chang-pa-tchi.	1440. Vécut 54 ans.	} 5 ans.
Chang-tse-ta, fils de Chang-tchong.	1445. Mourut sans enfans, (âgé de 42 ans.	
Chang-kin-fou, on- cle paternel de Chang- tse-ta.	1450. Vécut 52 ans.	} 4 ans.
Chang-tai-kieou, frère de Chang-kin- fou.	1454. Vécut 46 ans.	} 7 ans.
Chang-te, troisième fils de Chang-tai-kieou.	1461. Vécut 29 ans.	} 9 ans.
Chang-y-ven.	1470. Vécut 62 ans.	} 7 ans.
Chang-tching, fils de Chang-y-ven.	1477. Vécut 62 ans.	} 50 ans.
Chang-tsing, troi- sième fils de Chang- tching.	1527. Vécut 59 ans.	} 29 ans.
Chang-y-ven, second fils de Chang-tsing.	1556. Vécut 45 ans.	} 17 ans.
Chang-yong, second fils de Chang-y-ven.	1573. Vécut 35 ans.	} 16 ans.
Chang-ning, petit- fils de Chang-tsing.	1588. Vécut 57 ans.	} 32 ans.
Chang-fong, descen- dant d'un frère du roi Chang-yong.	1621. Vécut 51 ans.	} 20 ans.

Noms des Rois.	Première année du règne.	Durée du règne.
Chang-hien , troisième fils de Chang-fong.	1641. Vécut 23 ans.	7 ans.
Chang-tche , frère de Chang-hien.	1648. Vécut 40 ans.	21 ans.
Chang-tching , fils de Chang-hien.	1669. Vécut 65 ans.	41 ans.
Chang-pen , petit-fils de Chang-tching.	1710. Vécut 34 ans.	3 ans.
Chang-king , fils de Chang-pen.	1713.	

ARTICLE III.

Religion , mœurs et usages des habitans de ces Iles.

RELIGION.

Il y a plus de neuf cents ans que les bonzes de la secte de Fo passèrent de la Chine à Lieou-kieou , et y introduisirent leur idolâtrie avec les livres classiques de leur secte. Depuis ce temps le culte de Fo y est dominant , soit à la cour , soit parmi les grands , soit parmi le peuple. Quand ces insulaires font des promesses et des sermens , ce n'est pas devant les statues ou images de leurs idoles qu'ils les font : ils brûlent des odeurs , ils préparent des fruits , se tiennent debout avec respect devant une pierre , et profèrent quelques paroles qu'ils croient mystérieuses et dictées anciennement par les deux filles d'*Omomey-kieou* , sœurs du premier roi *Tien-hun*. Dans les cours des temples , dans les places publiques , sur les

montagnes, on voit quantité de pierres placées et destinées pour les promesses et les sermens de conséquence. Il est des femmes consacrées au culte des esprits qui passent pour puissantes auprès d'eux ; elles vont voir les malades, donnent des remèdes, et récitent des prières. C'est sans doute de ces femmes que parle un ancien Missionnaire du Japon, lorsqu'il dit, qu'aux îles de *Leque-yo* (Lieou-kieou), il y a des sorcières et des magiciennes.

L'Empereur Cang-hi a introduit à Lieou-kieou le culte d'une idole chinoise, dite *Tien-fey* (*Reine céleste* ou *Dame céleste*). Dans la petite île de la mer appelée *Mey-tcheou-su*, une fille de la famille *Jin*, considérable dans le Fo-kien, étoit fort estimée pour sa rare vertu. Les premiers empereurs de la dynastie *Song* lui donnèrent des titres d'honneur, et la déclarèrent *Esprit céleste*. Ceux des dynasties *Y-ven* et *Ming* augmentèrent son culte, et on lui donna le titre de *Tien-fey*. Enfin Cang-hi, persuadé que la dynastie régnante doit à cet esprit la conquête de l'île Formose, lui fit bâtir des temples, et recommanda au roi de Lieou-kieou de suivre en cela son exemple. De là vient que dans cette capitale on voit un temple magnifique érigé en l'honneur de cette idole. Supao-koang y alla faire des prières ; et sur le vaisseau qu'il monta pour retourner à la Chine, il y eut soin de placer une statue de *Tien-fey*, à laquelle lui et l'équipage rendirent souvent de superstitieux hommages.

Mœurs, usages et mariages.

Les familles sont distinguées à Lieou-kieou par des surnoms comme à la Chine. Les hommes et les femmes ou filles de même surnom ne peuvent pas contracter de mariage ensemble. Quant au Roi, il ne peut épouser que des filles de trois grandes familles, qui occupent toujours des postes distingués.

II

Il en est une quatrième aussi considérable que les trois autres ; mais le Roi et les princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il est douteux si cette famille n'a pas la même tige que la royale. La pluralité des femmes est permise dans ces îles. Quand on veut marier un jeune homme, il lui est permis de parler à la fille qui lui est proposée, et s'il y a un consentement mutuel ils se marient. Les femmes et les filles sont fort réservées ; elles n'usent pas de fard, et ne portent point de pendans d'oreilles ; elles ont de longues aiguilles d'or ou d'argent à leurs cheveux tressés en haut en forme de boule. On assure qu'il y a peu d'adultères ; il y a aussi fort peu de voleurs, de meurtriers et de mendiants.

Respect pour les morts.

Le respect pour les morts est aussi grand qu'à la Chine ; le deuil y est aussi exactement gardé ; mais on n'y fait pas tant de dépense pour les enterremens et pour les sépultures. Les bières, hautes de trois à quatre pieds, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone. On brûle la chair du cadavre, et l'on conserve les ossemens ; c'est une cérémonie qui se fait quelque temps avant l'enterrement, sur des collines destinées à cet effet. La coutume n'est pas de mettre des viandes devant les morts ; on se contente de quelques odeurs et de quelques bougies. Il est des temps où l'on va pleurer près des tombeaux ; les gens de condition y pratiquent des portes de pierre, et mettent des tables à côté pour les bougies et les cassolettes.

Mandarins.

On compte neuf degrés de mandarins comme à la Chine ; ils sont distingués par la couleur de leur bonnet, par la ceinture et par le coussin. La plupart des mandarinats sont héréditaires dans les

familles, mais un bon nombre est destiné pour ceux qui se distinguent; on les fait monter, descendre, on les casse, on les emploie selon ce qu'ils font de bien ou de mal. Les princes et les seigneurs ont des villes et des villages, soit dans la grande île, soit dans les autres îles; mais ils ne peuvent pas y faire leur séjour, ils sont obligés d'être à la cour. Le Roi envoie des mandarins pour percevoir les impôts des terres; c'est à eux que les fermiers et les laboureurs sont obligés de donner ce qui est dû aux seigneurs, à qui on a soin de le remettre exactement. Les laboureurs, ceux qui cultivent les jardins, les pêcheurs, etc. ont pour eux la moitié du revenu; et comme les seigneurs et les propriétaires sont obligés de fournir à certains frais, ils ne perçoivent presque que le tiers du revenu de leur bien. Les mandarins, les grands et même les princes ne peuvent avoir pour leurs chaises que deux porteurs; le Roi seul en peut avoir autant qu'il veut. Leur équipage et leurs chaises sont à la japonaise, aussi bien que les armes et les habits. Depuis quelque temps, les grands, les princes et le Roi, soit dans leurs palais, soit dans leurs habits, ont beaucoup imité les Chinois. En général ils prennent des Chinois et des Japonais ce qu'ils jugent le plus commode.

Revenus du Roi.

Le Roi a de grands domaines, il a les impôts, les salines, le soufre, le cuivre, l'étain et autres revenus; c'est de ces revenus qu'il paye les appointemens des grands et des mandarins. Ces appointemens sont marqués par un nombre déterminé de sacs de riz; mais sous ce nom on comprend ce que le Roi donne en grain, riz, soie, toile, etc. le tout évalué selon le prix des sacs de riz. Il y a peu de procès pour les biens et les marchandises, et presque point de douanes ni d'impôts.

Commerce et manufactures.

Voici ce que l'on sait du commerce tant intérieur qu'extérieur de ce royaume. D'abord nul homme ne paroît au marché; ce sont les femmes et les filles qui y vendent et y achètent dans un temps réglé. Elles portent leur petit fardeau sur leur tête avec une singulière dextérité; les bas, les souliers, l'huile, le vin, les œufs, les coquillages, poissons, poules, poulet, sel, sucre, poivre, herbages : tout cela se vend et s'achète, ou en échange, ou en deniers de cuivre de la Chine ou du Japon. Quant au commerce du bois, des étoffes, des grains, des drogues, des métaux, des meubles, des bestiaux, il se fait dans les foires, les boutiques, les magasins.

Il y a dans toutes ces îles des manufactures de soie, de toile, de papier, d'armes, de cuivre; d'habiles ouvriers en or, argent, cuivre, fer, étain et autres métaux; bon nombre de barques et de vaisseaux, non-seulement pour aller d'une île à l'autre, mais encore pour aller à la Chine, et même au Tounquin, à la Cochinchine, et dans d'autres lieux plus éloignés, en Corée, à Nanga-za-ki, à Sat-suma, dans les îles voisines et à Formose. On m'a assuré qu'à Lieou-kieou se fait un assez bon commerce avec la partie orientale de Formose, et que, de cette côte orientale, les insulaires des îles de Pat-chong-chan, Taiping-chan et de la grande île, tirent de l'or et de l'argent. Du reste, les vaisseaux des îles Lieou-kieou sont estimés des Chinois et des Japonais.

Tribunaux.

La ville royale a des tribunaux pour les revenus et pour les affaires de la grande île et des trente-six îles qui en dépendent, et celles-ci ont des agens fixes à la cour. Il y a aussi des tribunaux pour les affaires civiles et criminelles, pour ce qui regarde

les familles des grands et des princes ; pour les affaires de la religion , les greniers publics , les revenus du Roi et les impôts ; pour le commerce , les fabriques et les manufactures ; pour les cérémonies civiles , pour la navigation , les édifices publics , la littérature , la guerre.

Le Roi a ses ministres et ses conseillers ; il a ses magasins particuliers pour le riz et pour les grains , pour les ouvrages en or , argent , cuivre , fer , étain , vernis , bâtimens ; mais je ne sais si les choses répondent réellement aux caractères chinois qui les expriment : car ces caractères désignent un royaume plus riche et plus puissant qu'on ne le suppose à Pekin ; il est vrai que les Chinois ont de la peine à se représenter hors de leur Empire , des pays puissans , riches et civilisés.

Langues en usage dans ce royaume.

On parle dans ces îles trois langues différentes , qui ne sont ni la chinoise , ni la japonaise. Le langage de la grande île est le même que celui des îles voisines ; mais il est différent de celui des îles du nord-est et de celui des îles de Pat-chong-chan et Tay-ping-chan. Il est néanmoins dans les trente-six îles beaucoup de personnes qui parlent la langue de la grande île , et qui servent d'interprètes. Ceux qui étudient , connoissent les caractères chinois , et par le moyen de ces caractères ils peuvent se communiquer leurs idées.

Les bonzes répandus dans le royaume ont des écoles pour apprendre aux petits enfans à lire selon les préceptes des alphabets japonais , surtout de celui qu'on nomme *Y-ro-fa*. Il paroît que les Japonais , même avant le règne de Chun-tien , étoient en grand nombre à Lieou-kieou , et que des seigneurs de cette nation s'étoient emparés de l'île ; de là vient sans doute que beaucoup de mots japonais se trouvent

dans la langue de la grande île. Le père de Charlevoix, dans son histoire du Japon, paroît en peine sur l'origine du mot *bonze*; le mot *bonzo* est de la langue du Japon et de celle de Lieou-kieou, et ce mot dans l'une et dans l'autre veut dire *religieux*. Je ne finirois pas si je voulois rapporter tous les autres mots qui, comme celui-ci, sont communs à ces deux langues. Les bonzes connoissent aussi, pour la plupart, les caractères chinois. Les lettres qu'on s'écrit, les comptes, les ordres du Roi sont en langage du pays et en caractères japonais. Les livres de morale, d'histoire, de médecine, d'astronomie ou astrologie, sont en caractères chinois. On a aussi en ces caractères les livres classiques de la Chine, et ceux de la religion de Fo.

La forme de l'année à Lieou-kieou est la même qu'à la Chine. On y suit le calendrier de l'Empire, et les idées des mots pour les heures, les jours, les années, les signes du zodiaque, sont absolument les mêmes. Les maisons, les temples, les palais du Roi sont bâtis à la japonaise; mais les maisons des Chinois, l'hôtel de l'ambassadeur de la Chine, le collège impérial, le temple de la déesse *Tien-fey*, sont construits à la chinoise. Dans un grand nombre de temples et de bâtimens publics, on voit des tables de pierre et de marbre où sont gravés des caractères chinois à l'honneur des empereurs de la Chine, depuis l'empereur Hong-ou jusqu'à ce jour. Sur les arcs de triomphe, au palais du Roi, dans les temples et bâtimens publics, on voit plusieurs inscriptions chinoises. Il y en a aussi en caractères japonais et en langue japonaise; il y en a encore, mais peu, en caractères indiens, écrits par des bonzes qui ont eu ces caractères et ces inscriptions de quelques bonzes du Japon. Cette connoissance des caractères chinois, qui a commencé sous le règne de Chun-tien, s'est beaucoup accrue dans la suite, surtout depuis

que les Chinois se sont établis dans la grande île , que plusieurs jeunes gens y ont appris à lire et à parler cette langue , et qu'un grand nombre d'autres ont été élevés à la cour de la Chine dans le collège impérial.

J'ajoute ici une observation sur la langue et les caractères de la Chine ; c'est que parmi les Japonais , parmi ceux de Lieou-kieou , et les gens qui connoissent les caractères chinois , il s'est introduit une sorte de langue qui est une mauvaise prononciation de la chinoise. Par exemple , un lettré de Lieou-kieou et du Japon voit le caractère chinois , *porte (janua)* ; un chinois qui prononce bien , dit *men*. Un japonais dit en sa langue , *cado*. Ces deux derniers diront aussi *mon* , mauvaise prononciation de *men*. Il en est de même des autres caractères chinois lus par un japonais et par un insulaire de Lieou-kieou. Mais ces mots mal prononcés ont la même signification que ceux de la langue naturelle du Japon ou de Lieou-kieou. L'usage des caractères chinois pourroit introduire une espèce de langue commune à tout le monde. C'est une remarque qui a été faite depuis long-temps.

Description de la grande île.

La grande île a quantité de petites collines , de canaux , de ponts et de levées. Tous les transports de denrées , marchandises et autres choses se font par le moyen des barques , des hommes et des chevaux ; il y a très-peu d'ânes , de mules et de mulets. Dans les maisons , entre la terre et le rez de chaussée , on laisse , à cause de l'humidité , un espace de quatre , cinq , six pieds , pour donner issue à l'air. Les ouragans et les vents violens obligent de faire les toits fort solides ; et comme les tuiles pour les couvrir sont chères , parce que la terre propre à les cuire est très-rare , de là vient que hors le palais du Roi , des princes , des riches familles de mandarins ,

et des temples , la plupart des toits sont faits d'un enduit propre à résister à la pluie.

La grande île est très-peuplée et très-fertile. Le riz , le blé , toutes sortes de légumes y sont en abondance. La mer et les rivières sont remplies de poissons : aussi les habitans des côtes , fameux plongeurs et habiles à la pêche , en font un grand commerce. On tire de la mer différentes espèces d'herbes , dont ils font des nattes et des habits contre la pluie : les nacres de perle , les coquillages , l'écaille de tortue sont fort recherchés ; et comme il s'en fait un grand débit à la Chine et au Japon , ils forment une autre branche de commerce assez considérable. Les bézoards , le corail et les pierres à aiguiser sont aussi très-estimés. Le chanvre et le coton servent à faire une prodigieuse quantité de toiles ; les bananiers , à faire du fil et des habits. On nourrit beaucoup de vers à soie ; mais les étoffes ne sont en rien comparables à celles de la Chine et du Japon. Les cocons sont employés à faire du papier encore plus épais que celui de Corée ; on s'en sert pour écrire ; on peut même le teindre pour en faire des habits. Il est une autre sorte de papier fait de bambou et de l'écorce d'un arbre appelé pour cela *arbre du papier*.

Il y a beaucoup de bois propres à la teinture. Ils estiment surtout un arbre dont les feuilles , dit-on , ressemblent à celles du citronnier. Le fruit n'en est pas bon à manger , mais l'huile , qu'on en tire en abondance , a de la réputation , de même que le vin de riz , qu'on nomme *cha-zi*. Plusieurs graines et plantes fournissent encore de l'huile. Les plantes médicinales ne sont point rares , et les melons , ananas , bananes , courges , haricots , fèves et pois y sont très-communs. Les oranges , citrons , limons , long-yeu , lit-chi , raisins : tous ces fruits y sont fort délicats. On y trouve en abondance le thé , la cire , le gingembre , le sel , le poivre , l'encens. Le sucre

est noir, et les confitures n'en sont pas moins bonnes. Il y a du vernis, ils savent l'employer, mais on ne dit pas de quel endroit il se tire.

Cette île est assez heureuse pour n'avoir ni loups, ni tigres, ni ours; elle n'a non plus ni lièvres, ni daims, mais elle a des animaux plus utiles : bons chevaux, brebis, bœufs, cerfs, poules, oies, canards, pigeons, tourterelles, paons, chiens et chats. On ne manque ni de lauriers, ni de pins, ni d'arbres de camphre, ni de cèdres, ni d'ébeniers; il y a même de tout cela plusieurs espèces différentes. On ne manque pas non plus de bois propres pour les barques, les navires et la construction des maisons et des palais. Il y a peu de poiriers, de pruniers et de pommiers.

Notice des autres îles.

Le soufre vient de l'île de ce nom. Elle n'a que trente ou quarante familles. Il n'y a ni arbres, ni riz, ni légumes, mais beaucoup d'oiseaux et de poissons. Le riz, le bois et les autres provisions viennent de la grande île pour ceux qui travaillent au soufre, et pour les deux ou trois mandarins qui y sont chargés du gouvernement.

Les autres îles du nord-ouest, de l'ouest, de l'est; celles qu'on nomme du sud et du sud-ouest, produisent les mêmes choses que la grande île. Celles de Patchong-chan et Tay-ping-chan sont pour le moins aussi peuplées, et encore plus fertiles. Il en est à peu près de même des îles du nord-est, à la réserve de Ki-ki-ai. Si les fruits n'y sont pas aussi bons que dans la grande île, le vin y est meilleur. Il y a beaucoup plus d'arbres de camphre, beaucoup plus de blé, moins de riz, plus de chevaux, de bœufs, de brebis, de cerfs. Les arbres qui sont appelés *kien-mou* par les Chinois, et *iseki* par les habitans, sont une espèce de cèdre dont le bois

passé pour incorruptible. Cet arbre est fort commun dans les îles Tatao et Ki-ki-ai, et le bois en est très-cher à la grande île. Le palais du Roi, ceux des grands et des princes, et les principaux temples ont des colonnes faites de ce bois. On le fait venir de Tatao et de Ki-ki-ai; c'est pour ces deux îles un commerce très-avantageux.

Les habitans de Ki-ki-ai passent pour grossiers; on les regarde comme à demi sauvages: mais ceux de Tatao et des autres îles du nord-est ne le cèdent en rien à ceux de la grande île. Après celle-ci, Tatao est la plus considérable et la plus riche de toutes les îles de ce royaume. Les caractères chinois y étoient connus plusieurs siècles avant qu'ils le fussent à Lieou-kieou, et quand elle fut assujettie, on y trouva des livres chinois, livres de science, livres classiques, qui y étoient depuis plus de quatre cents ans.

Caractère de ces insulaires.

Au reste, ces insulaires sont généralement affables pour les étrangers, adroits, laborieux, sobres et propres dans leurs maisons. La noblesse aime à monter à cheval, et est ennemie de l'esclavage, du mensonge et de la fourberie. A l'exception des grandes familles, des bonzes et des Chinois établis à Lieou-kieou, peu d'habitans de la grande île et des trente-six qui en dépendent, savent lire et écrire. Si des paysans, ou artisans, ou marchands, ou soldats, savent l'un et l'autre, on les oblige à se raser la tête comme les bonzes. Les médecins, les jeunes gens qui sont dans le palais pour servir à boire, pour balayer, pour ouvrir les portes, etc. ont aussi la tête rasée. Tous les autres ont au sommet de la tête un toupet, autour duquel est un cercle de cheveux très-courts.

Ces peuples aiment les jeux et les passe-temps.

Ils célèbrent avec pompe et avec beaucoup d'ordre les fêtes pour le culte des idoles, pour la fin et le commencement de l'année. Il règne dans les familles une grande union, que de fréquens repas donnés mutuellement contribuent beaucoup à entretenir. Bien différens des Japonais, des Tartares et des Chinois, ces insulaires sont fort éloignés du suicide. Il n'y a que les îles du nord-est, voisines du Japon, qui se ressentent de cette proximité pour les manières et pour les mœurs.

ARTICLE IV.

Cérémonial pour l'installation du Roi de Lieou-kieou, comme tributaire de la Chine.

DÈS que le Roi de Lieou-kieou a rendu les derniers soupirs, le prince héritier le fait savoir à l'Empereur, en lui envoyant un ambassadeur pour lui demander l'investiture. Les insulaires néanmoins n'attendent pas la réponse pour traiter réellement de Roi et de Reine le prince héritier et la princesse son épouse. Mais dans le cérémonial avec la cour de Pekin, ce n'est qu'après l'installation faite par ordre de l'Empereur, que le prince et la princesse prennent le titre de Roi et de Reine. L'Empereur choisit alors l'un de ces deux partis, ou d'envoyer lui-même un ambassadeur pour l'installation du nouveau Roi, ou de donner un plein pouvoir à l'ambassadeur de Lieou-kieou pour faire à son retour cette cérémonie. Si c'est au premier qu'il se détermine, voici quel est le cérémonial qui s'observe; du moins est-ce celui qui s'observa dans l'ambassade du docteur Supao-koang.

L'Empereur ordonne au tribunal des cérémonies de lui proposer un sujet capable de représenter et de soutenir avec dignité la majesté de l'Empire chinois. Le choix tombe sur celui qu'on sait que l'Em-

pereur souhaite , et en même temps on lui nomme un suppléant , en cas de maladie ou de mort. L'Empereur , après avoir tout approuvé , admet à son audience l'ambassadeur ; il lui donne les ordres et les instructions qu'il juge nécessaires , et lui fait remettre les présens destinés au Roi et à la Reine de Lieou-kieou. Aussitôt , les grands mandarins de la province de Fo-kien reçoivent l'ordre d'armer un bon vaisseau et de choisir le capitaine , les officiers , les soldats , les pilotes et matelots. Il y avoit plus de trois cent cinquante personnes sur celui que monta Snpao-koang. Le jour du départ , les parens et amis de l'ambassadeur le conduisent à une certaine distance de la cour , et l'y traitent magnifiquement. Dans tout le chemin jusqu'à la capitale de Fo-kien , lui et ses gens sont défrayés par les mandarins. Arrivé à la capitale , les grands mandarins ont soin de le loger dans un palais commode , où il est traité avec la plus grande distinction. Il est conduit avec pompe au vaisseau , où l'on fait les cérémonies déterminées , au Ciel , aux Esprits et à la déesse Tien-sey. Ensuite les mandarins se retirent et l'ambassadeur met à la voile.

Quand le vaisseau est près du port de Napa-kiang , on jette l'ancre , et on avertit les mandarins de Lieou-kieou. Le Roi donne les ordres nécessaires pour recevoir l'ambassadeur avec les honneurs dus au titre de l'envoyé céleste , c'est-à-dire , de l'envoyé du fils du ciel , ou de l'Empereur de la Chine. Les princes , les grands et les mandarins se rendent au port en habits de cérémonie. Un grand nombre de barques richement ornées conduisent le vaisseau au port. L'ambassadeur avec sa suite met pied à terre , et est conduit à son palais avec grand appareil par les princes et les grands , lesquels ont soin de paroître avec un train et un éclat qui puissent faire honneur à la nation. Tout est réglé pour l'entretien de l'ambassadeur et de son monde. Ses officiers, ses

soldats, matelots, domestiques, ont permission de porter une certaine somme d'argent, et une quantité déterminée de marchandises de la Chine, pour faire quelque commerce. Au temps de la dynastie des *Ming*, les profits des Chinois étoient fort considérables à Lieou-kieou. Aujourd'hui ils sont médiocres. A l'égard de l'ambassadeur, il se pique ordinairement de ne paroître en aucune façon faire le commerce.

Après avoir pris quelque repos, il se rend à la grande salle, où il trouve une magnifique estrade, sur laquelle il s'assied. Un mandarin donne le signal, et à l'instant les princes, les ministres et les grands du premier ordre, placés selon leur rang, font les neuf prosternations pour saluer l'Empereur. L'ambassadeur est debout, et après la cérémonie il leur fait une profonde révérence. Quand les mandarins du second et du troisième ordre se prosternent, l'ambassadeur est debout, et dès qu'ils se sont relevés, il leur présente les mains. Lorsque c'est le tour des mandarins inférieurs, l'ambassadeur est assis et leur donne ensuite la main. Après cette cérémonie, quelques grands viennent de la part du Roi féliciter l'ambassadeur sur son heureuse arrivée. Le reste du jour se passe en repas, en concerts, en réjouissances publiques, dans le port, à la ville royale, aux villes et villages voisins, sur les vaisseaux et sur les barques. A un jour assigné, l'ambassadeur va au temple de la déesse Tien-fey, lui rendre des actions de grâce de sa protection dans le voyage. De là, il va au collège impérial, et fait les cérémonies chinoises pour honorer Confucius. Il y a aussi un jour déterminé où l'ambassadeur se rend avec un grand cortège à la salle royale, où sont les tablettes des rois morts. Le Roi s'y trouve, mais comme un simple prince particulier. L'ambassadeur fait, au nom de l'Empereur, la cérémonie

chinoise pour honorer le feu roi, prédécesseur du prince régnant ; il en fait autant pour les autres ; il offre les odeurs , les soies , les étoffes et l'argent donnés à cet effet par l'Empereur. Le Roi fait alors les neuf prosternations chinoises pour remercier l'Empereur , et s'informe de l'état de sa santé. Il salue ensuite l'ambassadeur , et mange avec lui familièrement et sans cérémonie.

Quand tout est réglé pour l'installation , l'ambassadeur avec toute sa suite , et un nombre infini de peuple , va au palais. Les cours sont remplies de seigneurs et de mandarins richement habillés , et rangés en bel ordre. A l'entrée , l'ambassadeur est reçu par les princes , et conduit au son des instrumens à la salle royale , où l'on a élevé une estrade pour le Roi , et une autre pour la Reine. Il y a une place distinguée pour l'ambassadeur. Le Roi , la Reine , l'ambassadeur , les princes , les ministres et les grands se tiennent debout. L'ambassadeur fait lire à haute voix le diplôme impérial , où l'Empereur , après quelque éloge du Roi défunt , déclare et reconnoît pour Roi et Reine de Lieou-kieou , le prince héritier et la princesse son épouse. Cette déclaration est suivie des exhortations de l'Empereur au nouveau souverain pour gouverner selon les lois ; et aux peuples des trente-six îles , pour être fidèles à leur nouveau souverain. Après la lecture , la patente impériale est remise au Roi qui la donne à son ministre pour être gardée dans les archives de la cour. Ensuite le Roi et la Reine , les princes , etc. , font les neuf prosternations chinoises pour saluer l'Empereur et le remercier.

L'ambassadeur fait d'abord étaler les présens magnifiques de l'Empereur pour le Roi et la Reine. On fait la lecture de la liste de ces présens , et le Roi et toute sa cour recommencent les neuf prosternations pour remercier l'Empereur. Tandis que

l'ambassadeur se repose un peu dans un appartement où il est conduit, le Roi et la Reine, assis sur leur trône, reçoivent les hommages des princes, ministres, grands, mandarins et députés des trente-six îles. La Reine se retire, et le Roi fait traiter splendidement l'ambassadeur.

Quelques jours après, assis sur une chaise royale portée par un grand nombre de porteurs, suivi des princes, des ministres et d'un brillant cortège, le Roi va à l'hôtel de l'ambassadeur. Le chemin est extraordinairement orné. De distance en distance, sont pratiqués des arcs de triomphe et des appartemens ouverts, où se trouvent des fruits, des fleurs, des parfums. Autour de la chaise du Roi, sept jeunes filles à pied portent des étendards et des parasols; les princes, ministres et grands sont à cheval, et cherchent à se distinguer dans cette occasion par de superbes habits, et par une nombreuse suite. L'ambassadeur, à la porte de son hôtel, reçoit le Roi avec respect, et le conduit à la grande salle. Là, ce prince se met à genoux pour saluer l'Empereur: ensuite il fait à l'ambassadeur l'honneur de lui offrir lui-même du vin et du thé. L'ambassadeur le refuse, présente la tasse au Roi, prend une autre tasse, et ne boit qu'après que ce prince a bu. Cette cérémonie achevée, le Roi avec son cortège revient à son palais. Il nomme quelques jours après un ambassadeur pour aller à la cour de l'Empereur remercier Sa Majesté. Il lui envoie des présens dont la liste est communiquée à l'ambassadeur chinois. Il fait équiper pour son ambassadeur, un vaisseau qui doit aller de conserve avec celui de l'ambassadeur impérial. Enfin celui-ci, après avoir déterminé le jour de son départ, va prendre congé du Roi; et quelque temps après, le Roi va à l'hôtel de l'ambassadeur, lui souhaite un heureux voyage, se met à genoux, et fait les prosternations chinoises pour

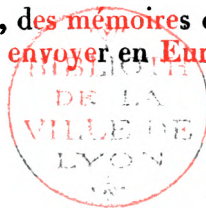
saluer l'Empereur. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les cérémonies dont je viens de parler, est l'ordre, la gravité et la modestie qui y règnent, et qui impriment dans les cœurs des peuples un profond respect pour le souverain.

J'ai oublié de dire que, durant le séjour de l'ambassadeur, le Roi le fait traiter souvent, soit au palais royal et aux maisons de plaisance, soit sur les lacs et les canaux. Dans ces grands repas, il y a musique, danse et comédie, et l'on ne manque pas d'y insérer des vers à la louange de la famille impériale, de la famille royale de Lieou-kieou, et de la personne de l'ambassadeur. La Reine, les princesses et les dames assistent à tous ces spectacles, mais sans être vues. Ces fêtes sont très-estimées des Chinois, qui regardent ces insulaires comme des hommes adroits et industrieux.

Lorsque l'ambassadeur visite le collège impérial, il voit par lui-même jusqu'où vont les progrès des étudiants de l'île en chinois. Il récompense le maître et les disciples; et, lorsqu'il est habile lettré, comme étoit Supao - koang, il laisse des sentences et inscriptions chinoises écrites de sa main pour le palais du Roi, pour les temples et les bâtimens publics, et c'est alors un triomphe pour les Chinois qui sont établis dans l'île.

Au reste, l'ambassadeur doit être attentif à tout. Il fait un journal exact de son voyage pour l'offrir à l'Empereur. Il faut d'ailleurs qu'il soit instruit et en état de répondre aux questions du Roi, des princes et des grands qui se piquent de connoître les caractères chinois; et comme il y a d'habiles bonzes, dont la plupart ont étudié au Japon ou dans l'île les caractères et les livres chinois, et que l'ambassadeur de la Chine a occasion de leur parler, il faut qu'il le fasse avec avantage pour se concilier leur estime.

Telles sont les connoissances que j'ai recueillies du mémoire de Supao-koang. Il reste encore des lumières à acquérir : car on n'y dit point la manière de faire le papier , les nattes , la toile , les étoffes , le sel , le sucre , etc. On ne fait point aussi de description des plantes , fruits , fleurs , arbres. On ne dit point non plus la façon dont se fait l'encre , et de quels pinceaux ils se servent pour écrire. On ne rapporte pas les propriétés et les vertus des herbes médicinales et des remèdes , ni comment se prépare le camphre , dont l'arbre est très-propre à faire des colonnes et des planches. Si dans la suite je puis avoir , sur tous ces articles , des mémoires certains , je ne manquerai pas de les envoyer en Europe.



FIN DU TOME DOUZIÈME.

TABLE

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

<i>LETTRE du père de Goville, missionnaire de la Compagnie de Jésus, ancien missionnaire de la Chine, à M.***, contenant sa déclaration au sujet des faits calomnieux qui lui sont imputés par l'auteur des Anecdotes, sur l'état présent de la religion dans la Chine,</i>	Page 1
<i>Deuxième lettre du père de Goville, missionnaire de la Compagnie de Jésus, ancien missionnaire de la Chine, à M.***, au sujet de la réponse qu'a faite à sa première lettre l'auteur des Anecdotes sur l'état de la religion à la Chine,</i>	12
<i>LETTRE du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Dortous de Mairan, directeur de l'Académie des Sciences,</i>	46
<i>LETTRE du père de Mailla, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au R. P. Hervieu, supérieur-général de la Mission française, de la même Compagnie,</i>	88
<i>LETTRE du père Porquet, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père de Goville, de la même Compagnie,</i>	100
<i>LETTRE du père de Mailla, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père,.... de la même Compagnie,</i>	124
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Duhalde, de la même Compagnie,</i>	141
<i>T. XII.</i>	36

<i>LETTRE du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au révérend P. *** de la même Compagnie,</i>	Page 163
<i>LETTRE du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie royale des Sciences,</i>	167
<i>LETTRE du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Duhalde, de la même Compagnie,</i>	204
<i>ÉTAT de la religion dans l'empire de la Chine, en l'année 1738,</i>	237
<i>LETTRE du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie française, et secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences,</i>	263
<i>LETTRE du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Duhalde, de la même Compagnie,</i>	297
<i>LETTRE du père Chalier, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au révérend père Verchère, provincial de la même Compagnie en la province de Lyon,</i>	322
<i>LETTRE du père Baborier, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au père Baborier, son neveu, de la même Compagnie,</i>	332
<i>LETTRE du père Gaubil au père Cairon,</i>	337
<i>LETTRE du père Loppin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au révérend père Radominski, confesseur de la Reine de Pologne, duchesse de Lorraine,</i>	341
<i>LETTRE du père de Neuviale, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Brisson, de la même Compagnie,</i>	366
<i>LETTRE du père des Robert, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Brisson,</i>	378

TABLE.

563

<i>LETTRE du frère Attiret, de la Compagnie de Jésus, peintre au service de l'Empereur de la Chine, à M. d'Assaut,</i>	Page 387
<i>LETTRE du père du Gad, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au père Foureau, de la même Compagnie, aussi missionnaire de la Chine,</i>	413
<i>LETTRE du père Benoist, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au révérend père***, de la même Compagnie, . . .</i>	423
<i>Deuxième lettre du même, au même,</i>	428
<i>RELATION d'une persécution générale qui s'est élevée contre la religion chrétienne dans l'Empire de la Chine en 1746; envoyée de Macao à Madame de Sauveterre de Saint-Hyacinthe, religieuse ursuline, et insigne bienfaitrice des missions, par le père Jean-Gaspard Chanseau, de la Compagnie de Jésus,</i>	434
<i>LETTRE du père Forgeot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Patouillet, de la même Compagnie,</i>	485
<i>MÉMOIRE sur la cire d'arbre, envoyé de la province de Houquang par le père Chanseau, de la Compagnie de Jésus,</i>	498
<i>LETTRE du père Amiot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Allart, de la même Compagnie,</i>	503
<i>MÉMOIRE sur les îles que les Chinois appellent îles de Lieou-kieou, par le père Gaubil, missionnaire de la Compagnie de Jésus à Pekin,</i>	520

FIN DE LA TABLE DU TOME DOUZIÈME.

